

Université Bordeaux Segalen

Année 2011

Thèse n°

THÈSE

pour le

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 2

Mention : Études anglaises – Anglais de spécialité, didactique de la langue

Présentée et soutenue publiquement

Le 1er décembre 2011

Par Camille Biros

Née le 14/11/1984 à Saint Jean de Luz

Contribution à l'étude du discours environnemental : les organisations et leurs discours au Royaume-Uni

Membres du Jury

Mme Martine Azuelos, Professeur à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, pré-rapporteur
Mr John Humbley, Professeur à l'université Paris Diderot-Paris 7, pré-rapporteur
Mr Gilles Leydier, Professeur à l'université du Sud Toulon-Var
Mr Michel Petit, Professeur à l'université Bordeaux Segalen-Bordeaux 2, directeur de thèse
Mme Catherine Resche, Professeur à l'université Panthéon Assas-Paris 2

Université Bordeaux Segalen

Année 2011

Thèse n°

THÈSE

pour le

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 2

Mention : Études anglaises – Anglais de spécialité, didactique de la langue

Présentée et soutenue publiquement

Le 1er décembre 2011

Par Camille Biros

Née le 14/11/1984 à Saint Jean de Luz

Contribution à l'étude du discours environnemental : les organisations et leurs discours au Royaume-Uni

Membres du Jury

Mme Martine Azuelos, Professeur à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, pré-rapporteur

Mr John Humbley, Professeur à l'université Paris Diderot-Paris 7, pré-rapporteur

Mr Gilles Leydier, Professeur à l'université du Sud Toulon-Var

Mr Michel Petit, Professeur à l'université Bordeaux Segalen-Bordeaux 2, directeur de thèse

Mme Catherine Resche, Professeur à l'université Panthéon Assas-Paris 2

Résumés de la thèse

Résumé en français

Située dans une perspective d'anglais de spécialité et adoptant des outils d'analyse de discours, cette thèse vise à contribuer à la caractérisation du discours environnemental entendu comme un discours spécialisé. Résultat d'une conception changée de notre environnement, les mouvements de pensée, les pratiques et les discours qui se développent dans le but de sa protection, préservation ou régénération font partie du domaine spécialisé environnemental. Ce domaine émergent, ainsi que ses composants principaux, sont définis dans cette thèse.

La première partie de notre thèse présente une vision globale du domaine et de son discours. Les concepts centraux de mouvement environnemental, d'environnementalisme, d'écologie et d'écologisme y sont analysés. Nous offrons ensuite une définition du concept de discours environnemental en partant du contenu des travaux faits par différents auteurs sur cet objet et en aboutissant à la prise en compte de ses spécificités grâce aux outils élaborés dans le cadre des études d'anglais de spécialité.

La deuxième partie s'attache plus particulièrement aux discours et aux pratiques des organisations au Royaume-Uni. Dans ce contexte culturel particulier, nous présentons les principales organisations qui ont un rôle à jouer dans le domaine environnemental et décrivons leurs principaux discours de communication dans le domaine en nous interrogeant notamment sur les nouveaux genres de discours, les termes spécialisés et les pratiques discursives récurrentes. L'organisation interne du domaine est également considérée avec la présentation d'une typologie des organisations et des relations entretenues entre elles ainsi que du rôle et de la spécificité des experts dans le domaine.

Cette étude est complétée dans une troisième partie par une analyse descriptive d'un genre de discours jouant un rôle prééminent dans le domaine : les rapports sur la responsabilité sociale des organisations. Après avoir présenté son contexte d'apparition et sa fonction principale, nous nous interrogeons sur la représentation des acteurs du domaine offerte par l'étude de ce genre puis sur les phénomènes de normalisation générique de ces rapports d'un point de vue diachronique.

Mots clé : anglais de spécialité, discours environnemental, domaine spécialisé, expertise environnementale, mouvement environnemental, organisations, Royaume-Uni

Résumé en anglais

With an English for Specific Purposes perspective and adopting the methodological tools of discourse analysis, this thesis explores the characteristics of environmental discourse considered as a specialized type of discourse. As a result of a change of conception of our environment, the trends of thinking, the practices and discourses that are developing, with the aim of contributing to the protection, preservation, or regeneration of the environment have become part of the specialized domain referred to as environmental. This emerging domain and its main components are defined in this thesis.

The first part of the thesis presents a global vision of the domain and of its discourse. The central concepts of the environmental movement, environmentalism, ecology and ecologism are analyzed. A definition of the concept of environmental discourse is then offered, starting with the presentation of the content of various authors' work on the object and concluding with the identification of its specificities thanks to tools elaborated in the French school of English for Specific Purposes.

The second part of the thesis is devoted to the discourses and practices of organisations in the UK. We present, within this specific cultural context, the main organisations that have a role to play in the environmental domain and describe their principal environmental communication discourses with a particular focus on new genres, specialized terms and recurrent discursive practices. The internal organisation of the domain is also considered with the presentation of a typology of organisations, of the relations they maintain as well as of the role and specificities of environmental experts.

The study is completed in a third part by a descriptive analysis of a genre that plays a decisive role in the domain: reports on corporate social responsibility. After having presented the context in which this type of report emerged and its main function, we question the way these reports represent the main actors of the domain and the existence and influence of generic norms in a diachronic perspective.

Key words: English for Specific Purposes, environmental discourse, environmental expertise, environmental movement, organizations, specialized domain, United Kingdom

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué par leur présence, conseils, aides, enseignements, remarques, questions, étonnements, suggestions, positivisme, passions, etc., à la présente thèse. Il ne serait pas possible de les citer tous. Un travail de thèse est l'aboutissement d'un long parcours dont je ne pourrais retracer ici toutes les étapes et si certains visages et certaines paroles échangées me viennent particulièrement à l'esprit, je ne pourrais les évoquer tous.

Il est pourtant des personnes qui doivent être cités tant leur empreinte sur mon travail a été importante.

Avant tout, Michel Petit, auquel je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour la qualité de son écoute, la pertinence de ses conseils, la rigueur et la clarté de ses reprises. C'est une bien grande chance d'avoir pu travailler avec un tel directeur de thèse.

Tous les membres de l'équipe APSDA, que je remercie pour des séminaires inspirants, une attitude accueillante et de nombreux encouragements.

Mes relecteurs, Monique Mémet, Jean-Louis Trouillon, Tess Biros, Leslie Biros, Bernard Biros, Julia Richet, Alice Bouteiller, et Elise Pignard auquel je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements. Ils ont su se mobiliser au cœur de l'été, malgré l'appel de la mer, de la montagne, du soleil, et me donner du temps, de l'attention et ce regard extérieur si précieux.

Toute l'équipe du département d'anglais de l'ENS de Cachan que je remercie pour sa présence et sa bonne humeur. Je suis tout particulièrement reconnaissante à Anthony Saber, qui a toujours su répondre à mes questions et qui a beaucoup contribué à ce que mon travail de recherche puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Mes remerciements s'adressent aussi particulièrement à Fanny Domenec avec laquelle j'ai eu la chance de pouvoir créer une véritable relation de partage, partage d'un bureau pour commencer, mais aussi partage d'impressions, partage de ressources, etc. Je la remercie vivement pour les multiples façons dont elle m'a aidé avec ce travail.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du jury, Mme Martine Azuelos, Mr John Humbley, Mr Gilles Leydier et Mme Catherine Resche qui me font l'honneur de participer à la soutenance.

J'adresse mes plus sincères remerciements à Monique Mémet, qui ne doit pas être mentionnée ici simplement pour son travail de relecture mais aussi pour son infatigable présence, même dans les

moments les plus inopportuns, ses critiques parfois difficiles à entendre mais toujours constructives, son soutien constant en toute situation.

Je remercie vivement Joël de Rosnay pour sa générosité, ses conversations inspirantes, ses conseils et ses encouragements.

Vorn, Jules et la petite Lydia doivent être mentionnés aussi. Ils ont agrémenté mes séjours de recherche londoniens de leur chaleur familiale, de la richesse de leur conversation, de leur humour.

Je ne saurais oublier ici de remercier tous les membres du 14, également connu sous le nom de Pôle de Recherche et d'Innovation sur le Bonheur (PRIB), pour s'être tant impliqué dans la création d'une atmosphère dans laquelle il faisait bon vivre et travailler, dans le lieu aimé où cette thèse a vu le jour.

La dernière personne qu'il me faut mentionner ici est Victor Boutrolle sans lequel ce projet n'aurait probablement pas pu aboutir. Son énergie, sa volonté, son optimisme m'ont été d'une valeur inestimable.

Sommaire

PREMIÈRE PARTIE : DÉLIMITATION DU DOMAINE : 15

Chapitre 1 : Le mouvement environnemental – origines et définitions : 16

1. Origines : 17
2. « The Modern Environmental Movement » : 27
3. Définitions des notions centrales : 45

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique : 62

1. Présentation des travaux réalisés sur le discours sur l'environnement : 64
2. Les caractéristiques du discours environnemental étudié : 79
3. Les caractéristiques du discours environnemental d'après d'autres types de textes : 95

Chapitre 3 : Le discours environnemental – un discours spécialisé : 115

1. Le discours environnemental comme objet d'étude en anglais de spécialité : 115
2. Les caractéristiques du discours à la lumière des caractéristiques du domaine : 125
3. Le nouveau paradigme du domaine environnemental : 146

DEUXIÈME PARTIE : DES MILIEUX AUX DISCOURS : 165

Chapitre 4 : Les organisations et l'environnement au Royaume-Uni : 166

1. Les ONG environnementales : 167
2. Les autres organisations : 186

Chapitre 5 : Le discours environnemental des organisations : 215

1. Les aspects génériques : 216
2. Les aspects thématiques : 233
3. Les aspects terminologiques : 248

Chapitre 6 : Spécialisation environnementale et structuration en réseaux : 273

1. Une structuration en réseaux : 273
2. Les experts au centre des réseaux : 295
3. Vers de nouveaux systèmes de mesure : 310

TROISIÈME PARTIE : UN EXEMPLE DE DISCOURS ENVIRONNEMENTAUX, LES
RAPPORTS ANNUELS CSR : 328

Chapitre 7 : Présentation du genre des rapports CSR : 329

1. Le développement du genre : 330
2. La fonction des rapports : 347
3. Les rapports comme outils d'auto-justification : 356

Chapitre 8 : Les acteurs de l'environnement à travers les rapports : 373

1. Les acteurs de l'énonciation des rapports : 373
2. Les acteurs de l'environnement mentionnés dans les rapports : 390
3. L'étude des marques d'intertextualité : 399

Chapitre 9 : La normalisation des rapports : 411

1. Les normes de production des rapports : 411
2. La structure des rapports CSR : 428
3. Une présentation consensuelle du domaine environnemental : 446

CONCLUSION : 467

BIBLIOGRAPHIE : 477

NOTE SUR LES CORPUS : 505

INDEX : 519

TABLES DES MATIÈRES : 525

Les annexes sont réunies dans un volume séparé.

Liste des principaux sigles

ACCESS : South-African Applied Center for Climate and Earth Systems

AOBN : Area of Outstanding National Beauty

ASp : Anglais de Spécialité

ASSI : Area of Special Scientific Interest

BREEAM : Building Research Establishment Environmental Assessment Method

CBI : Confederation of British Industry

CEAT : Coordination Office for Friends of the Earth Europe

CSR : Corporate Social Responsibility

DEFRA : Department for Environment, Food and Rural Affairs

DETR : Department of Environment, Transports and Regions

DWP : Department of Work and Pensions

EEB : European Environmental Bureau

EF! : Earth First!

EIA : Environmental Impact Assessment

EMS : Environmental Management Statement

ENV : Green Ministers Committee

FAO : Food and Agriculture Organisation

FoE : Friends of the Earth

FSC : Forestry Stewardship Council

GERAS : Groupe d'Etude et de Recherche en Anglais de Spécialité

GIEC : Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)

GRI : Global Reporting Initiative

IIRC : International Integrated Reporting Committee

INCA : Industry Nature Conservation Association INCA

IPCC : Intergovernmental Panel on Climate Change

ISO : International Standards Organisation

IUCN : International Union for Conservation of Nature

MA : Millenium Ecosystem Assessment
MPA : Marine Protected Area
OGM : Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)
ONG : Organisation Non-Gouvernementale
PNUE : Programme des Nations Unies sur l'Environnement
RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises
SAC : Special Area of Conservation
SDC : Sustainable Development Commission
SEED : amsterdam-based action for Solidarity, Equality, Environment and Development
SLA : Special Landscape Area
SOTEAG : The Shetland Oil Terminal Environmental Advisory Group
SPA : Special Protection Area
SSSI : Site of Special Scientific Interest
TEEB : The Economics of Ecosystems & Biodiversity
TENGO : Trans-European Networks and NGOs
ULSF : University Leaders for a Sustainable Future
UNEP : United Nations Environment Programme »
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
WBCSD : World Business Council for Sustainable Development
WRI : World ressources Institute
WWF : World Wildlife Fund

Liste des Tableaux

Le principe de numérotation des tableaux est le suivant : le premier chiffre correspond au numéro de chapitre dans lequel se trouve le tableau. Le deuxième chiffre correspond à son rang à l'intérieur du chapitre. La colonne de droite indique le numéro de page où se trouve le tableau. Pour les tableaux figurant dans l'annexe, qui sont aussi numérotés en continu par rapport à leur place dans le chapitre, le numéro de page réfère au volume d'annexe ; il est précédé d'un A.

2.1	Synthèse des travaux sur le discours environnemental menés en France selon les disciplines	67
2.2	Les termes clés du domaine dans trois manuels d'anglais pour le secteur LANSAD	98
2.3	Présentation des différentes sections des textes de lois sur l'environnement au Royaume-Uni	A6
2.4	Présentation des grands sous-domaines d'après les textes de loi au Royaume-Uni	101
2.5	Liste de mots commençant par la lettre A pour chaque dictionnaire et classification	A8
2.6	Pourcentages de mots appartenant à chacune des catégories pour chaque dictionnaire	106
4.1	Les Principales ONG environnementales et leurs définitions	A13
4.2	Les formes de contestation environnementale	182
4.3	Méthodes d'action adoptées par les ONG de 2000 à 2007	184
4.4	Organismes gouvernementaux spécialisés dans l'environnement	189
4.5	Organismes gouvernementaux spécialisés dans la biodiversité	190
4.6	Organismes publics spécialisés dans les problèmes de changement climatique	193
4.7	Présentation des organisations ayant un rôle à jouer dans le secteur « Trade and Investment » du domaine environnemental au Royaume-Uni en 2008	A16
4.8	Offre de formation en éducation environnementale dans six universités britanniques	A18
5.1	Type et nombre de documents sélectionnés pour le corpus 2	234
5.2	Nombre d'occurrences de termes selon les années dans le corpus 2	234

5.3	Importance des termes sustainable development et climate change dans le corpus 2	235
5.4	Nombre d'occurrences de termes dans le corpus 2	A20
5.5	Les problèmes environnementaux mentionnés selon les types d'organisation	237
5.6	Les termes les plus fréquents selon les types d'organisation	238
5.7	Utilisation de <i>ECOLOGICAL FOOTPRINTING</i> et de ses dérivés selon les années	A24
5.8	Termes les plus fréquents formés avec l'adjectif environmental	264
5.9	Termes les plus fréquents formés avec l'adjectif green	267
5.10	Termes les plus fréquents formés avec l'adjectif ecological	268
6.1	Les différents types de coopération dans le corpus 3	275
7.1	Les termes du domaine dans les rapports de BAE Systems	340
7.2	Les termes du domaine dans les rapports de British American Tobacco	341
7.3	Les termes du domaine dans les rapports de Tesco	341
7.4	Les termes du domaine dans les rapports de Vodafone	342
7.5	La publication de rapports CSR par les entreprises sélectionnées de 1998 à 2009	344
7.6	Section intégrant les phrases de synthèse dans les rapports	349
8.1	Les personnes considérées comme « stakeholders » selon les années	385
8.2	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 1998	A47
8.3	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2000	A49
8.4	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2001	A49
8.5	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2002	A50
8.6	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2003	A50
8.7	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2004	A51
8.8	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2005	A52
8.9	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2006	A53
8.10	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2007	A55
8.11	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2008	A55
8.12	Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2009	A56
8.13	Intertextualité dans les rapports d'une ONG	A57
8.14	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2001	A58

8.15	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2002	A58
8.16	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2003	A59
8.17	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2004	A60
8.18	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2005	A60
8.19	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2006	A61
8.20	Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2007	A62
8.21	Les occurrences d'intertextualité sur le changement climatique	407
9.1	Les systèmes de validation externe du contenu des rapports	A64
9.2	Équivalences entre nos catégories pour le découpage du domaine et celles proposées par le GRI	425
9.3	Équivalences entre les catégories proposées par DEFRA et celles proposées par le GRI	427
9.4	Message d'introduction du directeur dans les rapports d'entreprise	A65
9.5	Renseignements sur l'organisation dans les rapports d'entreprise	A67
9.6	Données chiffrées dans les rapports d'entreprise	A68
9.7	Le Futur dans les rapports d'entreprise	A70
9.8	La certification externe dans les rapports d'entreprise	A72
9.9	Le dialogue dans les rapports d'entreprise	A74
9.10	L'élaboration des rapports dans les rapports d'entreprise	A75
9.11	Le GRI et les autres labels dans les rapports d'entreprise	A77
9.12	Les définitions de la responsabilité sociale des organisations dans les rapports d'entreprise	A79
9.13	Message d'introduction du directeur dans les rapports des autres organisations	A80
9.14	Renseignements sur l'organisation dans les rapports des autres organisations	A81
9.15	Données chiffrées dans les rapports des autres organisations	A81
9.16	Le Futur dans les rapports des autres organisations	A82
9.17	La certification externe dans les rapports des autres organisations.	A82
9.18	Le dialogue dans les rapports des autres organisations	A83
9.19	L'élaboration des rapports dans les rapports des autres organisations	A83
9.20	Le GRI et les autres labels dans les rapports des autres organisations	A84
9.21	Les définitions de la responsabilité sociale des entreprises dans les rapports des autres organisations	A84
9.22	Les titres de section permettant de désigner le domaine environnemental	A85

9.23	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de BAE Systems	437
9.24	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de British American Tobacco	437
9.25	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de BP	438
9.26	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de GSK	439
9.27	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de HSBC	440
9.28	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de National Grid	440
9.29	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Rio Tinto	441
9.30	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Sage	441
9.31	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Tesco	442
9.32	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Vodafone	442
9.33	Le découpage du domaine dans les rapports CSR de DWP	443
9.34	Le découpage du domaine dans les rapports CSR du WWF	444
9.35	Les catégories du domaine environnemental les plus représentées dans les rapports	445
9.36	Utilisation par BP, WWF et DWP de termes permettant de se référer à la nature	457
9.37	Le sens d'impact dans les rapports BP	460
9.38	Le sens d'impact dans les rapports WWF	461
9.39	Le sens d'impact dans les rapports DWP	461

Introduction

Nature has no human inhabitant who appreciates her. The birds with their plumage and their notes are in harmony with the flowers, but what youth or maiden conspirer with the wild luxuriant beauty of Nature ? She flourished most alone, far from the towns where they reside. Talk of heaven ! Ye disgrace earth. (Thoreau 1971 [1854] : 200)

We stand now where two roads diverge. But unlike the roads in Robert Frost's familiar poem, they are not equally fair. The road we have long been travelling is deceptively easy, a smooth superhighway on which we progress with great speed, but at its end lies disaster. The other fork of the road – the one « less travelled by » - offers our last, our only change to reach a destination that assures the preservation of our earth. (Carson 2002 [1962] : 277)

Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. (J. Chirac, discours devant l'assemblée plénière du IV^e Sommet de la Terre le 2 septembre 2002 à Johannesburg)

Climate change poses a huge challenge. But together we can rise to this challenge and ensure we don't inflict lasting and irreversible damage on our world. Now is the time to act. It is our duty to do so. (*T. Blair, discours prononcé lors du Forum sur le changement climatique organisé par Globe International à Berlin, le 3 juin 2007)

BP accepts the findings of the Intergovernmental Panel on Climate Change that global warming is unequivocal and 'very likely' due to human activity. We accept that to avoid the dangerous consequences of climate change, temperature increases will probably need to be limited to about two to three degrees Celsius above pre-industrial levels. (*BP 2008 : 15)

Pour dénoncer l'impact négatif que l'homme peut avoir sur son environnement naturel, des voix retentissent, nombreuses et venues d'horizons variés. A priori, rien ne relie le discours de H. D. Thoreau, écrivain et philosophe ayant vécu au XIX^e siècle et celui du responsable de communication de BP qui produit son rapport annuel en 2008. Intuitivement, nous sommes pourtant conduits à mettre ces citations en parallèle et à considérer leurs correspondances. Une description très concrète de ce qu'elles contiennent, permet en effet d'en faire apparaître. Chacun des locuteurs de ces discours s'adresse plus ou moins directement à l'humanité dans son ensemble et souligne la nécessité pour elle de prendre en compte les impératifs environnementaux si elle veut éviter le pire. Avec les expressions « human inhabitant », « human activity », l'usage de la deuxième personne du pluriel « ye », et surtout l'usage de la première personne du pluriel, « we », présent à plusieurs reprises dans ces citations, nous sommes invités à adopter un point de vue collectif sur ces questions. Le

deuxième point commun entre ces différentes citations est leur référence à un élément naturel : « nature », « birds », « flower », « earth », « our earth », « notre maison » utilisé dans un sens métaphorique, « climate change », « global warming », « our world ». Enfin, ces citations identifient toutes un problème, voire, dans certains cas, un danger : « disgrace earth », « disaster », « dangerous consequences », « surviv[al] », « huge challenge », « notre maison brûle ». Toutes ces citations sont donc des exemples d'appel plus ou moins explicite à assurer la préservation d'un élément désigné par différents noms et dont le terme le plus inclusif et le plus exact, dans le contexte historique qui est le nôtre, nous semble être celui d' ENVIRONNEMENT.

Si l'on s'intéresse aux scènes énonciatives de ces différents énoncés, on doit admettre qu'elles sont variables. H. D. Thoreau a écrit *Walden*, dont est tiré cet extrait, au XIX^e siècle, à une époque où les termes mêmes d'écologiste et d'environnementaliste n'existaient pas, si bien que cet auteur n'a pas pu être considéré comme tel par ses contemporains. Son discours est celui d'un homme marginal, qui séjourna en prison et fut très peu écouté en son temps, malgré son amitié avec l'éminent R. W. Emerson. R. Carson quant à elle, était une scientifique reconnue par ses pairs et elle bénéficia d'une plus grande renommée auprès du public, notamment lors de la publication en 1962 du livre dont est issue notre citation. Il semblerait que le public était plus prêt à écouter ce type d'avertissement en 1962 qu'il ne l'était un siècle auparavant. La multiplication des signes de la destruction de son habitat par l'homme et le statut de scientifique de R. Carson contribuèrent à rendre son discours beaucoup plus accepté socialement que ne le fut celui de H. D. Thoreau. À partir de la phrase d'ouverture du discours de J. Chirac, nous nous situons à une époque contemporaine. Elle permet de mesurer à quel point le chemin parcouru est grand du point de vue de l'intégration d'un type de discours que l'on peut nommer discours environnemental dans la sphère publique. Qu'un éminent homme politique choisisse de commencer un discours prononcé lors d'une conférence internationale sur une phrase qui déclare aussi explicitement qu'il est grand temps d'affronter réellement les problèmes environnementaux nous semble significatif. C'est le thème plus particulier du changement climatique qui est abordé par BP et T. Blair dans les citations suivantes, mais l'idée exprimée est équivalente : face aux menaces environnementales, il est temps d'agir et de rectifier les comportements humains afin de les rendre plus compatibles avec le respect de l'ordre naturel.

La construction de la recherche

Les quelques phrases sélectionnées ici visent à faire apparaître le chemin parcouru. Des écrits peu populaires d'un auteur marginal au discours très médiatisé d'un haut dirigeant, l'idée qu'il est important de prendre en compte les équilibres naturels dans la gestion de la vie quotidienne des humains s'est banalisée. Nous vivons aujourd'hui à une époque où les discours sur l'environnement et sa préservation sont omniprésents et prononcés par des acteurs occupant des positionnements distincts. Ce type de discours s'est imposé dans l'espace public, où il bénéficie d'une place prééminente, et c'est cette constatation qui nous a, dans un premier temps, conduite à élaborer notre projet de thèse. Nous avons souhaité nous y interroger sur les raisons pour lesquelles un type de discours autrefois marginal s'impose sur la scène publique d'une façon que l'on peut qualifier de spectaculaire si l'on considère le rapport des médias à ces questions.

Mais il nous faut commencer par préciser ce que nous entendons par « type de discours ». Nous définissons le terme de discours selon l'acception de Maingueneau, présentée dans son ouvrage intitulé *Analyser les Textes de Communication* (2007). Il s'agit d'une organisation au delà de la phrase, qui est orientée et qui est une forme d'action. Le discours est interactif, contextualisé, pris en charge par un sujet, régi par des normes et pris dans des interdiscours. Le terme de « type de discours » permet de faire référence à différentes typologies. Nous l'entendons dans un sens « large qui lui fait désigner n'importe quelle classe de discours, quel que soit le critère qui préside à son établissement » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 592). Pour préciser la nature de notre objet, nous pouvons nous appuyer sur la typologie de Maingueneau concernant les « unités sur lesquelles travaille l'analyste du discours » (2011 : 91). Il distingue les unités topiques des unités non-topiques. Parmi les unités topiques sont identifiées les unités domaniales, « prédécoupées par les pratiques sociales » (2011 : 91), et les unités transverses qui désignent les registres linguistiques et les registres communicationnels. Les unités non-topiques sont les parcours¹ et les formations discursives². Dans cette typologie, notre objet d'étude peut être considéré comme une unité

¹ « Groupements d'unités (lexicales ou phrastiques le plus souvent) qui ne définissent pas des espaces de cohérence, mais déstructurent les unités instituées, de façon à dégager des relations insoupçonnées à l'intérieur de l'interdiscours » (2011 : 92).

² Concept dont l'utilisation est controversé et dont la définition est l'objet principal de l'article de Maingueneau.

domaniale prédécoupée par les pratiques sociales, le domaine étant caractérisé grâce au concept d'environnement. Nous reviendrons tout au long de cette thèse sur la nature de cette unité domaniale et sur la caractérisation du discours qu'elle permet d'identifier.

Ce qui nous a donc interpellée et conduite à étudier ce type de discours était l'importance qu'il prenait dans l'espace public. L'espace public n'est pourtant pas une notion aisément définie. Habermas a été le premier à en proposer une définition argumentée dans une thèse adoptant une perspective historique sur ce qu'elle recouvre. Selon cet auteur, ce que nous considérons aujourd'hui comme espace public a commencé à se mettre en place au XVIII^e siècle ; il s'agit essentiellement d'un espace de discussion où différents intérêts privés peuvent être défendus :

la sphère publique bourgeoise peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère règlementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même, afin d'être en mesure de discuter avec lui des règles générales de l'échange, sur le terrain de l'échange des marchandises et du travail social – domaine qui reste essentiellement privé mais dont l'importance est désormais d'ordre public. (Habermas 1978 : 38)

La sphère publique est donc une notion en devenir, dont la délimitation est soumise à des contraintes propres à chaque époque. Réunir un corpus qui soit représentatif de la sphère publique aujourd'hui nous a semblé une entreprise que nous n'avions pas les moyens, à présent, de mettre en œuvre. C'est pourquoi nous avons décidé de nous concentrer sur les discours des organisations.

Les organisations nous semblent jouer un rôle essentiel dans la sphère publique en matière d'environnement. Si l'on reprend la formulation d'Habermas, elles défendent un intérêt qui est « essentiellement privé mais dont l'importance est désormais d'ordre public ». Leur place dans la société actuelle est capitale : « l'une des caractéristiques structurelles marquantes de la société moderne occidentale [...] est la prééminence, à une relativement grande échelle, d'organisations aux fonctions spécialisées » (Lafaye 2005 : 32). Conséquence de l'effacement progressif d'un État centralisateur, le pouvoir dévolu à des organisations spécialisées de différents types se renforce. Le fait que leur place dans la société soit de plus en plus valorisée explique peut-être le développement de nombreux travaux centrés sur les pratiques et les discours des organisations. La sociologie des organisations est par exemple une branche de la sociologie qui se préoccupe de « comprendre les règles et la logique de fonctionnement de cette vie collective et des formes de coopération auxquelles elle donne lieu » (Lafaye 2005 :

organisations » ou « communication organisationnelle », qui s'intéresse « au contenu et aux modalités des actes de communication dans les organisations et cherche à comprendre le rôle de ces derniers dans les situations de travail et de coopération » (Bouzon 2006 : 13). Les organisations sont un lieu où une cohésion entre membres et un sens collectif sont recherchés, du moins symboliquement, car elles ont besoin, pour fonctionner, d'afficher des valeurs et des buts partagés. Puisque la question qui nous semblait importante portait sur le caractère consensuel du discours environnemental à une époque contemporaine, et puisque le discours public tenu par les organisations se doit de rechercher un minimum de consensus, étudier la façon dont ce type de discours est traité par les organisations nous semble pertinent. Dans un monde caractérisé par une crise des grands récits, il n'est pas surprenant que le discours collectif des organisations, qui est producteur d'un sens qui se veut partagé, prenne une place particulière :

Nous proposons pour notre part [...] de concevoir la communication des organisations comme un inlassable travail de citation et récitation de soi, alternative à la crise des « grands récits » fondateurs et explicatifs de l'histoire humaine évoquée par le penseur du « postmoderne ». Les organisations produisent des biens et des services mais aussi des récités qui campent de l'ordre dans le désordre, du sens dans l'incompréhensible et du continu dans le discontinu. Elles sont à la fois récitantes (productrices de récits qui visent une cohésion interne ou expriment une place et une mission dans le monde) et récitées (objets d'une médiatisation intense), le dire venant au secours d'un faire guetté par le non-sens. (D'Almeida & Andonova 2006 : 142)

Nous prenons le terme d'organisation au sens large de « groupement régi ou non par des institutions, qui se propose des buts déterminés » (*Le grand dictionnaire terminologique*³). Historiquement, le terme a pu être utilisé pour se référer uniquement aux entreprises. Ainsi la discipline « communication des organisations » s'est longtemps occupée uniquement de la communication des entreprises : « Initialement cantonnés au champ de l'entreprise, elles [les Sciences de l'Information et de la Communication] se sont progressivement élargies aux organisations en général, à savoir toute entité sociale ayant des activités orientées vers un objectif » (Bouzon 2006 : 13). Le terme d'organisation tel que nous l'entendons ne se confond donc pas avec celui d'entreprise. Il ne se confond pas non plus avec celui d' « institution » qui, dans son sens courant⁴, désigne une structure ayant une valeur officielle, éventuellement sanctionnée légalement. On parle par exemple d'institutions religieuses, d'institutions politiques ou d'institutions scolaires. Les institutions comme les entreprises sont pourtant incluses dans notre définition des organisations et nous nous attacherons donc à décrire leurs

³ http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index800_1.asp consulté le 16 janvier 2009.

⁴ Sens courant qu'il faut distinguer du sens beaucoup plus riche qui est donné à ce terme en sociologie.

discours. Les organisations étatiques, qui peuvent inclure les ministères, les assemblées nationales, les commissions, sont également incluses dans notre définition des organisations.

Entendu ainsi, le discours des organisations est un objet très large. Il aurait peut-être été plus simple d'analyser les fines variations de sens et les évolutions diachroniques en nous concentrant sur l'évolution des discours d'un type d'organisation particulier. Nous verrons que, dans de nombreuses sections de notre travail, c'est effectivement le cas puisque nous nous concentrons sur les discours de quelques très grandes organisations, qui ont une visibilité particulière au Royaume-Uni, soit du fait de leur pouvoir en termes financiers ou politiques, soit du fait de leur visibilité en tant qu'organisation particulièrement populaire. Mais nous n'avons pas souhaité limiter l'ensemble de notre étude aux discours de ces organisations et nous nous autoriserons à faire référence aussi à de petites structures dont la visibilité est moindre. Il nous semble intéressant de proposer d'éventuelles comparaisons entre les discours de différents types d'organisations dont les positionnements dans un champ discursif, entendu au sens d'« identité énonciative forte » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 453) sont bien distincts. Notre plus grand souci n'est pas de faire apparaître les contrastes entre ces positionnements mais nous prendrons acte de ces distinctions, ce qui nous aurait été impossible si nous nous étions concentrée sur les discours d'un seul type d'organisation. Ces positionnements existent, nous y ferons référence au cours de cette thèse, mais la question qui nous occupe principalement nous conduit à privilégier l'étude de ce qui rassemble l'ensemble de ce que nous nommons « discours environnemental des organisations ».

En tentant de définir ce qui est commun à cet ensemble, nous cherchons à établir s'il est possible de considérer que le discours environnemental est un discours spécialisé. Nous définissons le discours spécialisé comme tout discours « fondé [...] sur un critère thématique corrélé à une situation énonciative spécifique (par exemple, échange technique entre spécialistes d'un même domaine) étroitement conditionnée par la finalité poursuivie et qui est susceptible de favoriser le recours à une organisation discursive particulière, à des constructions syntagmatiques originales aux yeux des novices, à un vocabulaire compris par les seuls initiés » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 540). Pour tenter de répondre à cette question, nous nous situons dans une optique qui s'inscrit dans la discipline de l'étude des langues spécialisées. Notre corpus étant anglophone, il s'agit plus précisément de travailler en anglais de spécialité. Les outils conceptuels élaborés dans cette discipline offrent, selon nous,

la meilleure voie d'accès à une définition de cet objet qu'est le discours spécialisé environnemental. Il ne s'agit pas en soi d'un nouvel objet d'étude. De nombreux travaux sur le discours environnemental ont été effectués dans différentes sciences du langage : terminologie, analyse du discours, linguistique, etc. Mais il n'a pas ou très peu été considéré en tant que discours spécialisé, ce qui nous semble essentiellement dû à sa nouveauté en tant que tel. L'émergence de ce discours comme discours ayant des caractéristiques formelles spécialisées est la problématique sur laquelle nous souhaitons nous interroger dans cette thèse. Nous tenterons de voir si, d'après les catégories servant habituellement à définir un discours spécialisé, le discours environnemental peut être considéré comme tel. En nous attachant à décrire ses spécificités, telles qu'elles ont été mises à jour dans les travaux de chercheurs se situant dans d'autres cadres disciplinaires et telles que nous les observerons dans notre corpus particulier, nous souhaitons tenter de contribuer à la caractérisation de ce discours spécialisé.

Les citations relevées en début d'introduction sont, selon nous, des manifestations de ce discours spécialisé et nous nous sommes attachée à en souligner quelques détails partagés. Pourtant, si nous replaçons ces discours dans leur contexte historique, nous pouvons aussi mesurer la distance qui les sépare. Nous avons déjà fait allusion à leur différence de statut dans la sphère publique, faisant apparaître un contraste entre le discours fortement marginalisé de H. D. Thoreau et celui hautement médiatisé de J. Chirac. Mais c'est également le thème particulier auquel s'intéressent les différents locuteurs qui diffère. Si tous les thèmes peuvent être rassemblés sous le terme d'environnement, tel que nous aurons l'occasion de le définir dans ce travail, le problème majeur dénoncé par H. D. Thoreau est d'ordre esthétique. L'homme est invité à respecter les équilibres naturels, parce qu'il se condamne autrement à endommager un objet d'une qualité esthétique et d'une valeur spirituelle inestimables et risque ainsi de passer à côté de ce qui a le plus de valeur sur Terre. Le problème majeur dénoncé par Thoreau est une certaine forme d'urbanisation qui endommage la beauté et le calme de la nature. Malgré des allusions aux propriétés esthétiques de la nature qui sont en danger, ce qui est au centre de la démonstration de R. Carson concerne la santé de la planète, liée de près à celle des hommes qui l'habitent. L'enjeu n'est donc plus seulement la survie spirituelle de l'humanité mais surtout sa survie physique. Le problème majeur dénoncé est celui de l'utilisation massive de pesticides qui perturbent profondément les équilibres naturels. Dans le discours de BP, de T. Blair, et de J. Chirac de façon symbolique, c'est le problème du changement climatique qui est dénoncé. Comme J. Chirac et T. Blair le soulignent, le risque

ne concerne pas seulement la santé de la planète mais jusqu'à sa survie en tant que système. Selon les époques, différentes questions liées à l'état de l'environnement suscitent de l'inquiétude chez les hommes. La définition des principaux problèmes environnementaux semble sujette à des variations socio-historiques. Nous avons donc choisi de nous concentrer pour notre étude sur un contexte bien particulier : le Royaume-Uni, essentiellement depuis 1997. Nous ne négligerons pas pour autant de présenter les différentes manifestations du mouvement environnemental au cours de l'histoire mais c'est cette époque contemporaine et ce cadre culturel qui nous intéressent plus particulièrement.

Le Royaume-Uni nous semble être un terrain d'étude propice pour plusieurs raisons. Étant donné notre cadre disciplinaire, il nous faut nous situer dans le monde anglophone. Les États-Unis, qui pour beaucoup sont le lieu où le mouvement environnemental est né, pourraient sembler mieux adaptés à notre étude. Mais du fait même que le mouvement environnemental y est très reconnu, de nombreux travaux ont été effectués sur ce sujet outre-Atlantique. Le Royaume-Uni est un terrain moins bien cartographié pour ce qui est de son mouvement environnemental et s'interroger sur ses manifestations historiques dans ce contexte nous paraît donc plus novateur. De plus, du point de vue des politiques environnementales mises en place, beaucoup de décisions sont prises à un niveau européen et l'Europe est considérée par beaucoup comme progressiste du point de vue de l'intégration d'impératifs environnementaux dans ses lois. Le Royaume-Uni nous intéresse donc aussi en tant que pays européen. Enfin, nous avons choisi de nous concentrer sur les discours des organisations à partir de 1997 car il s'agit de l'année où T. Blair est arrivé au pouvoir en tant que premier ministre. Le programme électoral de T. Blair rompait avec celui de ses prédécesseurs du point de vue de l'attention qu'il se disait prêt à donner à l'environnement dans son gouvernement. Il s'est présenté comme un homme très engagé et, après avoir quitté ses fonctions politiques, il a continué le travail entamé en devenant dirigeant pour une ONG appelée « Breaking the Climate Deadlock » visant à favoriser la mise en place d'accords internationaux permettant de combattre le changement climatique. Il a pourtant été très critiqué tout au long de ses mandats pour la supposée frilosité des mesures environnementales mises en place par son gouvernement, l'argument principal de ses adversaires étant qu'il parlait beaucoup de ce sujet mais que l'évolution des lois était très lente. Étudier les discours qui se sont développés au Royaume-Uni à partir de son arrivée au pouvoir nous semble donc

particulièrement intéressant. Ayant consacré notre mémoire de Master à l'étude des discours et des politiques mises en place par T. Blair, il nous sera plus aisé de comprendre les enjeux des discours des organisations dans ce pays.

Mis à part cet intérêt pour les années où T. Blair était au pouvoir, l'étude des discours récents s'imposait à nous du fait de notre objet : le discours environnemental comme un discours spécialisé. Nous postulons que ce n'est que depuis peu que des phénomènes de normalisation se mettent en place qui font qu'on pourrait aujourd'hui parler d'un domaine spécialisé environnemental où l'on distinguerait une communauté discursive et des genres spécialisés en développement. Les phénomènes d'émergence de caractéristiques manifestement spécialisées dans les discours semblent de plus en plus intéresser les chercheurs en anglais de spécialité. La prise en compte de phénomènes d'évolution, l'approche diachronique et l'éclairage du discours par son contexte socio-culturel sont alors des outils nécessaires. C'est en tous cas dans ce courant de la discipline que nous situons nos travaux, projetant d'éclairer des phénomènes langagiers tels que l'apparition de termes ou de régularités discursives avec des éléments de contexte liés aux particularités du domaine : description du rôle des acteurs qui produisent les discours, médium de ces discours, fonction pragmatique de ces discours, etc.

Méthodologie et élaboration du corpus

Si nous nous plaçons dans le cadre disciplinaire de l'anglais de spécialité, il nous faut donner des précisions quant aux méthodes qui nous ont permis d'aborder le discours, son cadre énonciatif et leurs influences réciproques. Les chercheurs en anglais de spécialité partagent des objectifs communs de description et de caractérisation de discours spécialisés ainsi que de réflexion sur leur enseignement, mais les méthodologies utilisées pour le faire sont très variées⁵. Selon les questions que l'on cherche à se poser sur un discours, différents outils méthodologiques peuvent sembler plus ou moins bien adaptés. Pour nous, les outils méthodologiques qui se sont imposés sont ceux de l'Analyse de Discours, en particulier ceux du courant de l'école française d'analyse de discours telle qu'elle a été définie par Charaudeau et Maingueneau (2002 : 201).

⁵ L'introduction générale de la thèse d'E. Pic offre une synthèse très intéressante concernant les différentes méthodes utilisées par les chercheurs en langue de spécialité.

Prenant bien en compte l'articulation entre le discours et les conditions dans lesquelles il est produit, cette méthode d'analyse offre des outils variés pour aborder un objet d'étude dont nous offrirons une définition progressive au fur et à mesure de l'avancée de la thèse. Nous ne voulions pas restreindre notre façon d'aborder le discours à un seul aspect langagier mais postulons que l'étude du discours fournirait des clés concernant les méthodes d'approches les plus pertinentes. C'est ce que l'Analyse du Discours nous invite à faire. Un type de discours ou un genre de discours peuvent être abordés par différents biais. C'est la lecture analytique et la connaissance des conditions dans lesquelles il a été produit qui font ressortir ses spécificités, ses régularités et qui indiquent quels outils conceptuels seront les plus appropriés pour en comprendre les caractéristiques :

Notre objectif d'analyse de discours consiste à repérer les caractéristiques des comportements langagiers (le « comment dire ») en fonctions des conditions psychosociales qui les contraignent selon des types de situations d'échange (« contrat »). La perspective est donc double, dans un rapport de réciprocité : quelles conditions pour quels comportements langagiers possibles, et quels comportements langagiers effectifs pour quelles conditions. (Charaudeau 1995 : 104)

Nous ne nous interdisons donc pas de faire appel aux outils de la terminologie, de la linguistique énonciative, de la narrativité, lorsque ceux-ci s'avéreront nécessaires mais pourrons aussi utiliser ceux de la sociologie, de l'histoire ou de la philosophie lorsque nous jugeons qu'ils permettent d'éclairer un aspect du discours et de sa production qui nous semble déterminant. Nous suivons en cela les conseils énoncés par Charaudeau : « Une telle approche du discours se situe donc dans diverses filiations : pragmatique, psychosociologique, rhétorico-énonciative, voire socio-idéologique. Elle est par nécessité pluridisciplinaire » (1995 : 110). Nous sommes consciente des dangers que présente une telle approche, surtout pour le chercheur novice, le risque étant de n'utiliser ces différents outils de que de façon superficielle sans en saisir les enjeux profonds. Nous avons fait notre possible pour éviter cet écueil considérant que notre but, qui était de saisir les spécificités du discours environnemental, ne pouvait pas être atteint autrement et que la pluridisciplinarité pouvait aussi être considérée comme une richesse.

Le corpus de textes que nous avons constitué est à l'image des méthodologies utilisées : pluriel. Nous avons tout d'abord travaillé sur un corpus non fermé, constitué par tous les types de documents en lien avec la protection de l'environnement que nous pouvions rassembler. Ils ont nourri notre réflexion. Les dictionnaires spécialisés du domaine se sont également avérés être des outils très utiles et nous présentons la liste de ceux que nous avons

sélectionnés comme corpus 1 dans la section sur les corpus qui suit notre bibliographie. Pour ce qui est plus spécifiquement du discours des organisations sur lequel porte notre travail d'analyse de discours, nous travaillons plutôt à partir de corpus fermés mais nous en avons constitué plusieurs. Nos quelques analyses quantitatives des textes, effectuées grâce au logiciel *Antconc*, portent sur un corpus large présenté sous le titre de corpus général à la fin de notre bibliographie. Mais certaines analyses de type qualitatif imposaient une lecture plus minutieuse des textes qui n'était possible que pour un corpus plus restreint.

Ce qui a fondé notre choix de constituer plusieurs corpus tient aussi à la complexité de l'objet « organisation ». Puisque nous nous intéressons au consensus qui s'établit dans l'espace public, et que c'est surtout dans les grandes organisations que celui-ci se développe, nous nous sommes intéressée plus particulièrement aux discours des grandes organisations. Une sélection d'organisations jugées représentatives s'est imposée. Tout d'abord, pour les ONG notre choix s'est porté⁶ sur celles identifiées comme les principales en termes de nombre d'adhérents et de notoriété : WWF-UK, FoE-UK et Greenpeace UK. Au niveau des organisations gouvernementales, nous nous sommes concentrée sur les structures du pouvoir central. Notre sélection d'entreprises s'est fondée sur le critère de la taille. Pour identifier les plus grandes entreprises dont le siège est au Royaume-Uni, nous nous sommes appuyée sur un document publié par le London Stock Exchange intitulé *Company Files 2007* et nous avons considéré le revenu de l'entreprise comme un critère déterminant. Afin d'obtenir un échantillon représentatif de l'ensemble des entreprises britanniques, nous avons choisi une entreprise par secteur identifié par le London Stock Exchange. Les entreprises sélectionnées sont les suivantes : BAE Systems qui représente le secteur industriel (« Industrials ») ; British American Tobacco (BAT) qui représente le secteur des biens de consommation (« Consumer Goods ») ; British Petroleum (BP) qui représente le secteur des industries extractives de gaz et de pétrole (« Oil and Gas ») ; GlaxoSmithKline (GSK) qui représente le secteur pharmaceutique (« Health Care ») ; HSBC qui représente le secteur financier (« Financials ») ; National Grid (NG) qui représente le secteur des services à la collectivité (« Utilities ») ; Rio Tinto (RT) qui représente le secteur des matières premières (« Basic ») ; Sage Group qui représente le secteur des technologies (« Technology ») ; Tesco qui représente le secteur des services au consommateur (« Consumer Services ») et Vodafone qui représente

⁶ On trouvera plus de détails sur ce qui a fondé ce choix dans le chapitre 4 qui porte sur les organisations ayant un rôle à jouer dans le domaine environnemental.

le secteur des télécommunications (« Telecommunications »). Une fois cette sélection établie, nous avons choisi les documents, en essayant de nous assurer que chaque organisation était représentée à peu près équitablement mais aussi que chaque année, à partir de 1997, comportait un nombre à peu près égal de documents. Il s'est avéré qu'il était difficile d'obtenir des documents datant d'avant 2000 et beaucoup plus facile de collecter des documents récemment publiés, ce qui explique un certain déséquilibre de notre corpus, plus fourni pour les dernières années.

Nous ne voulions pourtant pas ignorer totalement le discours de petites organisations défendant des opinions plus singulières. Mais il nous semblait difficile de procéder à une sélection de textes à la fois représentatifs des « petites organisations » dans leur ensemble et comparables, du fait qu'ils portent à peu près sur le même sujet et qu'ils ont à peu près le même statut. Nous avons donc décidé de nous concentrer sur les réponses de ces organisations à une consultation du gouvernement ayant eu lieu en 2004. Le corpus que nous avons sélectionné est constitué par les réponses à cette consultation qui est intitulée « Taking it On » et qui porte sur les stratégies pour favoriser le développement durable au Royaume-Uni. Cette consultation était ouverte à tous et le but explicitement signalé du gouvernement était d'obtenir des réponses du plus grand nombre : « as many organisations and individuals as possible » (*DEFRA 2004a : 40). Beaucoup de ces réponses ont été diffusées en ligne. Elles permettaient d'avoir un accès facile à des documents issus d'organisations variées mais portant sur un même thème dans un contexte similaire. Ce corpus permet de faire des comparaisons entre les façons dont différentes organisations abordent les mêmes questions. Il nous semble très complémentaire de notre corpus général portant uniquement sur les communications des grandes organisations.

Enfin nous n'avons pas négligé non plus de consulter de nombreux autres documents, rencontrés au hasard de nos recherches et jugés intéressants pour l'étude d'un point précis. La bibliographie permet de mesurer l'étendue des documents consultés mais nous présentons également le détail des corpus qui ont été étudiés de près à sa suite et nous les codifions afin de pouvoir nous y référer facilement. Pour toutes les micro-études sur corpus fermé présentées dans les différents chapitres, il nous appartiendra de mentionner sur quel corpus nous nous appuyons et pour quelles raisons il nous a semblé plus pertinent que les autres.

La structure de la thèse

Étant donné que des travaux sur le discours environnemental n'existent pas pour le moment en anglais de spécialité, il nous semble essentiel de commencer par tenter de donner une définition globale de cet objet et nous y avons consacré la première partie de notre thèse. Puisqu'il s'agit de cartographier ce que nous entendons par cet objet d'étude, il nous faudra commencer par définir les notions centrales qui permettent de le saisir. Dans un premier chapitre nous présenterons les termes centraux du domaine grâce auxquels on peut le nommer et le distinguer. Une approche historique nous permettra de décrire les éléments qui peuvent rétrospectivement être considérés comme ayant conduit à l'élaboration de ces termes et aboutira sur leur définition critique, en considérant les équivalents anglais et français. Dans un deuxième chapitre, c'est le terme de « discours environnemental », terme que nous avons choisi pour désigner notre objet d'étude, que nous tenterons de définir. Après avoir décrit les travaux faits avant nous sur cet objet nous présenterons ses caractéristiques telles qu'elles y ont été décrites, puis telles que d'autres documents qui témoignent d'une réflexion sur le sujet les décrivent. Dans un troisième chapitre, nous donnerons plus de précisions concernant notre cadre disciplinaire et énoncerons les raisons qui peuvent nous porter à croire que le discours environnemental est un type de discours spécialisé émergent. Ces trois chapitres constitueront notre première partie, destinée à mettre en place le cadre méthodologique et la définition des notions centrales. Nous y adopterons un point de vue global sur le discours environnemental même si nous essayerons de donner des précisions concernant la situation particulière du Royaume-Uni.

Dans une deuxième partie, nous nous concentrerons plus spécifiquement sur les organisations au Royaume-Uni en montrant en quoi elles sont actrices de l'environnement, quels genres de discours environnementaux elles produisent, et comment elles structurent leurs interactions. Le quatrième chapitre de notre thèse est ainsi consacré à présenter les différents types d'organisations qui agissent dans le domaine spécialisé étudié. Nous y adopterons une perspective historique qui nous semble nécessaire pour comprendre leurs rôles distincts et les mécanismes qui les ont conduites à s'exprimer dans le domaine environnemental. Le cinquième chapitre fournit une description du discours environnemental de ces organisations. On y présentera notamment les genres de discours utilisés par les organisations dans le domaine environnemental, les thèmes récurrents qui y apparaissent et les

termes principaux qui sont spécifiques à ce domaine. Le sixième chapitre se concentre plus particulièrement sur la structure interne du domaine en tentant d'apprécier quel type de relations les organisations qui agissent dans le domaine environnemental entretiennent entre elles et quels sont les critères qui fondent le statut privilégié de certaines organisations par rapport à d'autres. Comprendre ce que recouvre la notion d'expertise dans le domaine sera nécessaire dans ce cadre.

Dans la troisième partie, suivant la continuité du mouvement qui nous mène d'une vision globale du discours vers une description plus minutieuse d'une partie jugée exemplaire, nous nous concentrerons sur un genre de discours bien particulier qui nous semble témoigner efficacement de la mise en place rapide de normes discursives dans le domaine : le rapport annuel sur la responsabilité sociale des entreprises. Sans négliger de présenter leur fonction générale, ce sont les parties de ces documents qui concernent le domaine environnemental que nous étudierons de plus près. Nous commencerons, dans le septième chapitre, par offrir une présentation, mise en perspective historique, de ce type de rapport, en nous interrogeant notamment sur sa fonction. Le huitième chapitre présente les acteurs de l'environnement à travers le prisme de ce genre : acteurs de l'énonciation des rapports, acteurs de l'environnement mentionnés dans les rapports, acteurs de l'environnement cités dans les rapports, leur description analytique permettra de fournir des éléments sur la représentation du domaine dans les discours des grandes organisations au Royaume-Uni. Le neuvième chapitre s'interrogera quant à lui sur les phénomènes de normalisation dans les rapports en présentant les institutions qui les favorisent, ce qu'elles préconisent et les éventuels phénomènes d'uniformisation des rapports des différents types d'organisation. Nous nous interrogerons également dans ce chapitre sur le caractère unifié de la représentation du domaine environnemental dans les rapports, que nous comparerons aux caractéristiques du domaine mises à jour dans les parties précédentes, ce qui devrait nous permettre de tirer finalement des conclusions sur l'existence de caractéristiques manifestement spécialisées de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE : DÉLIMITATION DU DOMAINE

Chapitre 1 : Le mouvement environnemental – origines et définitions : 16

1. Origines : 17
2. « The Modern Environmental Movement » : 27
3. Définitions des notions centrales : 45

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique : 62

1. Présentation des travaux réalisés sur le discours environnemental : 64
2. Les caractéristiques du discours environnemental étudié : 79
3. Les caractéristiques du discours environnemental d'après d'autres types de textes : 95

Chapitre 3 : Le discours environnemental – un discours spécialisé : 115

1. Le discours environnemental comme objet d'étude en anglais de spécialité : 115
2. Les caractéristiques du discours à la lumière des caractéristiques du domaine : 125
3. Le nouveau paradigme du domaine environnemental : 146

Chapitre 1 : Le mouvement environnemental - origines et définitions

Le mouvement environnemental est un objet d'étude complexe abordé par de nombreux chercheurs en sciences sociales. Ce terme semble recouvrir tant d'éléments qu'il est difficile de cerner les frontières de son objet avec précision. Selon les pays où l'on se trouve, la nature de cet objet varie et relater son histoire d'un point de vue global relève donc du défi. Pourtant, il nous a paru essentiel de tenter de relever ce défi car, afin de mieux appréhender les spécificités du mouvement environnemental dans les organisations au Royaume-Uni, il est nécessaire de définir un cadre dans lequel on peut les situer. Pour ce faire, nous avons décidé non pas de tenter de présenter une vision objective et totale de ce mouvement mais d'étudier ce qui est considéré comme essentiel dans cette histoire par les spécialistes du domaine, en nous appuyant notamment sur l'étude de dictionnaires spécialisés sur la question. Ce que nous proposons dans ce chapitre est donc moins une histoire du mouvement environnemental qu'une présentation des éléments, évènements et personnages, qui sont considérés comme essentiels dans le discours environnemental. Si tous ces éléments peuvent être rassemblés sous l'étiquette de « mouvement environnemental », il nous faudra préciser le sens de cette étiquette. Pourtant, nous avons préféré privilégier une approche empirique, en partant de la description des faits, pour arriver ensuite à une vision synthétique de la question qui passe par la définition de quelques termes désignant le mouvement et son objet principal. Il nous semble que ce type d'approche est dicté par la spécificité de l'objet, car c'est grâce à une vision rétrospective que l'on a pu considérer l'ensemble de ces éléments comme liés et faisant partie de l'histoire du mouvement. Nous commencerons donc par procéder à une revue des éléments historiques marquants, tout d'abord d'un point de vue international, puis en fournissant plus de détails au sujet du contexte qui nous intéresse plus spécifiquement, c'est-à-dire sur le Royaume-Uni. Nous nous référerons alors notamment au contexte politique qui a pu freiner ou encourager le développement de ce mouvement. Nous verrons que l'histoire de ce mouvement est formée d'éléments disparates et nous tenterons de définir ce qui les rassemble. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les définitions fournies par des dictionnaires spécialisés. L'étude comparative et critique de ces définitions permettra de faire apparaître les

caractéristiques centrales de la notion de « mouvement environnemental » et de ses synonymes, ainsi que du terme central d' « environnement ».

1 Origines

1.1 Les origines à un niveau international

1.1.1 La place centrale des États-Unis au XIX^e siècle

Comme toute question sur les origines, la question des origines du mouvement environnemental est foncièrement problématique. Ceux qui s'efforcent d'identifier cette origine procèdent à une sélection des événements et à une lecture de l'histoire forcément parcellaire, tant un thème comme le rapport entre l'homme et la nature est fondamental dans l'expérience d'une vie humaine. De tous temps, il a pu exister des écrits sur la posture que l'homme se devait d'adopter vis-à-vis de son environnement. Les textes religieux en particulier tendent à donner des indications sur la façon dont un bon croyant doit se comporter vis-à-vis de la nature dans de nombreuses cultures. Des historiens comme L. White (1967) se sont attachés à présenter certaines religions comme étant moins écologiques que d'autres. La religion chrétienne a notamment été décrite comme peu concernée par le respect de la nature et le passage de la Genèse dans lequel Dieu dit à Adam et Ève qu'ils doivent peupler la Terre et la dominer est souvent cité pour le démontrer. Ces idées ont par la suite été vivement contestées par d'autres chercheurs en sciences humaines, qui voient dans la Bible un texte à dimension environmentaliste. L'article le plus connu sur le sujet est celui de R. Attfield intitulé « Christian Attitudes to Nature » (1983) dans lequel il explique qu'une personne qui adopte les préceptes chrétiens a forcément un comportement écologique. Il ne s'agit pas ici de présenter l'une ou l'autre des positions ci-dessus comme plus convaincante, mais l'existence de ce débat permet d'illustrer l'idée selon laquelle les tentatives de détermination des origines du mouvement environnemental peuvent nous conduire sur des terrains délicats. Différents mouvements artistiques, littéraires, philosophiques et religieux se sont attachés à présenter le respect de la nature comme essentiel et, en en présentant un comme prééminent pour la constitution du mouvement environnemental, on court le risque de se heurter à des contradictions.

Malgré ce qui vient d'être dit, il convient d'ajouter que la fin du XIX^e siècle aux États-Unis était particulièrement féconde en penseurs dont les idées ont eu un impact sur le mouvement environnemental, notamment sur le mouvement environnemental qui nous intéresse dans le cadre de notre étude sur le Royaume-Uni. Pour le mesurer, il convient de s'appuyer sur les dictionnaires spécialisés afin d'identifier les personnages qui sont mis en avant comme importants dans le domaine. Dans ces dictionnaires, nous avons relevé tous les noms de personnages célèbres figurant directement ou par le biais d'une de leurs œuvres, dans les entrées. Les dictionnaires sur lesquels nous nous appuyons pour cette étude sont les suivants, dans l'ordre de parution : 1/ *New York Times Encyclopedic Dictionary of the Environment* (1971) ; 2/ *Dictionary of Environment and Sustainable Development* (1996) ; 3/ *The Environment Dictionary* (1998) ; 4/ *The Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008). Le premier dictionnaire ne nous apporte pas de réponse à cette question car il n'adopte pas une perspective historique et ne cite que des personnes et livres contemporains. Dans le dictionnaire suivant, les personnes présentées comme jouant un rôle essentiel dans la constitution du mouvement environnemental, avant 1960, date de la naissance de ce que l'on appelle le mouvement environnemental moderne, sont les suivantes : J. Evelyn, auteur de l'ouvrage *Fumifugium or the Smoake of London Dissipated* (1661) ; K. K. Lane (1864-1921), homme politique américain ayant participé à la promotion de certaines causes environnementales ; J. Muir (1938-1914), naturaliste américain ayant beaucoup écrit au sujet de la conservation des forêts ; G. Pinchot (1865-1946), célèbre écologiste américain. Sur quatre personnes, trois sont donc des Américains ayant vécu à la fin du XIX^e siècle. Le dictionnaire suivant, *The Environment Dictionary* (1998), fait figurer les personnes ci-dessous comme ayant joué un rôle décisif : J. Tyndall (1820-1893), physicien anglais ayant travaillé sur les flots d'énergie dans l'atmosphère, C. W. Thornthwaite (1899-1963), géographe américain, H. D. Thoreau (1817-1862), écrivain américain, R. A. Smith (1817-1884), chimiste anglais ayant travaillé sur la pollution de l'air à Londres, J. Muir déjà présenté ci-dessus, G. P. Marsh (1801-1882), naturaliste américain, T. R. Malthus (1766-1834), économiste anglais, A. Leopold (1887-1948), écologiste américain, H. H. Lamb (1913-1997), climatologue britannique, J. B. Lamarck (1744-1829), naturaliste français ayant travaillé sur l'idée d'évolution, R. W. Emerson (1803-1882), philosophe américain, et Ch. Darwin (1809-1882), biologiste britannique. Sur douze personnes, cinq ont donc vécu aux États-Unis dans la

deuxième moitié du XIX^e siècle. Dans le quatrième dictionnaire, *The Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008), sept sur quatorze des personnes du même groupe répondent à la description ci-dessus. Elles sont les mêmes que dans le dictionnaire précédent, excepté C. W. Thornthwaite et en ajoutant G. Pinchot, présenté ci-dessus, et J. J. Audubon (1785-1851), artiste et naturaliste américain qui a donné son nom à la National Audubon Society et qui apparaît dans les autres dictionnaires à l'entrée du nom de cette organisation. D'après ces chiffres, les États-Unis au XIX^e siècle étaient un terrain fertile pour le développement d'idées environnementales.

1.1.2 Philosophes

Différents penseurs semblent s'influencer mutuellement à cette époque, qu'ils soient philosophes, naturalistes ou politiciens. Nous allons nous concentrer sur la présentation des personnages considérés comme influents dans au moins deux des quatre dictionnaires. Considérons tout d'abord les philosophes : R. W. Emerson et son élève, H. D. Thoreau, dont le premier a grandement influencé les hommes de son siècle et le second plutôt ceux du siècle suivant. Emerson, professeur reconnu en son temps, défendait une philosophie platoniste empreinte d'idéalisme. Ses réflexions portaient en particulier sur la nature de la connaissance et sur le caractère relatif de la vision humaine de l'univers. On le présente souvent comme celui qui a créé le mouvement philosophique du Transcendentalisme⁷ et c'est le caractère central de la nature, et de l'expérience de l'homme dans la nature, qui est souligné dans cette philosophie qui permet d'expliquer que l'on considère aujourd'hui que cet auteur a contribué au développement du mouvement environnemental. Mais c'est probablement essentiellement en tant que professeur et inspirateur de H. D. Thoreau, qu'Emerson sert de référence au domaine environnemental⁸. Celui-ci est l'auteur de l'ouvrage ayant eu le plus d'influence sur le

⁷ Philosophie critique du conservatisme de la société américaine de son temps, qui invite chacun à développer une relation avec l'univers qui soit personnelle et empreinte de spiritualité. Ainsi les transcendentalistes influencés par Emerson, qui commença sa carrière en tant que pasteur à Boston, considéraient que ce n'étaient pas les miracles et les écrits qui révélaient la vérité de l'univers et le sentiment religieux, mais la perception du monde et de sa beauté qui permettait de découvrir les lois de l'univers comme étant le produit d'un grand esprit divin : « the perception of this law awakens in the mind a sentiment which we call the religious sentiment and which makes our highest happiness » (Emerson 1903-1904 : 123).

⁸ Si Thoreau a emprunté à son maître à penser, Emerson, l'idée que l'observation de la nature permettait de mener à une expérience spirituelle, il ne voyait pas pour autant dans celle-ci le reflet d'un autre monde. Il n'était pas Platonicien comme Emerson et, si on le classe souvent parmi les Transcendentalistes, il se distingue des philosophes de ce mouvement en ce qu'il défendait la valeur intrinsèque de la nature et non la nature en tant que reflet d'un autre monde.

mouvement environnemental : *Walden* (1971 [1854]), écrit alors que l'auteur s'était retiré du monde dans une cabane isolée pendant deux ans et qui présente une description minutieuse de la nature qui l'entoure et une réflexion philosophique sur la connaissance humaine. Ces deux axes permettent d'expliquer que son travail soit intéressant à la fois pour des chercheurs en sciences humaines et pour des chercheurs en sciences naturelles. Son autre ouvrage majeur s'intitule *Civil Disobedience* (1998) ; il y défend le droit des individus de ne pas obéir à l'État lorsque celui-ci ne joue plus son rôle, qui est de subvenir de façon démocratique aux besoins de chacun⁹. Mais au delà des idées qu'il défend, c'est la vie menée par Thoreau qui nous le fait apparaître comme une véritable incarnation d'un environmentaliste, un siècle à l'avance. Contrairement à Emerson dont on dit qu'il vivait très confortablement de ses cours et évoluait dans un milieu social urbain et mondain, Thoreau aurait vécu par choix dans une très grande simplicité. On peut voir en lui un exemple de ce que les défenseurs de la décroissance nomment aujourd'hui la « simplicité volontaire » (Latouche 2004 : 95). La fréquence des références à Thoreau dans les discours environnementaux suggère qu'il a eu une influence considérable. L'« ecotriller »¹⁰ de K. S. Robinson, *Sixty Days and Counting* (2007), en offre un exemple imagé puisqu'il fait figurer un héros qui lit chaque jour des écrits de Thoreau et s'en inspire dans sa quête de solutions contre la crise environnementale à laquelle il doit faire face.

1.1.3 Naturalistes

Nous avons donc commencé par considérer les penseurs dont les réflexions philosophiques ont contribué à faire évoluer le rapport que les hommes entretenaient avec la nature vers une plus grande harmonie. Nous allons maintenant considérer ceux dont les réflexions ont permis de développer les connaissances scientifiques au sujet de l'environnement et d'avoir conscience de la nécessité de sa protection par ce biais. Le premier est J. J. Audubon qui doit être cité moins pour les prises de position qu'il a adoptées de son vivant, puisqu'il n'a pas lui-même entrepris de travail de protection de l'environnement, que

⁹ Il est communément admis que les idées exprimées dans cet ouvrage ont directement inspiré M. Gandhi, M. L. King, et de nombreuses personnes qui s'engagèrent dans les mouvements de contestation des années 1960 et 1970, dont certains militants du mouvement environnemental. Elles ont également conduit Thoreau à s'intéresser aux droits des Indiens d'Amérique et des esclaves noirs et à défendre ces minorités contre l'État américain.

¹⁰ Nouveau genre de thriller à caractère écologique que nous présentons et étudions dans un article de la revue *ASp* (Biros 2010).

pour l'héritage scientifique qu'il a laissé¹¹. Ses travaux ont largement contribué au développement de la connaissance des espèces américaines, révélant leurs richesses. C'est ce qui explique que plusieurs parcs nationaux soient nommés après lui ainsi qu'une société de protection des espèces, « The Audubon Society ».

De formation scientifique, son contemporain G. P. Marsh, participa de façon plus directe au développement d'un mouvement environnemental dans le sens où ses travaux permirent de démontrer que l'impact de l'homme sur la Terre était nocif pour son équilibre global. Dans son ouvrage majeur, intitulé *Man and Nature* (1867), furent formulées pour la première fois des idées qui sont aujourd'hui au cœur des discours écologistes :

[A]s Marsh studied the dynamic processes of forests, he saw that they perform many functions taken for granted – functions we would now call ecosystem services – including the moderation of local and even regional climates. Thus, his solemn warnings, spoken from 1864, which have undiminished relevance to us today: “Even now...we are breaking up the floor and wainscoting and doors and window frames of our dwelling, for fuel to warm our bodies and seethe our pottage.” Such wanton and heedless use of the planet's forests, he said, meant that earth was “fast becoming an unfit home for its noblest inhabitant...Another era of equal human crime and human improvidence...would reduce it to such a condition of impoverished productiveness, of shattered surface, of climatic excess, as to threaten the depravation, barbarism, and perhaps even extinction of the [human] species.” A proto-ecologist, Marsh also said: “The [exact relations]...of animal and vegetable life is too complicated a problem for human intelligence to solve, and we can never know how wide a circle of disturbance we produce in the harmonies of nature when we throw the smallest pebble into the ocean of organic life”. (Cleveland 2009¹²)

Les écrits de Marsh ont pu influencer G. Pinchot qui a beaucoup travaillé pour la mise en place de réserves forestières aux États-Unis¹³. La branche du mouvement environnemental que l'on nomme *CONSERVATIONIST* serait issue de son travail et, d'après le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008), il aurait été le premier à forger le terme *CONSERVATION*. La position adoptée par Pinchot est souvent opposée à celle de J. Muir, homme au parcours exceptionnel¹⁴ qui a beaucoup contribué à la création du statut de parc national aux États-

¹¹ Passionné par l'observation des oiseaux dès son plus jeune âge, il entreprit la création d'un gigantesque ouvrage permettant de recenser sept cents espèces d'oiseaux d'Amérique, dont certaines qui n'avaient jamais été identifiées jusqu'alors, et de les dessiner, ce qui donna à son travail une dimension artistique non négligeable.

¹² <http://www.eoearth.org/article/Marsh,_George_Perkins>, consulté le 4 avril 2009.

¹³ Après des études de sylviculture en Allemagne, il fut placé à la tête du service national des forêts en 1898 et lorsque son ami proche, T. Roosevelt, devint président des États-Unis en 1901, il influença sa politique et l'aida avec la mise en place d'un système de gestion des forêts qui prenait en compte leur équilibre naturel et contribuait à agrandir les réserves protégées jusqu'à atteindre un total de 151 millions d'hectares en 1907.

¹⁴ Après avoir vécu plusieurs années dans le massif montagneux du Yosemite où il faisait des observations scientifiques et esthétiques, écrivait, et échangeait des idées avec toutes les personnes qui venaient à sa rencontre, parmi lesquelles Emerson, J. Muir se battit pour la mise en place d'espaces protégés dont certains avec un statut de parc national. Il créa également le Sierra Club, une des premières organisations environnementales consacrées à des enseignements sur l'environnement.

Unis. Ses écrits contribuèrent à mettre en avant la valeur de la nature sauvage, préservée de toute modification par l'homme, et la sacralité de toute forme de vie. C'est ce qui explique qu'on considère qu'il est le fondateur du mouvement appelé *PRESERVATIONIST*. Celui-ci s'oppose au mouvement *CONSERVATIONIST* dans le sens où il s'agit pour le premier de préserver la nature telle qu'elle est, car on considère qu'elle a une valeur intrinsèque, alors que le but du mouvement pour la conservation est de gérer la nature afin qu'elle serve le mieux possible les intérêts de l'homme. L'opposition entre ces deux penseurs est encore souvent considérée comme la base de conflits qui traversent le mouvement environnemental.

Il nous reste à présenter A. Leopold qui a lui aussi été un précurseur du mouvement environnemental même s'il a vécu plus tard, dans la première moitié du XX^e siècle. Grâce à la richesse de ses travaux, il incarne le mouvement environnemental dans la multitude de ses facettes : il a contribué à synthétiser de nombreux courants considérés séparément avant lui. Il continua le travail commencé par G. Pinchot en créant dans les réserves des zones nommées « wilderness areas » qui ne pouvaient être modifiées par l'homme. Le but était d'y préserver la biodiversité. En témoignant d'une attention à la nature sauvage et d'un respect de son état originel, ses travaux s'inscrivent aussi dans la lignée de ceux de Muir : « it [his work] changed the utilitarian-versus-preservation debate personified by Gifford Pinchot and John Muir, respectively, by synthesizing their perspectives through an expanded understanding of ecological processes, natural history, and the impact of human activity on the land » (Aldo Leopold Foundation *et al.* 2008a). Son travail a également une dimension philosophique et il a poursuivi les réflexions entamées par Thoreau sur les relations entre hommes et environnement et écrit un ouvrage, *A Sand and County Almanac* (1949), considéré comme une référence par des générations d'environnementalistes :

Like Henry David Thoreau's *Walden*, *A Sand and County Almanac* has transcended the field of nature writing to become a classic in the world literature. More than two million copies have been printed and it has been translated into 10 languages. It has become a standard reading assignment in ecology, conservation and environmental studies courses at colleges and universities everywhere. (Aldo Leopold Foundation *et al.* 2008b)

C'est donc le travail des quelques personnages présentés ci-dessus, ainsi que de ceux qui les ont entourés, inspirés, accompagnés et suivis, qui explique qu'il est courant aujourd'hui de dire que c'est aux États-Unis, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, que le mouvement environnemental est né. Le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) donne un exemple d'assertion de ce type puisque la phrase suivante figure dans l'entrée ENVIRONMENTALISM : « Western environmentalism can be traced back to the emergence of

concern about nature and natural landscape in the USA towards the close of the 19th century ». Si nous pouvons trouver ailleurs de nombreux autres exemples de germes de ce que l'on nomme aujourd'hui « environmental movement », l'importance symbolique que revêtent cette époque et les hommes que nous nous sommes attachée à présenter, se reflète dans les références qui sont faites à leur travail, surtout dans un corpus anglophone comme l'est celui sur lequel nous travaillons. Comprendre les différentes positions défendues par ces hommes permet d'éclairer certaines divergences ou concordances qui existent encore entre différentes branches du mouvement.

Le corpus sur lequel nous avons choisi de nous concentrer pour notre travail de thèse est issu du Royaume-Uni et la question des origines du mouvement environnemental nous conduit donc à nous interroger sur la situation particulière de ce pays. Si les origines du mouvement environnemental tel qu'on le connaît aujourd'hui se situent pour l'essentiel aux États-Unis, il nous faut nous interroger sur l'existence d'évènements de ce type, moins connus mais peut-être aussi importants, ayant eu lieu dans le cadre plus restreint du pays étudié.

1.2 Les origines au Royaume-Uni

Il est possible de relever des manifestations d'une conscience écologique au Royaume-Uni étonnamment tôt dans l'histoire. Nous pensons avant tout ici à la publication dès 1661 d'un pamphlet sur la pollution de l'air à Londres écrit par J. Evelyn intitulé *Fumifugium, or, The inconveniencie of the aer and smoak of London dissipated together with some remedies humbly proposed by J.E. esq. to His Sacred Majestie, and to the Parliament now assembled*. Le fait que J. Evelyn ait abordé la question sous des angles multiples, scientifique, politique, et ce que l'on qualifierait aujourd'hui d'urbaniste, semble ajouter à la modernité de l'ouvrage et suggérer qu'il s'agit véritablement d'un document à dimension écologiste. Il est cité dans le *Dictionary of Environment and Sustainable Development* (1996), ce dont on peut conclure que certains spécialistes considèrent que c'est en effet le cas. En réalité, la perspective d'Evelyn n'est pas strictement environnementale dans le sens où ses considérations n'ont pas pour objet de réduire la pollution et donc de protéger l'environnement, mais simplement d'amoinrir les désagréments qu'elle fait subir à la population londonienne. Les solutions proposées au problème décrit sont les suivantes : déplacer les usines, élargir les avenues, couvrir les sources malodorantes avec des odeurs de fleur, repaver les rues, etc. Ce sont la

qualité de vie et l'hygiène des Londoniens qui sont visées par ces mesures. De plus, au delà de l'idée générale exprimée, il ne faut pas négliger le contexte socio-politique dans lequel Evelyn a écrit ce livre. Prônant un assainissement complet de la ville de Londres et adressé au nouveau roi, cet ouvrage peut être vu comme un véritable manifeste pour la Restauration qui a eu lieu en 1660. Cet assainissement physique pourrait être le pendant de l'assainissement moral que symbolise la Restauration pour cet auteur. C'est la thèse développée par M. Jenner qui conclut ainsi :

One can argue that in many past times, to write about pollution was (as in the case of *Fumifugium*) simultaneously to write about social and political issues. Historians interested in all aspects of the environment – from architecture and town planning to science and public health – need therefore to attend to the various layers of meaning which coexist within the representations that they study. (Jenner 1995 : 551)

Il faut se garder, d'après Jenner, d'interpréter rétrospectivement des textes comme écologistes, au risque de passer à côté de leurs vrais enjeux, qui ne sont révélés qu'après une analyse minutieuse du contexte socio-culturel dans lequel ils ont été produits.

D'autres ouvrages qui ont pu faire dire que le Royaume-Uni a joué un rôle décisif dans le développement d'un mouvement environnemental sont ceux créés par le mouvement artistique romantique du début du XIX^e siècle en Angleterre. Réagissant déjà aux conséquences néfastes de la révolution industrielle, les poètes, romanciers, peintres, qui composaient ce mouvement, vantaient la beauté et la valeur inestimable de la nature. Les travaux récents qui soulignent des affiliations entre les idées défendues par ce mouvement et celles du mouvement environnemental moderne sont nombreux. Citons, à titre d'exemple, *Green Writing: Romanticism and Ecology* (2000), dont l'objet, tel qu'il est synthétisé dans l'introduction, est le suivant : « This book describes the emergence of ecological understanding among the English Romantic poets, arguing that this new holistic paradigm offered a conceptual and ideological basis for American environmentalism » (McKusick 2000 : 11). Le chercheur en littérature J. Bate soutient une thèse similaire et commente tout particulièrement *Guide to the Lakes*, de W. Wordsworth, qui selon lui offre une vision de l'humanité et de la nature proche de celle adoptée aujourd'hui par le mouvement environnemental : « seeing people holistically in relation to their material environment and showing concern for how the environment was treated and managed » (Bate 2002 [1991] : 123). Mais sans vouloir contester l'intérêt de ces travaux qui apportent probablement une vision neuve et éclairante du point de vue littéraire, il n'est pas certain que d'un point de vue historique il soit très éclairant d'assimiler les romantiques à des écologistes. Les romantiques

restent avant tout des artistes, qui ne proposent pas directement un modèle de société, et il faut se méfier des qualités environnementales que l'on peut attribuer rétrospectivement à des œuvres issues de contextes différents. Comme l'exprime très justement R. Pite : « for the Romantics to be green, we will need to read them in a green way » (1996 : 359).

Ce qui ressemble probablement le plus au développement d'une conscience environnementale, exprimée sous forme politique et ayant une dimension scientifique et sociale, a lieu à la fin du XIX^e siècle, donc à l'époque où l'on a identifié les prémises des mouvements pour la conservation et pour la préservation de l'environnement (*CONSERVATIONISTS* et *PRESERVATIONISTS* en anglais) de l'autre côté de l'Atlantique. Pourtant, nous ne pouvons dresser que peu de parallèles entre ces mouvements et ce dont nous allons parler ci-dessous. Il s'agit de ce qu'on nomme « the Town and Country Planning Movement » et les analyses qui suivent sont largement inspirées de l'ouvrage de J. Scheail intitulé *An Environmental History of Twentieth-Century Britain* (2002). L'évènement qui déclencha une réflexion que l'on peut rétrospectivement qualifier d'environnementale au Royaume-Uni fut la seconde guerre des Boers qui se déroula de 1899 à 1902. La condition physique assez déplorable de la majorité des jeunes gens qui rejoignirent les troupes britanniques durant cette guerre, surtout en comparaison avec les Boers, nation de fermiers plutôt bien portants, confronta le gouvernement aux problèmes de qualité de vie dont souffrait une partie élevée de sa population, essentiellement les nombreux habitants des bas-quartiers urbains. Cette prise de conscience donna lieu au développement des premiers « planning schemes », destinés à assainir les zones habitées, en particulier en promouvant le développement d'espaces verts. Il s'agissait de la mise en place d'une véritable politique de développement territorial. Scheail nous fournit des éléments de définition concernant ces plans :

A leaflet from the Ministry of Health in 1825 explained how the object of a planning scheme was to ensure that if, and when, development occurred, it advanced the welfare and prosperity of the whole community. In broad outline, a scheme simply fixed the areas that should be used for industry, business and residences, the principal roads and open spaces, and density of housing. (2002 : 23)

Ce que décrit Scheail concernant le développement du « planning scheme » est la façon dont une préoccupation pour la qualité de vie s'est concrétisée progressivement sous forme de mesures politiques : « whether as visionaries or as local government officers, planners strove to tidy up the detritus of economic growth. They articulated and imposed standards of civilised living » (2002 : 41). Si la vision adoptée par ceux qui travaillaient sur ces politiques fut de plus en plus large et inclusive, comprenant des idées de conservation de la nature et une

conception plus générale de l'environnement à partir des années 70, « a more strategic view of planning », « a more holistic approach » (Scheail 2002 Chapitre 6), le mouvement environnemental au Royaume-Uni reste, selon Scheail, très influencé par cette histoire. Le succès du concept de développement durable au Royaume-Uni n'est peut-être pas étranger au fait que les politiques d'aménagement du territoire, dites « planning schemes », ont pesé sur la façon dont les questions environnementales ont été abordées dans ce pays car il existe de nombreux points communs entre ces deux approches : « In the broadest sense, planning created visions of what the environment could be like, taking close account of such participatory ventures as those being promoted under local Agenda 21, following the Rio Conference » (Scheail 2002 : 280).

La politique environnementale du Royaume-Uni s'inscrirait donc dans une longue tradition de « Town and Country Planning » dont on pourrait voir des prémises dans divers épisodes de l'histoire. Loin d'être un mouvement radical, le mouvement environnemental britannique se serait exprimé essentiellement par des voies traditionnelles, avec une adoption très progressive¹⁵ de paramètres environnementaux, essentiellement dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire. Ces éléments d'histoire pourraient fournir une explication possible de certains traits marquants du mouvement environnemental britannique : intérêt pour la qualité de vie plutôt que pour les questions de pollution en soi, caractère modéré, pas d'intérêt particulier pour les questions de « wilderness ». Mais il s'agit de points que nous aborderons plus en détail dans le chapitre 4 sur les organisations environnementales. Le développement du « Town and Country Planning » marque en tous les cas le début de l'entrée des questions environnementales sur la scène politique, même si l'histoire de son intégration prend, comme nous allons le voir ci-dessous, un certain nombre d'années.

Ce dont nous avons parlé jusqu'ici, tant à un niveau international qu'au niveau du Royaume-Uni, peut être considéré comme un ensemble assez hétérogène composé de diverses manifestations qui ont pu, rétrospectivement, être considérées comme origines du mouvement environnemental moderne. Mais c'est bien à ce dernier, qui naît dans les années 1960 dans les pays occidentaux, que l'on pense en général quand on fait référence au « mouvement

¹⁵ La modération peut-elle être considérée plus généralement comme un trait national ? Certains semblent le penser : « [a]s one prominent Conservative politician, John Redwood, wrote, “the British people are not keen on revolutions. Most changes were achieved peaceably” » (Scheail 2002 : 281). Sans vouloir nous prononcer sur le bien-fondé de cette remarque de J. Redwood, il semble que la façon dont les questions environnementales ont atteint une dimension politique, qui a été très progressive, soit un exemple qui permettrait d'aller dans son sens.

environnemental », car contrairement à ce dont nous avons parlé jusqu'ici, il s'agit véritablement d'un mouvement de société.

2 « The Modern Environmental Movement »

2.1 Contexte international

2.1.1 Développement d'un mouvement à dimension internationale

Il est impossible de comprendre le développement à grande échelle d'un mouvement environnemental sans faire référence à son contexte d'émergence, c'est-à-dire à la fin des années 1960 et au début des années 1970, essentiellement aux États-Unis, mais également dans les autres pays du monde occidental. Avec une culture artistique particulièrement novatrice, une jeunesse particulièrement révoltée et des critiques particulièrement sévères du gouvernement en place, de son conservatisme et, pour ce qui est des États-Unis, de son embourbement dans la guerre du Vietnam et de son traitement injuste de certaines minorités, cette époque est marquée par la contestation sociale. Il est possible de désigner par le terme de « new social movement » la plupart des mouvements sociaux qui naissent à cette époque et qui défendent des causes variées telles que les droits des minorités, les droits des femmes, la protection de l'environnement, etc. D'après J. Dryzek *et al.* (2003), ce que le terme de « new social movement » désigne ce sont tous les mouvements sociaux qui partagent les caractéristiques suivantes : pas d'intention d'usurper ou même de partager le pouvoir du gouvernement, concentration sur des questions d'identité plutôt que de possession, regroupements des militants en organisations fluides, non hiérarchiques, démocratiques et éphémères ; les valeurs d'une seule classe sociale ne sont pas explicitement défendues, même si la plupart des participants sont issus des classes moyennes. Le mouvement environnemental moderne répond bien à cet ensemble de caractéristiques : « environmentalism is emblematic of late twentieth-century social movements in its post-materialist commitment, the variety of struggles pursued under its banner, its linkages to other movements and the kind of policy response it received from states » (Dryzek *et al.* 2003 : vii). Avant l'émergence de ce mouvement, il existait des organisations et des hommes variés qu'on peut, avec le recul, qualifier d'environnementalistes, mais qui ne s'étaient pas eux-mêmes alliés pour constituer un

seul mouvement ou qui ne se considéraient pas comme agissant pour une cause commune : « there was no consciousness of “the environment” as such, nor any sense of a movement that united the concerns that came to be grouped under the environmental heading » (Dryzek *et al.* 2003 : 11).

L'élément nouveau par rapport à ce qui a été dit et pensé précédemment concernant les problèmes environnementaux serait donc une nouvelle conceptualisation du problème, qui permettrait d'envisager toutes ces questions comme globalement liées. On peut penser que c'est tout simplement le fait que la dégradation de l'environnement ait été de plus en plus visible à de nombreux niveaux qui a conduit à cette prise de conscience générale. Le développement industriel d'après guerre s'est fait très rapidement, ce qui a parfois eu pour conséquence une mauvaise gestion des questions de pollution et a rendu les problèmes environnementaux évidents aux yeux de tous. Mais cette dégradation réelle du milieu naturel ne suffit pas à expliquer l'ampleur de la prise de conscience de ces questions ayant eu lieu dans les années 1960. Ce phénomène semble avant tout provoqué par les mises en garde de scientifiques qui ont su faire entendre leur voix :

Where environmental disasters played a significant part in galvanising concern for the environment, further relevant context to the emergence of the so-called environmental movement may be found in the economic and social outlook that characterised the late 1960s and 1970s. Those chronicling the impact on public consciousness of instances of large-scale dereliction, the side-effects of agricultural pesticides on birdlife, and endeavours to combat the increasingly global manifestations of atmospheric pollution, have emphasised the significance of a small number of writers in warning of the consequences of allowing human affluence and freedom of choice to over-exploit and devastate the natural world (Scheail 2002 : 11).

L'idée que quelques hommes et femmes ont eu un rôle essentiel dans la création de ce mouvement est confirmée dans l'extrait de définition suivant du terme *ENVIRONMENTALISM* du *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) : « A number of books were particularly influential in orienting people's views and attitudes during this formative period, including *Silent Spring*, *Blueprint for Survival* and *Limits to Growth* ». Ces trois livres apparaissent donc en entrée dans ce dictionnaire mais aussi dans *The Environment Dictionary* (1998), ce qui confirme leur place centrale. Deux des auteurs sont mentionnés dans *The Dictionary of Environment and Sustainable Development* (1996) et un livre seulement dans *The New York Times Encyclopedic Dictionary of the Environment* (1971), ce qui est certainement lié à sa date de publication. Il s'agit aussi de la date de publication des deux

autres ouvrages mentionnés ci-dessus et leur impact sur le mouvement environnemental n'était donc pas encore visible.

Il semble y avoir un certain consensus au sujet des ouvrages qui ont véritablement marqué les esprits et permis au mouvement environnemental de gagner de l'ampleur en attirant un public large. *Silent Spring* (1962), le premier ouvrage, souvent cité comme celui qui a donné naissance au mouvement, dénonce les méfaits des pesticides sur l'environnement. Son auteur, R. Carson, montre qu'un effet d'enchaînement pourrait rendre ces méfaits responsables d'évènements aussi graves que l'extinction totale de certaines espèces d'oiseaux, car la nature est un système dont l'équilibre est fragile. *The Limits to Growth* (1972), ouvrage collectif produit par le Club de Rome, synthétise les conclusions d'une recherche conduite au Massachusetts Institute of Technology (MIT) en Californie. Après des simulations d'évolution des systèmes complexes conduites sur ordinateur, les chercheurs arrivent à la conclusion qu'un système de croissance continue n'est pas viable à long terme, et en concluent qu'une croissance exponentielle de la population et de l'économie mènerait à une saturation et à une destruction du système Terre. *A Blueprint for Survival* (1974 [1972]) enfin, publié pour la première fois dans le journal *The Ecologist*, est un manifeste pour des changements radicaux dans les modes de vie et le système économique des pays occidentaux afin de parvenir à une meilleure harmonisation de ceux-ci avec le système planétaire. Ce qui relie ces trois ouvrages et aide à distinguer la spécificité du « Modern Environmental Movement » est la perspective globale et systémique qu'ils permettent d'adopter sur des problèmes de pollution, de mode de vie, de croissance et de population qui avaient jusqu'alors été considérés comme des domaines séparés.

La popularité dont a bénéficié le mouvement environnemental dans les années 1970 signifie qu'on n'hésite pas à lui appliquer le terme de « mouvement » alors qu'il était plus difficile de l'utiliser pour parler des origines évoquées auparavant. Loin d'être le fait de quelques penseurs radicaux, ignorés des foules, le mouvement environnemental a rassemblé des penseurs et des activistes de tous bords et même les instances de décision politique, surtout aux États-Unis mais aussi à un niveau international, ne sont pas restées sourdes à ces revendications. Le terme « Decade for the Environment », qui désigne les années 1970, prouve que cette période a été décisive pour l'avancée de la cause environnementale. Il est défini dans le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) de la façon suivante :

The 1970s, when a large number of the most important US policies towards the environment were passed because of greater public engagement, broader support for environmental policies in Congress, pro-environmental leadership from Republican and Democratic presidents, and favourable interpretations of statutory laws by key US courts (particularly the Supreme Court).

Différents facteurs peuvent expliquer l'attention que le gouvernement américain a accordée au mouvement pendant ces années-là. Sa grande popularité ne suffit pas à justifier que le gouvernement ait été si enclin à mettre en place ce type de politique. Selon Dryzek, cette attitude correspondait à une stratégie pour regagner de la légitimité politique pendant une période particulièrement difficile :

The United States in the late 1960s saw a massive movement against the Vietnam War, a radicalization of sections of the civil rights movement for racial equality, which along with movements for women's liberation and radical movements aligned with an anti-system 'counter-culture'. [...] In his State of the Union address in 1970, Nixon argued that the environment was an issue of 'common cause' which would allow the nation to move 'beyond factions'. Not only was Nixon trying to gain legitimacy in the face of pressure from anti-war and other activists, he hoped to pull the environment movement beyond the grasp of the New Left. (Dryzek *et al.* 2003 : 59)

S'il nous faudrait probablement mener une étude plus approfondie pour identifier l'ensemble des facteurs qui expliquent que le gouvernement américain ait si bien adopté la cause environnementale dans les années 1970, il ne fait pas de doute que des éléments liés à la conjoncture politique et ayant peu à voir avec cette cause soient entrés en jeu. Le fait que, par la suite, après la crise du pétrole, les questions environnementales aient été reléguées à l'arrière-plan par ce gouvernement ne fait que confirmer cette idée. Dans les autres pays occidentaux, on observe un changement du même type et un moindre intérêt pour les questions environnementales au niveau du gouvernement à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

2.1.2 Baisse de popularité puis reprise du mouvement

Une des causes de ce phénomène doit être, comme nous l'avons suggéré, que cette période était marquée par la récession dans les pays occidentaux. Si les questions environnementales perdirent alors de leur caractère mobilisateur ce n'était pas parce que moins de gens s'y intéressaient. L'augmentation constante d'adhérents aux ONG environnementales pendant ces années prouve que cet intérêt était au contraire soutenu. Mais les gouvernements n'inscrivaient plus ces questions parmi leurs priorités. En 1985, la découverte d'un trou dans la couche d'ozone fit un peu évoluer la situation puisqu'elle

conduisit à la mise en place du protocole de Montréal qui contraignit les pays signataires à ne pas dépasser un certain quota d'émissions de chlorofluorocarbures (CFC) : « the Montreal Protocol requires parties to halve their 1996 consumption of CFCs by 2000 and stabilise their consumption of three types of halons at their 1996 levels by 1992 » (Jordan 1998 : 27). Les mesures écologiques mises en place à un niveau national restèrent minimales dans les pays du monde anglophone, la politique de libéralisme économique, menée notamment par R. Reagan et M. Thatcher, ne favorisant pas la mise en place de mesures contraignantes, présentées comme des freins au développement économique qui leur semblait prioritaire.

En 1987, la publication du rapport de la commission Brundtland, *Our Common Future*, marqua le début d'une nouvelle période de prise de conscience du caractère essentiel des questions environnementales. Le terme de DÉVELOPPEMENT DURABLE, traduction de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*, qui y est défini vise à signifier qu'il n'existe pas nécessairement de contradiction entre la croissance économique et la prise en compte de facteurs écologiques. Son caractère consensuel joua un rôle fondamental dans l'évolution de la prise en compte de ces questions par un public plus large. Puisque les questions environnementales pouvaient être vues autrement que comme des freins au développement économique, de plus en plus d'entreprises firent évoluer leurs pratiques en y intégrant une dimension environnementale. Des lois pour les encourager en ce sens furent également développées au cours des deux décennies qui suivirent. Une nouvelle étape importante fut franchie lors de la conférence de Rio qui rassembla entreprises, ONG et gouvernements afin qu'ils réfléchissent à la constitution d'une politique de développement durable. Celle-ci déboucha notamment sur la création de l'Agenda 21, dont le but était de favoriser le développement de mesures en ce sens à l'échelle territoriale, jugée comme la plus pertinente pour aborder ces questions. Parallèlement, des mises en garde de plus en plus fortes concernant le changement climatique retentirent. Elles provenaient de groupes de scientifiques, parmi lesquels le plus reconnu était le Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), appelé en anglais IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), fondé en 1988 et produisant de nombreux rapports sur les questions climatiques. Elles menèrent à la signature du protocole de Kyoto, le 11 décembre 1997, qui fixa des quotas de réduction des gaz à effet de serre pour les pays signataires à l'horizon 2008-2012. La menace qui semble peser sur l'humanité à cause de ce phénomène est traitée de plus en plus souvent dans les médias et les politiciens intègrent désormais ces préoccupations à leurs programmes.

Les années 2000 semblent marquées par le développement d'inquiétudes au sujet du changement climatique avec la publication successive de documents largement médiatisés qui ont aidé à alerter un large public, parmi lesquels il faut compter : le film d'Al Gore intitulé *An Inconvenient Truth* (2006), le rapport de l'économiste N. Stern intitulé *The Stern Review: the Economics of Climate Change* (2006 ; 2007) et le film de Y. A. Bertrand, diffusé gratuitement sur grand écran dans le centre-ville de nombreuses mégapoles mondiales, intitulé *Home* (2009). Des lois sur la protection de l'environnement en général ont également été mises en place très rapidement durant les deux dernières décennies comme l'exemple ci-dessous, portant sur le niveau européen, le démontre : « EU environmental law currently covers 500 legal instruments, compared with only 200 in 1987 » (Selin 2007 : 63). Le grand événement qui a eu lieu pendant ces années-là en termes de politique environnementale au niveau international a été la conférence de Johannesburg pour tenter de mettre en place de nouveaux accords internationaux dix ans après Rio, en septembre 2002. Outre la question du changement climatique, le sommet devait être l'occasion de travailler en collaboration sur le thème du développement durable ; pourtant, les négociations ne furent pas concluantes. Le premier obstacle fut l'opposition des États-Unis, de l'Australie, du Canada, du Japon, de la Chine et d'autres pays en voie de développement au protocole de Kyoto. Sur les autres questions, les difficultés pour arriver à un accord furent telles qu'aucun engagement concret ne fut signé : « In all areas declaratory commitments replaced targeted action plans » (Bulge *et al.* 2004 : 593). La nécessité du développement, durable ou non, fut réaffirmée, et les préoccupations environnementales jugées secondaires par rapport à d'autres problèmes présentés comme plus urgents et qui permettaient en tous cas d'arriver à un consensus plus facilement : « Le rapport demandé initialement au GIEC sur 'Changement climatique et développement durable' a ainsi dû se recentrer, sous la pression des pays peu favorables à la mise en cause des modes de consommation et du partage des responsabilités sur le thème largement plus consensuel, bien que peu argumenté scientifiquement, de "Changement climatique et pauvreté" » (Deléage *et al.* 2002 : 22). La principale idée développée à Johannesburg a été celle des partenariats, appelés initiatives de type II, « consistant en une multiplication de partenariats entre gouvernement, organisations internationales ou société civile, orientés vers l'action, permettant de transcrire dans les faits les engagements politiques » (Deléage *et al.* 2002 : 24). On peut voir ces mesures comme des justifications pour un certain désengagement de l'État vis-à-vis des questions environnementales : « La

32

plupart de ces initiatives ne semblent qu'avoir un unique but : déléguer – par des partenariats entre instances publiques et privées – aux multinationales le pouvoir de financer des projets jugés exemplaires » (Deléage *et al.* 2002 : 26). Cette idée peut expliquer que l'opinion publique en général et les environnementalistes en particulier aient jugé particulièrement sévèrement les résultats du sommet de Johannesburg.

Ce que l'on peut conclure à propos de ces quelques éléments d'histoire du mouvement environnemental dans une perspective internationale est que l'on va vers une progression de la prise en compte de problématiques environnementales mais que celle-ci se fait par à-coups. Des documents bien médiatisés attirent régulièrement l'attention du public sur ces questions et poussent les gouvernements à agir, mais assez ponctuellement. La nature même des questions environnementales, et leur peu de visibilité sur le court terme, expliquent que certaines stratégies de communication soient préférées à d'autres dans le domaine. Quelques documents produits par des hommes et des femmes charismatiques, adoptant parfois un ton catastrophiste, permettent de résumer les grands jalons de la prise de conscience environnementale, prise de conscience qui est un premier pas nécessaire avant la mise en place de mesures qui permettent de protéger l'environnement. Lorsque les médias n'attirent plus l'attention sur leur urgence, les questions environnementales peuvent vite être reléguées au rang de questions secondaires, comme l'échec du sommet de Johannesburg, suivi en 2009 par l'échec du sommet de Copenhague, et en 2010 par l'échec du sommet de Cancun, semble le montrer.

Ce qui influence également la prise en compte, ou non, de questions environnementales, et qui peut moins facilement être abordé d'un point de vue global, est l'orientation politique des dirigeants. Certains partis politiques sont plus favorables que d'autres à la prise en compte de questions environnementales et leur élection à la tête d'un pays peut grandement freiner ou favoriser le développement du mouvement. En nous penchant sur la situation particulière du pays qui nous intéresse, nous allons présenter le développement du mouvement dans ce contexte politique national.

2.2 Contexte politique au Royaume-Uni

2.2.1 « The Dirty Man of Europe »

Si le fait que les Britanniques aient été lents à adopter certaines mesures environnementales peut être vu comme une caractéristique liée à des éléments culturels, il est certain que le Royaume-Uni n'a pas été particulièrement rapide pour la mise en place de politiques environnementales, même à l'heure où les pays européens qui l'entouraient faisaient de nombreux progrès en ce sens. C'est la raison pour laquelle ce pays a reçu le qualificatif, essentiellement dans les années 1980 lorsque M. Thatcher était premier ministre, de « The Dirty Man of Europe ». Ce n'est pas que les membres du gouvernement soient restés totalement insensibles aux questions qui apparaissaient sur la scène internationale à cette époque. Leur participation à la conférence de Stockholm en 1972, par exemple, a permis une familiarisation des membres du gouvernement avec certaines idées du mouvement : « The conference bought a new line to the environmental thinking in the political parties both in and out of government. It highlighted the complex interrelationships within the world ecosystem, and it stressed the human dimension » (Robinson 1992 : 16). Mais si ces nouvelles idées commençaient à être véhiculées par les politiques, elles ne furent pas traitées comme sérieuses et aucune mesure concrète ne vint donner à cette idée globale d'environnement de la consistance en termes politiques :

[T]hroughout the 1970s, environmental policy was largely made to fit into the traditional sectoral pattern of the political agenda. Election manifestos contained tightly defined environment sections, with no other mention of the term in any other section. The dilatory manner in which environmental legislation was implemented accentuated this fragmentation of policy, as did the administrative structures. (Robinson 1992 : 19)

Bien qu'un ministère nommé « Department of the Environment » ait été créé dès 1970, son rôle pour la défense de l'environnement semble avoir été très limité : « its title was a misnomer in that much of its focus has historically been on local government, urban regeneration and housing policy » (Connelly & Smith 2003 : 296). J. Dryzek *et al.* se montrent légèrement moins pessimistes à son sujet en le décrivant comme « an amalgamation of environmental, housing and local government portfolios – of which the environment was arguably the least important area – but it did provide movement groups with an avenue of access to central government, however limited and uncertain » (2003 : 44). Le manque d'ouverture du gouvernement britannique aux idées nouvelles du « Modern Environmental

Movement » peut également se mesurer au peu de cas qu'il fit des activistes environnementaux, raison pour laquelle Dryzek *et al.* le qualifient de « passively exclusive state »¹⁶.

L'arrivée au pouvoir de M. Thatcher en 1979 marqua le passage vers un gouvernement encore plus fermé, qui peut alors être qualifié de « actively exclusive »¹⁷. Les quelques institutions qui avaient jusqu'alors permis un certain échange entre pouvoirs politiques et ONG furent mises à mal : « advisory bodies such as the Clean Air Council and Noise Advisory Council [...] dismantled », « local government [...] eroded », « regional and county planning authorities [...] removed » (Dryzek *et al.* 2003 : 49). Enfin, le passage de la loi intitulée *Public Order Act* en 1986 constitua un obstacle pour l'organisation de manifestations puisqu'elle rendit les organisateurs responsables légalement des actions de tous les participants. L'article « The Ozone Endgame: The Implementation of the Montreal Protocol in the United Kingdom » (Jordan 1998) montre de plus que, lors des négociations à un niveau européen pour arriver à établir le protocole de Montréal afin de lutter contre le trou dans la couche d'ozone, le Royaume-Uni a joué un rôle de frein pour la signature de tout accord, vu comme risquant d'entraver le développement économique d'une industrie florissante : « the UK responded with typical circumspection, highlighting the lack of clear scientific evidence and the economic importance of the CFC industry » (Jordan 1998 : 28). Selon M. Robinson, trois facteurs expliquent cette résistance du gouvernement conservateur à la mise en place de réglementations environnementales : premièrement, le fait que les priorités de ce gouvernement étaient économiques, deuxièmement, l'insularité du Royaume-Uni qui semblait suggérer que ce pays était un peu à l'abri des problèmes de pollution européens et troisièmement, le fait que ses habitants n'étaient pas favorables au principe de précaution, vu comme un facteur d'immobilisme. Toutes les personnes adhérant à des principes politiques conservateurs n'étaient pas pour autant défavorables à la mise en place d'une politique environnementale plus engagée. Dès 1985, A. Sullivan, journaliste conservateur, publia un document intitulé « Greening the Tories - New Policies on the Environment » dans lequel il exposait l'idée selon laquelle il existait des liens fondamentaux entre le mouvement environnemental et le

¹⁶ Dryzek définit ce concept de la façon suivante : « the state does nothing to undermine those other movements, interests and organizations: it simply leaves them alone, and provides them with few real channels of political influence » (2003 : 8).

¹⁷ Concept défini par Dryzek de la façon suivante : « one that tries to undermine the conditions under which oppositional social movements are likely to form » (Dryzek 2003 : 9).

parti conservateur : « Sullivan succeeded in illustrating that environmentalism was merely an extension of Conservative Party philosophy » (Robinson 1992 : 131).

M. Thatcher contribua également à montrer qu'une politique de type conservateur pouvait être compatible avec une attention à la protection de l'environnement car elle changea légèrement de position à la fin de ses mandats. Ainsi le Royaume-Uni cessa de s'opposer à la mise en place du protocole de Montréal et accepta l'idée que le trou dans la couche d'ozone constituait une menace réelle dont il fallait se préoccuper. Le premier ministre prononça par ailleurs un discours demeuré célèbre, devant « The Royal Society »¹⁸, en 1988, dans lequel elle présentait le réchauffement climatique, le trou dans la couche d'ozone et les pluies acides comme de sérieuses menaces qui méritaient qu'on les prenne en compte. Elle insista néanmoins sur la nécessité de conserver une attitude optimiste, car les problèmes environnementaux pourraient, selon elle, être résolus grâce aux avancées de la science. Sans qu'elle ne prononce le terme de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*, sa conclusion, « the health of the economy and the health of the environment are totally dependent upon each other », montre qu'elle ne semble pas être étrangère au concept, ce qui n'est pas surprenant étant donné que le rapport Brundtland qui l'a popularisé a été publié une année auparavant, en 1987. Selon Bulge *et al.* (2004) les années 1988 à 1997 peuvent être considérées comme une période de transition vers une plus grande intégration des politiques environnementales. J. Major, qui succéda à M. Thatcher, suivit de près sa politique, mais il accepta de reconsidérer à la baisse ses projets de construction de routes, ce qui était dû notamment à la vigueur avec laquelle les organisations environnementales s'étaient emparées de ce sujet.

2.2.2 « New Labour: New Environmental Policy ? » (Bulge *et al.* 2004 [1998] : 563)

Bien que l'on puisse considérer la période précédant l'arrivée au pouvoir de T. Blair comme une période de transition, la politique conservatrice de M. Thatcher et J. Major ne peut pas être qualifiée de pro-environnementale, même pendant les dernières années, et T. Blair s'est servi du manque d'efficacité des Conservateurs sur ces questions comme argument pour défendre sa propre politique lors de sa campagne électorale. Il avait formé des alliances

¹⁸ Equivalent anglais de notre académie des sciences, créée en 1660 et consacrée société royale par le roi Charles II.

avec les Verts dans son passé politique¹⁹ (Rentoul 1995 : 196), et le document qui annonçait son programme en 1994 intitulé *In Trust For Tomorrow*, avait été accueilli très positivement par les organisations environnementales (Connelly & Smith 2003). Arrivé au pouvoir, T. Blair sembla se montrer à la hauteur des espoirs qu'il avait suscités, puisqu'en quelques mois il participa à de nombreuses conférences internationales, en particulier à celle de Kyoto et du G8, où il vanta les mérites du protocole de Kyoto et de l'Agenda 21²⁰. Le caractère révolutionnaire de son attitude en tout début de mandat est souligné par P. Dunleavy *et al.* : « Within weeks of being in power, Tony Blair did something no previous Prime Minister had ever done: he toured the world preaching the merits of environmental protection to fellow world leaders » (2002 : 257). La préoccupation principale de T. Blair durant cette première année semblait être l'idée que les questions relatives à l'environnement devaient être intégrées de façon systématique à toutes les autres questions politiques. Dans un discours prononcé en juin 1997, il expliqua ainsi : « We must make the process of government “green”. Environmental considerations must be integrated into all our decisions, regardless of the sector. They must be in at the start, not bolted on later » (Blair 1997a). C'est la raison pour laquelle dès son arrivée au pouvoir il créa le DETR (Department of Environment, Transport and Regions), action qu'il présentait comme très significative d'un point de vue environnemental dans ce même discours, car elle permettait selon lui de mettre en place une politique des transports qui soit respectueuse de l'environnement.

Pourtant, cet engagement symbolique affiché en début de mandat sembla un peu oublié par la suite. D'autres questions de politique internationale, notamment la guerre du Kosovo et les accords en Irlande du Nord, focalisèrent l'attention de T. Blair en 1998 et 1999. Puis au printemps 1999, une question environnementale fit scandale dans la presse et montra T. Blair en désaccord profond avec le mouvement environnemental. Il s'agissait de la question des organismes génétiquement modifiés (OGM), auxquels T. Blair se disait favorable. Un rapport du gouvernement fut alors publié défendant l'idée que les OGM n'étaient pas dangereux pour la santé, or l'association « The British Medical Association » publia en même temps un

¹⁹ « In June 89, the nation and especially southern England, went a distinct shade of green. Blair tried to form alliances with the green » (Rentoul 1995 : 196).

²⁰ Programme de développement durable à échelle territoriale mis en place lors de la Conférence de Rio en 1992.

rapport contradictoire qui mettait en avant de sérieux doutes quant à leur caractère inoffensif²¹. La presse s'interrogea alors sur la partialité du gouvernement sur ces questions.

Cet événement fit beaucoup pour discréditer T. Blair, et ce d'autant plus qu'il avait procédé à une consultation du public sur la question, mais n'avait pas pris en compte les résultats de cette consultation, comme l'expliquent F. Faucher-King et P. Le Gales :

Les jurys sur les OGM recommandaient l'arrêt de la commercialisation et des études d'impacts sur l'environnement avant la reprise de tests de plein champ, mais le gouvernement a adopté des positions plus ouvertes à la recherche scientifique et à la commercialisation de certaines espèces. (2007 : 159)

Au contexte général de désapprobation créé par cet événement, il faut ajouter que la mise en place d'un ministère commun pour les transports et l'environnement s'avéra rapidement être une mesure inefficace. Le ministre responsable de ce grand ministère, J. Prescott, tenta d'élaborer un projet de plafond pour limiter le trafic routier mais il ne fut pas soutenu par T. Blair. Le premier ministre s'y opposa peut-être pour des raisons de stratégie électorale²². L'échec de cette manœuvre conduisit en tous cas au démantèlement de ce ministère.

Un autre obstacle auquel le gouvernement de T. Blair fut confronté tenait aux difficultés que les différents ministères rencontraient pour travailler en collaboration. Les questions environnementales furent très tôt identifiées par T. Blair comme devant être prises en compte dans l'ensemble des secteurs politiques et les différents ministères furent donc invités à travailler ensemble afin d'y faire face (Bulge *et al.*, 2007 [1998] : 555 ; Dunleavy *et al.* 2002 : 261). Le renforcement du rôle du comité environnemental (Cabinet Committee on the Environment), censé avoir un pouvoir d'influence sur l'ensemble des ministères, aurait dû permettre une meilleure coordination de ce travail interministériel. Pourtant les priorités de chaque ministère étaient si différentes qu'il fut extrêmement difficile de mettre en place ce nouveau type de fonctionnement, et le rôle du comité s'en trouva modifié : « the ENV [Green Ministers Committee]'s main task is to resolve contentious inter-departmental conflicts, not systematically integrate environmental concerns into all areas of policy formation and

²¹ En 1999, the British Medical Association publia un rapport intitulé *The Impact of Genetic Modification on Agriculture, Food and Health*. L'association y défendait l'idée qu'un moratoire était nécessaire avant de développer la commercialisation de récoltes d'OGM afin de développer la recherche permettant de vérifier qu'elles ne présentaient pas de risques pour la santé humaine.

²² « Prescott's determined efforts to craft a sustainable policy have been stymied by the Treasury and what he termed the 'teeny boppers' in Blair's inner circle. Much to his annoyance, Blair has intervened on more than one occasion to pacify the anxious car drivers of Middle England, personified by the archetypal 'Mondeo Man' who bore him to power in 1997 » (Dunleavy *et al.* 2002 : 27).

implementation » (Dunleavy *et al.* 2002 : 267). La publication, en 1999, d'un document présentant une stratégie de développement durable, sembla suggérer que des efforts pour arriver à une intégration de ces aspects dans différents domaines politiques avaient été consentis. Ce document comportait une définition du développement durable et différentes idées de ce qui devrait être établi pour l'intégrer à différents niveaux de gouvernement. Pourtant il n'avait pas un statut de loi, il n'engageait donc pas le gouvernement sur des mesures concrètes et ses répercussions sur la façon dont T. Blair conduisit sa politique semblent avoir été minimales : « Within months, Labour was faced with a series of policy problems that had clear implications for Sustainable Development (GMOs, transport policy, industrial energy tax) but the interest of established industrial pressure groups took precedence over many of the principles laid out in the Sustainable Development strategy » (Connelly & Smith 2003 : 316).

Le bilan des premières années au pouvoir de T. Blair ne paraît donc pas avoir été très concluant pour ce qui est d'une plus grande prise en compte des questions environnementales. Plusieurs critiques ont en tous cas été émises à son encontre, comme par exemple, celle de P. Dunleavy *et al.* : « Labour shows a stronger commitment to the environment than the Conservatives, but large parts of the government are 'off message' as far as the DETR's vision of an environmentally sustainable society is concerned » (2002 : 275). À partir de 2000, on peut observer dans les discours un regain d'intérêt pour ces questions de la part du premier ministre. Sur le site de Downing Street²³, une section « Hot Topics » présente en quelques mots les thèmes dont T. Blair s'est le plus préoccupé chaque année. Une brève étude des listes de thèmes présentés sur ce site permet de conclure que le thème de l'environnement, qui figurait en 1997, ne figure ni en 1998, ni en 1999 mais apparaît de nouveau en 2000 avec les sous-thèmes « agriculture » et « biotechnology » et en 2001 avec le terme « environment ». Pourtant, il semblerait que le public se soit montré plus méfiant à l'égard de ces nouvelles déclarations, les promesses de 1997 n'ayant pas été tenues : « The timing of Blair's return to Environment issues so close to a general election raised some suggestion that this was pure electoral pragmatism » (Connelly & Smith 2003 : 318).

²³ Le site Internet de Downing Street présente les activités du premier ministre en place ainsi qu'un historique des profils et des actions des premiers ministres du passé.

2.2.3 Un engagement en demi-teinte

Le début du deuxième mandat de T. Blair fut marqué par les attentats du onze septembre, qui le conduisirent à modifier complètement le ton de ses déclarations sur la politique étrangère. De nouveaux thèmes firent alors surface dans ses discours, notamment celui de l'insécurité et du risque, abordés globalement. Le risque et l'insécurité ne furent pas seulement présentés d'un point de vue environnemental dans ces discours. T. Blair y évoquait des risques de tous types (environnement, terrorisme, guerre), qui étaient liés et qui conduisaient à un sentiment d'insécurité général. Ce qui reliait tous ces thèmes était le fait qu'ils mettaient à jour l'interdépendance qui existait entre différents pays : « The key characteristic of today's world is its inter-dependence. Your problem becomes my problem. One country's war becomes another country's asylum seekers. One country's pollution becomes another country's floods » (*Blair 2002). Avec la structure parallèle, on voit que les deux problèmes présentés ci-dessus sont mis sur le même plan et sont considérés comme équivalents, bien que l'un soit dû à des guerres, et que l'autre soit dû à des catastrophes naturelles. L'équivalence que T. Blair établit entre des questions qui avaient pu jusqu'alors être considérées indépendamment les unes des autres fut formulée encore plus explicitement dans le discours de 2003 où il annonça sa nouvelle politique de développement durable. T. Blair y présenta une catégorie, « the issues that affect us over time », qui lui permettait de considérer ces différents thèmes comme formant un ensemble :

They are just as devastating in their potential impact, some more so, but they require reflection and strategy geared to the long-term often straddling many years and many Governments. Within this category are the issues of global poverty, relations between the Moslem world and the West, environmental degradation, most particularly climate change. (*Blair 2003)

Ce changement, perçu dans le statut des risques environnementaux, peut expliquer que l'environnement ne fut pas considéré comme un thème absolument prioritaire pendant ce mandat. Il fut intégré à des problématiques plus générales et mis sur le même plan que de nombreux autres problèmes.

Dans le contexte de tension lié aux attentats du onze septembre, certaines lois furent mises en place pour tenter de limiter les risques d'attentats terroristes. Selon leurs critiques, ces lois, qui permettaient l'incarcération sans procès et l'observation constante des citoyens par le biais de différents moyens technologiques, portaient préjudice à des libertés fondamentales. Elles contribuèrent à amplifier des tensions déjà présentes entre le

gouvernement et le mouvement environnemental : « Ces nouvelles dispositions antiterroristes ont pu être mobilisées dans des contextes sans relation avec les mouvements terroristes : pour maintenir l'ordre et contrôler certains groupes comme le mouvement environnementaliste » (Faucher-King & Le Gales 2007 : 167). Un autre événement qui contribua à faire baisser la popularité de T. Blair auprès des organisations environnementales fut la conférence de Johannesburg. Au plan international, cette conférence fut l'évènement le plus marquant de la période. Malgré l'engagement affiché de T. Blair en faveur de cet évènement, le gouvernement britannique fut très critiqué à cette occasion, car les ministres de l'environnement refusèrent d'y aller dans un premier temps, afin d'économiser les frais d'un voyage international jugé trop coûteux. Lorsque l'ONG environnementale Friends of the Earth proposa de payer leurs billets d'avion aux membres du gouvernement, celui-ci changea de position, mais son image avait déjà été ternie. La suite de l'évènement fit également apparaître certains désaccords entre le gouvernement et les organisations environnementales car ces dernières considérèrent les résultats obtenus à Johannesburg d'un œil très critique, alors que T. Blair approuva les initiatives du sommet. Ce phénomène est évoqué dans le discours de 2003 auquel nous avons déjà fait référence : « Last year in South Africa the international community met again at the World Summit on Sustainable Development. A lot more was achieved than was recognised » (*Blair 2003). Dans cet extrait, le premier ministre fait preuve d'un certain optimisme lorsqu'il évoque les résultats du sommet et, ce faisant, il affirme également que sa position est différente de celles des organisations environnementales.

Cette position adoptée suggère qu'il ne s'est pas opposé aux initiatives qui furent proposées lors du sommet et l'étude d'un long document de sept chapitres publié par le gouvernement en 2005 intitulé *Securing the Future - UK government sustainable development strategy*²⁴ permet de confirmer cette idée en mettant à jour le rôle que le gouvernement s'est donné dans ce contexte. Le chapitre 1 comporte des considérations générales sur les problèmes évoqués. Le chapitre 2 dit que le gouvernement doit promouvoir l'éducation, le chapitre 3 qu'il doit investir financièrement dans les industries vertes, le chapitre 4 qu'il doit engager des campagnes de communication nationale et des négociations internationales pour la lutte contre le changement climatique, le chapitre 5 qu'il doit définir les priorités environnementales et travailler à partir de ces priorités sur la cohérence de

²⁴ Il ne s'agit pas d'un document ayant un statut légal précis mais simplement d'une présentation de la nouvelle stratégie du gouvernement concernant le développement durable.

l'ensemble des lois qui touchent l'environnement, le chapitre 6 qu'il doit encourager les élus à agir à un niveau local et le chapitre 7 qu'il doit développer la recherche pour mettre en place des outils d'évaluation pour mesurer les progrès environnementaux. On peut en conclure que le rôle que le gouvernement se donne est essentiellement un rôle d'influence. Il s'agit pour lui d'investir dans certains projets, d'aider à développer la connaissance de certaines questions et de déléguer du pouvoir aux niveaux local et international. D'une certaine façon, dans ce document le gouvernement semble prôner un certain désengagement de l'État, puisqu'il ne s'agit pas pour lui de mettre en place des lois contraignantes, mais plutôt d'encourager l'action des différents acteurs qu'il identifie comme pouvant faire évoluer la situation.

Le fait que le gouvernement britannique ait soutenu les initiatives proposées à Johannesburg et les mesures politiques que nous avons évoquées ci-dessus semblent suggérer qu'il souhaitait privilégier les instruments économiques pour faire face aux problèmes environnementaux. Ces mesures auraient pu rencontrer une certaine popularité chez les partisans du New Labour étant donné qu'elles étaient moins contraignantes que des lois et plus rentables en termes économiques. Pourtant l'article de A. Jordan *et al.*, « Innovation or 'Muddling through' ? 'New' Environmental Policy Instruments in the UK », suggère qu'il n'en est rien : « the UK still has comparatively fewer VAs (Voluntary Agreements) than the norm in the EU and is much less enthusiastic about eco-labels than countries such as Sweden and Germany » (2003 : 179). Les raisons données pour l'expliquer sont avant tout le manque de popularité de ces mesures, à la fois vis-à-vis d'un public d'industriels et vis-à-vis d'un public d'environnementalistes, et ensuite le fait que c'est par le biais de l'Union européenne que la majorité des régulations environnementales sont mises en place au Royaume-Uni, et que l'Union européenne a une approche plus traditionnelle des lois sur l'environnement : « around 80 per cent of British policy originates in or is negotiated with the EU [...]. Since most EU environmental policy is legislative in nature, British policy remains heavily reliant on regulation » (Jordan *et al.* 2003 : 194). Ces chercheurs montrent que ces mesures auraient pu être populaires dans le sens où elles étaient en cohérence avec la politique mise en place par le New Labour, mais que de nombreux obstacles ont freiné leur développement et que leur mise en place ne s'est fait que de façon très progressive.

Il faut pourtant noter une exception remarquable, avec l'élaboration du « Climate Change Levy ». Il s'agit d'une taxe qui touche les entreprises qui produisent du CO₂ et qui est destinée à les inciter à faire baisser leurs taux d'émissions. Les objectifs qui sont visés par ce

biais ne sont pas très ambitieux. Le New Labour hérite du Labour une relation privilégiée avec l'industrie du charbon et un engagement historique pour la défense des droits des travailleurs. Par ailleurs, il souhaite rompre avec les pratiques du Labour pour ce qui est de la relation conflictuelle qu'il avait jusqu'alors avec les dirigeants d'entreprises. Il lui faut donc trouver une mesure qui ne lui retire pas les faveurs de ces trois partenaires avec lesquels il souhaite engager une relation privilégiée. C'est ainsi que l'on peut comprendre la forme finale du « Climate Change Levy », qui ne taxe pas les foyers et évite ainsi de défavoriser les travailleurs et ne taxe que peu les industries et évite ainsi d'entrer en conflit avec elles. L'analyse suivante de Pearce porte sur cette mesure :

The levy itself has features that are readily explained by the need, as government saw it, to avoid taxing households, keep industrial cost burdens to a minimum, and bring industry on board with the UK climate change programme. The levy is 'downstream', i.e. is paid by energy users not extractors or generators, is levied on industry only, with households and transport being exempt, and is structured so as to encourage renewable energy but not nuclear power (users of nuclear electricity pay the tax). An 80 per cent discount could be secured if the industry in question negotiated a 'climate change agreement' –i.e. an industry package of measures to reduce emissions relative to some baseline. Anyone over-complying with their agreement could, in principle, trade the resulting credits into the UK emissions trading scheme, along with permits allocated under that scheme and renewable energy certificates under a separate renewable energy constraint on generators. In this way the levy is linked to the other measures in the climate change programme. (2005 : 5)

Finalement, il semblerait que les mesures mises en place étaient peu contraignantes²⁵. De nombreuses négociations, critiquées pour leur manque de transparence, prirent place entre le gouvernement et des entreprises qui demandaient et obtenaient des exemptions en échange de mesures qu'elles prendraient librement (Shaw 2001 : 4).

On peut donc dire que le bilan du second mandat de T. Blair n'était pas de nature à satisfaire les environnementalistes. Si quelques efforts furent consentis, essentiellement pour la lutte contre le changement climatique, les promesses antérieures concernant la mise en place d'une politique pour réduire les transports semblent avoir été largement oubliées. Des programmes pour construire de nouvelles routes furent développés et un livre blanc prévoyant un développement sans précédent du trafic aérien fut publié (Carter & Rootes 2006 : 474). Comme nous le verrons par la suite, ces mesures ne passèrent pas inaperçues ; les organisations environnementales contribuèrent à ce que le public s'y intéresse.

Bien que peu de sources secondaires soient disponibles concernant le troisième mandat de T. Blair, on peut noter une certaine reprise de thématiques environnementales par le

²⁵ The Royal Society publia ainsi un rapport intitulé « Economic Instruments for the Reduction of Carbon Dioxide Emissions » en avril 2002. Le nombre élevé d'exemptions (transport et usage domestique) est souligné comme un obstacle majeur à l'efficacité de cette mesure pour la baisse réelle de CO₂ émis.

premier ministre en fin de mandat. Le site de Downing Street permet de nous renseigner sur le fait que T. Blair a prononcé des discours sur l'environnement très fréquemment pendant cette période. Il souhaitait donc au moins montrer qu'il se préoccupait de questions environnementales. Mais ce n'est pas uniquement en termes de discours que l'on peut mesurer son engagement. Le fait que son gouvernement ait commandé et financé le rapport Stern²⁶ (Stern 2006), qui a eu des répercussions médiatiques très fortes, montre la volonté du gouvernement d'agir pour combattre le changement climatique. Ce document a permis que de nouvelles catégories de la population s'intéressent de près à ces questions et, en ce sens, il a eu un impact certain. T. Blair a également choisi le changement climatique comme thème principal de sa présidence de l'Union européenne et de sa présidence du sommet du G8 en 2005. Ces différentes initiatives ont contribué à souligner son réengagement en faveur de ces questions, réengagement qui a été reconnu par certaines sources dont le magazine français *Science et Nature*, qui publia le 12 avril 2006 un article intitulé « Environnement : les politiques prennent-ils enfin conscience de l'urgence ? ». On peut y lire : « 2006 pourrait ainsi être l'année de Tony Blair, dont les dernières interventions ont montré toute sa détermination à engager l'ensemble des pays émetteurs de CO₂ dans une réduction drastique de leurs émissions » (Frigout 2006). Malgré tout, soulignons que toutes les mesures évoquées ci-dessus restent des mesures d'influence. La signature d'accords à un plan international au sujet de la réduction des émissions de CO₂ aurait été bien plus contraignante pour d'autres pays que le Royaume-Uni. S'ils avaient été signés, T. Blair n'aurait pas eu besoin de modifier la politique interne de son pays pour respecter ces engagements. Les taux de réduction de gaz à effet de serre avaient en effet été respectés voire dépassés au Royaume-Uni en 2006. Pourtant ces chiffres, qui permettent de classer le Royaume-Uni comme un des pays ayant le mieux tenu ses engagements, ne sont pas forcément révélateurs de la mise en place d'une politique particulièrement engagée du point de vue environnemental. Les réductions des taux de gaz à effet de serre sont essentiellement dues à ce que les usines à charbon étaient autrefois très prisées dans le pays, et que celles-ci ont été progressivement remplacées par des usines à gaz.

²⁶ Rapport écrit par l'économiste britannique N. Stern, président de l'institut « Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment ». La gravité des risques économiques liés au changement climatique y est soulignée. Ces risques sont comparés aux effets des grandes guerres et de la grande crise de la première moitié du XX^e siècle. Il conclut sur la nécessité d'une action à l'échelle mondiale pour réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre en insistant sur l'idée que les bénéfices d'une telle action dépasseraient nettement les coûts.

Les usines à gaz produisent bien moins d'émissions de gaz à effet de serre mais elles restent des sources d'énergie très polluantes.

Malgré des déclarations d'intention jugées très prometteuses avant son élection, beaucoup semblent considérer que T. Blair ne s'est pas montré à la hauteur des espoirs qu'il avait suscités chez les environnementalistes. S'il a affirmé son engagement pour des causes environnementales tout au long de ses mandats, certains considèrent que cet engagement était de surface et que les mesures concrètes qui ont été mises en place ont eu un impact assez limité. Parmi les mesures politiques mises en place par le New Labour on en compte qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement, notamment dans le domaine des transports. L'État semble concevoir son rôle comme un rôle d'influence et ne pas vouloir engager de lois trop contraignantes. L'exemple du « Climate Change Levy » est probant car, tout en ayant pour mission d'influencer certaines organisations afin qu'elles adoptent des politiques plus respectueuses de l'environnement, il s'est montré très peu contraignant et ne semble pas avoir modifié fondamentalement la situation vis-à-vis de la production d'émissions de carbone.

Après avoir tenté de présenter l'histoire du mouvement environnemental d'un point de vue global, nous nous sommes concentrée sur le contexte politique du Royaume-Uni. Même d'un point de vue politique, nous avons pu voir que l'influence de quelques grands documents publiés par des scientifiques ou autres visant à attirer l'attention sur des problèmes environnementaux a été décisive. L'histoire du mouvement environnemental telle que nous l'avons dressée ici rassemble donc des éléments assez disparates : politiques, scientifiques, économiques, sociaux. Ce phénomène nous semble être représentatif de la nature même de ce mouvement. Afin de mieux réfléchir à ce qui relie ces différents éléments, il nous appartient de nous attacher à préciser cette nature. Pour ce faire nous allons travailler sur la définition de quelques notions centrales.

3 Définitions des notions centrales

Les dictionnaires spécialisés nous semblent être des outils précieux pour préciser ce dont on parle lorsqu'on parle de mouvement environnemental. Ce dont nous avons dressé l'histoire jusqu'ici est visiblement un objet complexe, comme souligné ci-dessus. Afin de

mieux comprendre le rapport entre ces différentes dimensions du mouvement, il convient de s'interroger sur la définition, institutionnalisée par les dictionnaires, des différents termes utilisés pour en parler. Les dictionnaires que nous avons utilisés pour ce faire sont présentés en tant que corpus 1 dans la liste de corpus figurant à la suite de la bibliographie, accompagnés d'un code qui permet de s'y référer plus facilement.

3.1 Définition de *ENVIRONMENTAL MOVEMENT*

Prenons tout d'abord le terme de *ENVIRONMENTAL MOVEMENT*, ou mouvement environnemental, qui est celui qui est au centre de notre démonstration dans ce chapitre. Sur les neuf dictionnaires unilingues anglais et quatre dictionnaires français ou bilingues que nous avons consultés, on ne trouve que trois occurrences de ce terme. Nous allons procéder à une étude comparative du contenu de ces trois définitions.

D1.1 – ED : The environmental movement has its roots in the growing concern for nature which characterized all sectors of society – from literature to science – in the nineteenth century. Interest was mainly in the conservation of natural conditions that manifested itself in the creation of national parks, forest reserves and game preserves in North America and Europe. Between the wars, particularly in North America, where drought devastated large areas of agricultural land in the 1930s, more attention was paid to soil conservation. By the 1950s and 1960s, pollution had become the central environmental issue. After a decline in the 1970s, when concerns over energy replaced the environment in the public interest, the environmental movement rebounded, reflecting an increasing level of concern with society's ever-increasing ability to disrupt environmental systems on a large scale. A new environmentalism has emerged, characterized by a broad global outlook, increased politicization and a growing environmental consciousness that takes the form of waste reduction, prudent use of resources and the development of environmentally safe products. There is also a growing appreciation of the economic and political components in environmental issues, particularly as they apply to the problems arising out of the economic disparity between rich and poor nations. The modern environmental movement is aggressive, with certain organizations using direct action in addition to debate to draw attention to issues.

D1.2 – EDEC : Any notable upsurge in environmental awareness incorporated into political, social, economic, educational or recreational activity. The environmental movement of the 1960s culminated in the Blueprint for Survival and the Club of Rome's Limits to Growth, with ensuing popular concern leading to the formation of several prominent pressure groups and European 'Green' political parties. An unprecedented upsurge in environmental awareness occurred in the late 1980s and early 1990s, with the promotion of sustainable, less damaging industrial practices of particular concern worldwide, mainly as a result of the growing prospect of global warming and its associated effects.

D1.3 – ODEC : A political movement that focuses on protecting the environment, reducing environmental damage (such as pollution), and reducing unsustainable use of natural resources.

Dans la définition D1.1, l'approche adoptée est diachronique avec une chronologie des éléments qui peuvent être considérés comme appartenant à l'histoire du mouvement

environnemental. Trois grandes étapes se dessinent dans cette définition, étapes qui sont similaires à celles que nous avons identifiées précédemment. On peut déduire, vu la composition du terme, qu'il s'agit d'un « mouvement » mais aucune problématisation du terme de « mouvement » n'est fournie. Il est simplement présenté comme étant la conséquence d'une préoccupation ; « concern » figure ainsi trois fois dont deux où il suit des expressions qui signifient que le développement du mouvement est intimement lié à celui de ces préoccupations : « has its roots in », « reflecting ». La dernière phrase, avec l'utilisation de l'adjectif qualificatif « aggressive », semble opérer une simplification en qualifiant l'ensemble du mouvement ainsi.

On peut dire de la définition D1.2 qu'elle est stéréotypique, dans le sens où « [e]lle ne se contente [...] pas de donner les traits discriminatoires qui permettent d'isoler l'objet (hyponyme) parmi la classe (hyperonyme) à laquelle il appartient, mais ajoute d'autres éléments pour permettre une représentation précise de l'objet » (Petit 2008 : 21). Le mouvement environnemental y est décrit comme « any notable upsurge in environmental awareness incorporated into [...] activity ». Ce qui rassemblerait toutes les occurrences de ce que l'on nomme « environmental movement » serait donc la montée d'un certain type de prise de conscience associé à un certain type d'action. Ces deux dimensions, la prise de conscience, qui se situe au niveau des idées et la mise en application des idées, qui se situe au niveau de l'action, sont au cœur de la notion. La perspective adoptée est ici encore diachronique, mais le découpage temporel présenté n'est pas le même. Il n'y a aucune référence aux origines du XIX^e siècle. Alors que dans la définition D1.1, le mouvement des années 1960 était associé à celui des années 1950, et caractérisé par une orientation vers les questions de pollution, les années 1960 sont présentées ici comme une époque privilégiée pour la prise de conscience des questions environnementales en général. Les caractéristiques choisies pour désigner l'époque la plus récente, qui débute à la fin des années 1980, sont très différentes. Un comportement agressif des adeptes du mouvement n'est pas mentionné. Ce qui est mis en avant est la promotion de nouvelles pratiques industrielles, « the promotion of sustainable, less damaging industrial practices », ce qui suggère une attitude plutôt coopérative des environnementalistes. Il s'agit d'une allusion au développement durable et donc à des méthodes modérées auxquelles nous avons fait référence précédemment. Les événements sont présentés comme s'enchaînant sur le mode de la cause et de la conséquence. Plus que dans la première définition, où l'on observait une tendance à la simplification, la diversité des formes que peut prendre le

mouvement environnemental est soulignée ici avec le déterminant « any », la liste d'adjectifs « political, social, economic, educational or recreational », l'adjectif « several » et le terme général « industrial practices ». Cette définition nous semble donc être plus convaincante que la précédente.

Plus courte, la D1.3 semble aussi plus réductrice, puisque le mouvement est défini comme un mouvement politique seulement. L'avantage de cette définition est qu'elle permet de mettre en avant le vecteur commun que partagent toutes les occurrences considérées comme « environmental movement ». Il s'agit de leur but, énoncé ainsi : « protecting the environment, reducing environmental damage (such as pollution), and reducing unsustainable use of natural resources ». Il nous semble que cette phrase synthétique manquait dans les définitions précédentes, qui ne présentaient pas ce seul et unique but comme étant l'élément central.

Ce que l'étude de ces trois définitions permet de mettre en évidence est premièrement, la difficulté qu'il y a à proposer une définition unique de ce terme. En décrivant l'ensemble des occurrences du mouvement dans l'histoire, on court le risque de passer à côté de l'information synthétique que pourrait nous offrir la définition minimale, et d'intégrer des éléments stéréotypiques qui nous renseignent peu sur le concept. La formulation qui nous semble être la mieux adaptée, bien qu'elle soit assez complexe, est la suivante : « upsurge of awareness [...] incorporated into [...] activity ». Elle illustre bien, à notre sens l'intégralité du mouvement. Des précisions auraient pu figurer pourtant en ce qui concerne les activités elles-mêmes : la caractérisation par le but, qui apparaît dans la troisième définition, nous semble être essentielle. Afin de continuer cette étude terminologique, il peut être intéressant de nous intéresser aux termes considérés comme synonymes de celui-ci.

3.2 Définition de *ENVIRONMENTALISM*

D'après le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008), le terme *ENVIRONMENTALISM* peut être considéré comme un proche synonyme de *ENVIRONMENTAL MOVEMENT* puisqu'on trouve un renvoi à ce terme à la fin de la définition. Le dictionnaire *The Environment Dictionary* (1998) suggère également que ces deux termes sont synonymes même si ce n'est pas mentionné explicitement. En effet, aucune entrée ne figure pour *ENVIRONMENTALISM* mais dans l'entrée *ENVIRONMENTAL MOVEMENT*, le terme *ENVIRONMENTALISM* est utilisé

pour parler du mouvement. Nous allons nous interroger sur les similitudes et distinctions qui existent entre ces deux termes. Sur les treize dictionnaires mentionnés auparavant, trois seulement comportent une définition de *ENVIRONMENTALISM* ou ENVIRONNEMENTALISME, dont un dictionnaire bilingue, le *Dictionnaire de l'environnement et du développement durable* (2005), qui ne comporte donc pas de définition anglaise. Les deux autres dictionnaires sont deux des dictionnaires mentionnés auparavant comme comportant une définition de *ENVIRONMENTAL MOVEMENT*. Les définitions de *ENVIRONMENTALISM* qu'ils proposent sont les suivantes :

D2.1 – EDEC : A set of mediating values representing human conduct in relation to the environment and a core concept that creates critical connections between physical and human geography. In essence, environmentalism is concerned with the reflexive relationships between people and environment. A conceptual focus was the emergence of the idea of environmental or climatic determinism as part of the impact of darwinism in the latter part of the nineteenth century. The determinist position, in common with its possibilist and probabilist derivatives, fell into the trap of attempting to generalise from a false dichotomy when the nature of people – environment interactions was definitely more various. Environmentalism has moved on to more tangible concerns with the need to conserve the frail balance of ecosystems, to advance the concept of sustainability, to monitor and control the impact of human activities on landscape and to find more efficient ways of predicting catastrophic change. Environmentalism has become part of the political agenda and the practice of geography has much to offer its understanding. Today, those calling themselves 'environmentalists' are a very diverse group, although there are theorists who suggest that a shift has taken place to postenvironmentalism.

D2.2 – ODEC : 1. The belief behind an organized social movement of people who share a concern about solving problems of environmental pollution and natural resources. Environmental concern is reflected in a number of different ways, including membership of environmental pressure groups and campaigning organizations (such as Friends of the Earth and Greenpeace), sympathy for and engagement with environmental politics, green consumerism, local environmental activism and adoption of lifestyles that are environment-friendly. [...]

2. The belief that environment is more important than heredity in determining intellectual growth in humans.

La D2.1 commence avec deux phrases de synthèse présentant une définition minimale. Les termes généraux utilisés pour désigner le terme sont « a set of mediating values » et « a core concept ». *ENVIRONMENTALISM* est donc présenté comme un terme qui désigne ces deux éléments à la fois : un concept et des valeurs. Des exemples sont ensuite donnés du type de questions abordées dans cette perspective. Dans les deux premières phrases, nous retrouvons, exprimée de trois façons différentes, la notion de lien entre l'humain et le monde physique : « human conducts in relation to the environment », « connection between physical and human geography », « the reflexive relationship between people and environment ». C'est ce lien qui est l'objet du type de pensée ainsi défini. La suite de la définition procède de façon diachronique et distingue différents courants qui se seraient succédé mais pourraient tous être

qualifiés de *ENVIRONMENTALISM*. L'idée générale de ce développement est que l'on est passé d'une approche très conceptuelle, « a conceptual focus », à une approche plus pratique, « more tangible concerns », finalement incarnée en programme politique, « part of the political agenda ». Le terme est donc présenté comme désignant un courant de pensée et une série de valeurs déterminés tous les deux par rapport à l'objet qu'ils touchent : la relation entre l'homme et son environnement. L'environnementalisme est présenté comme ayant trois dimensions : l'une purement conceptuelle, l'une pratique et l'une politique. Ces différentes dimensions du mouvement sont apparues l'une après l'autre, avec tout d'abord l'éclosion des idées, puis leur mise en application et enfin le travail politique conséquent. La dernière phrase de la définition suggère qu'il existe désormais un peu de chacune de ces dimensions dans le mouvement environnemental.

Dans la définition D2.2, une distinction est faite entre deux éléments qui n'étaient pas séparés dans la définition D2.1. Ce qui avait été formulé dans la définition D2.1 comme « the idea of environmental or climatic determinism » est ici présenté dans les termes suivants : « the belief that environment is more important than heredity in determining intellectual growth ». Ce qui apparaît comme le premier sens dans cette deuxième définition était présenté comme constituant une deuxième étape dans la formation du mouvement dans la première. Ce qui est désigné dans le passage suivant, « the belief behind an organized social movement of people who share a concern about solving problems of environmental pollution and natural resources », rappelle ainsi ce qui est désigné dans ce passage : « concerns with the need to conserve the frail balance of ecosystems, to advance the concept of sustainability, to monitor and control the impact of human activities on landscape and to find more efficient ways of predicting catastrophic change ». La dimension intellectuelle de l'environnementalisme, présentée comme la première étape d'une série d'évènements qui se succèdent dans la définition D2.1, est présentée comme le sens distinct d'un même terme polysémique dans la définition D2.2. Un rapport n'est pas instauré entre les deux sens de la définition D2.2. On peut pourtant noter qu'elles désignent toutes les deux une croyance puisqu'elles débutent toutes deux par « the belief ». Dans la définition D2.1, on trouvait l'expression « a set of values » qui permet, comme « the belief », de désigner un système de pensée reposant sur des convictions subjectives plutôt que sur la raison objective. Ce système de pensée se matérialise dans des actions de types variés.

3.3 Comparaison entre les définitions de ces termes

Notre comparaison des définitions de ces termes permet de faire apparaître les points communs qui suivent. Dans les deux cas, il s'agit d'un courant de pensée intimement associé à un certain type d'action. Le rapport entre ce courant de pensée et le type d'action varie. Le courant de pensée peut être présenté comme faisant naître les actions. Parfois, ce sont au contraire les actions qui sont présentées comme faisant évoluer les idées. L'autre point commun concerne la caractéristique capitale du but de ce courant de pensée ou de ces actions ; ce but est défini plus ou moins précisément comme étant lié à la conservation, à la préservation ou à la protection de l'environnement. La comparaison entre ces différentes définitions montre aussi qu'il existe diverses façons de présenter le concept, ce qui implique qu'il s'agit d'une notion dont la définition ne semble pas totalement stabilisée.

Afin de mieux faire apparaître les différences éventuelles qui existent entre ces deux termes, il peut être intéressant de se pencher sur leur composition. Le premier terme est un nom complexe composé de l'adjectif *ENVIRONMENTAL* et du nom *MOVEMENT* qu'il qualifie. On peut alors s'interroger sur la définition de *MOVEMENT*. D'après le dictionnaire *The Penguin English Dictionary 1985-86*, la définition est la suivante : « an organized effort to promote an end ». Il s'agit donc d'une action organisée qui tend vers un but. Le terme *ENVIRONMENTALISM* quant à lui est composé du nom « environment » auquel on a ajouté le suffixe « ism ». Si l'on se base sur la définition du *Grand Robert* de « -isme », ce qui se justifie par le fait que l'usage anglais découle de l'usage latin, on apprend qu'« ajouté à un nom ou à un adjectif, il forme des termes politiques et sociaux, avec la valeur axiologique de “système d'opinions” ou de “attitude, tendance” ; des termes de philosophie, de religion ou de science (“doctrine” ou “croyances”) ; des termes littéraires et artistiques (“écoles, tendances”). Il a toujours la valeur de “attitude positive par rapport à (une croyance, etc., représentée par la base)” ». Ce que ces deux termes suggèrent au sujet des termes étudiés est que dans les deux cas on fait référence à une théorie et à une action intimement liées même si *ENVIRONMENTAL MOVEMENT* évoque plutôt l'action alors que ce qui est premier est plutôt la théorie dans le cas de *ENVIRONMENTALISM*. Ces considérations pourraient nous aider à comprendre pourquoi la différence entre les termes *ENVIRONMENTALISM* et *ENVIRONMENTAL MOVEMENT* est assez ténue. Elle permet également de confirmer l'idée que ces

termes désignent des mouvements ayant une dimension intellectuelle et des applications pratiques.

3.4 Définition de *ECOLOGISM*

Il existe un troisième terme qu'il est malaisé de distinguer des deux précédents. C'est le terme *ÉCOLOGISME* ou *ECOLOGISM* en anglais. Bien qu'attesté dans les deux langues, l'utilisation du terme français est beaucoup moins fréquente. D'après certains dictionnaires, *ÉCOLOGISME* serait la traduction française de *ENVIRONMENTALISM*. Le *Dictionnaire de l'Environnement et du Développement Durable* (2005) indique par exemple que la seule traduction de *ENVIRONMENTALISM* en français serait *ÉCOLOGISME*. Pourtant, différents dictionnaires français attestent de l'existence de *ENVIRONNEMENTALISME*. On peut en particulier s'appuyer sur le dictionnaire en ligne *Le grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française. D'après celui-ci, *ÉCOLOGISME* pourrait être traduit en anglais par *ENVIRONMENTALISM* ou *ECOLOGISM* de façon quasiment indifférente et *ENVIRONMENTALISM* en français par *ÉCOLOGISME* ou *ENVIRONNEMENTALISME* de la même façon. On pourrait expliquer cette différence dans les traductions proposées dans ces deux dictionnaires comme une différence liée à leur date. Le premier dictionnaire date de 2005, alors que le dictionnaire en ligne est remis à jour régulièrement. Le terme *ENVIRONNEMENTALISME* en français est apparu bien après celui d'*ENVIRONMENTALISM*. Il s'agit d'un emprunt à l'anglais, emprunt qui n'est unanimement reconnu que progressivement. Il n'apparaît pas encore dans l'édition 2001 du *Grand Robert* par exemple. En revanche, dans la nouvelle version mise en ligne en 2011, il apparaît avec la définition suivante : « Doctrine qui entend concilier le développement économique et la protection de l'environnement ».

Si les deux termes de *ENVIRONMENTALISM* et *ECOLOGISM* ainsi que leur équivalent existent dans les deux langues, on peut supposer que leur existence est nécessaire et donc qu'il existe une distinction entre les deux. Dans les dictionnaires consultés on ne trouve quasiment aucune définition du terme *ECOLOGISM*. Cette absence suppose que son usage en anglais est assez rare. Il nous faut donc commencer par nous appuyer sur l'étude du terme de la même famille : *ECOLOGY*. Ce dernier est présent dans six dictionnaires sur treize.

D3.1 – DEES : The branch of biology that studies the relationships among living organisms and the environments. It is derived from the Greek OIKOS, meaning house, therefore it is literally the study of the house.

D3.2 – CDET : the branch of biology dealing with relationships between organisms and their environment.

D3.3 – EDEC : The study of the interactions between organisms and their environment, including other organisms and any factors or processes influencing the distributions, abundances and behaviours of organisms. Applied ecology includes the conservation and management of ecological systems.

D3.4 – DESD : The study of the relationships between organisms and their environment or the study of ecosystems. Ecology is concerned frequently with general principles that apply to both fauna and flora. Autecology is concerned with single organisms or species and synecology with communities of species, although these artificial partitions are no longer accepted by all ecologists. Human ecology is the study of the structure and development of human communities and societies in terms of the processes by which human populations adapt to their environments. As a subject it applies the perspectives of the biological sciences to the investigation of topics included in the social sciences.

D3.5 – ODEC : The study of the interrelationships between organisms and their environment, including all biotic and abiotic components. The term was first used in 1866 by the biologist Ernst Haeckel. More recently it is generally taken to mean the study of the structure and function of nature. Core themes in modern ecology include: the relationship between habitat stability, rate and direction of evolution, and changes in biodiversity; the relationship between environmental changes caused by human activities and by extinction; the importance of diversity as an attribute of ecosystems and of the biosphere, and the significance of losses of diversity; carrying capacity and the extent to which useful productivity can be enhanced and sustained; and resilience, the extent to which nature can restore itself.

Les définitions D3.1 et D3.2 sont très similaires. L'écologie y est présentée comme une branche de la biologie, déterminée par rapport au reste par la spécificité de son objet, cet objet étant présenté comme les relations entre des organismes et leur environnement. Dans la définition D3.3, on ne trouve plus de référence à la biologie. L'écologie est présentée comme un type d'étude plutôt que comme une science ; elle est déterminée par rapport à son objet. L'objet de cette étude est aussi présenté comme les relations, désignées ici par le terme « interactions », entre des organismes et leur environnement. Enfin, une distinction est introduite entre différents types d'écologie, « applied ecology » n'étant plus l'étude de cet objet pour lui-même mais pour les solutions de protection de l'environnement que l'on peut développer grâce à cette étude. La D3.4 parle également d'une simple étude plutôt que d'une science instituée. L'objet est encore défini de la même façon, sauf que le terme de « ecosystems », qui ne figurait pas dans les autres définitions, est utilisé. Une équivalence semble posée entre ce terme et « relationships between organisms and their environment », équivalence confirmée par n'importe quel dictionnaire, puisqu'un écosystème est bien un système naturel, considéré du point de vue des interactions qui existent entre les organismes qui le peuplent et leur environnement. Cette définition comporte également des distinctions entre différents types d'écologie mais il ne s'agit pas de distinctions équivalentes à celles mentionnées dans la définition D3.3. Enfin, le caractère interdisciplinaire de cette étude est

souligné puisque la biologie et les sciences humaines sont mentionnées. D'après l'auteur, les méthodes de la biologie sont utilisées pour répondre à des questions de sciences humaines. Si nous acceptons tout à fait l'idée que l'écologie a un caractère interdisciplinaire, il nous semble qu'elle tire ses méthodes de diverses sciences et que les questions auxquelles elle tente de répondre peuvent également occuper les chercheurs de sciences dures. Cette façon de concevoir son interdisciplinarité nous paraît donc réductrice. Dans la D3.5 aussi, le terme de « study » est préféré à celui de « branch of biology » et le type d'étude est défini par rapport à son objet, décrit de la même façon que dans les définitions précédentes. Une précision concernant l'origine du terme apparaît. Les rédacteurs ne distinguent pas différents types d'écologie mais montrent que les thèmes que l'on peut aborder dans ce contexte sont de natures diverses et donnent une liste d'exemples qui le démontrent.

Il nous faut à présent tenter de préciser les distinctions qui existent entre *ECOLOGY* et *ECOLOGISM*. Le terme d'*ECOLOGISM* dérive de celui d'*ECOLOGY*. D'après le *Dictionary of Environment and Sustainable Development* (1996), *ECOLOGISM* est un type d'écologie : « ecology viewed as a distinctive doctrine, system or theory; it implies a placing of ecological considerations at the centre of things ». D'après l'analyse de Mol & Sonnenfeld, *ECOLOGISM* est beaucoup plus radical que *ECOLOGY* car ce qui est visé ce sont des changements radicaux de l'organisation de la société : « fundamental changes in present values of patterns of production and consumption » (2000 : 32). Beaucoup de dictionnaires ne mentionnent même pas le terme *ECOLOGISM* ce qui peut suggérer que les nuances entre les deux termes ne sont pas évidentes. *ECOLOGY* serait l'étude et *ECOLOGISM* serait la doctrine. Pourtant, les définitions analysées précédemment nous ont permis de démontrer qu'il serait réducteur de considérer *ECOLOGY* simplement comme une étude. Plusieurs définitions insistent également sur son caractère pratique. Ainsi ce qui est présenté comme « applied ecology » dans *The Encyclopaedic Dictionary of Environmental Change* est orienté vers l'action et mène à la conservation.

En français, la distinction pourrait être plus clairement faite. Si l'on prend la définition de « ÉCOLOGIE » dans le *Grand Robert*, on s'aperçoit que deux définitions différentes sont données du terme. La première correspond aux définitions anglaises étudiées jusqu'ici : il s'agit d'un type d'étude. Mais la deuxième définition est celle d'un type de doctrine. Il s'agit de quelque chose de similaire à ce qui est désigné par *ECOLOGISM*. Le lien de synonymie existant entre ÉCOLOGIE, dans son deuxième sens, et ÉCOLOGISME est d'ailleurs souligné : « Doctrine visant à une meilleure adaptation de l'homme à son environnement naturel, vivant (animaux,

plantes) et non vivant, ainsi qu'à une protection de celui-ci (→ Écologisme) ; courant politique défendant cette doctrine ». ÉCOLOGIE dans ce sens-là serait donc synonyme d'ÉCOLOGISME mais il faudrait distinguer cet aspect-là de l'aspect « étude ». Pourtant, dans les définitions anglaises, ces deux aspects du terme sont considérés ensemble. Cette façon de présenter ces différents aspects de la définition comme intimement liés nous paraît finalement convaincante. Étudier comment l'homme peut s'adapter à son environnement revient bien à étudier la relation entre un organisme et son environnement. Il s'agit bien d'une partie de ce qui peut être inclus dans la définition générale de l'écologie, et séparer ces deux aspects de la question, comme s'ils n'avaient rien en commun, ne nous semble pas justifié sémantiquement. La définition du *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008), qui donne d'abord une définition générale du terme, puis des exemples de ce qui peut-être étudié dans cette perspective, nous paraît être la plus précise. Elle souligne le fait que les études faites dans ce cadre peuvent avoir des applications pratiques pour ce qui est de la protection de l'environnement.

3.5 Synthèse sur les définitions

Si les termes d'ENVIRONNEMENTALISME et de MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL désignent une doctrine ou des croyances, celui d'ÉCOLOGIE désignerait plutôt une étude. Les trois, doctrine, croyance et théorie, se préoccupent pourtant du même objet : les liens entre organisme et environnement. Les définitions de chacun de ces termes semblent être peu stabilisées et les similitudes entre elles sont notables. S'il s'agit à peu près de la même chose, et si l'usage de chacun montre qu'ils sont souvent considérés comme synonymes, le terme de MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL désignerait l'action comme plus déterminante que la pensée, le terme de ENVIRONNEMENTALISME permettrait de mieux souligner l'aspect théorique et finalement, le terme ÉCOLOGIE permettrait d'insister sur la dimension scientifique alors que celui d'ÉCOLOGISME aurait des connotations plus doctrinaires et radicales. Ceci étant dit, dans tous les cas, il s'agit de prendre en compte à la fois la dimension théorique et la dimension pratique d'un même objet qui est présenté comme les liens entre organismes et environnement. On comprend donc que ces nuances soient assez minimes. L'utilisation de ces termes comme synonymes les uns des autres dans les textes spécialisés n'est donc pas surprenante.

Le grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française peut nous aider dans notre recherche des rapports entre ces trois termes. La définition du terme ENVIRONNEMENTALISME y est la suivante : « Mouvement voué à la protection d'un environnement sain par l'aménagement et l'orientation des activités humaines et du développement social, économique et industriel ». Ici le lien entre les deux premiers termes semble établi puisque ENVIRONNEMENTALISME est lui-même défini comme un mouvement. La note de bas de page nous renseigne sur les relations de synonymie entre ce terme et ceux que nous avons considérés ci-dessus.

Dans la langue courante, *écologisme*, *environnementalisme* et *mouvement vert* sont la plupart du temps considérés comme des synonymes. La réalité et les courants de pensée sous-jacents à ces termes sont en mouvance. Ils se recoupent et s'influencent les uns les autres, ce qui ajoute à la difficulté de les distinguer. Cependant, si l'écologisme se veut radical et s'oppose aux institutions sociales et à la croissance économique, l'environnementalisme est plutôt fondé sur la prémisse qu'il est possible de protéger l'environnement et d'assurer la pérennité de notre monde en canalisant et en aménageant le développement social, économique et industriel. Quant au mouvement vert, on peut le voir comme l'élément rassembleur de toutes les idéologies relatives à la question environnementale.

Le terme *écologie* fait également référence aux concepts de « science qui étudie les rapports des organismes vivants avec leur milieu » et d'« ensemble des interactions entre les organismes vivants et leur milieu de vie ». En anglais, l'emploi du terme *ecologism* pour désigner ce concept est peu fréquent. En outre, pour parler du mouvement édifié comme parti politique, le terme *ecology* s'écrit avec une majuscule (*Ecology*). (Office québécois de la langue française, 2010)

Cette définition permet de bien faire apparaître l'instabilité terminologique en ce qui concerne ces termes et les problèmes d'idéologie qu'il est impossible de mettre totalement de côté lorsqu'on cherche à les définir. S'il est certain qu'il existe différentes orientations idéologiques au sein du mouvement environnemental, il n'est pas certain que cette simple distinction entre ÉCOLOGISME, considéré comme plus radical, et ENVIRONNEMENTALISME, considéré comme plus en accord avec le système industriel et économique déjà en place, soit vraiment suffisante si nous cherchons à les distinguer avec précision. Il faut alors faire appel à d'autres termes. Considérer que ces deux termes font référence à une perspective générale sur un objet d'étude bien défini, sans orientation idéologique précisément stabilisée, nous semble le plus pertinent et l'étude de l'usage qui en est fait dans les sources primaires nous semble essentielle afin de déterminer leur valeur réelle.

Les travaux de K. Milton, anthropologue ayant travaillé sur la caractérisation de l'environnementalisme dans différents contextes culturels, nous semblent être très éclairants pour notre tentative de définition. Dans son ouvrage intitulé *Environmentalism and Cultural*

Theory – Exploring the Role of Anthropology in Environmental Discourse (1996), il commence par démontrer que, selon les différents domaines disciplinaires dans lesquels on se place, on ne parle pas de la même chose quand on parle d'environnementalisme. Il distingue ainsi l'environnementalisme du point de vue de l'économie (« Environmental Economics »), du point de vue de la sociologie (« environmentalism as a social movement »), du point de vue des idées politiques (« environmentalism as a political ideology »), du point de vue de l'étude des partis politiques (« environmentalism and the political spectrum »), et enfin du point de vue anthropologique (« environmentalism in anthropology »). Bien que le terme soit utilisé avec des sens différents dans ces différentes disciplines, d'après Milton, au delà de ces distinctions il est possible d'identifier un paramètre commun :

I want to suggest that, for analytical purposes, environmentalism be identified as a concern to protect the environment, wherever and in whatever form it exists. In some contexts it will stand in opposition to an exploitative and damaging perspective and, when it does so, may indeed drive a social movement. In other contexts it will have a place in the set of assumptions and values that shape a society's habitual way of doing things. (Milton 1996 : 33)

Cette perspective répond à une optique de synthèse de la définition de la notion. Il s'agit de vider le concept de tous ces aspects contingents, qu'on lui attribue dans différentes disciplines, pour n'en retenir que le nécessaire. L'auteur a pourtant bien conscience qu'on ne peut pas mettre de côté la valeur d'usage du terme que les énonciateurs dotent souvent d'un sens plus précis :

People who refer to themselves (and are referred to by others) as environmentalists often intend to imply more by this label than a concern to protect the environment. They see it as implying a range of values and principles which inform their political allegiances, their behaviour as consumers and the way they allocate their personal time and resources. [...] Quite often, environmentalism implies a respect for life itself, and a concern for the quality of life of human beings and other species. Both in everyday contexts and in the work of social scientists [...], it may designate a comprehensive political ideology which includes views on how human society should be organized, as well as on how environmental issues should be addressed. (Milton 1996 : 35)

Si les connotations idéologiques peuvent bien souvent être implicites lorsqu'un énonciateur utilise le terme, il nous semble, comme Milton, qu'il est intéressant pour les besoins de l'analyse et pour en offrir une définition qui soit commune à tous ces usages, de le vider de ces connotations idéologiques et de lui donner un sens précis défini ainsi : « a concern to protect the environment, whenever and in whatever form it exists » (Milton 1996 : 33).

Ce que le terme de « concern » permet de communiquer par rapport à d'autres termes préférés dans les définitions analysées plus haut est la nécessité de ne privilégier ni l'aspect

intellectuel ni l'aspect pratique. Une préoccupation peut se traduire aussi bien sous forme mentale, par les pensées qu'elle développe chez l'intéressé, que sous une forme pragmatique, par les actions que l'intéressé accomplit du fait de cette préoccupation. Ce double aspect est un élément que nous avons déjà signalé. Le caractère très pratique du système de pensée développé par le mouvement environnemental est souligné par de nombreux auteurs dont D. Horton, qui dans une étude sur la place centrale de la bicyclette dans le système de valeur des environnementalistes qualifie ce mouvement de pensée ainsi : « Environmentalism is a hugely embodied politics [...]. In other words, activists incorporate environmental concern and commitment into their everyday cultural practices » (2006 : 47). Cet auteur forge le terme de « green materialities » pour se référer aux solutions concrètes adoptées par les adeptes du mouvement environnemental.

Nous avons donc vu qu'étant donné la diversité des connotations souvent associées aux termes présentés ci-dessus, il faut être attentif à leur valeur d'usage. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions dans la suite de notre travail. Cette étude nous a néanmoins permis d'identifier un contenu stable qui est au cœur de chacune des notions définies jusqu'ici. Il s'agit de mouvements de pensée ayant des conséquences théoriques et pratiques, issus de la prise de conscience du caractère essentiel des relations de réciprocité qui existent entre un organisme et son environnement, cet organisme étant le plus souvent l'homme, et son environnement, l'ensemble de la planète Terre. Ces mouvements de pensée et d'action n'auraient pu se développer sans la découverte du concept même d'environnement, qui est au centre de notre démonstration et sur la définition duquel celle-ci aboutit.

3.6 Définition de *ENVIRONNEMENT*

D4.1 – DESD : A concept which includes all aspects of the surroundings of humanity affecting individuals and social groupings. The European Union has defined the environment as 'the combination of elements whose complex interrelationships make up the settings, the surroundings and the conditions of life of the individual and of society, as they are or as they are felt'. The environment thus includes the built environment, the natural environment and all natural resources, including air, land and water. It also includes the surroundings of the workplace. The idea of a beneficial environment.

D4.2 – DEES : The whole sum of the surrounding external conditions within which an organism, a community, or an object exists. Environment is not an exclusive term; organisms can be and usually are part of another organism's environment.

D4.3 – CDET : The system of external conditions affecting the existence and development of an individual or organism.

D4.4 – EDEC : The complex interaction of elements and processes that surround and support life. All organisms exist in an environment (usually on the Earth's surface) that may be considered as consisting of abiotic and biotic factors. There are reciprocal interactions between an organism and its environment, which normally includes other organisms. 'Environment' is an organism-centred concept: it has little meaning if divorced from organisms. If the concept is extended from one of a 'natural' to a 'human' environment, the concept becomes both more subjective and complex. A human environment is socially constructed and may be perceived and experienced in different ways. In the general context of any system, the environment may be defined as what lies outside the system.

Nous avons pu trouver six définitions différentes de ce terme dans les dictionnaires consultés. La D4.1 s'appuie ouvertement sur celle en usage dans l'Union européenne. Il s'agit de tout ce qui entoure et influence l'être humain. L'insistance sur le caractère social du terme est notable. Le terme est présenté comme très inclusif grâce à une énumération d'éléments faisant partie de sa composition. Il est également présenté comme complexe, ce qui n'est pas sans rapport, et la notion d'interrelations entre les éléments qui le composent y est centrale. Les définitions D4.2, D4.3 et D4.4 ne mettent pas simplement en avant ce qui entoure les êtres humains, mais également ce qui entoure tous les différents types d'organismes et prouvent que ce concept peut être considéré comme plus inclusif encore. L'environnement désigne, selon ces définitions, tout ce qui entoure tous les organismes et permet d'envisager l'existence d'interrelations entre chaque organisme et son environnement. Plus synthétique que la D4.1, la D4.2 présente également l'ENVIRONNEMENT comme un concept complexe permettant de désigner des interrelations entre organismes et entourages. Encore plus synthétique, la D4.3 n'évoque pas la question d'interrelations, ce qui lui fait défaut à notre sens étant donné le caractère central de cette question pour comprendre la spécificité du terme. L'organisme est présenté comme affecté par son environnement mais l'environnement n'est pas présenté comme affecté par l'organisme. La D4.4 nous paraît la plus complète. Comme dans les définitions précédentes, ce qui est présenté comme central est la relation entre un organisme et son environnement. Une précision est donnée au sujet des situations où cet organisme est un être humain et l'idée d'interaction réciproque, qui manquait dans la D4.3, est bien présente. On peut conclure de l'étude de ces définitions que l'environnement se définit par rapport à l'organisme. Ce que le concept d'environnement permet de mettre en avant c'est la relation d'influence réciproque qui existe entre un organisme et ce qui l'entoure, quelle que soit la nature de cet entourage. Étudier l'environnement revient donc à étudier les interrelations mutuelles entre organismes et entre organismes et environnement. Finalement, la définition

que nous retenons comme référence pour notre travail, parce qu'elle nous semble être la plus satisfaisante, est celle offerte par *Le grand dictionnaire terminologique* :

Définition :

Ensemble d'éléments physiques, chimiques et biologiques, en interaction avec des facteurs géographiques, économiques et sociaux, qui est susceptible d'influer sur les organismes vivants, en particulier sur le bien-être, la santé ainsi que sur les activités de l'être humain, et qui peut, réciproquement, être influencé par celles-ci.

Note(s) :

Le présent concept a trait aux relations complexes qui existent entre la nature et les sociétés. Le concept d'« environnement » est encore en mutation et continue de se préciser à mesure que la notion du développement durable s'étend et s'implante dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Le terme environnement est surtout employé, de nos jours, avec des sens qui ont apparemment subi l'influence de l'anglais et qui sont dorénavant intégrés au français. Environnement s'emploie également comme synonyme de milieu naturel, dans le domaine de l'écologie. Cependant, environnement et écologie ne sont pas synonymes. En effet, le terme écologie ne désigne pas un ensemble d'éléments, mais plutôt l'ensemble des relations que des éléments (en l'occurrence, les organismes vivants) peuvent avoir entre eux et avec leur milieu de vie, ainsi que la science qui étudie ces relations.

Si les relations entre éléments sont au centre de la définition d'ENVIRONNEMENT, ce concept permet de faire référence aux éléments eux-mêmes et pas simplement à leurs interactions.

Conclusion du chapitre 1

Ce que le chapitre 1 nous a permis de faire apparaître ce sont les conditions dans lesquelles le concept d'environnement, qui est au centre de notre étude, a vu le jour. Un bref aperçu de l'histoire du mouvement environnemental a permis d'expliquer en quoi ce concept est devenu nécessaire pour la conceptualisation du monde naturel ainsi que pour sa gestion. La découverte de ce concept global et inclusif, qui s'est faite progressivement, grâce au travail conjugué des différents hommes et femmes mentionnés dans cette présentation, a donné naissance aux mouvements de société que l'on considère comme faisant partie du mouvement environnemental. C'est la découverte d'un nouvel objet, l'environnement, conçu comme système complexe où les interrelations entre éléments, et en particulier entre un organisme et son environnement, sont considérées comme essentielles, qui explique le développement de ces mouvements. Grâce à ce nouveau concept, la Terre n'est plus considérée comme une ressource infinie, ni comme une machine dont tous les rouages peuvent être décomposés mais comme une entité vivante, qui dépend autant de la nature de

ses interactions avec les organismes qui la composent que ceux-ci dépendent d'elle pour leur propre survie. Étudier le discours environnemental pourrait donc revenir à étudier comment ce concept se manifeste et transforme nos catégories langagières. Mais nous devrions être capable d'apporter une définition plus précise des objectifs de ce type d'étude par la suite. Le chapitre 2 va nous permettre de considérer ce que différents chercheurs ont pu faire dans le cadre de l'étude du discours environnemental et de nourrir notre réflexion en ce sens.

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique

Nous allons nous efforcer dans ce chapitre, grâce à l'évocation de travaux faits avant nous, de présenter le discours environnemental comme un objet épistémologiquement construit. Mais il convient dans un premier temps de nous prononcer sur le choix de terme utilisé pour parler de ce discours. Choisir le « discours sur l'environnement » ne serait pas anodin. Ce terme nous invite à considérer tout discours qui a pour objet l'environnement comme un discours spécialisé. De plus, le terme d'ENVIRONNEMENT renvoie à plusieurs définitions et seule celle que nous avons présentée dans le chapitre 1 nous intéresse ici. Choisir le « discours sur l'environnement » ne permet pas de lever l'ambiguïté entre les différents sens d'ENVIRONNEMENT. Le terme de « discours de l'environnement » n'est pas satisfaisant non plus. Il semble être incorrect d'un point de vue sémantique puisque l'environnement ne produit pas des discours et il ne permet pas non plus de lever l'ambiguïté notée ci-dessus. C'est la raison pour laquelle nous proposons le terme de « discours environnemental » qui permet de lever cette ambiguïté puisque l'adjectif ENVIRONNEMENTAL ne renvoie qu'à la notion qui nous intéresse ici. Il permet également de préciser qu'il s'agit bien pour nous de faire référence à un discours spécialisé et non simplement à un ensemble de discours dont le seul point commun est le sujet. On peut avoir des discours qui traitent de sujets en rapport avec l'objet ENVIRONNEMENT mais qui ne s'inscrivent pas dans une perspective environnementale entendue au sens de « qui respecte les équilibres écologiques naturels ».

Un autre choix s'offrait pourtant à nous car l'adjectif ENVIRONNEMENTAL a des synonymes, ou quasi synonymes : VERT et ÉCOLOGIQUE. Nous aurions donc pu choisir, d'après ce que nous avons dit jusqu'ici, de parler de discours vert ou de discours écologique. Il nous semble pourtant que ce que nous avons dit sur les nuances de sens entre les noms ÉCOLOGISME et

ENVIRONNEMENTALISME s'applique aussi aux adjectifs. Le premier a des connotations plus radicales. Nous voulions utiliser l'adjectif qui permettait de se référer à l'ensemble des discours du domaine environnemental et non seulement à des discours orientés idéologiquement en faveur de l'importance de la protection de la nature. C'est pourquoi nous avons choisi ENVIRONNEMENTAL plutôt qu'ÉCOLOGIQUE. VERT nous semblait aussi plus orienté idéologiquement. Étant traditionnellement associé au nom du parti politique qui défend des doctrines radicales concernant la protection de la nature, puisque ce parti se nomme les Verts en France et the Greens au Royaume-Uni, il ne nous semblait pas approprié pour désigner le discours dont nous parlons. Nous aurons l'occasion de revenir sur la distinction entre ces trois adjectifs dans la suite de notre travail.

Au cours de cette étude nous verrons que différents auteurs ont proposé différentes appellations pour ce même objet. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur cette idée de choix de terme. Dans la perspective qui est la nôtre le discours environnemental désigne tout discours qui contribue à promouvoir et à organiser la protection de l'environnement. Pour présenter ce discours, nous allons procéder à une analyse de ce qui a été dit à son sujet dans différentes perspectives disciplinaires. Nous commencerons par nous intéresser à ce qui en a été dit en anglais de spécialité, avant d'élargir notre perspective à d'autres disciplines des sciences du langage, en nous en tenant néanmoins à un corpus d'études francophones, pour finalement présenter une perspective encore plus large sur la question en envisageant les travaux de différents chercheurs dans le monde anglophone. Cette étude nous permettra de faire apparaître des caractéristiques centrales de ce type de discours sur lesquelles des chercheurs issus de différentes perspectives disciplinaires semblent s'accorder. Ces caractéristiques seront ensuite confrontées à ce qui a été dit sur le discours environnemental dans d'autres contextes, grâce à l'étude de documents qui ne visent pas à le caractériser mais dont les auteurs fournissent des remarques métalinguistiques à son sujet.

1 Présentation des travaux réalisés sur le discours sur l'environnement

1.1 Situation du discours sur l'environnement en anglais de spécialité

Nous proposons dans la présente thèse d'aborder le discours environnemental comme un discours spécialisé, il nous a paru essentiel de considérer les différents travaux d'auteurs qui sont en rapport avec la caractérisation de ce type de discours. La première remarque qui s'impose à leur sujet, est que ces travaux sont nombreux. Cela pourra paraître surprenant car les études recensées dans le cadre de notre discipline, c'est-à-dire en anglais de spécialité, sont quasiment inexistantes. Si un chercheur qui s'intéresse à l'anglais économique, juridique, médical ou scientifique peut se fonder sur l'étude de nombreux travaux effectués dans ce cadre disciplinaire précis, le chercheur qui s'intéresse à un type de discours spécialisé qui n'a pas jusqu'ici été considéré comme tel dans la communauté des chercheurs en anglais de spécialité est contraint de se tourner vers les travaux menés à l'extérieur de cette discipline. Certes, les perspectives adoptées par ces différents chercheurs, les questions auxquelles ils tentent d'apporter des réponses et les résultats obtenus ne peuvent se concevoir pareillement et il faut alors être vigilant et bien garder à l'esprit la spécificité de la démarche du chercheur en anglais de spécialité. Il est néanmoins indéniable que ces travaux constituent un fonds précieux dans lequel il peut puiser des éléments lui permettant de répondre à ses objectifs propres en l'aidant à définir la spécificité du discours auquel il s'intéresse.

La situation hypothétique ainsi envisagée dans laquelle se trouverait un chercheur en anglais de spécialité abordant un domaine nouveau est bien celle dans laquelle nous nous trouvons au commencement de cette étude visant à contribuer à la caractérisation du discours environnemental. Le discours environnemental n'a pas jusqu'ici fait l'objet d'une caractérisation systématique par un chercheur en anglais de spécialité. Les articles consacrés à un aspect du domaine ne sont pas inexistantes mais ils sont rares. D'après l'étude de J.-L. Trouillon portant sur les différents domaines ayant été étudiés par les chercheurs en anglais de spécialité (2011 : 49), que ce soit dans le cadre de la revue française *ASp*, ou dans le cadre de la revue anglaise *English for Specific Purposes*, un seul article portant sur le domaine de

l'écologie aurait été publié. L'article de 2010 mentionné dans ce cadre est en effet le seul qui porte explicitement sur ce domaine. Pourtant il nous semble que deux autres articles peuvent être évoqués, dans le sens où ils contribuent à la caractérisation d'un tel type de discours, même si leur objet principal n'est pas celui-là. L'article le plus ancien que l'on peut citer dans cette perspective a été publié dans la revue *English for Specific Purposes* en 1995 par A. Harvey et s'intitule « Interaction in Public Reports ». Comme son titre l'indique, son objet principal n'est pas la caractérisation d'un discours environnemental mais celle d'un genre de discours désigné comme « Public Reports ». Pourtant, il se trouve que le corpus sur lequel l'auteur s'est appuyé pour mener à bien son étude est composé exclusivement de rapports publics sur des thématiques environnementales. Si l'auteur estime que ses conclusions dépassent le cadre plus spécifique des rapports publics sur l'environnement, il avoue lui-même qu'un travail de recherche supplémentaire serait nécessaire pour le prouver. On peut donc estimer que le travail effectué contribue à la caractérisation d'un genre de discours²⁷ spécifique qui s'inscrit dans le domaine environnemental.

Plus récemment, dans la revue *ASp*, deux articles portant sur un discours du domaine environnemental ont été publiés. Le premier, issu de nos propres travaux, qui est celui évoqué dans l'ouvrage de J.-L. Trouillon et qui porte très explicitement sur le discours environnemental, est une tentative de caractérisation d'un genre de discours présenté comme émergent : l'« ecothriller » (Biros 2010). Le deuxième, porte sur les discours sur le changement climatique et suit une communication faite au GERAS (Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité) lors du colloque de 2010 portant sur le thème « Hétérogénéité et Unité ». L'auteur s'appuie sur la méthodologie de la ScaPoLine, ou théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique, pour définir certaines spécificités d'un objet qu'elle identifie comme « climate change narratives » (Flottum 2010). Il s'agit donc pour elle d'identifier les discours d'un domaine plus restreint que le domaine environnemental : les discours portant sur le changement climatique.

²⁷ La définition du terme de « genre » fait l'objet de nombreux débats en analyse de discours. Nous adoptons une définition inclusive du terme fondée sur celle de Maingueneau présentée dans le Chapitre 5 de *Analyser les discours de communication* (2007). Selon cette définition, chaque genre de discours est un contrat (foncièrement coopératif et réglé par des normes) qui définit des rôles pour les partenaires.

Il est donc aisé de constater que les recherches portant sur le domaine environnemental dans une perspective d'anglais de spécialité sont rares. Pour autant, il ne faut pas penser que l'auteur de la présente thèse s'est trouvée dépourvue de toute références sur lesquelles s'appuyer dans sa tentative de caractérisation du discours environnemental. De nombreux travaux effectués par des chercheurs d'origines disciplinaires variées peuvent s'avérer utiles dans cette perspective. Nous avons divisé leur étude entre un corpus constitué d'études francophones et un corpus constitué d'études anglophones.

1.2 Le discours environnemental d'après un corpus d'études francophones

1.2.1 Présentation du corpus

Nous allons commencer par considérer les travaux ayant pour objet le discours environnemental issus de colloques spécialisés et de revues spécialisées francophones. Dès 1994, la revue *Mots – Les langages du politique*, consacre à ce thème un numéro intitulé « Environnement. Écologie. Verts ». Le thème semble un peu délaissé par la suite mais depuis peu, il fait de nouveau l'objet de nombreux travaux avec notamment l'organisation de conférences d'analyse de discours, de terminologie et de communication portant sur ce thème. Ainsi, en septembre 2009, C. Romero organisait à la Sorbonne un colloque intitulé « Les discours écologistes ». Bien qu'il n'ait pas eu lieu en France, on peut signaler également un colloque sur le sujet organisé par des francophones du laboratoire « Laboratory for the Analysis of Organisational Communication » (LASCO) à l'université de Louvain en novembre 2010 intitulé : « Communication d'organisation et environnement : évolution des approches, changement des pratiques ». Enfin, pour montrer l'intérêt que ce thème continue à susciter chez les linguistes, évoquons un colloque, organisé par le laboratoire BABEL de l'Université Sud Toulon Var, intitulé « Le lexique de l'environnement : approches contrastives » prévu pour novembre 2011.

L'étude de ce qui a déjà été fait dans le domaine paraît être une bonne entrée en matière pour notre définition du discours environnemental. Nous allons analyser chacun des travaux effectués dans le contexte ci-dessus en nous demandant comment l'objet « discours

environnemental » est construit par le chercheur, quel terme est utilisé pour le désigner, quels sont les critères de sélection du corpus considérés comme représentatifs et quelles sont les méthodologies choisies pour l'aborder. Nous nous intéresserons donc tout d'abord aux termes permettant de se référer à ce type de discours. Une prise de connaissance du corpus sélectionné par ces chercheurs devrait faire avancer la réflexion car elle permet de voir quels sont les critères qu'ils ont choisis pour constituer un corpus qu'ils considèrent représentatif du domaine environnemental. Nous identifierons également les méthodologies adoptées par les différents chercheurs afin de comprendre de quelle façon il leur a semblé le plus opportun d'aborder ce type de discours. Cela pourrait révéler certaines caractéristiques du discours lui-même. Nous avons tout d'abord opéré une classification des différents travaux selon les types de disciplines. Si tous les travaux mentionnés peuvent être vus comme appartenant à une grande famille qui serait celle des sciences du langage, il nous faut distinguer ceux qui s'inscrivent dans une perspective d'étude de communication, ceux qui s'inscrivent dans une perspective d'analyse de discours et ceux qui s'inscrivent dans une perspective de terminologie. Nous allons présenter les résultats de ces travaux sous forme d'un tableau, suivi de commentaires indiquant ce que ce tableau permet de mettre à jour.

Tableau 2.1 : Synthèse des travaux sur le discours environnemental menés en France selon les disciplines²⁸

Référence	Corpus	Méthode
Communication		
Ogrizek 1993	La communication des institutions françaises sur l'environnement	Comparaison des différentes ressources et questions que doivent affronter les différents types d'institutions communiquant sur ce thème
Delavigne 1994	Brochures des entreprises de l'industrie nucléaire à destination du grand public, disponibles soit dans les agences qui dépendent de l'organisme concerné, soit sur les sites nucléaires	Analyse des fonctionnements discursifs et sémiotiques
Vigneron et Francisco 1996	La communication des organisations sur l'environnement	Étude du développement des pratiques des différentes organisations qui communiquent sur l'environnement

²⁸ À l'intérieur des sections de ces tableaux, les travaux sont classés dans l'ordre chronologique. Pour une même année dans une même section, les travaux apparaissent dans l'ordre alphabétique selon le nom de l'auteur.

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique

Laramée 1997	La communication sur l'environnement, corpus ouvert	Définition et présentation d'un nouveau domaine de communication
Tixier 2005	La communication sur le développement durable, corpus ouvert	Présentation et définition de la communication sur le développement durable
Jalenques-Vigouroux 2006	Analyse comparative de discours émanant d'ONG, d'entreprises et d'agences gouvernementales travaillant pour l'environnement	Étude de communication, contenu thématique, analyse historique et sociologique, analyse narratologique
Fredriksson & Olsson 2010	Rapports annuels de vingt entreprises	Analyse de contenu, acte de langage : « market or policy-driven »
Gaertner 2010	Entretiens et publicités	Analyse de la légitimité des arguments écologiques dans les publicités
Gagné 2010	Entretiens semi directifs	Confrontation du discours relationniste des organisations avec la représentation qu'ont les parties prenantes de leurs relations avec l'organisation
Lamotte & David 2010	Communication intradiscursive, interdiscursive et extradiscursive des entreprises, exemple privilégié : BP	Analyse de la distance entre communication externe et pratiques réelles et des moyens d'évaluation de cette communication
Pieczka 2010	Textes sur la politique nucléaire du gouvernement britannique	Analyse de l'écart entre ce qui est dit et ce qui est fait en terme de participation du public au processus de décision
Swaen 2010	Communication sur la RSE	Étude critique des stratégies de communication d'entreprise
Tremblay 2010	Communication verte des entreprises	Étude du contenu, diachronie, impact de cette communication
Van Ypersele 2010	Communication du GIEC et réception par le public	Analyse de difficultés que le GIEC rencontre pour communiquer sur le changement climatique
Analyse de discours		
Mouriaux & Villanueva 1994	Textes de congrès et presse spécialisée des syndicats français de 1972 à 1992	Analyse du cotexte des termes d'« environnement » et d'« écologie »
Sainteny 1994	Coupures de presses entre 1970 et 1989	Analyse quantitative et contexte socio-historique
Vignes 1996	Professions de foi des hommes politiques français de 1965 à 1995	Analyse de la fréquence des thèmes de l'écologie et des façons d'en parler
Besse & Roussel 1997	Ouvert	Analyse des mécanismes de représentation entourant le champ lexical de la nature
Chetouani 2009	Discours médiatiques sur l'effet de serre en particulier sur la controverse récente inhérente aux écrits de Claude Allègre	Analyse des stratégies argumentatives

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique

Escoubas-Benveniste 2009	Journal <i>Le Monde</i> , articles sur le Grenelle de l'Environnement entre janvier 2007 et juin 2009	Analyse quantitative et qualitative du vocabulaire
Garric & Mariscal 2009	Livre programme de candidats aux présidentielles de 2007	Analyse quantitative pour identifier les réseaux lexicaux
Rakotonoe lina 2009	Six « e-conférence » écologistes définies comme représentatives d'un nouveau genre	Analyse des régularités et des variabilités de ce corpus
Ramos 2009	Textes journalistiques récents issus de la presse généraliste et ayant pour thème des questions environnementales	Réflexion sur les mécanismes d'interdiscursivité de ces textes en particulier en rapport avec le discours scientifique
Rinck 2009	Entretiens avec des riverains confrontés à des nuisances olfactives en provenance d'un site de compostage	Étude de la représentation de sites de gestion de déchets par des riverains
Vignes 2009	Publicités pour voitures extraites de magazines hebdomadaires (<i>L'Express</i> , <i>Le Nouvel Observateur</i>) distants de dix ans	Étude lexicologique et discursive
Biros 2010	Sélection d'« écothrillers »	Présentation de ce nouveau genre de thriller et tentative de définition de ses principales caractéristiques
Flottum 2010	Deux corpus analysés comparativement : document issu de l'IPCC (International Panel on Climate Change) et document issu de ACCESS (South-African Applied Center for Climate and Earth Systems)	Méthodologie de la ScaPoLine (mise à jour de la polyphonie)
Terminologie		
Chansou 1994	Les différents discours prononcés par les chefs d'État ou de gouvernement lors de la conférence de Rio	Étude du terme de développement durable ou de ses équivalents et du cotexte environnant, identification d'une orientation idéologique.
Chetouani 1994	Discours de décideurs politiques, à l'occasion du « Sommet de la Terre » tenu à Rio de Janeiro en juin 1992	Analyse des termes utilisés
Petiot 1994	Deux corpus analysés comparativement : livres de vulgarisation scientifique rédigés par des spécialistes et ouvrages de diffusion écrits entre 1974 et 1992	Définitions du terme écologie et étude des réseaux lexicaux qui l'entourent.
Tournier 1994	Corpus ouvert	Réflexion sur la sémantique et l'orientation idéologique du terme « vert »
Dury 2006	Corpus ouvert	Étude terminologique diachronique du terme d'« écologie »
Dury 2007	Comparaison entre un corpus spécialisé scientifique et un corpus de presse générale	Étude terminologique : la terminologisation et la déterminologisation
Dumas 2009	Textes et vidéos de communication de religieux orthodoxe ayant pour thème « la sauvegarde de la Création »	Analyse sémantico-lexicale, définition des mots et contextualisation dans le cadre de la doctrine religieuse

Krieg-Planque 2010	Corpus ouvert	Utilisation et sens de « développement durable » en tant que formule
Nerlich 2010	« Major World Publications » 1985-2010	Analyse diachronique d'un terme « low carbon »
Oyvind 2010	« Sustainability Reports »	Étude de l'utilisation de certains termes et de leurs orientations idéologiques

1.2.2 Analyse des critères de sélection du corpus

Notre étude commence avec l'analyse des corpus sélectionnés. Il faut souligner qu'il existe une corrélation entre la méthodologie choisie et la nature du corpus. Pour les études de communication, les corpus sélectionnés sont beaucoup plus ouverts que pour les analyses de discours, alors que les études de terminologie se concentrent soit sur un seul terme, envisagé dans des contextes variés, et s'appuient donc sur un corpus ouvert, soit sur plusieurs termes présents dans un corpus sélectionné selon des critères spécifiques. Les études portant sur des corpus ouverts, qui incluent donc tout texte portant de près ou de loin sur le thème de l'environnement, présentent moins d'intérêt dans le cadre de notre étude. Ce sont les corpus fermés dont nous allons nous préoccuper, dans la mesure où ils vont nous permettre d'analyser les critères de sélection que les différents auteurs ont utilisés. Ils nous rendront apte à mener une interrogation visant à déterminer s'ils désignent bien la même chose que nous lorsque nous parlons de « discours environnemental » ; mais c'est une question que nous n'aborderons que dans le chapitre 3.

Le premier critère que l'on peut mettre à jour est un critère thématique. Dans ce cas, c'est parce que le thème du discours est spécifique au domaine environnemental que le discours est considéré comme un discours environnemental. Pour mener à bien son étude sur le discours écologiste orthodoxe par exemple, F. Dumas (2009) a sélectionné des textes et des documents vidéo issus de milieux religieux orthodoxes et, parmi ceux-ci, elle a retenu tous ceux qui portaient sur le thème de l'écologie. La démarche de R. Ramos (2009) est équivalente : à partir d'un corpus de presse généraliste elle sélectionne tous les articles portant sur le thème de l'environnement. N. Garric et V. Mariscal (2009) sélectionnent leur corpus à

partir de critères équivalents, ainsi que F. Rinck (2009), L. Vignes (1996 et 2009) et F. Fodor (2009)²⁹.

Le deuxième critère de sélection de corpus choisi consiste à s'occuper de tous les discours liés à un évènement jugé décisif pour l'histoire du mouvement environnemental. Il peut s'agir soit de discours écrits ou prononcés lors de cet évènement, soit de discours portant sur cet évènement. Ce critère de sélection a par exemple été utilisé par L. Chetouani (1994) dans son étude des discours prononcés lors du sommet de la Terre de Rio en juin 1992. C'est également le type de critère utilisé par L. Vignes (1996) et M.-P. Escoubas-Benveniste (2009).

Un troisième critère de sélection est celui de genre. Il s'agit alors pour le chercheur d'étudier un genre de discours présenté comme spécifique au domaine environnemental pour différentes raisons identifiées par l'auteur. C'est le cas de F. Rakotonoelina (2009) qui présente les caractéristiques du genre des « e-conférences écologiques », ainsi que de I. Oyvind (2010) et de C. Biros (2010).

Le dernier critère de sélection de corpus utilisé par les chercheurs francophones considérés est celui des acteurs. Il s'agit alors d'identifier des acteurs jugés représentatifs du domaine environnemental et de rassembler des discours dont ils sont les locuteurs. C'est la démarche adoptée par B. Jalenques-Vigouroux (2006) qui commence par expliquer pourquoi chacun des acteurs dont elle va étudier les discours de communication est important pour le domaine. C'est également le cas de K. Flottum, qui présente les discours de deux organisations, IPCC et ACCESS dont le titre même indique qu'ils sont des acteurs éminents du domaine étudié, qui est le changement climatique. On peut donc conclure que, si les corpus envisagés par les différents auteurs semblent, dans un premier temps, être de natures variées, quelques grands critères de sélection jugés pertinents par plusieurs auteurs déterminent l'identification de ces différents corpus comme représentatifs du discours environnemental.

1.2.3 Analyse des méthodologies choisies

Tout comme pour les corpus, si l'on observe la diversité des méthodologies choisies, il pourrait être tentant de considérer que tous ces travaux n'ont pas de lien particulier les uns

²⁹ Étant donné que tous les travaux mentionnés ont été effectués dans le cadre du colloque sur les discours écologistes, on peut imaginer que le texte de cadrage de ce colloque invitait à utiliser ce type de critère de sélection de corpus d'après la définition qu'il donnait au discours écologiste.

avec les autres. Ils envisagent en effet les textes dans des optiques variées et ne cherchent pas à répondre aux mêmes questions. Pourtant, on s'aperçoit très vite qu'il est possible d'identifier des grands thèmes qui préoccupent les chercheurs, selon que leurs travaux se placent dans le cadre des études de communication, d'analyse de discours ou de terminologie. Ces grands thèmes dans le cadre des études de communication sont les suivants : (i) existence ou non d'honnêteté et de transparence dans la communication environnementale des entreprises (Delavigne 1994, Fredriksson et Olsson 2010, Lambotte et David 2010, Gaertner 2010, Gagné 2010, Ypersele 2010) ; (ii) intérêts, imaginés ou réels, des entreprises à communiquer sur l'environnement (Tremblay 2010 ; Swaen 2010) ; (iii) description des façons dont les entreprises communiquent sur l'environnement (Ogrizek 1993 ; Vigneron 1996 ; Laramée 1997) ; (iv) réception des communications sur l'environnement par le public, qu'il s'agisse de communications issues d'organisations gouvernementales (Piecicka 2010) ou de communications issues d'autres institutions (Ypersele 2010).

En analyse de discours, les grands thèmes identifiés sont les suivants : (i) caractérisation du type de discours des différents textes du corpus, souvent présentés en termes de macro-acte de langage, par exemple, distinction entre discours économique, scientifique, moral, politique, etc. (Ramos 2009 ; Chetouani 2009 ; Vignes 2009 ; Flottum 2010) ; (ii) définition des caractéristiques d'un genre de discours environnemental (Rakotonoelina 2009 ; Birois 2010) ; (iii) définition de la place centrale accordée au thème de l'écologie dans certains types de textes (Mouriaux & Villanueva 1994 ; Vignes 1996 ; Escoubas-Benveniste 2009 ; Garric & Mariscal 2009) ; (iv) rapports institués par les discours entre le profane et l'expert (Rinck 2009 ; Flottum 2010).

Les grands thèmes envisagés dans le cadre des travaux de terminologie sont les suivants : (i) la polyphonie des termes du domaine (Chetouani 1994 ; Jalenques-Vigouroux 2006) ; (ii) le caractère idéologiquement marqué de certains termes (Chansou 1994 ; Tournier 1994 ; Dumas 2009 ; Krieg-Planque 2010) ; (iii) les termes essentiels du domaine, par exemple du point de vue de leur définition, de leur histoire ou de leurs connotations (Petiot 1994 ; Dury 2006) ; (iv) les phénomènes de terminologisation et de déterminologisation au sein du domaine (Dury 2007).

Malgré la diversité des approches, on peut donc considérer que le travail des chercheurs en sciences du langage francophones qui se sont intéressés à des textes environnementaux a porté sur les points suivants : (i) identification de l'orientation idéologique des discours ; (ii) identification des macro-actes de langage à l'œuvre dans les discours ; (iii) nouveauté du domaine et nouvelles pratiques de communication qui s'y développent ; (iv) rapports entre acteurs de la communication, par exemple, rapport entre experts et profanes ; (v) caractère mouvant du domaine, par exemple grâce à des études diachroniques ou à des études sur la polyphonie.

1.3 Le discours environnemental d'après un corpus d'études anglophones

1.3.1 Présentation du corpus

Notre étude du corpus anglophone va différer de celle du corpus francophone en termes de degré de précision. Étant donné le nombre beaucoup plus élevé de communications et d'écrits sur le discours environnemental en pays anglophones, et en particulier aux États-Unis, nous ne nous proposons pas d'opérer une recherche approfondie, comme nous l'avons fait pour les sources françaises, mais simplement de présenter quelques grandes orientations disciplinaires. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur un corpus d'études anglophones fermé. Afin de sélectionner les ouvrages représentatifs de ce domaine, nous nous sommes servie des ouvrages référencés sur Google, des ouvrages apparaissant dans les catalogues de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) et de la « British Library » (BL), et des bibliographies disponibles dans les ouvrages eux-mêmes ou distribuées lors de colloques sur ce thème. Sans prétendre qu'il s'agit donc d'une bibliographie exhaustive de ce thème, nous pensons pouvoir dire que la comparaison des différentes listes bibliographiques mentionnées ci-dessus nous a permis d'identifier les principaux ouvrages du domaine. Voici une liste de ces ouvrages, présentés dans l'ordre de leur publication : *In the Nature of Things: Language, Politics, and the Environment* (1993), *Ecospeak: Rhetoric and Environmental Politics in America* (1995), *Earthtalk: Communication Empowerment for Environmental Action* (1996), *The Language of Environment: A New Rhetoric* (1996), *Image Politics: the New Rhetoric of*

Environmental Activism (1999), *Greenspeak* (1999), *Technical Communication, Deliberative Rhetoric and Environmental Discourse: Connections and Directions* (2000), *Communicating Sustainability* (2000), *The Ecolinguistic Reader - Language, Ecology and Environment* (2001), *Environmentalism – Critical Concepts* (2002), *Language of Environment, Environment of Language* (2005), *Environmental Communication and the Public Sphere* (2006), *Framing Discourse on the Environment - A Critical Discourse Approach* (2009).

La première grande orientation disciplinaire de ces ouvrages est celle de la communication environnementale. Le même type de problématique y est envisagé que dans les travaux francophones présentés auparavant : étudier les pratiques des acteurs de l'environnement, les liens de communication qui les unissent, les stratégies qu'ils adoptent, etc. Pourtant, il semblerait que nous puissions observer une tendance plus forte pour les chercheurs anglophones à ne pas chercher à se situer sur un terrain neutre en termes idéologiques. Alors qu'on peut observer dans les ouvrages et articles sur la communication environnementale francophone une tendance à la description de phénomènes observés, dans le corpus anglophone la tendance semble être aux jugements portés sur ces phénomènes. Les différents acteurs qui communiquent sur l'environnement et leurs différentes stratégies de communication sont présentés dans ces travaux ; leurs auteurs se positionnent vis-à-vis des débats présentés. Il s'agit d'une différence entre les corpus anglophones et francophones qui est notable, mais qui nous semble être plus révélatrice des normes acceptées pour la recherche dans différents contextes culturels que de l'existence d'une véritable neutralité idéologique dans la recherche effectuée en France.

La deuxième série de travaux est celle qui appartient à une branche d'étude nommée « ecolinguistics » ou « écolinguistique » en français. Pour présenter cette perspective de recherche, qui est parfois considérée, ou du moins revendiquée, par les chercheurs qui y travaillent, comme une discipline à part entière, nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur les travaux de N. Lechevrel qui a consacré sa thèse de doctorat à l'histoire et à la définition de cette discipline émergente. Tout en soulignant qu'il existe une certaine variation dans les appellations utilisées pour parler de cette discipline, elle indique qu'on peut y identifier deux grands courants, et qu'à ces deux grands courants on peut appliquer un terme plus précis. Le premier courant est présenté comme suit : « La linguistique de l'écologie ou de

l'environnement serait une linguistique qui applique l'analyse critique de discours (Critical Discourse Analysis) aux textes qui traitent de questions environnementales afin de révéler comment le langage sous-tend les idéologies néfastes pour nos écosystèmes » (Lechevrel 2008 : 26). Pour les linguistes travaillant dans cette branche, il s'agirait donc de mettre à jour les idéologies « néfastes » et de les déconstruire théoriquement afin de contribuer à la protection de l'environnement. La deuxième branche de la discipline est décrite comme suit par Lechevrel : « La linguistique écologique est une discipline qui tenterait, par l'emprunt et le transfert de concepts issus de l'écologie et de la biologie, d'élaborer une nouvelle théorie linguistique dans le but d'éclairer la communauté sur l'évolution et l'origine des langues » (2008 : 26). La version radicale de la linguistique écologique, appelée linguistique « écologiste », va jusqu'à défendre la diversité des langues en présentant le fait de les préserver, même les plus minoritaires, comme une nécessité pour le bien-être général du système linguistique. Cette théorie reposerait donc sur un transfert de concepts de l'écologie qui seraient appliqués au système des langues. Dans la perspective qui est la nôtre, les travaux effectués dans cette deuxième branche ne présentent pas d'intérêt puisqu'il ne s'agit pas pour eux d'analyser des textes portant sur le thème de l'environnement, mais plutôt d'étudier l'histoire des langues, dans la perspective de leur préservation.

Les travaux d'écoulinguistique ne sont pas exclusifs aux chercheurs anglo-saxons. Dans le Nord de l'Europe (A. Fill en Allemagne, J. Døør et J. Bang au Danemark, R. Alexander en Autriche) et dans la péninsule ibérique (A. Bastardas Boada) des chercheurs travaillent dans le domaine. Mais il s'agit d'une « discipline » qui n'a rencontré que peu de succès en France, même si la situation semble évoluer. Ainsi, un des objets de la thèse de N. Lechevrel était d'essayer de comprendre pourquoi ce courant de la linguistique ne rencontrait pas de succès en France : « It also aimed at finding out why until very recently the ecological trend was so unsuccessful in France » (Lechevrel 2009 : 2). Pour Lechevrel, ce manque de succès semble lié à son orientation idéologique vue comme « a linguistic theory warped by ideology and political claims » (Lechevrel 2009 : 2), ce qui explique que « cette discipline » fut rejetée en bloc dans un premier temps : « it was being ostracized for its dangerous eco-attitude too close to 'deep ecology' or some other unprincipled strategies and biased forms of ecologist philosophies » (Lechevrel 2009 : 2). Tout en voulant éviter les généralisations simplificatrices,

on pourrait dire qu'ici encore les travaux du corpus anglophone assument une orientation idéologique qui ne serait pas adaptée au contexte universitaire français.

Comme nous l'avons fait pour les travaux de chercheurs francophones, bien qu'en adoptant une méthodologie moins systématique, nous voudrions tenter de présenter les critères de sélection de corpus et les méthodologies adoptés dans le cadre de ces travaux.

1.3.2 Analyse des critères de sélection des corpus

Une étude beaucoup plus détaillée serait nécessaire pour pouvoir analyser précisément la nature des corpus mais il est néanmoins possible de remarquer que le critère pour leur constitution est avant tout thématique. Pourtant, pour des travaux en écolinguistique qui ont une portée générale et ne s'attachent donc pas à décrire un type particulier de discours, les chercheurs sont confrontés à un problème sérieux. Si l'on ne s'appuyait que sur un critère thématique, le volume de textes serait tel qu'il ne serait pas matériellement possible de le traiter. Nous allons présenter deux exemples visant à montrer comment les chercheurs choisissent de résoudre ce problème. R. Harré *et al.* présentent le problème et la façon dont il l'ont résolu dans les termes suivants :

The flood of Greenspeak documents is so great as to be unmanageable as a corpus of material for analysis. We have had to be very selective in picking what we take to be typical examples of the many genres used in environmental discussions. Discourse directed to the environment, it is well to bear in mind, may comprise the speaking and writing of those in favor of preserving the status quo, as well as the works of critics and reformers. (1999 : vii)

La méthode de sélection alors utilisée est d'identifier des textes qui ont une valeur symbolique dans le sens où ils sont jugés comme des exemples typiques par les auteurs. Aucun détail ne nous est fourni dans ce texte concernant ce qui leur a permis de décider qu'il s'agissait d'exemples typiques, ils sont simplement présentés comme tels. Le deuxième exemple est donné dans l'ouvrage de A. Fill & P. Muhlhausler :

By environmental discourse henceforth not all linguistic references to the natural environment in public, private or scientific communication will be meant, but the entirety of texts (seen as separable and structured sequences of written or spoken utterances), in which the relation between humans and natural environment is defined publicly, i.e. in the media, or in which the effects of human activity on the environment and its repercussions on humans are discussed. (2001 : 230)

Les textes choisis ne sont donc pas tous ceux qui parlent de l'environnement mais ceux qui parlent de la relation entre l'homme et son environnement. Cette méthode permet de

restreindre le corpus quelque peu, mais pas suffisamment, puisqu'un nombre considérable de textes potentiels qu'il semble impossible pour le chercheur de traiter dans son ensemble demeurent. D'autres critères ont donc forcément dû être pris en compte, mais ils ne sont pas précisés. Il est possible de conclure de ces quelques remarques que la plupart de ces études portent sur des corpus larges et plutôt ouverts, déterminés avant tout de façon thématique. Dans certains cas, des corpus plus restreints sont choisis. C'est le cas dans l'ouvrage de R. Cox qui ne porte que sur les discours de communication de la sphère publique par exemple. Mais le fait marquant dans ces travaux anglophones, si on les oppose aux travaux francophones, est surtout le caractère ouvert des corpus étudiés.

1.3.3 Analyse des méthodologies adoptées

On peut regrouper les méthodologies adoptées selon les grandes catégories suivantes : la rhétorique, la lexicologie, la grammaire et la narrativité. La rhétorique semble être la méthodologie la plus utilisée. Comme on l'a évoqué auparavant, même les travaux de communication du corpus anglophone ont tendance à s'inscrire dans une perspective rhétorique. Le but est alors de mettre à jour les différentes positions qui existent dans le domaine environnemental et de voir comment les argumentations se construisent et sur quelle base idéologique elles reposent. G. Myerson et Y. Rydin expliquent ce choix de méthodologie ainsi : « Discourse analysis is a more objectivist approach than rhetoric: the categories imply a greater impersonality from the analyst, less room for different interpretations. Discourse analysis seeks to establish a definitive view, whereas we seek to make available different possibilities » (1996 : 31). La position du chercheur en rhétorique est ainsi valorisée par rapport à celle du chercheur en analyse de discours. Ce point de vue est précisé par la suite : « the hope of rhetoric is to understand the dynamic, creative processes of argument in a potentially democratic society. It searches for plurality in the communication of that society and it accepts difference and contradiction » (1996 : 33). En utilisant les outils de la rhétorique, le chercheur serait donc capable de mettre à jour la diversité des points de vue possible sur un même sujet et les présupposés et systèmes argumentatifs sur lesquels ils reposent.

La lexicologie est également une approche largement adoptée par les chercheurs qui travaillent sur le discours environnemental. Il s'agit alors d'étudier le lexique environnemental, et en particulier, la création de néologismes, afin de comprendre quels sont les mécanismes qui mènent à cette création et quelles sont les distinctions entre les différents termes du domaine. L'étude effectuée par P. Muhlhausler dans son chapitre intitulé « The lexicon in the ecolinguistics debate » (2003 : 63) est particulièrement représentative de cette approche. Après avoir expliqué pourquoi les termes existants pour parler de l'environnement ne sont pas appropriés, ou du moins pas suffisants pour parler de questions environnementales avec précision, il explique les mécanismes de création de néologismes de la langue anglaise, identifiant ce faisant à peu près les mêmes catégories que Tournier (2004), et donnant des exemples de termes typiques du domaine pour chaque cas.

L'étude de la grammaire de la langue est un point d'entrée privilégié pour les chercheurs qui travaillent dans une perspective d'écolinguistique. Le but est alors de déterminer si la grammaire de l'anglais est appropriée pour parler de questions environnementales, ou si elle empêche au contraire ceux qui l'utilisent de s'exprimer adéquatement lorsqu'ils parlent d'environnement. Il s'agit d'une démarche de travail originale que nous présenterons en détail par la suite. Cette étude grammaticale, bien loin d'être simplement descriptive, vise à faire apparaître une orientation idéologique qui serait si ancrée dans la culture anglophone qu'elle déterminerait le fonctionnement de base de la langue anglaise.

Les chercheurs de notre corpus se servent aussi des outils de la narrativité. L'objet est alors de montrer comment différents types d'évènements sont présentés les uns par rapport aux autres dans les passages qui racontent leur succession. La narrativité est alors utilisée comme un outil pour analyser les mécanismes de construction du sens. Par exemple, des passages de récits qui véhiculent une vision de l'histoire menant au progrès sont confrontés à des passages de récits qui véhiculent une vision de l'histoire menant à la régression. On perçoit qu'ici encore, la mise à jour de différentes façons de présenter les événements et leur ordre de succession, peut servir à faire apparaître les mécanismes idéologiques dans un corpus.

2 Les caractéristiques du discours environnemental étudié

2.1 Les travaux présentant une vision globale du discours

2.1.1 Les noms utilisés pour se référer à ce discours

Lorsqu'on étudie un type particulier de discours, il faut commencer par le nommer. Nous avons déjà expliqué ce qui avait fondé notre choix de nous référer au discours environnemental mais il nous semble néanmoins qu'il est intéressant de considérer les choix d'autres auteurs. Les chercheurs en communication, témoignant en cela d'un choix similaire au nôtre, semblent s'être mis d'accord sur un terme consensuel : « la communication environnementale ». C'est le terme utilisé par A. Laramée, J. Vigneron, B. Jalenques-Vigouroux et T. Libaert. Deux autres termes apparaissent dans notre corpus mais ils ne sont utilisés que par un chercheur chacun : « la communication sur le développement durable » (Tixier 2005) et « la communication verte » (Tremblay 2010). Dans le corpus anglophone on ne trouve que le terme de « environmental communication ». On ne trouve pas du tout le même consensus pour le terme utilisé pour parler du discours. Voici une liste des différents termes utilisés par les auteurs que nous avons considérés pour se référer à cet objet : « discours sur l'environnement » (Ogrizek 1993), « des mots pour protéger notre environnement » (Chetouani 1994), « le langage de l'environnement » (Chetouani 1994), « les mots de l'écologie » (Petiot 1994), « les discours écologistes » (Romero 2009), « dire l'environnement » (Jalenques-Vigouroux 2006), « discours environnementaliste » (Jalenques-Vigouroux 2006). La même diversité est notable chez les chercheurs anglophones : « ecospeak » (Killingsworth & Palmer 1992), « the language of environment » (Muhlhausler 2005), « earthtalk » (Muir & Veenendall 1996), « environet » (Myerson & Rydin 1996). Ce manque de consensus pourrait être lié au fait que cet objet d'étude est assez nouveau et qu'il n'y a donc pas encore de terme qui a émergé comme le terme approprié pour s'y référer.

2.1.2 Vision globale du discours environnemental dans les études de communication

Afin de présenter les caractéristiques du discours environnemental, il nous faut tout d'abord distinguer les travaux qui présentent simplement un aspect du discours, ou d'un discours environnemental, de ceux qui tentent une caractérisation d'ordre général. Nous allons présenter un peu plus en détail tous les travaux qui offrent une caractérisation d'ordre général ainsi qu'une liste des propriétés du discours identifiées par ce biais. Les auteurs qui s'attachent à définir la communication environnementale en général présentent des analyses qui concernent aussi le discours. Une caractéristique identifiée par M. Ogrizek dans ce cadre concerne le fait que, dans le discours environnemental, il faut se préoccuper de plusieurs échelles à la fois :

[D]'emblée, la communication sur le thème environnement à un large public, risque en effet de se trouver écartelée entre 'un discours global' – qui intéresse une population internationale éduquée qu'inquiètent les grands enjeux planétaires comme la préservation de la couche d'ozone mais qui a le sentiment de n'y pouvoir rien à l'échelle individuelle – et 'un discours de proximité' – qui touche des gens qui sont par définition peu nombreux, souvent isolés, qui vivent sur un territoire très limité, qui ont des habitudes très culturalisées et dont les intérêts locaux, ne sont pas nécessairement toujours ceux de la collectivité nationale. (1993 : 49)

C'est la seule remarque d'ordre général qui peut s'appliquer au discours trouvée dans cet ouvrage. Elle permet donc de souligner le va-et-vient constant entre échelle locale et échelle globale dans le discours environnemental.

J. Vigneron offre une synthèse des caractéristiques qu'il identifie avec ce qu'il nomme « les dix commandements de la communication environnementale » (1996 : 26) présentés comme suit : (i) « la communication environnementale doit tenir compte de la complexité de l'environnement (multiplicité des acteurs, de leurs statuts, écosystèmes humains...) » ; (ii) « l'individu est l'élément indispensable de la communication environnementale avec sa diversité comportementale et culturelle » ; (iii) « la communication environnementale cherche à impliquer l'individu (dialogue, partenariats...) » ; (iv) « la finalité et l'évolution de la communication environnementale s'établissent en fonction du changement durable du comportement des individus » ; (v) « le temps constitue une ressource essentielle de la communication environnementale » puisqu'il faut mettre en place une « stratégie à long terme » ; (vi) « la communication interne conditionne la communication environnementale

externe » ; (vii) la communication environnementale nécessite la mise en place « d'éco-outils pour mesurer l'évolution des performances environnementales » ; (viii) « la communication environnementale amène une restructuration du fonctionnement des sociétés en réseaux interactifs qui se substituent aux structures pyramidales hiérarchisées » ; (ix) « le rôle du monde de l'éducation est systématiquement mis en avant dans la communication environnementale » ; (x) « dans les systèmes complexes, les référentiels classiques sont inopérants ». De nombreux points mis à jour ici nous paraissent essentiels pour le discours environnemental en général et nous y reviendrons de façon plus approfondie.

A. Laramée n'offre pas le même type de définition synthétique de la communication environnementale mais on peut relever de nombreuses remarques, parsemées dans son ouvrage, qui permettent de la caractériser. Il évoque la complexité comme une donnée que la communication environnementale doit prendre en compte (1997 : 11), il insiste sur le caractère fondamentalement idéologique de toute communication de ce type (1997 : 17), il évoque le caractère fondamental des incertitudes existant sur les questions environnementales et les façons dont on peut les gérer dans les discours, notamment en étant le plus transparent possible (1997 : 21, 76). Enfin, en livrant une « définition opératoire de l'espace communicationnel » (1997 : 48), il fait apparaître la diversité des espaces dans lesquels l'acteur qui communique sur l'environnement doit se placer : il lui faut prendre en compte à la fois l'espace biophysique, l'espace économique, l'espace politique, l'espace public et l'espace médiatique. Il évoque donc par ce biais le caractère interdisciplinaire de cette communication.

B. Jalenques-Vigouroux définit la communication et, par ce biais, le discours, environnementaliste, et non pas environnemental. Elle adopte une perspective légèrement différente de la nôtre, puisqu'elle oppose le discours qu'elle définit au discours économique en général, et précise donc l'orientation idéologique du type de discours étudié. Sa définition nous paraît néanmoins intéressante pour comprendre ce que serait la définition d'un discours environnemental avec une forte orientation idéologique en faveur de la protection de la nature. La première caractéristique du « discours environnementaliste » identifiée concerne le fait qu'il est intégré à un discours sur le sens de l'existence humaine (2006 : 13). Elle le présente également comme un discours où les problèmes de vulgarisation des messages sont considérables, et l'ont toujours été, puisque la science écologique a été fortement vulgarisée

dès ses débuts au XIX^e siècle. C'est là un point que nous avons déjà rencontré et qu'il est possible d'appliquer au discours environnemental en général. Elle fait également apparaître la question du caractère idéologique du discours sur l'environnement, qui peut, selon elle, être de deux types, soit environnementaliste, soit économique. C'est à partir d'une opposition entre ces deux types de discours qu'elle construit son analyse ce qui nous semble parfois conduire à une simplification dans la description. Dans la dernière partie de sa thèse, elle définit le métarécit environnementaliste comme une composante essentielle de ce type de discours. Pour le décrire elle s'appuie sur les grandes caractéristiques identifiées pour les récits en général : l'incitation à l'action, les grands héros, le grand but, le grand péril et la valeur suprême. Pour elle, l'incitation à l'action dans le discours environnementaliste est une « incitation à la responsabilité collective, en lien avec une conscience aiguë de l'interdépendance de l'action humaine » (2006 : 408). Les « grands héros » seraient tous les acteurs de l'environnement, c'est-à-dire tous ceux qui contribuent à sa protection, préservation, etc. Le grand but serait la préservation de la vie sur Terre, le grand péril serait sa destruction et la valeur suprême serait la vie. Les nouvelles significations sociales créées par ce métarécit seraient les suivantes : un nouveau rapport au temps avec une opposition constante entre le temps long et le temps court, une insistance sur la forte interdépendance entre tous les êtres qui signifierait que chaque action humaine a du poids, et qui entraînerait une responsabilisation de chacun, enfin, une nouvelle conception de l'espace et du territoire comme « espace à vivre ensemble plutôt qu'avec des frontières cloisonnées » (2006 : 411). Bien qu'il faille prendre une certaine distance par rapport aux caractéristiques ainsi identifiées, puisqu'elles s'appliquent à un type de discours idéologiquement orienté, alors que le discours environnemental que nous décrivons ne l'est pas, il nous semble qu'elles permettent de faire apparaître quelques grandes caractéristiques qui concernent la plupart des discours environnementaux.

Dans une perspective terminologique, P. Dury apporte aussi des éléments de caractérisation du discours environnemental en général lorsqu'elle évoque le caractère central des phénomènes de vulgarisation dans ce type de discours, ce qu'elle lie notamment au fait qu'il est exploité par les médias et largement diffusé. Elle souligne également qu'une caractéristique de ce discours est sa nouveauté, ce qui explique la présence de nombreux

néologismes, la coexistence de termes synonymes, la présence de termes empruntés à des domaines disciplinaires divers, et la fertilisation idéologique des termes. Tout cela semble être caractéristique de la terminologie d'un domaine émergent où les termes ne sont pas encore totalement stabilisés.

2.1.3 Vision globale du discours en écolinguistique

Si nous nous penchons à présent sur les caractéristiques du discours mises à jour par les chercheurs en écolinguistique, nous allons voir qu'elles sont similaires. G. Myerson et Y. Rydin soulignent également la nouveauté (1996 : vi) d'un tel discours ainsi que son caractère original par rapport au découpage traditionnel des disciplines, « environment is beyond the disciplines of modern knowledge » (1996 : v). Ils se réfèrent au mélange des registres qui y prend place : « environmental arguments are factual, informative, often scientific. But they are also meaningful, suggestive and atmospheric » (1996 : 3). Ils soulignent le caractère changeant des termes clés du domaine (1996 : 6). Enfin, ils évoquent l'impossible neutralité idéologique de ce type de discours qui justifie notamment leur choix de méthodologie, comme nous l'avons évoqué plus haut lorsque nous avons présenté leurs raisons pour se servir des outils de la rhétorique.

P. Muhlhausler souligne aussi la nouveauté du discours, qui traite de questions inédites pour lesquelles on n'a pas encore de mots, ce qui explique que de nouveaux termes soient constamment créés. Cette nouveauté s'exprime également par le fait que de plus en plus de gens en parlent, « the proliferation of media and the dramatic increase in environmental information means that there is today more talk about the environment than at any period in the history of humanity » (2003 : 197), et par la création de nouveaux genres. Il donne ainsi un exemple détaillé du genre des « Environmental Impact Statements » (EIA) : « EIA is a discursive practice that originated in the US in 1970 and has since become institutionalized in a large number of both developing and developed countries » (2003 : 116). Il évoque également la question de l'échelle, avec une alternance de références à l'échelle locale et à l'échelle globale : « while large-scale changes continue to take place around the globe with topics such as natural resources, population, food and pollution being widely discussed, it is

local discourses that feed most green discourses » (2003 : 112). Enfin, il fait référence à la question du temps, avec le caractère a-temporel de nombreux concepts (2003 : 116) et les tensions idéologiques qui s'y manifestent, avec des récits en constante contradiction les uns avec les autres : « the plural 'discourses' has been chosen to emphasise the diversity of linguistically mediated perspectives on the environment » (2003 : 106). Comme on pouvait s'y attendre vu que cet ouvrage a également été écrit partiellement par Muhlhausler, les conclusions auxquelles arrivent Muhlhausler et Fill (2001) au sujet du discours environnemental sont similaires. Ils évoquent son caractère interdisciplinaire en disant qu'il s'agit d'un discours dominé par les termes et les idées de différents groupes de spécialistes (2001 : 147), d'un discours où le mélange de registres est fréquent, puisqu'il a à la fois une dimension scientifique et une dimension morale (2001 : 155) et d'un discours à forte dimension idéologique.

Cette présentation de toutes les tentatives de caractérisation du discours environnemental, par des auteurs d'origines disciplinaires variées, révèle que les propriétés mises à jour sont similaires. Malgré la diversité des perspectives et des buts de ces différentes études, les remarques que les auteurs font permettent de dresser un portrait cohérent du discours environnemental. On peut souligner que les autres études, qui portent sur un aspect seulement de ce discours, ne contredisent pas celles qui portent sur le discours en général. Elles présentent souvent un trait du discours environnemental qui a été évoqué par les auteurs ci-dessus. L'ensemble de ces travaux nous permet donc d'arriver à certaines conclusions concernant les spécificités du discours environnemental telles qu'elles ont été identifiées par les chercheurs en sciences du langage jusqu'ici. Nous allons présenter un bilan de ces spécificités.

2.2 Bilan général

2.2.1 Un domaine nouveau

La première caractéristique du discours environnemental qui apparaît à la lecture de ces travaux concerne la nouveauté de son objet. Plusieurs travaux visent en effet simplement à constater le développement de ce type de discours, soit en mentionnant la multiplication

d'acteurs qui en parlent (Laramée 1997, Ogrizek 1993, Jalenques-Vigouroux 2006, Petiot 1994, Garric & Marriscal 2009, Dumas 2009), soit en mentionnant le développement d'un nouveau genre de discours (Rakotonoelina 2009, Biros 2010), soit en analysant l'émergence de nouveaux termes (Tournier 1994, Dury 2006, Dury 2007, Nerlich 2010, Muhlhausler 2003), ou de nouveaux procédés rhétoriques (Myerson & Rydin 1996, Muhlhausler 2003, Vignes 2009). Les préoccupations environnementales ont envahi les discours de l'espace public assez récemment, et c'est sans doute ce phénomène qui explique l'émergence de créations langagières nombreuses dans le domaine.

Le fait que cet objet soit lié au concept de nouveauté se traduit également par la présence d'un réseau lexical du changement. L'étude de N. Garric et V. Marriscal (2009) sur les programmes électoraux français permet par exemple de constater que, quelle que soit l'origine politique des candidats à la présidentielle, le terme ENVIRONNEMENT est associé à celui de CHANGER. Les changements auxquels il est fait référence sont de nature très différente selon que l'on étudie le discours de Ph. de Villiers ou de D. Voynet par exemple, mais, dans tous les cas, la présence du réseau lexical du changement est attestée. Le fait que nous devons faire des efforts pour changer le fonctionnement de notre pensée pour régler les problèmes environnementaux est aussi souligné par de nombreux auteurs, comme par exemple Myerson et Rydin : « A new state of mind is therefore needed, a kind of dynamic patience, patience in the face of overlapping knowledge » (1996 : 222).

L'idée qu'il faut mettre en place des changements révolutionnaires des pratiques sociales et des mentalités pour arriver à faire fonctionner un système plus respectueux de l'environnement est devenue un lieu commun. Il peut donc sembler logique que ce changement radical qui accompagnerait la mise en place de ce système conduise au développement de nouveautés langagières ainsi que le formulent Myerson et Rydin : « if environment represents a changed consciousness of the world, the environment must also be a changed language » (1996 : vi). Il semblerait que la mise en place de ce nouveau langage prenne du temps et que certains besoins langagiers se fassent sentir, révélant des manques à combler :

Unease with the language available for the environmental debate can be found in many places: scientific writings, economic and political writings, and in the writings of those seeking a new moral system. It is evidenced in the frequent use of scare marks around

individual words and expressions, explicit statements about the inadequacy of individual words and occasional suggestions as to how to repair our existing lexicons (Muhlausler 2003 : 68).

Le développement de néologismes répondrait donc à un besoin réel ressenti en leur absence.

Le caractère inadéquat du langage lorsqu'il s'agit de parler d'environnement se traduit notamment par l'utilisation de formulations longues pour se référer à un objet dont on parle souvent. Par exemple, pour parler d'un objet qui ne fait pas de mal à l'environnement, jusqu'à peu, il fallait utiliser une longue périphrase en anglais. Aujourd'hui, on peut utiliser le terme « environmentally-friendly ». En français, il n'existe toujours pas d'équivalent de ce terme et il nous faut donc utiliser une formulation beaucoup moins concise : « respectueux de l'environnement ». On peut imaginer de nombreuses autres situations où il serait utile d'avoir un terme qui permettrait de formuler les idées de façon plus concise. Par exemple, ne serait-il pas plus aisé de parler du tri des ordures si nous avions des mots pour désigner les différentes techniques de tri, les personnes qui recyclent leurs ordures, celles qui ne recyclent pas, etc. ? Il semblerait que ces pratiques encore nouvelles n'aient pas encore suffisamment fait leur chemin dans la langue pour qu'une terminologie adéquate se soit développée pour en parler dans la langue courante. L'utilisation de longues périphrases semble donc caractéristique du discours sur l'environnement actuel.

Un autre phénomène tout à fait lié est l'utilisation de termes nouveaux dont la définition ne semble pas consensuelle. Le terme de développement durable en est un exemple typique. Différents acteurs tendent à le définir de différentes façons, si bien qu'il est courant de le trouver accompagné de précisions sur le sens qu'on lui donne. Enfin, l'imprécision du langage se traduit par l'existence de plusieurs termes synonymes dont aucun ne semble privilégié, ou dont les distinctions d'usage ne semblent pas acquises. La relation entre les termes d'ENVIRONNEMENTALISME ou *ENVIRONMENTALISM* et ÉCOLOGISME ou *ECOLOGISM* offre un exemple de ce phénomène qui est typique d'un domaine en construction. P. Dury s'appuie sur l'analyse de J. Humbley pour le démontrer :

la création progressive et la mise en place des concepts de base d'une discipline appelle la 'synonymie néologique' : plusieurs termes cohabitent, formant ainsi une polysémie transitoire, au sens où l'entend Guilbert, jusqu'à ce qu'un terme s'impose finalement par rapport aux autres. Les autres vocables disparaissent ou se spécialisent pour continuer d'exister. (Dury 2006 : 113)

Si pour certains il existe des distinctions sémantiques entre *ENVIRONMENTALIST* et *ECOLOGIST*, ce dernier ayant des connotations plus radicales que le premier, tout le monde ne s'accorde pas et un certain flou demeure donc quant à la définition de leurs relations. Ce flou sémantique, cette instabilité terminologique, sont probablement à penser comme une des caractéristiques principales du discours environnemental : « The multiplicity of environment words, their repeatedly changing nature, the continuing quest to define their meanings are all central to the feel of contemporary environmental debates and to the feeling of present times » (Myerson & Rydin 1996 : 6).

2.2.2 Un domaine qui se découpe en sous-domaines variables

Le deuxième point que les études précédentes faites sur le discours environnemental permettent de mettre à jour concerne l'existence de sous-domaines au sein du domaine environnemental. En effet, après avoir défini ce qu'ils entendent par domaine environnemental, de nombreux chercheurs s'attachent à décrire différentes catégories de problèmes qui composent ce domaine. Certains chercheurs se concentrent ainsi uniquement sur un aspect du problème : K. Flottum et son étude sur le discours sur le changement climatique, F. Rinck et son étude sur la représentation de déchetteries par les riverains, L. Vignes et son étude sur les voitures vertes, V. Delavigne et son étude de l'industrie nucléaire, M. Chansou et son travail sur le thème du développement durable, etc. Certains chercheurs essaient d'apporter une vision globale du domaine en présentant une liste de ses sous-domaines. C'est le cas de Myerson et Rydin. D'après eux, les sous-domaines principaux du domaine environnemental sont les suivants : « Resources, Energy », « Population », « Biodiversity, Rainforest, Species », « Pollution, Polluter », « Global Warming, Climate Change, the Greenhouse Effect », « Sustainable Development, Sustainability », « Earth, Planet, Globe, Gaïa ». Il est intéressant de constater que, dans de nombreux cas, ces auteurs n'ont pas choisi entre plusieurs termes qui leur semblaient potentiellement constituer une bonne étiquette pour le sous-domaine en question ; cela suggère que ces termes ont selon eux la même importance au regard du sous-domaine évoqué. Voilà donc un exemple de division

du domaine en sous-domaines. Nous verrons par la suite qu'il ne s'agit pas de l'unique possibilité.

L'identification des questions fondamentales dans le domaine environnemental a également tendance à influencer ce que l'on considère comme les termes clés du domaine. Ceux-ci évoluent et se forment en fonction des grands thèmes qui attirent l'attention à différentes époques. Ce que l'on peut inclure dans la catégorie des termes centraux du domaine, appelés « environment words », est en constante évolution (Myerson & Rydin 1996 : 37). Malgré tout, certains termes sont considérés assez unanimement et durablement comme tels : « But any environment word list would have to include the topic markers of this chapter [...] and next chapter » (1996 : 37). Nous aurons l'occasion de le confirmer lors d'une étude portant sur les termes clés du domaine d'après différents documents.

2.2.3 Un domaine interdisciplinaire réunissant experts et profanes

La troisième caractéristique du discours sur l'environnement d'après les travaux évoqués est qu'il est, ou se veut, interdisciplinaire : « In academic terms, “environment” belongs to every discipline and to none » (Myerson & Rydin 1996 : v). Différents aspects du discours peuvent être envisagés dans cette optique. Le discours peut lui-même faire preuve d'interdisciplinarité dans le sens où des connaissances issues de différentes disciplines sont mobilisées. Le discours peut évoquer la notion d'interdisciplinarité, expliquer comment le locuteur la conçoit et dans quel contexte, etc. Enfin, le discours peut s'adresser à un public interdisciplinaire et le locuteur s'assure alors que les points de vue des différentes disciplines sont pris en compte et formulés de façon à ce qu'ils soient compréhensibles par des non spécialistes. W. Leal Filho s'exprime ainsi sur le discours sur le développement durable : « a [...] crucial task is to identify starting points suitable for communication between the disciplines » (2000 : 99). Ce qui est exprimé doit donc répondre aux caractéristiques suivantes : « it must be both communicable to individuals and social groups and operationable for pluralistic reasoning and transdisciplinary judgement of sustainable development processes » (2000 : 102).

Le discours environnemental ne fait pas que développer des échanges entre personnes de différentes disciplines, il assure également la communication entre personnes présentant des degrés d'expertise très différents sur une question. Être un vecteur de communication entre experts et profanes semble donc caractéristique du discours environnemental. Le passage de termes de la langue technique à la langue courante est constant dans ce domaine mais, phénomène plus surprenant, on observe également un passage de termes de la langue courante à la langue technique. L'étude de P. Dury portant sur le contexte du terme « carbon neutral » démontre ainsi qu'on a affaire dans ce cas-là à un phénomène de terminologisation, c'est-à-dire qu'un terme forgé dans les discours de non spécialistes, les médias généraux en l'occurrence, a été adopté par des spécialistes qui lui ont donné un sens plus scientifique par la suite. Un autre phénomène observable, lié à cette caractérisation du discours environnemental, est qu'on y trouve de nombreuses références à la nécessité de la médiation entre profane et spécialiste, ainsi que des commentaires des locuteurs sur le fait qu'ils sont en train d'opérer, par leur discours, ce type de médiation.

2.2.4 Un discours complexe

La quatrième caractéristique du discours environnemental mise à jour par les différents auteurs est son rapport intime à la complexité. La complexité de l'objet environnement lui-même a été maintes fois soulignée. Alliant stratosphère, géosphère, biosphère et écosphère, dimension naturelle et dimension culturelle, monde animal, monde végétal et monde humain, la complexité de cet objet réel pourrait être une des principales découvertes de la science à son sujet :

[C]e que l'écologie met en exergue avant toute chose, c'est bien la complexité et le caractère permanent des interrelations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement (milieu ou biotope), qu'elle modélise (en allant de l'individu à la biosphère, en passant par les populations, les peuplements, les biocénoses et les écosystèmes) pour en dégager de grands principes. (Lechevrel 2008 : 22)

Il n'est pas étonnant qu'il faille rassembler des savoirs d'origines disciplinaires variées pour son étude. Mais si l'objet environnement est complexe, le discours environnemental l'est aussi. L'idée que la complexité de l'objet mène nécessairement au développement de nouvelles catégories langagières est exprimée par de nombreux chercheurs, mais ce sont

surtout les auteurs d'ouvrages d'écologuistique qui soulignent le parallélisme entre ces deux évolutions : « As the idea of *ordre naturel*, of systematically structured ecosystems and similar notions, gives way to the view that the universe is chaotic, the creation of a language capable of accommodating this insight becomes a very different and much harder task » (Muhlhausler 2003 : 33). Ainsi, ils soulignent la mise en place nécessaire d'un système langagier dont les caractéristiques seraient celles d'un écosystème : diversité, multiplicité, évolution constante des acteurs et importance des liens existant entre eux, ce que l'on peut identifier comme les principales propriétés des systèmes complexes, permettraient de caractériser aussi bien l'objet « environnement » que le discours environnemental dont nous proposons l'étude.

La coexistence de deux caractéristiques du discours environnemental évoquées auparavant explique la nécessité de ce que nous allons présenter ci-dessous : l'importance de la mise en place de systèmes de mesure qui s'expriment dans le discours environnemental et en constituent un élément essentiel. Les deux caractéristiques sont les suivantes : caractère pragmatique, auquel nous avons fait référence dans le chapitre 1, et caractère complexe. Comment réconcilier la nécessité de répondre à des objectifs pragmatiques précis avec la complexité, plus facile à envisager sur le plan théorique que sur le plan pratique ? Le discours environnemental vise à avoir un impact en termes réels puisqu'il vise à organiser ou à promouvoir la protection de l'environnement. Il faut être capable de mesurer cet impact, mais étant donné le caractère complexe des questions envisagées, la mise en place de systèmes de mesure s'avère un véritable défi. C'est ce qui explique que la problématique de la mesure, et des systèmes de mesure appropriés pour répondre à différentes questions, soient au centre de nombreux discours environnementaux. Étudier le type de systèmes de mesure utilisés dans un discours environnemental s'avère donc une problématique qui intéresse les chercheurs en analyse de discours. On peut ainsi évoquer l'étude de L. Vignes (2009) portant sur le type de mesure, de moins en moins précis, utilisé dans les publicités écologiques de 1997 à 2007. Une autre étude typique porte sur la façon dont différents acteurs du domaine mettent en place un système de calcul qui leur permette de se préoccuper à la fois de l'objectif traditionnel de leur activité et du nouvel objectif de respect de l'environnement récemment adopté. Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 6.

Dans leur ouvrage G. Myerson et Y. Rydin envisagent cette question de la mesure pour chacun des grands sous-domaines des discours environnementaux. Ils identifient des caractéristiques ou des difficultés différentes liées à chaque sous-domaine. Pour la question de la biodiversité par exemple, la question principale demeure la définition de ce que l'on nomme la vie : « Measuring biodiversity involves choices of imagination; what do we include in the measurement of life? » (Myerson & Rydin 1996 : 68). Pour la question du changement climatique, la principale difficulté réside dans le fait qu'on cherche à mesurer des phénomènes qui se déroulent sur le long terme et qu'on n'avait pas jusque-là les moyens techniques de mesurer. Cela fait du discours sur le changement climatique un discours où les instruments scientifiques ont une place remarquable : « At the heart of the global warming issue is the recognition that the issue only exists because of the scientific measurement and because of the ability of the new technique to deal with lengthened time horizons » (Myerson & Rydin 1996 : 90). Enfin ce sont les indicateurs de développement durable, que ces auteurs semblent juger particulièrement intéressants, qui, d'après Myerson et Rydin, font la popularité du discours du développement durable (1996 : 103).

2.2.5 La question de l'orientation idéologique du discours

La caractéristique du discours sur l'environnement qui nous semble être la plus régulièrement mise en avant par les chercheurs en sciences du langage est la suivante : le discours sur l'environnement est foncièrement idéologique. Il paraît impossible de concevoir un discours sur l'environnement qui soit neutre idéologiquement et la mise à jour des orientations idéologiques est un thème qui semble passionner les chercheurs qui travaillent sur ce type de discours. Les positionnements ainsi mis à jour portent, dans la plupart des cas, sur la valorisation plus ou moins forte du système économique et du système écologique, souvent présentés comme deux entités antinomiques. B. Jalenques-Vigouroux va jusqu'à suggérer que le discours environnementaliste, conçu comme le discours qui valorise le système écologique, s'est constitué à la base en opposition au discours économique : « les discours environnementaux seront considérés comme une réaction, une réponse, un refus, une interrogation, une tentative d'élucidation d'un problème, ou une simple reformulation d'une

question, par rapport à d'autres discours présents et disponibles, et principalement, parmi ceux-ci, les discours économiques » (2006 : 78). Sans aller jusqu'à penser que le discours environnemental est une réaction au discours économique, de nombreux chercheurs définissent l'idéologie « environnementaliste » comme devant être pensée en opposition à une idéologie économique. Il est alors courant d'identifier différentes positions idéologiques, placées sur un continuum entre deux pôles qui seraient le discours de la « deep ecology », qui valorise les écosystèmes plus que tout, et le discours de l'ultralibéralisme économique, qui valorise le système économique plus que tout.

Dans la perspective de la mise à jour des tensions idéologiques qui sous-tendent les discours, on peut dire que l'analyse discursive a une nouvelle fonction. Il ne s'agit pas simplement d'une fonction descriptive d'avancée de la connaissance, mais d'une mise à jour des positionnements des acteurs et, dans ce cadre, on peut donc s'intéresser aux structures de pouvoir qui tendent à influencer les positionnements de chacun. Ainsi que le formulent D. Pepper *et al.* : « approaching language as a social process of making, sharing, communicating and contesting meanings, rather than as something given or imposed on society, facilitates understanding of dominant and subaltern meanings as expressions of group interests and social organisation » (2002 : 159). La description plus ou moins valorisante de certains groupes qui agissent dans le domaine environnemental peut être significative de ce point de vue et fournir un aperçu des structures de pouvoir : « useful insights in the changing perception of groups and sub-groups and the power games played in the environmental arena » (Mulhlausler 2003 : 81). Selon que l'environnement se situe sur une échelle de valeur écologique ou économique, il semblerait que les jeux de pouvoir entre différents acteurs se structurent de façon tout à fait différente.

Les chercheurs adoptent des méthodes d'analyse de discours très variées pour faire apparaître les orientations idéologiques véhiculées par tel ou tel type de discours, parmi lesquelles on peut identifier la narrativité, comme nous l'avons déjà évoqué. Les réflexions sur la terminologie peuvent également permettre de mettre à jour une orientation idéologique. P. Muhlhausler donne ainsi l'exemple du verbe « to clear land ». Il considère que cet euphémisme n'est pas approprié pour désigner des pratiques qui sont souvent nocives pour la Terre. Il préférerait que soit utilisée une périphrase plus précise du type : « to remove native

vegetation from land » (Muhlhausler 2003). Sans vouloir nous prononcer sur le caractère plus ou moins pertinent de l'une ou l'autre de ces formulations, il nous semble qu'on a là deux façons de désigner une même action qui sont orientées idéologiquement. Le terme, ou selon les mots de A. Krieg-Planque (2010), « la formule » de « développement durable », est également décrit comme portant une orientation idéologique, agissant comme « un opérateur de neutralisation de la conflictualité », il aurait, selon elle, tendance à masquer les conflits pour faire apparaître les solutions choisies comme satisfaisantes pour tout le monde. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question. La lexicologie permet également d'étudier les images et métaphores. Certaines images semblent être typiques d'un discours très orienté vers la défense du système écologique ; le choix de l'expression « hole in the ozone layer » pour désigner un phénomène qui serait plus justement décrit comme « a thinning of the ozone layer », en offre un exemple. Elles peuvent au contraire s'inscrire dans une logique économique ; les exemples de métaphores qui comparent la Terre à un bien de consommation sont nombreux : « earth as a larder », « sinks that absorb pollution » (Muhlhausler 2003 : 133).

La dernière méthode que les auteurs adoptent pour mettre à jour les orientations idéologiques qui sous-tendent le discours environnemental est une étude de la structure grammaticale des langues. Il peut paraître surprenant que de telles méthodes soient utilisées dans cette optique car la structure grammaticale de la langue est le plus souvent considérée comme un réceptacle neutre à partir duquel on peut formuler un nombre infini d'idées. Les analyses que nous allons présenter ci-dessous sont seulement issues des travaux faits dans le cadre de la discipline « ecolinguistics » ; elles en sont typiques. Anglophones pour la plupart, les auteurs de cette discipline se concentrent souvent sur la caractérisation de la langue anglaise comme particulièrement peu propice à exprimer des idées écologiques. Ils l'opposent à d'autres langues, par exemple des langues de peuples minoritaires présentés comme entretenant une meilleure relation avec la nature que les occidentaux. La langue des aborigènes d'Australie sert souvent d'exemple pour la mise à jour de structures grammaticales qui permettraient de développer un rapport à la nature plus intime. À titre d'exemple, citons quelques caractéristiques de la langue anglaise supposées la rendre inadéquate pour la formulation d'idées environnementales :

[B]ecause the English language consistently 1) individualizes and specifies (and thereby separates) mass nouns, 2) counts spatial and metaphorical aggregates (real and imaginary nouns), 3) and perceives time as a three-tense time scheme, it encourages a world view in which existence is perceived as fragmented rather than as holistically or relativistically interrelated. [...] In Western society today it promotes a feeling of helplessness by presenting the march of technology as automated and inevitable. (Fill & Muhlhausler 2001 : 117)

Si la démarche paraît surprenante, les résultats de ces études le sont aussi. Ceux-ci semblent sujet à controverse, même parmi les chercheurs qui acceptent l'hypothèse que certaines grammaires sont plus écologiques que d'autres. On peut ainsi assister à un véritable débat entre deux auteurs essayant de définir ce qu'est « a green grammar » dans le livre intitulé *The Ecolinguistic Reader* (2001). Un premier article, signé A. Goatly, intitulé « Green Grammar and Grammatical Metaphor » est aussitôt suivi d'un article de réponse, signé M. J. Schleppegrell, intitulé « What makes a Grammar Green? – A reply to Goatly » lui-même suivi de l'article de Goatly intitulé « A response to Schleppegrell – What makes a Grammar Green? ». Le débat porte sur la question de savoir si les phénomènes de nominalisation sont positifs ou négatifs d'un point de vue écologique. Si le premier auteur défend l'idée qu'ils sont positifs, car ils permettent d'effacer la différence entre l'agent et le procès, ce qui est plus pertinent pour parler de phénomènes écologiques où la distinction entre les deux est difficile à établir, d'après Schleppegrell, la nominalisation permet de cacher l'identité des agents, et ce faisant peut servir à cacher les sources d'une pollution et donc à empêcher l'identification des coupables. L'existence même de ce débat peut laisser rêveur quant à la scientificité des arguments relevés par les deux auteurs, suggérant que c'est avant tout la volonté interprétative du chercheur qui détermine si la grammaire d'une langue particulière est finalement jugée verte ou non.

3 Les caractéristiques du discours environnemental d'après d'autres types de textes

3.1 Exemples d'utilisation d'autres types de textes

3.1.1 Présentation de la démarche

Nous avons considéré jusqu'ici dans ce chapitre les études portant sur le discours environnemental menées par des spécialistes de sciences du langage qui visent à le caractériser, dans des optiques différentes, mais dont le but principal est l'avancée de la connaissance de la langue. Il existe pourtant d'autres types de discours où nous pouvons trouver des remarques ou des données concernant les caractéristiques du discours environnemental. Parfois, dans le cadre de travaux qui portent sur d'autres sujets, les auteurs procèdent à une réflexion sur ce type de discours. Sans que cela soit explicitement mentionné, leurs travaux peuvent également témoigner du fait que ce type de réflexion a été mené. Nous pensons par exemple aux réflexions langagières que pourrait faire un auteur d'un ouvrage de biologie. Il peut introduire une pause dans sa démonstration pour proposer un commentaire sur tel ou tel des termes qu'il utilise, qu'il peut présenter comme manquant de précision, comme connoté idéologiquement ou n'importe quel autre exemple de commentaire métalinguistique. Parfois aussi, il ne s'agit pas pour lui de faire ce type de commentaire explicitement mais, étant donné la classification des éléments qu'il a choisi d'adopter, ou la présentation qu'il a privilégiée, on peut déduire qu'il a opéré certains choix concernant le discours environnemental qu'il utilise. Vu le caractère interdisciplinaire du discours environnemental, nous pouvons aisément concevoir que les discours de nombreux types d'acteurs, d'origines disciplinaires variées, pourraient être envisagés dans cette perspective. Nous avons donc dû procéder à une sélection.

Le premier type de document sur lequel nous sommes penchée est celui des manuels scolaires d'apprentissage de l'anglais langue étrangère qui consacrent une section à l'anglais de l'environnement. Ce que ce type de texte nous permet d'étudier est la façon dont les auteurs choisissent de présenter le domaine. On peut y relever les grands sous-thèmes qu'ils identifient, les mots sur lesquels ils choisissent de mettre l'accent, les questions

environnementales abordées et les règles grammaticales qui sont présentées. Ces documents nous semblent donc de bons supports pour réfléchir aux façons dont le domaine environnemental peut être appréhendé en termes synthétiques.

Nous avons également sélectionné des documents issus d'une discipline où nous pouvons trouver des renseignements sur le domaine et son découpage. La discipline qui s'est imposée à nous dans cette perspective a été celle du droit. Les avancées environnementales se traduisent bien souvent en termes de nouvelles lois produites. Il nous semble que les évolutions sur le plan légal sont essentielles pour mesurer les évolutions dans une société et il nous a donc paru très intéressant d'analyser les méthodes de conceptualisation du domaine dans le droit. Nous présentons dans la partie suivante ses études, assez succinctes, visant essentiellement à illustrer le type de questions auxquelles d'autres types de textes peuvent nous permettre d'apporter un éclairage.

3.1.2 Le discours environnemental dans les manuels d'anglais

Pour cette étude, nous nous sommes appuyée sur trois ouvrages à destination d'élèves non-anglophones, spécialistes d'autres disciplines, niveau avancé : *English for Economics* (1991), *English for Science* (1994) et *Business Vocabulary in Use* (2004). Ce que nous pouvons étudier à partir de ces documents est tout d'abord la façon dont le domaine et son découpage sont envisagés. Dans le premier ouvrage, un chapitre intitulé « The Environment » figure de la page 45 à la page 55. Il comporte une première partie intitulée « Vocabulary » avec des exercices faisant apparaître des termes clés du domaine, une deuxième partie intitulée « Summarizing the Facts », avec un texte présentant la nature de la crise environnementale et des questions de compréhension à son sujet, une troisième partie intitulée « Finding Solutions » avec une compréhension orale sur le thème « The Carbon Tax », un encadré sur une question de grammaire, une quatrième partie intitulée « Translation », où il faut traduire différentes phrases sur le thème en général et une partie intitulée « Role Play », qui présente différents rôles dans un débat concernant la localisation d'une déchetterie dans une petite ville. Le domaine a donc été découpé entre les problèmes d'un côté et les solutions

de l'autre. Une analyse des listes de vocabulaire données permet de le confirmer. Tous les mots qui les composent réfèrent à des éléments naturels, à des éléments polluants, à des conséquences d'éléments polluants ou à des éléments de protection.

Le deuxième ouvrage intitulé *English for Science* (1994), présente un chapitre intitulé « Future Prospects » où figurent deux textes concernant la situation de l'environnement en général, un exercice de grammaire à partir de ces textes et des questions de culture générale sur des catastrophes naturelles. Un deuxième chapitre qui concerne notre domaine est intitulé « Biodiversity » et comporte cinq premiers exercices présentant des noms d'espèces variées et leur définition, un exercice de compréhension à partir d'un texte sur la disparition des espèces, un point de grammaire et finalement un exercice intitulé « Provocative Arguments » avec un texte donnant un avis différent sur la biodiversité et des exercices d'argumentation. Dans cet ouvrage, on peut dire que les sous-thèmes sont donc « prévision pour le futur », « catastrophes naturelles » et « disparition des espèces ». Pour ce qui est du vocabulaire, on peut faire apparaître à peu près les mêmes catégories, avec d'une part les éléments naturels, d'autre part les éléments polluants, puis les conséquences de polluants, puis les éléments de protection. Une nouvelle catégorie figure, avec une seule occurrence : il s'agit de la catégorie des organisations ayant un rôle important à jouer pour le domaine.

Dans le troisième ouvrage une double page intitulée « Green Issues » présente d'un côté une leçon sur les questions environnementales qui fait figurer le vocabulaire en gras, et de l'autre des exercices de vocabulaire et de compréhension. Les sous-parties présentées comme les « Green issues » sont les suivantes : « environmental pollution », « recycling », « sustainability ». Le découpage du domaine est donc un peu différent mais on peut classer les termes de vocabulaire selon les catégories déjà identifiées. On voit donc que, d'un ouvrage à l'autre, ce qui est présenté comme sous-catégorie du domaine est tout à fait différent. Cela donne une l'impression que le découpage du domaine est un peu aléatoire comme si chaque rédacteur pouvait choisir les thèmes du domaine qui l'intéressent. Le changement dans les thèmes est peut-être également lié aux dates des ouvrages et à l'évolution des questions prioritaires selon les époques.

Nous allons à présent comparer les termes clés du domaine d'après les trois ouvrages grâce à un tableau synthétique. Il permet de constater qu'il existe une certaine hétérogénéité

dans la sélection de termes d'un ouvrage à l'autre. Nous avons fait apparaître en gras les termes qui apparaissaient dans la même catégorie pour plusieurs ouvrages ; ceux-ci sont peu nombreux.

Tableau 2.2 : Les termes clés du domaine dans trois manuels d'anglais pour le secteur LANSAD

	Ouvrage 1	Ouvrage 2	Ouvrage 3
Élément naturel	ozone layer	fertile land wood supplies drinking water supplies small ecological niche marine life biodiversity range of natural environments the world's equilibrium	natural resources
Élément polluant	aerosol cans toxic waste CFCs radioactive discharge industrial waste dumping of industrial waste the incineration of hazardous waste radioactive discharges reckless smokestacks fossil fuels garbage raw sewage spray cans	air pollution increases in radiation galloping urbanisation tropical deforestation rampant tourism	environmental pollution toxic emissions discharge radioactivity pollutants household and industrial waste dumping landfills incinerators environmentally damaging depleted overfishing logging deforestation
Conséquence de polluant	Pollution smog endangered species the greenhouse effect acid rain the ozone hole global warming dying forests irreversible damage lifeless sewer starvation drought	climate change devastating effects global warming severe winter storms water shortages greenhouse effect starvation droughts severe weather depletion of the ozone layer die out under stress become extinct loss of diversity polluted seas climatic changes	Carcinogenic environmental degradation environmental devastation greenwash
Élément de	Environmental protection	nature reserves	dispose of waste

protection	recycled glass recycled paper lead-free petrol tree-planting campaign the best available technologies to reduce river and estuary pollution at source the control of environment pollution noxious	Rio Earth Summit increased awareness systematics biodiversity monitoring biological pest control	stringent regulations recyclable recycled recycling environmental credentials environmental standards reafforestation sustainable renewable alternative energy sources
Acteurs du domaine		United Nations Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) United Nations Programme for the Environment expert on tropical ecology the US National Science Foundation Société de Systématique National Institute of Biodiversity	environmental lobby

Ce qui nous semble également intéressant à propos de ces ouvrages, ce sont les faits de langue que les auteurs ont choisi d'étudier en relation avec ces questions environnementales. Dans cette perspective nous ne pouvons nous appuyer que sur les deux premiers ouvrages, car le troisième ne fait figurer que très peu d'exercices qui portent exclusivement sur le vocabulaire et la compréhension du texte. Il est frappant en comparant les deux premiers ouvrages de constater que les points de langue sélectionnés sont très similaires. Dans l'ouvrage 1, le point de grammaire traité est le conditionnel alors que, dans l'ouvrage 2, le point de grammaire est la modalité et l'expression de la probabilité. Il s'agit donc dans les deux cas d'outils linguistiques utiles lorsqu'on veut parler d'une situation caractérisée par l'incertitude. Le deuxième type d'exercice que l'on retrouve dans les deux ouvrages porte sur l'expression de points de vue divergents. Dans le premier cas, l'exercice en question est un jeu de rôle qui doit mener à un débat. Chaque participant à ce débat adopte un point de vue sur la question teinté d'une orientation idéologique différente. Dans le deuxième ouvrage, il faut confronter les arguments de deux auteurs ayant des points de vue idéologiques très différents sur la question de la disparition des espèces. Dans les deux cas, il s'agit donc de montrer que différents points de vue peuvent être adoptés sur une même question et de réfléchir aux

fondements sur lesquels reposent les différents types d'argumentation. Sans que ce soit un type d'exercice spécifique au domaine environnemental, puisque de nombreux thèmes peuvent faire l'objet de débats en cours de langue, il nous semble intéressant que dans les deux livres ce soit ce type d'activité qui ait été choisi pour former les élèves dans ce domaine.

Ce que l'on peut conclure de cette étude des ouvrages d'anglais qui présentent le domaine environnemental est que, si peu de consensus semble établi sur les grands sous-domaines qui composent le domaine et sur les mots clés présentés, on peut faire apparaître des grandes catégories dans le lexique, qui montrent que notre définition du domaine environnemental comme toute expression d'une préoccupation pour la préservation, conservation ou protection de la nature, semble satisfaisante. En effet, ces catégories sont directement liées aux différents éléments constitutifs de ce cadre : éléments naturels, éléments polluants, conséquences de la pollution, éléments de protection, acteurs ayant un rôle important à jouer pour le domaine. On retrouve aussi deux aspects bien connus du discours environnemental : le traitement de l'incertitude et la présence marquante de divergences idéologiques. Cette représentation du domaine est donc tout à fait cohérente avec celle que nous avons pu présenter auparavant.

3.1.3 Le discours environnemental dans le droit

Pour étudier le point de vue du droit sur le discours environnemental, on peut tout d'abord s'appuyer sur le Que-sais-je *Le droit de l'environnement*, qui offre un point de vue synthétique sur la question. Lorsqu'il présente la discipline, l'auteur fait des remarques sur l'interdisciplinarité du domaine : « L'environnement rend patente la solidarité entre diverses disciplines scientifiques et légales » (Morand-Deville 2007 : 5). Certaines remarques portent sur la nouveauté du domaine, sa rapidité de développement, le caractère radical des changements de mentalité qu'il suppose et le caractère fondamental du motif des systèmes complexes pour le comprendre :

Rapidité de développement. Excès des réglementations techniques. Stratifié, construit par sédimentation et juxtaposition, il traduit le pouvoir exercé par les 'bureaux', ceux de Bruxelles n'étant pas les moins ardents. Universalité des préoccupations, grands principes. Une efficace cohabitation s'est établie entre des normes d'une forte technicité, nécessairement complexes et diversifiées, et de grands principes fédérateurs qui les subliment et leur donnent leur légitimité. Le droit de l'environnement fut à l'origine des

progrès spectaculaires des mentalités et comportements administratifs : transparence de l'information, choix motivés et justifiés, nouvelle perception du risque, participation des citoyens à la prise de décision. (Morand-Deville 2007 : 122)

Les caractéristiques du discours environnemental que nous avons présentées dans la partie 2.2 de ce chapitre se retrouvent donc bien dans cette description du domaine dans le contexte du droit.

Au sujet de la catégorisation du domaine dans le droit et plus particulièrement dans le droit anglais, on peut relever les grands textes de loi qui ont été publiés sur le sujet et voir comment ils subdivisent le domaine. Sur le site du parlement du Royaume-Uni, nous avons utilisé le moteur de recherche pour relever tous les textes de loi qui comportaient ENVIRONNEMENT ou SUSTAINABLE dans leur titre. Ensuite nous nous sommes interrogée sur les grands thèmes qui étaient inclus dans ces textes en nous appuyant sur les titres des grandes parties qui les composent. Nous présentons ces thèmes, en fonction des différents textes de loi, dans le tableau de l'Annexe 2.1. Afin de mieux faire apparaître les correspondances entre ces différents découpages, nous allons identifier les grands thèmes évoqués et pour chaque thème indiquer dans quelle partie chaque texte de loi le traite.

Tableau 2.4 : Présentation des grands sous-domaines d'après les textes de loi au Royaume-Uni

	Environmental Protection Act 1990	Environment Act 1995	Pollution Prevention and Control Act 1999	Clean Neighbourhoods and Environment Act 2006	Natural Environment and Rural Communities Act 2006	Climate Change and Sustainable Energy Act 2006
Pollution	Part 1		Part 2, Part 3			
Waste on Land	Part 2	Part 2, Part 5	Part 4	Part 5	Part 5	
Air	Part 3	Part 4		Part 2		Part 2
Litter	Part 4			Part 3	Part 3	Part 3
Radioactive substances	Part 5					
GMOs	Part 6					
Nature Conservation	Part 7	Part 1, Part 3			Part 1, Part 2, Part 4, Part 5	
Wildlife					Part 3	
Architecture				Part 8		Part 6
Energy						Part 4, 5, 7, 8,

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique

						9, 10
Non-environmental issues				Part 1, Part 2, Part 4, Part 6	Part 6	
Local government issues	Part 7	Part 1, Part 5	Part 5	Part 5	Part 1, Part 8	Part 3

De ce tableau nous pouvons conclure que les thèmes jugés incontournables au niveau de la loi anglaise semblent évoluer, et que la façon dont ces thèmes sont présentés les uns par rapport aux autres évolue aussi. Pourtant quelques grands thèmes réapparaissent très régulièrement : « waste on land », « air », « litter », « nature conservation » et « local issues » semblent constituer la base des questions environnementales dans le droit anglais. Les textes de loi permettent également de fournir des définitions et des informations sur la stabilité de ces définitions dans ce cadre. Les termes *ENVIRONMENT* et *ENVIRONMENTAL POLLUTION* sont définis ainsi dans le texte de loi « Environmental Protection Act 1990 » :

The 'environment' consists of all, or any, of the following media, namely the air, water and land; and the medium of air includes the air within buildings and the air within other natural or man-made structures above or below ground.

'Pollution of the environment' means pollution of the environment due to the release (into any environmental medium) from any processes or substances which are capable of causing harm to man or any other living organisms supported by the environment .

Dans le texte de loi « Pollution Prevention and Control Act 1999 » on peut relever la définition suivante :

“environmental pollution” means pollution of the air, water or land which may give rise to any harm; and for the purposes of this definition (but without prejudice to its generality)

- (a) “pollution” includes pollution caused by noise, heat or vibrations or any other kind of release of energy, and
- (b) “air” includes air within buildings and air within other natural or man-made structures above or below ground.
- (3) In the definition of “environmental pollution” in subsection (2), “harm” means—
 - (a) harm to the health of human beings or other living organisms;
 - (b) harm to the quality of the environment, including—
 - (i) harm to the quality of the environment taken as a whole,
 - (ii) harm to the quality of the air, water or land, and
 - (iii) other impairment of, or interference with, the ecological systems of which any living organisms form part;
 - (c) offence to the senses of human beings;
 - (d) damage to property; or

(e) impairment of, or interference with, amenities or other legitimate uses of the environment (expressions used in this paragraph having the same meaning as in Council Directive 96/61/EC).

On voit donc que la définition de 1999 inclut plus d'éléments que celle de 1990. On peut par exemple s'étonner de l'inclusion de « damage to property » dans la définition de *ENVIRONMENTAL POLLUTION*. Il s'agit d'une question qui n'a pas toujours de rapport avec la conservation de l'environnement. Dans ce contexte, on peut se demander si l'élasticité du sémantisme du terme *ENVIRONMENTAL* ne pourrait pas être dommageable à la cause environnementale, dans le sens où, si le gouvernement prétend combattre la pollution environnementale lorsqu'il gère des questions de dégât dans les propriétés privées qui n'ont pas de rapport avec la préservation de l'environnement, il y a un risque que ses communications suggèrent qu'il fait des actions bien différentes de ce qu'elles sont réellement. Cet exemple nous permet en tous cas de constater le caractère instable de la définition des termes clés du domaine.

Nous souhaitons dans cette partie montrer en quoi l'étude de différents types de textes et différents découpages du domaine dans des disciplines variées pouvait nous permettre de confirmer certaines hypothèses émises. Le caractère quelque peu superficiel des études faites dans ce cadre s'explique par la modestie de notre objectif : montrer quelles questions peuvent s'avérer intéressantes et quel type de renseignements on peut espérer récolter de ce type d'étude. Nous allons à présent nous pencher un peu plus longuement sur un type de texte qui n'a pas été écrit par des spécialistes de sciences du langage dont le but était de définir les caractéristiques du discours environnemental, mais qui est néanmoins le fruit d'un travail poussé sur ce type de discours, et témoigne d'une grande connaissance du domaine : il s'agit des dictionnaires spécialisés sur l'environnement.

3.2 La représentation du domaine dans les dictionnaires spécialisés

Le travail des rédacteurs de dictionnaires spécialisés permet d'avoir une vision globale du champ terminologique, une réflexion sur la façon dont certains termes clés du domaine peuvent être sélectionnés, éventuellement une vision d'un positionnement idéologique sur le domaine, etc. Au delà des commentaires explicites, souvent situés dans les préfaces, les

définitions prototypiques qui figurent dans les dictionnaires et la sélection des termes peuvent être révélateurs d'une certaine approche du domaine spécialisé. Les dictionnaires spécialisés dont nous nous sommes servis pour l'analyse suivante sont présentés, avec un code permettant de s'y référer plus facilement, dans le corpus 1 de la note sur les corpus qui figure à la suite de notre bibliographie.

3.2.1 Commentaires métalinguistiques sur le domaine : complexité et interdisciplinarité

À la lecture des préfaces des différents dictionnaires spécialisés étudiés, on peut être frappé par l'uniformité de leur contenu. Que ce soit pour les dictionnaires de langue anglaise, de langue française ou bilingues, les rédacteurs font exactement le même type de remarques concernant les difficultés auxquelles ils ont été confrontés pour produire leur dictionnaire. La complexité du domaine environnemental ainsi que son caractère interdisciplinaire sont soulignés dans la grande majorité des cas. Ainsi, nous avons pu relever une série d'extraits des préfaces qui portent sur le caractère complexe du domaine, que nous présentons en Annexe 2.2. L'idée que les rédacteurs du dictionnaire ont cherché à adopter une perspective inclusive sur le domaine couvert, afin d'être le plus complet possible malgré son caractère vaste, y apparaît plusieurs fois, par exemple dans l'extrait suivant : « This dictionary attempts to identify the many strands of concern that are encompassed today within the term “environment” » (Gilpin 1996 : viii). La deuxième série d'extraits que nous avons relevés dans les préfaces, présentée dans l'Annexe 2.3, porte sur le caractère interdisciplinaire du domaine. Ici aussi, l'interdisciplinarité est souvent évoquée pour démontrer le caractère complet du travail effectué par les rédacteurs qui ne s'en sont pas tenus aux termes issus d'une seule discipline : « Inevitably, the source material that I have drawn on is very diverse, widely scattered, and rooted in many different disciplines » (Park 2008 : i).

La représentation du discours environnemental qui est offerte par les préfaces des dictionnaires spécialisés est donc tout à fait cohérente avec ce que les analystes de sciences de

langage en disent. Pourtant certaines de ses caractéristiques ne sont pas évoquées dans les préfaces. La complexité et l'interdisciplinarité le sont mais on peut s'interroger sur les autres caractéristiques du discours environnemental identifiées auparavant et notamment sa nouveauté, la variabilité de ses sous-domaines et son caractère idéologique. C'est la raison pour laquelle nous allons maintenant étudier le contenu de ces dictionnaires et voir si nous pouvons en tirer d'autres conclusions qui iraient dans le sens de celles que nous avons pu faire auparavant.

3.2.2 La sélection des termes : nouveauté et instabilité

La nouveauté du domaine est attestée au travers des dictionnaires spécialisés avant tout par le fait que les différents dictionnaires qui forment notre corpus ne datent que des deux dernières décennies, 1971 étant une exception de ce point de vue. De plus en plus de dictionnaires de ce type sont publiés. La publication de dictionnaires sur un sous-domaine du sujet, comme l'est *The Dictionary of Global Climate Change* (1992) par exemple, atteste du fait que le domaine est en pleine expansion. Un autre signe de la nouveauté du domaine qui apparaît dans les dictionnaires est le fait que certains mots, qui nous paraissent aujourd'hui être des termes clés du domaine, ne figurent pas dans le premier dictionnaire datant de 1971. Cela suggère que ces termes clés n'existaient pas encore. En effet, dans le dictionnaire NYDE on ne trouve pas le terme de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*, ni le terme de *GLOBAL WARMING*, ni le terme de *CLIMATE CHANGE*, ni le terme de *BIODIVERSITY* qui est exprimé ainsi : *SPECIES DIVERSITY*. On voit donc que les termes clés du domaine sont de création récente.

Le caractère mouvant du domaine se reflète aussi dans la sélection des termes. Nous avons souligné qu'il existait une certaine instabilité dans l'identification des termes du domaine par les différents auteurs. Celle-ci se vérifie dans les dictionnaires. Il est en effet notable que la sélection des termes varie énormément d'un ouvrage à l'autre. Pour le montrer nous avons fait une étude à partir de cinq dictionnaires. Afin de procéder à cette étude nous avons commencé par relever un échantillon représentatif, constitué par la liste de mots commençant par la lettre A dans chacun des dictionnaires. Pour chaque mot, nous avons procédé à une classification selon que celui-ci était traité seulement dans le dictionnaire dont

il était issu, dans un autre dictionnaire, dans deux autres dictionnaires, dans trois autres dictionnaires ou dans tous les dictionnaires. Le but principal de cette étude était de s'interroger sur l'uniformité dans la sélection des termes afin de voir si un certain consensus existait chez les différents auteurs. Cette analyse visait également à identifier ces termes clés. Les résultats de cette analyse sont présentés sous forme de deux tableaux. Le tableau 2.5, présenté dans l'Annexe 2.4, fait apparaître la liste de mots avec une classification selon le code de police suivant : les mots figurant en caractère normal sont ceux qui n'apparaissent que dans le dictionnaire où nous les avons relevés ; les mots figurant en italique sont ceux qui apparaissent aussi dans un autre dictionnaire ; les mots figurant en gras sont ceux qui apparaissent aussi dans deux autres dictionnaires ; les mots figurant en italique et en gras sont ceux qui apparaissent aussi dans trois autres dictionnaires et les mots qui figurent en gras, en italiques et soulignés sont ceux qui apparaissent dans tous les dictionnaires. Afin de présenter les résultats plus lisiblement, nous avons créé un deuxième tableau qui fait apparaître le pourcentage, par rapport au nombre de mots total, de mots appartenant à chacune de ces différentes catégories pour chaque dictionnaire. Dans la colonne la plus à gauche nous faisons figurer le dictionnaire le plus ancien puis ils sont classés dans l'ordre de publication jusqu'à la colonne de droite, où figure le dictionnaire le plus récent. Cette présentation nous permet de faire apparaître une éventuelle évolution dans la stabilisation des termes sélectionnés au cours du temps.

Tableau 2.6 : Pourcentages de mots appartenant à chacune des catégories pour chaque dictionnaire

Pourcentage par rapport à l'ensemble de mots	DGCC ³⁰	DESD	ED	DEES	ODEC
mots n'apparaissant que dans ce dictionnaire	48,49	55,92	29,59	63,45	75,13
mots apparaissant dans un autre dictionnaire	18,88	22,47	18,37	16,00	13,70
mots apparaissant dans deux autres dictionnaires	14,44	11,81	32,65	11,42	7,47
mots apparaissant dans trois autres dictionnaires	11,11	7,27	13,27	5,71	2,66

³⁰ Les codes utilisés dans le tableau suivant permettent de faire référence aux différents dictionnaires présentés dans le corpus 1 dans la section note sur les corpus qui suit notre bibliographie.

mots apparaissant dans tous les dictionnaires	6,66	2,72	6,12	3,42	1,06
---	------	------	------	------	------

La grande majorité des entrées des différents dictionnaires n'apparaissent que dans un dictionnaire. Les termes clés du domaine sont donc encore peu stabilisés. Différents rédacteurs considèrent que différents termes méritent de figurer en priorité dans les dictionnaires. Ce phénomène semble s'amplifier avec le temps, ce qui pourrait être dû au fait que de nombreux nouveaux termes apparaissent dans les dictionnaires plus récents. Ces termes ne pouvaient pas apparaître dans les dictionnaires précédents pour la simple raison qu'ils n'existaient pas encore ou n'étaient pas encore suffisamment visibles pour que les rédacteurs sanctionnent leur usage. Ainsi, si seulement 48,49% des entrées du premier dictionnaire n'apparaissent que dans ce dictionnaire, 75,23% des entrées du dernier dictionnaire se trouvent dans ce cas. Cette étude permet néanmoins d'identifier quelques termes clés reconnus unanimement, ou quasiment unanimement, comme des termes clés du domaine. Tous ceux qui figurent en gras et en italique dans le tableau 2.5 peuvent être considérés comme tels. Il s'agit des termes suivants : *ABSORPTION*, *ACCLIMATIZATION*, *ACID RAIN*, *ACTIVATED CARBON*, *ADAPTATION*, *ADVECTION*, *AEROSOLS*, *AGENDA 21*, *AGROFORESTRY*, *AIR MASS*, *AIR QUALITY STANDARDS*, *ALBEDO*, *ALDEHYDES*, *ALGAE*, *ANEMOMETER*, *ANION*, *ANTICYCLONE*, *AQUIFER*, *ARCTIC HAZE*, *ARSENIC*, *ATMOSPHERE*, *ATTENUATION*.

Afin de faire ce classement des entrées, nous avons considéré seulement les termes qui apparaissaient dans les différents dictionnaires avec exactement la même forme ou avec une forme qui se distingue seulement par le fait qu'elle est au pluriel ou au singulier. Nous n'avons donc pas tenu compte des termes synonymes avec des formes très proches. Par exemple dans le dictionnaire DESD nous trouvons le terme *ANECHOIC CHAMBER*. Nous pouvons nous apercevoir que son sens est le même que celui de *ANECHOIC ROOM*³¹ qui apparaît dans le dictionnaire DEES. Leur forme est également très proche, pourtant cela montre une certaine instabilité dans les dénominations, instabilité qui nous semble caractéristique de la nouveauté du domaine. Un autre exemple typique de cette instabilité est fourni avec la liste des termes de la famille de

³¹ Il s'agit de deux équivalents du terme de chambre anéchoïde dont la définition donnée par *Le grand dictionnaire terminologique* est la suivante : « Chambre sourde pour haute fréquence utilisée notamment pour la détermination de la surface apparente d'un objet, pour les mesures précises sur le rayonnement des antennes, pour les études de comptabilité radioélectrique ».

ATMOSPHERE. Si tous les dictionnaires comportent l'entrée *ATMOSPHERE*, de nombreux autres termes de la famille figurent dans les dictionnaires, mais les choix des rédacteurs pour leur sélection sont différents. Dans le dictionnaire DGCC, on compte cinq autres termes de cette famille, *ATMOSPHERIC DISPERSION*, *ATMOSPHERIC DUST*, *ATMOSPHERE/OCEAN INTERACTIONS*, *ATMOSPHERIC STABILIZATION*, *ATMOSPHERIC WINDOW*, dont deux seulement, *ATMOSPHERIC DUST* et *ATMOSPHERIC WINDOW*, apparaissent dans un autre dictionnaire. Dans le dictionnaire DESD, on compte deux autres termes, *ATMOSPHERIC TURBULENCE*, et *ATMOSPHERIC SCIENCES*, dont aucun n'apparaît dans un autre dictionnaire. Dans le dictionnaire ED, on compte sept autres termes, *ATMOSPHERIC CIRCULATION*, *ATMOSPHERIC ENVIRONMENT*, *ATMOSPHERIC LAYERS*, *ATMOSPHERIC MODELS*, *ATMOSPHERIC STABILITY/INSTABILITY*, *ATMOSPHERIC TURBIDITY* et *ATMOSPHERIC PRESSURE*, dont un seulement, *ATMOSPHERIC PRESSURE*, apparaît dans deux autres dictionnaires. Dans le dictionnaire EDEC, on compte huit autres termes, *ATMOSPHERIC CORROSION*, *ATMOSPHERIC DUST*, *ATMOSPHERIC ENVELOPE*, *ATMOSPHERIC LAPSE RATE*, *ATMOSPHERIC MOISTURE*, *ATMOSPHERIC PRESSURE*, *ATMOSPHERIC STAGNATION*, *ATMOSPHERIC PRESSURE INSTRUMENTS*, dont un, *ATMOSPHERIC PRESSURE*, apparaît dans deux autres dictionnaires et un, *ATMOSPHERIC DUST*, apparaît dans un autre dictionnaire. Dans le dictionnaire EDEC, on compte cinq autres termes, *ATMOSPHERIC BOUNDARY LAYER*, *ATMOSPHERIC DEPOSITION*, *ATMOSPHERIC PRESSURE*, *ATMOSPHERIC WINDOW*, *ATMOSPHERIC TRANSPORT*, dont un apparaît dans deux autres dictionnaires, *ATMOSPHERIC PRESSURE*, et un dans un seul, *ATMOSPHERIC WINDOW*. On peut en conclure que si le thème de l'atmosphère et des phénomènes liés est attesté comme un thème essentiel dans chacun des dictionnaires, il n'existe pas de consensus sur l'identification des termes principaux dans ce cadre.

Une étude comparative des dictionnaires nous permet également de constater une évolution des problèmes environnementaux jugés comme des thèmes prioritaires au cours des années. Dans le dictionnaire NYDE, quatre grandes questions environnementales sont identifiées, appelées « First Pollution », « Second Pollution », « Third Pollution » et « Fourth Pollution » pour signaler leur ordre d'importance. La question alors considérée comme la plus urgente, recevant l'appellation de « First Pollution », est décrite comme la pollution de l'air, et plus particulièrement, la pollution de l'air dans les villes : « environmentalists and concerned citizens from London to Tokyo place air pollution first ». C'est une question qui ne reçoit plus la même attention aujourd'hui. De nombreux efforts ont été consentis pour tenter d'amoinrir les émissions de produits polluants dans les concentrations urbaines, essentiellement dans les

pays occidentaux. La pollution de l'air dans les centres-villes n'est plus considéré comme un sujet aussi préoccupant, surtout en comparaison avec d'autres questions qui ont pris plus de poids, comme celle du changement climatique. Le deuxième thème le plus important, présenté comme « Second pollution » est la pollution de l'eau, « water pollution », le thème présenté comme « third pollution » est celui des déchets, « solid wastes », et le thème présenté comme « fourth pollution » est celui des déchets liquides, « liquid wastes ». On voit donc que le thème des déchets, occupant la troisième et la quatrième place dans l'ordre des priorités, est considéré comme essentiel. C'est ce que confirme une étude des termes sélectionnés dans le dictionnaire. On peut en effet remarquer que quatre pages sont consacrées à la définition des termes commençant par « solid waste ». Les termes définis sont les suivants : *SOLID WASTE*, *SOLID WASTE CLASSIFICATION*, *SOLID WASTE COLLECTION*, *SOLID WASTE COLLECTION SYSTEM*, *SOLID WASTE COMPACTION*, *SOLID WASTE CURTAILMENT*, *SOLID WASTE DECOMPOSITION*, *SOLID WASTE DISPOSAL ACT OF 1965*, *SOLID WASTE DISPOSAL COSTS*, *SOLID WASTE GENERATION*, *SOLID WASTE LOAD*, *SOLID WASTE REDUCTION*, *SOLID WASTE STATISTICS*, *SOLID WASTE TREATMENT*. Dans le dictionnaire DESD datant de 1996 on peut relever cinq termes commençant par « waste », et aucun commençant par « solid wastes ». Dans le dictionnaire ODEC datant de 2008, on ne trouve que quatre termes commençant par « solid wastes ». Le thème de la gestion des déchets semble jugé moins prioritaire aujourd'hui qu'en 1971.

À l'inverse, certains thèmes peu évoqués en 1971 occupent une place essentielle dans les dictionnaires plus récents. Ainsi, en 1971, le thème du changement climatique est quasiment absent. Une référence à une hypothèse à son sujet figure dans la définition de « carbon » : « excess CO² in the atmosphere has, according to some theorists, contributed to higher-than-normal temperatures in the atmosphere's upper zones ». Trois autres termes commençant par « carbon » figurent aussi ; on n'ignorait donc pas le problème des émissions de carbone. En 1996, dans le dictionnaire DESD le terme de *CLIMATE CHANGE* apparaît. Quatre termes formés à partir de « carbon » peuvent être relevés. Ce nombre augmente en 1998, puisqu'on en trouve sept, et encore plus en 2008, puisqu'on en trouve 27. Parmi les 27 termes du dictionnaire de 2008 beaucoup font référence à des techniques de lutte contre le changement climatique, ou ont été créés suite à la mise en place de ces techniques, techniques qui sont relativement récentes, liées à la grande importance qu'a prise le changement

climatique récemment aux yeux de nombreux dirigeants. Les termes suivants correspondent à une telle définition : *CARBON ABSORBER*, *CARBON ADSORPTION*, *CARBON BUDGET*, *CARBON CREDIT*, *CARBON FOOTPRINT*, *CARBON MANAGEMENT*, *CARBON OFFSET*, *CARBON SINK*, *CARBON TAX*. Cette étude sommaire de la sélection des termes dans chacun des dictionnaires permet donc de faire apparaître une évolution dans la sélection des questions environnementales considérées comme essentielles par les rédacteurs des dictionnaires. Le fait que le thème de la gestion des déchets solides et de la pollution de l'air en ville apparaisse moins, alors que le thème du changement climatique est évoqué beaucoup plus fréquemment, nous paraît significatif de ce phénomène.

3.2.3 La sélection des termes : idéologie et systèmes complexes

Les dictionnaires spécialisés permettent aussi de nous renseigner sur la question de l'orientation idéologique des discours environnementaux. On peut se demander comment les rédacteurs de dictionnaires font face au problème des prismes idéologiques variables à travers lesquels on peut considérer les différents termes. À la lecture des dictionnaires, on a l'impression que l'orientation idéologique devient de moins en moins marquée au cours du temps. Cette évolution pourrait être liée au fait que le domaine environnemental concerne de plus en plus de monde. Si, dans un premier temps, les termes du domaine n'importaient qu'à un petit groupe d'environnementalistes convaincus, que ne dérangeait pas l'orientation idéologique des dictionnaires, il s'agit aujourd'hui d'un domaine qui intéresse des personnes variées qui ne partagent pas toutes les mêmes opinions sur les questions environnementales. Les dictionnaires touchent alors un public plus large et, de ce fait, leur orientation idéologique se doit d'être moins marquée.

Afin de mesurer cette évolution vers une plus grande neutralité idéologique, il nous faudrait nous livrer à une étude beaucoup plus poussée de ses différentes manifestations que ne nous le permettent nos objectifs principaux dans ce chapitre, mais on peut néanmoins donner quelques exemples qui permettent d'appuyer cette hypothèse. Comparons, dans cette perspective, les dictionnaires de 1971, 1996 et 2008. Dans le dictionnaire NYDE de 1971, il est possible de relever de nombreux passages qui assument une orientation idéologique

marquée en faveur des environmentalistes et contre les entreprises et les personnes qui ne se soucient pas de l'environnement. À titre d'exemple, on peut relever cet extrait de définition du terme *ENVIRONMENTALISTS* :

Includes some of the most selfless people in the world, also the most lucid, outspoken, and dedicated. They are not only out to save man, but they are also out to save our environment from suffering terricide at the hands of those who destroy the environment to make a dollar.

Les actions des environmentalistes sont ainsi décrites en termes hyperboliques et assimilées à une entreprise de sauvetage de l'humanité et du monde. Leurs adversaires, non nommés, agissent mal par simple cupidité. Cette description assez manichéenne de la situation ne peut prétendre à l'objectivité. L'extrait suivant, issu de la définition du terme *INNOVATION*, donne un autre exemple de cette vision manichéenne des événements :

Technological innovations have been the whipping boys of the current campaign to stop terricide. Most of the ills environmentalists attribute to our polluted air, water and soil are the result of advances made in technology. But since this ingenious servant can aid man as well as destroy him it is entirely possible that if military budgets of the world were shifted to the pursuit of combating pollution in all its nasty forms, then perhaps the innovations of our educated scientific geniuses would be channeled towards life instead of death.

Dans le dictionnaire DESD datant de 1996, des signes d'une orientation idéologique en faveur de certains environmentalistes sont aussi notables. Ainsi *Birds of America*³² est décrit comme « an outstanding work », *Who Speaks for Earth*³³ comme « a volume of distinguished lectures ». Les adjectifs qualificatifs utilisés reflètent un jugement de valeur de la part du rédacteur. Dans la définition de *QUALITY OF LIFE* aussi des jugements de valeur peuvent être identifiés et le système économique désigné par « the marketplace » est indirectement critiqué : « a concept embracing a miscellany of desirable things not always recognized, or adequately recognized, in the marketplace ». On peut enfin relever un extrait de la définition de Greenpeace :

Greenpeace seeks to protect biodiversity through the protection of rainforests and the protection of the marine environment from drift netting, overfishing, and commercial whaling. [...] In 1985, the Greenpeace flagship Rainbow Warrior was sunk in Auckland Harbour, New Zealand, by French terrorists acting for the French government. Greenpeace was protesting against France's programme of nuclear testing at Mururoa Atoll in French Polynesia.

Dans cette définition, un événement est mentionné et décrit de telle façon que Greenpeace apparaît à son avantage et ses opposants à leur désavantage. Cette présentation

³² Ouvrage publié par J. J. Audubon contenant ses illustrations originales de différentes espèces d'oiseaux en Amérique qui ont été découvertes grâce à son travail.

³³ Série de conférences données par C. Sagan, astronome célèbre pour ses œuvres de vulgarisation scientifique.

des faits est orientée. On peut comparer cette définition à celle du dictionnaire ODEC de 2008 : « an international non-government organization that works for environmental conservation and the preservation of endangered species ». Cette définition, plus courte, nous semble aussi exempte de jugements de valeur. Elle semble s'en tenir à la simple description des faits, comme la grande majorité des définitions du dictionnaire de 2008. Il est possible que cette évolution vers une plus grande neutralité idéologique soit révélatrice d'une évolution des discours du domaine environnemental.

L'étude des dictionnaires environnementaux nous permet aussi de vérifier que le thème de l'incertitude est important dans ce type de discours. En 1971, le fait que le terme *HYPOTHESIS* soit présenté comme un terme essentiel du domaine semble significatif. En 1996, le thème est évoqué plus franchement. La remarque suivante peut être relevée dans la définition du réchauffement climatique : « Despite such uncertainties and a certain degree of dissension among scientists and politicians, the international view as expressed by the Framework Convention of Climate Change is to see global warming as a serious threat to the environment and society in the future, which must be dealt with now ». On peut également citer les termes suivants : *BEST AVAILABLE CONTROL TECHNOLOGY*, *BEST AVAILABLE CONTROL TECHNOLOGY NOT ENTAILING EXCESSIVE COSTS*, *BEST PRACTICABLE ENVIRONMENTAL OPTION*, *BEST PRACTICABLE MEANS*, *BEST PROFESSIONAL JUDGEMENT*. L'idée que l'on fait le mieux que l'on peut avec les moyens limités que l'on a, même en présence d'un fort degré d'incertitude, apparaît dans chacun de ces termes. Dans le dictionnaire de 1998 le terme *BEST PRACTICE / BEST PRACTICABLE MEANS* répond au même principe. Dans le dictionnaire ODEC de 2008, le thème de l'incertitude est encore plus présent. Les termes suivants sont similaires à ceux que nous venons de citer : *BEST AVAILABLE CONTROL MEASURES*, *BEST AVAILABLE CONTROL TECHNOLOGY*, *BEST AVAILABLE TECHNIQUES NOT ENTAILING EXCESSIVE COSTS*, *BEST AVAILABLE TECHNOLOGY*, *BEST DEMONSTRATED AVAILABLE TECHNOLOGY*, *BEST MANAGEMENT PRACTICE*, *BEST PRACTICABLE ENVIRONMENTAL OPTION*, *BEST PRACTICAL CONTROL TECHNOLOGY*, *BEST-CURRENT-DATA APPROACH*. Le terme de *PRECAUTIONARY PRINCIPLE* introduit également le thème de l'incertitude : il s'agit en effet de faire référence aux précautions que l'on peut prendre en l'absence de savoir scientifique qui nous assure qu'une mesure n'est pas dangereuse. Il s'agit donc du type de décision que l'on peut prendre lorsque certaines incertitudes demeurent. Tous les termes qui commencent par « risk », seize en tout, répondent aussi à une telle logique. Prendre des

risques c'est agir sans être certain des conséquences de ses actes. Selon le même principe que les termes commençant par « best », on peut également relever tous les termes qui commencent par « reasonable » ou « reasonably » : *REASONABLE MAXIMUM EXPOSURE, REASONABLY ANTICIPATED FUTURE USE, REASONABLY AVAILABLE CONTROL MEASURES, REASONABLY AVAILABLE CONTROL TECHNOLOGY*. Ici encore il s'agit de souligner le caractère limité du savoir que l'on a, mais de montrer qu'il est suffisant pour qu'il soit raisonnable d'agir d'après lui. Les dictionnaires spécialisés, et en particulier celui qui date de 2008, permettent donc de faire ressortir l'importance de l'incertitude pour le domaine environnemental.

La dernière caractéristique du discours environnemental que l'on retrouve d'après l'étude des dictionnaires spécialisés est celle de l'importance des systèmes complexes. En effet, on peut relever de nombreux termes, dans chacun des dictionnaires, qui appartiennent à ce champ sémantique :

(i) Dans le dictionnaire NYDE, les termes appartenant à ce champ sémantique sont les suivants : *BALANCE, CIRCULAR PROCESS, CYBERNETICS, CYCLE*, 5 termes commençant par « inter », 5 termes commençant par « multi », *SYNERGISM, SYSTEMS ANALYSIS, THRESHOLD VS LINEAR PROBLEM*.

(ii) Dans le dictionnaire DESD, les termes appartenant à ce champ sémantique sont : *BALANCE OF NATURE, CLIMAX COMMUNITY*, 6 termes commençant par « common », *COMPLEX, DYNAMIC EQUILIBRIUM, EQUILIBRIUM, ECOBALANCE, FEEDBACK*, 4 termes commençant par « global », *HOMEOSTASIS, INTERACTION MATRIX, SYMBIOSIS, SYNERGISM*.

(iii) Dans le dictionnaire ED, les termes qui appartiennent à ce champ sémantique sont : *CHAOS THEORY, ENVIRONMENTAL EQUILIBRIUM, EQUILIBRIUM, EQUILIBRIUM MODELS, GAIA HYPOTHESIS*, 7 termes qui commencent par « global », *LIFE CYCLE ANALYSIS, SYMBIOSIS, SYNERGISM, SYNFUELS, SYSTEM*, douze termes qui commencent par « world ».

(iv) Dans le dictionnaire EDGCC, les termes qui appartiennent à ce champ sémantique sont les suivants : 22 termes commençant par « global », *SYNERGISM, SYNOPTIC, SYNOPTIC CHART, SYNOPTIC OBSERVATION, SYNOPTIC STATION, SYSTEM FOR ANALYSIS, RESEARCH AND TRAINING, SYSTEMATIC OBSERVATIONS, SYSTEMS APPROACH*.

(v) Dans le dictionnaire ODEC, les termes qui appartiennent à ce champ sémantique sont : *ANNUAL CYCLE, BUTTERFLY EFFECT, CARBON CYCLE, CHAIN REACTION, CLOSED-LOOP, CRADLE-TO-GRAVE SYSTEM*, 5 termes commençant par « cross », *CYBERNETIC, CYCLIC, FEEDBACK, GAIA HYPOTHESIS, GENERAL*

Chapitre 2 : Le discours environnemental – construction épistémologique

SYSTEMS THEORY, 19 termes commençant par « global », *HOLISTIC*, *HOLISTIC MANAGEMENT*,, 81 termes qui commencent par « inter », 3 termes commençant par « joint », *KEYSTONE SPECIES*, *MILANKOVITCH CYCLE*, 15 termes commençant par « multi », *NEGATIVE FEEDBACK*, *NEW ENVIRONMENTAL PARADIGM*, *PRE-CYCLING*, *RECYCLING*, 3 termes commençant par « trans- », 27 termes commençant par « world ».

Ce relevé permet de constater la place centrale du thème des systèmes complexes dans chacun des dictionnaires mentionnés. Les termes sont particulièrement nombreux dans le dernier dictionnaire. L'étude du contenu des dictionnaires spécialisés sur l'environnement permet de donner une image du discours environnemental qui correspond à la description générale que nous en avons proposée dans ce chapitre.

Conclusion du chapitre 2

Nous avons voulu dresser ici un bilan des caractéristiques du discours environnemental telles qu'elles ont été décrites par des auteurs d'origines disciplinaires variées et dans des optiques variées : développer les connaissances du domaine, favoriser une meilleure communication, créer des outils pédagogiques, opérer à une synthèse, définir les termes principaux du domaine, etc. Pourtant, les points communs entre les résultats des travaux de ces différents auteurs sont notables. Dans une optique de synthèse, on peut dire que le discours environnemental a les caractéristiques suivantes : il s'agit d'un nouveau type de discours, qui se découpe en sous-domaines variables, qui semble souvent orienté idéologiquement, bien qu'à des degrés divers, qui se développe dans un contexte interdisciplinaire et qui doit gérer la complexité. L'analyse de ces différents travaux nous permet d'avancer vers notre but qui est celui de la caractérisation du discours environnemental. Mais les travaux évoqués ici s'inscrivent dans des cadres disciplinaires différents du nôtre. Il nous faut donc à présent replacer ces questions de caractérisation dans le cadre plus déterminé de notre discipline et parvenir à la description du discours environnemental comme un discours spécialisé.

Chapitre 3 : Le discours environnemental – un discours spécialisé

Nous proposons dans cette thèse d'aborder le discours environnemental comme un discours spécialisé, il nous a paru essentiel de considérer les différents travaux faits précédemment qui permettent de contribuer à sa caractérisation. Étant donné le peu d'éléments qui existent en ASp concernant ce discours, il nous a fallu faire appel à des travaux faits par des chercheurs extérieurs à notre discipline pour cette tentative de caractérisation, ce que nous avons développé dans le chapitre précédent. Afin d'utiliser les résultats de ces travaux, il convient pourtant de s'interroger sur la différence entre les perspectives disciplinaires qui sont celles de leurs auteurs et les nôtres pour voir dans quelle mesure ils peuvent ou ne peuvent pas nous servir. Nous avons fait ressortir les grandes caractéristiques du discours environnemental dans le chapitre précédent mais il nous reste à montrer en quoi ces études s'inscrivent dans le cadre de la recherche en anglais de spécialité. Nous allons donc nous attacher à montrer en quoi le discours environnemental peut être envisagé comme un objet d'étude légitime dans cette perspective. Nous identifierons ensuite ses grandes composantes d'après la typologie de description des domaines spécialisés proposée par M. Petit. À la lumière de ces observations, nous pourrions reconsidérer les caractéristiques du discours présentées dans le chapitre précédent. Nous présenterons enfin la notion de paradigme telle qu'elle a été introduite par Kuhn, afin de voir si l'on peut tenter d'identifier un paradigme jouant un rôle unificateur pour notre domaine.

1 Le discours environnemental comme objet d'étude en anglais de spécialité

1.1 Le domaine spécialisé environnemental : un nouvel objet d'étude

Nous postulons dans la présente thèse que le discours environnemental peut être considéré comme un discours spécialisé. Pourtant, étant donné la place centrale qu'il occupe

dans la société actuelle, on peut se demander pourquoi il n'a pas fait l'objet d'études antérieures. Sans doute faut-il y voir une manifestation de la nouveauté de ce discours. S'il s'agit bien d'un discours spécialisé, il s'agit d'un discours spécialisé émergent. Pour certains chercheurs en anglais de spécialité, ce qui permettrait de marquer l'éclosion d'un type de discours comme discours spécialisé serait la publication de dictionnaires spécialisés dans le domaine. C'est l'hypothèse développée par M. Van Der Yeught. Dans une telle perspective, on peut remarquer que le caractère relativement récent des premiers dictionnaires sur le domaine environnemental, et le perfectionnement dont font preuve ceux qui ont été publiés dernièrement, pourrait être un signe de la nouveauté de ce discours conçu comme un discours spécialisé. En réalité, puisqu'il n'a jamais été abordé comme tel, il nous reste à prouver qu'il s'agit bien d'un discours spécialisé.

Pour cela il nous faut commencer par préciser ce que nous entendons par-là. Nous nous appuyons pour le faire sur les travaux de M. Petit et en particulier sur son récent article où il démontre que, malgré la sorte de reconnaissance intuitive que l'on peut avoir de certains types de discours spécialisés qui ont des caractéristiques langagières manifestement spécialisées, il est fort difficile de proposer une définition du discours spécialisé qui soit consensuelle et non tautologique. Quand on dit que le spécialisé se réduit à ce qui est manifestement visible dans la matérialité du texte, on restreint de beaucoup son champ. Ainsi, si un texte juridique est manifestement spécialisé, un texte économique l'est moins et un texte d'histoire encore moins. Ce serait plutôt le statut du texte dans un domaine spécialisé qui permettrait de définir s'il s'agit d'un texte spécialisé ou non. La définition qu'il donne du domaine spécialisé est la suivante :

[N]ous appellerons domaine spécialisé tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale qui, par sa nature, sa finalité et ses modalités particulières ainsi que par les compétences particulières qu'elle met en jeu chez ses acteurs, définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la société et d'un ensemble de ses autres secteurs et détermine sa composition et son organisation spécifiques. (Petit 2009 : §20)

D'après cette conception de l'ASp, le chercheur doit s'efforcer tout d'abord de définir le périmètre du domaine spécialisé qui l'intéresse. Tous les discours produits dans ce contexte seront considérés comme spécialisés car appartenant au domaine spécialisé. Pour ce qui est du domaine spécialisé auquel nous nous intéressons, l'activité principale est celle que nous avons mise à jour dans le premier chapitre, destiné à expliquer ce qu'était le mouvement environnemental et l'objet environnement. Nous en avons conclu que la mise à jour du

caractère essentiel et réciproque des liens qui unissent un organisme à son environnement avait eu pour conséquence pratique la prise de conscience qu'il était nécessaire de travailler sur ces liens afin d'assurer la survie de la planète. Nous considérons que le domaine environnemental peut se définir sur le mode téléologique par rapport à un but unique qui est celui du maintien de l'environnement dans un état viable. Toute activité qui contribue de près ou de loin à la préservation, protection ou régénération de l'environnement s'inscrit dans le domaine spécialisé environnemental. Les discours que nous allons considérer dans le cadre de notre thèse sont donc tous les discours permettant d'organiser ou de promouvoir cette activité principale ou les activités périphériques permettant sa mise en œuvre. C'est à partir de cette définition que nous pouvons identifier ce que nous considérons comme un discours environnemental.

1.2 L'émergence du domaine spécialisé environnemental

Notre travail vise à définir cet objet, mais son intérêt dans le cadre des études en anglais de spécialité est lié aussi au caractère émergent du domaine. Si la recherche en ASp s'est dans un premier temps penchée essentiellement sur la description de pratiques discursives, sans les considérer du point de vue de leur contexte culturel et sans se préoccuper de leur histoire, la situation semble évoluer, que ce soit dans le milieu anglophone de l'English for Specific Purposes (ESP) ou dans le milieu francophone ASp. La synthèse offerte dans un livre récent sur l'ESP, *Ideas and Options in English for Specific Purposes* (2006), permet de nous renseigner sur cette évolution.

Originally, the focus of genre-based approaches to ESP was tied to the analysis of text types. More recently, ESP has adopted a more dynamic view of genres, seeing them as “subject to change and adaptation, by the participants, in contrast to the somewhat static original text-bound conceptualization” (Flowerdew & Peacock 2001b : 16). There has been increasing research interest in ethnographic approaches to the description of genres. This entails moving beyond purely language-based descriptions to descriptions of the context of use as well. This focus on how genres emerge and develop demands a vision not just of language and texts but also of society and how it functions. In short, it needs to be related to a social theory. (Basturkmen 2006 : 10)

Dans le milieu francophone, une même évolution vers une plus grande attention au contexte culturel et à la diachronie est observable, comme analysé par J.-P. Charpy :

Comme Michel Van der Yeught l'a montré dans son Mémoire de synthèse pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches (2009), l'étude diachronique des langues de spécialité constitue un objet de recherche pertinent, trop souvent délaissé. En effet, la plupart des études en anglais de spécialité sont synchroniques et font la part belle au

disciplinaire et au professionnel. Il semble toutefois souhaitable que les langues de spécialité en tant qu'objets d'étude soient replacées dans une perspective diachronique et que leurs origines historiques respectives, qui constituent l'une des bornes des divers domaines spécialisés, soient repérées et analysées. (Charpy 2011 : 26)

Nous espérons que nos propres travaux pourront contribuer à ces questionnements puisqu'il s'agit bien pour nous de nous interroger sur « les origines historiques » du domaine spécialisé que nous nous proposons de cartographier. Étant donné le caractère émergent du domaine, il nous appartient de nous interroger sur les phénomènes permettant de constater cette émergence. Il nous faut identifier les éléments qui permettent aujourd'hui de parler d'un domaine spécialisé environnemental, les éléments qui semblent encore manquer pour que cette appellation soit valable et la façon dont ces éléments ont émergé au cours de l'histoire. On peut observer, en train de se créer, les processus qui mènent à la constitution du domaine environnemental comme domaine spécialisé. Certaines instabilités laissent présager que le domaine est encore dans les premiers stades de son développement et qu'il pourrait encore grandement évoluer (mais toute étude diachronique ne permet-elle pas par définition de révéler une évolution dans les domaines ?) avant d'atteindre un plus grand stade de maturité dans la spécialisation. Saisir ses spécificités telles qu'elles se déploient aujourd'hui nous paraît intéressant dans la perspective d'une interrogation sur les phénomènes d'émergence d'un domaine spécialisé.

1.3 Définition des éléments de composition du domaine

1.3.1 Les acteurs principaux du domaine

La première question qui se pose lorsqu'on tente de définir le périmètre d'un domaine spécialisé est celle de l'identification des acteurs. En effet, si nous suivons la définition de M. Petit selon laquelle c'est à partir du concept de domaine spécialisé que l'on peut définir le statut théorique du discours comme spécialisé, il faut commencer par décrire ce domaine, et donc les acteurs qui y travaillent. C'est une idée qui est également défendue par le théoricien des sciences T. Kuhn. D'après lui, tout travail sur la détermination du langage et des modèles de pensée circulant dans une communauté donnée doit commencer par identifier les acteurs de cette communauté et la façon dont ceux-ci s'organisent. Pour ce faire, il conseille que l'on se pose les questions présentées dans le paragraphe suivant :

J'ai commencé ce post-scriptum en insistant sur la nécessité d'étudier la structure des groupes scientifiques, et je le terminerai en soulignant le besoin d'une étude semblable, surtout comparative, des groupes correspondants dans d'autres domaines. Comment choisit-on un groupe et comment y est-on admis, qu'il s'agisse ou non d'un groupe scientifique ? Quels sont le processus et les étapes de la socialisation du groupe ? Quels sont les buts que le groupe reconnaît comme siens ? Quelles déviations individuelles ou collectives tolérera-t-il ? Comment contrôle t-il l'aberration intolérable ? (Kuhn [traduit par Meyer L.] 1983 [1962] : 283)

La première étape dans la définition d'un domaine spécialisé consisterait donc à identifier ses différents acteurs et la façon dont ils s'organisent entre eux selon les modalités décrites dans ce paragraphe. Si toute activité dirigée vers le but par rapport auquel le domaine est défini s'inscrit dans ce domaine, il faut distinguer différents types d'activité correspondant aux différentes fonctions occupées par les acteurs du domaine. L'activité principale du domaine serait, d'après la typologie proposée par M. Petit « l'activité qui permet d'identifier, c'est-à-dire d'abord de nommer, le domaine et ses acteurs "emblématiques" ». Les acteurs « emblématiques » d'un domaine sont entendus par Petit comme « ceux dont le nom correspond à celui du domaine » (Petit 2010 : §22). Pour nous, il s'agit donc des « environnementalistes ». Ce seraient eux les acteurs emblématiques du domaine. Ils sont à la base de la création du domaine, puisque ce sont leurs actions qui ont mené à la prise de conscience qu'il fallait agir et qui ont entraîné de nombreux autres acteurs à travailler en ce sens. Leur unique raison d'être est la promotion des buts du domaine. Pour reprendre la terminologie d'E. Pic on peut dire qu'il s'agit des seuls qui vivent pour le domaine alors que d'autres acteurs vivent dans le domaine ou avec le domaine ou du domaine (Pic 2007 : 22). L'activité principale du domaine environnemental est néanmoins pratiquée aussi par d'autres acteurs. En fait, tous ceux qui adaptent leurs actions à une plus grande prise en compte de la dimension environnementale peuvent être considérés comme tels. Les autres grandes fonctions qu'on devrait retrouver dans un domaine spécialisé d'après M. Petit sont la fonction de régulation et la fonction de formation. Toutes ces fonctions ont, selon nous, certaines spécificités dans le domaine environnemental, par rapport à celles d'autres domaines, spécificités qu'il nous faut, dès à présent, élucider.

1.3.2 Les spécificités des grandes fonctions du domaine

Si l'on prend le critère proposé par M. Petit pour identifier les acteurs occupant la fonction d'opération, il s'agit de tous les acteurs qui pratiquent l'activité principale du

domaine. Nous avons vu dans le premier chapitre qu'il était difficile d'offrir une définition restrictive de ce qu'était le mouvement environnemental. En fait, contrairement à certaines communautés de discours qui se veulent fermées, pour différentes raisons identifiées notamment par les chercheurs en anglais de spécialité, celle des environmentalistes est très inclusive. Réfléchir aux liens qui unissent l'homme à son environnement et tenter de les modifier de façon à assurer la sauvegarde de la planète ne peut être accompli par une communauté fermée. Étant donné l'ampleur de la tâche, les environmentalistes ont tout intérêt à partager la fonction d'opération avec le plus grand nombre possible d'acteurs. De plus, le résultat de cette tâche concernant tous les habitants de la planète Terre, d'autres acteurs ont à leur tour tout intérêt à s'y impliquer. Si de nombreux travaux en ASp se sont attachés à décrire des communautés fermées (communauté des militaires, communauté des juristes), il nous appartient au contraire de décrire les caractéristiques d'une communauté ouverte. Il s'agit néanmoins bien d'une communauté discursive d'après nous. Nous nous appuyons sur la définition offerte par A. Saber, reposant sur une opposition entre communauté de discours et communauté de parole, pour comprendre cette notion :

Une communauté de discours est, en revanche, un groupe socio-rhétorique dont le but premier est la réalisation d'objectifs communs. Ainsi, alors que les communautés de parole sont centripètes, absorbant dans un terreau langagier commun de multiples acteurs, les communautés de discours sont travaillées par des formes centrifuges, car elles se diversifient en sous-groupes, travaillant chacun à la réalisation d'objectifs ciblés, surveillant leur recrutement qui peut s'effectuer par persuasion, formation, acculturation, ou par des procédures de qualification (2006b : 20).

La communauté de discours du domaine environnemental se définit bien par rapport à un but premier de réalisation d'objectifs communs : préserver, protéger ou régénérer l'environnement. Elle se diversifie bien en sous-groupes qui se répartissent le travail et se spécialisent, comme nous aurons l'occasion de le montrer par la suite en ce qui concerne les organisations au Royaume-Uni. Il existe bien des processus de recrutement concernant les acteurs du domaine, processus plus ou moins fermés qui permettent également d'organiser les réseaux de pouvoir à l'intérieur du domaine. De nombreux échanges existent entre les différents acteurs du domaine, échanges qui entraînent la création de nouveaux genres de discours, de lexique partagé ainsi que la création d'une expertise, définie selon des critères reconnaissables de tous les membres de la communauté de discours.

Son caractère ouvert ne semble pas à priori être en contradiction avec l'idée qu'il s'agit bien d'une communauté de discours. Pourtant, plutôt que de mettre en place des mécanismes

langagiers qui assurent sa fermeture et limitent l'adhésion de nouveaux membres, il s'agit d'une communauté qui vise avant tout l'ouverture. Il nous semble que c'est la compréhension de l'idée que l'activité principale du domaine ne pouvait aboutir que si elle adoptait une attitude inclusive qui a entraîné l'ouverture de la communauté. Peut-être est-ce aussi le fait que la valeur de cette activité principale a été reconnue comme essentielle par l'extérieur de la communauté, grâce à des ouvrages de vulgarisation tels que *Silent Spring*³⁴. Si ceux qui pratiquaient l'activité principale du domaine étaient très peu nombreux aux débuts du mouvement environnemental, se limitant à quelques environmentalistes engagés et souvent marginaux (retraite de H. D. Thoreau à Walden Pond, communautés de hippies), cette situation a beaucoup évolué de nos jours. Nous entendons donc par membre de la communauté toute personne, ou groupe de personnes, dont les actions sont orientées vers un but qui est celui de la préservation, protection ou régénération de l'environnement. Cette définition permet donc d'inclure de nombreux acteurs : les membres de collectifs spécialisés sur le sujet, les politiques qui agissent pour que les questions environnementales soient prises en compte, les entreprises dont le but principal est lié à la protection de l'environnement, les entreprises dont ce n'est pas le cas mais qui modifient leurs pratiques pour prendre en compte le paramètre environnemental, les chercheurs dont les travaux vont permettre le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement, les particuliers qui adaptent leurs modes de vie aux nouvelles contraintes environnementales, etc.

Toute action humaine peut être mesurée en termes environnementaux, c'est-à-dire à partir du calcul de son impact sur l'environnement. On pourrait en ce sens dresser un parallèle entre le domaine spécialisé environnemental et le domaine spécialisé économique dans le sens où, tout comme toute action humaine a une dimension économique (elle peut être mesurée en termes économiques et elle a un impact, même s'il est infime, sur l'économie), on pourrait dire que toute action humaine a une dimension environnementale. Toute action qui prend en compte cette dimension environnementale afin de favoriser la sauvegarde de la planète s'inscrit dans le domaine spécialisé dont nous proposons l'étude. C'est le caractère extrêmement inclusif du domaine qui explique que nous avons dû nous concentrer, dans le cadre limité de notre travail de thèse, sur les pratiques et les discours des acteurs spécifiques que sont les organisations, dans le cadre spécifique du Royaume-Uni.

³⁴ Célèbre ouvrage écrit par la scientifique R. Carson dans un style lyrique, traitant des dommages irréparables causés par les pesticides, notamment dans les populations d'oiseaux.

Il serait difficile d'offrir une liste des acteurs du domaine, tant la définition que nous en avons donnée est large mais nous pouvons néanmoins nous interroger sur la répartition des tâches et la structuration interne du domaine. Le chapitre suivant, consacré à la description des organisations agissant dans une optique environnementale, s'attachera essentiellement à cela. La question de la structuration nous amène à nous interroger sur l'existence éventuelle d'une fonction de régulation pour le domaine environnemental. Étant donné qu'il n'existe pas encore, vu la nouveauté du domaine, d'instance de régulation bénéficiant d'une autorité absolue, on peut se demander qui sont les acteurs qui permettent de structurer le domaine et de légitimer les énoncés. Le chapitre 6, consacré à décrire l'activité de régulation et ses manifestations langagières au Royaume-Uni, permettra d'éclairer cette question.

1.3.3 Le discours spécialisé du domaine

Mais si tout acteur qui agit de près ou de loin pour la préservation, protection ou régénération de l'environnement peut être considéré comme acteur du domaine, les discours qu'il nous appartient de décrire afin de définir les caractéristiques du discours spécialisé environnemental peuvent être très variés. Il nous faut ici encore offrir une définition assez inclusive de ce type de discours spécialisé : tous les discours construits autour de l'activité principale ou des activités périphériques permettant de la mettre en œuvre. Nous pouvons alors nous interroger sur l'objet d'étude des travaux présentés dans le chapitre précédent. La définition du discours qu'ils caractérisent peut ainsi être confrontée à la nôtre afin de voir si toutes deux s'accordent. En reprenant chacun des critères de sélection de corpus présentés dans le chapitre précédent, on peut voir s'ils permettent bien de faire référence au même type de discours que celui dont nous parlons ici.

Le premier critère était celui de l'identification des acteurs. Il nous semble en effet pertinent : il s'agit de repérer les acteurs qui participent à l'activité principale ou périphérique du domaine spécialisé. Les discours qu'ils profèrent s'inscrivent dans le domaine spécialisé, d'après la définition que nous en avons donné. Si l'on prend le critère du genre, on a vu que l'intérêt de l'étude d'un genre particulier reposait sur la démonstration argumentée que ce genre appartient bien au domaine spécialisé dans le sens où il est lié à (du fait qu'il résulte de ou permet) l'activité principale du domaine. Si l'on prend le critère de l'évènement, on peut dire que tout évènement qui a été décisif pour l'histoire du mouvement environnemental est lié

à son activité principale et que ce critère est donc valide dans la perspective qui est la nôtre. Si l'on prend le critère du thème enfin, sa validité n'est pas aussi évidente. Ce n'est pas parce qu'un discours a pour thème l'environnement qu'il s'inscrit dans le domaine spécialisé environnemental. Il n'est pas forcément lié à l'activité principale du domaine simplement parce que le sujet du discours est l'environnement.

La plupart des discours sélectionnés grâce à ce critère thématique semblent pourtant correspondre à notre définition du discours environnemental. Mais nous pouvons noter deux exceptions où ce statut n'est pas évident. Premièrement, les publicités à argument écologique qui sont parfois présentées comme intégrées dans le domaine spécialisé, puisqu'elles prétendent promouvoir des produits permettant de mener à bien l'activité principale du domaine. Pourtant, on peut penser que leur fonction principale est de favoriser les ventes du produit. En ce sens, il ne s'agit pas d'un discours spécialisé du domaine mais d'un discours qui en adopte certaines caractéristiques afin de pouvoir s'y inscrire. Il faut alors bien distinguer les publicités à arguments écologiques, qui visent avant tout à promouvoir un produit, de ce que nous nommons ici les publicités environnementales, qui constituent bien un genre spécialisé du domaine. Il s'agit alors pour elles, au contraire, d'utiliser le médium de la publicité, avec toutes les contraintes génériques que cela suppose, pour communiquer un message visant la protection, préservation ou régénération de l'environnement. Ce type de publicité, souvent financé par des ONG ou par l'État, vise à ce que le public prenne conscience de l'importance des problèmes environnementaux.

La deuxième exception que nous pouvons relever dans le corpus des auteurs ayant travaillé sur le discours sur l'environnement avant nous est celle des coupures de presse sur des thématiques environnementales. Il s'agit de discours ayant les caractéristiques du discours spécialisé du journalisme, dont le thème est l'environnement, plutôt que de discours s'inscrivant dans le domaine spécialisé environnemental. Ces discours peuvent appartenir à la fois au domaine spécialisé du journalisme et au domaine spécialisé environnemental, lorsqu'il s'agit d'informer pour protéger par exemple. Mais s'ils ne font qu'informer, sans contribuer de quelque façon que ce soit à l'activité principale du domaine, on ne peut considérer qu'il s'agit d'une occurrence de notre discours spécialisé. Lorsque les auteurs se sont appuyés sur un critère thématique pour la sélection du corpus, il nous faudra donc nous assurer qu'ils parlent bien du même objet que nous. Il ne s'agit en effet pas pour nous d'étudier l'ensemble des

discours sur l'environnement mais d'étudier le domaine spécialisé constitué autour et en vue de l'exercice de la préservation, protection ou régénération de l'environnement ainsi que les discours produits dans le cadre de ce domaine. C'est pourquoi nous nommons notre objet d'étude « discours environnemental » et non « discours sur l'environnement » pour bien marquer cette différence.

La différence principale entre les travaux présentés précédemment et les nôtres concerne moins le corpus que la perspective épistémologique adoptée. Dans les travaux présentés, le caractère spécialisé des discours est posé dès le départ. Il n'est pas remis en doute. Ces travaux portent sur la description des caractéristiques du discours, parfois dans l'optique de mettre à jour l'orientation idéologique des discours, d'autres fois avec une simple visée descriptive. Si nous allons aussi nous intéresser aux caractéristiques du discours environnemental, nous allons commencer par décrire ce qu'est ce nouveau domaine spécialisé. Lorsque nous aborderons les discours de ce domaine, une des questions fondamentales que nous aurons à nous poser sera celle de la place qu'y tiennent ces discours. Néanmoins, les travaux précédemment effectués sont intéressants puisqu'ils nous permettent d'identifier quelques grandes caractéristiques présentées dans le chapitre précédent. Pour le volet discursif de notre travail, ces travaux peuvent probablement s'avérer très utiles, d'autant plus que malgré la diversité des approches, les spécificités identifiées sont souvent de même type et permettent de postuler qu'il existe une certaine uniformité dans les caractéristiques du discours environnemental.

Grâce aux résultats présentés dans le chapitre précédent concernant les caractéristiques du discours environnemental, nous allons à présent pouvoir nous interroger sur la façon dont les caractéristiques du domaine se reflètent sur les caractéristiques du discours. Il s'agit donc pour nous de comprendre en quoi ces particularités discursives sont liées à l'appartenance des différents discours considérés au domaine spécialisé dont nous avons tracé le périmètre.

2 Les caractéristiques du discours à la lumière des caractéristiques du domaine

2.1 Un domaine émergent

2.1.1 Développement de procédés de communication nouveaux

La première caractéristique du domaine qui nous semble avoir une influence directe sur ses productions langagières est son caractère émergent. De cette émergence résulte tout d'abord un véritable phénomène de prolifération de discours. La mise à jour du caractère essentiel des questions environnementales par différents travaux scientifiques bien médiatisés a conduit au développement de préoccupations environnementales chez un public large. Par conséquent, il n'existe pratiquement pas un secteur d'activité aujourd'hui qui ne publie pas sa propre déclaration de bonnes intentions sur l'environnement. Tout le monde « se met au vert » et cela passe par une redéfinition des discours constituants de différents secteurs, afin d'y intégrer des valeurs environnementales. Nous faisons l'expérience quotidienne de ce phénomène lorsque nous lisons la presse. Les articles et dossiers sur des questions relatives à l'environnement sont si nombreux que rares sont les quotidiens qui ne créent pas une section spécialisée sur le sujet aujourd'hui. Il s'agit de la section « Planète » pour le quotidien *Le Monde*, « Environnement » pour le quotidien *Le Figaro* et dans la presse anglophone, « Environment » pour *The Times*, *The Guardian* et *The Independent* et « Earth » pour *The Daily Telegraph*. Mais il n'y a pratiquement pas un type de texte aujourd'hui qui ne puisse être réadapté avec une optique environnementale. On voit ainsi la création de livres de cuisine à dimension environnementale comme *Cooking Green* (Heyhoe 2009) par exemple, de magazines de mode à dimension environnementale comme *Coco Eco*, de publicités à dimension environnementale, de thriller à dimension environnementale ou « ecothriller » (Biros 2010), de films à caractéristiques environnementales, etc. Des maisons d'édition entières sont créées afin de se spécialiser uniquement dans la diffusion de documents environnementaux. En France on peut citer par exemple les éditions du Terran, les éditions Plume de Carotte et La Salamandre. Au Royaume-Uni, on peut citer Green Books et Green Leaf Publishing. Ce caractère nouveau, créatif, donne au discours certaines propriétés. Pour le

réaliser, il peut être intéressant d'opposer le discours environnemental à celui d'un domaine plus tourné vers le passé que vers l'avenir. Dans le domaine du droit, on peut souligner le caractère fondamental de la tradition et du passé (Trouillon 2011). Dans le domaine environnemental au contraire, tout est à construire. Chaque acteur doit être capable de réadapter son activité aux nouvelles contraintes environnementales ; il faut donc faire preuve d'un esprit de créativité et faire constamment référence à la nouveauté.

L'existence de prix qui récompensent certains textes de communication écologique au Royaume-Uni résulte de ce phénomène. Étudier ce programme de prix nous permet d'avoir un aperçu de quelques-uns des nouveaux genres de communication du domaine qui sont particulièrement reconnus. Ce programme nommé « Green Awards » a débuté en 2006 au Royaume-Uni et il répond à l'objectif suivant : « With support from a range of influential supporting partners including the United Nations Environment Programme (UNEP) and an eminent panel of expert judges, the awards showcases how sustainability can be represented through creativity » (*Site de l'organisation co2balance³⁵). Il s'agit avant tout de récompenser des travaux de communication ; il est néanmoins précisé que ces travaux doivent présenter une certaine cohérence avec les pratiques de l'organisation qui communique : « Entries are encouraged from any UK or international company or organisation that has demonstrated their commitment to ethical, sustainable or green behaviours » (Page Terms and Conditions du site Green Awards³⁶). Le type de prix décerné peut nous renseigner sur les genres considérés comme importants par ceux qui ont mis en place ce système. En voici une liste : « Best Green CSR Report Award », « Best Green PR Campaign Under £50 », « Best Green Packaging Under £50 », « Best Charity/Social Enterprise Campaign Case Study », « Best Green Direct Mail », « Best Green Campaign », « Best Green Radio Ad », « Best Online Ad », « Best Green Website » (Site Internet Green Awards³⁷). Quelques exemples du type de projets qui reçoivent les prix nous semblent intéressants. Pour le « Best Packaging Under 50£ » par exemple, l'idée qui avait été récompensée l'avait été pour la raison suivante : « It sends the message that the greenest of packaging is to be able to design it out completely ». Ceux qui ont travaillé sur cet emballage ont vraiment adopté les contraintes du secteur environnemental, peut-être au détriment des contraintes de leur secteur d'activité habituel,

³⁵ <http://www.co2balance.com/in/about-us/news/global-green-awards-2010/7/> consulté le 24 novembre 2010.

³⁶ http://www.greenawards.com/entry_information/terms_and_conditions consulté le 24/ novembre 2010.

³⁷ http://www.greenawards.com/entry_information/terms_and_conditions consulté le 10 mars 2010.

puisque'il est contre l'intérêt des industries spécialisées dans l'emballage de montrer que l'on peut se passer de leurs services. Autre exemple, The International Fund for Animal Welfare (IFAW) gagne le prix « Best Green Direct Mail » pour sa campagne nommée « Adopt a Humpback ». L'idée était d'envoyer à des ministres britanniques une carte où on trouvait le message suivant : « Congratulations! You're about to enter a relationship with a 64000 lb female ». Les raisons pour lesquelles cette campagne de communication fut nommée gagnante étaient son originalité, son succès, puisque de nombreux ministres décidèrent alors d'adopter une baleine, et le caractère écologique de son format : « minimum material were used ».

Un genre spécialisé qui nous semble remarquable, du fait de sa très large diffusion et de son impact sur le public, est celui des documentaires télévisuels à dimension environnementale. Ils sont d'autant plus valorisés dans le pays qui nous concerne. D. Attenborough³⁸, personnage emblématique du mouvement environnemental au Royaume-Uni, a joué un rôle essentiel dans leur diffusion et leur succès. La célèbre série de la BBC *Planet Earth* est une des émissions les plus populaires au Royaume-Uni. Inscrit dans la liste des meilleures ventes pendant des mois sur le site de vente en ligne d'Amazon, le DVD offre des images inédites, grâce à une utilisation appliquée de caméras extrêmement performantes. Ces images permettent de transformer l'idée qui circule souvent au sujet des documentaires animaliers, perçus comme prototype de l'émission télévisée ennuyeuse. La série suivante, intitulée *Life* et diffusée d'octobre à décembre 2009 sur la BBC, a rencontré le même succès auprès du public britannique avant d'être nominée pour toute une série de prix : « Primetime Emmy Awards », « Banff World Television Festival Rockies », « Wildscreen Festival ». Nous pouvons également évoquer le succès rencontré par le film de Y. Arthus Bertrand, *Home*, diffusé gratuitement sur écran géant dans le centre-ville de nombreuses mégapoles lors de sa sortie en 2009. Il s'agit donc d'un genre nouveau, à succès, dont nous évoquerons certaines caractéristiques plus tard.

La prolifération de nouveaux genres spécialisés semble donc être une première caractéristique liée au caractère émergent du domaine. Il faut ajouter à cela la prolifération de nouveaux termes. Si l'étude des dictionnaires spécialisés nous a permis d'introduire ce sujet,

³⁸ Après une longue carrière dans la BBC, il s'est lancé dans la production de documentaires animaliers d'une rare qualité. Sa capacité à capter des moments exceptionnels du cycle naturel, ses nombreux contacts avec la communauté des scientifiques afin d'éclairer les images de leurs explications et sa façon hors pair de raconter les histoires, ont beaucoup contribué au succès de ses séries de documentaires.

puisque nous y avons évoqué l'apparition continue de nouveaux termes, qui correspondent notamment à la découverte de nouveaux problèmes environnementaux, et de nouvelles solutions pour y faire face, nous pouvons confirmer ce développement par des références à d'autres types de document. Il semblerait que chaque domaine qui adopte le nouveau paramètre environnemental crée des termes qui répondent à la fois aux exigences du domaine dont est issu le genre et aux exigences du nouveau domaine dans lequel le genre s'intègre, c'est-à-dire le domaine environnemental. Dans le livre de cuisine environnemental *Cooking Green* (Heyhoe 2009) par exemple, on constate qu'un nouveau terme est créé : « cookprint », inspiré de celui de « carbon footprint ». L'auteur le définit comme une unité de mesure permettant de connaître pour chaque plat, l'impact environnemental, en prenant en compte la multiplicité de facteurs suivants : « the entire chain of resources used to prepare meals, and the waste produced in the process » (Heyhoe 2009 : 1). Il s'agit donc d'une notion qui est à la fois représentative du domaine de la cuisine et représentative du domaine environnemental. Si nous nous intéressons à présent au magazine de beauté *Coco Eco*, on peut relever les exemples de néologismes suivants : « eco-chic », « guilt-free shoes ». Il s'agit de faire référence à des concepts qui répondent à la fois à des éléments essentiels pour le domaine de la mode, avec l'adjectif, « chic », et le nom désignant des chaussures, « shoes », et à des éléments essentiels pour le domaine environnemental « eco », « guilt-free ». Enfin si l'on prend le genre des documents de droit sur l'environnement, on peut évoquer par exemple la création du terme « environmental appraisal » par le ministère de l'environnement en 1993 pour faire référence au processus d'évaluation qui doit avoir lieu avant qu'un plan de développement ne soit accepté.

Le développement de nouveaux genres de discours et de nouveaux termes semble donc lié à l'intégration de toutes sortes de nouveaux acteurs au domaine environnemental. Ceux-ci adaptent les genres de discours et les termes qui sont les leurs aux contraintes du nouveau domaine spécialisé dans lequel ils sont amenés à inscrire leurs actions. On peut alors observer le développement de genres hybrides et de termes qui semblent spécifiques à plusieurs domaines à la fois.

2.1.2 Une instabilité liée à la nouveauté

Si l'émergence de nombreux nouveaux genres de discours semble avérée, nous pouvons nous interroger sur les phénomènes de stabilisation de ces genres. Il ne s'agit pas d'en donner une définition fixe mais simplement d'étudier ce qui relie les différents exemplaires du genre au delà d'un nom en commun : « Le renouvellement constant des genres entraîne logiquement l'impossibilité d'en établir des typologies a priori. En revanche, on doit décrire leur mode de coexistence dans un espace temps donné » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 282). C'est pour répondre à la question de la stabilisation de genres du domaine environnemental que nous avons proposé l'étude des « Ecothriller », ce qui a abouti à l'écriture d'un article publié en 2010 dans la revue *ASp* concernant ce nouveau genre. Nous avons pu identifier quelques caractéristiques communes à la majorité des ouvrages étudiés, mais, souvent, il fallait aussi faire face à des exceptions. Nous avons donc proposé une définition des critères principaux du genre, tout en soulignant le fait que son caractère émergent permettait probablement d'expliquer l'instabilité de sa définition. Nous en avons conclu qu'il s'agissait d'un genre en cours de cristallisation générique. Nous formons l'hypothèse que de nombreux autres genres de discours du domaine environnemental pourraient être analysés ainsi. Leur étude approfondie permettrait probablement de faire apparaître quelques grands traits caractéristiques d'un prototype du genre, mais la persistance d'une certaine instabilité générique serait aussi visible. Nous ne cherchons pas à suggérer que cette instabilité générique est propre uniquement aux genres émergents. Lorsqu'on adopte une perspective diachronique sur un genre, il est bien rare de ne pas pouvoir y constater une certaine forme d'évolution car il s'agit d'un contrat de communication réglé par des normes mais qui dépend aussi d'une certaine situation de communication qui peut être soumise à des variations. Mais cette instabilité est probablement plus forte dans les domaines émergents, ainsi que le soulignent S. Vertosec et D. A. Posey : « The absence of a dominating guiding framework should not be seen as a weakness of the regime but a feature of the complexity of environmental governance as well as the nascence of the regime itself. Norms emerge through long periods of experimentation. They give form to institutions, not the reverse » (2003 : 35). C'est une question sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans la troisième partie de notre thèse, qui est consacrée à l'étude d'un genre particulier : le rapport annuel environnemental. Il nous semble que pour mener à bien ce type d'étude, la démarche de

recherche la plus cohérente est de se concentrer sur un seul genre, afin d'étudier les phénomènes progressifs de cristallisation générique dans une perspective diachronique.

Nous avons déjà évoqué l'idée que la sélection des termes clés du domaine et de leurs éléments de définition était soumise à une instabilité, notamment lors de notre étude du contenu des dictionnaires dans le chapitre précédent. Nous pouvons ajouter que de nombreuses publications gouvernementales visant à réfléchir à la communication environnementale soulignent que cette instabilité n'est pas sans poser problème. Ces publications portent sur la nécessité d'adopter une terminologie, des définitions et des stratégies de communication communes à l'ensemble des acteurs du domaine, pour qu'il y ait une cohérence qui permette une meilleure saisie par le public des enjeux des questions environnementales. Par exemple, pour le sous-domaine du changement climatique, l'agence de communication Futerra Sustainability Communications Ltd écrit un rapport adressé à DEFRA (Department for Environment, Food and Rural Affairs), The Energy Trust, The Environment Agency, the DTI et the Carbon Trust en 2005 intitulé *UK Communications Strategy on Climate Change*. Ce rapport souligne que de nombreuses définitions sont présentes dans les documents sur le changement climatique, mais que celles-ci sont différentes d'un document à l'autre et que ce phénomène freine la familiarisation du public avec le sujet. Il donne également quelques pistes qui permettraient de dépasser ce problème et de développer une communication harmonisée : mettre en place une unique méthode de certification pour le domaine, tomber d'accord sur les définitions d'une liste de mots proposés comme essentiels, lier le problème du changement climatique à d'autres problèmes comme celui de l'efficacité énergétique, etc.

2.1.3 L'émergence de normes

Malgré ce qui vient d'être dit, le caractère spécialisé du domaine a également pour conséquence la stabilisation de certaines normes. Il ne s'agirait pas d'une communauté discursive s'il n'existait pas un certain nombre de normes partagées. Tout d'abord si nous revenons sur les termes clés et leurs définitions, nous pouvons constater que de plus en plus, une définition est présentée comme la définition de référence par rapport aux autres. Ce renvoi constant à une même définition, identifiée par rapport au document dans lequel elle a été publiée, permet que l'on s'entende quant au sens du terme en question. L'exemple du terme

de DÉVELOPPEMENT DURABLE est probant de ce point de vue. Nous avons déjà évoqué le caractère légèrement instable de sa définition. Pourtant la définition qui est citée dans la grande majorité des cas est celle du rapport Brundtland. Il s'agit du rapport qui a popularisé la notion et la définition qui y est donnée est la suivante : « Sustainable development is development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs » (Commission mondiale sur l'environnement et la développement 1987 : 43). Cette définition, des formulations qui s'en inspirent très directement, ou une référence à ce document, apparaissent très régulièrement à côté du terme de développement durable. Nous y reviendrons dans la suite de notre travail. Pour ce qui est de la définition du changement climatique, celle donnée par l'IPCC semble la plus régulièrement citée. Néanmoins, cela dépend probablement des contextes culturels. Il nous faudra donc préciser quelles définitions sont le plus souvent citées pour le contexte d'étude particulier qui est le nôtre, c'est-à-dire les organisations au Royaume-Uni. Le phénomène de référencement des définitions est en tous cas observable dans de nombreux discours environnementaux et son développement permettra peut-être la stabilisation des notions recouvertes par les termes du domaine.

Un autre élément qui permet que certaines normes se mettent en place dans le domaine est la référence à un archétexte. Notre compréhension de la notion repose sur la définition suivante : « les œuvres qui ont un statut exemplaire, qui appartiennent au corpus de référence d'un ou plusieurs positionnements d'un discours constituant » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 60). La référence à des œuvres qui sont des classiques du mouvement environnemental est relativement courante, ce dont nous pouvons conclure qu'il existe un archétexte du domaine environnemental. Les œuvres que nous avons présentées dans le chapitre 1, œuvres de Thoreau, Emerson, Muir, etc., semblent faire partie de l'archétexte du domaine environnemental de façon assez consensuelle. *Silent Spring* et *The Limits to Growth* publiés plus récemment et qui sont régulièrement cités comme des ouvrages essentiels pour le mouvement environnemental, peuvent être considérés de même. Voici un exemple de liste d'ouvrages considérés comme constituant un archétexte du domaine : « During the last 50 years, various ideas have been put forward relating to environmental sustainability including the influential Meadows *et al.* (1972) *Limits to Growth*, Lovelock's (1979) *Gaia Theory*, Hardin's (1968) *Tragedy of the Commons* and Schumacher's (1974) *Small is Beautiful* »

(Grist 2008 : 786). Pourtant il existe des débats quant au caractère plus ou moins déterminant de ces ouvrages pour le mouvement. C'est un phénomène jugé assez courant pour ce qui est des discours constituants et qui est lié aux divergences idéologiques qui peuvent exister à l'intérieur d'un domaine :

Certains archétextes sont partagés, reconnus comme tels par l'ensemble des acteurs d'un champ discursif ; d'autres sont locaux, car ils ne sont pas reconnus comme tels par tout le monde : les Écrits de Lacan ne sont pas un archétexte pour un disciple de Jung. Chaque positionnement dans un champ discursif lutte pour imposer sa propre distribution des archétextes. (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 60)

Si la liste d'ouvrages n'est pas consensuelle, il peut être intéressant de s'interroger sur la façon dont les ouvrages de cet archétexte sont désignés. Par exemple il est possible de s'intéresser aux dénominations utilisées par ceux qui s'occupent du marketing des livres, en relevant notamment la façon dont ces ouvrages sont décrits sur les premières de couverture. Notre version de *Silent Spring* y est présentée comme : « The classic that launched the environmental movement ». Dans ce cas, une périphrase est donc utilisée pour expliquer le statut de ce livre pour le domaine. Sur la première de couverture de notre version de *A Sand County Almanac* figure le commentaire suivant : « We can place this book on the shelf that holds the writings of Thoreau and John Muir ». Ici encore, on ne trouve pas de termes pour faire référence à ce type de livre ; un lien est établi entre ce livre et ceux de H. D. Thoreau et J. Muir, on reconnaît qu'ils font partie de la même catégorie de livres puisqu'on les classe dans le même ensemble sur un rayon de bibliothèque, mais on ne nomme pas cette catégorie à laquelle ils appartiennent. Ce phénomène nous semble encore pouvoir constituer un signe du caractère émergent du domaine. Les œuvres de l'archétexte ne sont ni stabilisées ni désignées par un terme consensuel, elles existent néanmoins et certaines semblent reconnues comme telles. S'intéresser à l'archétexte auquel différents acteurs font référence pourrait nous permettre de vérifier si des phénomènes de normalisation sont observables de ce point de vue dans notre domaine d'étude.

Un autre signe de la normalisation des pratiques et des discours du domaine est que, pour faire face à une nouvelle situation, les acteurs du domaine s'appuient parfois sur d'autres documents ou événements avec lesquels ils dressent des parallèles. Comme nous l'avons déjà évoqué, le domaine est découpé en nombreux sous-domaines. Il n'est alors pas rare que des pratiques qui ont servi à faire avancer la situation dans un sous-domaine servent d'exemple pour le fonctionnement d'un autre sous-domaine. L'idée d'unité du domaine environnemental

semble confirmée puisqu'on juge que le même type de pratique va être applicable dans un autre sous-domaine. La biodiversité est un sous-domaine bénéficiant d'une visibilité croissante. Si ce thème reste moins médiatisé que celui du changement climatique, il y a clairement une évolution vers une plus grande prise en compte de ses problématiques. Les pratiques et les discours développés dans le sous-domaine du changement climatique servent régulièrement de modèles pour celles qui sont à développer dans le sous-domaine de la biodiversité. Par exemple, sur le site Internet du « Millenium Ecosystem Assessment (MA) », nouveau groupe de travail se focalisant sur le sous-domaine de la biodiversité, celui-ci est présenté en référence à un autre type d'organisation plus connu. Il s'agit de l'IPCC, qui s'occupe du sous-domaine du changement climatique :

The MA, like the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), assessed current knowledge, scientific literature, and data. Thus, at the most basic level, assessments of this nature synthesize information that has previously been available, and do not present new research findings. [...] The MA was undertaken by an international network of scientists and other experts, with a process modeled on the IPCC. [...] As with the IPCC, the MA primarily synthesized the findings of existing research, to make them available in a form that is relevant to current policy questions. (*Site du MA³⁹)

Si l'IPCC sert de modèle au MA, l'expérience acquise dans ce contexte permet aussi de servir de contre-modèle. Il est décidé que certains aspects de l'organisation devront être différents de ceux de l'IPCC :

The original thinking of the MA was that if the assessment proved to be useful to stakeholders it would evolve into a repeated assessment process similar to the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). Following its completion the leadership of the MA agreed that a repeating process is “desirable” but that it should differ from the IPCC in three ways:

- ▲ The global component of a repeating MA-like assessment should be undertaken on 6-8 year cycles rather than the 4 year cycles of IPCC
- ▲ In the intervening years between the global cycles of the assessment, there should be a much greater emphasis on national/regional assessments which tend to be of more direct benefit to decision-makers and can then 'roll up' into the periodic global findings
- ▲ Although the assessment would need to become fully intergovernmental like the IPCC (for country ownership and funding reasons) it should retain a multistakeholder bureau much like the composition of the MA Board. (*House of Commons Environmental Audit Committee 2006 : 31)

Nous avons donc observé un cas où l'existence et l'organisation d'une institution servaient de modèle pour la mise en place d'une autre institution, dans un autre sous-domaine environnemental. Le même type de rapprochement peut être établi entre différents documents. Ainsi, plusieurs sources établissent un parallèle entre le *Stern Review*, qui porte sur l'économie du changement climatique, et un nouveau document, *The Economics of*

³⁹ <http://www.maweb.org/en/About.aspx> consulté le 20 novembre 2010.

Ecosystems & Biodiversity (TEEB) Report, portant sur l'économie de la biodiversité. Un tel rapprochement est mentionné sur le site de l'UNEP par exemple. Dans la présentation du *TEEB Report* une référence est faite au terme non officiel utilisé pour le désigner. Celui-ci montre qu'un parallèle est établi entre ces deux documents : « The German Federal Ministry for the Environment and the European Commission, with the support of several other partners, have supported preparatory work for this global study, which is named 'The Economics of Ecosystems & Biodiversity (TEEB)' (it was previously informally known as the 'Stern-like' review, after the Stern report into the economic significance of climate change which formed part of the inspiration for TEEB) » (*Site de l'UNEP⁴⁰). Ce parallèle est également établi par un journaliste spécialisé dans les questions environnementales pour le quotidien britannique *The Independent* : « The report – the acronym of which stands for The Economics of Ecosystems and Biodiversity – aims to do for the planet's increasingly threatened wildlife and ecosystems what the celebrated Stern report of 2006 did for climate change – to show that the economics of the problem are vital and that the costs of not solving it will be far greater than taking action » (McCarthy 2010). Ces quelques extraits de documents permettent donc de constater que certains discours et pratiques sont cités comme référence pour le domaine environnemental, ce qui nous semble être un signe significatif de la mise en place de pratiques normalisées. La question est alors de savoir si ce sont toujours les mêmes pratiques ou documents qui servent de référence. C'est une question à laquelle nous tenterons de répondre pour ce qui est de notre corpus plus localisé.

Nous avons considéré jusqu'ici en quoi le fait que le domaine était émergent pouvait avoir des répercussions sur le discours. Nous allons à présent nous intéresser à l'impact sur le discours des propriétés de l'activité principale du domaine.

2.2 Le discours à la lumière de l'activité principale du domaine

2.2.1 Une activité interdisciplinaire réunissant experts et profanes

Il n'existe pratiquement aucun domaine de la réalité humaine qui n'ait aucun rapport avec l'environnement naturel. Dans le premier chapitre, nous avons pu constater que l'histoire

⁴⁰ <http://www.unep-wcmc.org/EAP/teeb.aspx>, consulté le 20 novembre 2010.

du mouvement environnemental impliquait des personnes d'horizons disciplinaires variés. Le mouvement environnemental est né de la conjonction de découvertes se situant sur les plans philosophique, scientifique, social, politique et la gestion d'un objet aussi complexe que l'environnement nécessite la collaboration de spécialistes divers. Le domaine spécialisé environnemental ne peut donc pas se concevoir autrement qu'enrichi de savoirs issus de disciplines variées. Définir ce qu'est un expert environnemental est difficile, mais nous ne doutons pas qu'il doit en tous les cas être capable d'évoluer et d'agir dans un domaine interdisciplinaire. Aucune question environnementale ne peut être résolue sans prendre en compte ses dimensions multiples : répercussions sur l'état de la planète, répercussions sur le système économique, répercussions sur le système social, etc.

Dans le discours environnemental, un autre aspect à prendre en compte pour l'efficacité de la communication est la variété des degrés de spécialisation du public sur les différents sujets. En effet, qui dit interdisciplinarité dit aussi différents degrés de spécialisation car, si l'on s'adresse à un public composé à la fois de biologistes et de sociologues par exemple, certaines questions qui peuvent être appréhendées en termes techniques pour les biologistes ne peuvent l'être pour les sociologues et vice-versa. Si les biologistes sont experts sur de nombreuses questions, ils retrouvent une position de profane dès qu'il s'agit d'aborder les autres perspectives disciplinaires. De plus, la constitution d'une question environnementale comme importante pour le domaine passe par une première étape de mise à jour du problème par la communauté de scientifiques, suivie par une deuxième étape où la question est reprise par des activistes qui la rendent publique. Parfois c'est la même personne qui s'occupe de ces deux étapes⁴¹, mais la plupart du temps elles se produisent l'une après l'autre, ce qui pourrait expliquer qu'un mélange de termes techniques et de termes communs soient utilisés dans le discours environnemental. Des efforts de vulgarisation sont souvent consentis par les auteurs, mais le fond scientifique du contenu du discours est souvent mis en avant en même temps. Fill et Muhlhausler soulignent ce phénomène : « environmental discourse, more than other discourses, is determined by the scientific and technical vocabulary of public disputes. It can even be claimed that environmental discourse in the modern sense was constituted at the end of the 1960s by the scientification of public dispute in Western industrial nations » (2001 : 271). Les environnementalistes, même s'ils n'ont pas de formation scientifique, ont tendance à

⁴¹ R. Carson par exemple a conduit des recherches scientifiques sur les pesticides avant de publier un livre, *Silent Spring*, destiné au grand public et qui fournit les résultats de ses recherches.

utiliser du vocabulaire technique pour se référer aux problèmes qu'ils souhaitent dénoncer, ce qui permet en partie de légitimer leur discours.

2.2.2 Une activité qui implique un mélange de registres

Une autre caractéristique du discours environnemental, que les études faites avant nous permettent de mettre à jour, est qu'il s'agit d'un discours où les registres de langue se mélangent. Cette caractéristique nous semble également liée à la nature de l'activité principale du domaine. Il s'agit de préserver, protéger ou régénérer l'environnement, ce qui implique que cet objet d'environnement doit être considéré comme ayant une certaine valeur. Pourtant, les raisons pour lesquelles cet objet est valorisé peuvent être multiples. Dans leur livre intitulé *Ecospeak*, J. Killingsworth et J. Palmer (1992 : 11) mettent à jour trois types d'attitudes différentes que l'on peut adopter vis-à-vis de la nature. Il y a tout d'abord ce qu'ils nomment l'attitude écocentrique, qui consiste à voir la nature comme un esprit et à utiliser un discours de type poétique pour en parler. Puis il y a ce qu'ils nomment l'attitude ethnocentrique, qui consiste à voir la nature comme une ressource et à en parler avec un discours de type régulateur, et enfin ce qu'ils nomment l'attitude anthropocentrique, qui consiste à voir la nature comme un objet et à en parler avec un discours de type scientifique. Entre ces trois attitudes, on peut trouver toute une variété d'attitudes et de discours intermédiaires. En fait, le plus courant est de trouver un discours environnemental qui mélange ces différents registres et se place sur les trois niveaux à la fois.

On pourrait penser que le discours produit par des scientifiques dans le domaine environnemental échapperait à cette règle. Le discours scientifique est souvent considéré comme étant par définition neutre en termes de valeurs, puisqu'il vise l'objectivité. Pourtant, dans le domaine environnemental, il semble très difficile de tenir un discours purement scientifique sur un sujet. Cela pourrait être dû à une caractéristique des termes mêmes du domaine. C'est la thèse développée par M. Carolan qui remarque que de nombreux termes métaphoriques sont utilisés dans le domaine des sciences environnementales :

It is unrealistic to think we could capture in a few words (let alone one) the immensely complex material reality represented through such terms as 'global warming', 'greenhouse gases', 'sinks' and 'pollution'. Something will always be lost in the translation process as we attempt to create a simple metaphoric representation of a highly variable material phenomenon. In short, while the use of metaphorical terms will forever be part of ecological discourse, the rub lies in how we utilise and treat those representations and the underlying normative assumptions that are frequently attached to them. (2006 : 921)

Dans son article sur le sujet, Carolan donne de nombreux exemples de métaphores orientées et finit par tirer la conclusion suivante : « terms in environmental sciences are value laden » (2006 : 929). Pourtant on considère en général que la science vise à parler de ce qui est, pas de ce qui devrait être. Le fait que le discours de la science dans le domaine environnemental puisse difficilement être exempt de jugement de valeur, tend à confirmer notre idée selon laquelle le discours environnemental est caractérisé par un mélange de registres, dû à la spécificité de l'activité principale du domaine.

2.2.3 Une activité qui doit se pratiquer dans l'incertitude

Malgré les nombreux travaux scientifiques publiés chaque année sur des questions environnementales, l'impact de l'action de l'homme sur l'environnement ne se fait sentir que sur le long terme et il est donc particulièrement difficile d'évaluer avec certitude l'évolution de l'état de l'environnement. Comme il s'agit néanmoins d'agir, afin de corriger l'impact de l'homme sur celui-ci, ceux qui mènent à bien l'activité principale du domaine environnemental doivent le faire malgré les incertitudes persistantes. L'incertitude scientifique semble particulièrement élevée dans le domaine environnemental, du fait de certaines caractéristiques structurelles de la connaissance de l'environnement. Ainsi J.-P. Dupuy, dans son livre intitulé *Pour un catastrophisme éclairé* (2004), affirme que les limites de nos connaissances sur l'environnement contraignent à mettre en place des politiques qui ne se basent pas seulement sur ce que l'on sait. Il faut également prendre en compte les risques. Par définition, il n'est pas certain que les événements que l'on désigne par le terme de « risque » prendront place, mais c'est une possibilité que l'on ne peut se permettre d'ignorer. C'est ce qui explique la mise en place du principe de précaution selon lequel on doit évaluer une situation en fonction de multiples éléments qu'elle pourrait engendrer. Le principe de précaution peut par exemple porter sur la toxicité de nouveaux produits, afin de décider de lois concernant leur mise en circulation. Il s'agit d'un principe qui permet que l'activité principale du domaine soit pratiquée même lorsque les incertitudes persistent.

Les risques et le principe de précaution ne sont pas exclusivement du domaine de l'environnement. Il y a d'autres domaines où ces deux concepts doivent être pris en compte. Pourtant, le manque de connaissances est particulièrement important dans le domaine environnemental. Dans les termes de Dupuy : « Notre faire ayant dépassé certains seuils

critiques, nous avons une obligation de savoir qui se heurte à l'impossibilité de savoir » (2004 : 131). Ce qui explique cette impossibilité de savoir, c'est tout d'abord la complexité des écosystèmes. Ils arrivent à faire face et à s'adapter à de nombreuses modifications des conditions mais, « au delà de certains seuils critiques ils basculent brusquement dans autre chose » (2004 : 132). Les signaux d'alarme, indiquant que le seuil du degré de changement que l'écosystème peut tolérer est atteint, ne s'allument que lorsqu'il est trop tard, puisqu'alors l'écosystème bascule brusquement dans autre chose, autre chose qui est souvent une catastrophe environnementale. De plus les systèmes techniques peuvent interagir avec les écosystèmes, créant des systèmes hybrides encore plus imprévisibles. À cet ensemble de raisons, il faut ajouter le caractère par définition inconnu des inventions futures qui pourraient modifier complètement la situation. Le déficit de connaissances qui caractérise le domaine environnemental est donc structurel. C'est cette caractéristique du domaine, qui permet d'expliquer la mise à jour de nombreuses traces d'incertitude dans les discours environnementaux, qui a été évoquée dans le chapitre précédent.

2.2.4 Une activité qui s'organise par rapport à un découpage en sous-domaines variables

On a vu dans les écrits des auteurs analysés précédemment qu'une des caractéristiques du discours environnemental était son découpage en sous-domaines variables. Ceci nous semble aussi lié à une caractéristique du domaine : celle de son inclusivité. Si nous considérons que toute activité qui contribue de près ou de loin à la préservation, protection ou régénération de l'environnement s'inscrit dans le domaine, il n'est pas surprenant qu'étant donné le nombre très élevé d'activités qui peuvent entrer dans ce cadre celles-ci soient organisées en sous-domaines. C'est d'ailleurs une caractéristique de nombreux domaines de spécialité ; pensons par exemple à la médecine qui inclut toutes les activités qui visent à préserver la santé humaine mais qui se découpe en nombreux sous-domaines : chirurgie, ophtalmologie, radiologie, etc. Ce qui est peut-être plus inhabituel est le caractère variable du découpage du domaine environnemental. Il semble que, selon les époques, on ne choisisse pas de le découper de la même façon : « Environmental awareness has evolved since the interest in natural history during the XXc, to the study of ecology and the development of international science programmes and organisations in the 1950s, and recently with the

concern for human-induced global climate change » (Pickering & Owen 1994 : 13-14). Il faut également remarquer que selon les époques, un thème semble occuper une place prééminente par rapport aux autres, et influencer la réorganisation du découpage du domaine. Ainsi, le problème principal identifié dans les années 1960 était celui de la pollution de l'air dans les villes⁴² ; les problèmes principaux des années 1980 étaient ceux des pluies acides et du trou dans la couche d'ozone ; le problème principal des années 1990 était la mise en place du développement durable ; le problème principal des années 2000 a été celui du changement climatique, et il semblerait que celui des années 2010 puisse être celui de la biodiversité ou de l'eau.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces questions par la suite mais notons qu'il est possible de s'interroger sur les conditions dans lesquelles apparaît une sous-catégorie du domaine. Il faut qu'elle soit instituée en problème environnemental. Hannigan, dont les idées sont présentées par D. Pepper *et al.* (2002) identifie six facteurs qui permettent à une question sur l'environnement d'acquiescer ce statut. Tout d'abord, elle doit être présentée comme un problème par une autorité scientifique : « it is virtually impossible for an environmental condition to be successfully transformed into a problem without a confirming body of data which comes from the physical or life sciences » (Pepper *et al.* 2002 : 204). Le deuxième facteur est l'existence de « popularizers » c'est-à-dire des personnes qui communiquent ces problèmes au grand public. Le troisième facteur est que le problème capte l'attention des médias. Le quatrième facteur est la représentation du problème qui doit être fortement imagée pour avoir un fort impact : « dramatised in highly symbolic and visual terms » (Pepper *et al.* 2002 : 205). Le cinquième facteur est constitué par les incitations économiques, qui vont permettre la traduction de cette question en problème géré dans le système économique, et le sixième facteur est l'existence d'institutions qui se chargent d'assurer la visibilité de ce problème à long-terme : « the presence of an institutional sponsor who can ensure both legitimacy and continuity » (Pepper *et al.* 2002 : 205).

À titre d'exemple nous pouvons nous intéresser à la question du réchauffement climatique, souvent présentée aujourd'hui en termes de changement climatique, et nous interroger sur la façon dont elle est venue à occuper une place prééminente dans le domaine.

⁴² L'étude comparative des dictionnaires spécialisés dans le chapitre précédent nous a ainsi permis de faire apparaître que les termes de pollution de l'air semblaient occuper une place centrale dans le dictionnaire de 1971 par rapport aux dictionnaires plus récents.

Dès le XIX^e siècle, plusieurs scientifiques ont consacré leurs travaux à la mise à jour de phénomènes de réchauffement climatique. D'après S. Arrhenius, J. Tyndall est celui qui a le premier souligné l'importance de cette question (1896 : 237). Alpiniste confirmé, ses travaux sur le sujet seraient nés d'une intuition qu'il aurait eue en s'interrogeant sur le mouvement des roches lors d'une excursion dans les Alpes, qui l'aurait conduit à émettre l'hypothèse que le terrain qu'il parcourait avait autrefois été recouvert d'un gigantesque glacier. Ses travaux ont inspiré ceux d'autres scientifiques, dont S. Arrhenius, qui dès 1896 publia un article intitulé « On the Influence of Carbonic Acid in the Air upon the Temperature of the Ground » (1896). Cet article n'eut des répercussions qu'assez limitées. Ce n'est qu'à partir des années 1950, grâce au développement d'instruments permettant de mesurer plus précisément les variations de température, que les travaux sur le réchauffement climatique acquièrent une plus grande visibilité parmi la communauté des scientifiques. En dehors de cette communauté, le réchauffement climatique demeurait un phénomène peu connu. Celui qui a vraiment joué un rôle de « popularizer » auprès du grand public est J. Hansen, directeur de la NASA, qui prononça un discours demeuré célèbre devant le Congrès américain en 1988. On peut relever l'extrait suivant de la déclaration qu'il fit au Sénat à cette occasion :

My principal conclusions are: (1) the earth is warmer in 1988 than at any time in the history of instrumental measurements, (2) the global warming is now sufficiently large that we can ascribe with a high degree of confidence a cause and effect relationship to the greenhouse effect, and (3) in our computer climate simulations the greenhouse effect now is already large enough to begin to affect the probability of occurrence of extreme events such as summer heat waves. (Hansen 1988 : 2)

Ce discours fut très médiatisé et l'utilisation du terme GLOBAL WARMING devint très courante à partir de ce moment, ce qui correspond au troisième facteur permettant qu'une question soit considérée comme essentielle pour le domaine. Le quatrième facteur tient à la représentation du problème qui doit être fortement imagée. C'est le cas du changement climatique ; la représentation des problèmes qui lui sont liés peut être très visuelle et aisément compréhensible par tous : hausse des températures, sécheresse, fonte des glaciers, hausse du niveau des mers, augmentation de la probabilité des catastrophes naturelles, etc. Le caractère à la fois global et aisément compréhensible de cette question a probablement beaucoup joué dans sa constitution comme problème prééminent pour le domaine. On peut ainsi considérer que « le réchauffement climatique est la conséquence-synthèse de toutes les actions néfastes et destructurantes faites par l'homme à la planète » (Frontier *et al.* 2008 : 526). Le cinquième facteur est la traduction du problème en termes économiques qui a eu lieu grâce au travail de

N. Stern qui a calculé l'impact économique du changement climatique d'après divers scénarios possibles pour le futur. Le sixième facteur est la mise en place d'institutions assurant la visibilité de ce problème à long terme. Au niveau international on peut citer l'IPCC qui joue ce rôle. Nous verrons qu'au Royaume-Uni d'autres institutions se mettent en place au niveau national.

Le découpage du domaine en sous-domaines peut avoir une dimension idéologique. Par exemple, le fait de considérer que le domaine du développement durable est plus inclusif que celui d'environnement peut être sujet à controverse. De nombreux auteurs estiment que le concept de développement durable est plus inclusif car il inclut trois dimensions qui sont l'économique, le social et l'environnemental :

Unlike the conventional narrow approaches to environmental protection used in the past and which to some extent are still being used today in many developing nations – and to some extent in industrialized countries – sustainability looks at it in a more holistic way, not being confined to simple ecological aspects. It goes much further and considers not only the traditional environmental components – as has been the case in the past – but also the political, economic and social matters that integrate that environmental equation. (Leal Filho 2000 : 11)

Pourtant, comme nous l'avons déjà évoqué, depuis les débuts du mouvement environnemental, les dimensions économiques et sociales des questions environnementales ont été prises en compte. On peut citer « the environmental justice movement » ou le travail du Club de Rome comme des exemples particulièrement probants où se manifeste le fait que des questions environnementales sont considérées comme ayant une dimension sociale et économique. La lecture d'œuvres de l'archétexte, comme *Walden* de H. D. Thoreau, permet aussi de le confirmer. Les environmentalistes n'ont donc pas attendu que soit forgé le concept de développement durable pour prendre en compte ces différentes dimensions. Présenter le concept d'environnement en opposition à ces deux autres questions est déjà lui donner une définition un peu réductrice, comme s'il ne s'agissait que de se référer à la protection de la nature. Nous voyons donc que cette classification du domaine en sous-domaines est problématique.

B. Jalenques-Vigouroux résout la question de façon originale. Si l'on suit son analyse, le concept de développement durable doit être considéré comme plus inclusif que celui d'environnement dans le discours économique, alors qu'il doit être considéré comme moins inclusif dans le discours environmentaliste. Bien que nous acceptions l'idée selon laquelle il y a une dimension idéologique dans cette classification, nous ne pensons pas qu'il soit

possible de l'expliquer de façon aussi simple car nous ne pensons pas que cette opposition entre discours économique et discours environnementaliste soit aussi claire⁴³. De cette analyse nous retenons néanmoins l'idée que considérer le développement durable comme plus inclusif que l'environnement témoigne d'une orientation idéologique. Pour nous, le développement durable n'est qu'une perspective parmi d'autres sur les questions environnementales. Étant donné la définition très inclusive que nous avons donnée du terme de MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL et de termes liés, on conçoit fort bien que le développement durable puisse être envisagé comme un moment dans une histoire plus longue, qui inclut tous les mouvements visant à contribuer de près ou de loin à la protection, préservation ou régénération de l'environnement.

2.3 Les spécificités des acteurs du domaine

2.3.1 Des acteurs ouverts

Nous avons vu que ce qui caractérisait les acteurs était une très grande ouverture sur l'extérieur. Cette ouverture semble être la spécificité principale des acteurs du domaine par rapport à la plupart des autres domaines étudiés jusqu'ici en ASp. Mais nous postulons que le caractère ouvert du domaine a tout autant de conséquences discursives que ne peut en avoir le caractère fermé d'un domaine. Prenons l'exemple du discours spécialisé du droit tel qu'il est présenté par J.-L. Trouillon (2011 : 91). Celui-ci démontre qu'il est dans l'intérêt des juristes que les textes de loi soient difficilement compréhensibles. Il faut que leurs services, qui leur assurent une très bonne rémunération, semblent complexes de l'extérieur. La clientèle ne serait peut-être pas prête à accepter des tarifs trop élevés si elle avait l'impression que le travail du

⁴³ Ce qu'il est possible de remettre en question dans l'analyse de Jalenque-Vigouroux est la façon dont elle oppose discours environnementaliste et économique terme à terme. Le discours économique est présenté par elle comme défini par une rationalité liée à l'efficacité alors que les valeurs sur lesquelles reposerait le discours environnementaliste seraient beaucoup plus abstraites : « La rationalité en valeur constitue le fondement du type de discours environnementaliste, ce qui fait sa logique propre repose sur la croyance et non sur le calcul rationnel. Cette croyance est orientée principalement vers des phénomènes abstraits » (2006 : 91). On peut tout à fait remettre en question cette affirmation et souligner le caractère très concret des buts environnementaux : assurer la survie des espèces, amoindrir les taux de CO² dans l'air, amoindrir le volume des déchets produits chaque jour ; il s'agit là de quelques exemples de préoccupations tout à fait concrètes du discours environnemental. La logique de l'efficacité y a aussi sa place. On pourrait également rétorquer qu'il est possible de faire une analyse du discours économique comme un discours reposant sur des valeurs abstraites : « main invisible », « libre échange », « marché », ce sont là des concepts de base du discours économique qui ont un caractère abstrait. Il nous semble donc qu'il est réducteur d'opposer discours économique et environnementaliste en ces termes.

juriste était facile et qu'elle pouvait lire les textes de loi elle-même, en se passant de cet intermédiaire. La complexité des textes, avec une syntaxe alambiquée, des termes techniques, des formules en latin, etc., permet que ne soit pas remise en question l'utilité du juriste. C'est exactement l'inverse qui a lieu dans le domaine environnemental. Les environnementalistes souhaitent que tout le monde puisse s'impliquer dans l'activité principale du domaine. Il faut donc que les textes qui circulent dans le domaine soient aisément compréhensibles. L'utilisation de termes non spécialisés et les définitions et commentaires linguistiques qui accompagnent les termes spécialisés, témoignent de cette caractéristique. Les références culturelles sont également bien souvent expliquées. L'archétexte n'est pas supposé connu de tous, il est bien souvent présenté à neuf.

Le fait que les documents environnementaux doivent s'adresser à un public large, afin d'avoir l'impact souhaité, est évoqué par exemple par le groupe Environmental Audit Committee au Royaume-Uni, organisme chargé de réviser le travail du parlement afin de s'assurer que les nouvelles lois respectent certains principes environnementaux :

The Royal Society told us that although the MA has a relatively high profile in the environment and biodiversity sectors in the UK, EU and internationally, it has “as yet had little impact on other areas of policy and research”. It asserted that if the MA is to have any real impact its principles “need to be implemented outside of the environment sector, for example in the international development, trade and financial sectors”. The RSPB concluded that outcomes following publication of the MA have fallen short of addressing the international challenges identified, and felt that international environmental governance mechanisms need to be improved and strengthened to help address these challenges. (*House of Commons Environmental Audit Committee 2006 : 17)

Ce qui est démontré ici est qu'on mesure l'efficacité d'un document environnemental non par rapport à l'impact qu'il a eu sur ceux qui travaillent sur ces questions, mais par rapport à l'impact qu'il a eu sur les autres, qui doivent également intégrer leurs actions au domaine. Il nous semble que l'ouverture du domaine à différents acteurs ne fait pas de doute et qu'elle a des conséquences discursives puisque de nombreux procédés garantissent l'accessibilité de ce discours.

2.3.2 Des acteurs aux profils idéologiques variés

Une autre conséquence du fait que le domaine étudié est ouvert est que toute sorte d'acteurs sont invités à participer à l'activité principale du domaine. Ces différents acteurs pourront venir de contextes culturels variés, ce qui explique en partie qu'on puisse trouver une

multitude d'orientations idéologiques dans les discours du domaine. Dès notre travail de définition des termes clés du mouvement, nous avons vu qu'il était quasiment impossible de mettre de côté toute référence à une orientation idéologique des discours environnementaux. S'il est possible de postuler qu'aucun discours ne peut être prononcé sans quelques marques de l'orientation idéologique de son locuteur, quel que soit son sujet, le discours environnemental semble particulièrement enclin à être marqué par une orientation idéologique. Cela pourrait être dû à son contexte d'émergence. Nous avons évoqué dans le chapitre 1 le fait que les premières personnes identifiées comme ayant un lien avec les origines du mouvement environnemental proposaient des modèles de société qui étaient radicalement différents des modèles dominants aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle. L'émergence de ce mouvement est parfois expliquée comme une réaction à la révolution industrielle qui l'avait précédé. Ce type de représentation du mouvement environnemental est encore présent à l'esprit de nombreuses personnes qui ont du mal à penser que les préoccupations environnementales ne doivent pas forcément être conçues en opposition au développement économique. De nombreuses tensions idéologiques se cristallisent notamment autour de cette question de compatibilité entre systèmes écologique et économique. Mais là ne sont pas les seules questions qui divisent ceux qui participent à l'activité principale du domaine. Si tous sont d'accord sur l'idée qu'il est essentiel de préserver l'environnement afin d'assurer la survie des générations futures, les moyens pour arriver à une telle fin ne s'imposent pas d'évidence. Pratiquement tout le monde semble d'accord pour dire qu'il est nécessaire d'agir pour la sauvegarde de l'environnement mais il existe énormément de méthodes différentes qui sont proposées pour arriver à ce but. L'activité principale du domaine touche à des principes fondamentaux comme la valeur de la vie, le but de l'existence humaine, différents principes sur lesquels chaque individu a des idées liées au système de valeurs auquel il adhère. Le domaine environnemental est donc traversé par des lignes idéologiques multiples. Il semblerait qu'il existe autant de variétés d'environnementalisme que de variétés de courants de pensée. En effet, un objet aussi général que « concern to protect the environment » (Milton 1996 : 33) peut se traduire de mille façons différentes. Notre étude sur les organisations au Royaume-Uni nous permettra de préciser cette idée.

Le domaine environnemental serait donc un domaine idéologique par définition. Il semble possible alors d'établir un parallèle entre le domaine environnemental et le domaine

des droits de l'homme, étudié d'un point de vue terminologique à partir d'un corpus juridique par E. Pic. En fait, il semble possible d'établir de nombreux parallèles entre ces deux domaines. Pour commencer, ils sont tous les deux relativement récents et par conséquent, en voie de stabilisation. De plus, le domaine des droits de l'homme est également multidisciplinaire. Enfin, tous deux sont des domaines où l'on observe une inflation de typologies des termes possibles, et où, de plus, la classification des termes pose problème puisque « toutes les classifications proposées, donc tous les arbres que l'on peut en retirer, [sont] contestées, rejetées ou controversées » (Pic 2007 : 89). E. Pic lie cela au fait que les droits de l'homme sont « an essentially contested concept » selon les termes de Gallie (1956). Il est possible que le concept d'environnement corresponde aussi à une telle définition. En tous cas, des tensions idéologiques sont notables dans le domaine.

2.3.3 Des acteurs qui cultivent le compromis

Le fait que les problèmes environnementaux concernent tout un panel de gens et que ceux-ci doivent agir dans une même optique malgré les divergences idéologiques qui les séparent peut expliquer que le discours du compromis y est de mise. De nombreux marqueurs linguistiques du compromis figurent ainsi dans les discours environnementaux : concession « even if », « although », etc., marqueurs indiquant que deux propositions apparemment contradictoires peuvent être compatibles, « not only [...] but », « both [...] and », « and », « as well as », « yet also », etc. Nous aurons l'occasion de le vérifier lors de notre étude sur corpus. Le développement durable est une notion capitale du point de vue du développement du compromis. Grâce à ce terme et aux nouvelles perspectives qu'il semblait offrir, de nombreuses nouvelles sections de la société se sont intéressées au domaine environnemental à partir de 1987 où la notion a commencé à devenir populaire. Étant donné le caractère extrêmement général de la définition de ce terme, continuer à développer la croissance, sans compromettre le bien être des générations futures, on voit difficilement quelle catégorie de la population pourrait s'y opposer. La fonction consensuelle de ce terme a notamment été étudiée par A. Krieg-Planque. Elle note tout d'abord que le référent « développement durable » est souvent accompagné de l'opération de concession : concession entre les besoins des générations futures et ceux des présentes, concession entre exigences économiques, sociales et environnementales, concession entre besoins locaux et besoins globaux, etc. Puis elle

remarque que la formule porte la concessive mais la présente sur un mode dépassé, et en conclut en qualifiant le terme « développement durable » comme un « opérateur de neutralisation de la conflictualité » (Krieg-Planque 2010). Cette analyse semble fort convaincante et il est probable qu'il serait possible de relever d'autres termes jouant un rôle déterminant pour le domaine environnemental et pouvant répondre à une telle définition.

Afin de mener à bien l'activité principale du domaine, des acteurs de tous types doivent donc s'accorder, malgré des profils et des orientations idéologiques différentes. Si cette idée qu'une multiplicité d'acteurs différents peuvent être vus comme agissant dans une même optique, malgré leurs différences, est acceptable dans le domaine, il nous semble que c'est également pour des raisons épistémologiques. Nous allons éclairer les raisons qui nous poussent à le croire dans le chapitre suivant.

3 Le nouveau paradigme du domaine environnemental

3.1 Les systèmes complexes, fondement d'un nouveau paradigme

3.1.1 Découvertes scientifiques et fondements métaphysiques

Dans le chapitre 1, nous avons montré que le lien entre l'homme et son environnement était au centre des définitions des termes ÉCOLOGIE, ENVIRONNEMENTALISME, MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL. Le mouvement environnemental est né suite à des découvertes scientifiques sur les rapports entre l'homme et son environnement concernant notamment le fait que les interactions entre les deux étaient réciproques. Il s'agit d'une découverte scientifique que l'on pourrait donc dire fondatrice pour le domaine spécialisé étudié dans notre thèse. Avant ces découvertes, la nature semble avoir été perçue comme une ressource infinie, exploitable à foison par l'homme, sans remise en cause de sa durabilité. Le concept d'environnement vient remplacer celui de nature et permet de considérer que l'homme est un organisme qui fait évoluer l'environnement qui le soutient. Cette évolution peut être fatale au maintien de la vie sur Terre. Un changement dans la représentation que les hommes se font de la nature paraît être au cœur de la création du domaine environnemental. Or, à toutes les époques, la représentation socialement dominante du monde détermine en grande partie les systèmes de pensée qui sont acceptables.

C'est du moins ce qui est suggéré par des théoriciens et historiens des sciences. Ainsi, pour T. Kuhn, « [l]es stades primitifs du développement de la plupart des sciences ont été caractérisés par une concurrence continue entre un certain nombre de conceptions opposées de la nature dont chacune était partiellement dictée par la méthode et l'observation scientifique et, en gros, compatible avec elles » (1983 [1962] : 21). L'entente qui finit par se faire grâce à la découverte d'un nouveau paradigme fournit aux hommes à la fois une représentation partagée de la nature et une méthode d'observation et de déduction scientifique. A. Koyré, spécialiste de l'histoire des sciences, montre aussi à quel point les idées métaphysiques des scientifiques, et particulièrement la représentation de l'univers qu'ils se font à partir de ces idées religieuses ou métaphysiques, ont influencé les découvertes scientifiques qu'il leur était possible de faire : « Toute méthode scientifique implique une base métaphysique ou du moins quelques axiomes sur la nature de la réalité » (Koyré 1985 [1966] : 68).

Par exemple ce sont les fondements métaphysiques sur lesquels repose leur philosophie qui conduisent Platon et Aristote à se faire des idées opposées de la nature et de la science privilégiée pour étudier son fonctionnement. Le fait que Platon valorise avant tout les mathématiques tiendrait à sa conception de la vérité des choses : « La vérité des choses sensibles n'est pas en elle : elle est dans leur conformité aux essences éternelles, aux idées éternelles de Dieu. C'est celles-ci qui sont l'objet véritable du savoir vrai » (Koyré 1985 [1966] : 37). La science des mathématiques, censée être représentante des idées éternelles de Dieu, pour la compréhension de la vérité du monde, est ainsi privilégiée. Pour Aristote au contraire, la vérité des choses est dans les choses elles-mêmes. Pour étudier l'homme, il faut avant tout l'observer tel qu'il est dans le monde : « L'homme n'est pas quelque chose d'étranger et – en tant qu'âme – infiniment supérieur au monde ; il est une nature parmi d'autres natures, une nature qui, dans la hiérarchie du monde, occupe une place à elle » (Koyré 1985 [1966] : 41). La méthode d'observation du monde privilégiée par Aristote est celle des sciences physiques partant de l'observation des choses telles qu'on peut les percevoir plutôt que de la déduction de leurs règles à partir de théories mathématiques.

Pour donner un autre exemple où conceptions métaphysiques et scientifiques sont intimement liées, A. Koyré démontre que les découvertes de Newton admettant une nouvelle représentation de l'univers ont été possibles pour des raisons tenant à la fois aux avancées

scientifiques et aux croyances théologiques caractérisant son époque : « c'est avec Newton seulement, pour des raisons scientifiques sans doute, puisque la physique classique, la physique galiléenne, postule l'infinité de l'Univers et l'identité de l'espace réel avec celui de la géométrie, mais aussi pour des raisons théologiques, que l'on trouve affirmée l'infinité de l'Univers astral » (1985 [1966] : 98). Quant à savoir si ce sont les croyances les plus répandues à une époque donnée qui permettent la découverte de vérités scientifiques venant les confirmer, ou la découverte qui vient fonder ces croyances, c'est une question à laquelle il ne nous appartient pas de répondre. Notons seulement que l'histoire des sciences et l'évolution de la méthodologie adoptée par les scientifiques ne peuvent se comprendre en dehors d'un certain cadre métaphysique.

Il ne nous appartient pas non plus de chercher à savoir si une nouvelle conception de la nature a fondé les découvertes scientifiques qu'il a été possible de faire dans le domaine environnemental ou si, à l'inverse, ce sont ces découvertes scientifiques qui ont rendu possible ce changement, ou si ces deux processus ont eu lieu conjointement, grâce à des mécanismes d'influence réciproque. Toujours est-il qu'une conception neuve de la nature et le développement du mouvement environnemental semblent intimement liés. Il nous faut donc préciser ce qu'est cette nouvelle représentation de la nature. L'idée qu'il est nécessaire pour l'homme d'agir afin de préserver, protéger ou régénérer l'environnement, qui fonde le domaine environnemental, repose sur la découverte du concept d'écosystème pour décrire la nature. D'après *Le grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, un écosystème est un « [e]nsemble dynamique formé des organismes vivants et de l'environnement non vivant dans lequel ils évoluent, leur interaction constituant l'unité fonctionnelle de base de l'écologie ». Les écosystèmes, ces « ensemble[s] dynamiques[s] » composés de divers éléments dont on étudie les interactions, peuvent être abordés comme des systèmes complexes. Les systèmes complexes font de plus en plus l'objet de recherches scientifiques dans de nombreux domaines et la science de l'écologie peut s'enrichir des outils produits dans ces domaines :

Divers outils conceptuels, les uns récents, les autres plus classiques mais d'application récente au domaine, sont de nos jours employés pour aborder la complexité des systèmes biologiques, écologiques, économiques et sociaux. Des théories mathématiques leur sont associées, les unes déjà anciennes mais dont l'application se généralise toujours plus (théories des jeux, des graphes, des systèmes dynamiques...); les autres plus récentes (théorie des fractales, du chaos, des catastrophes, des ensembles flous...). (Frontier *et al.* 2008 : v)

La compréhension du fait que l'environnement est un système, où chaque élément, même s'il paraît insignifiant, a son rôle, semble déterminer la façon dont les hommes agissent par rapport à lui. Il semblerait que le concept d'écosystème soit aujourd'hui utilisé comme modèle, pas seulement pour se référer à la nature, mais aussi pour se référer à d'autres types d'organisations.

3.1.2 Une nouvelle pensée pour le XXI^e siècle ?

C'est la thèse développée par J. De Rosnay dès 1975 dans son ouvrage intitulé *Le Macroscopie*. Le titre de l'ouvrage trouve son origine dans la création de ce terme par l'auteur à partir de celui de « microscope ». Le macroscopie serait un outil qui permettrait de faire exactement l'inverse de ce que fait un microscope, c'est-à-dire qu'il permettrait à celui qui l'utilise de bénéficier d'une vision globale des éléments qu'il observe. Grâce aux outils fournis par la science des systèmes complexes, il serait possible d'envisager différents éléments comme des ensembles, avec toute la complexité des mécanismes d'interaction qu'on y trouve. Il ne s'agit pourtant pas de prétendre qu'il est possible par ce moyen de toucher à la « vérité des choses », si tant est que cette expression ait une quelconque signification. Contrairement à la pensée analytique, la pensée systémique viserait non pas à tout comprendre mais à permettre l'action par la mise en place d'outils pour aider les systèmes considérés à évoluer vers l'équilibre ou la régulation contrôlée. Ce type de pensée aurait notamment un rôle essentiel dans le cadre de l'écologie puisque permettre la survie de la planète reposerait sur la capacité qu'auraient les hommes à agir pour favoriser la régulation contrôlée de ce système complexe.

Mais pour J. De Rosnay, ce type de pensée a un impact sur les mentalités dans l'ensemble des pays industrialisés et pas seulement dans le domaine environnemental. Il présente ainsi « les notions de “système” et “d'approche systémique” » comme les « bases de la nouvelle culture : celle de l'honnête homme du XXI^e siècle » (De Rosnay 1975 : 24). Il décrit également la pensée systémique comme « cette pensée émergente, cette nouvelle façon de voir le monde » (1975 : 235). Malgré le caractère ambitieux de cette tentative de description d'une « nouvelle pensée » qui caractériserait l'ensemble de la culture des pays industrialisés, on peut remarquer que de nombreux éléments mis en avant comme des manifestations à venir de cette nouvelle pensée, qui n'étaient que des prédictions faites par le

penneur sur la base de cette hypothèse, sont effectivement observables aujourd'hui : développement du concept « d'éco-citoyens », place centrale à venir pour les nouvelles technologies, mise en place de systèmes d'évaluation novateurs visant à calculer l'impact d'un projet en termes énergétiques (ce qu'il nomme « analyse énergétique » et qui peut rappeler ce qui est désigné aujourd'hui par le terme de « bilan carbone »), etc. De plus, nous n'avons pas les moyens de démontrer qu'une pensée des systèmes complexes caractérise l'ensemble de notre culture mais, dans de nombreux domaines scientifiques, elle est effectivement manifeste. Nous allons donner quelques exemples de ce phénomène.

Nous pouvons observer le premier exemple de ce type dans le domaine de l'économie. Certains chercheurs reconnus choisissent de s'inspirer de ce qu'on connaît sur le fonctionnement des écosystèmes pour mieux appréhender les questions portant sur les systèmes étudiés dans le domaine économique. Un article paru dans *Courrier International*, après avoir été publié dans *Newsweek* porte sur ce sujet :

L'hypothèse des marchés adaptatifs propose de porter un nouveau regard sur l'économie à travers le prisme de la biologie évolutive. L'idée est assez simple : l'économie et les marchés financiers sont envisagés comme un écosystème où se côtoient diverses « espèces » (fonds spéculatifs, banques d'affaires) qui se disputent les « ressources naturelles » (les profits). Ces espèces s'adaptent les unes aux autres, mais elles traversent également des périodes de mutation soudaine (entendez par là les crises) qui bouleversent l'écosystème. [...] Pour les tenants de cette thèse, la biologie cellulaire détiendrait la clé d'une nouvelle théorie économique unificatrice. Selon eux, des stratèges comme Larry Summers, le principal conseiller économique de la Maison-Blanche, pourraient élaborer de meilleures politiques s'ils considéraient tous les acteurs du marché comme des éléments d'un organisme vivant. Cette théorie, qui est née en 2004 [sous la plume de l'Américain Andrew Lo] et a gagné du terrain depuis la crise, est maintenant largement reprise par la presse économique internationale. (Feroohar *et al.* 2010)

L'impact de la théorie⁴⁴ des systèmes complexes, directement inspirée de l'étude des écosystèmes, semble donc manifeste en économie. Il est également possible de voir des chercheurs s'inspirer de cette théorie dans des domaines ayant, à priori, encore moins de rapports avec les sciences de la vie. Le critique littéraire J. C. McKusick souligne ainsi l'intérêt que le concept d'écosystème a du point de vue de sa propre discipline :

Perhaps the most significant and useful tool that modern science offers to the literary critic is the concept of the ecosystem, which as a consequence of recent environmental research, is now regarded as a more chaotic and unstable structure than the classic scientific understanding of the "balance of nature" might have suggested. [...] the old-fashioned study of the "history of ideas" may be usefully re-conceived for our time as a study of the dynamics of intellectual ecosystems. (2000 : 18)

⁴⁴ Notons bien que nous parlons ici de théorie, et non plus de pensée, des systèmes complexes. A partir du moment où on décrit les règles en vigueur dans une discipline, le terme de théorie, désignant selon le Grand Robert un « [e]nsemble d'idées, de concepts abstraits, plus ou moins organisés, appliqué à un domaine particulier », nous semble être plus approprié.

Il donne par la suite quelques précisions sur les méthodes critiques qu'il serait possible d'adopter grâce à des outils directement inspirés de ceux utilisés pour l'étude des écosystèmes :

Whatever its merits as a description of what actually occurs in the unruly ferment of a new intellectual movement, such an ecocritical approach offers some distinctive possibilities for a new approach to the study of literary history. It suggests that the linear analysis of "sources and influences" should be enlarged and perhaps even supplanted by a study of the dialogical exchange of ideas among a community of writers. Such a community should be regarded as a dynamic entity, sometimes verging upon utter chaos, and always in the process of becoming something other than itself. (2000 : 18)

L'étude du fonctionnement des écosystèmes semble donc influencer des chercheurs travaillant dans diverses disciplines, qui considèrent que les méthodes développées pour appréhender leur fonctionnement peuvent présenter un réel intérêt dans leur propre domaine. On peut alors se demander si un changement fondamental dans les méthodes considérées comme utiles pour faire avancer la réflexion dans différents domaines scientifiques est en train de prendre place et si la science des écosystèmes a un rôle majeur d'influence dans ce contexte. C'est une idée qui semble rejoindre certaines théories défendues par le philosophe et historien des sciences M. Serres. Ainsi, lors d'une conférence prononcée à l'École normale supérieure de Cachan le 17 novembre 2010, il offre une description originale de l'histoire des sciences, dont l'évolution serait déterminée par le déplacement d'un centre de gravité qui serait une discipline considérée comme reine par rapport aux autres. Non seulement son statut serait alors très valorisé socialement mais le type de méthodes qui seraient prééminentes dans cette discipline influencerait les méthodes des autres sciences, et plus généralement le type de raisonnement considéré comme le plus acceptable à une époque donnée. Ainsi, dans le monde de l'Antiquité grecque, la science qui aurait joué ce rôle aurait été celle des mathématiques alors qu'à partir du XVII^e siècle, ce serait plutôt la physique et la mécanique : « De Galilée à Comte, le lieu du savoir se déplace de ce lieu, le logos, à la mécanique qui devient le gravicentre de tout le savoir » (Serres 2010). Nous assisterions actuellement à un nouveau déplacement du centre de gravité des sciences et ce seraient les Sciences de la Vie et de la Terre qui seraient amenées à occuper cette place privilégiée. Les écosystèmes et leur étude occupent une place fondamentale dans cette discipline et il nous semble que la démonstration de Serres a tendance à confirmer la crédibilité de notre hypothèse selon laquelle la théorie des systèmes complexes est de plus en plus manifeste dans de nombreux domaines.

3.1.3 La notion de paradigme du domaine

Le concept d'écosystème et la notion de système complexe auraient donc une influence qui dépasse le cadre qui est le nôtre ici. Il nous faut néanmoins nous concentrer à présent sur sa place dans notre domaine, c'est-à-dire dans le domaine environnemental. Pour revenir au vocabulaire utilisé par Kuhn, il nous semble que la notion d'écosystème joue pour le domaine environnemental un rôle de « paradigme », c'est-à-dire « ce que possèdent en commun les membres de tels groupes [...] fourniss[ant] au groupe des métaphores et des analogies préférées ou permises. Ils contribuent ainsi à déterminer ce qui sera accepté comme une explication et comme une solution d'énigme ; et, réciproquement, à déterminer l'ensemble des énigmes non résolues et l'importance de chacune » (Kuhn 1983 [1962] : 251). Tentons alors de mieux définir à présent la notion d'écosystème, envisagée comme un type de système complexe, afin de préciser en quoi celle-ci nous semble servir de paradigme au domaine. Nous avons déjà eu un aperçu de ce que cela pouvait signifier en termes méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la littérature mais il nous faut donner plus de précisions sur ce que cela signifie pour notre domaine.

L'approche systémique des écosystèmes [...] consiste à envisager tout système écologique non pas comme une « denrée » (ressource renouvelable ou non) ni comme un « mécanisme démontable », mais comme un système au sens défini [...] par les propriétés suivantes :

- ▲ ensemble coordonné, issu d'un développement historique, reliant par des interactions réciproques différents composants vivants et physico-chimiques ;
- ▲ ensemble dont émergent des propriétés globales, conséquence d'une organisation de ces interactions entre elles ;
- ▲ ensemble insécable, en ce sens qu'en dissocier les pièces le dénature : au mieux il devient « un autre » ; au pire il disparaît, laissant la place pour un nouveau développement. (Frontier *et al.* 2008 : 529)

Les études sur les écosystèmes tendent donc à se concentrer sur les interfaces, les évolutions, etc., plutôt que sur les essences, l'identité et la stabilité des différents éléments :

C'est essentiellement sur les interactions entre les composants du système et entre les nombreuses dynamiques dont il est le siège, plus encore que sur les propriétés avérées de ces composants que se porte la science écologique d'aujourd'hui, en se focalisant (sur le terrain comme en théorie) sur :

- ▲ les interfaces telles qu'on en observe au niveau des contacts entre milieux physiques différents, ou entre peuplements vivants distincts ;
- ▲ les zones ou périodes de transition – régions de l'espace-temps dont l'écologie classique s'était longtemps détournée, non seulement parce qu'elles apparaissaient trop complexes pour être analysées de façon compréhensible, mais parce que les processus dont

elles sont le siège semblaient alors « contingents » par rapport aux phénomènes d'apparence plus fondamentale, sur lesquels préféreraient se focaliser les analyses ;

▲ les organisations de ces vastes systèmes d'interface et d'interactions, responsables de l'émergence de propriétés globales rendant compte à la fois de leurs performances et de leur pérennité. (Frontier *et al.* 2008 : vi)

Or, cet intérêt pour les interfaces, les liens, les évolutions est notable dans le domaine environnemental, de façon assez généralisée, au point qu'on peut considérer que la théorie des systèmes complexes, ou plutôt la logique qui est à l'œuvre dans cette théorie, aurait pour le domaine environnemental un rôle de paradigme ayant des influences sur les formes de catégorisation de la pensée. Les termes et expressions utilisés dans le cadre de la théorie des systèmes complexes offrent « un langage pertinent » (Frontier *et al.* 2008 : vi) pour ceux qui travaillent dans le domaine et on peut se demander quelles sont les manifestations de ce phénomène.

3.2 Adoption de la logique des systèmes complexes dans les discours environnementaux

3.2.1 Un phénomène omniprésent

Nous avons déjà évoqué l'idée que de nombreux auteurs qui travaillaient sur la caractérisation du discours environnemental soulignaient qu'il s'agissait d'un discours complexe. Le caractère complexe de l'objet « environnement » aurait, selon eux, des répercussions sur le discours. Nous avons également montré en quoi l'étude des dictionnaires spécialisés permettait de confirmer cette hypothèse. La terminologie du domaine environnemental semble influencée par l'adoption d'une logique de la complexité. La logique des systèmes complexes invite celui qui l'adopte à considérer les questions dans leur globalité plutôt que de considérer minutieusement seulement un aspect d'un problème. Étudier les systèmes complexes c'est accepter qu'il existe une complexité, qui est au delà de la compréhension totale et absolue de l'homme, en tentant néanmoins d'identifier des invariants, des principes et de la connaissance au sein de cette complexité. L'adoption de cette logique est manifeste dans de nombreux documents du domaine environnemental. On peut par exemple s'intéresser à un document publié par DEFRA intitulé *Securing a Healthy Natural Environment* (*2007). L'approche présentée se nomme ainsi car son but est de mieux respecter les écosystèmes. Mais il s'agit également d'une approche qualifiée de « ecosystems

approach » dans le sens où il s'agit d'adopter un mode de fonctionnement inspiré de celui des écosystèmes, grâce à une attitude adaptative.

This Action Plan does not seek to impose a single, rigid definition of an ecosystems approach. Rather, our intention is to promote a *generic ecosystems approach* that can be applied in a wide range of policy areas and decision-making contexts, based on a number of core principles:

- taking *a more holistic approach* to policy-making and delivery, with the focus on maintaining healthy ecosystems and ecosystem services
- ensuring that the value of ecosystem services *is fully reflected in* decision-making
- ensuring environmental limits *are respected in* the context of sustainable development, *taking into account* ecosystem functioning
- taking decisions at the appropriate spatial scale while *recognising the cumulative impacts* of decisions
- promoting *adaptive* management of the natural environment *to respond to changing* pressures, including climate change. (*Defra 2007 : 11)

Les passages que nous avons fait apparaître en italique permettent de souligner à quel point la démarche adoptée est influencée par la logique des systèmes complexes : concentration sur les interfaces et les liens, prise en compte du caractère évolutif. Nous reconnaissons là les grands traits de l'approche systémique.

La logique des systèmes complexes est très présente dans les documents du domaine. Nous allons à présent nous appuyer sur un échantillon de textes qui paraît typique du discours environnemental pour le montrer. Il s'agit des slogans de trois ONG environnementales britanniques. Cet échantillon nous semble très représentatif, du fait de sa source, les ONG environnementales, et du fait de la fonction des différentes phrases : résumer la mission de ces organisations.

E1.1 – GP : to campaign beyond national borders and continue our use of non-violent action of all kinds to break down political, technical and social barriers to positive change.

E1.2 – WWF : Best known as the world's leading conservation body, we've seen first-hand how wildlife, the environment and human activity are all interlinked.

E1.3 – SF : Stakeholder Forum for a Sustainable Future is an international multi-stakeholder organisation working on sustainable development.

On peut relever dans ces textes de nombreuses expressions visant à exprimer la nécessité de dépasser des frontières et de rétablir les liens entre des éléments considérés jusqu'alors comme isolés. Ce qui est intéressant est de constater la variété des formes lexicales utilisées pour exprimer un trait sémantique commun, le trait sémantique du dépassement d'une frontière entre plusieurs entités : préposition de lieu « beyond », verbe composé + complément « to break down barriers », un verbe au participe passé « interlinked », deux adjectifs « international », « multi-stakeholder », deux occurrences de « all », terme d'une grande latitude syntaxique qui apparaît ici en position de prédéterminant

puis de proforme et qui vise à désigner l'ensemble d'une classe.

Nous avons déjà évoqué le fait que les documentaires sur la nature constituaient un genre de discours environnemental à succès. La logique des systèmes complexes y est souvent manifeste. L'organisation des séries de *Planet Earth* par exemple repose sur le principe de l'analogie et de la correspondance. Ce sont les liens qui existent entre tel et tel éléments différents du système planétaire qui permettent de construire toutes les transitions entre différentes séquences filmiques. Non seulement le documentaire exprime l'idée que l'environnement est un écosystème où tout est lié et où des correspondances peuvent être décelées partout, mais son organisation interne repose sur la mise à jour de ces correspondances. C'est sur cette logique que la progression du documentaire *Home* repose également.

3.2.2 L'exemple des publicités environnementales

Les publicités environnementales nous semblent également représentatives. Ce qui est frappant lorsqu'on observe ces publicités, c'est le nombre élevé d'images qui établissent une correspondance entre deux objets différents, avec soit un objet qui apparaît à la place d'un autre, soit un objet qui fait partie d'un autre, etc. Ce procédé permet à chaque fois de souligner les liens, les équivalences entre deux objets qui pourraient sembler différents. Pour donner une idée de la fréquence d'utilisation de cette technique, on peut s'appuyer sur le site de conseil à la consommation verte *Daily Green*. On y trouve une sélection de onze publicités considérées comme les meilleures mondiales dans la catégorie « green ads » et sur ces onze publicités, sept sont construites sur ce principe de confusion entre un objet et un autre. D'autres corpus nous permettent de trouver davantage d'exemples de ce processus. Nous en avons sélectionné quelques-uns qui nous semblent particulièrement intéressants.

La première publicité sélectionnée, est issue d'une campagne de publicité verte, promue en 2008 par Friends of the Earth et Bund (Friends of the Earth Germany).



Avec le slogan « Travelling Fruits Causes Pollution », suivi de « Think Global. Eat Local », l'idée est de promouvoir la consommation de produits issus de l'agriculture locale chez le public. Dans cette image, ce qui est souligné est le lien entre un acte considéré comme anodin, le fait de manger des fruits, et un acte polluant, le transport maritime. Le fait même d'acheter des fruits qui sont issus d'exploitations lointaines est présenté ici comme ce qui cause la pollution liée à leur transport. Il ne faut donc pas considérer les bananes simplement comme des fruits à consommer mais considérer aussi leur impact sur l'environnement. Il est suggéré que consommer un produit revient à cautionner la façon dont il a été produit et acheminé et le lien établi entre le produit de consommation et les actes liés à sa commercialisation est souligné par ce procédé imagé.

Le deuxième exemple sélectionné est une publicité signée Aigües de Barcelona, entreprise d'eau catalane.



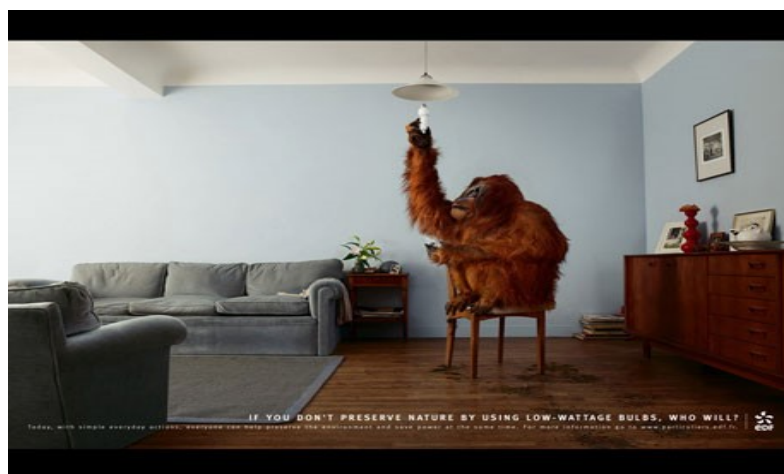
Elle fait partie de la campagne intitulée « Agbar desert » et son slogan, imprimé sur le coin droit de la publicité est le suivant : « Our water is thirsty ». Dans cette image, ce qui est souligné est le lien existant entre les habitats naturels et les habitats urbains. Dans le quotidien du citoyen, il est parfois facile d'oublier à quel point les ressources dont il vit dépendent de l'écosystème naturel. Il peut alors se dire que les problèmes environnementaux ne le concernent pas vraiment mais ne concernent que des zones lointaines qu'il est facile d'ignorer. En assimilant la ville à une zone désertique asséchée, cette image vise à souligner à quel point tous les habitats sont interdépendants et à faire prendre conscience à chacun que les problèmes environnementaux concernent tout le monde.

Le troisième exemple sélectionné est une publicité de Green Korea United, une organisation qui défend la protection de l'environnement, publiée en 2008 pour la campagne de publicité « Rescue Us » et intitulée « Face ».



Le slogan figurant sur la publicité est le suivant : « We are drowning. Rescue us from global warming ». Cette image est une référence directe à la remontée du niveau des eaux de mer qui est une des conséquences du changement climatique. Si certaines îles ont déjà été en partie recouvertes, celle qui apparaît ici a la forme d'un visage humain. Ce qui est souligné est que la perte liée à ce phénomène n'est pas seulement une perte de ressources naturelles. Il s'agit également d'une ressource humaine. Cette personnification de la nature vise à exprimer l'idée que les problèmes environnementaux ont pour conséquence la perte de vies humaines. Le lien entre problèmes environnementaux et humains est ainsi souligné.

Le quatrième exemple sélectionné est une publicité d'EDF.



Le slogan est le suivant : « If you don't preserve nature by using low-wattage bulbs, who will? ». En sous titre, on lit l'information suivante : « Today, with every day actions, everyone can help preserve the environment and have power at the same time. For more information go to www.particuliers.edf.fr ». Dans cette image, un orang-outang est en train d'effectuer un acte que seuls les humains peuvent faire : il s'agit de changer une ampoule classique pour la remplacer par une ampoule à basse consommation. Au delà du fait qu'un lien entre animaux et humains est souligné par ce procédé d'humanisation, un lien est établi par ce biais entre un acte visiblement anodin, celui de changer une ampoule, et un acte majeur, protéger la nature. Il est suggéré que, si l'on ne le fait pas pour soi-même, il faut le faire pour l'orang-outang car la survie de son espèce dépend de l'action de l'homme.

Le cinquième exemple sélectionné faisait partie de la campagne « Ocean Defenders » de Greenpeace.



Le slogan est le suivant : « The greatest wonder of the sea is that it's still alive ». Le texte suivant figure en dessous :

No fish can escape. Fleets of industrial fishing vessels drive all ocean life into their massive nets. If we don't create a network of marine reserves, our seas will soon be emptied of life. There will be no place to run and no place to hide. The Greenpeace expedition "Defending our Oceans" is sailing for one year to battle against greed and thoughtlessness and to create global protection of the oceans. And thousands from all over the world are joining us.

Dans cette image, ce qui apparaît au premier coup d'œil comme un banc de poissons,

s'avère être constitué de déchets jetés dans les océans. Ces déchets, assimilés par cet effet visuel à des poissons, seraient les nouveaux habitants des océans. Le message est que, si l'homme ne cesse de traiter l'océan comme une poubelle, les seules illusions de vie qui demeureront seront produites par le mouvement des déchets. Un lien est donc établi entre déchets et poissons et permet de souligner l'existence du problème de la pollution des océans.

Les deux exemples suivants reposent sur le même principe. Le premier a été produit par le WWF Belgique et il est intitulé « Ice Cream ». Le texte suivant y figure : « The first signs of global warming are now clearly visible. We urgently need to limit greenhouse gas emissions ». Le deuxième a été diffusé par l'ONG Natural Resources Defence Council en Chine, son titre est « Iceberg Candle » et il ne comporte pas de slogan.





Ces deux images sont construites d'après la même idée. Il s'agit de comparer les ressources naturelles à un bien de consommation : une glace dans le premier cas, une bougie dans le deuxième. Ce bien de consommation est en train de disparaître : fondu dans le cas de la glace, brûlé dans le cas de la bougie. Une référence est ainsi faite au phénomène du réchauffement climatique avec, dans le premier cas, une représentation de la destruction de la planète Terre, et dans le deuxième, une représentation de la fonte des glaciers. Ces images permettent de souligner le caractère fini des ressources naturelles qui, si on les utilise sans modération, comme s'il s'agissait de biens à consommer, finiront par disparaître. L'étude des ces différentes images a donc permis de faire apparaître l'importance du procédé de mise à jour de liens entre différents éléments dans le cadre des publicités écologiques.

3.2.3 La complexité dans les nouveaux genres de discours environnementaux

Nous pouvons finalement envisager la question de la place du paradigme des systèmes complexes dans le domaine environnemental à travers la question des genres de discours. Nous avons évoqué plus haut le fait que les genres de discours environnementaux semblaient avant tout caractérisés par leur instabilité, ce que nous avons attribué à la nouveauté du domaine. Peut-être que, s'il y a un point commun entre les différents genres de discours du domaine, il est à chercher dans cette prise en compte de la complexité. Il nous semble en tous

cas que les phénomènes de normalisation des genres de discours du domaine visent une meilleure adaptation de ces genres à une réalité complexe. On peut ainsi faire une étude des nouvelles « codifications génériques » (Bouquet 2004) dans les genres de discours environnementaux. Il s'agit d'étudier les phénomènes de normalisation des genres et de les caractériser par opposition à ce qu'ils viennent remplacer. Il nous a semblé assez frappant que les nouvelles « codifications génériques » de plusieurs genres de discours dans le domaine étaient décrites comme ayant pour but une meilleure prise en compte de la complexité.

Le premier exemple frappant est constitué par les « Multilateral Environmental Agreements ». Ce genre de texte est défini comme suit dans un document du United Nations Environment Program datant de 2007 et intitulé *Negotiating and Implementing MEAs* : « a legally binding instrument between two or more nation states that deals with some aspect of the environment » (*UNEP 2007 : 2). Les rédacteurs du rapport qui exposent les normes de ce genre de texte commencent par rappeler qu'il a des ancêtres : « MEAs of some sort have been in place for about a hundred years » (*UNEP 2007 : 3). Puis ils insistent sur la spécificité du nouveau genre par rapport aux documents qui l'ont précédé : « earlier environmental conventions were quite different from agreements signed and coming into force in the last years » (*UNEP 2007 : 3). À partir de ce document, on peut résumer les différences entre les premiers types d'accord et les nouveaux comme suit : les premiers se concentraient sur la préservation d'une seule espèce ou d'une seule zone, « segmented approaches » alors que les nouveaux adoptent une perspective plus globale, « more integrated considerations ». Les premiers adoptaient une logique de pure conservation de l'environnement, « a conservationist point of view », alors que les nouveaux permettent aussi d'envisager les problèmes en fonction de leurs répercussions sociales, « interaction between society and bio-physical problems » (*UNEP 2007 : 3). Les problèmes sont alors abordés dans toute leur complexité, en prenant en compte les interactions des différents éléments considérés.

On peut également s'intéresser à l'exemple des « Millenium Ecosystem Assessment Reports ». Il s'agit de documents commandés par les Nations-Unies visant à donner des informations synthétiques sur l'état des questions relatives aux écosystèmes en termes écologiques et économiques. On ne peut pas vraiment dire que ce genre vient en remplacer un autre déjà existant ; il est nouveau. La description de la fonction du nouveau genre permet de montrer qu'il s'inscrit dans une logique de la complexité :

The MA [Millennium Ecosystem Assessment] was designed as an *integrated* assessment *to cut across* sectors, involving *natural science and social science* perspectives. The MA was also a *multi-scale* assessment, which *included component* assessments undertaken at *multiple spatial scales* – global, sub-global, regional, national, basin and local levels. Another important feature of the MA was the emphasis on *including different knowledge systems*, apart from “scientific knowledge” (*Site des MA⁴⁵).

Tout ce que nous y avons fait apparaître en italique est révélateur de cette logique de la complexité. Il s'agit d'intégrer de nombreux paramètres différents plutôt que de ne considérer qu'un aspect isolé : paramètres de différents secteurs, de différentes disciplines, de différentes échelles et de différents types de savoirs.

Le dernier exemple que nous allons donner est celui des livres de cuisine environnementaux. Nous appuyons notre analyse sur des réflexions faites par l'auteur de *Cooking Green* (2009) sur ce nouveau genre de discours. K. Heyhoe y présente la démarche qu'elle a adoptée comme représentative d'un nouveau courant de livres de cuisine environnementaux. Il s'agit des livres qui intègrent une nouvelle perspective sur la cuisine : « the New Green Basics ». Les livres de cuisine environnementaux précédents se contentaient de donner des recettes qui utilisaient des ingrédients catégorisés comme écologiques : « organic » ou « vegetarian ». Ils se présentaient en opposition à la cuisine traditionnelle ; les mangeurs de viande étaient montrés du doigt et dénoncés de façon assez virulente. Ainsi sur la quatrième de couverture de *Ecological Cooking*, livre de cuisine environnemental datant de 1992, on peut lire : « A meat-based diet affects: the quantity and quality of our water supply, the world's forests, the amount of fossil fuels consumed, human hunger and health ». Les végétariens sont à l'inverse présentés comme des héros et on peut lire en sous-titre « Recipes to save the planet ». À cette vision manichéenne, reposant sur une logique binaire, les nouveaux livres de cuisine environnementaux répondent, selon Heyhoe, par une logique bien plus complexe où de nombreux paramètres sont pris en compte pour mesurer le caractère écologique des plats préparés : « The “New Green Basics” push the concept of “green cooking” far beyond the scope of just local, organic food » (2009 : vii). Pour exprimer cette approche plus intégrée, l'auteur de *Cooking Green* a inventé un nouvel instrument de mesure qu'elle nomme « cookprint », terme auquel nous avons déjà fait référence précédemment. Dans ce cas aussi, on voit donc que le nouveau genre se définit en opposition au genre qu'il remplace, du fait qu'il a adopté une logique plus complexe afin d'aborder les problèmes

⁴⁵ <http://www.maweb.org/en/About.aspx> consulté le 02 mars 2010.

environnementaux. Les trois exemples ci-dessus visent à illustrer l'idée que l'adoption d'une logique complexe est une caractéristique essentielle des nouveaux genres environnementaux.

Conclusion du chapitre 3

Après avoir montré en quoi l'étude du discours environnemental s'intègre bien dans les perspectives de recherche adoptées en ASp, nous avons cherché à définir ce que nous entendons par domaine spécialisé, acteurs principaux du domaine et discours spécialisé dans ce cadre. Nous avons ensuite considéré les caractéristiques du discours environnemental que nous avons présentées dans le chapitre précédent comme trouvant leurs origines dans certaines caractéristiques du domaine. Il nous semble en effet qu'il existe un lien fondamental entre les caractéristiques d'un domaine et les caractéristiques d'un discours spécialisé et que les études en ASp pourraient de plus en plus s'orienter vers l'étude de ces liens. En nous inspirant des travaux de Kuhn, nous avons suggéré que ce qui semble également fonder l'unité d'un domaine spécialisé est le paradigme qui sert de modèle pour le développement de la pensée des acteurs du domaine. Dans le cadre du domaine environnemental, il nous semble que la logique des systèmes complexes influence grandement le domaine à de nombreux niveaux : compréhension des écosystèmes, compréhension d'autres systèmes importants pour le domaine, normes génériques, termes clés, etc. Ce chapitre visait donc à tenter d'aborder le domaine et ses composants de façon globale. Nous avons dû, dans ce cadre, nous en tenir à des analyses assez générales et théoriques, plutôt que de présenter des descriptions minutieuses des pratiques et des discours. Il nous semble que, malgré les points communs identifiés ici concernant le domaine en général, le contexte culturel spécifique à un pays donné va grandement influencer ces différents aspects. C'est pourquoi il nous a semblé nécessaire de nous concentrer sur un cadre bien défini : les organisations au Royaume-Uni. Cette restriction du périmètre d'étude nous permettra de décrire plus en détails les règles et spécificités des pratiques et discours. Nous vérifierons aussi par ce biais que les hypothèses proposées dans ce chapitre concernant le domaine environnemental s'appliquent bien dans le cadre plus déterminé qui est le nôtre.

DEUXIÈME PARTIE : DES MILIEUX AUX DISCOURS

Chapitre 4 : Les organisations et l'environnement au Royaume-Uni : 166

1. Les ONG environnementales : 167
2. Les autres organisations : 186

Chapitre 5 : Le discours environnemental des organisations : 215

1. Les aspects génériques : 216
2. Les aspects thématiques : 233
3. Les aspects terminologiques : 248

Chapitre 6 : Spécialisation environnementale et structuration en réseaux : 273

1. Une structuration en réseaux : 273
2. Les experts au centre des réseaux : 295
3. Vers de nouveaux systèmes de mesure : 310

Chapitre 4 : Les organisations et l'environnement au Royaume-Uni

Bien que le mouvement environnemental soit un mouvement à dimension globale, ce qui peut s'expliquer en partie par la nature globale de son objet, il ne se manifeste pas précisément de la même façon dans différents pays. Les relations de la population du Royaume-Uni au mouvement environnemental sont assez ambiguës. Traditionnellement attachée à un mode de vie proche de la nature, comme la prédilection pour les maisons avec jardin et la représentation valorisée de la campagne semblent le suggérer, la population ne s'est pas montrée particulièrement sensible aux questions de pollution lorsqu'elles ont été dénoncées pour la première fois. Mais face à un gouvernement, et à une majorité de votants, qui n'accordaient pas de priorité à ces questions, les ONG britanniques ont dû se battre pour faire entendre leur point de vue minoritaire. On pourrait dire que leur initiative a été couronnée de succès si on la mesure en termes d'évolution du nombre d'adhérents et d'augmentation des moyens financiers, comme nous allons le voir dans ce chapitre. Il est également possible d'attribuer en partie à leur influence l'évolution de la prise en compte de paramètres environnementaux par d'autres organisations, auparavant indifférentes à ces questions. Il serait réducteur de considérer que cette évolution n'est que le fruit du travail des ONG mais il est certain qu'elles y ont contribué. Dans le présent chapitre, nous allons commencer par considérer la nature et la fonction des ONG environnementales avant de présenter l'évolution de leurs pratiques et l'accroissement de leur importance. Dans un deuxième temps, nous considérerons l'adoption de pratiques environnementales par d'autres types d'organisations. Cette présentation ne vise pas l'exhaustivité puisque nous ne considérerons que les entreprises, les organisations politiques et les institutions éducatives ; leur situation nous semble représentative d'une évolution qu'il est possible d'observer à différentes échelles et différents niveaux. Cette étude permettra notamment de faire apparaître l'adoption progressive de pratiques environnementales par des organisations dont la fonction

était toute autre auparavant, ainsi que la création de nouvelles organisations dont l'existence répond à un but environnemental.

1 Les ONG environnementales

1.1 Présentation des ONG environnementales

1.1.1 La définition du terme

D'après le *Grand Robert de la Langue Française* (2011), le sigle ONG, également écrit O.N.G., existe depuis 1968 et sa forme développée est la suivante : Organisation Non Gouvernementale. Il désigne un « organisme non gouvernemental d'intérêt public ou à vocation humanitaire ». Sa traduction anglaise est NGO, pour *NON GOVERNMENTAL ORGANISATION*, et on en trouve la définition suivante dans le dictionnaire *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) : « a non-profit group or association that is separate from government, and whose purpose is to pursue particular social objectives (such as environmental protection) or to serve particular constituencies (such as indigenous peoples) ». Ces définitions permettent de souligner l'idée qu'une ONG a un statut paradoxal : elle est censée représenter le bien public mais elle n'est pas une organisation publique. Il s'agit d'un organisme non gouvernemental, ce qui lui confère une certaine indépendance vis-à-vis du pouvoir en place. Les ONG peuvent éventuellement être des associations caritatives, *CHARITIES*, ou des organismes sans but lucratif, *NON-PROFIT ORGANISATIONS*. Un ORGANISME SANS BUT LUCRATIF désigne, plus particulièrement, d'après *Le grand dictionnaire terminologique* (2011), un « organisme constitué notamment à des fins sociales, éducatives, religieuses, philanthropiques ou de santé qui n'émet généralement pas de titres de capital transférables et dont l'objet n'est pas de procurer un avantage économique direct à ses membres ou donateurs ni de leur distribuer les profits que certaines activités pourraient lui procurer ». D'après le même dictionnaire, une ASSOCIATION CARITATIVE est un « organisme établi principalement pour exercer des activités qui procureront des avantages au public et plus particulièrement aux personnes dans le besoin ». Il s'agit de termes qui désignent des organisations plus spécifiques que celui d'ONG. En anglais, le terme de *CHARITY* répond à une définition légèrement différente. Il ne

s'agit pas de s'occuper plus particulièrement des personnes dans le besoin. Mais les organisations qui peuvent être qualifiées ainsi ont un statut légal très précis. D'après le texte de loi « Charities Act 2006 », « [a] body is a charity if it » : (i) « is set up under the law of England and Wales » ; (ii) « is established for exclusively charitable purposes only ». Les définitions citées, suggèrent une identité assez indéterminée pour cet ensemble d'organisations, car le but, qui est ce qui justifie l'existence de l'organisation, est désigné avec des termes très généraux : « intérêt public », « vocation humanitaire », « avantages au public et plus particulièrement aux personnes dans le besoin », « charitable purposes ». Dans la définition anglaise de NGO, ces termes généraux font place à des expressions qui donnent des indications plus précises sur le type de but qui peut être poursuivi par une ONG grâce aux exemples donnés : « to pursue particular social objectives (such as environmental protection) or to serve particular constituencies (such as indigenous peoples) ».

Les ONG occupent une place essentielle dans la sphère publique aujourd'hui, mais la nouveauté relative du terme suggère qu'elles n'ont pas toujours eu ce statut. Il est possible de retracer les origines de ce type d'organisation dans l'histoire de la charité dans un contexte religieux, avec notamment la fondation de l'ordre de Cluny en 909 qui s'occupait d'aider les plus démunis (Baddache 2004 : 117). Certaines organisations religieuses manifestaient même un intérêt pour la protection de la nature : les Cisterciens par exemple, ou les Franciscains, et plus tard, les Quakers aux États-Unis. Si le terme est récent, l'idée, dont l'origine est difficile à situer, l'est donc moins. Certains termes peuvent être considérés comme des ancêtres de celui d'ONG. Dans le *New York Times Encyclopedic Dictionary of the Environment* qui date de 1971, l'entrée NGO ne figure pas. Un équivalent en usage à l'époque, pour ce qui est plus spécifiquement des ONG environnementales, semble être *CIVIC ENVIRONMENTAL ACTION GROUP* défini comme suit : « public-spirited groups made up of people of all ages and professions with a common concern for man and other essential life on earth ». La notion de bien public est présente dans cette définition. Le caractère très général du but de l'organisation y est aussi : « concern for men and other essential life on earth ».

Les ONG environnementales sont donc toutes les organisations, qui ne font pas partie du gouvernement, dont le but principal est de contribuer à la protection de l'environnement. Certaines se consacrent à un seul problème environnemental, comme par exemple « Plane

Stupid » qui, comme son nom le laisse deviner, vise à freiner le développement du trafic aérien jugé très polluant. D'autres adoptent une perspective beaucoup plus globale et traitent de questions sociales en parallèle avec les questions environnementales. C'est le cas de toutes les grandes ONG environnementales que nous définissons comme celles ayant le plus grand nombre d'adhérents et le plus d'impact social. C'est à celles-ci que nous allons nous intéresser prioritairement.

1.1.2 Panorama des ONG

Afin de déterminer quelles ONG bénéficient de la plus grande renommée du point de vue des spécialistes du domaine, il peut être intéressant de consulter les dictionnaires spécialisés. Nous avons donc considéré quelles ONG étaient présentées dans les entrées de trois dictionnaires et comparé les définitions proposées. Par souci de lisibilité, nous avons choisi de ne pas présenter l'ensemble de la définition, mais simplement l'information principale de la première phrase, ainsi qu'éventuellement une deuxième phrase traitant du but principal de l'organisation. Nous présentons les résultats dans le tableau 4.1 de l'Annexe 4.1.

On peut commencer par remarquer que la sélection d'ONG varie considérablement d'un dictionnaire à un autre. Le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) se montre beaucoup plus exhaustif puisqu'il présente 25 ONG alors que *The Environment Dictionary* (1998) n'en présente que trois et *The Dictionary of Environment and Sustainable Development* (1996) que sept. En même temps, il semble privilégier les ONG américaines et certaines ONG identifiées par les autres dictionnaires ne s'y trouvent pas mentionnées. Seules deux ONG sont citées dans les trois ouvrages, Greenpeace et Friends of the Earth (FoE), ce qui suggère qu'elles bénéficient d'une reconnaissance particulière. Il peut paraître surprenant que l'organisation WWF (World Wildlife Fund) qui n'est citée que dans un dictionnaire, y est présentée comme « the world's largest and most experienced independent conservation organization ». Si elle a de telles qualités, on est en droit de se demander pourquoi les deux autres dictionnaires ont négligé de la citer. Étant donné le caractère plus récent du *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008), on peut penser que le WWF a pris de l'importance dernièrement. L'idée que ces trois ONG bénéficient d'une place essentielle dans

le contexte britannique est confirmée par le fait qu'elles semblent servir de référence auprès d'autres ONG :

[I]t is these three that appear, from a survey of 117 national EMOs (Rootes & Miller 2000), to be most central to the network that is the British environmental movement. They were the EMOs most frequently named as important collaborators or sources of information by others in the network, FoE receiving 18 nominations, WWF eleven and Greenpeace 10. (Rootes 2006 : 768)

Étant donné leur place privilégiée, nous allons nous appuyer plus particulièrement sur l'étude de ces trois ONG dans la suite du développement, même si nous aurons l'occasion de faire référence à d'autres structures aussi.

Ce que le Tableau 4.1 permet également d'observer est la façon dont chacune des ONG est décrite. Les similarités et les différences qui existent entre ces définitions pourront nous aider à caractériser les ONG environnementales. Dans la première phrase de chaque entrée des dictionnaires, que l'on peut considérer comme la phrase de définition proprement dite, on relève tout d'abord un nom qui permet de connaître la nature du groupe en question, complété d'adjectifs qualificatifs qui apportent différents types de renseignements à son sujet. La plupart de ces définitions peuvent se lire comme des « définitions hyperonymiques » (Martin 1983), puisqu'on y trouve un hyperonyme du terme, complété de précisions à son sujet. Cet hyperonyme désigne la classe plus élargie des organisations. Dans vingt-et-un cas sur trente-trois, cette classe est désignée par le terme « organisation ». Les autres termes qui exercent cette fonction dans ces définitions sont les suivants : « society », « group », « body », « federation of », « network of », « movement ». La seule définition qui ne répond pas à cette structure est celle de The National Wildlife Federation dans le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) où l'on relève les noms et adjectifs qualificatifs suivants : « the largest and oldest protector of wildlife ». L'ONG ainsi décrite est mise en valeur dans le sens où elle est présentée non seulement comme travaillant pour la protection de l'environnement, mais aussi comme ayant accompli et continuant d'accomplir ce procès.

Les adjectifs qui qualifient ce nom hyperonyme apportent des informations de divers types. L'information qui revient avec le plus de régularité, dans dix-neuf cas sur trente-trois, est une précision concernant l'origine géographique de l'ONG. Le second type d'adjectif le plus fréquent donne un renseignement sur la nature des d'activités engagées par l'ONG avec l'adjectif « environmental », utilisé dans neuf cas, et l'adjectif « conservation », utilisé dans

sept cas. Le troisième type d'adjectif le plus fréquent donne un renseignement sur le fait que l'organisation est non gouvernementale ; deux adjectifs différents sont utilisés pour exprimer cette même idée : « independent » (cinq fois), « non-governmental » (cinq fois). Le quatrième type d'adjectif indique que l'organisation est à but non lucratif ; les adjectifs utilisés varient d'un dictionnaire à l'autre : « non-profit » est utilisé six fois et « charitable » une dans le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) tandis que « voluntary », qui, d'après *Le grand dictionnaire terminologique* signifie « à titre gratuit » dans la loi anglaise, est utilisé cinq fois dans le *Dictionary of Environment and Sustainable Development* (1996). Les autres informations apportées par les adjectifs peuvent concerner son expérience (« most experienced »), son activité (« campaigning »), son orientation politique (« radical »), ou sa situation sociale (« underground »). La sélection des adjectifs dépend probablement essentiellement de la politique éditoriale des différents dictionnaires mais il est possible de s'interroger sur la cohérence des principes adoptés pour procéder à cette sélection. Parfois elle semble trahir un certain biais idéologique. Par exemple, dans le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008), l'orientation politique n'est précisée que pour deux organisations, Earth Liberation Front et EF! présentées comme « radical ». Pour les autres organisations, on ne trouve pas de renseignement sur cette orientation. Certaines n'ont pas besoin d'être précisées, ce qui pourrait signifier qu'elles sont jugées plus naturelles. On peut également se demander par rapport à quels critères les rédacteurs jugent que certaines organisations doivent recevoir le qualificatif de « conservation » alors que d'autres reçoivent celui de « environmental ». Si nous percevons bien la différence qui existe entre ces deux termes, nous n'avons pas l'impression que les auteurs ont toujours pris soin de les distinguer. Les groupes « Rainforest Action Network » et « Rainforest Alliance » sont par exemple décrits comme des « environmental groups ». Pourtant, le but principal de ces deux ONG est la protection de la forêt équatoriale, ce qui peut être décrit comme une activité de conservation.

Pour ce qui est des autres informations apportées sur chaque ONG, elles semblent à chaque fois sélectionnées parmi les catégories suivantes : informations concernant son nom, date et lieu de fondation, moyens de financement, modes d'action. Ici encore, cette sélection ne semble pas toujours répondre à une méthode très systématique ; les rédacteurs identifient

un certain nombre de traits jugés saillants. On peut dire qu'il s'agit de « définitions stéréotypiques » c'est-à-dire de définitions qui « fourni[ssent] un ensemble de propriétés plus riche que le sous-ensemble des propriétés nécessaires et suffisantes pour que l'objet dénommé soit abstraitement ce qu'il est » (Martin 1983 : 67). Comme dans toute définition stéréotypique, les rédacteurs procèdent à une sélection des critères qui semblent les plus significatifs. Le seul élément présent dans toutes les définitions est le but que l'ONG se fixe. Une ONG ne répond théoriquement ni à un besoin financier, ni à un besoin politique, elle se fixe elle-même la mission pour laquelle elle travaille et c'est cet élément, ce but, qui justifie son existence. Étant donné son caractère essentiel, nous allons nous pencher plus longuement sur cet aspect.

1.1.3 But des ONG

Toutes les définitions des ONG comportent des renseignements au sujet du but que l'organisation s'est fixé. Différentes expressions permettent d'introduire cette information dans les définitions. L'information peut être explicitement présentée comme un but, avec les expressions « whose mission/objective/aim is to » utilisées neuf fois et l'expression « in pursuit of » utilisée une fois. Des verbes peuvent servir à indiquer qu'un certain objectif est recherché : « seeks », « working to », « works for ». Parfois, le but est présenté moins explicitement, sans formule introductive.

Les expressions qui nous renseignent sur le but comportent une description du procès et une description de l'objet sur lequel ce procès agit. Nous allons considérer l'aspect lexical de ces « procès », terme que nous prenons comme désignant le signifié d'expressions verbales. On peut classer ces procès d'après les sèmes qu'ils partagent et constater que le type de procès le plus répandu est celui qui vise à indiquer que l'objet doit continuer à être tel qu'il est déjà. Le procès est exprimé dans la grande majorité des cas avec des formes verbales ou nominales de « conserve » (utilisé neuf fois) et de « protect » (utilisé huit fois), mais deux occurrences de « preserve » figurent aussi. Il s'agit de verbes d'activité ou de processus, c'est-à-dire que le procès décrit ne demeure pas identique dans tous ses instants (comme ce serait le cas pour un verbe d'état) et qu'il ne comporte pas d'idée de bornage (comme ce serait le cas pour un verbe

d'action). Un autre verbe d'activité utilisé est « manage », dont on relève deux occurrences. Il indique que l'on s'occupe de l'objet sans indication très précise sur les moyens employés. La seconde catégorie de procès est celle désignée par les verbes d'action, c'est-à-dire par ceux dont le procès comporte l'idée d'un bornage, la borne de fin représentant un but. Il existe un cas où le procès vise à remettre l'objet dans l'état dans lequel il se trouvait précédemment mais n'est plus : « restore » (utilisé deux fois). Un procès de création est aussi présenté avec deux occurrences du verbe « create », ainsi que des procès qui visent à empêcher que quelque chose soit accompli : « action against », « to prevent ». Il est à noter que ces deux derniers procès se trouvent dans les définitions de EF!⁴⁶ et que dans les deux cas l'organisation est présentée comme agissant avant tout pour empêcher certaines actions d'être accomplies⁴⁷. Autre type de verbe d'action, ceux qui désignent des procès qui visent à renforcer un objet : « strengthen » et « improve ». Il est à noter que, dans ces deux derniers cas, l'objet en question est un ensemble de lois. Les autres procès sont désignés par des verbes d'activité mentale, qu'il s'agisse de mettre en avant une solution ou des idées avec les cinq occurrences de « promote », de sensibiliser un public à des questions avec les expressions verbales « help guide », « educate », « raise awareness », ou encore de mettre le doigt sur un problème « to accuse », ou bien d'avancer le développement de la connaissance avec les verbes « study » (deux occurrences), « focus on », « demonstrate ».

Dans la grande majorité des cas, l'objet touché par le procès est l'environnement au sens large. Pourtant, même si l'on peut postuler que le signifié est à peu près le même, les signifiants utilisés pour y référer sont rarement identiques, comme la liste ci-dessous permet de le constater : « ecosystem », « natural ecosystems », « wildlife » (trois occurrences), « biodiversity » (deux occurrences), « global biodiversity », « the environment » (deux occurrences), « life in all its diversity », « natural resources », « natural communities that

⁴⁶ Comme pour Greenpeace et FoE, la première organisation EF! fut créée aux États-Unis. Elle fut fondée en 1980 par des militants s'inspirant des théories de l'écologie profonde, qui valorisaient la nature au point de juger plus importante la préservation d'espaces naturels que le bien-être humain. À tendance misanthrope, raciste et très conservatrice, le groupe eut peu de succès dans un premier temps. Au Royaume-Uni, ce n'est qu'en 1992 qu'une organisation de ce nom s'établit et elle semble n'avoir adopté de son homologue américain que le nom, ou presque : « by the time of the April 92 gathering EF!(UK) had created a national network of supporters who rejected (or, more accurately, ignored) right-wing interpretations of deep ecology » (Wall 1999 : 59).

⁴⁷ L'usage des modalisateurs montre que les raisons invoquées par EF! pour empêcher ces actions d'avoir lieu sont le point de vue de l'ONG, point de vue auquel l'énonciateur de la définition n'adhère pas forcément : « would » conditionnel, « it sees as ».

represent the diversity of life on earth », « conservation » (deux occurrences), « wild living resources », « wild nature and natural resources », « environmentally sustainable and socially-just society », « nature and biological diversity », « environmental issues », « the relationship between population, environment and society ». Les dictionnaires présentent aussi des ONG qui ne s'intéressent qu'à un aspect des questions environnementales ; les objets sont alors plus précis : « birds », « wetlands », « waterfowl », « global forestry reserves », « species », « fish », « plant resources », « habitats », « plants », « animals », « rainforests », « rainforest ecosystems », « sustainable organic food and farming ». Dans certains cas, l'objet du procès est une solution à un problème environnemental plutôt que le problème lui-même : « picking up litter », « create wildlife parks ». Pour conclure, on peut dire que, malgré la diversité des formulations, d'après la description des dictionnaires, les ONG se rangent dans quatre catégories distinguées en fonction de la nature de leur mission principale : celles dont la mission les porte à se concentrer sur la préservation de l'environnement en général, celles qui se concentrent sur une question plus spécifique, celles qui ont pour mission d'approfondir les connaissances dans le domaine, et celles qui développent des solutions ciblées pour répondre à des problèmes environnementaux.

On pourrait en conclure qu'il existe une typologie des ONG et que chacune répond à une caractérisation bien précise. Certains chercheurs émettent cette hypothèse comme T. O'Riordan⁴⁸ qui, d'après la présentation de ses travaux faite par P. Rawcliffe, établit les catégories suivantes pour les différencier :

1/ those who own and manage land for conservation purposes; 2/ those who campaign or lobby for policy change in government and industry; 3/ those who service other environmental groups through fund-raising, co-ordination and support services; 4/ those who are involved in research or practice environmental education, training and the development of alternative lifestyles; 5/ those who practice various forms of civil disobedience. (Rawcliffe 2002 [1998] : 168)

Pourtant, cette classification nous semble un peu simplificatrice, car les plus grandes ONG ont tendance à être polyvalentes et à répondre à tous ces critères à la fois ; elles occupent vraiment une multitude de fonctions comme le soulignent S. Vertosec et D. A. Posey :

⁴⁸ T. O'Riordan est un professeur de sciences environnementales à l'Université d'East Anglia au Royaume-Uni. Il a écrit de nombreux ouvrages sur les aspects institutionnels de la gestion des problèmes environnementaux.

In trying to make up for the failure of government, politics and business, NGOs take on many roles. They sometimes educate, they sometimes advocate, and they often provide agency for individuals. As we have already said in discussing examples of Greenpeace's work, they research, break new ground in politics and science, and develop solutions that commerce does not. NGOs often become shadow government functionaries. Many international treaties and conventions would simply collapse or achieve nothing without the active intervention of NGOs. NGOs frequently act as intermediaries and diplomats where governments will not, and in ways that business simply does not know how to. (2003 : 64)

Afin d'affiner notre compréhension de ce type d'organisation, il convient de prendre en compte la dimension diachronique.

1.2 Histoire des ONG environnementales au Royaume-Uni

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, le gouvernement britannique s'est montré peu enclin à prendre en compte les problèmes environnementaux lorsqu'ils ont été dénoncés pour la première fois. C'est peut-être pour répondre à cette indifférence de la part du gouvernement que le mouvement environnemental a dû prendre d'autres chemins que ceux de la représentation démocratique. Ces défaillances sur le plan politique sont souvent présentées comme cause de la vigueur et de la créativité dont les ONG environnementales ont fait preuve au Royaume-Uni.

1.2.1 Les origines

Il est bien évident que l'histoire des ONG environnementales est liée de près à celle du mouvement environnemental, traitée dans le chapitre 1. On situe donc l'émergence des premières ONG environnementales aux États-Unis au tournant du XIX^e et du XX^e siècle. Pratiquement toutes les ONG citées en exemple dans le *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* (2008) ont été fondées aux États-Unis mais cette sélection est également due à l'orientation du dictionnaire qui est plutôt axé sur les États-Unis. Au Royaume-Uni, il existe aussi des ONG environnementales, qui ont été fondées assez tôt dans l'histoire du mouvement. C. Rootes fournit quelques précisions sur leur histoire :

Environmental activism has a long history in Britain. The first wave of formation of organizations campaigning for environmental protection began with the Commons, Open Spaces and Footpaths Preservation Society in 1865. Over the next four decades others followed, including the Royal Society for the Protection of Birds (RSBP) (1889) and the National Trust (NT) (1895). (2003 : 20)

Pourtant les ONG britanniques des origines se distinguaient de leurs homologues américaines par la modération de leurs méthodes et Rootes continue son analyse de la situation en ces termes :

Although there had been instances of environmental direct action in the nineteenth and early twentieth centuries, the most celebrated involved the assertion, mainly by working class people, of customary rights of access to land. Otherwise, environmentalism in Britain was thoroughly moderate, respectable and reformist, and enjoyed relatively open access to a political establishment itself ambivalent about the impact of industrialization. Conservation campaigners quickly became interlocutors of policy-makers. (2003 : 21)⁴⁹

Cette idée est confirmée par J. Dryzek *et al.* : « Their relationship to the state was cooperative rather than oppositional – a number even receiving royal patronage – yet their influence on public policy remained minimal » (2003 : 43). Ce n'est que dans les années 1970, avec la formation de ce qu'on appelle « the modern environmental movement », qu'un autre type d'ONG commença à apparaître. La formation de FoE et Greenpeace, toutes les deux en 1971, marqua le début de cette nouvelle période : « They broke with past practice by eschewing charitable status in order to exert pressure on government and corporations » (Rootes 2003 : 21). Ce qui permet de différencier ces ONG des précédentes est leur caractère militant et leurs attaques plus frontales du pouvoir en place. L'identité de FoE et Greenpeace à leurs débuts doit beaucoup à celle des ONG environnementales qui les ont précédées, car elles se sont revendiquées comme différentes de ces dernières, et se sont construites autour de cette revendication. Autoproclamées moins conservatrices et plus axées sur des questions sociales, elles sont aussi moins prêtes à cultiver les compromis pour parvenir à toucher ceux qui détiennent le pouvoir. Pourtant, leurs branches britanniques sont demeurées plus modérées que leurs équivalents issus d'autres pays, notamment européens. Lors des campagnes anti-

⁴⁹ Bien que nous ayons tenté d'utiliser une variété de sources, en nous appuyant sur les travaux de nombreux auteurs qui ont écrit au sujet de l'histoire et de la caractérisation des ONG environnementales au Royaume-Uni et ailleurs, il apparaîtra probablement très vite au lecteur qu'un nom d'auteur revient de façon beaucoup plus régulière que les autres dans les parties suivantes attachées à caractériser les ONG environnementales britanniques. Le nom auquel nous faisons allusion est Rootes, qui est un professeur du département de politique et de sociologie de l'université du Kent, spécialisé dans l'étude du mouvement environnemental. Il a dirigé un projet de recherche financé par la commission européenne de 1998 à 2001 intitulé « The Transformation of Environmental Activism » dont le but était de produire une étude comparative des militants du mouvement environnemental dans sept pays européens, dont le Royaume-Uni. Les nombreuses données récoltées et analysées dans le cadre de ce projet ont mené à la publication de deux ouvrages et d'une quinzaine d'articles de cet auteur. La qualité de ces travaux et leur caractère complet et à jour signifient qu'ils nous ont été particulièrement utiles dans notre travail de caractérisation des ONG environnementales britanniques. C'est la raison pour laquelle le nom de cet auteur a tendance à revenir de façon très régulière dans les parties suivantes.

nucléaires menées en France et en Allemagne par exemple, une certaine violence s'est manifestée. Ces campagnes n'ont pas eu de répercussions en Grande-Bretagne, ce que l'on peut attribuer à la fois au fait que les militants britanniques se sont montrés plus modérés dans leur approche et au fait que le gouvernement britannique était moins enclin que ses homologues européens à développer l'énergie nucléaire, notamment suite à la découverte de pétrole en mer du Nord. Il s'agit donc d'une période caractérisée par la création de nouvelles formes d'ONG, plus militantes, mais qui adoptent malgré tout des pratiques peu radicales au Royaume-Uni.

1.2.2 Le développement des années 1980

La décennie suivante est marquée par une augmentation des adhérents d'ONG environnementales déjà existantes. P. Rawcliffe le constate, « a dramatic increase in membership of existing national environmental groups rather than the development of new ones » (2002 [1998] : 163), et C. Rootes fournit des données chiffrées :

Between 1971 and 1981, the membership of several of the longest established EMOs, including the NT and the RSBP, grew fourfold, and between 1981 and 1991 it doubled again. [...] By 1998 some 20 per cent of Britons claimed to be members of one or more environmental organizations. (2003 : 20)

Cette augmentation de la taille des ONG a conduit à des changements structurels au sein de ces organisations. Il semble logique qu'il soit plus difficile de conserver une structure informelle dans une organisation de grande taille. C'est probablement la raison pour laquelle les ONG environnementales ont évolué vers une plus grande institutionnalisation. De plus en plus de professionnels avec des domaines d'expertise bien spécifiques se sont mis à offrir leurs compétences aux ONG. Cette professionnalisation a conduit à une plus grande uniformisation des pratiques avec celles des entreprises, comme le souligne F. Baddache : « L'ONG adopte ainsi petit à petit un mode de fonctionnement qui se rapproche de celui d'une entreprise sur différents aspects : réfléchir en termes d'image, se positionner par rapport à une 'concurrence' pour obtenir des financements, argumenter sur la valeur ajoutée apportée par la structure sur les thématiques sur lesquelles elle agit » (2004 : 165). Le travail de collaboration avec les organisations gouvernementales et les entreprises a entraîné une adaptation des modes de communication et de fonctionnement qui a permis une meilleure harmonisation de

leurs actions. Leur rôle a évolué vers la recherche de résultats plus concrets et mesurables. Ce qui est alors visé ce sont de véritables solutions aux problèmes environnementaux plutôt que la simple dénonciation de ces problèmes : « The formative role of environmental campaigning organizations was to draw attention to problems, but by the 1990s, finding and demonstrating solutions, and getting them applied, became more important » (Vertosec & Posey 2003 : 55). Grâce à ces changements, les ONG gagnent en crédibilité auprès d'une grande partie de la population, qui inclut la classe politique et, par conséquent, elles sont de plus en plus consultées lors de grandes conférences internationales. La conférence de Rio en 1992 marqua une étape de ce point de vue :

[E]nvironmental representatives were recognized as legitimate participants in the environmental policy making community. Senior members of CPRE, FOE, RSBP, and WWF were actively involved in the government roundtable on sustainable development prior to the Earth Summit, and NGOs were even taken to Rio as observers with the British delegation. (Dryzek *et al.* 2003 : 52)

C'est la première fois qu'une telle confiance fut accordée à des représentants d'ONG environnementales.

Si cette institutionnalisation a des avantages indéniables du point de vue de la crédibilité nouvellement acquise des ONG, elle vient aussi avec son lot de contraintes et elle est perçue par beaucoup d'un œil critique. Ce phénomène est analysé par C. Rootes de la façon suivante :

One widely held view is that the environmental movement has been a victim of its own success. As movement intellectuals have become or have been supplanted by professionals and/or experts, EMOs have become more specialized and, increasingly guided by organizational imperatives, have sought to corner particular niches rather than addressing the big picture of political ecology. Thus, it is alleged, the movement has fragmented and has consequently vacated the public space it once occupied [...] becoming less a movement than a 'public interest community'. (Rootes 2003 : 2)

Ces critiques furent tout d'abord formulées par les membres eux-mêmes, en particulier les membres les plus radicaux, qui ne se sentaient plus représentés par les grandes ONG environnementales. Malgré l'augmentation constante d'adhérents, il est possible de constater un déclin de membres actifs prêts à participer à des manifestations (Rootes 2003 : 4). Mais les critiques affluent également d'autres bords. Les gouvernements eux-mêmes finissent par douter de la capacité des grandes ONG à représenter la volonté des environmentalistes :

[E]nvironmental policy-makers [...] fear they can no longer rely on organizations such as FoE and Greenpeace either to act as barometers of activist environmental sentiment or as negotiators on behalf of the environmental interests. (Rootes 2003 : 8)

Comme il est important pour les ONG de conserver le soutien des membres les plus radicaux, qui sont souvent ceux qui donnent au mouvement son dynamisme, mais aussi de continuer à tenir un discours suffisamment conventionnel pour pouvoir négocier avec les gouvernements et les entreprises, elles doivent cultiver le compromis. Le ton qu'elles adoptent se doit de n'être ni trop radical, pour qu'elles ne soient pas jugées utopistes par les représentants du pouvoir, ni trop modéré, pour continuer à toucher les personnes les plus engagées dans la défense de l'environnement :

Maintaining the expertise necessary to produce informed criticism and constructive alternatives, and to enable EMOs to speak with authority to the powerful, is expensive and requires considerable investment of energy and a steady flow of funds. Successful EMOs such as Greenpeace and, in Britain, FoE, have become substantial 'protest businesses' [...] that must balance the conflicting demands of maintaining the support of their swollen 'conscience constituencies' and the allegiance of grassroots supporters with those of their hard-won access to and influence upon governments and corporations. (Rootes 2003 : 5)

Une autre contrainte liée à la plus grande taille des organisations tient au fait qu'elles doivent de ce fait assumer une plus grande responsabilité légale. Elles ne peuvent pratiquer l'action directe qu'avec retenue car elles ne peuvent risquer de se faire attaquer en justice et se doivent de rester dans le cadre de la loi.

1.2.3 La radicalisation des années 1990

Selon certaines théories, l'institutionnalisation des ONG et les désavantages liés à leur nouveau statut auraient causé le développement, dans les années 1990, d'un mouvement plus radical composé d'ONG prêtes à recourir à l'action directe pour critiquer avec véhémence les actions des gouvernements et entreprises : « As increasingly established EMOs have vacated the streets in favour of the negotiating table and the boardroom, so protest has been joined by new, more radical groups employing unfamiliar tactics and raising new issues » (Rootes 2003 : 3). Dans ce contexte, de nouvelles ONG environnementales se développèrent dont EF!, groupe très représentatif de cette nouvelle tendance. Ce qui a fait le succès de cette organisation au Royaume-Uni a été son appropriation de la problématique du développement des réseaux routiers et sa gestion de ce problème. Opposés à ce développement, les militants du groupe EF!(UK) ont réussi à mobiliser de nombreux Britanniques afin de recourir à

l'action directe pour stopper les grands projets routiers du gouvernement⁵⁰. D. Wall, qui a écrit un ouvrage sur cette organisation, interprète son avènement comme une conséquence directe de l'institutionnalisation du mouvement environnemental dans la décennie précédente :

After several years of green movement growth, radicals were normalised, realists marginalised and stagnation had set in. In short, by 1991, when EF!(UK) mobilised a revival of anti-road action in response to Roads for Prosperity, the recreation of green radicalism had become a necessity for the green movement family. (1999 : 37)

Il remarque que c'est une organisation qui a une approche très pratique puisqu'elle se dote des qualités suivante : « emphasis [...] on 'methods' with support for direct action, a rejection of violence and support for 'group autonomy' or empowerment » (Wall 1999 : 58). En fait, on hésite à parler d'organisation tant les liens entre ses partisans sont informels. Ils semblent se faire et se défaire selon les besoins du moment et, si l'on adopte un point de vue international, on s'aperçoit que la plupart des contacts internationaux de EF!(UK) sont avec d'autres groupes qui se concentrent sur les mêmes problèmes précis et que les liens avec les EF! d'autres origines nationales ne sont pas particulièrement privilégiés par rapport à d'autres groupes répartis sur le globe.

Contrairement à ce qui a eu lieu pendant la période des débuts du mouvement environnemental moderne, les nouvelles ONG environnementales britanniques des années 1990 se sont montrées particulièrement virulentes comparées à leurs homologues européennes. Ce phénomène pourrait être tout simplement une réaction à la modération qui a caractérisé les ONG créées auparavant au Royaume-Uni. Par ailleurs, les environmentalistes ne bénéficiaient pas des moyens traditionnels de représentation dans ce pays : « unlike in many Continental European countries and Ireland, the Green Party had failed to secure seats in the UK's parliament by the 1990s, a factor that has tended to encourage non-electoral strategies » (Wall 1999 : 139). Le manque d'accessibilité du gouvernement aussi bien aux membres du parti des Verts qu'aux idées exprimées par les environmentalistes a été interprété par C. Rootes comme une des causes directes de la radicalisation du mouvement au Royaume-Uni :

⁵⁰ En 1989, M. Thatcher publia un livre blanc intitulé « Roads for Prosperity » où elle lança un grand programme de construction de routes, justifié selon elle par les bénéfices économiques assurés par ce biais, et qui prévoyait des élargissements, des nouvelles routes, des constructions de ponts et autres travaux majeurs dans l'ensemble du pays.

The pattern of protest appears to be best explained by the pattern of opportunities presented by the electoral cycle and the policies and attitudes of governments. Nowhere else in the European Union was a government so determinedly committed to a controversial, large-scale programme of road-building, so resistant to hostile public opinion, or so imaginatively confronted by so heterogeneous an environmental movement. (2003 : 53)

Si l'on s'en tient à ce qui a été suggéré dans les paragraphes ci-dessus, on pourrait résumer l'histoire récente des ONG environnementales de la façon suivante : dans les années 1970 les premières grandes ONG se sont formées et leur rôle était essentiellement de dénoncer les problèmes de pollution afin que le public en prenne conscience. Dans les années 1980, portées par un certain succès manifesté en termes de nombres d'adhérents et de développement de moyens financiers, les ONG ne se contentent plus de ces activités de dénonciation mais se professionnalisent et cherchent à avoir un impact plus concret. Cette professionnalisation aurait mené au développement d'un certain conservatisme, et la frange la plus radicale du mouvement aurait cessé de se sentir représentée par les principales ONG, et aurait été obligée de chercher ailleurs, dans l'action directe, les moyens de faire entendre sa voix. Ce phénomène aurait mené au développement d'ONG environnementales beaucoup plus radicales dans les années 1990. Si cette tendance évolutive se vérifie bien, en réalité, depuis les débuts du mouvement environnemental, il est possible de faire apparaître certains contrastes entre les différentes ONG environnementales : entre les plus réformatrices d'une part et les plus conservatrices d'autre part, entre celles qui pratiquent l'action directe et celles qui cherchent le dialogue et le compromis, etc. Si ces divergences ont pu mener à des conflits entre ONG, cette diversification peut également être perçue comme une stratégie réussie pour toucher un public étendu et obtenir des résultats multiples en termes de protection de l'environnement. Comme exprimé par Rootes dans la citation ci-dessus, le gouvernement a dû faire face à un mouvement hétérogène qui use d'imagination et de créativité pour mener à bien ses actions. Nous reviendrons sur cette idée dans le chapitre 6, traitant du rôle fondamental joué par les réseaux pour le mouvement environnemental, mais disons simplement pour le moment que les ONG environnementales au Royaume-Uni ont su mobiliser avec succès un large public :

Standard economic and political theories did not anticipate that people 'ought' to mobilize so successfully around a diffuse political objective such as global environmental improvement. In the UK, where movement organizations succeeded even more thoroughly than elsewhere, several groups had memberships in the hundreds of thousands, with the largest easily exceeding memberships of political parties and coming well within an order

of magnitude of the total membership of the Union movement. (Vertosec & Posey 2003 : 40)

1.2.4 Évolution des pratiques

Afin de montrer que la diversification des moyens utilisés par les ONG n'est pas seulement à penser en termes évolutifs, il est possible de s'appuyer sur des données récoltées par Rootes. À partir de l'analyse d'articles publiés par *The Guardian* de 1990 à 1999, Rootes identifie les méthodes d'actions adoptées par les différentes ONG en classant chacune d'entre elles parmi une des grandes catégories établies. Le mode « conventionnel » désigne toutes les pratiques traditionnelles telles que l'écriture de rapports, le lobbying, la transmission d'informations. Le mode « démonstrative » inclut toutes les occasions où les ONG participent à une manifestation. Le mode « confrontational » désigne toutes les actions directes. Parmi les actions directes, Rootes distingue toutes celles où une effraction a lieu, soit du fait de la violation d'une propriété privée, soit du fait d'un acte de violence.

Tableau 4.2 : Les formes de contestation environnementale⁵¹

	Conventional percentage	Demonstrative percentage	Confrontational percentage	Attack on property percentage	Violence percentage	Total Number
Nature Conservation	39.4	33.7	30.1	6.5	0.4	279
Pollution, urban and industrial	47.5	33.5	18.6	1.5	0	263
Energy	43.8	26.7	19	1.9	0	105
Animal welfare	14.3	37.8	14.3	12.6	29.4	238
Hunting	18.4	21.1	44.7	3.5	8.8	114
Transport	30.7	29.9	39.4	5.7	0.5	371
Alternative production, etc.	49	29.4	7.8	3.9	0	51
Land rights	37.9	45.3	25.3	2.1	0	95
Total Number	431	438	348	79	83	

⁵¹ Les références exactes de ce tableau sont les suivantes : *Table 2.3 Issues and the forms of environmental protest in Britain* (% of events involving each issue that involves a form of action) (2003 : 37). Nous prenons les chiffres fournis exactement tels qu'ils apparaissent dans l'ouvrage de Rootes. La colonne et la ligne Total Number permettent de connaître le nombre d'événement à partir desquels les pourcentages ont été calculés. Ils semblent parfois approximatifs, vu que le total des pourcentages permet rarement d'arriver au chiffre de 100, mais ils nous semblent néanmoins significatifs car ils permettent d'estimer l'importance respective de ces différents moyens d'action.

Les données de Rootes permettent donc de démontrer que les événements de type « conventionnel » (conventionnel) et « démonstrative » (manifestation) sont de loin les plus nombreux. L'hypothèse selon laquelle les ONG environnementales avaient recours essentiellement à l'action directe, entraînant parfois des formes de violence, paraît donc bien fragile si on la confronte à ces résultats. À cette idée il faut ajouter que le peu d'événements où les moyens utilisés sont plus virulents sont souvent le fait d'ONG défendant le droit des animaux et s'opposant à la chasse. Ce sont ces sujets qui conduisent leurs défenseurs à l'utilisation des pratiques les plus violentes. Représenter tout le mouvement environnemental en mettant en avant les actions de ces ONG qui agissent souvent de façon isolée revient, pour Rootes, à caricaturer le mouvement. Les données de Rootes permettent de plus de constater que les sujets plus traditionnels, comme la conservation, la pollution et l'énergie, sont ceux où les pratiques sont les plus conventionnelles. La promotion de produits alternatifs, « Alternative production », est, elle aussi, essentiellement traitée avec des moyens conventionnels. L'action directe est plus souvent utilisée pour les questions de transport. En réalité, ce que l'on retient aujourd'hui des ONG britanniques des années 1990 est essentiellement le travail qu'elles ont effectué pour s'opposer au développement du réseau routier, car à cette occasion elles ont eu recours plusieurs fois à l'action directe, par exemple en occupant longuement des terrains en construction afin de tenter de bloquer les travaux. Mais les résultats ci-dessus montrent que ces actions restent, le plus souvent, dans les limites de la loi, puisque les infractions commises à l'encontre de la propriété privée et les actions violentes y restent rares.

À partir d'une analyse d'articles du *Guardian* sélectionnés parce qu'ils portaient sur le sujet « environmental protest » des années 2000 à 2007, nous pouvons compléter les résultats de Rootes.

Tableau 4.3 : Méthodes d'action adoptées par les ONG de 2000 à 2007⁵²

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Research	2		3	1			1	2
Conventional action	7	6	10	8	7	5	4	12
Internet							2	2
Demonstration	1		8	7	1	3	5	4
Direct Action	8	4	6	5	6	3	12	18
Violence	2(? ⁵³) 1	6 ⁵⁴ (?) 2		2		1 1(?)	1	4 2(?)

Ces résultats permettent de démontrer la prégnance de moyens d'action conventionnels et la stabilité dans la mise en œuvre de travaux de recherche et de manifestations. On voit également se mettre en place un nouveau moyen d'action désigné par Internet qui inclut toutes les informations que les ONG font circuler sur la toile sous la forme de sites Internet, de Newsletters ou sous quelque autre forme que ce soit. Ils permettent aussi de suggérer que l'action directe est de plus en plus adoptée par les ONG. Il nous faut ajouter ici que les résultats sont en quelque sorte faussés par la grande quantité d'articles portant sur les actions de protestation dirigées contre l'agrandissement des aéroports. En 2007 notamment, les dix-huit articles recensés dans la colonne « Direct Action » concernent quasiment exclusivement le Climate Camp organisé à Heathrow en août. Peut-être du fait de son orientation politique, *The Guardian* présente cet événement comme un succès pour le mouvement environnemental, qui a utilisé des moyens d'action directe non violents et a obtenu quelques résultats. Cet événement pourrait annoncer une résurgence d'actions directes de la part des ONG environnementales avec une attention portée aux questions de transport aérien plutôt que routier. La remarque suivante de A. Plows, issue de son article intitulé « Blackwood roads protest 2004: an emerging (re)cycle of UK eco-action »⁵⁵, semble, à la lumière de ces

⁵² Dans ce tableau, les chiffres correspondent au nombre d'articles publiés par le *Guardian* pendant l'année indiquée dans la colonne qui traitent de contestation environnementale. Nous avons distingué les différentes formes de contestation environnementale grâce à une typologie largement inspirée de celle de Rootes que nous avons réadaptée en fonction des grands thèmes rencontrés dans les articles.

⁵³ Nous faisons figurer un point d'interrogation pour les articles qui évoquent la possibilité du déclenchement de heurts violents mais n'affirment pas qu'ils ont eu lieu.

⁵⁴ Les six articles évoqués ici concernaient tous le même événement.

⁵⁵ Dans cet article, le chercheur A. Plows décrit un événement où des ONG environnementales ont manifesté contre la construction d'une route dans Blackwood. Il présente cet événement comme un exemple typique

événements, avoir été particulièrement pertinente : « Blackwood could well be a precursor of a more long-lived and visible flashpoint, possibly over roads, more likely over airport expansion » (2006 : 463).

Ce que ce tableau permet enfin de remarquer concerne la violence et son traitement par les médias. Comme les points d'interrogation figurant à côté de nombreux chiffres dans la ligne « violence » le suggèrent, dans la plupart des articles où *The Guardian* évoque des violences perpétrées par des ONG, celles-ci ne sont présentées que comme des possibilités, souvent à l'annonce d'une manifestation. À de nombreuses reprises, lorsque les manifestations sont annoncées, les médias suggèrent que des violences sont à prévoir puis, le plus souvent, elles n'ont pas réellement lieu. En 2001 par exemple, six articles sont consacrés à annoncer « The May Day protests »⁵⁶ et dans chacun d'entre eux il est suggéré que les manifestations risquent de dégénérer. Pourtant les articles écrits après l'évènement permettent de constater que ce ne fut pas le cas. Cet intérêt des médias pour les événements violents est lié à leur mode de fonctionnement car ils ont besoin d'attirer l'attention du public en annonçant des événements spectaculaires. Les résultats sont peut-être quelque peu faussés du fait de cette particularité des médias.

L'impact des ONG décrites ci-dessus a été déterminant. Les problématiques environnementales sont de plus en plus prises en compte par divers acteurs. En nous intéressant à l'évolution des pratiques mises en place en matière d'environnement par d'autres types d'organisations, nous allons pouvoir le démontrer.

d'action directe telle qu'on caractérise les actions des ONG dans les années 90 et l'interprète comme étant le signe possible d'une nouvelle vague de manifestations de ce type.

⁵⁶ Le premier mai est traditionnellement considéré comme le jour des travailleurs dans de nombreux pays incluant le Royaume-Uni. À ce titre, des manifestations pour défendre leurs droits sont régulièrement organisées. Mais depuis peu, ces manifestations ont pris une dimension de protestation plus générale. Orchestrées par des organisations radicales du type Reclaim the Streets, l'action directe est souvent utilisée et les thématiques abordées sont variées mais peuvent être rassemblées sous l'étiquette d'anti-capitalistes. Des heurts violents entre forces de l'ordre et manifestants sont survenus lors de la manifestation de mai 2000.

2 Les autres organisations

2.1 Les organisations et l'environnement dans le monde politique

2.1.1 L'adoption de la thématique environnementale par de nouveaux acteurs

Si les organisations non gouvernementales constituent une section essentielle de la présentation des organisations qui ont un rôle à jouer dans le mouvement environnemental, elles ne sont pas les seules. Il est nécessaire de faire allusion à de nombreuses autres organisations qui semblent aujourd'hui participer aux efforts pour contribuer à la protection de l'environnement. Sans que leur but principal soit la protection de l'environnement, elles contribuent de plus en plus à sa mise en œuvre. Les premières organisations que nous allons considérer dans cette perspective sont celles qui appartiennent au monde politique.

Nous avons déjà montré que le gouvernement britannique ne s'est intéressé que très progressivement, et pas toujours très efficacement, aux questions environnementales. D'autres organisations ont pourtant pu jouer un rôle dans la mise en place de politiques environnementales et ce sont ces dernières sur lesquelles nous allons nous pencher à présent. Citons pour commencer les institutions internationales qui ont une influence au Royaume-Uni. Il n'en existe pas beaucoup qui soient spécialisées dans les questions environnementales mais certaines de ces grandes institutions, dont la fonction première est plus générale, ont « inscrit à leur programme la défense de l'environnement et de la qualité de vie » (Morand-Deville 2007 : 27). Depuis juin 1972, date de la conférence de Stockholm, l'ONU a mis en place le Programme des Nations Unies sur l'Environnement (PNUE) dont l'équivalent en langue anglaise est « United Nations Environment Programme » (UNEP). Sa mission, telle qu'elle est présentée sur le site Internet est la suivante : « To provide leadership and encourage partnership in caring for the environment by inspiring, informing, and enabling nations and peoples to improve their quality of life without compromising that of future generations » (*Site Internet de l'UNEP⁵⁷). L'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation) a mis en place le programme « Men and Biosphere » visant à préserver la

⁵⁷ <<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=43>>, consulté le 19 octobre 2010.

biodiversité dès 1977. Toujours aux Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou Food and Agriculture Organisation (FAO) en anglais, a mis en place la charte mondiale des sols dès 1981. Une institution internationale entièrement spécialisée dans les questions environnementales existe néanmoins. Il s'agit de l'« International Union for Conservation of Nature » (IUCN), créée dès 1948. Il s'agit d'un réseau rassemblant gouvernements, ONG et scientifiques bénévoles qui se décrit comme « the world's oldest and largest global environmental network ». Son rôle est le suivant : « It supports scientific research, manages field projects all over the world and brings governments, non-government organizations, United Nations agencies, companies and local communities together to develop and implement policy, laws and best practice » (*Site Internet de l'IUCN⁵⁸). Au niveau européen, on peut citer le Conseil de l'Europe, qui met en place un comité d'experts sur l'environnement dès 1962, et l'Union européenne, qui traite régulièrement de problématiques relatives à l'environnement.

Mais, lorsqu'on aborde le monde politique, il ne suffit pas de présenter les organisations effectivement en exercice. Les partis politiques, qu'ils soient au pouvoir ou non, se préoccupent désormais d'environnement. Si au départ le seul parti politique à parler de la préservation de l'environnement était le parti vert, « The Greens », formé à cet effet, la situation a beaucoup évolué aujourd'hui et pratiquement tous les partis politiques traitent de questions relatives à l'environnement. M. Robinson, dans son ouvrage intitulé *The Greening of British Party Politics* (1992), dresse un historique de l'intégration de ces questions dans les programmes des partis. Il identifie quatre raisons pour lesquelles les partis ont de plus en plus intérêt à traiter ces questions. Premièrement, il s'agit de questions très populaires auprès d'un public divers ; ce thème rassemble au delà des divisions entre partis. Deuxièmement, la multiplication de désastres environnementaux signifie que l'urgence de ces problèmes est de plus en plus évidente et les partis politiques ont donc tout intérêt à se saisir de ces questions rapidement. Troisièmement, les médias, ainsi que quelques écrivains et réalisateurs de documentaires populaires, ont contribué à rendre ces questions et leurs enjeux particulièrement visibles, ce qui a eu pour effet de mettre une certaine pression sur le monde politique afin qu'il les prenne en compte.

⁵⁸ <http://www.iucn.org/about/>, consulté le 19 octobre 2010.

Puisque ce n'est pas une question traditionnellement abordée par les différents partis politiques, son adoption demande souvent une réorganisation de la conceptualisation des idées politiques exprimées dans les programmes. Si l'on s'intéresse avant tout aux deux principaux partis du Royaume-Uni, c'est-à-dire le Parti conservateur et le Parti travailliste, on peut dire que l'environnement est loin de constituer un thème traditionnel. Les écologistes peuvent être vus comme assez radicaux sur le plan politique et les partisans les plus engagés du parti « Vert » prônent souvent des réformes assez substantielles du système économique, puisque la dilapidation des ressources naturelles est présentée comme l'une des conséquences directes de ce dernier. Les liens entre parti conservateur et mouvement pour la protection de l'environnement ne semblent donc pas aller de soi. Pourtant, dès 1985, A. Sullivan, journaliste conservateur, publia un texte intitulé « Greening the Tories – New policies on the Environment ». Il montrait qu'il est possible de réconcilier les idées du parti conservateur avec celles du mouvement environnemental : « Sullivan sums up the values upon which he argues Green Conservatism is based as a concern for property and the responsibility that goes with it, an understanding of community, a sense of history and tradition, and a feeling for beauty » (Robinson 1992 : 142). En mettant en avant le rôle central de certaines questions qui ont un lien avec l'environnement dans le système de valeurs du parti, Sullivan parvient à présenter la défense de l'environnement comme devant être prise en compte par tout authentique homme politique conservateur.

Pour ce qui est du Labour, il est essentiel de noter qu'au Royaume-Uni les préoccupations principales de ce parti sont les conditions de travail et l'émancipation économique des travailleurs. Ces questions ne semblent donc pas, à priori, avoir le moindre rapport avec la préservation de la nature. Pourtant il est possible de reformuler ces priorités afin de faire apparaître des points communs entre mouvement politique pour la protection des travailleurs et mouvement politique pour la protection de l'environnement. On peut parler par exemple du droit de chacun, même les électeurs les plus modestes, à avoir accès à un environnement sain. Le mouvement « Environmental Justice » a contribué à mettre à jour le fait que les habitants les plus pauvres étaient souvent ceux qui étaient le plus touchés par les problèmes de pollution. Protéger l'environnement reviendrait alors à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des plus démunis. Le Labour a pu se saisir de ces thèmes,

afin de montrer une affiliation possible entre valeurs traditionnellement défendues et valeurs environnementales. Robinson conclut de cette étude que chaque parti adapte sa façon de présenter les problèmes environnementaux aux valeurs qu'il défend traditionnellement :

Each of the parties are selective in terms of what issues they pursue and how they pursue them. They seek to find an environmentalism that is compatible with party beliefs, party interests, party unity and existing party policy. What is not compatible has to be moulded and cajoled in order to fit the parameters in which a party works. (1992 : 200)

2.1.2 La multiplication d'organisations spécialisées

L'observation des organisations qui existent au sein de l'État britannique révèle que des organisations multiples qui agissent pour le secteur environnemental apparaissent. Nous allons considérer toutes les organisations qui agissent pour le secteur en général, puis trois exemples de sous-secteurs et d'organisations spécialisées dans ces sous-secteurs. Nous présentons les résultats sous forme de tableaux. Les données de ces tableaux ont été récoltées essentiellement grâce à l'étude des sites Internet des organisations concernées. Les sous-secteurs que nous avons sélectionnés comme les principaux pour le domaine sont les suivants : la biodiversité, le changement climatique et le développement durable, thèmes dont nous avons eu l'occasion de souligner la place essentielle dans les chapitre précédents.

Tableau 4.4 : Organismes gouvernementaux spécialisés dans l'environnement

Nom	Échelle	Date de création	Nature	But
Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA)	Angleterre et Pays de Galles	2001	Ministère : « Government Department »	« create policy and regulation on the environment, food and rural affairs »
The Environment Agency	Angleterre et Pays de Galles	1994	Organisation gouvernementale : « an Executive Non-departmental Public Body »	« Our principal aims are to protect and improve the environment, and to promote sustainable development. We play a central role in delivering the environmental priorities of central government and the Welsh Assembly Government through our functions and roles ».
Northern Ireland Environment Department	Irlande du Nord	1999 (devolution)	Ministère : « Government Department »	« create policy and regulation on the environment »
Northern Ireland Environment	Irlande du Nord	2008	Organisation gouvernementale :	« protect, conserve and promote the natural environment and built heritage for the benefit

Chapitre 4 : Les organisations et l'environnement au Royaume-Uni

Agency			« an Executive Agency within the Department of the Environment »	of present and future generations »
Scottish Environment Protection Agency	Écosse	Fin 1990s : « over a decade »	Organisation gouvernementale : « non-departmental public body, accountable through Scottish Ministers to the Scottish Parliament »	« environmental regulator, helping business and industry to understand their environmental responsibilities, enabling customers to comply with legislation and good practice and to realise the many economic benefits of good environmental practice. We protect communities by regulating activities that can cause harmful pollution and by monitoring the quality of Scotland's air, land and water. The regulations we implement also cover the keeping and use, and the accumulation and disposal, of radioactive substances »
Wildlife Trusts	Locale	Années 1960	Trusts	« own and manage nature reserves », « also have many other functions and activities associated with them. These obviously vary from trust to trust »

Grâce au tableau 4.4, on peut distinguer deux types d'organisations : celles dont le but consiste explicitement à protéger l'environnement et celles qui servent à mettre en place des lois concernant la protection ou la gestion de l'environnement. On identifie deux organisations du premier type : The Environment Agency et The Northern Ireland Environment Agency. Mis à part cette distinction, c'est le territoire recouvert par l'organisation qui varie.

Tableau 4.5 : Organismes gouvernementaux spécialisés dans la biodiversité

Nom	Échelle	Date de création	Nature	But
Joint Nature Conservation Committee	Royaume-Uni	1990	Organisme public	« advises the UK Government and devolved administrations on UK-wide and international nature conservation »
Support JNCC and Co	Royaume-Uni	2006	Entreprise	« Support work of JNCC by bringing together scientific and technical expertise, extensive knowledge of policy at global, European and national levels and skills in working with other organisations »
Wildlife and Countryside Link (Wildlife Link before 1990)	Royaume-Uni	1980	ONG : « umbrella body bringing together voluntary organisations in the	« protect and enhance wildlife, landscape and the marine environment, and to further the quiet enjoyment and appreciation of the countryside »

			UK », « independent from government but receives some funding from Natural England »	
Natural England	Angleterre	2006	Organisme public : « independent public body, advisor to the government »	« protect and improve England's natural environment and encourage people to enjoy and get involved in their surroundings »
The Council for Nature Conservation and the Countryside	Irlande du Nord	1989	Organisme public : « statutory advisor, internal to government »	« advise the Department of the Environment, and other Departments, for Northern Ireland on matters affecting nature conservation and the countryside »
Northern Ireland Biodiversity Group	Irlande du Nord	2004	Organisation gouvernementale : « Executive, part of government »	« champion delivery for biodiversity »
Scottish Natural Heritage	Écosse	1992	Organisation gouvernementale : « government advisory body, funded by government »	« promote care for and improvement of the natural heritage, help people enjoy it responsibly, enable greater understanding and awareness of it, promote its sustainable use, now and for future generations »
Countryside Council for Wales	Pays de Galles	1990	Organisation gouvernementale : « Government's statutory advisor »	« champions the environment and landscapes of Wales and its coastal waters as sources of natural and cultural riches, as a foundation for economic and social activity, and as a place for leisure and learning opportunities »

Le tableau 4.5 montre que le rôle des différents organismes gouvernementaux spécialisés dans la biodiversité peut, dans un premier temps, sembler si proche qu'ils se confondent quelque peu. Il s'agit dans tous les cas de s'occuper d'une façon ou d'une autre des ressources naturelles et de leur préservation. Pourtant, on peut classer ces organisations dans deux grandes catégories. Premièrement, les organisations qui fournissent de l'information au gouvernement, parmi lesquelles il faut compter The Joint Nature Committee, Support JNCC and Co et The Council for Nature Conservation and the Countryside. Deuxièmement, les organisations qui s'occupent de protéger des zones naturelles et de s'assurer que le public puisse en bénéficier, catégorie incluant toutes les autres organisations. La distinction entre les deux premières organisations mentionnées, The Joint Nature Committee et Support JNCC and Co, est une distinction de fonction. Alors que la première conseille le gouvernement, la deuxième est une organisation de recherche qui trouve l'information et la transmet à The Joint

Nature Committee. La troisième organisation, The Council for Nature Conservation and the Countryside, se distingue des deux autres du fait qu'elle n'agit pas à la même échelle : en effet, bien que son rôle soit tout proche de The Joint Nature Committee, cette organisation ne s'occupe que de l'Irlande du Nord.

Les cinq autres organisations ont une fonction très similaire mais elles se distinguent toutes en termes d'échelle. Il s'agit pour chacune de protéger des zones naturelles et de s'assurer que le public en bénéficie. Mais, alors que l'organisation Wildlife and Countryside Link rassemble des organisations locales situées sur tout le territoire du Royaume-Uni, Natural England ne s'occupe que du territoire anglais, Northern Ireland Biodiversity Group ne s'occupe que de l'Irlande du Nord, Scottish Natural Heritage ne s'occupe que de l'Écosse, et Countryside Council for Wales ne s'occupe que du Pays de Galles. Il est intéressant de remarquer que, pour décrire cette fonction équivalente, toutes n'adoptent pas exactement la même formulation. L'organisation Scottish Natural Heritage par exemple a adopté une formulation qui met en avant sa volonté de promouvoir les buts du développement durable, avec l'intégration de l'expression « now and for future generations », qui y fait directement référence. L'organisation Countryside Council for Wales met plus en avant l'aspect économique, avec une référence au potentiel touristique de la région, suggéré par l'utilisation du terme « landscapes » et une référence à l'activité économique en général, « economic and social activity ». Les variations sont légères mais suggèrent que l'orientation politique de ces différentes agences n'est pas tout à fait la même, ce qui justifie en partie leur existence.

On voit donc que la multiplication des organisations s'explique du fait de leur spécialisation, soit au niveau des moyens mis en œuvre, soit au niveau de l'échelle à laquelle l'organisation se situe. La situation est donc similaire à celle qu'on avait décrite concernant les ONG. Les liens entre ces différentes organisations sont présentés comme étroits. Ainsi, dans le document *Eco-Action Plan*, DEFRA présente The Environment Agency, Natural England et The Forestry Commission for England comme « part of the DEFRA network » ce qui suggère qu'elles travaillent en coopération très serrée.

La situation est similaire pour ce qui est des organismes publics spécialisés dans les problèmes de changement climatique :

Tableau 4.6 : Organismes publics spécialisés dans les problèmes de changement climatique

Nom	Échelle	Date de création	Nature	But
The Department of Climate Change and Energy	Royaume-Uni	2008	Ministère	« to take the lead in tackling these challenges (creating a low carbon and resource efficient world), and reflects the fact that climate change and energy policies are inextricably linked »
Climate Change Unit	Irlande du Nord	n.c.	Partie de ministère	Même but mais ne concerne que l'Irlande du Nord.
Carbon Trust	Royaume-Uni	2001	Entreprise : « a not for profit private company funded by government »	« to accelerate the move to a low-carbon economy » by “provid[ing] specialist support to help business and the public sector cut carbon emissions, save energy and commercialise low-carbon technologies »
The Energy Saving Trust	Royaume-Uni	1992	Société fiduciaire ⁵⁹ : « impartial organisation, funded by government »	« helping people save energy and reduce carbon emissions »
Committee on Climate Change	Royaume-Uni	2008	Organisation : « independent body »	« advising UK government on setting and meeting carbon budgets on preparing for the impacts of climate change »
The Climate Change Projects Office	Royaume-Uni	2008	Organisme public : « Gouvernement advisory office », « funded by “DBIS and DECC »	« provide information on climate-friendly business opportunities available through the Kyoto Mechanisms. It offers practical advice and support for reducing emissions, using Joint implementation and Clean Development Mechanism projects »
The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)	International	1988	Groupe de recherche	« provide governments with the most up to date assessments of the scientific, technical and socio-economic aspects of climate change »
Climate Investment Funds	International	2008	Partie de la banque mondiale	« helping us take swifter, global action to tackle the harmful effects of climate change on the lives of hundreds of millions of people in the world’s developing countries. More specifically, the money is helping to promote clean technology, tackle unsustainable deforestation, and help developing countries deal more effectively with the impact of climate change »

⁵⁹ D'après le *Grand Robert de la Langue Française* (2011), il s'agit d'un « établissement s'occupant de l'organisation commerciale, comptable, administrative et fiscale pour le compte de sociétés privées ».

G8	International	1975 (G6 à l'origine)	Forum de négociation	But dans le contexte : « offers an opportunity for developed countries to focus on low carbon green growth and energy security issues »
The G20	International	1999	Forum de négociation	But dans le contexte : « the agenda has broadened out to include low-carbon/green growth, as well as wider energy and climate change issues »
The Major Economies Forum (MEF)	International	2009	Forum de négociation	« enable a dialogue between developed and developing major economies in order to generate the necessary political momentum for a successful outcome at the UNFCCC in Copenhagen, as well as exploring opportunities for concrete initiatives and concerted actions that increase the supply of clean energy while reducing carbon emissions »

Le tableau 4.6 permet tout d'abord de constater que de nombreux organismes publics ont été créés au cours des dernières années de notre période d'étude pour faire face au changement climatique : cinq à partir de 2008 alors que la seule organisation purement destinée à ce but créée avant 2001 était l'IPCC. Si toutes ces organisations s'occupent plus ou moins directement de faire face à la menace du changement climatique, on peut les distinguer selon différents critères. Le premier critère évident est celui de l'échelle puisque certaines organisations agissent à un niveau national, alors que d'autres agissent à un niveau international. Le niveau local ne semble pas privilégié, ce qui s'explique par le fait que le changement climatique concerne l'ensemble de la planète, et que les solutions pour y faire face doivent en général être envisagées à un niveau global. Pourtant, il est bien évident que des décisions prises à un niveau local peuvent également avoir un impact, et le Climate Change Unit, qui ne s'occupe que de l'Irlande du Nord, le montre. Mis à part l'échelle, ce qui explique l'existence de ces différentes organisations, ce sont leurs différentes spécialisations. Pour beaucoup de ces organisations, le service offert est de l'ordre de la transmission d'information. En effet, The Carbon Trust fournit de l'information spécialisée (« provides specialist support »), the Energy Saving Trust aide le public à utiliser moins d'énergie, The Committee on Climate Change conseille le gouvernement, The Climate Change Projects Office fournit de l'information (« provide information »), tout comme l'IPCC (« provide [...] the most up to date assessments »). Ce qui les distingue, c'est le public auquel elles s'adressent. Alors que The Carbon Trust s'adresse aux entreprises et aux organismes publics,

The Energy Saving Trust s'adresse aux particuliers et The Committee on Climate Change s'adresse uniquement au gouvernement central. The Climate Change Projects s'adresse aussi aux entreprises et organismes publics mais son optique est exclusivement économique ; il s'agit de chercher des solutions pour développer les marchés dans le domaine. C'est cette optique plus spécialisée qui le distingue du Carbon Trust. L'IPCC s'adresse à tous les gouvernements. On voit donc qu'il s'agit dans tous les cas d'organisations qui offrent une expertise au sujet du changement climatique, avec une optique plus ou moins économique ou scientifique, et en s'adressant à un public plus ou moins déterminé. Ce sont ces deux paramètres variables qui expliquent l'existence de toutes ces organisations dont le but semble proche.

Si l'on s'intéresse à présent aux autres organisations, on peut identifier la première comme un ministère qui répond donc à la fonction beaucoup plus large de tout ministère. La deuxième répond au même type de fonction. L'organisation Climate Investment Funds offre des financements. Les trois dernières organisations sont des forums de négociation entre pays, pour arriver à la mise en place d'une stratégie pour faire face au changement climatique, pensée à un niveau global. Ce qui distingue ces trois organisations entre elles ce sont les pays qui les composent. Cet aperçu des organisations gouvernementales qui s'occupent du changement climatique au Royaume-Uni permet de conclure que la multiplication d'organisations dans le domaine de l'environnement répond à leurs spécialisations dans différents domaines plus ou moins distincts, à leur volonté de s'adresser à des publics particuliers, et à leur volonté de faire face aux différences d'échelle.

La dernière étape de cette étude des organismes gouvernementaux spécialisés dans le secteur environnemental est constituée par la présentation de ceux qui travaillent pour le développement durable. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur une analyse proposée par un institut de recherche : Stratos Inc. Il s'agit d'une étude de cas publiée en ligne « in a Working Paper format », intitulée « United Kingdom Case Study - Analysis of National Strategies for Sustainable Development ». L'institut y présente une analyse des différents organismes qui agissent pour mettre en place la stratégie de développement durable du gouvernement britannique. Afin de bien faire apparaître leur multiplicité, nous avons représenté en gras toutes les organisations mentionnées.

The UK appears to have one of the most well established SD governance systems in the world. At the Cabinet level, sustainable development policy is coordinated by the **Cabinet Committee on the Environment**. In addition, each department designates a **Green Minister** to sit on the **Cabinet Sub-Committee of Green Ministers**. Each Green Minister is responsible for ensuring that environmental and sustainable development considerations are integrated into their departmental strategies and policies [...]. **Defra** has been assigned as the lead UK Government department for sustainable development; [...]

The Sustainable Development Commission was established in 2000, and replaces both the **UK Round Table on Sustainable Development** and the **British Government Panel on Sustainable Development**. **The Sustainable Development Commission** is an independent advisory body, and includes 22 members from business, NGOs, local and regional government and academia. The Commission's role is to "advocate sustainable development across all sectors in the UK, review progress towards it, and build consensus on the actions needed if further progress is to be achieved" (UK Government, 2004). [...] To ensure effective follow-up to WSSD commitments, and to guide the review of *A Better Quality of Life*, the UK Government established a **Sustainable Development Task Force** in 2003. The Task Force is chaired by the Defra Secretary of State, and includes Ministers from England, Scotland, Wales and Northern Ireland, as well as key stakeholders. [...] **The SD Task Force** includes stakeholders, and as such does not make binding decisions – these are made by the Cabinet Committee. [...] Each regional government is required to establish institutions and governance systems to manage sustainable development: Scotland established a **Cabinet Sub-Committee on Sustainable Development**; and in Wales, **the Minister for Environment, Planning and Countryside** is responsible for promoting sustainable development. Sustainable development is managed through a complex system of Cabinet-level Committees and Sub-Committees, interdepartmental organizations, and individual departments. [...]

Stakeholders are given representation on the **Sustainable Development Commission**, as well as in the **Sustainable Development Task Force**. [...] At the regional level, Scotland has established a **Sustainable Development Forum** – a stakeholder group designed to guide future action on sustainable development – as well as the **Sustainable Scotland Network**, which "assists networking among local practitioners, includes representatives from all local councils and encourages networking and discussion on the implementation monitoring of policies and projects on sustainable development". (Stratos Inc : 2004)

Cet extrait de document permet de faire apparaître la complexité du système mis en place par le gouvernement britannique pour construire sa stratégie de développement durable. De nombreux acteurs y participent. Nous avons fait apparaître leurs noms en gras pour le souligner. Ils ont un rôle bien défini les uns par rapport aux autres selon le sous-secteur dans lequel ils se spécialisent, le public qu'ils gèrent ou auquel ils s'adressent, le territoire sur lequel ils travaillent.

Le secteur du développement durable est en pleine évolution et c'est également ce qui fait son intérêt. L'organisation gouvernementale principale pour ce secteur est la « Sustainable Development Commission » à laquelle il est fait référence assez longuement dans le paragraphe cité ci-dessus. En 2009, le statut de cette commission a changé. Il ne s'agit plus d'une organisation indépendante conseillant le gouvernement mais d'une organisation qui en

fait partie en tant que « Executive non-departmental body », d'après le site Internet de l'organisation. Mais aujourd'hui des mesures ont été prises pour supprimer cette organisation. Sur le site Internet, dans la section « News » du 10 octobre 2010, l'événement suivant est présenté :

the Government's announcement that the SDC's funding would be withdrawn in favour of mainstreaming sustainable development in Government. Announcing the decision on 22 July, DEFRA Secretary of State Caroline Spelman said: "We will mainstream sustainability, strengthen the Government's performance in this area and put processes in place to join up activity across Government much more effectively. I am not willing simply to delegate this responsibility to an external body. I have accordingly decided that I will withdraw DEFRA funding from the Sustainable Development Commission at the end of the current financial year, and instead take a personal lead, with an enhanced departmental capability and presence. (*Site de la Sustainable Development Commission⁶⁰)

Bien que le gouvernement prétende que la suppression de cette organisation n'amointrira pas l'attention accordée au développement durable, de nombreuses ONG et organisations gouvernementales soulignent qu'il s'agissait de la seule organisation garantissant son maintien au centre des préoccupations gouvernementales. Rien n'est proposé pour continuer à garantir ce maintien.

Le changement de statut de cette organisation semble être le résultat de ce que nous avons dit précédemment sur les variations de questions qui occupent le centre de l'attention dans le domaine environnemental. Le développement durable semble aujourd'hui avoir été quelque peu laissé de côté au profit du changement climatique. Ainsi, tandis qu'un nouveau ministère de l'énergie et du changement climatique est créé, cette agence spécialisée dans le développement durable est démantelée. De plus en plus, il semblerait que le gouvernement se consacre de façon quasi-exclusive au thème du changement climatique. C'est en tous cas la thèse développée par l'organisation parlementaire Environmental Audit Committee. Dans le document intitulé *Embedding Sustainable Development Across Government*, de nombreuses allusions à ce processus sont présentes. Relevons par exemple cet extrait, où l'organisation souligne les dangers qu'il y aurait pour le gouvernement à concentrer tous ses efforts sur ce domaine :

In developing different policies to reduce emissions in the wider economy in line with carbon budgets, there is a risk that departments may pursue initiatives which have adverse sustainability impacts in other areas beyond carbon. Effective scrutiny by a body not focussed solely on climate change is required to SDproof⁶¹ carbon budget actions. (*Environmental Audit Committee 2010 : 24)

⁶⁰ <http://www.sd-commission.org.uk/> consulté le 13 octobre 2009.

Un autre signe de l'évolution des problématiques du domaine considérées comme centrales par le gouvernement est constitué par le retour du terme de *NATURE*, qui avait été mis de côté au profit de celui de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT* dans de nombreux documents. Par exemple, la publication d'un « Natural Environment White Paper » était attendue pour le printemps 2011. La publication d'un Livre Blanc contenant le terme de *NATURE* aurait été peu probable il y a une dizaine d'années, vu le peu de succès que rencontrait le terme dans la communication gouvernementale.

2.2 Les organisations et l'environnement dans le monde du travail

2.2.1 L'adoption de la thématique environnementale par de nouveaux acteurs

Si la popularité du thème de l'environnement peut expliquer que les organisations politiques abordent ce sujet, il est peut-être plus surprenant de voir les entreprises s'en saisir. D'après *Le grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française (2011), une entreprise est

une organisation économique et sociale qui, indépendamment de sa forme juridique, exerce une activité marchande consistant à produire pour la vente ou à distribuer des biens et à fournir des services en mettant en œuvre des ressources humaines, intellectuelles, matérielles et financières et en combinant divers facteurs de production conformément à des objectifs définis et poursuivis par une direction.

Une entreprise s'inscrit donc, par définition, avant tout dans une optique économique, optique qui est bien souvent vue comme contradictoire avec la protection de l'environnement. Malgré tout, les entreprises peuvent aujourd'hui être considérées comme ayant un rôle essentiel à jouer dans le domaine environnemental. Plusieurs facteurs permettent de l'expliquer.

⁶¹ Néologisme formé avec SD (Sustainable Development) et proof, sur un modèle équivalent à « waterproof ». Il s'agit de faire référence à une protection qui ne laisse pas passer les mesures non-durables. C'était le rôle de l'organisation Sustainable Development Commission.

2.2.1.1 Causes légales

Le premier facteur est l'évolution de la loi, qui signifie que les entreprises sont de plus en plus contraintes, juridiquement, à prendre en compte les questions environnementales. Les entreprises produisent des dommages environnementaux et on considère donc aujourd'hui qu'il est normal qu'elles soient tenues pour responsables de ces dommages et qu'elles tentent d'y remédier :

[O]rganizational activities have many unintended destructive outcomes such as environmental pollution, toxic wastes, hazardous products and work conditions and technological risk to communities. These destructive effects have historically been treated as 'externalities' of production, to be dealt with by the state or public agencies [...]. Governments are simply not funded to deal with the negative outcomes of private business activities. This realization has prompted a shift in the burden back to the cooperation through environment, safety and health legislation. (Smith 1994 : 32)

Des questions qui étaient traditionnellement considérées de la responsabilité des gouvernements sont donc aujourd'hui considérées comme de celle de l'entreprise.⁶²

Les entreprises doivent désormais répondre à de nouvelles exigences en termes de leur impact environnemental. Les nouvelles lois ne visent pas simplement à ce que les entreprises adoptent des pratiques non polluantes, elles influent également sur la façon dont elles communiquent. Dans le cadre de la communication, le principal texte de loi est intitulé « The Company Law Reform Bill 2006 ». Le contexte de publication de cette loi est lié à l'arrivée au pouvoir de T. Blair qui, à la tête du New Labour, souhaite « moderniser »⁶³ de nombreux secteurs du monde politique et du monde des affaires britanniques. D'après le site du

⁶²Ce changement n'a pourtant pas pris place instantanément. Bien que la tradition de la philanthropie des hommes d'affaire ait une longue histoire dans les pays anglo-saxons, l'américain H. Bowen est le premier à donner un ancrage théorique au concept de responsabilité des entreprises dans son ouvrage intitulé *Social Responsibilities of the Businessman* (Bowen 1953). Quelques années après la publication de cet ouvrage, le débat sur la RSE connaît un grand succès aux États-Unis : « The recent history of CSR is usually assumed to have started in the early 1970s. As far as we can tell, the origins of this debate on CSR lie in the 'social responsibility of business' debates of the preceding decade or so » (Gray 1996 : 91). Ces questions atteignent l'Europe et le Royaume-Uni dans un deuxième temps. Pourtant, il faut constater par la suite une perte d'intérêt pour ces thèmes probablement due à la récession de la fin des années 1970 : « General social responsibility was a major theme throughout the early 1970s. The debate was significantly enlivened by Milton Friedman's stating of the pristine liberal economic democracy argument. [...] In the United Kingdom the social responsibility debate arrived rather later than in the United States, but was apparently accepted across a broad front and even came close to entering UK company law. However, with the onset of the purported worldwide recession of the late 1970s, the broad notion of social responsibility quietly slipped off the political and business agenda » (Gray 1996 : 91). Mais, à la fin des années 1980, la situation évolue de nouveau et le débat sur le CSR prend de nouveau de l'ampleur ce qui est en partie lié à la grande attention accordée au thème de l'environnement et de la responsabilité des entreprises à ce sujet.

⁶³ Le terme « modernize » a une place essentielle dans le discours du New Labour.

parlement britannique : « In March 1998, the DTI commissioned a fundamental review of company law. An independent Steering Group led the 'Company Law Review' (CLR) whose terms of reference required them to consider how core company law could be modernised » (*Site du parlement britannique⁶⁴).

Le changement principal apporté par cette loi est, selon le parlement, l'unification de l'ensemble du droit des affaires au Royaume-Uni : « The Bill creates a single company law regime for the whole of the UK » (*Site du parlement britannique⁶⁵). Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, ce sont les nouvelles contraintes que cette loi apporte sur le plan de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). D'après le site de Corporate Responsibility Coalition⁶⁶, « directors now have a duty not only to maximise profits but also to consider the impacts of their business operations on the community and environment. This is the first time that such responsibilities have been written in UK company law » (Corporate Responsibility Coalition 2006). Pour les entreprises les plus grandes, cette nouvelle responsabilité attribuée aux dirigeants a des conséquences sur les contraintes de communication des informations :

1300 companies quoted on the UK stock market must report on environmental matters, employees, social and community issues and risks down company supply chains where they are necessary to understanding the company's business. [...] The Government also put in place a link between the reporting requirements and the director's duties in the Companies Bill, making it clearer that the reports must show how directors are performing on their duties to society and the environment, bringing responsibility for reporting to the Boardroom level. (*Site du parlement britannique⁶⁷)

La « Company Law Reform Bill » de 2006 place le Royaume-Uni parmi les premiers pays à imposer à certaines entreprises la communication de ces données⁶⁸. Au niveau

⁶⁴ www.publications.parliament.uk/pa/cm200506/cmbills/190/en/06190x.htm consulté 04 novembre 2008.

⁶⁵ www.publications.parliament.uk/pa/cm200506/cmbills/190/en/06190x.htm consulté 04 novembre 2008.

⁶⁶ Organisation rassemblant des entreprises, des ONG et des syndicats pour développer des méthodes de travail qui permettent une meilleure responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

⁶⁷ www.publications.parliament.uk/pa/cm200506/cmbills/190/en/06190x.htm consultée 04/11/08

⁶⁸ On peut également citer la France avec sa loi NRE. D'après le site Internet français RSEnews, dédié à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises : « Publiée au Journal Officiel le 15 mai 2001, la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques appelée plus communément, loi NRE, a pour objectif de réduire les effets néfastes des dysfonctionnements internes et de la mondialisation. Fondée sur une exigence de transparence de l'information, cette loi instaure que les sociétés françaises cotées doivent présenter, dans le rapport de gestion annuel, parallèlement à leurs informations comptables et financières, des données sur les conséquences environnementales et sociales de leurs activités » (www.rsesnews.com consulté le 09/04/10). Selon l'article 83 du Grenelle de l'Environnement voté le 11 mai 2010, de nouvelles dispositions seront bientôt en place. Elles imposent notamment la certification par un tiers indépendant. En fait, les lois sont en cours de développement dans ce domaine en France.

européen, des ateliers ont été organisés entre septembre 2009 et février 2010 afin de préciser un cadre européen sur la diffusion d'informations environnementales et sociales. Selon le GRI, les gouvernements sont encore hésitants quand il s'agit de mettre en place ces lois. Le Danemark est présenté comme une exception car il est particulièrement novateur dans le domaine.

Un autre élément de contextualisation qui permet de mieux comprendre les contraintes légales réelles ou potentielles des entreprises concerne les exigences que d'autres organisations doivent respecter pour la publication d'informations environnementales. Le gouvernement britannique a beaucoup d'obligations. Depuis la mise en place de la loi « Freedom of Information Act » et plus particulièrement de sa section « The Environmental Information Regulations » (2004 : 3391), entrée en vigueur en 2005, il doit répondre à toutes les requêtes du public concernant son impact environnemental. Dans ce document de loi, on relève une définition légale de « environmental information » :

“environmental information” has the same meaning as in Article 2(1) of the Directive, namely any information in written, visual, aural, electronic or any other material form on :

(a) the state of the elements of the environment, such as air and atmosphere, water, soil, land, landscape and natural sites including wetlands, coastal and marine areas, biological diversity and its components, including genetically modified organisms, and the interaction among these elements;

(b) factors, such as substances, energy, noise, radiation or waste, including radioactive waste, emissions, discharges and other releases into the environment, affecting or likely to affect the elements of the environment referred to in (a) ;

(c) measures (including administrative measures), such as policies, legislation, plans, programmes, environmental agreements, and activities affecting or likely to affect the elements and factors referred to in (a) and (b) as well as measures or activities designed to protect those elements;

(d) reports on the implementation of environmental legislation;

(e) cost-benefit and other economic analyses and assumptions used within the framework of the measures and activities referred to in (c) ; and

(f) the state of human health and safety, including the contamination of the food chain, where relevant, conditions of human life, cultural sites and built structures inasmuch as they are or may be affected by the state of the elements of the environment referred to in (a) or, through those elements, by any of the matters referred to in (b) and (c) (*House of Parliament 2004 : 2).

Il s'agit donc d'une définition assez inclusive du terme « environmental information ».

2.2.1.2 Soigner son image

2.2.1.2.1 Une image populaire

Si les entreprises ont commencé par regarder avec une certaine méfiance les nouvelles obligations qu'elles devaient affronter du fait d'une attention portée aux problématiques environnementales, elles ont fini par y adhérer de façon plus volontaire. Compte tenu de la popularité du thème, elles ont compris qu'elles pouvaient s'en servir pour plaire au public :

[L]'opinion publique est devenue plus sensible aux problématiques écologiques, qui ont peu à peu pris une importance politique et sociale accrue. Les entreprises ont alors perçu les enjeux du discours environnemental et ont compris que la contrainte pouvait devenir l'occasion d'une démarche de communication valorisant leurs efforts. (Tixier 2005 : 322)

Comme on l'a vu précédemment, les thèmes d'environnement et de développement durable ont la caractéristique d'être inclusifs, de parler au plus grand nombre. Même si certaines sections de la population sont plus sensibles à la préservation de la nature que d'autres, personne ne peut rester totalement indifférent à l'état de la planète, lorsque celui-ci est présenté comme déterminant la qualité de vie des générations à venir. S'emparer d'un tel thème peut donc être un moyen de toucher les cœurs d'une section de la population considérable, au delà des différences de statut social, de secteur, d'âge, etc. C'est donc en partie pour répondre à une demande des consommateurs que les entreprises se sont mises à prendre en compte l'impact environnemental de leurs produits et services, comme l'exemple suivant permet de le confirmer : « The boom in environmentally-friendly products and packaging has generally been consumer-led, with a strong influence from mainland Europe » (Smith 1994 : 89).

En communiquant sur l'environnement, une entreprise peut se présenter comme visant simplement à défendre une cause et tout de même parvenir, à travers cette action, au but qui est celui de toute publicité : faire parler d'elle. On peut par exemple penser à la campagne de publicité télévisée de Tesco sur les sacs plastiques conduite en 2006. Ces courts spots publicitaires ne parlent pas du tout de Tesco ou de ses produits. Ils dénoncent simplement l'usage intensif de sacs plastiques en supermarché et, en engageant des acteurs célèbres pour les représenter, ils montrent qu'on peut utiliser différents types de sacs moins polluants. Le seul élément qui nous rappelle qu'il s'agit d'un spot publicitaire pour Tesco est le petit slogan

« Every little helps » prononcé à la fin. Tesco se présente ainsi comme communiquant simplement un point de vue sur un état de fait social : « Les entreprises cherchent ainsi à s'insérer dans le tissu social, à acquérir une certaine légitimité et à assumer un rôle autre que commercial ou industriel » (Vigneron & Francisco 1996 : 31). Le but est de construire ainsi l'image la plus positive possible de l'entreprise mais aussi de créer un climat de confiance auprès des différents publics.

2.2.1.2.2 Une image lucrative

Si la communication est aussi valorisée dans le monde de l'entreprise, c'est qu'elle peut avoir un impact financier mesurable. L'image d'une entreprise peut ainsi s'évaluer en part de capitaux. Si l'on peut dire que soigner son image afin de suggérer qu'on est respectueux de l'environnement est lucratif, c'est tout d'abord du point de vue de la clientèle. Des produits dits écologiques attirent un public de consommateurs soucieux de participer aux efforts pour préserver l'environnement. Un autre type de public envers lequel il peut être judicieux de communiquer sur l'environnement est celui des prêteurs et investisseurs. Ainsi, selon Libaert, ces derniers cherchent de plus en plus à vérifier que les entreprises qu'ils soutiennent ont une politique de développement durable. Les raisons de cette popularité chez les investisseurs sont de deux types, comme l'explication de W. Leal Filho permet de le montrer : « Sustainability has some concrete benefits for investors. On one hand, there is the diversification effect through the multi-factor analysis (eg: economic, ecological and social) » (2000 : 201). La première raison de cette popularité tient donc à la diversification du portefeuille qu'elle permet. La deuxième raison identifiée par W. Leal Filho tient à la transparence qui est la norme dans le milieu du développement durable : « The stock selection has well-defined rules and is clearly transparent and comprehensive » (2000 : 201). Tels seraient donc les deux facteurs qui expliqueraient l'engouement des investisseurs pour les entreprises ayant mis en place ce type de politique. Cet engouement se manifeste de différentes façons dont voici un exemple : « in 2004 the Global Compact convened a meeting of nearly 20 financial institutions with over \$6trn in assets under management to discuss ways of better integrating social, environmental and governance issues in analysis and asset management » (Falk 2005 : 1). Enfin, travailler sur l'image de l'entreprise d'un point de vue environnemental peut

favoriser l' « acceptabilité sociale des projets d'implantation d'entreprises » (Libaert 2004 : 38). La communication sur l'environnement peut donc conduire à une amélioration des relations externes de tous types et en cela, contribuer à la valorisation de l'entreprise.

2.2.1.2.3 Une image cohésive

Pourtant, il n'y a pas que d'un point de vue externe qu'une image verte peut avoir des répercussions positives. L'image peut aussi avoir un impact sur les employés présents et futurs. Elle peut tout d'abord attirer de nouvelles recrues soucieuses de travailler dans un environnement éthique. Elle produit ainsi une « communication de recrutement facilitée par une image forte et positive de ce domaine » (Libaert 2004 : 38). Elle peut également favoriser la création d'une culture commune au sein de l'entreprise ; elle « fournit un élément fédérateur de différentes cultures au-delà de la seule référence classique à la culture d'entreprise » (Libaert 2004 : 38). Enfin, le fait que les dirigeants d'une entreprise s'engagent à adopter une attitude responsable peut avoir une valeur d'exemplarité auprès des employés. La valorisation de cette culture de la responsabilisation peut influencer les employés qui sont invités par ce biais à adopter une attitude responsable. Le fait d'avoir un personnel qui adopte une attitude de responsabilité est un atout indéniable pour une entreprise. La communication sur le développement durable « irrigue au sein du personnel une éthique de la responsabilité » (Libaert 2004 : 39).

2.2.1.3 Causes stratégiques

Différents facteurs incitent donc les entreprises à communiquer sur le développement durable. Elles se doivent de le faire parce que la loi les contraint en ce sens et aussi pour adapter leur image à des demandes sociétales qui ne sont pas encore traduites formellement dans le cadre de la loi. Mais nous n'avons considéré jusqu'ici que les réactions de l'entreprise face à des demandes extérieures. Pourtant, les contraintes du développement durable peuvent être intégrées volontairement au cœur même des pratiques de l'entreprise et la communication devient alors une occasion pour l'entreprise d'entreprendre une réflexion de fond dans ce sens. Il s'agit de raisons internes à l'entreprise et elles permettent une assimilation des questions

environnementales beaucoup plus profonde et efficace que les raisons considérées auparavant. Pour distinguer les différents niveaux d'intégration auxquels nous faisons référence ici, il est possible de se fonder sur l'analyse de Sethi, professeur de management spécialisé dans la RSE au « Baruch College » à New York, telle qu'elle est présentée par Smith dans *Business and the Environment* (1994 : 174). Selon Smith, Sethi présente différents niveaux d'adoption d'une attitude éthique par une entreprise. Le premier niveau consiste pour l'entreprise à ne faire que respecter des devoirs juridiques. Le second niveau, que Sethi qualifie de « Corporate (Social) Responsibility », consiste à s'interroger sur ce que la société au sens large estime que l'entreprise devrait faire et à s'adapter à ces demandes. Ce niveau est décrit par Smith dans les termes suivants : « Here, the firm seeks to go beyond that prescribed by law and contract and instead seeks to conform to the current demands of society » (1994 : 175). Mais le niveau le plus avancé, nommé par Sethi « social responsiveness », signifie pour l'entreprise un réel dépassement de cette attitude de simple réaction à des pressions extérieures. Il s'agit pour l'entreprise d'anticiper les demandes, et de les faire siennes, pour que les problèmes potentiels soient évités avant même qu'ils ne se soient manifestés.

Le dernier niveau présente de nombreux avantages pour l'entreprise qui parvient à l'atteindre. Prouvant que l'entreprise est capable de s'auto-réguler seule, il donne un solide argument à ceux qui veulent contrer la mise en place des lois : « c'est tout le sens du Global Compact et des forums internationaux qui se sont créés, par secteurs ou par enjeux et qui visent à favoriser une 'auto-adaptation' du modèle de l'économie de marché » (Tixier 2005 : 81). Atteindre ce niveau peut aussi permettre à l'entreprise de faire des économies, grâce à la réduction de l'utilisation de matières premières, ou des profits, grâce aux innovations que ces problématiques la poussent à développer. Les coûts liés à la consommation peuvent être réduits grâce à une attitude respectueuse de l'environnement :

Le développement durable, 'ardente obligation' pour les entreprises, peut conduire à une réorganisation des processus de production, une optimisation de l'emploi des facteurs économiques, tant humains que capitalistiques et naturels, et ainsi contribuer à l'évolution des techniques, des mentalités et des stratégies commerciales. (Tixier 2005 : 327)

De plus, une entreprise a un constant besoin d'innovation et les nouvelles exigences environnementales peuvent contribuer à la développer :

L'entreprise a besoin de se ressourcer pour identifier de nouveaux leviers d'attractivité, de différenciation et de profitabilité. Or la problématique du développement durable l'invite à

se repenser comme acteur au cœur de la société, comme organisation porteuse de sens pour la société, vivant dans un cercle vertueux de création de valeur, de respect des femmes et des hommes, de symbiose avec son milieu naturel. (Baddache 2004 : 12)

Nous allons nous appuyer sur l'exemple d'une entreprise française pour illustrer cette idée. A. Delacaux, directeur de la communication pour le Benelux et le Royaume-Uni chez DuPont de Nemours, présente la situation comme suit :

L'entreprise considère désormais le concept de développement durable du point de vue des économies et des opportunités qu'il peut générer et pas des coûts et difficultés. L'intégration du développement durable dans celui de l'entreprise nous permet d'agir au niveau de la pollution, grâce à des technologies plus propres et plus efficaces pour l'ensemble du système productif, et nous a permis de renoncer aux approches de bout de chaîne. Nos circuits de production sont de mieux en mieux fermés et gérés de façon responsable et nous considérons que les questions environnementales et sociales sont de la responsabilité de l'ensemble de l'entreprise. Notre engagement pour une croissance durable, pour tout ce qu'il a de commercial, nous force à respecter notre principe d'ouverture et de transparence, principe qui, à son tour, nous oblige à avoir une concordance exacte entre nos actions et notre communication. (Tixier 2005 : 110)

Ce qui est exprimé ici est un véritable basculement dans l'attitude de l'entreprise vis-à-vis du développement durable et de sa communication. Désormais, ils semblent vécus comme une chance.

Les raisons stratégiques qui conduisent les entreprises à communiquer sur le développement durable ont à voir avec leur besoin constant d'innovation. Le fait que le secteur environnemental soit particulièrement porteur en matière d'innovation peut notamment se mesurer si l'on considère le nombre d'organisations qui sont créées dans cette optique.

2.2.2 La multiplication des organisations spécialisées

En janvier 2008, l'organisation gouvernementale « UK Trade & Investment », dont le but est de soutenir les entreprises au Royaume-Uni, publia un document intitulé *The UK: a World Leader in Environmental Solutions*. Il donne un aperçu d'un échantillon représentatif d'organisations ayant un rôle à jouer dans la recherche de solutions aux problèmes environnementaux, dans le secteur du commerce et des investissements. Nous avons choisi de nous appuyer sur ce document pour montrer à quel point les nouvelles organisations spécialisées dans les questions environnementales qui existent aujourd'hui sont nombreuses. Nous avons relevé tous les noms des organisations qui étaient citées dans ce document et, à partir de leurs sites Internet, avons identifié pour chacune quel était le type d'organisation,

quelle était la date de sa création et quel était son secteur de spécialisation. Nous présentons les résultats dans le tableau 4.7 de l'Annexe 4.2.

Cette étude nous permet tout d'abord de vérifier l'existence de nombreuses organisations issues du secteur commercial, dont le but est lié à celui de la protection de l'environnement. Elles se sont créées dans les trente dernières années et sont particulièrement nombreuses à avoir été créées dans les années 2000, puisque au moins onze des trente-trois organisations se trouvent dans ce cas. Il n'est pas question ici d'ONG étant donné l'optique du document source, consacré au commerce, mais il permet de mettre à jour l'idée que de nombreuses organisations spécialisées, de type gouvernemental ou entrepreneurial, se développent actuellement. Onze organisations présentées dans ce document sont liées au gouvernement, soit parce qu'elles en font partie, soit parce qu'elles sont financées essentiellement par lui, ce qui permet de vérifier que le gouvernement du Royaume-Uni a eu un rôle à jouer dans le développement de ces organisations spécialisées.

Nous pouvons conclure de l'étude des organisations présentées dans le document de DEFRA que ce nouveau domaine est porteur d'un point de vue commercial. De nombreuses nouvelles entreprises ont vu le jour dans ces secteurs et leur existence répond à un double but : faire des profits et contribuer à la protection de l'environnement. Enfin, l'existence de nombreux sous-secteurs environnementaux apparaît grâce au tableau 4.7. Si certaines organisations choisissent de se spécialiser dans l'environnement en général, la majorité répondent à un besoin plus spécifique. On voit ainsi se dessiner quelques grands sous-secteurs : énergies renouvelables, changement climatique, gestion des déchets, nouvelles technologies, agriculture. Les secteurs des énergies renouvelables et de la gestion des déchets semblent particulièrement porteurs.

Si de nombreux groupes se créent pour répondre à de nouveaux besoins liés à la récente sensibilisation du public et des politiques à l'urgence de la protection de l'environnement, on peut se poser la question de leur durabilité. Dans des secteurs très dépendants de l'innovation, il est possible qu'il faille un certain temps avant que des organisations durables se mettent en place. Plusieurs groupes, répondant exactement à la même demande, peuvent se mettre en place dans un premier temps. Les groupes doivent ensuite s'organiser entre eux pour mieux se partager les tâches ou pour fusionner ou se diviser dans une optique d'efficacité. On peut

remarquer par exemple, dans le tableau ci-dessus, que cinq groupes liés au gouvernement ont pour mission de développer une meilleure gestion des déchets. L'existence de ces nombreux organismes ayant une même mission, semble ne pas avoir été jugée utile. C'est ce qui permet de justifier qu'en 2010 de nombreux groupes de ce type ont fusionné pour se mettre sous la direction de l'organisation WRAP, comme expliqué sur le site Internet de DEFRA :

From April 1st 2010, Waste and Resources Action Programme (WRAP) is becoming the single delivery body providing Defra funded support on material resource efficiency to English based businesses and industry, local authorities, Government departments and consumers. This follows a review of the existing seven bodies responsible for delivering the department's policies in this area, which took place during 2008-9 (see below), following which it was decided to establish a single body, incorporating existing programmes, by April 2010. The bodies covered by this measure are the Waste & Resources Action Programme (WRAP), Envirowise, National Industrial Symbiosis Programme (NISP), Construction & Resources Waste Programme (CRWP), Centre for Remanufacturing & Reuse (CRR), Action Sustainability (AS) and the BREW Centre for Local Authorities. (BREW Centre)

Une phase de réorganisation des différentes instances, qui suit leur première période de fonctionnement, semble prendre place, ce qui tend à montrer que l'organisation de la collaboration de ces différentes organisations en est encore à ses débuts.

2.3 Les organisations et l'environnement dans le monde éducatif

2.3.1 Le développement de l'éducation environnementale

Dans le monde éducatif, l'éducation environnementale prend de plus en plus d'importance à différents niveaux. Ce terme, utilisé pour la première fois aux États-Unis en 1964 (Linke 1980 : 50), désigne une éducation qui vise à développer une conscience des problématiques environnementales chez les apprenants. D'après la définition la plus largement citée, issue du texte de loi « US Environmental Education Act of 1970 », l'éducation environnementale a les caractéristiques suivantes : « Public Law 91-516 defines environmental education as “the educational process dealing with man's relationship with his natural and manmade surroundings, and including the relation of population, pollution, resource allocation and depletion, conservation, transportation, technology, and urban and rural planning to the total human environment” » (Office of Education 1971 : 7). Il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances mais aussi d'apprendre à agir en fonction de ce

208

qu'on a appris. L'éducation environnementale a deux dimensions complémentaires. Premièrement, il s'agit de développer chez l'apprenant une connaissance des problématiques environnementales du point de vue des sciences dures, par le biais d'une familiarisation avec les explications scientifiques concernant les équilibres naturels, et du point de vue des sciences humaines, avec une étude des conséquences de ces équilibres sur les sociétés humaines. Deuxièmement, les élèves et étudiants apprennent à agir en conséquence en s'exerçant à respecter ces équilibres dans leur comportement.

On peut se demander de quelle façon un enseignement aux objectifs aussi ambitieux est formalisé dans le cursus éducatif. Dès 1972, lors de la conférence de Stockholm, le caractère essentiel de l'éducation environnementale fut souligné à un niveau international. Suivirent ensuite deux réunions internationales qui confirmèrent la volonté des États de mettre en place un cadre commun pour le développement de cette matière : un colloque intitulé « International Workshop on Environmental Education » qui eut lieu à Belgrade en 1975 et la conférence nommée « Intergovernmental Conference on Environmental Education » qui eut lieu à Tbilissi en 1977. Lors de la dernière conférence en particulier, il fut demandé que chaque État mette en place un cadre législatif afin d'encourager le développement de cette matière dans les cursus nationaux. Pourtant, au niveau de l'éducation primaire et secondaire au Royaume-Uni, il n'existe toujours pas de matière nommée « Environmental Education » qui soit obligatoire. Mais il existe ce qui est désigné par le gouvernement sur son site Internet comme « cross-curriculum dimensions ». Il s'agit d'un contenu éducatif dont l'enfant doit bénéficier tout au long de son cursus bien qu'il ne soit pas formalisé comme une matière séparée. Le gouvernement définit ces dimensions comme suit : « The dimensions are unifying areas of learning that span the curriculum and help young people make sense of the world. They are not curriculum subjects, but are crucial aspects of learning that should permeate the curriculum and the life of a school » (*site Internet du gouvernement sur le programme national des écoles primaires et secondaires : Qualification and Curriculum authority⁶⁹). Parmi les sept dimensions identifiées par le gouvernement l'une a des objectifs similaires à ceux de l'éducation environnementale même si la perspective adoptée est plus large. Il s'agit de la dimension intitulée « global dimension and sustainable development ». Les enseignants n'ont

⁶⁹ <http://curriculum.qcda.gov.uk/key-stages-1-and-2/learning-across-the-curriculum/index.aspx> consulté le 04 juillet 2010.

donc pas d'obligation d'introduire des concepts d'éducation environnementale dans leur cursus, mais le gouvernement les incite fortement à le faire. Ces incitations passent notamment par la publication de documents visant à orienter les pratiques des enseignants. L'agence gouvernementale nommée « The Qualification and Curriculum Authority » publie ainsi un document intitulé *Sustainable development in action: a curriculum planning guide for schools* en 2009, tandis que le ministère de l'éducation ou « Department for Education and Skills » publie *Sustainable Schools for pupils, communities and the environment* en mai 2006. Le processus d'inclusion de l'éducation environnementale dans les écoles semble donc être à ses premiers stades de développement. Il dépend pour le moment essentiellement de l'engagement volontaire des enseignants en ce sens.

À l'université, les choses semblent évoluer de façon plus visible. On peut mesurer différents signes d'engagement vers le développement d'une éducation environnementale. Faisons tout d'abord référence à la Déclaration de Talloires⁷⁰. Il s'agit d'une déclaration datant de 1990, qui engage les signataires à mettre en place une politique respectueuse de l'environnement au niveau de la gestion de la vie universitaire, mais aussi à créer des cursus qui enrichissent les connaissances environnementales des étudiants. Au Royaume-Uni, on ne compte que onze signataires de la déclaration de Talloires, ce qui est très peu si l'on compare cette situation à celle de l'Australie, avec ses 19 universités signataires (pour un pays où la population est environ trois fois moins élevée), ou à celle des États-Unis, avec ses 165 universités signataires. Mais ce document n'a pas un statut législatif contraignant, il n'est pas forcément très connu, et de nombreuses universités peuvent avoir introduit une politique environnementale sans en faire état par ce biais.

⁷⁰ Déclaration créée suite à une réunion de présidents, recteurs et vice-présidents d'université d'origines variées, organisée par Jean Mayer, nutritionniste français à Talloires, sur le lac d'Annecy en 1990. Sa promotion et le travail lié à sa signature par de nouvelles universités sont aujourd'hui assurés par l'ULSF (University Leaders for a Sustainable Future), organisation regroupant des acteurs de l'enseignement supérieur autour des problématiques du développement durable (www.ulsf.org).

2.3.2 L'offre de formation dans les universités britanniques

L'intégration de cours et de formations en rapport avec l'environnement est visible dès que l'on prend connaissance des sites Internet des universités. Elles sont nombreuses à offrir une formation riche et variée dans ces domaines. Pourtant, étant donné qu'aucun cadre national ne contraint les universités en ce sens, elles peuvent faire des choix très différents dans la création de cette offre de formation. En nous appuyant sur l'étude des offres de diplôme en lien avec le domaine environnemental au niveau master dans six universités, nous allons tenter de le démontrer. Les universités sélectionnées nous semblent former un échantillon représentatif dans le sens où trois d'entre elles sont situées sur le territoire anglais, une sur le territoire d'Irlande du Nord, une sur le territoire du pays de Galles et une sur le territoire écossais. Nous avons donc sélectionné un échantillon qui prenne en compte la variété territoriale, mais également la variété en termes de prestige. Ainsi l'université d'Essex bénéficie d'une renommée et de ressources nettement moins grandes que l'université d'Oxford. Les autres universités sélectionnées se situent entre les deux. Il nous semblait intéressant de pouvoir comparer ces différents types d'établissement. Nous présentons les différents diplômes proposés dans le tableau 4.8 de l'Annexe 4.3.

Nous avons pu vérifier grâce à ces données que les universités au Royaume-Uni ont créé des diplômes dans le domaine environnemental, diplômes qui sont d'une grande variété. Nous avons fait apparaître l'école ou le département dans lequel se situe chacun des masters afin de montrer à quel point les préoccupations environnementales peuvent être intégrées dans différents types de cursus. Cet échantillon permet aussi de constater une grande variété dans les dénominations et dans les priorités des diplômes des différentes universités. Il est pourtant possible de faire apparaître des points communs entre les différentes formations considérées ci-dessus. Après une lecture attentive de leur intitulé nous voyons émerger certaines caractéristiques. Tout d'abord, ces formations sont souvent présentées comme répondant à un besoin du monde extérieur :

E1.1.1 – MSc in NSEP : The rate and complexity of environmental changes poses profound economic and political challenges for contemporary society

E1.1.2 – MSc in WSPM : effective and equitable action requires increased capacity

Chapitre 4 : Les organisations et l'environnement au Royaume-Uni

E1.1.3 – MSc in EPR : There is a growing recognition in both public and private spheres of the need for greater environmental protection

E1.1.4 – MA in PPEI : It [...] helps them to chart the new and quickly developing field of environmental ethics

E1.1.5 – MSc in SEE : There is predicted to be an employment shortage developing, and hence a demand for graduates from this type of course

Le deuxième point commun entre ces différentes formations, d'après leur description sur le site Internet, est l'interdisciplinarité, comme les extraits suivants le démontrent :

E1.2.1 – MSc in NSEP : the capacity to think across existing disciplinary boundaries

E1.2.2 – MSc in ECM : the central theme of this course is the development of a truly interdisciplinary approach to the management of the environment

E1.2.3 – MSc ED : a unique interdisciplinary approach towards this increasingly important field

E1.2.4 – MA of EG : the multidimensional nature of environmental questions

Cette interdisciplinarité va jusqu'à dépasser le traditionnel clivage entre sciences dures et sciences humaines :

E1.3.1 – MSc in BCM : an understanding of conservation and biodiversity science and practice [...], the socio-economic, political, cultural and institutional environments

E1.3.2 – MA in PPEI : the basics of natural science behind environmental problems [...], the most important theories and concepts in environmental politics

Le monde universitaire est traditionnellement organisé autour d'une très forte spécialisation des experts par discipline. On parle parfois d'un certain cloisonnement des disciplines qu'il est difficile de dépasser. La création de diplômes dans le domaine environnemental semble donc répondre à un double défi. Tout d'abord, il s'agit de répondre à une demande nouvelle et pressante du monde du travail, qui semble influencer le monde universitaire afin qu'il développe des profils d'experts en questions environnementales dont le marché actuel manque. Puisque cette demande est nouvelle et que les formations sont nouvelles, les enseignants-chercheurs qui les mettent en place doivent faire preuve de capacité d'innovation afin de les créer, sans pouvoir s'appuyer sur une tradition déjà ancrée dans le système universitaire. De plus, le caractère interdisciplinaire des questions environnementales fait qu'ils doivent dépasser les traditionnels clivages entre disciplines. Pour faire face à ce double défi, des méthodes intéressantes sont mises en place.

Étudier les profils des chercheurs responsables des formations est révélateur. Une rapide analyse de leurs parcours professionnels, tels qu'ils sont présentés sur le site Internet des universités, permet de conclure que dans la grande majorité des cas, il s'agit de spécialistes

d'une seule discipline. Les profils interdisciplinaires sont rares au niveau universitaire. Le développement de ces nouvelles formations repose donc sur un travail de collaboration entre différents spécialistes. Il peut tout d'abord s'agir d'un travail de collaboration entre deux départements différents. Notons par exemple que le « MSc in Environment and Development » de la LSE offre des cours à la fois dans le département de géographie et dans un institut nommé « Development Studies Institute » tandis que le « MA in Philosophy, Politics and Environmental Issues » d'Essex offre à la fois des enseignements dans le département de philosophie et dans le département de science politique nommé « Government Department ». Il peut également s'agir d'un travail de collaboration entre différentes universités. Nous pensons en particulier ici au « Joint Environment Master's Plan » à la LSE décrit ainsi :

[U]nder this innovative plan, students can apply for a package of two master's programmes offered by Columbia University and LSE, providing a comprehensive education in earth sciences and environmental policy. Successful applicants will first take the Columbia University MPA in Environmental Science and Policy. Following an internship in the USA or UK, they will then progress to either the MSc in Environmental Policy and Regulation or the MSc in Environment and Development at les. (*Site de l'université LSE⁷¹)

Enfin, la collaboration peut se faire au sein d'un groupe de recherche interdisciplinaire. Le groupe nommé « Smith School of Enterprise and the Environment » d'Oxford en offre un exemple probant :

It provides a multidisciplinary research and teaching centre for leading academics, working with business and government leaders in the fields of environmental economics, finance, international development, law, politics and all areas relevant to the response of the private and public sectors to environmental challenges. (*Site Internet de la Smith School of Enterprise and the Environment⁷²)

Afin de former de véritables spécialistes des questions environnementales, les universitaires doivent concevoir des projets et méthodes innovants que l'on peut aujourd'hui observer aux premiers stades de leur développement. Malgré ces défis qui restent à surmonter, le processus d'intégration des questions environnementales est bien entamé dans le monde du savoir au Royaume-Uni.

⁷¹ <http://www2.lse.ac.uk/study/graduate/taughtProgrammes2011/JointEnvironmentMastersPlan.aspx>, consulté le 14 septembre 2010.

⁷² <http://www.smithschool.ox.ac.uk/who-we-are/>, consulté le 14 septembre 2010.

Conclusion du chapitre 4

Nous avons pu constater dans ce chapitre le développement des pratiques environnementales à divers niveaux dans les organisations au Royaume-Uni. Quel que soit le secteur, de plus en plus d'organisations se préoccupent de ces questions. Le développement sans précédent de l'importance des ONG environnementales le montre. Elles ont eu un rôle majeur au Royaume-Uni car, face à un gouvernement assez frileux, elles ont joué le rôle de véritables forces d'opposition. C'est en partie grâce à leur travail que l'intégration de ces problématiques a pu se faire dans d'autres secteurs de la société. Une étude des pratiques et des discours des organisations, discours que nous allons étudier dans le chapitre suivant, montre que le Royaume-Uni semble assez en avance pour ce qui est de la prise en compte de questions environnementales, ce dont on ne se douterait pas si l'on ne faisait que s'en tenir au niveau politique.

Chapitre 5 : Le discours environnemental des organisations

Les organisations au Royaume-Uni sont de plus en plus nombreuses à communiquer sur l'environnement. Pour des raisons diverses, elles produisent des discours environnementaux que nous allons, à présent, tenter de caractériser. L'étude des communications de la sélection d'organisations présentée dans l'introduction, constituée en particulier par les dix entreprises les plus influentes en 2007 au Royaume-Uni, trois ONG très influentes, le gouvernement central, et les réponses de petites organisations à la consultation « Taking it On », devrait nous permettre de faire émerger des régularités dans leurs discours. C'est donc dans un même mouvement que nous allons tenter de les présenter dans ce chapitre, non pas que nous cherchions à taire la spécificité de chaque type d'organisation, nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y faire référence, mais l'élément qui nous semblait peut-être le plus notable et le plus surprenant était le processus d'uniformisation qui semblait à l'œuvre dans ces différents discours. Nous commencerons par présenter les aspects génériques de la communication des organisations dans le domaine, en partant en particulier de ce qui est accessible sur les sites Internet qui sont devenus des portails d'information très riches. Puis nous considérerons les aspects thématiques, en faisant apparaître les éventuelles évolutions de ces thématiques et les phénomènes sémantiques notables. Enfin, nous aborderons l'aspect terminologique des discours des organisations, en nous interrogeant notamment sur les phénomènes d'émergence de termes et de définitions plus ou moins consensuelles pour ce domaine spécialisé en construction.

1 Les aspects génériques

1.1 Les sites Internet

Internet a joué un rôle primordial dans notre recherche de sources primaires à analyser. Il est bien rare de trouver une organisation aujourd'hui qui n'ait pas son site Internet, vitrine privilégiée vers le grand public qui peut s'y faire une idée relativement précise de la nature d'une organisation et de ses fonctions. Mais le rôle de ces sites va de plus en plus au delà de celui d'une simple vitrine des organisations. On peut être surpris par la richesse des ressources qui y sont disponibles : publications, bulletins, liens vers des textes de loi ou autres documents officiels, lettres entre employés publiées, discours, moteur de recherche interne, etc. Les ressources devenues publiques grâce à cet outil sont très nombreuses. C'est pourquoi c'est à partir des sites Internet que nous avons constitué notre corpus de sources primaires. L'étude des sites eux-mêmes ne nous a pas paru sans intérêt mais demeurait difficile à exploiter du fait de leur caractère mouvant. Nous nous attacherons à leur description dans un premier temps, afin de préciser le contexte matériel dans lequel se trouvent les documents qui constituent notre corpus. Ce sont des documents écrits, téléchargeables sur les sites, qui font l'objet de notre étude et nous présenterons leur nature, en nous intéressant aux documents authentiques qui portent sur le fonctionnement de l'organisation, puis aux rapports et articles publiés sur des sujets externes, notamment dans le domaine environnemental. Nous diviserons notre étude entre documents sur l'organisation et documents dont l'objet est externe à l'organisation. Pour toute cette première partie nous nous appuyons uniquement sur l'étude de la communication des grandes organisations présentées dans l'introduction.

1.1.1 Le nouveau rôle d'Internet pour les organisations

Par la richesse des possibilités que cet outil offre, Internet a conduit les organisations à un changement total de leurs pratiques de communication. C'est la thèse que soutient T. Libaert dans *Communication : la nouvelle donne* (2004). Internet y est présenté comme étant à la base d'une véritable révolution dans la façon dont les organisations communiquent. Pour la communication institutionnelle des entreprises en particulier, les changements furent

évidents et rapides : « Les premiers sites, entre 1995 et 2000, étaient conçus comme une vitrine de l'entreprise, souvent développés par les services informatiques sur la base d'un cahier des charges assez nébuleux. Les sites actuels sont plus fournis et les applications nombreuses. La plupart proposent en outre une gamme de documents à télécharger [...], de visuels [...], de liens hypertextes, un moteur de recherche, une page questions/réponses souvent liée à un jeu, parfois du son » (Libaert 2004 : 91). Pourtant, toutes les entreprises n'ont pas saisi les opportunités offertes par Internet de la même façon. Bien que nous nous soyons concentrée pour notre étude sur la communication de quelques grandes entreprises, les sites Internet de certaines, les moins renommées particulièrement, sont encore peu fournis alors que d'autres y accumulent un grand nombre d'informations et exploitent les possibilités interactives à leur maximum.

La qualité des informations semble dépendre en partie de la taille de l'entreprise mais aussi du caractère plus ou moins controversé de son activité. Le site de Sage, entreprise de nouvelles technologies, n'était que très peu exploité jusqu'en 2011. Il a été refait à cette date pour devenir beaucoup plus fourni. Son rôle est de façon évidente beaucoup moins décisif que ne l'est le site Internet de BP dont l'activité principale est très critiquée. BP a besoin de communiquer pour tenter d'améliorer son image et son site Internet joue à ce titre un rôle privilégié. Ce fut particulièrement évident lors de l'accident sur la plateforme pétrolière Deepwater Horizon⁷³ dans le Golfe du Mexique en avril 2010. Pendant plus d'une année, l'information sur l'évolution de la situation a été réactualisée chaque jour et le site a témoigné d'une intense activité. Pour ce qui est plus spécifiquement de la communication environnementale, BP, dont les activités sont jugées fort polluantes par le public, communique aussi beaucoup, alors que Sage le fait relativement peu. Sur les sites des entreprises considérées, les informations sur ce sujet sont réunies soit dans un onglet « About us » soit dans un onglet qui fait directement référence à la responsabilité sociale des entreprises : c'est l'onglet « Corporate Responsibility » pour National Grid, Sage, BAE et Tesco, l'onglet « Responsibility » pour GSK, l'onglet « Operating Responsibly » pour BAT et Vodafone et l'onglet « Our approach » pour Rio Tinto. Seul le site de BP comporte un onglet qui réfère au domaine environnemental. Jusqu'en 2010 il s'agissait de l'onglet « Environment and Society ».

⁷³ Le 20 avril 2010, une explosion de la plateforme pétrolière produisit la mort de onze employés et la marée noire la plus grave de l'histoire des Etats-Unis.

Il a été remplacé par l'onglet « Sustainability » aujourd'hui. On constate donc qu'il est assez facile d'arriver à trouver l'information environnementale sur les sites d'entreprise.

Le contenu des sites des trois ONG étudiées est plus homogène. L'ensemble porte sur le domaine environnemental. La fonction principale des sites est de démontrer l'efficacité des campagnes mises en place et d'inciter le public à s'engager aux côtés de l'ONG, par exemple en l'assistant dans ses campagnes, en signant des pétitions, en devenant bénévole ou en versant des dons. Un peu schématiquement on peut dire que le contenu des trois sites peut être classé en deux sections : information sur ce que fait l'organisation d'une part, invitation à l'action s'adressant au visiteur du site d'autre part. Le WWF a d'ailleurs choisi de présenter l'information sur son site en la classant dans deux onglets principaux, l'un intitulé « What we do » et l'autre intitulé « How you can help ». Dans le deuxième onglet, on relève les choix suivants : « Adopt an Animal », « Campaign with us », « Join WWF », « Fundraise events », « Make a donation », « Leave a Legacy », « Change how you live ». Sur le site de Greenpeace se trouvent sept onglets dont un intitulé « What we Do » et un intitulé « What you can do ». Les propositions d'action pour les visiteurs du site sont équivalentes : « Campaign Online », « Fundraise », « Get Active in your Area », « Events », « Shop », « Jobs and Volunteering », « Leave a Legacy », « Keep up to Date », « Donate ». Sur le site de FoE enfin, cinq onglets sont présents dont l'un est « What we do », l'un est « Get Involved » et l'un est « Donate now ». Dans la colonne « Get Involved » se trouvent les propositions suivantes : « Act Online », « Act Local », « Campaign Actions », « Jobs », « Lifestyle », « Learning », « Volunteer ». Des invitations à l'action figurent également sur les pages présentant les campagnes ; il s'agit alors d'inviter le public à s'engager pour une campagne juste après qu'il se soit informé à son sujet. La spécificité des sites des ONG par rapport aux sites des entreprises est leur fonction capitale d'incitation à l'action.

Pour ce qui est des organisations gouvernementales, elles ont également toutes des sites Internet précisant leur mission et rendant compte de leurs activités au jour le jour. Les nouvelles exigences de transparence expliquent que de nombreux documents de travail soient mis en ligne. À l'image des ministères eux-mêmes, qui semblent constamment remaniés sur la période étudiée, les sites Internet sont régulièrement modifiés et l'image de l'organisation

travaillée pour refléter au mieux les nouvelles exigences du gouvernement central. DEFRA change ainsi son site en 2011 et présente les modifications que le site a subies comme suit :

Our overall goal is to ensure that the new DEFRA website reflects the latest government policies and priorities, focuses on updated headline information covering all our main business areas, and directs people where appropriate to more detailed information elsewhere (eg Directgov or Business Link) or to key documents, legislation and guidance.
(*Site de DEFRA⁷⁴)

La fonction des sites ministériels semble donc aussi de bien informer le public sur les actions de l'organisation et de le diriger vers des documents officiels qui le renseignent sur le cadre légal, etc. Pour ce qui est plus spécifiquement de l'information environnementale, sa place dépend de la fonction de l'organisation qui peut être plus ou moins liée à la cause environnementale. Pour les besoins de notre étude nous ne nous concentrons que sur les organisations présentées dans le chapitre précédent, dont la mission est liée au domaine.

1.1.2 L'exploitation des possibilités interactives

On peut dresser un tableau général concernant la fonction des sites Internet pour les organisations qui nous intéressent, comme nous nous sommes attachée à le faire. Mais toutes ne profitent pas de la même façon des possibilités offertes. Certains sites, comme celui de Sage, ou de BAT, utilisent l'écriture comme médium principal, et si l'on y trouve des liens vers des documents externes, il s'agit de documents écrits. C'est également le cas des sites d'organisations gouvernementales qui gardent une présentation relativement sobre et où la fonction des liens interactifs est de renvoyer vers des documents écrits à caractère officiel ou vers d'autres sites Internet gouvernementaux qui viennent compléter l'information. Mis à part ces cas, différents types de médias sont accessibles sur les sites : radio, presse écrite, vidéo, transcriptions, diaporamas, etc. La nature interactive des sites permet la mise en place de différents types d'activité. Sur le site de BP par exemple, un outil nommé « HSE charting tool » permet la création personnalisée de graphiques et de tableaux concernant BP. Parmi une longue liste, on sélectionne le type d'information sur lequel on souhaite se renseigner (consommation d'énergie, émissions de méthane, nombre de décès parmi les employés, etc.), puis on choisit la façon dont on veut que les informations apparaissent (tableau,

⁷⁴ <http://www.defra.gov.uk/corporate/website/> consulté le 19 avril 2011.

histogrammes, courbe, etc.). On peut ensuite sauvegarder ou imprimer les graphiques ainsi créés. Sur le site de HSBC un outil nommé « Climate Confidence Monitor 2009 » est présenté. Il vise à informer sur l'état d'esprit de populations de différents pays du monde concernant le changement climatique. On y accède tout d'abord à une photographie de personnes diverses marchant dans la rue. On peut cliquer sur ces personnes qui sont présentées d'après leur opinion sur la question du changement climatique (confiant, optimiste, pessimiste, concerné, etc.) et on accède alors à un graphique et à une explication permettant de savoir quelle proportion de la population partage cette opinion dans différents pays.

On peut enfin signaler l'initiative de Tesco qui ne se contente pas de placer des liens vers des documents donnant de l'information environnementale sur son site, mais a créé un site entièrement consacré à cette question, nommé « Greener Living » et auquel on accède grâce à un lien bien visible sur le haut de la page du site de Tesco plc. Bien qu'il présente certains produits Tesco dont il loue les vertus environnementales, le site donne majoritairement des informations qui n'ont que peu de rapport avec Tesco, comme des conseils pour mener une vie écologique, ou des recettes de cuisine respectueuses de l'environnement, etc. C'est d'autant plus intéressant que certaines informations semblent aller à l'encontre des intérêts de Tesco puisqu'il s'agit de solutions pour consommer moins. Une recette pour laver ses fenêtres avec quelques gouttes de vinaigre, du vieux papier journal et de l'eau est ainsi proposée. Pour un magasin qui vend du produit et des chiffons adaptés au nettoyage des vitres, on peut souligner le caractère visiblement désintéressé de cette communication.

1.1.3 Le statut non-officiel de l'information accessible

Si la communication par Internet offre de nombreux avantages, elle trouve également des limites. Le statut de l'information accessible n'est pas très clair. Les sites peuvent être modifiés sans qu'il ne reste de traces du contenu précédent. Souvent, il n'y a pas d'information sur les droits d'auteur et personne ne prend la responsabilité officielle du contenu. Sur la plupart des sites c'est un problème qui n'est pas évoqué mais DEFRA fournit des détails sur sa position sur le sujet dans la section « Terms and Conditions », de l'onglet « About this Site » :

The DEFRA website and material relating to government information, products and services (or to third party information, products and services), is provided 'as is', without any representation or endorsement made and without warranty of any kind whether express or implied, including but not limited to the implied warranties of satisfactory quality, fitness for a particular purpose, non-infringement, compatibility, security and accuracy. We do not warrant that the functions contained in the material contained in this site will be uninterrupted or error free, that defects will be corrected, or that this site or the server that makes it available are free of viruses or represent the full functionality, accuracy, reliability of the materials. (*Site de DEFRA⁷⁵)

On comprend donc qu'il puisse exister une certaine méfiance à l'égard du contenu accessible sur le site. Celui-ci peut être modifié à tout moment. Rien ne garantit que l'information n'y soit pas manipulée. Certains documents téléchargeables un jour ne le sont plus le mois suivant. Certaines sections qui posent problème dans un nouveau contexte social sont supprimées. La liberté que l'organisation a de ce point de vue fait du site Internet une source d'information à utiliser avec prudence. Le fait que le contenu soit mouvant est particulièrement évident au niveau du gouvernement où les sites semblent constamment modifiés. Des liens vers des archives de sites où beaucoup de pages ne sont plus accessibles figurent alors. Par exemple, pendant plusieurs mois en 2011, le site DEFRA était composé à la fois de pages de l'ancien site Internet et du nouveau où toute l'information n'avait pas encore été mise à jour. Sur les pages de l'ancien site, on trouvait la mise en garde suivante : « The content of this old website is being retained whilst we continue to work through the process of migrating information onto the new site, and until we have ensured that the National Archives website has a full copy to make sure that the information is available in perpetuity » (*Ancien site DEFRA⁷⁶). Il aurait été fort intéressant de pouvoir comparer le contenu des deux sites mais c'est impossible car certaines pages seulement demeuraient accessibles, d'autres renvoyant directement au nouveau site. Autre exemple du caractère mouvant des sites, les liens vers d'autres documents peuvent être supprimés du jour au lendemain sans explication. Les rapports environnementaux BP que nous avons pu télécharger en 2008 pour les années 1998 à 2007 ne sont plus accessibles en février, mars et avril 2011. Il serait tentant de lier ce changement dans l'accessibilité de ces documents à l'accident dans le Golfe du Mexique. Dans le rapport de 2003, on apprend par exemple que BP a été récompensée d'un prix pour sa plateforme Deep Horizon car elle avait été construite dans un temps record. À la lumière des

⁷⁵ <http://www.defra.gov.uk/corporate/website/terms/> consulté le 19 mai 2011.

⁷⁶ <http://archive.defra.gov.uk/> consulté le 19 avril 2011.

événements ayant marqué l'année 2010, il est naturel que ce soit une information dont l'organisation ne peut plus tirer la même fierté.

Le caractère non-officiel des sites rend d'autant plus précieuse la présence de nombreux documents téléchargeables qui sont, quant à eux, datés et signés. Leur contenu a un statut beaucoup plus officiel. Les rapports annuels, en particulier, sont souvent validés par des consultants extérieurs. Il est notable que le contenu des sites est généralement très proche du contenu de ces rapports et organisé en sections aux titres équivalents. Cette identité de contenu est parfois signalée. Nous avons déjà évoqué le fait que BP, entreprise particulièrement critiquée par le public, était contrainte d'être très attentive à sa communication sur les questions controversées dont celles d'environnement. Il ne nous semble donc pas insignifiant qu'elle soit la seule à indiquer très explicitement que le contenu de son site sur ces sujets est à prendre au sérieux. Ainsi, en 2010, à la fin de chaque page web de la section « Environment and Society », on trouvait la mention suivante : « The information on this page forms part of the information reviewed and reported on by Ernst and Young as part of BP's 2009 sustainability reporting ». Malgré l'exception signalée ici, il est difficile d'analyser une source aussi mouvante que les sites Internet. Il nous a donc paru plus prudent, sans toutefois laisser de côté toute référence à ces sites, de nous concentrer sur la description des documents téléchargeables.

1.2 Les documents sur l'organisation

1.2.1 Les publications portant sur l'organisation

Les premiers documents téléchargeables en ligne, ceux qui sont le mieux signalés sur les sites des entreprises, sont les rapports annuels. Ils sont publiés essentiellement par les entreprises mais aussi par les organisations gouvernementales et par certaines ONG. Pour les entreprises, ils sont de deux types : rapport annuel portant sur l'état des finances de l'entreprise et rapports annuels portant sur ses performances environnementales et sociales. Nous y reviendrons plus en détail par la suite puisque nous avons choisi de consacrer la troisième partie de notre thèse à l'étude de ce genre de discours. Les ONG publient aussi des rapports annuels qui peuvent évoquer l'état des finances de l'organisation, mais servent surtout à

présenter ses activités principales pour l'année qui s'achève. WWF publie de plus un rapport séparé sur sa performance environnementale depuis 2000 mais ce n'est pas le cas de Greenpeace ou FoE. Quant aux organisations gouvernementales, tous les ministères sont invités à mettre en place des plans de développement durable et à publier des rapports CSR. L'organisation Sustainable Development Commission (SDC) a eu pour rôle d'assister les différents ministères pour cette mission : « The SDC has supported all Government departments over the past five years in developing Sustainable Development Action Plans (SDAPs), and SDAP progress reports » (*Sustainable Development Commission 2010 : 18). On ne trouve pas la même obligation pour les autres types d'organisations gouvernementales.

Le deuxième type de document téléchargeable, qui peut être de type environnemental ou pas, est celui des documents destinés aux médias. Sur tous les sites étudiés, un onglet nommé « Media », « Press » ou « News » est destiné à donner de l'information régulière aux médias pour qu'ils la publient, ou à fournir des liens vers des publications des médias concernant l'organisation. Dans cette section, on peut aussi trouver des documents concernant l'activité de l'organisation au jour le jour. Ainsi, lorsqu'un événement est sur le point d'avoir lieu, on peut accéder à des prospectus et des affiches le promouvant. Si une conférence s'est déroulée récemment, on peut avoir accès à une vidéo de cet événement ou encore à sa transcription ou aux diaporamas des conférenciers. Dans l'onglet « Media » du site de Rio Tinto par exemple, les sections suivantes figurent : « speeches », « investor seminars », « other investor presentations », « site visits », « media releases », « general news », « webcasts », et « financial results ». Autre exemple, l'organisation d'un événement appelé *New Science and Greenpeace Science Debates* par Greenpeace donna lieu à la diffusion de nombreux documents en ligne. Toutes les transcriptions du débat de mai 2002 intitulé « Can science be directed? » dont les intervenants étaient W. Stewart, V. Shiva, S. Fuller et M. Rees sont consultables sur le site et c'est également le cas pour les autres débats organisés dans ce cadre.

Les magazines de l'organisation sont souvent téléchargeables sur le site. Ils sont accessibles soit dans l'onglet « News », soit dans un onglet intitulé « Research » ou « Publications ». Ces magazines, qui sont régulièrement envoyés aux clients principaux, employés, adhérents des ONG et entreprises, connaissent une diffusion plus large grâce à

cette mise en ligne. C'est le cas sur le site de BAE systems et de BP par exemple. BP publie deux magazines de l'entreprise. L'un est intitulé *BP Magazine*, présenté comme « the international magazine of the BP group », et publié quatre fois par an. Il porte essentiellement sur les activités du groupe. L'autre, intitulé *Frontier*, porte moins spécifiquement sur l'organisation, ce pour quoi nous en parlerons plus longuement dans la section portant sur les documents qui ne sont pas directement liés à l'activité de l'organisation.

1.2.2 Les documents de travail de l'organisation

Un autre type de document que l'on peut télécharger sur les sites Internet de l'ordre de la communication environnementale des organisations est celui des déclarations écrites où l'organisation présente certains de ses engagements. Nommés « policy », « commitment », « position », ils peuvent porter sur des questions environnementales. Rio Tinto publie ainsi en mars 2005 un document de deux pages intitulé « Rio Tinto Climate Change Position », où il est expliqué comment l'organisation se situe par rapport à cette question et quelles sont les actions qu'elle s'engage à entreprendre pour y faire face. En septembre 2004, P. Taylor, directeur des technologies chez BAT, signe un document d'une page intitulé « Environment, Health and Safety Policy Statement » où il présente les engagements de l'entreprise sur ces sujets. En avril 2009, National Grid publie un document de quatre pages intitulé « Environmental Policy » où les raisons pour lesquelles l'entreprise s'engage à respecter certaines exigences environnementales sont exposées, suivies des différents engagements qu'elle va prendre, point par point, en expliquant leurs fonctions. De nombreux documents sur les positionnements de l'entreprise sont accessibles sur le site de GSK. Sous le titre « Global Policy Issues », la posture adoptée par GSK sur différentes questions est expliquée, suivie d'une liste des engagements que l'entreprise prend. Pour ne citer que ceux qui s'inscrivent dans le domaine environnemental, mentionnons : un document de cinq pages sur le changement climatique publié en 2009, un document de sept pages sur l'impact environnemental des produits pharmaceutiques publié en 2006, un document de six pages publié en 2009 sur la convention suivante, « The Convention on Biological Diversity », un document de trois pages publié en 2009 sur le thème « The Use of Ozone Depleting Substances in Ancillary Plant and

Equipment », un document de huit pages publié en 2006 sur le thème « Hazardous Chemicals Management », un document de quatre pages publié en 2007 sur « The EU REACH Regulation », un document de cinq pages publié en 2005 sur les OGM intitulé « Genetically Modified Micro-organisms and Environment, Health and Safety » (EHS), un document de deux pages publié en 2008 intitulé « GSK Statement on the Impact of Climate Change on Health », un document de cinq pages, non daté, sur « The Care, Welfare and Treatment of Animals » et un document de deux pages non daté sur « Use of Non-human Primates (NHPs) in the Discovery and Development of Medicines and Vaccines ». Les sites Internet des entreprises peuvent donc être un lieu pour rendre publics certains textes où les entreprises formalisent leurs engagements pour mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Les entreprises ne sont pas les seules à publier ce type de documents. Sur le site du WWF par exemple, un document intitulé « Environmental Policy », publié en février 2011 et signé D. Nussbaum, directeur de l'organisation, présente en une page les engagements de qualité environnementale dans la gestion de l'organisation, notamment par rapport au respect des lois sur le sujet, à l'achat de produits verts, à la gestion des déchets et à l'accréditation ISO 14001⁷⁷. Sur le site de Greenpeace figure un document intitulé « Environmental Statement » qui date de 2004. Il s'agit d'un document de six pages où sont détaillées les différentes pratiques mises en place au sein de l'organisation. Contrairement à celui du WWF, il n'a pas vraiment une fonction de règlement, mais plutôt de descriptif des différentes pratiques ainsi que de déclaration concernant les objectifs à mettre en place pour les années suivantes. On y trouve moins de références à des normes externes.

Nous pouvons identifier des documents qui témoignent d'actions que l'organisation a entreprises. Il ne s'agit alors pas de documents produits à l'adresse d'un public, mais d'archives authentiques, qui sont mises en ligne à titre de témoignage sur l'activité de l'entreprise. Les consultations du public et les réponses de ce dernier figurent dans cette catégorie. Par exemple, sur le site de Greenpeace, un document est intitulé « Greenpeace response to consultation on proposals for managing the coexistence of GM, conventional and organic crops » et l'organisation y explique quelle est sa position sur ce sujet. C'est également le cas

⁷⁷ Norme internationale régulant les pratiques de management environnemental.

des lettres authentiques mises en ligne. Par exemple sur les trois sites d'ONG figure une lettre à N. Clegg, chef du Parti Libéral Démocrate, datée du 7 mai 2010 et co-signée par les directeurs de différentes ONG environnementales britanniques : Campaign to Protect Rural England, FoE, Green Alliance, Greenpeace, RSBP, WWF et The Wildlife Trusts. Le but de la lettre est de le féliciter pour son bon résultat aux élections et de lui dire ce qu'elles apprécient dans son programme politique et les points qu'elles considèrent qu'il pourrait améliorer. Un autre exemple de lettre de ce type se trouve sur le site de FoE ; il s'agit d'une lettre du directeur de FoE à J. Paice, le ministre de l'agriculture, datant du 26 novembre 2010, pour réagir au fait qu'il n'a pas validé une proposition de loi visant à réguler les conditions de production de la viande et l'invitant à changer de position. Que ce soit sur les sites des entreprises, du gouvernement ou des ONG, on pourrait multiplier les exemples.

Nous avons fait ici le tour des documents accessibles en ligne qui permettent de nous renseigner directement sur les pratiques des organisations. Certains documents ont pourtant une fonction différente. Les organisations étudiées ici ont souvent une équipe de recherche qui les conduit à publier des informations concernant des questions externes à l'activité de l'organisation.

1.3 Les publications des organisations sur des sujets externes

1.3.1 Les rapports « scientifiques »

Il ne s'agit pas d'une règle pour toutes les organisations mais celles de grande taille sur lesquelles nous concentrons notre étude ont pratiquement toutes une fonction de recherche⁷⁸. Différents types de documents sont publiés pour présenter les résultats de recherches et il est devenu fréquent que ceux-ci portent sur des questions environnementales. Nous avons déjà évoqué la possibilité qu'ont les organisations de publier un magazine, qui peut porter sur des

⁷⁸ Les équipes de recherche sont plus ou moins indépendantes vis-à-vis du reste du groupe. Ce passage d'un rapport de HSBC nous donne des indications concernant les rapports entre l'équipe de recherche et le reste du groupe : « HSBC has procedures in place to identify and manage any potential conflicts of interest that arise in connection with its Research business. HSBC's analysts and its other staff who are involved in the preparation and dissemination of Research operate and have a management reporting line independent of HSBC's Investment Banking business. Chinese Wall procedures are in place between the Investment Banking and Research businesses to ensure that any confidential and/or price sensitive information is handled in an appropriate manner » (2009a : 46).

questions externes, comme c'est le cas de *Frontier* pour BP. Ce magazine est présenté comme « The BP Magazine of Technology and Innovation » et il est publié trois fois par an. Si le thème principal n'est pas directement lié au domaine environnemental, il peut être intéressant de noter que sur les onze derniers numéros en avril 2011, six articles de couverture traitaient d'un thème lié à ce domaine. DEFRA publie également un magazine et, comme indiqué dans son sous-titre, « Science for a Sustainable Planet », celui-ci porte plus spécifiquement sur des questions environnementales. Il est publié depuis 2007. The Environment Agency a aussi publié un magazine intitulé *The Environment Magazine* d'août 2007 à avril 2009. The Royal Society of Wildlife Trusts publie aussi un magazine, *Natural World*, trois fois par an, l'envoie à tous ses membres et le diffuse sur Internet.

Les organisations peuvent également publier des rapports de type scientifique portant sur un thème particulier. Parmi les entreprises considérées, c'est le cas pour BP, National Grid, HSBC, Tesco et Rio Tinto. Il s'agit de documents de cinquante à deux cents pages se présentant comme le résultat d'un travail de recherche approfondi, avec des annotations et des marqueurs qui leur donnent certaines propriétés de documents scientifiques. En juin 2010, BP publie *BP Statistical Review of World Energy* qui recense l'état de toutes les différentes sources d'énergie et de leurs marchés pour l'année passée. Fin janvier 2010, National Grid publie *The Potential for Renewable Gas in the UK (*2010b)* qui est un rapport concernant le marché du gaz renouvelable au Royaume-Uni. Enfin, le département de recherche sur le changement climatique de HSBC a publié en mai 2009 *Building a Green Recovery – Governments allocate USD470bn – and counting...* sur le développement sans précédent de ce qui est nommé « the climate economy ». Ces trois exemples permettent de montrer que, dans tous les cas, les rapports portent sur des sujets qui touchent de près l'activité principale de l'entreprise : l'énergie pour BP et National Grid, les finances pour HSBC. Les résultats de ces études permettent probablement à ces organisations de mieux diriger leurs actions. Souvent, de façon plus ou moins implicite, ils servent en même temps à défendre un point de vue sur une question éventuellement controversée. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est possible de douter de leur statut purement scientifique.

Une étude des rapports d'entreprise ou « business reports » a été publiée par L. Yeung sous le titre : « In search of commonalities: Some linguistic and rhetorical features of business

reports as a genre » (2007). La thèse défendue dans cet article est que, bien que les rapports d'entreprise et les rapports scientifiques aient des points communs (présence d'une bibliographie, plan construit, argumentation claire, etc.), il faut les distinguer. Leur fonction pragmatique n'est pas la même, ce qui se reflète dans les caractéristiques génériques des rapports d'entreprise résumées ainsi : « funnel-shaped overall structure⁷⁹, topical organization, lack of emphasis on description of methods, and heavy stress on recommendations » (Yeung 2007 : 156). Il s'agit bien de documents qui adoptent certaines propriétés des rapports scientifiques mais ils visent avant tout à permettre l'action d'une entreprise sur une question particulière et pas à faire avancer une réflexion d'un point de vue théorique. À ce propos, on peut néanmoins distinguer ces rapports de ce qui est nommé « Case Studies ». La structure nommée « funnel-shaped structure » y est encore plus claire, puisqu'il s'agit vraiment d'études de cas dont l'objet est à penser dans un contexte encore plus restreint. Nous pouvons relever quelques exemples de publications d'études de cas. HSBC publie en 2010 un document intitulé *HSBC Climate Partnership Review 2010* qui présente un programme de lutte contre le changement climatique dans lequel HSBC s'est engagé pendant cinq ans avec The Climate Group, Earthwatch Institute, Smithsonian Tropical Research Institute et le WWF. En 2009, Rio Tinto publie un rapport intitulé *Rio Tinto and Water* où sont expliqués des problèmes liés à l'eau et des solutions adoptées par Rio Tinto pour y faire face. Enfin, BP publie en septembre 2010 *Deepwater Horizon Accident Investigation Report* qui livre les conclusions des experts sur les causes de cet accident.

Les ONG ont aussi tendance à publier des rapports de type scientifique. Par exemple, en 2002, Greenpeace publie un rapport intitulé *Exporting Pollution: Double Standards in UK Energy Exports* qui est une étude concernant l'exportation de centrales d'énergie polluantes dans les pays en voie de développement. Parmi ces rapports, certains semblent avoir une visée

⁷⁹ Cette expression permet de se référer à la propriété suivante de ces documents : ils partent d'une situation particulière, d'un point de vue restreint, font référence à des théories qui permettent d'éclairer cette situation, donc adoptent dans un deuxième temps un point de vue plus global sur la question, et débouchent sur des conclusions concernant la situation particulière, donc sur un point de vue plus restreint. Dans les rapports scientifiques on part plutôt d'un point de vue général, puis on fait avancer la réflexion en l'illustrant avec des exemples, adoptant en cela un point de vue plus restreint, et enfin on débouche sur une conclusion théorique d'ordre général. Pour reprendre les termes de Yeung : « If theoretical models are reviewed in business reports, they are examined with a view to seeing whether they can be applied to the particular situation with which the report is concerned. Instead of leading to generalizations, findings lead to the making of specific recommendations » (2007 : 176).

plutôt descriptive alors que d'autres ont une visée clairement argumentative. Ceux-ci font alors explicitement référence à une thèse qu'ils soutiennent contre des adversaires potentiels. Par exemple, Greenpeace publie un document intitulé *Nuclear Power Undermines Solution to Climate Change*. Le titre annonce déjà qu'un point de vue bien particulier va être défendu. Certains rapports semblent acquérir un statut plus scientifique du fait qu'ils n'ont pas été rédigés par l'ONG elle-même mais par des experts scientifiques commandités par l'ONG. Par exemple, en octobre 2005, WWF UK, WWF Allemagne et WWF International commandent à Ilex, une entreprise de consultants, un rapport qui présente les résultats d'une évaluation de l'efficacité environnementale d'une mesure fiscale mise en place par l'Union européenne, « The EU Emissions Trading Scheme », ou Système communautaire d'échange de quotas d'émission. Ce rapport de 84 pages est intitulé *The Environmental Effectiveness of the EU ETS: Analysis of CAPS* et il conclut à l'efficacité limitée de ce système de quotas. Les résultats vont dans le sens de la thèse que soutient le WWF : il faudrait que le gouvernement mette en place des mesures plus radicales pour faire changer la situation. Pourtant, le fait qu'il soit rédigé par des consultants lui donne une plus grande crédibilité.

Il est possible de multiplier les exemples de rapports produits par des sociétés de consultants mais commandés par une ONG et présentés en son nom. En mai 2006, un rapport de 41 pages sur les possibilités de réduction des émissions de CO₂ dans le secteur énergétique du Royaume-Uni sans utilisation de nucléaire est publié par WWF après avoir été produit, encore une fois, par Ilex : *The Balance of Power – Reducing CO₂ emissions from the UK power sector*. Greenpeace a commandé un rapport sur les solutions pour remplacer le pétrole à l'organisation The Institute for European Environmental Policy. Celui-ci est publié en décembre 2006 sous le titre *Over a Barrel – Reducing the UK and Europe's Oil Dependency*. Parfois ces rapports sont commandés par deux ONG à la fois. Par exemple en 2008, WWF-UK et Greenpeace UK commandent un rapport à la société de consultants en énergie Pöyry Energy Ltd qui donne lieu à la publication de *Implications of the UK Meeting its 2020 Renewables Energy Target*. Parfois ces rapports sont commandés par deux organisations de type différent. Ainsi FoE et The Co-Op Bank commandent au Tyndall Centre for Climate Change, centre de recherche de l'université de Manchester, un rapport sur la décarbonisation

de l'économie. Il s'intitule *Living within a Carbon Budget* et il est accessible sur le site Internet de FoE.

On peut dire que pour les organisations gouvernementales la situation est à peu près la même. On peut relever des exemples où l'organisation publie un rapport de recherche à son nom et d'autres où elle la commande à une institution de recherche externe. Par exemple en 2007, DEFRA publie *DEFRA R&D Review of Pesticide Resistance 2007*, un rapport de trente-huit pages. Si nous notions une spécificité des rapports publiés par des organisations gouvernementales ce serait la suivante : une pratique répandue est la publication, chaque année, d'un rapport synthétique sur un sujet précis. On peut ainsi suivre l'évolution d'un thème au cours des années. The Environment Agency par exemple publie annuellement un rapport intitulé *The Environment Agency State of the Environment in London*. La consultation comparative de ces rapports permet de se renseigner sur l'évolution de la situation à Londres. The Sustainable Development Commission publie annuellement un rapport sur les énergies renouvelables. Intitulé *Renewables Report* il porte sur le développement de ce secteur et donne des indications sur ce qu'il faudrait faire pour le favoriser.

1.3.2 Les documents de synthèse

Comme nous l'avons évoqué, les résultats des travaux effectués dans les groupes de recherche des organisations sont publiés dans des rapports au statut scientifique plus ou moins avéré⁸⁰, au format long, avec des références de bas de page, qui présentent une question dans un certain degré de détail. Mais ces résultats peuvent aussi être présentés sous forme plus vulgarisée, dans des documents plus synthétiques qui visent un public différent. Il s'agit alors du type de documents que l'on peut trouver sur les stands d'organisations lors de forums, ou qui peuvent être distribués lors de visites du siège de l'organisation ou à des conférences ou autres évènements. Ils ont une dimension pédagogique. Plus courts, au graphisme attractif, ils visent à retenir l'attention du public et à l'informer sur une question en lui présentant les éléments essentiels permettant de comprendre le point de vue de l'organisation. Ces sortes de dépliants ou de prospectus sont de différents types. On identifie tout d'abord des documents

⁸⁰ Nous reviendrons sur la question du statut scientifique de ces documents dans le chapitre six.

synthétiques de deux pages mais sans visuels : ils s'adressent à quelqu'un qui cherche de l'information brève mais répondant quand même à un fort degré de précision. On peut ainsi donner l'exemple d'un document écrit par le WWF, intitulé « Climate Change: Why We Need to Take Action Now », où se trouvent un tableau, un graphique et de l'information écrite en petits caractères, ce qui permet de concentrer toutes les données principales sur une double page.

On identifie ensuite des dépliants plus longs mais aussi plus élégants et faciles à lire puisqu'ils comportent des écrits en plus gros caractères, des dessins pour illustrer ce qui est expliqué, des titres accrocheurs pour les différentes parties, etc. Par exemple, en 2005, FoE publie « The Big Ask », un document de onze pages concernant le changement climatique et la campagne que mène FoE pour que le gouvernement soit mis sous pression pour mettre en place une politique ambitieuse dans le domaine. Un autre exemple, publié par The Royal Society of Wildlife Trusts est « Living Seas – The Wildlife Trusts' Vision », concernant la faune et la flore dans les océans et qui comporte vingt-quatre pages. Le contenu y est organisé selon un plan précis annoncé en début de document, ce qui l'apparente à un rapport, mais de nombreux schémas et photos et une absence de bibliographie et de références de bas de page marquent sa différence. La présentation très élégante, les nombreuses illustrations, le peu d'information contenue sur chaque page concourent à la lisibilité de ces documents. Dans le même esprit, bien que sous un format très différent, Greenpeace publie en 2006 toute une série de documents intitulée « Climate Crime Files ». Ces documents sont présentés sous forme de parodie d'un document de justice accusateur et on y trouve des informations sur différentes personnes ou organisations jugées coupables de crimes envers le climat. Ils ne comportent pas d'illustration mais des graphismes qui en font une parodie de documents de justice, avec le nom de l'accusé dans un encadré et une explication de ce qu'on lui reproche. Il s'agit d'une autre stratégie de communication visant à rendre l'information aisément accessible au public.

On relève enfin des documents dont la visée synthétique est encore plus évidente. Toute l'information tient alors sur une page double avec une présentation très visuelle des informations : grands caractères, images et formules brèves. Par exemple sur le site de FoE se trouve un document intitulé « Don't be Fooled by Biofuels » et composé d'une page de

couverture avec une photo et un titre, deux pages internes de présentation du problème illustré de nombreuses photos et une page finale, également illustrée, où se trouvent deux paragraphes séparés intitulés « What we do » et « FoE demands ». On peut postuler que, parmi les différents types de documents présentés, il s'agit de celui qui répond le moins à une visée d'information et le plus à une visée de persuasion.

D'un type légèrement différent, mais également dans la catégorie des documents pédagogiques, se trouve toute une série de guides. Greenpeace publie par exemple « A Greenpeace Guide to Sourcing Ancient Forest Friendly Paper » qui s'adresse aux éditeurs et leur explique comment ils peuvent s'assurer que le papier qu'ils utilisent provient bien de sources respectueuses de l'environnement. Quant à The Environment Agency, l'organisation publie un guide destiné aux pisciculteurs, les conseillant pour mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement : « De-oxygenation – Practical self-help for fishery owners and managers ». FoE publie un document intitulé « Transport – The Way to Go » où sont fournis des conseils sur comment utiliser les transports le plus écologiquement possible. Il existe enfin des documents pédagogiques qui s'adressent aux professeurs, leur donnant des ressources pour informer leurs élèves sur certaines questions environnementales. Par exemple, sur le site de FoE on peut télécharger un plan de cours sur le changement climatique intitulé « Mad About Climate Lesson Plan ». On peut constater que ce sont essentiellement les organisations gouvernementales et les ONG qui ont tendance à publier ces documents pédagogiques. C'est moins le cas des entreprises. Étant donné leur fonction, ces documents seraient probablement considérés par le public comme ayant un caractère publicitaire et on se méfierait de leur fonction pédagogique.

Nous avons examiné jusqu'ici sous quelles formes se faisait la communication environnementale des organisations. On ne trouve rien de très spécifique au domaine dans cette description mais on identifie les documents qui peuvent être considérés comme discours environnemental d'après la définition suivante : il s'agit de tous les documents qui contribuent, de près ou de loin, à la préservation, protection ou régénération de l'environnement. Sans surprise, les thèmes qui peuvent être abordés dans cette perspective sont de type varié et dépendent beaucoup du contexte socio-culturel. Nous allons à présent tenter d'en offrir une vision d'ensemble.

2 Les aspects thématiques

2.1 Un domaine qui se découpe en sous-domaines variables

Consciente du fait que les thèmes abordés dans les documents de communication environnementale peuvent être de types variés et qu'il existe probablement un thème privilégié selon les époques, nous avons souhaité voir si cette évolution est notable grâce à une recherche quantitative sur quelques termes clés. Il s'agit de voir si, sur la période étudiée, on note une évolution dans la fréquence d'utilisation de certains termes et si cette évolution se traduit différemment dans les discours de chaque type d'organisation. Nous avons déjà émis l'hypothèse que le changement climatique est une question qui vient à prendre beaucoup d'importance au cours de la période étudiée, alors que le développement durable paraît moins captiver l'attention à la fin de cette période. Nous nous sommes intéressée à la fréquence de ces deux termes dans un corpus donné. Nous avons également sélectionné quatre autres termes jugés essentiels. *GLOBAL WARMING*, terme traduit en français par le RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, est un terme important car les phénomènes climatiques ont tout d'abord été décrits comme des phénomènes de réchauffement. Il est plus courant aujourd'hui d'utiliser le terme de changement, qui est moins sujet à controverse. Mais les deux termes peuvent être utilisés. C'est pourquoi il nous semblait intéressant de comparer leurs fréquences d'utilisation. Autre idée déjà mentionnée dans le chapitre 1, au début du mouvement environnemental, dans les années 1960 et 1970, la question environnementale qui occupait le plus les esprits était celle de la pollution de l'air, particulièrement dans un milieu urbain. Une recherche sur le terme de *POLLUTION* nous a par conséquent semblé nécessaire. Dans les années 1980, ce sont plutôt les problèmes de trou dans la couche d'ozone qui inquiétaient. Nous avons donc procédé à une recherche sur le terme *OZONE*. Enfin, aujourd'hui, on voit l'émergence d'un souci pour la biodiversité. Nous avons donc procédé à une recherche sur le terme de *BIODIVERSITY*.

Nous avons commencé par constituer un corpus qui semble représentatif des discours environnementaux des organisations au Royaume-Uni (corpus 2). Nous nous appuyons sur des documents issus de onze entreprises, huit ONG et 8 instances gouvernementales. Nous avons également un document écrit par une organisation locale, The Greater London Authority. Nous l'incluons dans la catégorie des organisations gouvernementales. Il est

représentatif d'une position politique plus à gauche du spectre politique que ne l'est le gouvernement central. Ces documents sont de types divers : rapports annuels, rapports de recherche, documents pédagogiques, etc. Nous nous sommes assurée qu'il existait un nombre à peu près égal de documents pour chaque année. Il était difficile d'obtenir des documents avant 2000. C'est pourquoi nous nous sommes concentrée sur les années 2000 à 2010. Les dernières années comportent un peu plus de documents, ce qui s'explique par la plus grande accessibilité de documents publiés récemment. Le tableau suivant donne des indications précises concernant le nombre de documents sélectionnés selon les années et le type d'organisation.

Tableau 5.1: Type et nombre de documents sélectionnés pour le corpus 2

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
entreprise	2	4	4	6	6	7	7	6	5	7	2
ONG	2	4	4	4	4	3	4	3	2	2	3
gouvernement	0	1	4	4	2	1	5	4	2	0	2
total	4	9	12	14	12	11	16	13	9	9	7

Grâce au logiciel *Antconc*, nous avons compté le nombre d'occurrences des termes identifiés selon les années. Nous présentons les résultats dans le tableau suivant.

Tableau 5.2 : Nombre d'occurrences de termes selon les années dans le corpus 2

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total de mots	57026	65460	191179	288965	385506	258013	669684	194487	351030	438272	265858
<i>SUSTAINABLE DEVELOPMENT</i>	76	93	348	379	258	426	354	351	177	108 ⁸¹	5
<i>CLIMATE CHANGE</i>	33	45	98	130	79	111	389	294	259	417	235
<i>BIODIVERSITY</i>	55	35	1028 ⁸²	51	94	196	1284 ⁸³	133	123 ⁸⁴	78	12

⁸¹ La grande majorité de ces occurrences sont dans les rapports annuels de Rio Tinto et du Sustainable Development Committee.

⁸² Ce chiffre disproportionné s'explique par l'intégration dans le corpus d'un long document sur la biodiversité publié par The Greater London Authority.

⁸³ Ce chiffre disproportionné s'explique par la présence de deux documents portant sur le thème de la biodiversité dans le corpus : celui du House of Commons Environmental Audit Committee et celui de DEFRA.

⁸⁴ La grande majorité de ces occurrences sont dans les rapports du Sustainable Development Committee et de RSBP.

<i>GLOBAL WARMING</i>	1	9	3	5	1	5	3	1	16	10	2
<i>OZONE</i>	0	3	11	50	3	7	4	4	48	4	36
<i>POLLUTION</i>	5	20	48	36	19	18	65	16	24	16	74

Ce tableau de fréquences offre en fait un intérêt limité car tout dépend des thèmes des documents qui pouvaient être de types variés. Pour le terme de *BIODIVERSITY* ce phénomène est notable car certaines années il est très utilisé parce que des documents sur le thème ont été intégrés. Les termes de *OZONE* et de *POLLUTION* sont de toute façon relativement peu utilisés dans tous ces documents. Il est difficile de comparer les résultats concernant la fréquence de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT* et de *CLIMATE CHANGE* en nombres absolus car ce sont des nombres trop élevés. Nous les présentons donc à présent sous forme de pourcentage.

Tableau 5.3 : Importance des termes *SUSTAINABLE DEVELOPMENT* et *CLIMATE CHANGE* dans le corpus 2

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<i>SUSTAINABLE DEVELOPMENT</i>	0,133	0,142	0,182	0,131	0,066	0,165	0,052	0,180	0,050	0,024	0,001
<i>CLIMATE CHANGE</i>	0,057	0,068	0,051	0,044	0,020	0,043	0,058	0,151	0,073	0,095	0,088

Ce tableau permet de constater une baisse dans l'utilisation du terme *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*, à partir de 2008, accompagné d'une hausse de celui de *CLIMATE CHANGE* à partir de 2006. Du fait que les résultats de ces deux tableaux de fréquence semblaient soumis à une variabilité des thèmes des documents qui ne représentaient pas forcément très bien le domaine, il nous a paru intéressant de nous interroger ensuite sur le nombre d'organisations qui utilisaient chacun de ces termes. Les résultats figurent dans le Tableau 5.4 de l'Annexe 5.1 et permettent de confirmer la légère augmentation de l'utilisation du terme *CLIMATE CHANGE*, ainsi que la légère baisse de celui de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*. Le terme de *BIODIVERSITY* est beaucoup utilisé tout au long de la période, alors que ceux de *OZONE* et *GLOBAL WARMING* le sont relativement rarement, surtout si l'on prend en compte le fait qu'ils sont souvent utilisés une seule fois lorsqu'ils sont mentionnés. Il n'y a donc pas d'évolution notable de ce point de vue. Ce tableau permet également de comparer les résultats selon le type d'organisation. La façon dont ces termes sont utilisés par les différents types d'organisation semble assez uniforme. Les termes fréquemment utilisés par les entreprises le sont aussi par les ONG et agences

gouvernementales. Si cette étude n'a pas vraiment donné de résultats concluants quant aux thèmes privilégiés par les différentes organisations, c'est peut-être parce qu'elle a le défaut de ne se consacrer qu'aux termes et à leur comptage automatique. Sans doute vaudrait-il mieux aborder la question des thèmes avec une analyse de type qualitatif, afin de mieux faire ressortir la spécificité des différentes organisations.

2.2 Le problème de l'idéologie

2.2.1 Les thèmes les plus fréquents selon le type d'organisation

Pour procéder à une analyse de type qualitatif, il nous faut nous concentrer sur un corpus plus restreint où nous pouvons relever tous les passages qui traitent d'un problème environnemental et les catégoriser selon le type de problème. Pour ce faire nous nous appuyons sur le corpus des réponses à la consultation « Taking it On », présenté dans l'introduction. Le processus de consultation prit place entre le 21 avril et le 31 juillet 2004 selon trois méthodes. La première fut celle de la consultation en ligne ouverte. La deuxième fut celle de la consultation directe adressée à un panel d'experts sélectionné par le gouvernement : « a virtual panel of invited individuals, representing a cross-section of UK organisations and groups » (*DEFRA 2004a : 41). La troisième méthode a consisté à organiser des événements en des lieux divers lors desquels le public rencontrait directement des agents ayant pour mission de les interroger. Le texte de la consultation est accessible en ligne. Il comporte quarante-deux questions précises mais aucune des réponses consultées ne répond formellement à toutes les questions. Le gouvernement accorde à ceux qui répondent une très grande liberté de ce point de vue : « You can give us your views on any or all the questions raised in this consultation document » (*DEFRA 2004a : 40). Le gouvernement reçut 844 réponses volontaires par correspondance, 240 réponses d'individus sélectionnés, 176 réponses d'organisations sélectionnées et 757 réponses directement récoltées lors d'événements organisés dans cette optique.

En nous appuyant sur un échantillon de ces réponses, constitué de trente-huit réponses disponibles en ligne (voir Corpus 3), nous allons étudier comment les différentes

organisations présentent les problèmes environnementaux. Le corpus a été sélectionné du fait de sa large représentativité. Cette large représentativité est due à la variété des organisations qui ont répondu : organisations situées à une échelle locale, régionale, nationale, ONG, entreprises, organisations religieuses, etc. Elle se manifeste également en termes de l'étendue du domaine couvert, puisque le thème de la consultation a un caractère général : le développement durable. Dans ce corpus, chaque organisation dont nous avons étudié la réponse a été identifiée soit comme une entreprise, soit comme une ONG, soit comme une agence gouvernementale, puis nous avons compté le nombre de fois où les différents types d'organisation mentionnaient une catégorie de problème environnemental. Les étiquettes servant à désigner les problèmes ont été constituées à partir de l'étude du corpus.

Tableau 5.5 : Les problèmes environnementaux mentionnés selon les types d'organisation

	Entreprises (6) ⁸⁵	ONG (14)	Gouvernement (11)
utilisation des ressources	2 ⁸⁶	6	1
changement climatique	4	16	3
eau	1	1	0
déchets	4	4	0
pollution	2	2	0
biodiversité	4	5	1
transport	1	7	1
développement	1	4	1
énergie	1	7	0
consommation	0	7	1
OGM	0	1	0
réchauffement climatique	0	1	0
extraction de pétrole et gaz	0	1	0

Ce que l'on peut conclure de ce tableau est que les ONG sont les organisations qui ont le plus tendance à mentionner les problèmes environnementaux explicitement. La liste des

⁸⁵ Nombre de documents sur lequel nous sommes appuyé pour chaque type d'organisation.

⁸⁶ Les chiffres correspondent au nombre de fois où ces thèmes sont mentionnés dans l'ensemble des documents, selon le type d'organisation.

problèmes évoqués par ces organisations est longue, et certains problèmes ne le sont que par elles. La prééminence du changement climatique par rapport aux autres problèmes, quelle que soit l'orientation idéologique de l'organisation, est aussi rendue claire grâce à ce tableau.

2.2.2 Les termes les plus fréquents selon le type d'organisation

Il est aussi possible de s'interroger sur les termes utilisés le plus fréquemment et de voir s'il existe des variations selon que nous n'étudions que les documents des entreprises, que ceux des ONG ou que ceux des organisations gouvernementales. En reprenant le même corpus, grâce au logiciel *Antconc*, nous avons pu extraire les trente termes les plus fréquents pour chaque type d'organisation. Pour chaque terme, nous avons considéré les fréquences en comptabilisant la forme singulier et la forme pluriel.

Tableau 5.6 : Les termes les plus fréquents selon les types d'organisation

	Corpus général	Corpus entreprises	Corpus ONG	Corpus gouvernement
1	sustainable	sustainable	sustainable	sustainable
2	development	development	development	development
3	government	business	government	strategy
4	UK	government	environmental	government
5	strategy	strategy	UK	UK
6	environmental	UK	need	regional
7	need	change	change	policy
8	policy	need	social	community
9	change	policy	community	need
10	business	environmental	business	sustainability
11	community	sustainability	resource	change
12	local	area	environment	environmental
13	social	climate	local	indicator
14	sustainability	community	economic	issue
15	action	priority	Scotland	action
16	resource	investment	policy	research
17	environment	social	use	environment
18	indicator	local	impact	social

19	economic	impact	consumption	key
20	level	objective	sustainability	consultation
21	issue	example	indicator	use
22	impact	indicator	level	resource
23	regional	approach	public	work
24	area	environment	scottish	new
25	climate	key	climate	progress
26	Scotland	economic	strategy	network
27	consumption	issue	issue	national
28	key	making	term	area
29	support	part	people	economic
30	approach	important	energy	approach

Ce qui est frappant est tout d'abord la similarité entre ces quatre listes. Les deux premiers termes sont les mêmes : *SUSTAINABLE* et *DEVELOPMENT*. Notre recherche porte sur ces deux lexèmes considérés séparément mais on peut imaginer que dans de nombreux cas il s'agit de l'adjectif et du nom permettant de composer le terme *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*. La fréquence de ce terme n'est pas surprenante vu que c'est le thème de la consultation. Quinze termes de la liste principale apparaissent dans toutes les listes : *SUSTAINABLE*, *DEVELOPMENT*, *UK*, *ENVIRONMENTAL*, *GOVERNMENT*, *STRATEGY*, *SOCIAL*, *CHANGE*, *NEED*, *ECONOMIC*, *INDICATOR*, *POLICY*, *SUSTAINABILITY*, *ISSUE*, *KEY*, *ENVIRONMENT*. L'uniformité entre ces listes peut se penser comme une conséquence naturelle du fait qu'il s'agit de réponses à la même consultation. Pourtant, d'autres documents qui n'ont pas été écrits dans un contexte similaire permettent de confirmer l'hypothèse que les discours des différents types d'organisations se ressemblent de plus en plus.

2.2.3 Comparaison entre les documents issus de trois types d'organisation différents

En soumettant notre corpus 2 au logiciel *Antconc*, nous avons pu remarquer que trois documents issus d'organisations très différentes avaient un point commun surprenant : les termes de « New Green Deal » et « green stimulus » n'étaient employés que dans ces trois documents et l'étaient très régulièrement. Les documents identifiés par ce biais avaient tous

été publiés en 2009. L'un, publié par Greenpeace est intitulé *Green Stimulus or Simulus?*, l'autre publié par HSBC est intitulé *A Climate for Recovery – The Colour of Stimulus goes Green* et le dernier, publié par SDC est intitulé *A Sustainable New Deal*. Tous trois portent sur les possibilités liées à la mise en place de plans de sauvetage de l'économie après la crise de 2009 qui prennent en compte les questions environnementales, et en particulier le changement climatique. Bien que la présentation des documents, les titres et certains détails sur lesquels nous reviendrons par la suite soient assez différents, la comparaison de leurs contenus permet surtout de constater à quel point on y trouve de similitudes, fait qui peut être surprenant vu les orientations différentes des trois organisations.

Tout d'abord, dans les trois documents, la situation de départ est présentée comme une situation de crise. Selon HSBC, « Governments are facing a triple crisis of economic downturn, energy insecurity and climate change » (*2009a : 2). Pour la commission SDC, la situation semble très grave : « The combination of the severest economic recession since the 1930s, increasingly stark warnings from the scientific community about the risk of accelerating climate change, worsening environmental problems and resource shortages and the grave threat of widespread social disruption » (*2009 : 1). Greenpeace enfin, s'intéresse au Royaume-Uni mais offre une analyse de la situation qui est tout aussi pessimiste : « The UK economy faces a triple crunch: a recession triggered by a major credit crisis, the looming reality of a run away climate change and critical resource depletion » (*Simms *et al.* 2009 : 4). On peut mesurer à quel point le contenu de ces phrases est similaire, même si HSBC se concentre sur les questions d'énergie et utilise un vocabulaire moins catastrophiste. Les trois organisations identifient presque les mêmes éléments comme étant à l'origine de cette crise.

Ce qui est recommandé pour y faire face est une transformation du système économique avec une intégration de considérations environnementales. HSBC évoque ainsi « a transformation that is certainly unprecedented but one that is both highly achievable and comes with a suite of spin-off benefits in terms of security, innovation and growth » (*2009a : 8). Selon SDC, la transformation devrait être l'œuvre du gouvernement : « the UK Government has an unprecedented opportunity to bring forward a green recovery package that will transform the shape of the UK economy » (*2009 : 2). Greenpeace parle de cette transformation en termes beaucoup plus hypothétiques. L'organisation souligne le besoin qu'il

y a pour cette transformation sans préciser qui pourrait s'en charger ou si elle lui semble probable : « there is an urgent need for the rapid environmental transformation of the economy » (*Simms *et al.* 2009 : 4).

Dans les trois documents, les références intertextuelles sont similaires. Premièrement, un rapport est présenté comme essentiel pour la prise de conscience du fait que cette transformation devait avoir lieu. Il s'agit du « Green New Deal » publié en juillet 2008. Le groupe qui le publie est présenté par HSBC comme « a group of far-sighted pioneers » (*2009a : 6), par SDC comme « the UK-based Green New Deal Group » (*2009 : 7) et par Greenpeace comme « a group of UK experts in finance, energy and climate » (*Simms *et al.* 2009 : 7). La description faite du groupe par HSBC est plus enthousiaste, ce qui révèle peut-être que le positionnement de ce groupe est plus proche de celui de la banque que de celui de l'ONG. Il n'en demeure pas moins que les trois organisations présentent ce rapport comme ayant joué un rôle décisif. Deuxièmement, dans les documents écrits par SDC et Greenpeace, des références au document de HSBC que nous étudions peuvent être relevées. SDC cite ainsi le titre du rapport, « as a recent HSBC Global Research report remarks, the 'colour of stimulus' is going green » (*2009 : 9), tandis que Greenpeace présente son contenu : « The HSBC bank recently assessed the proportion of what it considered to be low carbon or environmental investments in a variety of stimulus packages from around the world » (*Simms *et al.* 2009 : 7).

Les trois organisations font référence au fait que les idées de mise en place de mesures vertes pour faire face à la crise, qui étaient autrefois considérées comme radicales, sont de plus en plus acceptées. HSBC présente cela comme le résultat direct de la crise économique : « The deepening global economic downturn has propelled ideas that were once on margins of economic policy into the heart of decision-making » (*2009a : 6). SDC parle du consensus qui apparaît autour de ces idées sans en expliquer les causes : « A strong international consensus is emerging in support of a very simple idea. Economic recovery demands investment. Targetting that investment carefully towards energy security, low-carbon infrastructures and ecological protection offers multiple benefits » (*2009 : 6). Greenpeace n'entre pas non plus dans les détails de ce qui a conduit à ce consensus mais constate qu'il est

en plein développement : « There is growing international consensus that the best way out is via a Green New Deal policy package » (*2009 : 6).

Ce que les rapports visent est assez similaire. Il s'agit de déterminer si les gouvernements⁸⁷ font ce qu'ils devraient pour mettre en place la relance verte. Ainsi HSBC identifie cinq questions principales auxquelles elle s'efforce de répondre dans les documents : « is the green stimulus large enough, when will it materialise, is it really green, how many jobs will be created and how effective will it be in mobilising private investment? » (*2009a : 1). SDC se pose aussi des questions concernant ce qui a déjà été fait par les gouvernements, « how much has been committed to green recovery so far? », sur le montant de ce qui devrait être investi, « How much should be spent on a green recovery package? », sur les buts visés, « What are the appropriate targets for green stimulus investment? » et sur l'efficacité des mesures en termes de création d'emplois, « What are the likely returns in terms of jobs and other benefits? » (*2009 : 6). L'organisation gouvernementale se pose aussi une question supplémentaire concernant le caractère plus ou moins approprié de la mise en place de ces mesures par le gouvernement britannique : « Can this level of spending be justified in the UK? » (*2009 : 6). Greenpeace se pose une question beaucoup plus simple qui concerne essentiellement le gouvernement et les mesures concrètes qui ont été mises en place grâce à ce plan de relance : « What is the government doing that is new and additional to stimulate the economy by spending on the environment? » (*Simms *et al.* 2009 : 4). Mais, à part ces différences, on peut dire que l'optique des trois organisations dans ces documents est similaire.

Ces questionnements conduisent les trois organisations à déterminer ensuite ce qui devrait être fait en priorité. Pour HSBC, il s'agirait d'évaluer le prix du carbone, d'investir dans le développement d'énergie produisant peu d'émissions, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des véhicules, de faire des investissements préventifs d'adaptation au changement climatique et de fournir du soutien financier pour favoriser le développement de technologies propres dans les pays émergents. Pour SDC, ce qui devrait être fait en priorité au niveau du Royaume-Uni serait d'améliorer l'efficacité énergétique d'habitations anciennes, d'améliorer les sources d'énergie renouvelable, de réorganiser le

⁸⁷ HSBC et SDC font une étude comparative des plans de relance dans différents pays.

réseau énergétique, de promouvoir le transport durable, d'investir dans le secteur de production d'énergie à faible taux de carbone, d'investir dans le développement de compétences pour travailler dans ce secteur. Greenpeace donne moins d'éléments sur ce qui devrait être fait exactement mais insiste aussi sur le caractère essentiel des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, avec notamment une référence à l'efficacité énergétique des bâtiments et au développement de transports peu polluants. Il existe ainsi de nombreux points communs entre les solutions proposées par les différentes organisations.

Dans les trois documents, ce qui est fait comparé à ce qui devrait être fait est étudié. HSBC conclut que, dans les plans de relance, trop de place est accordée au transport ; le développement du réseau ferré et celui de voitures écologiques sont prioritaires alors que l'efficacité énergétique des bâtiments est à peine traitée. En termes écologiques cet ordre de priorité n'a pas de sens. Ce qui manque également, d'après la banque, ce sont des mesures pour favoriser la conservation de l'eau. SDC considère que ce sont les quantités investies qui font défaut. Il faudrait qu'au moins 50% des investissements des plans de relance soient destinés à favoriser une économie verte, or c'est loin d'être le cas. D'après Greenpeace aussi, ce que le gouvernement fait n'est pas suffisant. Les investissements sont trop limités. De plus, certaines mesures que le gouvernement présente comme écologiques, comme l'investissement dans les voitures électriques par exemple, ne le sont pas vraiment pour des raisons exposées par l'ONG. On peut donc dire que les trois documents arrivent à des conclusions similaires sur ce qui devrait être fait et sur ce qui ne l'est pas.

Malgré toutes les similarités entre ces différents documents, notre idée n'est pas de démontrer que ces trois organisations occupent un même positionnement en termes idéologiques. Les conclusions d'HSBC sur les efforts déjà fournis par le gouvernement sont beaucoup plus optimistes que celles de Greenpeace et de SDC. De plus, l'information n'est pas présentée de la même façon. Ce qui est souligné, notamment grâce aux titres, est très différent. Le contraste est saisissant entre le titre du document de Greenpeace, *Green Stimulus or Stimulus*, et celui d'un des sous-titres utilisés par HSBC, « The New Deal Gets Real ». Même si de nombreuses remarques relevées dans les documents sont présentes dans les trois, les conclusions tirées par les organisations et l'information qu'elles choisissent de mettre en avant ne sont pas les mêmes. L'étude comparative de ces trois documents visait à montrer que,

malgré les différences de positionnement idéologique que les organisations peuvent adopter, on va de plus en plus vers une uniformisation des discours environnementaux avec l'utilisation de termes communs, la mise en avant de thèmes équivalents, mais aussi des argumentations similaires qui semblent de plus en plus consensuelles. Il est d'autres points sur lesquels on peut observer l'émergence d'un certain consensus dans le discours environnemental.

2.3 L'adoption d'une logique des systèmes complexes

2.3.1 Utilisation de termes faisant référence à cette logique

Nous avons déjà évoqué dans le chapitre 3 l'idée que le paradigme des systèmes complexes semblait jouer un rôle essentiel dans le domaine environnemental. C'est un point que nous souhaiterions développer pour ce qui concerne le discours des organisations au Royaume-Uni. La lecture de ces discours permet de confirmer cette hypothèse. Des idées autrefois considérées comme marginales, bâties sur cette logique, sont de plus en plus acceptables, ce qui se manifeste au niveau de leur intégration dans les discours. On peut par exemple évoquer l'utilisation de *HOLISM*, ou de termes de la même famille. Il s'agit d'un terme qui est au centre de la théorie développée par A. Naess, philosophe environnementaliste partisan de l'écologie profonde. C'est une conception holiste de la nature et des solutions à mettre en œuvre pour sa protection sur laquelle repose cette philosophie :

Reality as we experience it, according to Naess, is a dynamic, multilayered manifold of hierarchically related gestalts – of which we are always a part. It is the opposite of atomism. Contrary to the dominant, Western way of viewing reality, there are no extrinsically connected discrete objects or 'things in themselves' in the sense of Kant's Ding an sich. With Naess's 'gestalt ontology', there is no dualistic 'I' standing outside of reality looking in. Living beings, individuals in the sense of Spinoza's modes, are spatio-temporal manifestations of 'one substance', nature or reality. As Naess points out in *Freedom, emotion and Self-Subsistence* (SWAN VI), Spinoza's medieval terminology of substance, mode, attribute, God and nature is dispensable. In addition, Naess goes on to characterize 'living beings' broadly to include individual organisms as well as ecosystems, rivers, mountains, and possibly Earth (Gaia). (Drengson 2005 : xvii)

Cet extrait vise à montrer le caractère central du holisme dans la philosophie de l'écologie profonde. Il s'agit d'une philosophie qui a inspiré des idées politiques très radicales. Une sorte de droit à la vie de tous les éléments naturels y est considéré comme essentiel ; il

doit parfois primer sur le bien-être humain. C'est cet aspect qui explique que les adeptes de ce courant de pensée, parmi lesquels Earth First! (EF!), ONG écologique à laquelle nous avons fait référence dans le chapitre 4, soient considérés comme très radicaux. Parmi ses critiques les plus fervents on peut nommer L. Ferry qui oppose l'écologie profonde à l'écologie classique et présente l'écologie profonde comme anti-humaniste et dangereuse (1992 : 25). C'est cette vision holiste ou globaliste des éléments qui est notamment critiquée par Ferry qui la présente comme menant très directement au totalitarisme. Étant donné la virulence des critiques concernant ce mouvement et le caractère socialement marginal de ses adeptes, il peut être surprenant de constater que certaines de ses idées semblent aujourd'hui très intégrées dans les discours publics des organisations.

À partir de l'étude du corpus de « Taking it On » (corpus 3), on peut constater que les ONG très à gauche en termes politiques ne sont plus les seules à utiliser le terme ou à exprimer explicitement l'idée de la fondamentale dimension « holiste » des questions environnementales. Dans la réponse de l'organisation EEF, qui se décrit comme « The Manufacturers' organisation for UK Manufacturing », se trouve l'extrait suivant : « the four priority areas take a holistic approach to the environment as a whole and the interrelationship between the economic, social and environmental aspects. If the government truly want their sustainable development strategy to take a holistic approach they need to encompass other areas of society into their policy and decision making on climate change » (*2004 : 2). L'ONG Marine Conservation Society déplore le fait suivant : « whilst actions are being taken to introduce strategic environmental assessment of marine activities, this continues to be at a sectoral level rather than a comprehensive or holistic level » (*2004 : 1), tandis que The Northern Ireland Council exprime à peu près le même type d'idée : « The introduction to the new strategy needs to be much clearer and emphasise the fact that achieving sustainable development is a journey and a holistic policy » (*2004 : 3). On peut également citer des extraits de documents où le terme exact n'est pas utilisé mais où une idée similaire est exprimée. FoE Scotland conseille par exemple au gouvernement d'adopter une méthode inspirée de l'étude des systèmes complexes, « using dynamic systems analysis to design interventions » (*2004 : 6), tandis que l'ONG Built Environment Forum Scotland dit qu'il faut prendre en compte les phénomènes de symbiose entre villes et environnement naturel,

« Sustainable development will be driven by an integrated understanding of the symbiosis between cities and their surrounding countryside (and the world beyond) » (*2004 : 7). On voit donc que de nombreux extraits de ces consultations font directement référence à des idées « holistes » considérées comme marginales il y a seulement quelques années.

2.3.2 Traces sémantiques de cette logique

Mais la logique des systèmes complexes ne se manifeste pas seulement de façon aussi explicite dans notre corpus. Une étude de certaines propriétés sémantiques du corpus permet de faire apparaître d'autres manifestations de cette logique. Les multiples points de vue qui s'y déploient sur la façon de gérer les problèmes environnementaux montrent tous une même attention aux réseaux de dépendance entre éléments. Nous avons identifié toute une série d'expressions pour lesquelles on peut faire apparaître des traits sémantiques communs résumés avec la formule suivante : soit deux entités A et B ; il existe une relation entre A et B. Nous avons classé ces différentes expressions d'après ces traits sémantiques communs. Si toutes correspondent à la formule ci-dessus, elles se distinguent sur d'autres aspects, mais on peut identifier cinq grandes classes d'expressions quasi synonymes. Nous allons procéder à une analyse sémique de ces expressions. Les traits sémantiques identifiés ci-dessous sont oppositifs et servent à décrire les mots par rapport à leur place dans la catégorie plus large des expressions résumées avec la formule.

On peut tout d'abord présenter le paradigme des expressions signifiant une relation de partage entre A et B : lexème « share » et ses formes (participe présent « sharing », forme nominale « sharing », participe passé « shared », adjectif « shared ») ; lexie « cross » et ses dérivés (« cross party agreement », « across different sectors », « cross-cutting thinking », « cut-across all departments », « cross party agreement », « cross-sectoral working ») ; lexème « join » et ses formes (« to join it », « joined up thinking », « joint responsibility ») ; lexies comportant le préfixe « co »⁸⁸, (« to co-ordinate existing work », « department co-ordinators », « for better co-ordination and balance », « co-ordinated activities », « to co-sponsor the lectures », « with leaders co-working across government », « social co-

⁸⁸ Défini dans le *Grand Robert* de la façon suivante : « Préfixe tiré du lat. *co-*, de *cum* « avec », et qui indique la réunion, l'adjonction, la simultanéité ».

operation », « coherent international strategies.

On relève ensuite le paradigme des expressions qui disent une relation de connexion entre A et B : lexème « connect » et ses formes (« connected to other policy decisions », « priorities are interconnected », « the connection between the [...] duty and their power », « intimately connected with natural resource management ») ; lexème « link » et ses formes (« linked to other policies », « a framework that highlights the links between », « such linkage should see greater synergy ») ; lexème « associate » et ses formes (« an associate Council », « the associated costs », « a trade association membership ») ; lexème « tie » et ses formes (« tied in to the policies », « tied into European legislation », « will tie in with other key policies »).

Un autre paradigme permet d'exprimer un lien de fusion entre A et B : lexies formées avec l'élément « syn »⁸⁹ (« greater synergy with different policy mechanisms », « symbiosis between cities and their surroundings ») ; dérivés du terme grec « holos » signifiant « le tout » (« the whole world », « take a holistic approach », « looking holistically at the environmental pillars ») ; d'autres formes verbales signifiant l'idée de fusion « unify », « coming together » « bring together ».

Le quatrième paradigme est celui indiquant un lien de type A est contenu dans B : lexème « inclusion » et ses formes (« include [...] within », « inclusive delivery », « the inclusion of ») ; lexème « integrate » et ses formes (« to integrate », « formally integrated into », « an integrated system ») ; lexème « embed » et ses formes (« embedded in », « embedding into », « to embed into »), lexies incluant un mot de la famille de « centre » (« placed at the centre of », « putting at the centre », « made central to »), lexies incluant « heart » (« at the heart of », « form the heart of ») ; groupe nominal avec l'adjectif « core » (« all the core objectives of ») ; prépositions « within » (« building within »), « into », « in ».

Le cinquième paradigme est celui indiquant un lien de type A contient B : lexies comportant le préfixe « over » (« fit into the overarching », « overall strategy ») ; lexies comportant la base « frame » (« strategic framework », « supportive framework ») ; lexème « encompass » (« to encompass ») ; lexème « incorporate » (« are incorporated into ») ; lexies comportant la base « umbrella » (« umbrella bodies ») ; références spatiales : « broad »,

⁸⁹ Défini dans le *Grand Robert* comme un « élément de composition dérivé de la préposition grecque signifiant avec et qui marque l'idée de réunion dans l'espace ou le temps, de communauté, d'ensemble ».

« wide », « range » (« part of a wider range of »), « part » (« is part of »).

Ce que nous visons à signaler avec ce relevé systématique des expressions permettant d'exprimer l'idée résumée dans la formule est la diversité de ces expressions. Elles parsèment les réponses aux consultations et servent à établir des liens entre éléments très différents. Elles nous semblent prouver le caractère fondamental de la logique des systèmes complexes dans ces discours, pas seulement dans les discours des organisations radicales, mais dans ceux d'organisations de tous types. Nous postulons qu'il serait possible de procéder au même type de relevé dans la plupart des discours qui forment notre corpus. C'est un point qui confirme notre hypothèse qu'il existe des formes d'uniformisation des discours.

Nous avons tenté de faire apparaître quelques spécificités discursives dans les discours des organisations qui semblent confirmer l'hypothèse d'une certaine uniformisation des discours, au delà des divergences idéologiques. Il est un autre aspect où le domaine environnemental a une spécificité qui nous semble clairement marquée : celui de la terminologie.

3 Les aspects terminologiques

3.1 Une question problématique

La question de la terminologie du domaine environnemental est problématique car la plupart des termes du domaine font preuve d'une très grande instabilité sémantique. De nombreuses traces d'instabilité sémantique sont présentes dans les discours. En nous appuyant toujours sur le corpus de « Taking It On » (corpus 3), nous pouvons le faire apparaître car de nombreux extraits témoignent du fait que certains termes du domaine ne sont pas considérés comme suffisamment bien définis par les différentes organisations. Ces extraits permettent soit de noter leur imprécision, soit de souligner le fait que tomber d'accord sur une définition consensuelle est nécessaire, ce qui implique qu'une telle définition n'existe pas encore. Nous en faisons figurer une liste dans l'Annexe 5.2. À titre d'exemple, on peut relever la phrase suivante dans la réponse de The Association of British Insurers, « Sustainable development could be seen as a relatively nebulous concept » (*2004 : 1), ou encore la phrase suivante

dans la réponse du Global Action Plan, « There are many competing definitions of sustainable development » (*2004 : 3). Étant donné le corpus choisi, la consultation sur la stratégie de développement durable, il n'est pas étonnant de noter qu'ils portent en majorité sur le terme *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*. Mais d'autres termes sont aussi présentés de la sorte, par exemple le terme « environment and social justice » dans la phrase suivante de la réponse de East Midlands : « The term “environment and social justice” is unclear » (*2004 : 2). Une autre trace de la relative imprécision des termes est constituée par la présence de nombreux commentaires métalinguistiques dans le corpus. Contrairement aux extraits précédents qui ne faisaient que constater une imprécision, les extraits présentés dans l'Annexe 5.3 tentent de donner des éléments qui permettent de la dépasser. Ils proposent, par exemple, une comparaison de l'efficacité de différentes définitions d'un même terme proposées par différentes organisations : « The explanation used in the 1999 sustainable development strategy is useful, but we would advocate continued use of the Brundtland definition as a clear and internationally recognised definition » (*Forward Scotland 2004 : 2).

Cet ensemble d'extraits des réponses à la consultation montre que des commentaires de définition semblent faire partie intégrante des débats sur les questions environnementales. Étant donné la diversité des thèses exprimées, elle permettent de confirmer qu'il existe une instabilité sur ces définitions, en particulier sur la définition de développement durable, qui n'est pas comprise de la même façon par les différentes organisations. Comme nous l'avions déjà évoqué dans le chapitre 3, un consensus semble tout de même se dessiner autour de la définition du rapport Brundtland, auquel il est fait référence plusieurs fois, dont certaines pour indiquer que c'est sur celle-ci qu'il faudrait s'appuyer. Sa grande visibilité et le fait qu'elle soit souvent citée et utilisée dans le monde entier sont présentés comme des arguments pour que ce soit cette définition, et non une autre, qui soit utilisé au Royaume-Uni. S'il existe une instabilité au niveau des termes utilisés dans ce domaine spécialisé, c'est peut-être du fait que ces termes ont été créés récemment.

3.2 La création néologique

3.2.1 Exemple de création néologique, *ECOLOGICAL FOOTPRINT* et ses dérivés

La nouveauté du domaine pourrait expliquer que de nombreux termes y soient créés. C'est peut-être aussi un signe de la dimension scientifique des discours du domaine. Selon Leech, une création néologique abondante est propre aux discours scientifiques :

If neologism represents a type of linguistic creativity, it is the type of creativity that one finds supremely in the language of technology and of science, rather than in literature. Scientists are continually adapting and reordering their conceptual apparatus in order to give a precise explanation of what they observe; in order, we might say, to reduce the universe to order in new and improved ways. (1974 : 38)

Toujours est-il que les phénomènes de dynamique lexicale sont particulièrement riches dans le domaine environnemental. Au fur et à mesure que de nouveaux besoins sont créés dans le domaine, de nouveaux termes deviennent nécessaires. Chaque fois qu'un nouveau terme est créé, il enrichit le lexique potentiel et d'autres termes ne tardent pas à être formés à partir de celui-ci. On assiste à un véritable phénomène de multiplication néologique. Le terme de *ECOLOGICAL FOOTPRINT* en offre un exemple. Il a été utilisé pour la première fois par W. Rees, professeur à l'université Columbia au Canada, dans son article « Ecological footprints and appropriated carrying capacity: what urban economics leaves out » (1992). Sous sa supervision, M. Wackernagel lui consacra une thèse, publiée en 1994, puis tous deux publièrent un livre sur le sujet qui commença à populariser la notion : *Our Ecological Footprint* (1996). Le terme est devenu répandu aujourd'hui. Sa définition, d'après le rapport *Global Environment Network 4* publié par l'UNEP (United Nations Environment Programme) serait la suivante : « An index of the area of productive land and aquatic ecosystems required to produce the resources used and to assimilate the wastes produced by a defined population at a specified material standard of living, wherever on Earth that land may be located » (*2007 : 517). Notons qu'il est souvent remplacé par un terme quasi synonyme qui rencontre un succès encore plus grand : *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT*. Nous avons déjà évoqué l'idée que le terme « environmental » était moins connoté idéologiquement que celui de « ecological », ce qui explique probablement la plus grande fréquence d'utilisation de *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT*, même si *ECOLOGICAL FOOTPRINT* était le terme choisi par les créateurs du concept.

Le succès de ce terme ne se manifeste pas simplement grâce à sa fréquence d'utilisation. Son succès est également ce qui explique que de nombreux autres termes aient été créés grâce à lui, soit par dérivation, soit par conversion, soit sur son modèle. Pour un exemple de conversion relevons l'extrait suivant de la réponse de Forward Scotland à « Taking it On » : « Ecological footprinting work [...] offers a graphic way of reporting progress towards sustainable development » (*2004 : 5). Le nom désignant le concept a donné naissance à un gérondif qui désigne l'activité associée « ecological footprinting ». Notons par ailleurs que par un phénomène de multiplication morphosémantique, le procédé de création lexicale qui lui a donné naissance a été réutilisé pour créer d'autres termes qui désignent des sous-classes de *ECOLOGICAL FOOTPRINT*. L'exemple le plus connu est *CARBON FOOTPRINT*. Il s'agit d'un type d'empreinte écologique, mais ce qui est pris en compte grâce à ce concept n'est pas l'impact environnemental global, mais seulement l'impact en termes de CO² produit. Ce terme composé est formé sur le même modèle sauf qu'il l'est à partir de deux noms et non d'un nom et d'un adjectif. Notons aussi que par un procédé d'ellipse, le terme de *FOOTPRINT* en est venu à être utilisé à la place de celui de *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT*. *FOOTPRINT* devient donc un terme polysémique pour lequel il existe une « relation métaphorique » (Martin 1992 : 81) entre les deux acceptions du terme. Nous avons fait une recherche dans notre corpus 2 sur l'utilisation du terme *FOOTPRINT* dans cette nouvelle acception, ainsi que de termes composés formés sur le même modèle que *ECOLOGICAL FOOTPRINT*. Le tableau présenté en Annexe 5.4 fait apparaître les résultats. Pour chaque année, nous avons relevé quelles organisations utilisaient chacun de ces termes.

On peut conclure de cette étude que les occurrences de *FOOTPRINT* et de termes composés avec ce lexème, sont de plus en plus nombreuses. Toutefois, la question de savoir si toutes les expressions relevées peuvent être considérées comme des termes composés n'est pas résolue. Pour certains, il peut s'agir de « séquences fortuites » (Tournier 2004) c'est-à-dire de séquences qui n'ont pas atteint le statut d'un mot composé. Pour tous les termes qui n'apparaissent qu'une fois dans notre tableau, c'est probablement le cas. L'utilisation régulière d'une séquence fortuite est l'un des phénomènes qui peuvent mener à ce que cette séquence soit considérée comme lexicalisée.

Une séquence de deux ou trois éléments a toutes chances d'être, ou de devenir rapidement un mot composé si son emploi est fréquent. Mais il est évident que, dans ce cas, on ne

pourra pas faire de distinction tranchée entre séquence fortuite et mot composé. On pourra seulement parler de « degré d'intégration » dans le lexique, degré qu'un usager anglophone pourra estimer approximativement bien qu'on ne puisse guère réunir de consensus dès qu'il s'agit d'établir une gradation. (Tournier 2004 : 77)

CARBON FOOTPRINT semble bien intégré dans le lexique, surtout à partir de 2006. Le terme de *WATER FOOTPRINT* a un degré d'intégration moindre mais il semble suffisamment récurrent pour qu'on puisse le considérer comme un mot composé. *SUSTAINABILITY FOOTPRINT*, *BUILDING FOOTPRINT* et *LIFE-CYCLE FOOTPRINT* doivent peut-être être considérées comme des séquences fortuites pour le moment. Plus on avance dans le temps et plus des termes formés sur le même modèle apparaissent. Il nous semble que le terme de *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT* est venu combler un vide dans le lexique et que, pour des raisons sémantiques et syntaxiques, il a inspiré et inspire encore la formation de nombreux néologismes. Nous n'en avons étudié qu'un exemple mais il nous semble que les discours environnementaux sont un très bon terrain pour étudier les phénomènes de création néologique aujourd'hui.

3.2.2 L'inflation de termes

La multiplication de termes nouveaux peut parfois se faire au détriment de la qualité de la communication. Ainsi, au cours de nos lectures, nous avons pu noter que les termes désignant une zone protégée pour des raisons environnementales étaient si nombreux qu'il était difficile de les distinguer, leurs spécificités n'apparaissant pas nettement au premier abord. Il s'avère toutefois qu'ils varient en grande partie en fonction de la zone administrative dans laquelle on se situe. Tous les niveaux de gouvernement établissent des zones à protéger différentes, qui répondent à différents critères et sont qualifiées par des termes différents. Afin de mettre un peu d'ordre dans cette inflation de termes servant à désigner des zones protégées, nous les faisons figurer sous forme de tableaux qui devraient permettre de comprendre la spécificité de chacun.

Site of Special Scientific Interest (SSSI)
But : Conservation de la nature
Date de création : 1981 ⁹⁰ (Wildlife and Countryside Act)

⁹⁰ La loi nommée The Countryside and Rights of Way Act 2000 a renforcé cette loi en donnant plus de pouvoir aux autorités en charge de désigner les zones.

Zone géographique : Royaume-Uni
Organisations responsables : Natural England, Scottish Natural Heritage, Countryside Council for Wales
Caractéristiques : Zone qui présente un intérêt particulier sur le plan scientifique et qui peut être la propriété de n'importe qui. Il n'existe pas de liste indiquant précisément ce qui peut être fait ou pas dans un SSSI. Cela dépend des sites et peut également évoluer dans le temps.

Special Landscape Area (SLA)
But : Conservation d'ensemble paysagers
Date de création : indéterminée
Zone géographique : Pays de Galles et certaines zones en Angleterre
Organisations responsables : Countryside Council for Wales et autres autorités locales en Angleterre.
Caractéristiques : Zone typique d'une région, identifiée par une autorité locale. Cette zone ou cet ensemble paysager ne bénéficie pas d'une protection légale officielle mais d'une reconnaissance symbolique de ses spécificités. Elle peut être identifiée du fait de caractéristiques physiques, environnementales, esthétiques, géologiques, écologiques, culturelles ou historiques.

Area of Special Scientific Interest (ASSI)
But : Conservation de la nature
Date de création : indéterminée
Zone géographique : Irlande du Nord
Organisation responsable : Northern Ireland Environment Agency
Caractéristiques : Équivalent d'une SSSI pour l'Irlande du Nord.

Environmentally sensitive area
But : Conservation d'ensembles paysagers
Date de création : 1987
Zone géographique : Angleterre
Organisation responsable : Natural England
Caractéristiques : Zone où les fermiers reçoivent des incitations pour adopter des pratiques d'agriculture traditionnelle afin de préserver ou de restaurer des lieux d'une valeur esthétique, écologique ou historique. Leur but est à la fois de préserver ces lieux et de faciliter leur accès au public.

Local Nature Reserve
But : Conservation de la nature
Date de création : National Parks and Access to the Countryside Act 1949 ⁹¹

⁹¹ Cette loi fut modifiée en 2006 par l'amendement Schedule 11 of the Natural Environment and Rural Communities Act 2006.

Zone géographique : Angleterre
Organisations responsables : Autorités locales
Caractéristiques : Sites essentiels du fait de leur faune, de leur géologie, ou de leur capacité à servir de lieux d'éducation et de loisir pour le public. Certains de ces sites reçoivent aussi d'autres désignations du type SSSI.

National Nature Reserve
But : Conservation de la nature
Date de création : National Parks and Access to the Countryside Act 1949
Zone géographique : Royaume-Uni
Organisations responsables : Natural England, Scottish Natural Heritage, Countryside Council for Wales and Northern Ireland Environment Agency
Caractéristiques : Zone qui constitue un des meilleurs exemples d'un type particulier d'habitat. Elle bénéficie d'une forte protection légale contre le développement. Elle vise à préserver des écosystèmes fragiles et à favoriser la recherche et l'éducation en ces lieux.

Marine Protected Area (MPA)
But : Préservation de zones marines
Date de création : Indéterminée
Zone géographique : Variable
Organisation responsable : Variable
Caractéristiques : Toutes les zones protégées se situant en mer. Il peut aussi s'agir de SAC (Special Area of Conservation), de SPA (Special Protection Areas), de SSSI (voir ci-dessus), de sites Ramsar (présentés dans un des tableaux suivants) ou de réserves naturelles marines.

Marine Nature Reserve
But : Préservation de zones marines
Date de création : 2009
Zone géographique : Angleterre et Pays de Galles
Organisation responsable : Gouvernement, conseillé par Natural England et JNCC
Caractéristiques : Zones sélectionnées pour protéger pas seulement les espèces menacées mais aussi l'ensemble des espèces marines. Elles répondent à un nouveau but du gouvernement, qui est d'assurer des liens entre différentes zones marines protégées qui communiquent entre elles et assurent une survie des espèces plus efficace que si l'on n'avait que des zones protégées isolées et dispersées.

Nature Conservation MPA
But : Préservation de zones marines
Date de création : 2009

Zone géographique : Écosse
Organisation responsable : Gouvernement conseillé par Scottish Natural Heritage
Caractéristiques : Habitats ou espèces ayant été identifiés comme ayant une grande valeur pour la conservation des écosystèmes dans les mers situées autour de l'Écosse.

Local Geological Site
Premier nom : Regionally Important Geological and Geomorphological Sites
But : Conservation de la nature
Date de création : 1990
Zone géographique : Royaume-Uni
Organisations responsables : Autorités locales
Caractéristiques : Sites les plus importants en termes géologiques et géomorphologiques, sélectionnés par des organisations volontaires travaillant dans ces deux domaines.

Heritage Coast
But : Préservation de zones côtières
Date de création : 1970
Zone géographique : Angleterre et Pays de Galles
Organisations responsables : Natural England, Countryside Agency, Countryside Council for Wales
Caractéristiques : Zone identifiée grâce à des accords entre les autorités locales et l'organisation Natural England. Le processus de désignation ne dépend pas de procédures légales particulières et varie en fonction des zones.

National Park
But : Conservation d'ensembles paysagers
Date de création : 1949
Zone géographique : Royaume-Uni (mais seulement depuis 2000 en Écosse)
Organisations responsables : National Park Authorities (organisation locale spéciale)
Caractéristiques : Sites ayant une valeur particulière en termes esthétiques, écologiques, archéologiques, géologiques, récréatifs ou autres. Ils ont deux buts : préserver les lieux et assurer que le public puisse en bénéficier. Le premier but est prioritaire lorsque les deux sont en conflit.

Area of Outstanding National Beauty (AONB)
But : Conservation d'ensembles paysagers
Date de création : 1949, statut renforcé en 2000
Zone géographique : Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord
Organisations responsables : Natural England and Countryside Agency , Countryside Council for Wales,

Northern Ireland Environment Agency
Caractéristiques : Zone ayant des qualités esthétiques. Les organisations responsables aident à promouvoir des pratiques durables dans ces zones. À la différence de parcs nationaux, on ne favorise pas les usages récréatifs dans ces zones. La préservation des caractéristiques esthétiques prévaut.

National Scenic Areas
But : Conservation d'ensembles paysagers
Date de création : 1978
Zone géographique : Écosse
Organisation responsable : Scottish Natural Heritage
Caractéristiques : Zone d'importance nationale pour des raisons esthétiques. Il s'agit des meilleurs exemples de paysages généralement associés à l'Écosse et assurant la renommée du pays.

Green Belt
But : Contrôle du développement
Date de création : 1955
Zone géographique : Royaume-Uni
Organisations responsables : Autorités locales
Caractéristiques : Zone autour de grandes métropoles où le développement est régulé pour assurer le maintien d'espaces verts dont les habitants de la ville peuvent bénéficier. La conservation de la nature n'y est pas un but explicitement mentionné.

Country Park
But : Usage récréatif
Date de création : 1968
Zone géographique : Angleterre
Organisation responsable : Autorités locales, bien qu'elles puissent parfois être gérées par des particuliers ou d'autres organisations
Caractéristiques : Situés dans des zones urbanisées, leur but est de fournir des espaces verts pour les habitants et visiteurs qui n'ont pas forcément le loisir de se déplacer jusqu'à la campagne profonde.

Village Green
But : Usage récréatif local
Date de création : Commons Registration Act 1965 ⁹²
Zone géographique : Angleterre
Organisation responsable : Autorités locales

⁹² Modifiée par un amendement de la loi Countryside and Rights of Way Act 2000.

Caractéristiques : Terre attribuée à l'usage des habitants de n'importe quelle localité pour n'importe quelle raison.

Commons Land

But : Conservation et usage récréatif

Date de création : Indéterminée⁹³

Zone géographique : Angleterre et Pays de Galles

Organisations responsables : Autorités locales

Caractéristiques : Terre considérée comme n'ayant pas de propriétaire et dont tout le monde peut bénéficier librement.

Special Area of Conservation (SAC)

But : Préservation de la biodiversité

Date de création : 1992 (EU Habitats Directive)

Zone géographique : Europe

Organisations responsables : Natural England, Countryside Council for Wales, Scottish Natural Heritage (pour les sites situées au Royaume-Uni)

Caractéristiques : Zone à protéger dans le but de la conservation des plus rares exemples de faune, de flore et d'habitats européens. Il s'agit en général de zones très étendues qui relient différents sites protégés.

Special Protection Area (SPA)

But : Biodiversité parmi les oiseaux

Date de création : 1979 (EC Directive on the Conservation of Wild Birds)

Zone géographique : Europe

Organisation responsable : Natural England, Scottish Natural Heritage, Countryside Council for Wales, ou DoENI (pour les sites situés au Royaume-Uni)

Caractéristiques : Zones les plus appropriées pour l'habitat d'oiseaux protégés. Toutes les SPA sont aussi des SSSI ou ASSI.

European Marine Site

But : Biodiversité marine

Date de création : 1992 (EU Habitats Directive)

Zone géographique : Europe

Organisation responsable : Natural England, Countryside Council for Wales, Scottish Natural Heritage (pour les sites situés au Royaume-Uni)

⁹³ Datent d'avant le parlement et même d'avant la monarchie et sont un héritage de temps où les terres étaient essentiellement à l'état sauvage et sans propriétaire attribué.

Caractéristiques : Afin d'être sélectionnées ces zones doivent être gérées de façon responsable dans le but de favoriser le développement durable et de conserver leurs particularités géologiques mais aussi de s'assurer qu'un public large puisse y accéder et que des connaissances à leur sujet puissent se développer.

World Heritage Site

But : Conservation du patrimoine de l'humanité

Date de création : 1972

Zone géographique : International

Organisation responsable : Désignée par l'UNESCO

Caractéristiques : Site ayant une « valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique » et bénéficiant d'une très haute protection légale.

Ramsar Site

But : Conservation de zones humides

Date de création : 1971

Zone géographique : Internationale

Organisation responsable : JNCC, Natural England, Scottish Natural Heritage, Countryside Council for Wales conseillent le gouvernement pour la sélection (organisations responsables au niveau du Royaume-Uni)

Caractéristiques : Zones humides de valeur. Le développement sur ces sites n'est autorisé que dans des circonstances rares. Si, en cas exceptionnel, une autorisation de construire est obtenue, d'autres zones humides devront être créées pour remplacer ces habitats. En Angleterre ces zones bénéficient aussi du statut de SSSI.

Biosphere reserve

But : Conservation de la biodiversité

Date de création : 1971

Zone géographique : Internationale

Organisation responsable : Les autorités locales

Caractéristiques : Zones où des écosystèmes marins et terrestres ont été identifiés et sont gérés de façon à les conserver et encourager leur utilisation à des fins durables par les communautés locales ou par des organisations poursuivant des activités de recherche et d'éducation.

Nous visions en menant à bien cette étude des termes désignant une zone protégée au Royaume-Uni, à montrer qu'il en existe tant qu'il paraît difficile de maîtriser la terminologie de ce domaine. Il est pourtant possible d'identifier des distinctions pour chaque terme. Parfois ces distinctions sont simplement liées à la zone géographique dans laquelle est localisé le site protégé. C'est le cas des SSSI et des ASSI qui ont exactement la même définition mais dont

les deuxièmes se situent en Irlande du Nord alors que les premiers se situent sur le reste du territoire du Royaume-Uni. Il n'en demeure pas moins que, pour un non spécialiste, il est difficile de retenir toutes les informations nécessaires pour pouvoir les distinguer. C'est la raison pour laquelle nous parlons d'une inflation de termes. Il en existe tant qu'ils risquent d'en perdre leur valeur d'usage car un public de non spécialistes aura tendance à n'en retenir aucun devant la multitude d'informations à apprendre pour comprendre ce système. Cet effet est renforcé par le fait que de nouveaux termes, récents, semblent sans cesse venir s'y ajouter.

3.2.3 Terme inventé, terme avéré

Certains néologismes ont été créés par les auteurs ou sont trop récents pour que les auteurs se sentent en droit de les utiliser comme s'il s'agissait de termes à part entière. Ils peuvent alors choisir de le signaler grâce à l'utilisation de guillemets de modalisation autonymique. Les guillemets peuvent avoir des fonctions multiples :

Ce qu'indiquent les guillemets, « c'est une sorte de manque, de creux à combler interprétativement » [...]. En mettant des mots entre guillemets, l'énonciateur se contente en effet d'attirer l'attention du récepteur sur le fait qu'il emploie précisément ces mots qu'il met entre guillemets ; il les souligne en laissant au récepteur le soin de comprendre pourquoi il attire ainsi son attention, pourquoi il ouvre ainsi une faille dans son propre discours. En contexte, les guillemets peuvent donc prendre des significations très variées. (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 290)

Parmi les différentes fonctions, celle qui nous semble la plus utilisée dans notre corpus est celle qui consiste à montrer que le terme utilisé n'est peut-être pas vraiment approprié, soit parce que son sens n'est pas stabilisé, soit parce que son usage n'est pas avéré. Il s'agit d'un procédé souvent utilisé dans le discours environnemental, ce dont les exemples présentés ci-dessous témoignent :

E3.1.1 – FOE TT : Shell response to these social and environmental controversies has been to develop a determined programme of “greenwash” – (i.e. pretending to be green while not actually modifying core business activities).

E3.1.2 – DEFRA Bio 07 : The natural environment provides a wide range of goods and services – ‘ecosystem services’ – that underpin human health, wellbeing and prosperity.

E3.1.3 – BAT 03 : The aim is to create a “carbon sink” and to help preserve and protect Malaysia’s ecosystems.

Dans tous ces cas, il nous semble que les guillemets servent à signaler que l'usage de ces mots est peu attesté, que leur référence n'est pas stabilisée. Leur présence dans les discours montre néanmoins que des auteurs les considèrent comme utiles.

Il y a un adjectif dont l'utilisation entre guillemets, particulièrement fréquente, a attiré notre attention : *GREEN*. Nous en avons relevé des exemples dans des documents variés. Dans le rapport de Vodafone de 2003, on peut relever : « we are investigating how to increase the proportion of our energy which is drawn from renewable sources and several operating companies are implementing solar and wind power solutions, as well as purchasing “green” electricity from the grid » (*2003 : 12). Comme il nous semblait, d'après les quelques exemples que nous avons pu relever, que l'utilisation de *GREEN* entre guillemets était particulièrement fréquente, nous nous sommes interrogée sur ce phénomène d'un point de vue diachronique dans le corpus 2. Nous avons formé l'hypothèse que l'utilisation du terme sans guillemets était probablement plus fréquente à la fin de la période étudiée, témoignant de son caractère avéré et stabilisé. Pourtant nos recherches sur ce thème n'ont pas donné de résultats concluants, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau 5.7 : Nombre d'occurrences de *GREEN*, avec et sans guillemets

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'occurrences	3	43	283	73	86	74	194	178	160	367	68
Entre guillemets	0	2	12	11	11	12	20	12	22	67	3

Ce que nous avons pu conclure néanmoins, essentiellement grâce à l'étude des termes composés avec *GREEN*, est que, en général, les guillemets signalent un terme peu utilisé. Si l'on relève peu d'occurrences entre guillemets de *GREEN ELECTRICITY*, qui est une expression fréquemment utilisée, c'est souvent entre guillemets que des expressions plus rares apparaissent, comme *GREEN MANURE* (BAT 06), *GREEN TASKFORCE* (HSBC 08), *GREEN CHEMISTRY* (GSK 08). L'utilisation de guillemets semble donc être un signe du caractère peu utilisé ou nouveau du terme composé.

L'étude de l'utilisation de guillemets dans les termes formés à partir de *GREEN* permet également de différencier différents cas de modalisation autonymique. Nous avons déjà

évoqué l'idée que cette dernière ne permettait souvent pas de déterminer exactement ce que l'énonciateur entendait exprimer grâce à l'usage de guillemets. Quand le composé entier est entre guillemets, le plus probable est que ce qui est signalé est le caractère rare, peut-être non attesté du terme. Lorsque l'adjectif *GREEN* seulement est entre guillemets, ce qui semble signalé est plutôt que le locuteur n'est pas certain que *GREEN* soit vraiment l'adjectif approprié pour parler de ce qu'il désigne. Les pratiques en question ne sont peut-être pas si respectueuses de l'environnement que l'adjectif ne le suggérerait. Donnons quelques exemple de ce type de modalisation autonymique dans notre corpus : «“green” investment » (EW 07), «“green” brand » (Vo 09). Ce qui est signalé grâce aux guillemets n'est pas ici le caractère non attesté de l'adjectif « green » mais simplement l'idée qu'il n'est pas certain qu'il soit approprié de l'utiliser dans ce contexte, du fait que les objets dont on parle ne sont pas authentiquement respectueux de l'environnement.

Malgré ces quelques tentatives de généralisation, il ressort surtout de cette étude que le statut des différents termes n'est pas considéré uniformément dans les différents documents. Le consensus ne semble pas établi sur quels termes sont avérés et quels termes ne le sont pas. Les phénomènes de stabilisation n'en sont qu'à leurs débuts. On peut néanmoins en voir apparaître.

3.3 L'émergence de consensus sur les définitions

3.3.1 L'inflation de définitions

L'instabilité terminologique peut conduire à ce que soient proposées de multiples définitions d'un même terme. Ce phénomène peut provoquer un certain sentiment de confusion à l'égard du sens précis de ce terme. Nous y avons déjà fait allusion dans les extraits portant sur les définitions dans le corpus « Taking it On » mais évoquons une autre manifestation de cette inflation de définitions. Il s'agit du développement de nombreux glossaires que les organisations mettent en ligne ou placent en fin de document. Ces glossaires permettent que soient levées les ambiguïtés quand à l'acception du terme dans le cadre restreint de la communication de l'organisation. Peut-être visent-ils aussi à assurer une certaine liberté aux organisations dans leur acception des termes. Il est souvent possible de

trouver de légères marques d'orientation idéologique dans les glossaires. L'étude d'un glossaire spécialisé de Greenpeace concernant la pêche, par exemple, permet de relever un exemple de définition qui nous semble manifestement orientée : « Bycatch: The part of a catch other than the adults of the target species, which is taken incidentally. Some or all of it may be returned to the sea as discards, usually dead or dying ». La dernière phrase vise à émouvoir le public. On peut comparer cette définition à celle trouvée pour le terme français équivalent, CAPTURE ACCESSOIRE, dans *Le grand dictionnaire terminologique* : « Espèce capturée à l'occasion d'une pêche dirigée sur une autre espèce ou un autre groupe d'espèces ». Cette définition plus synthétique est aussi plus neutre.

Dans le glossaire sur le développement durable figurant sur le site Internet de BP, sous le titre « Sustainability Glossary », on relève la définition suivante : « Carbon dioxide (CO₂) : Naturally-occurring gas that also results from burning fossil fuels and biomass. Human-caused carbon dioxide emissions come from power plants, transportation, households and commercial enterprises ». Le fait que ce gaz soit présenté avant tout comme étant d'origine naturelle pourrait faire de cette définition une définition orientée dans le sens où la part de responsabilité de l'homme dans la production actuelle de gaz à effet de serre n'est pas soulignée. Ces deux exemples visent à illustrer l'idée que les définitions proposées dans les différents glossaires des organisations peuvent avoir une orientation idéologique. Pourtant, si chaque organisation avait sa propre définition des termes qu'elle utilise, la communication deviendrait impossible. Heureusement, de plus en plus, certaines définitions semblent servir de référence et sont citées par tous types d'organisations. Nous avons déjà indiqué que la définition la plus citée pour le terme de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT* était celle du rapport Brundtland. Pourtant, il existe de nombreux cas où même cette définition est réadaptée pour les besoins de l'organisation. Elle sert de référence tout en étant légèrement modifiée. Un phénomène devient alors observable que l'on pourrait qualifier de « variation sur un même thème ». Les variations reflètent souvent une orientation idéologique liée à la nature de l'organisation. Toutes les définitions suivantes sont inspirées de celle du rapport Brundtland mais ne la respectent pas mot pour mot :

E3.2.1 – HEF : A better quality of life for everyone through social justice, economic prosperity and a healthy natural and cultural environment, both locally and globally, that will be passed on to future generations.

E3.2.2 – Tes 02 : The principles of sustainable development are in keeping with our policy, serving the present needs of our customers, employees and communities without compromising the needs of future generations.

E3.2.3 – The goal of sustainable development is to enable all people throughout the world to satisfy their basic needs and enjoy a better quality of life, without compromising the quality of life of future generations. (*HM Government 2005 : 16)

E3.2.4 – DWP 07 : Perhaps the easiest description of sustainable development and its goal is: to enable all people throughout the world to satisfy their basic needs and enjoy a better quality of life without compromising the quality of life of future generations.

E3.2.5 – Lon 02 : Sustainability requires that local actions should not compromise options for future generations or for people elsewhere.

E3.2.6 – BP 00 : broad-based development that benefits the many rather than the few, and development that does not damage the environment and allows future generations the same choices as we have.

Ces différents exemples permettent de montrer que, même lorsque les organisations se servent d'une même définition de référence, elles peuvent la réadapter pour mieux l'accorder avec ce qu'elles souhaitent exprimer. Ces « variations sur un même thème » illustrent bien l'idée de l'émergence d'un consensus malgré les divergences idéologiques. Il s'agit d'utiliser une structure commune pour exprimer des idées légèrement différentes. Cela peut donner l'impression d'une uniformité de contenu mais les subtiles variations de formulation permettent aussi aux organisations de donner un aspect plus orienté à ces définitions, qui sont alors mieux adaptées à leurs besoins.

Dans un contexte où de nombreux procédés semblent mis en place pour réadapter la valeur des termes à ce que les différentes organisations voudraient bien leur faire dire, afin de préciser l'acception la plus utilisée d'un terme, il convient probablement de s'interroger sur sa valeur d'usage.

3.3.2 La valeur d'usage des termes

Dès l'introduction au deuxième chapitre, nous avons noté que trois adjectifs qui permettent de désigner la spécificité du domaine ont des sens très proches : *ENVIRONMENTAL*, *ECOLOGICAL* et *GREEN*. Nous avons aussi précisé qu'ils avaient des connotations légèrement différentes mais ne nous étions pas étendue sur leurs différences de sens. Nous allons à présent nous interroger sur leur valeur d'usage dans notre contexte d'étude afin de préciser quelles différences sont établies entre eux. Nous le faisons à partir de nos corpus 2, 3 et 4. Il

nous ont permis d'établir premièrement que *ENVIRONMENTAL* est de loin le terme le plus utilisé des trois. Il s'agit du deuxième mot le plus fréquent après UK avec 6 164 occurrences. *GREEN* est quant à lui utilisé 919 fois, alors que *ECOLOGICAL* l'est 309 fois. Nous avons également cherché à identifier quel type d'organisation utilisait le plus chacun des adjectifs et avons pu en conclure que *ENVIRONMENTAL* était l'adjectif qui était le plus uniformément utilisé par les trois organisations. *GREEN* est essentiellement utilisé par les ONG et les agences gouvernementales et *ECOLOGICAL* essentiellement par les agences gouvernementales. Le fait que ces adjectifs soient plus connotés idéologiquement à gauche du spectre politique pourrait expliquer que les entreprises les utilisent moins.

La deuxième question que nous nous sommes posée concerne le type de noms que ces différents adjectifs précèdent. Le tableau 5.8 présente la liste des termes les plus fréquents formés avec l'adjectif *ENVIRONMENTAL* précédant un nom. Nous pouvons essayer de qualifier le type de nom que précède cet adjectif. Étant donné leur nombre important, ils sont bien sûr de types divers mais on peut dire que la majorité sert à désigner des actions humaines spécifiques au domaine spécialisé environnemental. C'est par exemple le cas de *ENVIRONMENTAL AGREEMENTS*, *ENVIRONMENTAL POLICY*, *ENVIRONMENTAL PROTECTION*, mais également de la plupart des autres termes de la liste. Il s'agit de tous les termes que nous faisons figurer en italique dans le tableau. L'adjectif sert également à former des termes qui réfèrent plus directement à l'environnement physique. C'est le cas de *ENVIRONMENTAL DEGRADATION* et *ENVIRONMENTAL LIMITS* par exemple. Dans le tableau, nous avons fait figurer en gras tous les termes qui répondaient à une telle définition. Dans ces cas, ce qui est désigné est l'objet environnement et pas le domaine d'activité. Néanmoins on peut dire que l'adjectif *ENVIRONMENTAL* semble le plus usité pour référer au domaine d'activité environnemental, ce qui permet de confirmer le caractère pertinent du nom que nous avons choisi pour désigner le domaine et le discours.

Tableau 5.8 : Termes les plus fréquents formés avec l'adjectif *ENVIRONMENTAL*

Étant donné le nombre très important de termes trouvés, nous n'avons relevé que les termes dont on comptait au moins dix occurrences dans le corpus. Les fréquences concernent à la fois la forme singulier et la forme pluriel qui ont été comptabilisées comme étant le même terme. Nous faisons apparaître ces termes sous leur forme singulier dans les tableaux.

Terme	Fréquence
<i>environmental management</i>	434

environmental impact	585
<i>environmental performance</i>	316
environmental sustainability	237
environmental change	232
<i>environmental agreement</i>	197
<i>environmental policy</i>	220
environmental issue	264
<i>environmental protection</i>	155
environmental problem	143
<i>environmental audit</i>	136
<i>environmental report</i>	134
<i>environmental governance</i>	102
<i>environmental management system</i>	85
<i>Environmental Audit Committee</i>	77
<i>environmental management system</i>	177
<i>environmental assessment</i>	97
environmental degradation	67
environmental limit	64
<i>environmental stewardship</i>	62
<i>environmental education</i>	60
<i>environmental concern</i>	57
environmental resource	57
<i>environmental reporting</i>	55
environmental benefit	59
<i>environmental challenge</i>	58
<i>environmental standard</i>	62
<i>environmental law</i>	67
<i>environmental protection agency</i>	46
<i>environmental consideration</i>	45
<i>environmental security</i>	42
environmental damage	40
environmental risk	71
<i>environmental data</i>	42
<i>environmental and social review</i>	39
<i>environmental quality</i>	39
<i>environmental service</i>	38

Chapitre 5 : Le discours environnemental des organisations

<i>environmental audit sub-committee</i>	36
<i>environmental cooperation</i>	33
<i>environmental research</i>	33
<i>environmental aspect</i>	35
environmental footprint	35
<i>environmental objective</i>	30
<i>environmental impact assessment</i>	50
environmental and social impact	43
<i>environmental target</i>	33
<i>environmental legislation</i>	26
<i>environmental factor</i>	27
<i>environmental programme</i>	40
<i>environmental goal</i>	28
<i>environmental initiative</i>	32
environmental condition	27
<i>environmental activity</i>	24
<i>environmental fundamentals</i>	24
<i>environmental cost</i>	28
environmental incident	23
<i>environmental practice</i>	29
<i>environmental information</i>	22
<i>environmental awareness</i>	20
<i>environmental pressure</i>	20
<i>environmental organisation</i> ⁹⁴	34
<i>environmental responsibility</i>	27
<i>environmental and social performance</i>	19
environmental reporting guideline	19
<i>environmental justice</i>	19
<i>environmental accountability</i>	19
environmental effect	24
environmental system	20
<i>environmental education centre</i>	20
<i>environmental project</i>	22
environmental improvement	31

⁹⁴ Nous avons également comptabilisé les occurrences de ce terme lorsqu'il était orthographié autrement, c'est-à-dire de la façon suivante : « environmental organization ».

<i>environmental conservation</i>	17
environmental matter	17
environmental requirement	17
<i>environmental resources management</i>	15
<i>environmental outlook</i>	15
<i>environmental regulation</i>	22
<i>environmental and social issue</i>	12
<i>environmental assessment agency</i>	11
<i>environmental criteria</i>	11
<i>environmental assessment method</i>	18

Nous avons également relevé la liste des termes les plus fréquents formés avec l'adjectif *GREEN* qui figurent dans le tableau 5.9. La plupart des termes formés avec l'adjectif *GREEN* font référence à un outil propre au domaine environnemental. On peut le différencier de *ENVIRONMENTAL* dans le sens où il s'agit plutôt de désigner des outils précis, permettant d'accomplir une action ponctuelle, que des systèmes de gestion de l'environnement. Par exemple, lorsqu'on parle de *GREEN STIMULUS*, il s'agit de faire référence à une aide financière ponctuelle caractérisée par le fait qu'elle est destinée à favoriser des mesures écologiques. Les termes qui nous semblent se ranger dans cette catégorie sont tous ceux que nous faisons figurer en italique dans le tableau : *GREEN STIMULUS*, *GREEN TARRIFF*, *GREEN ENERGY*, *GREEN ELECTRICITY*, *GREEN RECOVERY*, *GREEN TRAYS*, *GREEN TRAVEL*, *GREEN INFRASTRUCTURE*, *GREEN SPENDING*, *GREEN CHEMISTRY*, *GREEN POWER*, *GREEN PROCUREMENT*, *GREEN STIMULUS PACKAGE*, *GREEN JOBS*, *GREEN BONDS*, *GREEN FISCAL STIMULUS*, *GREEN FUNDS*, *GREEN INVESTMENT*.

Tableau 5.9 : Termes les plus fréquents formés avec l'adjectif *GREEN*

Étant donné que cette liste de terme était moins longue, nous avons relevé tous ceux dont on trouvait au moins six occurrences dans le corpus. Nous les présentons sous leur forme singulier.

green space	133
<i>green stimulus</i>	74
<i>green tariff</i>	63
<i>green energy</i>	38
Green Minister	33
<i>green recovery</i>	29

Chapitre 5 : Le discours environnemental des organisations

<i>green electricity</i>	27
Green Alliance	22
<i>green travel</i>	21
green tobacco sickness	20
<i>green tray</i>	20
<i>green job</i>	16
green leaf	15
green corridor	15
<i>green chemistry</i>	14
<i>green procurement</i>	14
green water	12
Green Belt	11
<i>green infrastructure</i>	11
green tax	11
<i>green investment</i>	10
green waste	10
<i>green spending</i>	9
<i>green power</i>	9
green economy	8
<i>green bond</i>	7
<i>green fiscal stimulus</i>	6
<i>green fund</i>	6

La liste des termes les plus fréquents formés avec l'adjectif *ECOLOGICAL* figure dans le tableau 5.10.

Tableau 5.10 : Termes les plus fréquents formés avec l'adjectif *ECOLOGICAL*

L'adjectif *ECOLOGICAL* est remarquablement peu utilisé dans notre corpus et c'est pourquoi nous avons relevé tous les termes qui figurent au moins trois fois dans le corpus.

ecological footprint	62
ecological system	18
ecological impact	14
British Ecological Society	10
Ecological Economics	7
ecological balance	6
ecological change	6

ecological knowledge	6
Pan-european Ecological Network	5
ecological debt	5
social-ecological system	5
ecological process	4
ecological status	4

Par rapport à *ENVIRONMENTAL* et *GREEN*, cet adjectif sert beaucoup plus à désigner un processus physique : *ECOLOGICAL SYSTEM*, *ECOLOGICAL IMPACTS*, *ECOLOGICAL BALANCE*, *ECOLOGICAL CHANGE*, *ECOLOGICAL HEALTH*, *ECOLOGICAL PROCESSES*, *ECOLOGICAL STATUS*, *SOCIAL-ECOLOGICAL SYSTEMS*. Tous ces termes servent à désigner un processus physique concernant les équilibres naturels plutôt qu'une action humaine comme c'était souvent le cas avec les termes formés à partir de *ENVIRONMENTAL*. Même *ECOLOGICAL FOOTPRINT* peut être vu comme appartenant à cette catégorie car, bien qu'il s'agisse d'un concept créé pour permettre la gestion des ressources naturelles par l'homme, il vise à désigner l'impact de l'homme sur l'environnement en termes physiques. L'autre grande catégorie de termes, liée à l'origine du terme *ECOLOGY* qui désignait tout d'abord la science de l'étude des écosystèmes, est celle qui désigne un type de savoir : c'est le cas dans les termes *BRITISH ECOLOGICAL SOCIETY*, *ECOLOGICAL ECONOMICS*, *ECOLOGICAL KNOWLEDGE*, *PAN-EUROPEAN ECOLOGICAL NETWORK*.

On peut donc identifier une ou plusieurs grandes catégories de termes pour la formation desquels un des trois adjectifs convient mieux que les autres. Mais cela ne suffit pas à comprendre les spécificités de chaque adjectif. Nous allons à présent nous interroger sur les nuances de sens qu'il serait possible d'apporter si l'on échangeait les différents adjectifs. Certains termes seraient tout simplement impossibles. On peut difficilement imaginer de rencontrer une occurrence comme *ENVIRONMENTAL ENERGY*. Toute source d'énergie est en quelque sorte issue de l'environnement et en lien avec le domaine environnemental. Cette expression s'apparenterait donc à un pléonasme. La raison pour laquelle on peut avoir *GREEN ENERGY* est que ce qui est impliqué grâce à cet adjectif est qu'il s'agit d'une énergie dont la production est particulièrement respectueuse des ressources naturelles. On ne pourrait pas non plus avoir *ENVIRONMENTAL SPACE* pour la même raison. Si l'on prend la liste de termes formés avec l'adjectif *ECOLOGICAL* en revanche, on peut dire que tous pourraient être aussi formés avec *ENVIRONMENTAL*.

Ce n'est pas la nature de l'objet qui détermine dans ce cas l'utilisation d'un adjectif plutôt que d'un autre. Pourtant il existe une nuance sémantique entre les deux. *Ecological* suggère que l'objet ainsi qualifié est très respectueux des équilibres naturels. Alors qu'une action qui prend en compte l'impact environnemental dans son raisonnement, sans pour autant chercher à supprimer le plus possible cet impact, peut être qualifiée de *ENVIRONMENTAL*, elle pourra difficilement être qualifiée de *ECOLOGICAL*. *ECOLOGICAL* signifie que tout est fait pour que l'impact soit diminué au maximum alors que *ENVIRONMENTAL* signifie simplement que cet impact n'a pas été ignoré.

Afin de préciser cette idée, donnons quelques exemples. Les trois adjectifs peuvent être utilisés devant *IMPACT*. *ENVIRONMENTAL IMPACT*, *ECOLOGICAL IMPACT* et *GREEN IMPACT* sont tous trois des termes avérés. Mais alors que *ENVIRONMENTAL IMPACT* désigne tous les types d'impact sur l'environnement, *GREEN IMPACT* ne désigne que l'impact positif pour l'environnement, et *ECOLOGICAL IMPACT* désigne l'impact sur les écosystèmes et leur équilibre. Il s'agit donc d'un type d'impact plus spécifique dans le deuxième cas et d'un impact sur un objet plus spécifique dans le dernier cas. De même, *ECOLOGICAL ISSUES* servirait plus à désigner la nature, les équilibres naturels en soi et pour soi, alors que *ENVIRONMENTAL ISSUES* serait plus général. *ENVIRONMENTAL MANAGEMENT* consisterait simplement à prendre en compte la dimension environnementale dans sa stratégie de management, *GREEN MANAGEMENT* contribuerait plus directement à la protection de l'environnement naturel et *ECOLOGICAL MANAGEMENT* ne nous semble pas envisageable sans une transformation assez profonde de ce qui est suggéré par le terme de *MANAGEMENT*. Cette étude comparative, avec un intérêt porté aux valeurs d'usage des différents adjectifs, permet donc de préciser les variations de sens de chacun d'entre eux.

Conclusion du chapitre 5

Présenter les discours de communication environnementale des organisations au Royaume-Uni dans un même mouvement s'avère un projet ambitieux. Nous prenons le terme *ORGANISATION* dans un sens très inclusif et il est évident que, étant donné les différences de taille

et de fonction des organisations étudiées, elles ne subissent pas les mêmes contraintes, ne bénéficient pas des mêmes moyens et ne répondent pas aux mêmes objectifs dans leur communication environnementale. Pourtant, nous souhaitons faire apparaître dans ce chapitre que certaines problématiques sont au cœur de toute communication environnementale des organisations. Si elles n'utilisent pas de façon uniforme les genres de discours présentés dans la première partie, elles peuvent toutes disposer de ce type d'outils et ce cadre de communication les concerne donc toutes. Si certaines orientations idéologiques expliquent qu'elles n'ont pas exactement la même conception des problèmes environnementaux, pas exactement la même argumentation ou la même utilisation des termes, il est possible de faire apparaître de nombreux points communs entre les discours de toutes les organisations : évolution des thèmes les plus fréquents, documents de référence, logique des systèmes complexes, traitement des néologismes, présence de commentaires métalinguistiques, valeur d'usage consensuelle de certains termes, etc. Pourtant, au terme de l'étude menée à bien dans ce chapitre nous nous trouvons confrontée à deux problèmes qui ne nous semblent pas résolus. Tout d'abord le rapport entre les micro-études présentées ici comme exemplaires et notre cadre argumentatif global est parfois difficile à établir. Si nous tentons de démontrer à chaque fois en quoi le corpus sélectionné et la méthode choisie nous semblent être les plus appropriés pour mettre à jour certains phénomènes, il reste parfois difficile de démontrer que nos résultats valent de manière absolue pour caractériser l'ensemble des discours des organisations au Royaume-Uni. Nous regrettons parfois, étant donné l'ampleur du travail qui s'avérerait nécessaire si nous en avions l'ambition, de ne pas pouvoir mener à bien une étude plus exhaustive sur un corpus plus complet. Mais cela ne nous semble pas matériellement faisable et c'est pourquoi ce chapitre débouche naturellement sur la prise de conscience qu'il peut être intéressant de se situer à un niveau de généralisation moins grand pour procéder à une étude plus exhaustive d'un corpus donné. Nous avons donc choisi de nous concentrer sur un seul genre de texte dans notre troisième partie. Nous pourrions alors nous poser la question de la normalisation du discours avec plus de précision. L'autre limite du travail effectué dans ce chapitre, que nous tenons à souligner, est celle des critères de légitimation du discours dans le domaine. C'est un point que nous n'avons pas encore abordé, mais qui nous semble

Chapitre 5 : Le discours environnemental des organisations

essentiel car il est lié à la valeur de vérité des énoncés, et c'est pourquoi nous nous pencherons sur ce sujet dans le chapitre suivant.

Chapitre 6 : Spécialisation environnementale et structuration en réseaux

Les deux chapitres précédents nous ont permis de constater le développement d'un domaine spécialisé environnemental au Royaume-Uni, avec un nombre croissant d'acteurs participant à l'activité principale du domaine, qui utilisent un discours ayant de plus en plus de caractéristiques manifestement spécialisées. Pour le moment, nous n'avons que peu évoqué l'organisation interne de ce domaine. Nous souhaiterions nous interroger sur les principes qui déterminent la façon dont les différents acteurs et les différents énoncés se situent les uns par rapport aux autres. Pour reprendre la typologie proposée par M. Petit dans son article de 2010, il s'agit de nous interroger sur la fonction de régulation du domaine entendu comme ce qui « concerne l'organisation du fonctionnement du domaine conçu comme système complexe » (Petit 2010 : §22). Nous chercherons notamment à déterminer ce qui est valorisé dans le domaine. Certaines caractéristiques du domaine, telles que la multiplication constante des acteurs et des énoncés, ainsi que la complexité, rendent probable qu'un certain désordre se manifeste dans sa structuration. Cependant, il est possible de faire apparaître ses régularités et ce sont celles-ci qui nous intéressent. Pour commencer, l'organisation des différents acteurs entre eux sera l'objet de notre attention et nous verrons que la notion d'expertise est essentielle pour la comprendre. Après avoir tenté de déterminer quelles sont les particularités de l'expertise dans le domaine environnemental, nous nous interrogerons sur les systèmes de mesure utilisés par les experts.

1 Une structuration en réseaux

Afin de présenter l'organisation interne entre les acteurs du domaine environnemental, la notion de structuration en réseau peut être particulièrement utile. Nous faisons référence ici aux liens qui s'établissent entre différents éléments, connectés sans pour autant faire partie d'un tout homogène, et nous nous appuyons pour le définir essentiellement sur l'analyse faite

par le sociologue M. Maffesoli, dans son ouvrage intitulé *Le Temps des Tribus* (1988). Il s'agit pour lui de démontrer que notre société post-moderne voit le retour d'un mode de fonctionnement qu'il nomme « dionysiaque ». Alors que la société moderne aurait été caractérisée par un mode de structuration qualifié d' « apollinien »⁹⁵ où les différents éléments se seraient organisés selon un principe rationnel autour d'un pôle unifié exerçant un pouvoir sur l'ensemble, la société post-moderne verrait le retour d'une structuration en réseau : « Les modes de vie contemporains [...] ne se structurent plus à partir d'un pôle unifié. D'une manière quelque peu stochastique, ils sont tributaires d'occurrences, d'expériences et de situations fort variées. Toutes choses qui induisent des regroupements affinitaires »⁹⁶ (Maffesoli 1988 : 155). La structuration en réseau serait donc typique de notre monde post-moderne en général. C'est une question qui dépasse de loin l'optique de notre travail présent, mais il est aisé de constater que le terme de « structuration en réseau » paraît bien utile pour parler des organisations dans le domaine environnemental. Plutôt que des rapports hiérarchiques entre différents éléments, c'est vraiment de la coopération et de l'interdisciplinarité que l'on peut observer dans le domaine. Cette coopération prend différentes formes. On peut tout d'abord évoquer les formes de coopération entre organisations de types différents : entre ONG et entreprises, États et ONG, entreprises et États, etc. Nous considérerons ensuite les formes de coopération entre organisations du même type, en nous appuyant notamment sur l'étude des relations entre ONG environnemental.

⁹⁵ Ces termes permettent de faire référence aux catégories établies par Nietzsche dans son ouvrage *La Naissance de la Tragédie* où il fait « d'Apollon et de Dionysos deux principes cosmologiques qui entrent en contradiction » : alors que Dionysos « symbolise l'éternelle jubilation de la vie dans la splendeur de la puissance », Apollon symbolise « le monde des formes », la raison, la science, toute chose considérée par Nietzsche comme vidée de vie et de substance et qui le conduisent à considérer que l'art a plus de valeur que la vie (*Encyclopædia Universalis* 2008).

⁹⁶ Maffesoli donne l'exemple des organisations religieuses pour faire clairement apparaître cette opposition entre structuration en réseaux rassemblant des petits groupes et structuration hiérarchique. Il oppose ainsi les organisations de type église, dont la structuration est hiérarchique, et les organisations de type secte, dont la structuration est en réseaux. Alors que les organisations de type église reposent sur un principe unique et rationnel pour structurer les liens entre les éléments, « le petit groupe, par contre, tend à restaurer, structurellement, l'efficace symbolique » ce qui « permet de parler du resurgissement du culturel dans la vie sociale » (Maffesoli 1988 : 150).

1.1 La coopération entre organisations de types différents

1.1.1 La coopération à travers la réponse à une consultation du gouvernement

Afin de présenter une vision globale de la structuration en réseau des organisations agissant pour la protection de l'environnement au Royaume-Uni, nous allons nous appuyer sur l'analyse d'une source primaire qui nous semble particulièrement représentative et que nous avons déjà utilisée : il s'agit des réponses à la consultation de « Taking it On » (voir corpus 3). Nous avons aisément pu relever de nombreuses références à la coopération dans ce corpus. Sur trente-huit organisations, seulement cinq ne mentionnent pas ce sujet explicitement. Notons pourtant qu'aucune question ne portait explicitement sur ce thème. La question suivante y fait référence implicitement même si ce n'est pas son objet principal : « Q34: How could local stakeholders make the most of existing partnership arrangements, strategy requirements, freedoms and flexibilities to improve delivery of sustainable development? ». De plus, le format de la consultation, laissant à chaque participant la liberté de répondre aux questions qui l'intéressaient, ne contraignait aucunement à aborder ce thème. Ce résultat nous paraît donc significatif de la place centrale accordée au sujet dans le domaine. Une étude minutieuse de ce corpus nous permet de nous interroger sur les différents types de partenariats mentionnés et sur la façon dont ils sont présentés. Dans le tableau ci-dessous, nous faisons apparaître les types de partenariats selon qu'il s'agit de partenariats évoqués en général, de partenariats liant différentes instances gouvernementales, de partenariats entre ONG et entreprises, etc. Après avoir compté les références à ces différents types de partenariats, nous pouvons présenter les résultats suivants.

Tableau 6.1 : Les différents types de coopération dans le corpus 3

Les types de coopération	Source mixte	Source entreprise	Source gouvernementale	Source ONG	Total
inter-gouvernementale	0	5	9	6	20
coopération en général	3	1	4	4	12
entre ONG, entreprises et gouvernement	1	0	3	4	8
entre gouvernement et entreprises	0	2	3	0	5
entre ONG et entreprises	1	1	2	0	4

entre organisations d'échelle différente	0	0	2	1	3
entre ONG et gouvernement	0	0	1	2	3
entre ONG	0	0		2	2
entre secteurs différents	0	0	2	0	2
Total	5	9	26	19	59

Ce tableau permet de faire apparaître les grandes catégories de travail collaboratif identifiées. Le nombre élevé de références à la collaboration intergouvernementale peut s'expliquer par la nature même du document, puisque la consultation était issue du gouvernement et portait essentiellement sur son rôle. Notons aussi l'importance de la collaboration en général et de la collaboration entre les trois différents types d'organisations. Sinon, toutes les combinaisons semblent considérées avec une égale attention, la collaboration entre entreprises exceptée. Peut-être n'est-elle pas mentionnée parce que les entreprises sont considérées avec une certaine méfiance dans le domaine environnemental. Comme leur but premier est le profit on peut considérer qu'il est impossible pour elles de travailler dans une optique éthique. Il est possible que les entreprises aient particulièrement besoin d'établir des partenariats avec des organisations bénéficiant de jugements favorables du public, afin de faire face à cette situation. C'est en tous cas une hypothèse qui permettrait d'expliquer qu'il n'y ait pas une seule référence à la collaboration entre entreprises.

L'analyse des réponses à la consultation permet également de nous éclairer sur la façon dont les différents liens de collaboration sont décrits et donc sur leur nature. Nous relevons ci-dessous quelques exemples pour chaque type de partenariat. Pour parler de la collaboration en général, on relève les exemples suivants :

- E1.1.1 – ACCA : Joined up thinking and collaboration is required from all parties.
- E1.1.2 – BEFS : Increasing opportunities for joint working and information exchange.
- E1.1.3 – ERN : ensuring joined up and co-ordinated activities across the range of partners.
- E1.1.4 – HENS : better links at national, regional and local level between key stakeholders
- E1.1.5 – CSLA : for stakeholders to be able to work together
- E1.1.6 – CSLA : aim to join up existing work in this area
- E1.1.7 – Ch. S. : this sort of link up or 'twinning' should be encouraged
- E1.1.8 – EC : facilitating networking and joined up working
- E1.1.9 – SfE : the understanding, co-operation and compliance

Certains extraits se réfèrent à la collaboration interne au gouvernement. Cela peut signifier une collaboration entre ministères :

- E1.2.1 – ERN : government needs to join up activities across departments
- E1.2.2 – MCS : to balance the needs and arguments of the various Government departments
- E1.2.3 – HEF : DCMS will be consulting very closely with colleagues in DEFRA
- E1.2.4 – Ch. S. : setting objectives that are consistent across Government departments
- E1.2.5 – FOE S : an interdepartmental network

Mais dans le contexte du Royaume-Uni, avec la dévolution, cela peut aussi signifier une collaboration entre le gouvernement central et les instances de gouvernement en Ecosse, en Irlande et au Pays de Galles :

- E1.3.1 – ERDC : governments across the UK working together
- E1.3.2 – EM : the various regional strategies are compatible both with each other and the region's sustainable development objectives
- E1.3.3 – FS : an overarching framework to guide separate strategies in the devolved administrations

On relève également un exemple où ces deux formes de collaboration sont envisagées :

- E1.4 – CBI : more effective interaction not only between departments, but between different levels of Government

Enfin, dans certains cas, on ne peut trancher entre ces deux options :

- E1.5.1 – ACCA : greater co-ordination across government
- E1.5.2 – EEF : a lack of joined-up thinking seems to be a common problem across government
- E1.5.3 – MCS : this overarching approach is of particular importance in the marine environment, where the environment and our use of it cannot be constrained within administrative boundaries

On relève une seule instance où une organisation fait référence à la collaboration entre ONG :

- E1.6 – HEF : NGOs could work more closely together

Pour parler de la collaboration entre agences gouvernementales et entreprises, les expressions suivantes sont utilisées :

- E1.7.1 – ABI : individual insurer already work closely with the Government
- E1.7.2 – EM : the Regional Assembly has undertaken work with business
- E1.7.3 – GAP : the government should work with business and domestic consumers
- E1.7.4 – CSLA : local authorities should continue to be involved with business

La collaboration entre ONG et entreprises n'est mentionnée qu'une fois :

- E1.8 – BEFS : a network that brings together non-governmental organisations and professional bodies

Les extraits se référant à la collaboration entre le gouvernement, les entreprises et la société civile ou ses représentants, sont un peu plus nombreux. Les représentants de la société civile peuvent être des ONG mais il peut aussi s'agir de communautés ou de simples individus parlant au nom de leur communauté ou de leurs concitoyens :

E1.9.1 – BEFS : a forum bringing together business interests, Government and civic society

E1.9.2 – FOE S : the role of the government is to establish the imperative, set targets and frameworks for markets, and develop the capacity for action

E1.9.3 – CSLA : the collective effort of government, business and communities

Des références à la collaboration entre partenaires internationaux figurent aussi :

E1.10.1 – CSLA : we need to be able to connect local authorities' work on sustainable development with that of the Scottish Executive and UK government

E1.10.2 – SfE : the inter-dependence of countries, continents and cultures

Enfin, on relève des références à la collaboration entre différents secteurs de la société (partenaires publics et privés, secteurs industriels, secteur de l'enseignement, etc.) :

E1.11.1 – RTPI : support for stronger cross-sectoral working is needed

E1.11.2 – NIC : there are roles for all sectors to play

La lecture de ces listes montre qu'une diversité de termes est utilisée ; il ne semble pas exister de formulation attendue selon les différents types de collaboration. Ces exemples ne permettent pas de conclure qu'une méthode de collaboration est privilégiée selon l'identité des acteurs. Ce qui est souligné le plus souvent est une idée simple : il faut travailler ensemble. Les expressions les plus courantes pour référer à cette collaboration ont un sens générique : « work together » ou « joined-up thinking ». Cette étude nous donne donc peu d'indications sur les types de collaboration envisagés par les différentes organisations.

Si les réponses à « Taking it On » permettent de nous renseigner sur le fait que la collaboration entre organisations est désignée comme une nécessité pour la mise en place d'une politique de développement durable au Royaume-Uni, le fait même que le gouvernement choisisse de mettre en place cette consultation nous semble révélateur d'une attitude d'ouverture de sa part vers de nouvelles formes de collaboration. En effet, comme indiqué dans l'introduction de la consultation, le gouvernement considère qu'il doit agir pour le développement durable avec les autres acteurs plutôt qu'au dessus des autres acteurs : « We all have our parts to play – in government, in businesses and voluntary organisations, and as individuals. Achieving sustainable development involves everyone. We have produced this consultation document because we need your views and ideas to shape and help take this

agenda forward » (*DEFRA 2004a : 3). C'est le nouveau type de relations que le gouvernement semble vouloir mettre en place avec les différents acteurs du domaine environnemental que nous allons étudier à présent.

1.1.2 Un nouveau rôle pour l'État

Si le passage de l'introduction de la consultation cité ci-dessus permet de constater que le gouvernement considère que la mise en place de stratégies de collaboration est essentielle pour avancer vers le développement durable, d'autres sources primaires permettent de le confirmer. En 2005, influencé par les réponses à la consultation « Taking it On », DEFRA publie une stratégie de développement durable intitulée *One future – different paths – The UK's shared framework for sustainable development* (*DEFRA 2005). Le rôle principal du gouvernement y est présenté comme suit : « Government must promote a clear understanding of, and commitment to sustainable development so that all people can contribute to the overall goal through their individual decisions » (*2005 : 7). Il s'agit essentiellement pour lui de faciliter l'action d'autres acteurs plutôt que de s'engager lui-même dans la protection de l'environnement. Nous allons voir que cette idée est confirmée dans la suite du document. Des thèmes prioritaires, nommés « priority areas », y sont identifiés et, pour chacun de ces thèmes, le gouvernement explique ce qu'il compte faire.

Le premier thème prioritaire est celui de la consommation et de la production durable, « Sustainable Consumption and Production ». Pour aider à les mettre en œuvre, le gouvernement considère qu'il doit mener l'action suivante : « look [...] at how goods and services are produced, but also the impacts of products and materials across their whole lifecycle and building on people's awareness of social and environmental concerns » (*2005 : 9). Le rôle principal dans la poursuite de cet objectif revient donc aux entreprises, qui fabriquent les biens et dispensent les services, et que le gouvernement se doit d'évaluer et dont il doit orienter les actions.

Le deuxième thème prioritaire identifié est celui du changement climatique : « Climate Change and Energy ». Le rôle que le gouvernement se donne dans ce contexte est le suivant : « we will seek to secure a profound change in the way we generate and use energy, and in other activities that release these gases. We must seek to set a good example and will

encourage others to follow it» (*2005 : 9). Bien que le sujet grammatical soit « we » désignant le gouvernement, ce sont les industries de production d'énergie, et non le gouvernement, qui jouent le rôle principal pour arriver à cet objectif. Il s'agit simplement pour le gouvernement de donner un bon exemple et de les inciter à modifier leurs pratiques.

Le troisième thème prioritaire identifié par le gouvernement est celui de la protection et de la régénération de l'environnement naturel : « Natural Resource Protection and Environmental Enhancement ». Ce qui doit être fait est décrit dans les termes suivants : « we need a better understanding of environmental limits, environmental enhancement and recovery where the environment is most degraded to ensure a decent environment for everyone, and a more integrated policy framework » (*2005 : 9). Pour arriver à ce résultat de production de connaissances plus abouties sur les sujets environnementaux, le rôle principal devrait être tenu par des chercheurs.

Le quatrième thème identifié est celui des communautés engagées dans le développement durable : « Sustainable Communities ». Le gouvernement fait ici explicitement référence au développement de partenariats : « working to give communities more power and say in the decisions that affect them; and working in partnership at the right level to get things done » (*2005 : 9). Il s'agit donc explicitement de déléguer des pouvoirs à un niveau local. À la fin de ce document une conclusion est tirée : « the UK government and the devolved administrations will identify issues where it would make sense to act jointly rather than separately to deliver shared priorities. This is likely to include areas such as public awareness campaigns » (*2005 : 9). D'après ce texte, un des rôles essentiels du gouvernement est donc de mettre en place des campagnes d'information pour que le public soit sensibilisé à certaines problématiques. L'ensemble du document analysé ci-dessus suggère que le gouvernement considère que son rôle est avant tout d'orienter les actions d'autres organisations ou individus afin qu'ils s'engagent dans la voie du développement durable.

L'étude d'un deuxième document écrit sur le thème nous permet de confirmer cette idée. Celui-ci n'est pas publié par DEFRA mais par l'ensemble du gouvernement : *Securing the Future – delivering UK sustainable development strategy*, (*HM Government 2005). Le premier chapitre, intitulé « A new strategy », fournit une présentation générale du thème. Le deuxième chapitre, intitulé « Helping People Make Better Choices », réitère l'idée que le développement durable fait appel à des efforts collectifs :

We all – governments, businesses, public sector, voluntary and community organisations, communities and families – need to make different choices if we are to achieve the vision of sustainable development. The Government proposes a new approach to influencing behaviours based on recent research on what determines current patterns. The Government will focus on measures to enable and encourage behaviour change, measures to engage people, and ways in which the Government can lead by example. (*2005 : 6).

Le troisième chapitre, intitulé « One Planet Economy: Sustainable Production and Consumption », réitère l'idée selon laquelle les entreprises doivent mettre en place des systèmes de production plus respectueux de l'environnement. Le quatrième chapitre, intitulé « Confronting the greatest threat: climate change and energy », fait référence à la mise en place de lois visant à limiter les émissions de carbone. Le cinquième chapitre, « A future without regrets: protecting our natural resources and enhancing the environment », fait référence au financement de nouveaux programmes de recherche. Le sixième chapitre, « From local to global: creating sustainable communities and a fairer world », souligne la nécessité de déléguer des compétences au niveau local et le septième chapitre, « Ensuring it Happens », fait référence au besoin pour le gouvernement de mettre en place les actions suivantes : renforcer la commission gouvernementale sur le développement durable, former les membres du gouvernement aux problématiques du développement durable, s'assurer que la collaboration entre communautés sur ces thèmes ait bien lieu, mettre en place un système pour vérifier que tout le monde participe à l'effort collectif, s'assurer que chaque ministère produit un plan de travail, et fournir des fonds pour aider les autres organisations à agir dans ce sens. Ce deuxième document reprend donc quasiment les mêmes thèmes que le premier. Le gouvernement est pourtant plus précis sur ce qu'il compte entreprendre. En fournissant des fonds, en mettant en place des commissions d'experts, en éduquant, en évaluant, le gouvernement se propose de peser sur les décisions des autres. Le succès de sa stratégie dépend donc en grande partie des efforts que les autres organisations et individus fourniront volontairement, selon qu'ils se laissent plus ou moins infléchir par les mesures incitatives mises en place par l'État.

Dans le domaine de l'environnement au Royaume-Uni, l'État se donne donc un rôle limité. Il ne met pas en place des mesures trop autoritaires. Il se pourrait pourtant que cette situation soit révélatrice d'un phénomène plus général. L'effacement progressif de l'État face à des organisations qui acquièrent de plus en plus de pouvoir est parfois décrit comme la

conséquence directe de la mise en place du libéralisme économique⁹⁷. Le Royaume-Uni est un pays où le libéralisme économique a eu un réel succès, comme la politique menée par Thatcher puis Blair en témoigne, et l'effacement de l'État face aux initiatives privées en est une conséquence. Face à cet effacement, on aurait le développement de ce que des chercheurs en sciences sociales nomment la société civile, « civil society » :

Contemporary thought is characterized by a pervasive skepticism of the state and of the possibilities afforded by broad political action. Now it is civil society that is supposed to revive communities, train effective citizens, build habits of respect and cooperation, provide a moral alternative to self-interest, limit intrusive bureaucracies, and reinvigorate the public sphere – all this in an environment of small government and local politics. (Ehrenberg 1999 : 233)

Une responsabilité autrefois assumée par l'État se trouve donc reléguée à d'autres types d'organisations. Sous le titre de paragraphe quelque peu provocateur de « Une destinée partagée : remplacer les États » (2004 : 179), Baddache explique en quoi la collaboration entre entreprises et ONG est d'autant plus nécessaire que leur rôle devient capital dans un contexte où les États se montrent souvent impuissants et inefficaces. Il donne « un exemple de projet de coopération entre des entreprises, des ONG et des syndicats » en faisant allusion à la certification SA8000 qui porte sur les conditions de travail en usine : « d'initiative privée, SA8000 devient ainsi une norme sociale de référence dans le monde de l'entreprise, là où les États n'ont pas été capables de définir une manière opérationnelle de respect de conventions sociales internationales qu'ils avaient pourtant bien souvent eux-mêmes signées » (2004 : 179).

On peut donc constater un effacement progressif de l'État face à ces deux types d'organisations que sont les ONG et les entreprises. Si cet effacement est traditionnel pour un État adepte d'un système économique libéral et peut se penser comme ayant une fonction toute autre que celle de la protection de l'environnement, ce qui semble plus marquant et novateur dans le cadre qui est le nôtre, ce sont les nouvelles relations entretenues entre ONG et États. Il s'agit de relations d'influence réciproque. Les ONG, autrefois dépourvues de tout pouvoir sur l'État, semblent acquérir davantage d'influence : « lorsque le mouvement associatif arrive à faire corps avec le feu des médias et à incarner l'opinion publique, il pèse sur les décisions du pouvoir politique » (Baddache 2004 : 125). Progressivement, les ONG sont parvenues à être considérées comme des invitées incontournables dans les conférences

⁹⁷ « [D]octrine économique [...] qui se donne le marché pour seul fondement, avec pour alliées naturelles l'initiative privée et la libre concurrence » (*Encyclopædia Universalis* 2008).

nationales et internationales. Elles y siègent aux côtés des gouvernements, ce qui leur donne un rôle consultatif important (Baddache 2004, Pepper *et al.* 2002 : 158). Elles peuvent également chercher à imposer leurs vues en attaquant en justice un gouvernement en place, comme les exemples suivants en témoignent :

[T]he RSBP has won what has been rightly described as a 'sweeping victory' against the UK government in the European Court of Justice (R v. Secretary of State for the Environment, ex parte RSBP), while FoE has had a similarly resounding success in a quasi-judicial public inquiry against Nirex, the government agency with responsibility for the long-term disposal of Britain's nuclear waste. (Pepper *et al.* 2002 : 158)

Le pouvoir des ONG face à l'État, mais aussi face à d'autres types d'organisations, semble donc s'accroître :

In trying to make up for the failure of government, politics and business, NGOs take on many roles. They sometimes educate, they sometimes advocate, and they often provide agency for individuals. As we have already said in discussing examples of Greenpeace's work, they research, break new ground in politics and science, and develop solutions that commerce does not. NGOs often become shadow government functionaries. Many international treaties and conventions would simply collapse or achieve nothing without the active intervention of NGOs. NGOs frequently act as intermediaries and diplomats where governments will not, and in ways that business simply does not know how to. (Vertosec & Posey 2003 : 64)

L'efficacité du travail de certaines ONG expliquerait donc la place centrale qu'elles occupent aujourd'hui dans la société britannique. Cette place centrale contribue également à modifier les rapports des ONG avec les entreprises.

1.1.3 Des relations renouvelées entre ONG et entreprises

Comme on l'a évoqué lors de l'analyse des résultats du Tableau 6.1, les entreprises ont d'autant plus besoin de mettre en place des partenariats que leur rôle dans tout ce qui a trait au développement durable est souvent regardé avec méfiance. Elles ont souvent été critiquées au motif que leur but premier est de faire des profits, ce qui signifie pour certains qu'elles ne peuvent pas être des actrices légitimes de la protection de l'environnement. C'est donc en partie pour faire face à ce problème d'image qu'il est essentiel pour les entreprises de mettre en place ces partenariats. Ici encore, les ONG, bénéficiant d'une image positive auprès du public, jouent un rôle essentiel. À ce propos, on peut remarquer que, dans les documents de communication externe des entreprises, les partenariats qui ont été établis avec des ONG sont souvent mis en avant. C'est moins souvent le cas dans les documents de communication

externe des ONG. Sur le site internet de BP par exemple, les informations concernant ces partenariats sont nombreuses. On apprend ainsi que les membres du « BP – CATS Site », site qui se trouve très proche d'un territoire protégé, « the Seal Ramsar Site », travaillent en partenariat avec une ONG : « CATS terminal works with the Industry Nature Conservation Association (INCA) to develop and implement a biodiversity action plan ». Les membres du « Sullom Voe Site », font partie du groupe « The Shetland Oil Terminal Environmental Advisory Group » (SOTEAG) qui est décrit dans les termes suivants : « an independent body with members drawn from academia, the oil industry, central and local government, government environmental agencies, and indigenous industries with a maritime focus ». Au delà de la question d'image, on peut penser que la motivation toute particulière des personnes qui les composent constitue aussi un atout pour les entreprises. C'est du moins la thèse défendue par F. Baddache et qui nous semble assez convaincante : « l'ONG a des idées, des compétences, un enthousiasme qui peut faire se déplacer des montagnes. L'entreprise a besoin d'idées, de compétences capables de canaliser ses énergies et de porter des projets faisant évoluer l'entreprise vers son succès, vers une fierté d'appartenance de ses employés qui soit toujours plus grande » (2004 : 17).

Un autre signe du rapprochement du monde des entreprises et du monde des ONG est la création de nouveaux types d'organisations, dont le statut semble ambigu car il se situe entre celui d'une ONG et celui d'une entreprise. « Business in the Community » est le premier exemple d'organisation de ce type. Créée en 1982, cette association inscrite comme « a charity »⁹⁸, qui rassemble 850 compagnies afin qu'elles réfléchissent ensemble à leur responsabilité vis-à-vis de la société. Constituée exclusivement d'entreprises et défendant leurs positions, on peut dire qu'elle est très proche de ce type d'organisation. Pourtant, elle a un but non lucratif, à dimension éthique, ce qui la rapproche d'une ONG. Des organisations semblables ont tendance à se multiplier, particulièrement dans le domaine de l'environnement. Au Royaume-Uni, « Envirowise » en est un autre exemple. Il s'agit d'une organisation privée financée par l'État dont le but est de conseiller les entreprises afin qu'elles mettent en place des pratiques plus écologiques. Nous relevons quelques extraits d'un document intitulé *Building the Future*, publié en 2005, où nous faisons apparaître en italique les expressions visant à souligner que d'après cette organisation, le développement de partenariats est une

⁹⁸ Nous donnons la définition de ce terme dans le contexte du Royaume-Uni dans la section 1.1.1 du chapitre 4.

étape essentielle pour la mise en place de pratiques écologiques par les entreprises. Elle décrit son but ainsi : « *to create a climate that allows firms to share openly their experiences and successes for all involved, helps ensure regulatory compliance and fosters stronger relationships* » (*Envirowise 2005 : 8). Avec une formulation plus imagée, elle explique dans un autre extrait les raisons pour lesquelles ces relations lui semblent indispensables : « *No business is an island. In fact the majority operate as cogs in a larger wheel – the supply chain. [...] Collaboration up and down the supply chain often identifies very simple, low-cost ways to cut out waste* » (*Envirowise 2005 : 9). Un des principaux buts de cette organisation est donc d'aider à développer ces partenariats. Son statut ambigu, ni totalement du côté de l'entreprise, ni totalement du côté de l'ONG, la rend peut-être particulièrement apte à servir d'intermédiaire pour aider à les cultiver.

La coopération entre organisations de types différents repose donc sur un principe simple : chaque organisation bénéficie, grâce aux échanges développés, de certains atouts des autres organisations. Si la coopération entre ONG et entreprises est bonne pour l'image de l'entreprise, les ONG en tirent aussi un bénéfice puisqu'elles acquièrent des fonds financiers et peut-être aussi des méthodes de travail innovantes, grâce à ces partenariats. De plus, les ONG possèdent certaines connaissances pointues de l'environnement que les États et les entreprises n'ont pas, mais ces derniers peuvent à leur tour leur apporter des informations utiles. Leurs différences de spécialisation, de but et de fonctionnement signifient que les données récoltées par chacune d'entre elles sont souvent complémentaires. Il est peut-être moins aisé de voir dans quelle mesure la coopération entre organisations du même type peut être utile et c'est la question vers laquelle nous allons à présent nous tourner.

1.2 La coopération entre organisations du même type à travers l'exemple des ONG

1.2.1 La complémentarité des moyens

Afin d'aborder la question de la coopération entre organisations du même type, nous allons nous intéresser au cas des ONG. Ce choix est dû au fait qu'elles semblent particulièrement représentatives du type de coopération que nous observons chez les acteurs qui s'occupent de la protection de l'environnement. On voit se mettre en place des réseaux qui reposent sur la mise à jour et la quête d'un but commun. Chacun est libre d'agir comme il juge

être le plus efficace tant que ses actions sont dirigées vers le but de la protection de l'environnement. Comme nous l'avons vu dans la partie consacrée à décrire l'histoire des ONG, certains environmentalistes britanniques ont eu recours à l'action directe dans les années 1990 car ils considéraient qu'elle présentait des avantages par rapport à des stratégies plus conventionnelles. Elle permettait d'exprimer un point de vue plus radical et de souligner les désaccords fondamentaux qui existaient entre environmentalistes engagés et représentants du pouvoir politique et financier. Face au discours du compromis développé par les ONG qui établissaient des partenariats avec ces derniers, les tenants de l'action directe défendaient des idées qui allaient à l'encontre de celles du système politique dominant. Ils visaient à mettre l'environnement au centre des préoccupations plutôt que de considérer sa sauvegarde comme secondaire par rapport à des objectifs économiques et politiques jugés plus sérieux. En termes de liberté d'expression, il est probable que des organisations informelles de petites tailles aient un avantage par rapport à de grandes organisations institutionnalisées. En effet, grâce à des structures internes moins hiérarchiques, en règle générale, une meilleure représentation des points de vue de l'ensemble de leurs membres y est assurée. Dans les ONG de très grande taille, les membres ont souvent un rôle avant tout financier : ils fournissent des fonds mais n'ont que rarement la possibilité d'influencer les actions et les discours de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Néanmoins, de certains points de vue, les grandes ONG institutionnalisées ont indéniablement un avantage par rapport à de petites structures informelles. Si les tenants de l'action directe se montrent très efficaces lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention sur un événement, pour la mise en place de projets de longue durée, ils s'avèrent impuissants. Les grandes organisations, plus structurées, peuvent élaborer des projets qui s'étendent sur de nombreuses années et qui seront suivis par un personnel spécialisé. Ce personnel est engagé à long terme et l'organisation bénéficie d'une expertise liée à la stabilité des postes offerts à ceux qui y travaillent. La longévité de ces structures permet également une représentation plus régulière des ONG environnementales dans les médias. Les grandes ONG n'attendent pas qu'une manifestation particulièrement visible pousse les médias à les interroger sur une question mais sont capables d'imposer certains sujets et de les rendre visibles dans l'actualité. Comme l'explique C. Rootes au sujet de la période allant de 1988 à 1997 :

Greenpeace and FoE, in particular, were able to use their resources to offer relatively secure and stable employment to their research and public relations staff who were in turn able to

accumulate expertise and to cultivate contacts. By regularly issuing press releases, they were sometimes able to keep issues on the agenda and their names in the news even in the absence of protest, something that was virtually impossible for less well-resourced groups. (2003 : 40)

Afin de favoriser les mesures de protection de l'environnement, les ONG ont donc tout intérêt à encourager les actions complémentaires d'organisations qui n'ont pas choisi les mêmes méthodes pour arriver à leurs fins. Au delà des questions méthodologiques, il semble qu'il soit de plus en plus nécessaire d'avoir recours à la fois à des approches locales et à des approches globales des questions environnementales. Or, pour les approches locales, les petites structures informelles s'avèrent particulièrement efficaces, alors que seules les grandes ONG ont les moyens d'adopter des approches globales : « Tactically it is also necessary for the movement to move between largely symbolic protests demonstrating opposition to the dominant paradigm and targeted protests which aim to have a tangible effect in real terms, such as driving up the costs of roads construction through direct action » (Plows 2006 : 468). Les différents types d'ONG environnementales peuvent donc être perçues comme complémentaires non seulement du point de vue des méthodes adoptées, mais aussi du point de vue du type de questions qu'elles sont capables d'aborder.

L'idée qu'il existe une certaine complémentarité assumée entre les différentes ONG peut être confirmée par la remarque suivante : il existe de nombreux liens de solidarité entre elles. De nombreux auteurs, dont S. Vertosec et D.A. Posey, soulignent le fait que ces organisations forment un véritable réseau dans lequel les liens entre éléments sont forts : « Connections between environmental groups are expanding in many directions » (Vertosec & Posey 2003 : 5). Ces liens sont de natures diverses. Premièrement, des liens professionnels se nouent lorsque différentes ONG s'allient pour travailler sur un même projet, idée que Rootes souligne en démontrant que la plupart des actions de protestation des ONG environnementales font intervenir plusieurs ONG. La seule exception qu'il note concerne les ONG dédiées à la défense des droits des animaux⁹⁹. Deuxièmement, les liens qui existent entre différentes ONG peuvent être de type personnel et C. Rootes évoque les nombreuses connexions qui existent

⁹⁹ « In most European countries, animal welfare and hunting issues are generally regarded relatively unproblematically as a part, albeit usually a minor one, of the broad agenda of the environmental movement. In Britain, however, anti-hunting and animal welfare protests have quite distinct histories, and although there are some overlaps of personnel and concerns, there are some respects in which they have been at variance with the mainstream of the environmental movement » (2003 : 44). Grâce à cette analyse, il montre que la plupart des actions engagées par ces ONG ne sont pas le résultat d'une concertation avec des ONG ayant des intérêts différents et souligne notamment que les méthodes adoptées par ces groupes, parfois violentes, ne sont pas représentatives du mouvement dans son ensemble.

entre membres d'ONG diverses. Enfin, les liens entre ONG existent grâce au fait que de nombreux environmentalistes choisissent d'adhérer à plusieurs ONG à la fois.

Il ne s'agit donc pas pour nous d'effacer les différences indéniables qui existent entre différents types d'ONG environnementales, mais simplement de souligner que ces différences peuvent être considérées comme une force dont certaines ONG sont conscientes et qu'elles utilisent pour arriver à une fin qu'elles considèrent partagée :

Despite the evident fragmentation and specialization of the environmental movement, throughout the decade there were well-documented instances of collaboration between groups whose relationships one might have supposed to be competitive. [...] Greenpeace is known to have supported smaller, more specialized groups with pump-priming funds, and FoE was open about its willingness to provide advice and infrastructural support to protesters who took direct action of a kind that FoE, because of its vulnerability to litigation, was itself unable to take. (Rootes 2003 : 43)

L'hypothèse selon laquelle, toutes les ONG environnementales, quelles que soient leur taille et leurs orientations idéologiques, travaillent dans une même optique est séduisante. Elle est formulée par Rootes :

There is evidence that activists, ranging from the 'green anarchists' of EF! to the moderate and increasingly professionalized campaigners of FoE, WWF, and other nature protection organizations, regard themselves as belonging to the same broad environmental movement [...]. In focus groups we conducted in London in late 1998, representatives of Greenpeace, Transport 2000, the Women's Environmental Network, and an anti-roads protester were happy to regard themselves as all part of the same movement but practicing a specialized division of labour. (2003 : 43)

Elle ne doit pas non plus nous faire oublier qu'il existe parfois de véritables conflits entre ONG, mais elle reflète indéniablement une réalité concernant les relations entretenues entre elles. Par ailleurs, la complémentarité des moyens n'est pas l'unique raison pour laquelle les ONG ont intérêt à coopérer entre elles. Le fait qu'elle ne se situent pas toutes à la même échelle d'intervention est aussi déterminant.

1.2.2 L'échelle d'intervention

1.2.2.1 L'échelle infra-nationale

La question de l'échelle à laquelle on se situe pour envisager les problèmes environnementaux est essentielle car tout problème environnemental peut être considéré à la fois d'un point de vue local et d'un point de vue global. Il convient de déterminer comment les ONG britanniques gèrent ces questions d'échelle d'intervention en examinant si elles abordent les problèmes à un niveau local ou si les particularismes locaux sont au contraire dépassés

pour parvenir à une action concertée à un niveau régional, national voire international. La situation du Royaume-Uni et les rapports du pouvoir central d'une part avec les structures de pouvoir internes, et en particulier avec les nations qui ont bénéficié de la dévolution, et d'autre part avec les structures supranationales, et en particulier l'Europe, influencent ce qui est observable au niveau des ONG.

La question de la décentralisation du pouvoir dans les ONG britanniques se pose avec d'autant plus de pertinence que la dévolution tend à souligner les écarts entre approches adoptées dans les différentes nations du Royaume-Uni. Les structures de pouvoir créées en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, bénéficient d'une certaine indépendance sur les questions environnementales et elles n'ont pas toutes fait les mêmes choix politiques. Dans un article intitulé « Ecological modernization in the UK: Northern Ireland's sustainable development strategy in context » (2008), A. McClenaghan analyse les stratégies de développement durable adoptées dans chacune des nations et en conclut que l'Irlande du Nord n'a pas développé de véritable politique de développement durable, contrairement à l'Angleterre. En Irlande du Nord, les questions économiques restent une priorité et ce chercheur considère que la politique qui y est menée est représentative du courant de la modernisation écologique¹⁰⁰. Il présente l'Écosse, le Pays de Galles et l'Angleterre comme bien plus avancés sur la voie du développement durable. Ces différences de contexte politique expliquent que certaines ONG choisissent d'avoir des branches nationales qui viennent compléter l'organisation centrale s'occupant de l'ensemble du Royaume-Uni. C'est le cas du

¹⁰⁰ Le courant de la modernisation écologique apparaît au début des années 1980 en Europe (surtout en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni). Il se construit en opposition aux premières formes d'écologisme dont il se démarque par une plus grande confiance accordée au système industriel et politique en place et à la croissance économique. D'après ses défenseurs, les méthodes pour faire face à la crise écologique sont à rechercher dans l'innovation technologique et la transformation progressive des institutions en place : « emphasising transformation of core social institutions of modernity – be it not beyond recognition – including science and technology, production and consumption, politics and governance, and the 'market', on multiple scales (local, national and global) » (Mol & Sonnenfeld 2000 : 5). Visant à réconcilier les impératifs économiques et écologiques, les idées qui sont développées dans le cadre de ce courant peuvent rappeler celles qui se construisent autour du terme de développement durable. Il faut pourtant éviter de confondre ces concepts. L'article de McClenaghan intitulé « Ecological modernization in the UK : Northern Ireland's sustainable development strategy in context » (2008), permet de préciser la distinction entre « ecological modernization » et « sustainable development ». Avec le courant politique de la modernisation écologique, « ecological modernization », les priorités identifiées sont économiques. Il ne s'agit pas de faire des réformes de fond, mais de compter sur le système industriel et les entreprises telles qu'elles existent pour mettre en place les innovations nécessaires à la protection de l'environnement. Le concept de développement durable, fait appel à des réformes plus fondamentales. En mettant en avant l'équité inter-générationnelle et en soulignant qu'il est nécessaire de prendre en compte les intérêts des pays en développement aussi bien que des pays développés, les changements induits par le développement durable seraient donc plus fondamentaux.

WWF qui comporte un WWF-UK, un WWF-Wales, un WWF-Ireland et un WWF-Scotland avec des équipes qui se présentent comme distinctes. La même répartition du pouvoir s'observe chez FoE. Il est difficile d'obtenir des renseignements sur les rapports que ces différentes branches entretiennent entre elles mais l'existence d'un site central WWF-UK et FoE-UK, avec différentes sections internes pour les sous-groupes, laisse présager que des liens assez forts existent entre ces différentes structures. Bien que Greenpeace n'ait pas fait le même choix, on y trouve aussi des sous-groupes locaux, mis en place au gré des motivations et disponibilités des membres dans différentes régions. Il en existe deux en Irlande du Nord (North West Ireland et Castle Espie), trois en Écosse (Dundee, Glasgow, Edinburgh) et de nombreux autres au Pays de Galles et en Angleterre.

D'après Rawcliffe (2002 [1998]), si la plupart des grandes ONG ont une structure nationale (au sens de l'ensemble du Royaume-Uni) d'importance, des différences se font ressentir entre les démarches des branches anglaises, écossaises, galloises et irlandaises. Ces variations s'imposent pour que les acteurs locaux se sentent plus proches des structures de pouvoir des organisations auxquelles ils participent. La plupart des manifestations s'organisent à un niveau local selon l'étude de C. Rootes : « Just over half of all environmental protests during the 10 years were mobilized on a sub-national (local, district or regional) level, and a little under half were mobilized on a national level. Fewer than 3 per cent of protests were organized on a transnational level »¹⁰¹ (2003 : 47). Les structures de pouvoir décentralisées ont donc une utilité particulière pour conduire les membres de toutes régions à se mobiliser. Toujours selon Rootes, certaines régions sont beaucoup plus mobilisées, en particulier le Sud-Est de l'Angleterre, où ont eu lieu 13% des manifestations pour 8% de la population sur la période qu'il étudie. Ce fort engagement de la population semble lié à un facteur culturel puisque la culture dominante correspond à la définition suivante : « a 'DIY' counterculture [...] of which environmentalism is a key component » (2003 : 29). Londres se démarque aussi comme un centre important de manifestations (26% pour 12% de la population) mais la plupart de celles qui s'y déroulent concernent l'ensemble du Royaume-Uni ou même des questions internationales. Nous allons maintenant examiner comment les ONG britanniques s'insèrent dans ce paysage plus large : le paysage international.

¹⁰¹ Notons que dans cette citation, contrairement à ce qui était le cas lorsque nous parlions des nations au Royaume-Uni dans le contexte de la dévolution, le terme de nation est utilisé dans son sens général et réfère donc à l'ensemble du Royaume-Uni.

1.2.2.2 L'échelle internationale

Le caractère global des questions environnementales implique que les ONG environnementales cherchent aussi à se situer dans des réseaux internationaux. C'est particulièrement vrai concernant les principales ONG britanniques, comme le confirme Rootes : « not only are FoE, WWF and Greenpeace all part of trans or international organisations, but their global links are central to their identities » (2006 : 767). S'il existe des organisations à un niveau international et si certaines ONG sont consultées lors des sommets internationaux sur l'environnement, les institutions internationales restent légèrement hors de portée des ONG. C'est essentiellement au niveau européen que les ONG peuvent s'adresser à une structure représentative qui a de l'influence sur le gouvernement britannique. Depuis le vote de l'Acte Unique Européen en 1987, la commission européenne a un pouvoir sur les États membres pour ce qui est de la législation environnementale. Les ONG peuvent donc choisir de s'adresser à elle plutôt qu'à l'État britannique lorsqu'elles veulent influencer l'évolution de la loi.

Il est un autre moyen par lequel la commission européenne peut avoir une influence sur des décisions environnementales : elle a la possibilité de sélectionner des projets présentés par des ONG et de les financer directement. En règle générale, elle le fait seulement lorsqu'il s'agit d'ONG à échelle européenne dont le projet s'accorde avec ses missions principales. Un exemple de ce type de pratique s'est manifesté lorsque la commission européenne a financé le projet « Sustainable Europe » de FoE. La commission permet également aux ONG de défendre certains principes qu'elles jugent que le gouvernement ne respecte pas :

FoE for example was happy to use EC directives to embarrass the UK government and to seek redress of grievances against the UK government by means of complaints to European institutions, despite the fact that FoE's British spokespersons were staunch advocates of decentralization of decision-making and 'subsidiarity' (Rootes 2003 : 14).

Bien que les ONG ne soient pas forcément adeptes de l'idée d'Union européenne, qu'elles associent à la centralisation du pouvoir, elles sont donc prêtes à travailler avec elle lorsque celle-ci peut les aider à arriver à leurs fins.

Cet exemple, et d'autres, ont permis de développer le point de vue selon lequel les ONG britanniques sont particulièrement influentes à un niveau européen :

The European environmental movement is generally regarded as having benefited from the process of European integration and British environmental groups in particular are viewed

as having adapted successfully to the demands of Europeanisation [...]. This perception is based on the apparent prominence of large British groups, such as the RSBP [...], in the European arena, and their energetic use of European legislation publicly to pressurise the British government. (Ward & Lowe 1998 : 155)

Cette aisance avec laquelle les ONG britanniques semblent organiser des activités de lobbying par rapport à leurs homologues venus d'autres pays européens pourrait s'expliquer par des similarités entre les systèmes politiques britannique et européen. Tous deux se caractérisent selon S. Ward & P. Lowe de la façon suivante : « weak parliamentary and strong executives », « the administration selects groups to participate in policies » (1998 : 156). Ces similarités seraient particulièrement flagrantes au niveau environnemental : « in the environmental policy sector, policy making is characterised by loose unstable issue networks easily penetrated by environmentalists » (1998 : 156). À cela, il faut ajouter le facteur non négligeable de la langue, qui fait qu'il est plus facile pour les ONG britanniques de s'exprimer à ce niveau que ce ne le serait pour des organisations issues d'autres pays européens dont les langues ne bénéficient pas du statut de langue de travail.

Pourtant, cette solution de mobilisation reste le privilège des grandes ONG. Elles ne sont que peu à être capables de faire entendre leur voix à un niveau européen. Qualifiées de « big four », The EEB (European Environmental Bureau), CEAT (Coordination Office for Friends of the Earth Europe), WWF et Greenpeace ont des bureaux à Bruxelles d'où elles exercent leurs activités de lobbying et, selon les avis de certains, elles sont les seules à véritablement savoir se faire entendre. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la commission européenne n'a pas intérêt à communiquer avec des organisations variées. Dans une optique d'efficacité, il est préférable pour elle que les différentes ONG parviennent à s'accorder autour de questions prioritaires avant de s'adresser à elle. C'est la raison pour laquelle elle cherche à favoriser le rassemblement des ONG dans une seule structure : « The EC for many years provided core funding for the European Environmental Bureau (EEB) in order to encourage the development of a single organization broadly representative of European environmental groups that could serve as a channel of communication between those groups and the EC » (Rootes 2003 : 13). Ces demandes vont à l'encontre de celles des ONG qui préfèrent s'adresser directement aux structures de pouvoir afin d'éviter la multiplication de canaux de communication qui peuvent avoir tendance à déformer les messages et surtout à retarder leur réception.

Ce qui rend également les rapports entre commission européenne et ONG compliqués réside dans le fait que certains projets engagés par la commission européenne, vont à l'encontre de la préservation de l'environnement. Le programme TENS (Trans-European Network for tranSport) par exemple, a rencontré la résistance d'ONG environnementales qui se sont rassemblées pour former deux organisations au niveau européen dont le rôle était de coordonner les efforts pour contrer cette initiative. TENGO (Trans-European Networks and NGOs) s'est ainsi occupé de coordonner les actions des grandes ONG européennes et du lobbying à Bruxelles tandis que SEED (amsterdam-based action for Solidarity, Equality, Environment and Development), structure plus informelle, a dirigé des actions rassemblant de plus petites organisations, sans chercher à devenir une interlocutrice de la commission européenne. Bien qu'il montre que les ONG et la commission européenne ne sont pas toujours en accord, cet exemple prouve que les ONG peuvent parvenir à travailler ensemble à un niveau européen. La répartition des tâches, avec différentes organisations adoptant des approches complémentaires, est clairement illustrée ici.

Ces actions concertées au niveau européen restent pourtant assez exceptionnelles et c'est finalement à un niveau national, plutôt qu'international, que les ONG tentent d'influencer les structures de gouvernement : « Contrary to popular belief, British environmental groups regard their relation with the national government as significantly better than with EU institutions » (Ward & Lowe 1998 : 163). Seules quelques grandes ONG font exception :

Only a small elite of British EMOs [Environmental Movement Organizations] is well and consistently integrated into European networks, and cross-nationally collaborative action tends to be confined to the larger multi-national organizations such as FoE. Otherwise, British EMOs appear to prefer to deal with the familiar milieu of British politics and have not focused their energies upon EU institutions that they perceive to be 'greener' but to which they feel outsiders. (Barry *et al.* 2004 : 52)

Ce qu'il est possible de conclure au sujet de l'échelle d'action des ONG est, encore une fois, que le paysage qui se dessine est assez contrasté. Il existe des situations dans lesquelles les ONG agissent à un niveau local, d'autres à un niveau national et d'autres à un niveau international. Si certaines tendances se dessinent, aucune de ces options ne semble radicalement privilégiée. Il semblerait que tous les moyens soient employés pour arriver à une fin commune qui est la protection de l'environnement. Les ONG jouent de cette situation en maintenant des relations privilégiées avec d'autres organisations du même type qui n'ont pas choisi d'agir à la même échelle.

L'exemple des ONG permet de montrer en quoi la coopération entre organisations du même type peut avoir une fonction intéressante. Parce qu'elles savent qu'elles peuvent collaborer dans un même but, les ONG environnementales de différents types peuvent se spécialiser afin de toucher un public plus large, d'agir à différentes échelles en même temps ou d'approfondir les problématiques dans un sous-thème du domaine. On aurait pu faire le même type d'analyse au sujet des organisations gouvernementales, où une répartition des tâches entre différents organismes spécialisés entretenant des relations privilégiées les uns avec les autres est manifeste. À titre d'exemple, notons que, dans le document intitulé *Eco-Action Plan* de DEFRA, se trouve une présentation des organisations constitutives de DEFRA ou liées à elle. Tout d'abord un groupe d'organisations est qualifié de « DEFRA Core ». Il s'agit de : Defra ; Climate Change Group, Defra ; Food and Farming Group, Defra ; Natural Environment Group, Defra ; Service Transformation Group, Defra ; Strategy and Evidence Group. D'autres organisations sont présentées comme « DEFRA network » : Environment Agency, Fcom (England), et Natural England. Ces termes soulignent le statut plus ou moins intégré de ces différentes organisations. DEFRA doit être défini aussi grâce aux organisations qui constituent son réseau. En matière d'entreprises, la collaboration est moins visible. Le fait que de grandes organisations comme Business in the Community ou CBI (Confederation of British Industry) s'emparent de ces sujets montre néanmoins une volonté d'y travailler ensemble.

Que ce soit pour considérer la collaboration entre organisations du même type ou la collaboration entre organisations de type différent, la question de l'expertise des différentes organisations qui se spécialisent dans certains domaines semble essentielle. Si quelques ONG jouent un rôle si central dans le réseau des organisations agissant pour la protection de l'environnement, c'est qu'elles sont parvenues à acquérir un statut d'expertise. Se pose alors la question de ce que nous entendons par expertise dans le domaine environnemental, question que nous proposons d'examiner à présent.

2 Les experts au centre des réseaux

2.1 Le statut particulier de l'expert de l'environnement

2.1.1 Définir la notion d'expertise

Il nous faut commencer par préciser ce que nous entendons par le terme d'expertise. D'après la définition du *Grand Robert*, il s'agit d'un terme venant de l'anglais et désignant la « qualité (compétence, connaissance) d'un expert ». Cette définition nous renvoie donc à celle d'expert, signifiant : « personne experte », qui nous renvoie donc à celle de l'adjectif expert(e) signifiant : « Qui a acquis par l'expérience, par la pratique, une grande habileté ». Ce qui nous semble remarquable dans cette définition est qu'elle souligne le caractère pratique de l'expertise. La personne experte a acquis « une grande habileté », c'est-à-dire une compétence pratique. L'expertise se distingue donc du savoir. Une étude comparative des marqueurs linguistiques associés au terme d'expert et à celui de scientifique, menée par G. Petit, permet d'arriver aux conclusions suivantes : « l'expert est massivement associé par la presse à deux types de procès : sa fonction de parole performative (il vise à agir sur le réel) et son activité de groupe [...]. D'où son emploi comme sujet de verbes qui réfèrent à des actes de paroles, caractéristiques de l'avis, du conseil » (2000 : 78). Un contraste est notable si l'on compare cette posture à celle du scientifique : « le scientifique se définit lui aussi dans sa dimension de groupe. Toutefois il est titulaire d'une parole descriptive, qui traduit une activité de recherche » (Petit G. 2000 : 78). Cette étude permet de confirmer l'idée selon laquelle l'expert est présenté comme ayant des compétences pratiques, acquises grâce à son expérience et à ses connaissances, ce qui n'est pas forcément le cas du scientifique.

De plus en plus, de façon frappante dans les médias, mais également dans d'autres discours du quotidien, l'expert est cité comme référent avant le scientifique. Il semblerait que la valorisation des compétences pratiques de l'expert, par rapport au savoir théorique du scientifique, soit un phénomène relativement nouveau, si l'on suit l'analyse de H. Collins et R. Evans :

over the last half-century, the most important transformation in the way expertise has been understood is a move away from seeing knowledge and ability as quasi logical or mathematical and toward a more wisdom-based or competence-based model. As has been intimated, expertise is now seen more and more as something practical – something based in what you can do rather than what you can calculate or learn. This shift has been in part

inspired by ideas coming from phenomenological philosophers such as Heidegger and Merleau-Ponty. (2007 : 23)

Dans le domaine environnemental, les applications pratiques des connaissances sont particulièrement valorisées. Au vu de l'état inquiétant dans lequel se trouvent actuellement certaines ressources naturelles, il est courant de critiquer les chercheurs qui ne s'occupent que de discourir sur ces problèmes et n'agissent que peu. Les organisations politiques sont particulièrement critiquées pour cette raison. C'est également une problématique centrale de l'éducation environnementale, qui propose de développer des connaissances incitant les élèves à changer de comportement. Si ce changement de comportement n'a pas lieu, on considère que la sensibilisation de l'élève n'a pas eu d'impact sur l'environnement. Étant donné que le but de ce type d'éducation est de contribuer à la protection de l'environnement, et non simplement de sensibiliser les élèves, si les professeurs n'arrivent pas à ce résultat, ils considèrent qu'ils n'ont pas atteint leurs objectifs. Ce sont des actions permettant concrètement d'améliorer la situation qui sont jugées nécessaires dans le domaine environnemental, plutôt que des discours sans effets directs.

La définition de ce qu'est l'expertise dans le domaine environnemental est d'autant plus fondamentale qu'elle semble déterminer en bonne partie le statut des différentes organisations agissant pour l'environnement les unes par rapport aux autres. Sans vouloir prétendre que c'est un phénomène exclusif au domaine, il nous semble y occuper une place capitale car l'expertise y est en plein développement. Il s'agit d'une ressource rare et donc d'autant plus recherchée et déterminante pour les réseaux d'influence. Nous avons déjà eu l'occasion, dans le chapitre précédent, d'évoquer l'idée selon laquelle le savoir dans le domaine environnemental est particulièrement difficile à développer du fait de la complexité de son objet. Ceux qui parviennent à montrer qu'ils en détiennent disposent donc d'une ressource précieuse, et peuvent de ce fait bien se placer dans le réseau des organisations et établir des échanges nombreux avec les acteurs du domaine.

On peut alors se demander quels sont les critères qui permettent aux acteurs de se revendiquer comme experts. Différents types de réflexions peuvent être mobilisés pour évaluer le degré d'expertise dont dispose une personne ou une organisation. Pour les présenter, nous allons nous appuyer sur les catégories établies en ce sens par Collins et Evans dans leur ouvrage intitulé *Rethinking Expertise* (2007). Ils identifient tout d'abord une série de critères externes entendus comme ceux qui sont issus de personnes non spécialistes du domaine. Le

premier exemple est appelé « ubiquitous discrimination », c'est-à-dire un type de jugement pouvant être porté par n'importe qui :

[F]or example, those with little scientific knowledge can sometimes make what amounts to a technical judgement on the basis of their social understanding. The judgement turns on whether the author of a scientific claim appears to have the appropriate scientific demeanor and/or the appropriate location within the social networks of scientists and/or not too much in the way of a political and financial interest in the claim. (2007 : 45)

Les experts peuvent également être jugés d'après un critère nommé « local discrimination », c'est-à-dire d'après des connaissances sur eux acquises par des membres de leur entourage, du fait de leurs échanges réguliers avec eux, qui leur permettent de juger de la confiance qu'ils peuvent leur accorder, du caractère relatif de certaines de leurs affirmations, etc. Après avoir dit que le problème de ces critères externes est qu'ils ne permettent pas de déterminer la validité de la démarche scientifique, Collins et Evans présentent des critères de légitimation internes à un domaine de spécialisation ; ces critères sont de deux types : les qualifications et l'expérience. Ce qui est notable pour le domaine environnemental, c'est qu'aucun de ces deux critères de légitimation ne peut fonctionner. Les qualifications ne peuvent servir de critère, étant donné qu'il n'existe pas encore de diplôme faisant autorité dans le domaine, vu le caractère récent du développement des formations environnementales. Quant à l'expérience, son utilisation comme critère de légitimation des experts du domaine environnemental semble aussi limitée puisque le passé du domaine, pendant lequel cette expérience aurait pu se construire pour ces différents experts, est assez court. Il semblerait donc que les critères de légitimation d'expertise habituels soient difficilement applicables pour le domaine environnemental.

2.1.2 La position ambiguë de l'expert en environnement

Il existe pourtant des personnes qui sont considérées comme des experts de l'environnement et ce depuis un certain temps. Sans prétendre faire un tour d'horizon complet de l'histoire de leur reconnaissance en tant qu'experts, il semble utile de mentionner quelques points qui devraient nous aider dans notre tentative de définition. Au Royaume-Uni, c'est lors de l'établissement d'un système de traitement des eaux dans les villes à la fin du XIX^e siècle que les hommes politiques durent pour la première fois faire face à un problème

environnemental qu'ils ne pensaient pas avoir les capacités de résoudre seuls¹⁰². Il fallut donc faire appel à des experts externes au gouvernement qui utiliseraient leurs connaissances pratiques concernant l'eau, sa qualité et ses moyens de répartition et qui conseilleraient le gouvernement sur la politique de gestion des eaux en fonction de ces critères. Cette nécessité marqua l'avènement d'une nouvelle catégorie d'expert :

Such requirements as that every authority should appoint a medical officer of health led in time to the emergence of a range of national professions. Through their annual meetings, and the formal presentation of papers and informal conversation, there was abundant opportunity to exchange firsthand experiences. Originally mere servants of their respective authority, such officials came increasingly to see themselves as local representatives of a national profession. (Scheail 2002 : 49)

Ces experts se trouvaient dans une position assez particulière puisqu'ils étaient à la fois censés avoir une position de scientifique, « a medical officer of health », et représentants d'un pouvoir politique, « servants of their respective authority ». Les politiques mises en place sur l'eau étaient déterminées par ce double statut : « Whatever the standards recommended by the Royal Commission on Sewage Disposal, the whole notion of water quality was also shaped by the value perspectives of the individual authorities and the credence given by parliamentary Select Committees to the evidence of policy and expert witnesses » (Scheail 2002 : 49). L'historien de l'environnement qu'est Scheail souligne donc que, dès l'origine, l'expert de l'environnement avait un statut ambigu.

Aujourd'hui encore, dans le domaine de l'environnement, les politiques doivent faire appel à une expertise scientifique. Depuis 1970, la consultation des scientifiques par les gouvernements est une étape essentielle dans la mise en place d'une politique de préservation des populations animales : « The 1970 Act created the important precedent of requiring ministers to seek the scientific advice and, more specifically, guidance as to the management of populations, from the Natural Environment Research Council » (Scheail 2002 : 148). Pourtant, il reste difficile, voire impossible, d'avoir une approche purement technique de ces problèmes. Dans le domaine des sciences environnementales, trop d'incertitudes demeurent pour qu'il soit possible de prendre des décisions qui n'aient pas également un caractère politique. Pour reprendre une idée exprimée par D. Boy lors d'une conférence sur la perception des risques environnementaux donnée à la BNF en 2009, on peut dire que, quand on sait, il est aisé de faire voter une loi, justifiée objectivement, qui ne demande pas de

¹⁰² La question de la répartition des terres avait été résolue, ou du moins gérée, de façon plus simple : « Land can be fenced off into neatly compartmentalized bundles whereas common water is more difficult to hand out » (Scheail 2002 : 46).

discussion. Quand on ne sait pas mais qu'il faut quand même prendre une décision, « la question devient politique » (Boy 2009). Les personnes considérées comme expertes dans le domaine environnemental ne peuvent se contenter de faire part de leurs connaissances scientifiques sur un sujet. On leur demande aussi d'émettre un jugement :

Telle est la forme paradoxale que prend l'intervention des scientifiques dès lors qu'ils acceptent d'exercer la fonction d'expert, situation qui les met dans l'obligation de fournir, malgré l'insuffisance de leurs savoirs, cette « connaissance de cause » que leur demandent les politiques. L'obligation de répondre inscrite dans la notion même d'expertise a donc pour conséquence que l'expertise scientifique transgresse alors inéluctablement les limites du savoir scientifique sur lequel elle se fonde. (Roqueplo 1997 : 20)

De plus, les décisions qui sont prises concernant l'environnement ont, de plus en plus, un impact sur ce qu'il devient. Il n'est pas question de penser la nature comme un objet autonome qu'il n'appartiendrait pas à l'homme de modifier et qui serait à l'abri des décisions politiques. De plus en plus, avec les innovations technologiques rendues possibles par la science, l'homme peut prendre des décisions qui ont un impact sur la nature. Il a une responsabilité nouvelle vis-à-vis de son devenir :

D'une certaine façon, l'artificialisation de la Nature par les techniques a produit une Technonature dont la société doit désormais assurer la maintenance, et c'est là une situation nouvelle. Certes, il ne manque pas de gens pour dire que la situation n'est pas si nouvelle que ça et qu'elle remonte à la nuit des temps : voyez l'Appel de Heidelberg. Mais ce n'est pas vrai. Il se passe quelque chose de nouveau, comme une sorte de saturation technologique de la Nature, qui commence à affecter en retour notre existence. (Roqueplo 1997 : 27)

Les décisions politiques prises dans le domaine sont d'autant plus capitales : « la nature où nous vivons a désormais une dimension intrinsèquement politique. Bien entendu sa connaissance demeure affaire de science mais le maintien de son fonctionnement est désormais une responsabilité fondamentale de la société » (Boy *et al.* 2000 : 796). La responsabilité des experts en est renforcée.

Puisqu'il se doit de répondre à des questions qui ont une dimension politique, l'expert du domaine environnemental peut difficilement se situer ailleurs que sur un entre-deux entre le politique et le scientifique. Ce statut ambigu n'est pas sans poser problème. Dans ce contexte, il devient très difficile de distinguer les énoncés à caractère scientifique de ceux qui ne reposent pas sur une telle démonstration ; on aurait pu penser que les experts eux-mêmes seraient les mieux placés pour faire cette distinction mais ce n'est pas toujours le cas. C'est le phénomène suivant qui est analysé par D. Boy :

Lorsque les experts évoquent ce que l'on sait ou ce que l'on ne sait pas à propos de l'affaire sur laquelle ils s'expriment souvent de façon si catégorique, ils ne choisissent que les

données scientifiques susceptibles de justifier la cause pour laquelle ils militent, ce que j'appellerai « la coagulation dogmatique et partisane de connaissances scientifiques partielles » [...]. La difficulté vient ici du fait que l'expression d'une conviction peut être strictement identique à celle d'un savoir et que les uns et les autres risquent d'être trompés par cette identité de forme [...]. Il est fort dommage que la communauté scientifique ne parvienne pas à s'imposer ici la distinction entre le scientifique qui sait et l'expert qui est convaincu et auquel la science sert finalement de caution lorsqu'il exprime ses propres convictions. (Boy *et al.* 2000 : 798)

Mais on comprend bien que, puisque les questions environnementales elles-mêmes ont souvent un statut à la fois scientifique et politique, il est par moments difficile voire impossible de faire cette distinction.

2.1.3 L'exemple de l'IPCC

L'exemple tout récent du scandale au sujet des méthodes de travail adoptées par l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), ou GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), permet de le démontrer. Il s'agit d'un organe intergouvernemental ayant « pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation » (*Site Internet de l'IPCC¹⁰³). Ce groupe ne produit pas de nouveaux résultats scientifiques mais prétend plutôt fournir une synthèse de ce qui a été publié sur le sujet : « les évaluations sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue » (*Site Internet de l'IPCC¹⁰⁴). Les méthodes de l'IPCC ont été vivement critiquées. La publication d'emails échangés par ses experts en décembre 2009 prouvait, d'après certains journalistes, que leur travail n'était pas fait dans des conditions strictement scientifiques. Les membres durent s'en expliquer dans les médias (Kintisch 2010). Puis, certaines erreurs graves qui avaient été publiées dans les rapports de l'IPCC furent divulguées. Le *Sunday Times* révéla ainsi dans un article publié le 17 janvier 2010 une erreur contenue dans le rapport de 2007 concernant la fonte des glaciers de l'Himalaya. Le rapport indiquait que tous ces glaciers auraient fondu « d'ici 2035, voire avant ». Une analyse des sources sur lesquelles l'IPCC s'était appuyé pour publier de tels chiffres révéla que cette date avait été tirée d'un rapport de

¹⁰³ http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml consulté le 14 novembre 2010.

¹⁰⁴ http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml consulté le 14 novembre 2010.

2005 publié par le WWF, qui citait lui-même un article du *New Scientist*, revue de vulgarisation scientifique britannique qui ne fait pas l'objet d'une évaluation par un comité de lecture. L'erreur était très sérieuse : « le chiffre exact ne serait pas 2035 mais 2350, comme l'indique un rapport du glaciologue russe V. Kotlyakov paru en 1996. Soit plus de trois siècles d'erreur » (Duvigneau 2010). Les controverses concernant les méthodologies de l'IPCC ont été d'autant plus retentissantes qu'il avait acquis un véritable statut d'expertise, au point d'avoir directement influencé les chefs d'État réunis lors du sommet de Copenhague. Ceux-ci se sont appuyés sur les résultats de ses rapports pour décider que deux degrés de réchauffement climatique était une limite à ne pas dépasser. De plus, les experts de l'IPCC ont été accusés d'avoir volontairement faussé les résultats pour arriver à justifier un discours catastrophiste. Le groupe a finalement été « lavé de tout soupçon » (Foucart 2010) suite à la publication de deux rapports, l'un écrit par l'agence néerlandaise d'évaluation de l'environnement, et l'autre par l'université d'East Anglia, sur la démarche scientifique des experts.

Ces controverses ont néanmoins contribué à souligner le statut ambigu de ce groupe. Comme indiqué dans son titre même, il s'agit d'un groupe qui réunit des « experts » et non des scientifiques. Son rôle est d'orienter les décisions politiques en conseillant les dirigeants à partir de l'étude de données scientifiques. Ainsi en 2007, en plus de son rapport sur l'évolution du climat, l'IPCC publie un sommaire à l'intention des politiques : *The IPCC 2007 Summary for Policymakers*. D'après K. Flottum, « the IPCC should present knowledge that is, as the authors themselves state, “policy-relevant and policy-neutral”, with hopes and wishes for policymakers to proceed to action » (2010 : 27). Pourtant, son étude de l'implicite dans ce texte révèle que ce document est marqué par une orientation politique. L'exemple de l'IPCC et des controverses qui l'ont entouré permet de montrer que le statut ambigu des experts de l'environnement qui ne se situent ni totalement du côté du scientifique, ni totalement du côté du politique, peut poser de véritables problèmes.

2.2 La recherche d'une méthodologie pour définir l'expertise environnementale

2.2.1 Légitimité du statut d'expertise des ONG

Si l'expert de l'environnement doit à la fois répondre à une fonction politique et à une fonction scientifique, on peut se demander quelles sont les méthodes qui existent pour définir qui est en droit de bénéficier du statut d'expert. Cette expertise a tendance à influencer le pouvoir politique et la question du droit de participation du public à ces décisions se pose donc. Dans une démocratie, lorsqu'une question est politique, il est justifié que les citoyens soient inclus dans le processus d'évaluation avant qu'une décision ne soit prise. Lorsqu'une question est scientifique, la légitimité de la participation du public est beaucoup moins évidente. Le statut ambigu de l'expertise environnementale pose donc la question du droit du public à juger de la qualité de cette expertise. Cette question a un enjeu d'autant plus élevé que, dans un système fonctionnant sur une structuration en réseaux, occuper la position d'expert, aux yeux du public et des politiques, confère un véritable pouvoir. On peut ainsi parler du pouvoir que les ONG environnementales ont gagné grâce au statut d'expertise que certaines d'entre elles ont réussi à acquérir aux yeux du public. De plus en plus, les ONG mettent en avant le nombre élevé de scientifiques qu'elles comptent dans leurs rangs (Vertosec & Posey 2003). Hammam interprète cette évolution de la façon suivante :

L'impossibilité d'avoir recours à la force du nombre (au moins à celle du nombre électoralement exprimé) va presque inévitablement faire se tourner les militants vers celle de l'expertise [...]. Cette première dimension du recours militant aux discours savants est donc tournée vers l'extérieur des mouvements militants : adversaires à contredire, médias à enrôler, soutiens potentiels à convaincre. Le point est manifeste dans le cas de l'expertise écologique : il s'agit de produire un discours acceptable dans d'autres univers sociaux. (2002 : 21)

Une grande partie des ressources des ONG environnementales est donc destinée à la recherche scientifique dans une optique de protection de l'environnement, ce qui conduit à la publication de nombreuses études.

Ces études sont considérées comme des sources de savoir légitimes par de nombreux acteurs extérieurs aux ONG (Pepper *et al.* 2002 ; Vertosec & Posey 2003). Premièrement, par les médias, comme le souligne F. Baddache : « pour les médias, la capacité des ONG à s'informer et à constituer des dossiers pointus facilite d'autant le travail des journalistes. Les ONG sont une source d'information incontournable » (2004 : 129). Les politiques s'appuient

également sur le travail de recherche des ONG : « organizations such as Greenpeace and FoE, once generally regarded as the radical, activist end of the environmental movement, have consolidated their status as unofficial experts in various environmental policy areas and are increasingly consulted by policy-makers » (Rootes 2003 : 3). L'exemple de l'IPCC, qui se fondait sur un rapport du WWF pour prévoir la date de la fonte des glaces de l'Himalaya, montre qu'il est risqué de s'appuyer sur ces rapports comme s'il s'agissait de travaux scientifiques légitimes. Le statut d'expertise que l'on confère aux ONG fait parfois oublier que leur engagement politique peut les empêcher d'adopter une démarche authentiquement scientifique. On peut conclure que, si l'optique des ONG, en ayant recours au discours savant, était bien, comme le dit Hammam, « de produire un discours acceptable dans d'autres univers sociaux », ce but est atteint. Par leur grand pouvoir d'influence, les ONG se trouvent donc au centre du réseau qui s'établit pour faire face aux questions environnementales. Entretien de nombreux liens avec les différentes organisations considérées aujourd'hui comme actrices légitimes, elles sont au centre de la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Elles ont un rôle d'influence, grâce au statut d'expertise qu'elles ont réussi à s'assurer, mais il s'agit d'une influence à acquérir.

Les ONG cherchent à exercer leur influence non seulement sur le pouvoir politique mais aussi sur un public plus indéterminé et plus large. En menant des campagnes de sensibilisation, elles invitent les populations à adopter un comportement plus responsable vis-à-vis de l'environnement. Dans certains cas, ces campagnes de sensibilisation sont relayées par les médias. Les ONG disposent de différents moyens pour agir en ce sens : manifestations, distributions de documents, campagnes publicitaires, actions directes permettant d'attirer l'attention des médias, site Internet régulièrement mis à jour, courriers électroniques, etc. Mais la sensibilisation du public peut également se faire grâce au développement de programmes éducatifs : « By 1994, WWF, for example, was spending over £1 million per year on providing resources for education and the development of the national curriculum. [...] FoE and Greenpeace have also developed resources for environmental education » (Pepper *et al.* : 158). Le WWF forme des bénévoles afin qu'ils transmettent leurs connaissances sur la protection de l'environnement à des élèves d'écoles primaires. Cette organisation développe aussi de nombreuses ressources pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes aux problèmes écologiques : jeux pour tester les connaissances, documents

téléchargeables sur Internet à destination des enseignants, etc. Le rôle éducatif des ONG, surtout auprès d'un public d'enfants, se développe de plus en plus et l'on peut s'interroger sur le caractère légitime de l'occupation de salles de classe par des représentants de ces organisations. La posture militante de certaines ONG n'en fait pas forcément les meilleures actrices pour aider de jeunes enfants à développer un esprit critique. Cet état de fait permet en tous cas de nous renseigner sur le degré de confiance que l'on attribue aujourd'hui à ces organisations qui ont pu être considérées comme marginales dans un premier temps mais le sont de moins en moins.

Ce pouvoir acquis peut être considéré négativement comme la conséquence d'une stratégie de communication réussie d'un petit nombre d'environnementalistes qui, sous couvert d'un discours aux allures scientifiques, cherchent à imposer leurs vues :

Cette scientification du programme idéologique a pour effet d'imposer comme une nécessité politique la gestion savante des ressources naturelles, ce qui a pour conséquence de préparer la voie à l'intervention d'une bureaucratie gestionnaire du milieu naturel ; bureaucratie à laquelle comptent bien participer les écologistes environnementalistes en adoptant pour cela la figure de l'expert raisonnable et du politique responsable. (Billemont 2006 : 112)

Cette position peut sembler critique à l'extrême du travail des environnementalistes. Cependant, il est important de souligner les limites de leur travail scientifique et d'être conscient que la question de la légitimité du processus d'acquisition de leur statut d'expertise n'est pas résolue. Leur popularité auprès d'un public large de non-experts leur a permis d'acquérir un statut d'influence et leur donne parfois des responsabilités qui dépassent les limites de leurs compétences.

Il semble ainsi légitime de tenter de poser plus clairement les barrières entre le politique et le scientifique dans le domaine :

In politics, it is normal and appropriate for public opinion to be important in reaching conclusions; in science it is different, if not in practice at least in legitimate intention. For example, Shapin showed that in nineteenth century Edinburgh, scientists studying the brain were led to observe features that were homologous with their position in local Edinburgh politics and that the conclusions of the key scientist in the debate about the brain structure were influenced by such local political considerations. [...] But this isn't a reason for considering that all science is political. There are non scientific influences on science but that isn't a reason to consider all science as non scientific. (Collins & Evans 2007 : 125)

Ces chercheurs identifient la différence majeure entre la science et la politique comme étant une différence d'intention : « contrasting formative intentions » (Collins & Evans 2007 : 125). Mais, étant donné le caractère ambigu des questions environnementales qui ne se situent ni totalement du côté du politique, ni totalement du côté de la science, il n'est pas aisé de trancher cette question.

2.2.2 Légitimité de la participation du public dans les prises de décision

La participation du public au processus de légitimation des experts se pose, du fait que la plupart des questions du domaine conservent une large part d'incertitude et doivent, de ce fait, être résolues sur le plan politique. L'avis du public sur ces questions doit donc être pris en compte. Pourtant, il n'est pas certain que le public soit en mesure de juger de façon satisfaisante de ces questions. Sa perception des risques liés aux problèmes environnementaux n'est pas forcément corrélée au degré de risque réel. Nous ne pouvons évoquer cette question du risque sans introduire en quelques mots la théorie du sociologue allemand U. Beck sur la société du risque. Selon lui, dans une société où les hommes ont accès à des sources d'information de plus en plus riches et sont de plus en plus libres de faire des choix en fonction de cette information, la notion de risque prend une importance capitale. En effet, c'est aujourd'hui en fonction d'un coefficient de risque, calculé d'après des données abondantes, que les hommes font des choix concernant leur futur. Ils peuvent choisir de prendre des voies plus ou moins risquées. Cette conscience du risque produit chez les citoyens un sentiment d'anxiété d'après Fischer : « The number of people who believe that we live in the riskiest of times has increased dramatically over the past two decades » (2003 : 419). Ce sentiment d'anxiété grandissant serait corrélé au développement de croyances irrationnelles concernant ces risques. F. Fischer décrit ce phénomène ainsi : « uncontrolled expansion of 'irrational beliefs' » (2003 : 421). C'est une idée également défendue par U. Beck, et par un autre chercheur en science sociale nommé A. Giddens : « Both Beck and Giddens recognise the importance of non-expert apprehensions of and responses to expert systems in the process of reflexivity. Reflexivity brings with it great scepticism (of science and technology, of progress, of moral assertions), all of which contribute to a sense of uncertainty » (Pepper *et al.* 2002 : 232). Pour les questions environnementales, qui concernent la durabilité de la planète Terre et la possibilité de sa destruction absolue par les hommes, ces distorsions dans la perception des risques se manifestent particulièrement clairement. La gravité des risques perçus et leur lien très fort avec la santé publique peuvent conduire au développement d'une certaine méfiance à l'égard des experts du domaine. Les autorités scientifiques qui se prononcent sur ces questions sont souvent remises en doute et les médias contribuent à confirmer ces sentiments de méfiance.

Une analyse de textes médiatiques élaborée par S. Moirand (2000) permet de démontrer cette idée. Cette linguiste analyse la présentation de deux figures de scientifiques dans les médias : la figure du scientifique spécialisé en astronomie et la figure de celui spécialisé dans les « nouveaux discours sur la science » parmi lesquels elle fait apparaître ceux qui portent sur la vache folle, le sang contaminé et les OGM. Il s'agit de questions de santé publique et d'environnement. La figure du scientifique spécialisé en astronomie paraît très valorisée par rapport à celle du deuxième type de scientifique. Tout d'abord, si dans le premier cas, le scientifique est présenté comme heureux et libre, dans le deuxième, il est présenté comme tiraillé entre des intérêts différents qui l'empêchent de faire son travail correctement. Si dans le premier cas l'incertitude est présentée comme une étape nécessaire de l'entreprise scientifique, dans le deuxième cas, elle est jugée négativement comme une faille dans son raisonnement. Si dans le premier cas la parole du scientifique sur son sujet d'expertise n'est pas remise en doute, dans le deuxième cas, sa parole est présentée comme un point de vue parmi d'autres. On n'observe pas d'« unité du pôle intertextuel » (Moirand 2000 : 53), c'est-à-dire que toutes les idées sont présentées sur le même plan et que les articles deviennent alors « des lieux de passage de la science plutôt que de transmission de connaissances » (2000 : 53). Enfin, si dans le premier cas, le destinataire est présenté comme proche du scientifique du fait du plaisir que peut lui donner cette science, dans le deuxième cas, le destinataire est plutôt proche du médiateur. Tous deux se retrouvent « dans leur impuissance à démêler les fils enchevêtrés des discours contradictoires et confus auxquels ils sont exposés » (2000 : 61). Peut-être ce phénomène est-il simplement dû au fait que, sur ces questions de santé publique et d'environnement, qui concernent l'ensemble de la population, beaucoup plus d'experts se prononcent que sur les questions d'astronomie. Les positions défendues seraient donc plus variables et les médias cherchant à accorder la parole à un grand nombre d'experts pourraient difficilement présenter les données autrement. Toujours est-il que l'image ainsi produite des différents experts sur ces questions est peu valorisante, surtout en comparaison avec celle de scientifiques en astronomie.

Une façon de pallier le sentiment d'insécurité du public face aux menaces environnementales consisterait à lui opposer des arguments techniques pour lui montrer que ce sentiment n'est pas justifié. Des statistiques chiffrées permettraient de lui prouver, par exemple, que le risque qu'il court en respirant tous les jours les fumées des pots

d'échappement des voitures lorsqu'il marche dans la rue est moins élevé que celui qu'il court en respirant les substances toxiques contenues dans la peinture qui recouvre les murs de son appartement. Pourtant, bien souvent, ces informations techniques ne suffisent pas. L'expérience subjective du public compte aussi de ce point de vue. La perception du risque par le public ne peut être ignorée au motif qu'elle ne correspond pas aux risques réels mis en lumière par les statisticiens. Il est normal, par exemple, qu'une personne habitant juste à côté d'une usine polluante n'ait pas la même perception du risque lié au fait d'habiter dans ses environs qu'une personne habitant à une distance de cent kilomètres. Si l'on apprend que le risque d'attraper un cancer dans cette zone proche est de 0,1%, le risque nous semblera faible si l'on habite loin de la zone mais bien trop élevé si l'on habite à l'intérieur et que l'on se sent menacé. Ce n'est donc pas parce qu'objectivement le risque est faible qu'il ne faut pas prendre en compte le jugement subjectif de personnes vivant près de l'usine qui le considèrent déjà trop élevé : « by denying legitimacy to the values and anxieties that arise from the social contexts in which technologies are situated, those who seek to regulate risk seriously jeopardize their own credibility by saying to people that their social experiences and searches for meaning do not count » (Fischer 2003 : 424).

Deux éléments permettraient donc de justifier que le public, même s'il n'a pas de connaissances particulières dans le domaine, participe au processus d'évaluation de l'expertise environnementale. Le premier est que de nombreuses incertitudes demeurent sur les questions environnementales et, étant donné qu'elles ne peuvent pas être réglées scientifiquement, elles ont forcément une dimension politique et doivent donc être soumises à l'évaluation du public. Le deuxième est que tout le monde peut se sentir concerné par les risques liés aux problèmes environnementaux et la perception du risque par le public ne peut pas être considérée comme illégitime dans la mesure où ce risque le concerne directement. Le public peut également apporter un regard nouveau sur une question et ainsi permettre au chercheur spécialisé de l'envisager d'un point de vue qu'il n'avait pu percevoir :

[C]ommentators increasingly argue that there is a role for public participation in the certification and quality control of expert knowledge. Typically, the claim is not that citizens should have a voice simply because of their democratic entitlements, but because they bring expertise which is either distinct from or more inclined to integration than that of disciplined-based experts. (Vertosec & Posey : 44)

Il faut donc avoir conscience des limites de la participation du public au processus de légitimation de l'expertise sans pour autant mettre l'idée de côté. Fischer formule cette idée

ainsi : « laypersons must be integrated into the process as part of a discussion of the social and institutional issues upon which quantitative/technical risk assessment calculation rests. This means building the much needed social discourse into the phases of scientific research itself » (2003 : 426).

2.2.3 La question de la méthode de participation légitime

À l'heure actuelle, une méthode qui permettrait d'aider à déterminer qui peut légitimement être considéré comme un expert des questions environnementales fait défaut. D'après l'analyse de H. Collins et R. Evans portant sur l'expertise en général, pour résoudre ce problème, il faudrait commencer par se poser les questions suivantes :

1/ Given that there is an analytic distinction between science and politics, what is the appropriate ratio of science to nonscience in a decision? 2/ Given that there is a distinction between science and pseudo-science, which are the sciences proper that should bear upon a decision? 3/ How can the public recognize what they need to recognize to make appropriate decisions? (2007 : 134)

Le chercheur en sciences sociales semble bien placé pour envisager ces questions :

In the absence of suitable specialist experience, the citizen can make technical judgements only through the transmutation of expertise that starts with the social expertise of ubiquitous and local discrimination – a matter of choosing who to believe rather than what to believe. Surely, one of the tasks of the social sciences is to help the citizen make better discriminations of this kind by revealing more fully the social processes of science and by explaining the kinds of expertises that bear directly on matters of science and technology. (2007 : 139)

C'est une idée que l'on retrouve dans les écrits de F. Fischer qui donne quelques indications sur les méthodes qu'il serait possible d'adopter :

Rather than providing answers designed to bring political discussions to an end, the task is to assist citizens in their efforts to examine their own interests, and to make their own decisions [...]. Towards this end, it conceptualizes the expert as a 'facilitator' of public learning and empowerment. Beyond merely providing data, the facilitator must also become an expert in how people learn, clarify and decide for themselves. (Fischer 2003 : 431)

On peut déjà observer un début de développement de méthodes visant à penser différemment le statut du public au regard de l'expertise sur des questions liées à l'environnement. Les conférences de citoyens, développées au Danemark, mais sur lesquelles plusieurs pays, dont la France¹⁰⁵ et la Grande-Bretagne¹⁰⁶, ont pris exemple, notamment lors

¹⁰⁵ Une « conférence de citoyens » sur le thème des plantes génétiquement modifiées a été organisée les 20 et 21 juin 1998 dans le cadre de l'Assemblée nationale.

¹⁰⁶ Une conférence intitulée *GM Nations?* organisée par M. Beckett, ministre de DEFRA, a eu lieu en 2003.

de consultations sur les OGM, sont organisées de la façon suivante : une vingtaine de personnes aux profils variés sont sélectionnées pour former un échantillon représentatif de la population. Pendant quelques jours, elles reçoivent une formation sur le sujet qui pose problème. On met ensuite ces profanes informés face à un panel d'experts auxquels ils peuvent poser des questions, puis ils délibèrent. Leur avis est ensuite transmis au parlement qui a la possibilité de le prendre en compte lorsqu'il prépare le texte de loi sur le sujet. Un avantage de cette pratique est que le public sélectionné est censé être un échantillon représentatif de la société dans son ensemble. On cherche ainsi à éviter qu'un point de vue particulier ne soit privilégié. En même temps, il ne s'agit pas de donner un simple jugement de valeur sur une question. La formation que le public a reçue lui permet de saisir certains enjeux essentiels et d'offrir un jugement réfléchi. Au Royaume-Uni, les jurys de citoyens semblent plus appréciés¹⁰⁷. La procédure est moins lourde puisqu'elle n'implique pas la formation préalable des citoyens. Un jury de citoyens, sélectionné d'après une méthode équivalente à celle utilisée pour un jury au tribunal, voit comparaître différents experts sur un même sujet puis produit un rapport de synthèse sur la question avec l'aide d'un animateur. D'autres expériences de ce type sont développées aujourd'hui dans différents pays, notamment pour faire face à la question des OGM qui divise encore les communautés scientifiques et politiques.

Il nous semble que le chercheur en analyse de discours peut aussi contribuer à la réflexion autour de ces questions d'expertise. L'exemple de l'étude de K. Flottum, publiée dans la revue *ASp* en novembre 2010, confirme cette idée. Une analyse des discours sur le changement climatique lui permet de montrer qu'ils allient des marqueurs linguistiques typiques du discours politique et des marqueurs linguistiques typiques du discours scientifique. Le chercheur en analyse de discours dispose ainsi d'outils extrêmement utiles pour identifier le type de légitimation sur laquelle reposent les arguments de tout texte portant sur le changement climatique, ou même, au delà, sur l'environnement, et c'est la raison pour laquelle on peut estimer qu'il a un rôle à jouer dans la réflexion portant sur l'identification des différents types d'expertise.

Nous avons donc fait apparaître dans notre étude sur l'identité des experts du domaine environnemental qu'il ne s'agissait pas d'une question aisément résolue. Certains groupes ou

¹⁰⁷ En 2007, G. Brown lance ainsi une campagne de communication sur la priorité qu'il souhaite accorder à cette procédure au sein de son gouvernement.

personnes semblent désignés comme experts de façon plus ou moins légitime. Leur identité d'expert peut alors ne pas être reconnue de tous. Il est difficile de distinguer clairement les critères objectifs des critères subjectifs utilisés par les différents experts, comme l'exemple de l'IPCC nous a permis de le montrer. Pour répondre à ce problème, peut-être faudrait-il mettre en place un système permettant d'organiser le domaine et d'y favoriser la prise de décision, qui soit moins dépendant de l'identité des hommes et des femmes désignés comme experts. Nous allons à présent tenter de déterminer si des initiatives en ce sens sont observables dans le domaine aujourd'hui.

3 Vers de nouveaux systèmes de mesure

Afin de dépasser cette situation où l'évaluation dans le domaine repose sur des experts dont le statut pose problème, il est probablement nécessaire de mettre en place un système de mesure reposant sur des critères objectifs. Celui-ci pourrait être utilisé relativement simplement d'après des instructions claires et le public serait alors moins dépendant du constat des experts pour se former une opinion sur un sujet. Ce système permettrait par exemple de comparer plusieurs éléments polluants, considérés comme des alternatives pour la production d'un bien de consommation particulier. Ou encore de confronter plusieurs éléments de protection de l'environnement afin de voir lequel serait le plus efficace. Ces nombreux avantages expliquent que les experts dirigent aujourd'hui leurs efforts vers la production d'un tel système de mesure. Sa mise en place semble pourtant buter sur certaines difficultés. Si le thème des systèmes de mesure est évoqué dans de nombreux documents, on peut se demander s'il est envisagé de façon similaire d'un document à l'autre ou si, au contraire les organisations se différencient de ce point de vue. En nous appuyant sur un corpus de sources primaires portant explicitement sur le thème des systèmes de mesure (corpus 4) et composé de documents issus d'organisations variées, nous allons tenter de le déterminer.

3.1 Présentation de la question de la mesure dans les sources primaires

3.1.1 Le développement d'outils de mesure

Le thème de la mesure est omniprésent dans le discours environnemental des organisations au Royaume-Uni. Parmi les documents téléchargeables sur les sites Internet des organisations présentés dans le chapitre précédent, il est possible d'en relever de nombreux qui portent exclusivement sur le développement de nouvelles pratiques de mesure. L'étude de certains passages de ces documents va nous permettre de prendre connaissance de ces pratiques. Nous pouvons commencer par nous interroger sur les raisons pour lesquelles il est nécessaire de mesurer. Il s'agit tout d'abord pour les organisations de choisir parmi plusieurs options celle qui serait la plus efficace en termes environnementaux. Par exemple, dans le document intitulé *National Grid Renewable Gas*, on relève la phrase suivante : « A comprehensive waste policy and *regulatory framework* is required to ensure that each local authority directs its waste streams towards the most appropriate renewable gas technology and that the waste is appropriately sorted at source to facilitate maximum renewable gas production » (*National Grid 2010b : 9). Le système de mesure évoqué ici est présenté comme nécessaire pour pouvoir sélectionner la meilleure solution : « most appropriate ». Il s'agit donc de choisir entre plusieurs options celle qui fournira les meilleurs résultats. Dans le document *Rio Tinto & Water*, on relève la phrase suivante sur le thème de la mesure : « All new projects must conform with the *Rio Tinto water standard* and understand their water consumption and discharge requirements from the very start, ie understand their water balance » (*RT 2009 : 14). Il s'agit dans ce cas de surveiller les niveaux de consommation d'eau et la quantité d'eau usagée rejetée dans l'environnement afin de s'assurer qu'ils ne sont pas trop hauts et correspondent bien aux objectifs fixés par l'organisation. Dans un cas, l'objectif est la mise en place d'une pratique nouvelle d'évaluation des différentes options afin de sélectionner la plus intéressante, alors que, dans l'autre, l'objectif est de vérifier que la pollution produite par le fonctionnement quotidien de l'organisation ne dépasse pas un certain seuil jugé adéquat.

Tout un chapitre du document *Eco Action Plan* publié par DEFRA est consacré au thème d'un système de mesure adéquat, désigné par le terme de « environmental valuation ».

Dans ce document, DEFRA commence par présenter brièvement le contexte historique de cette activité : « Environmental valuation is not new, and considerable progress has been made over the last 10–15 years to develop practical methodologies for use in decision-making » (*DEFRA 2007 : 21). Des exemples de ce qui a déjà été calculé grâce à ces travaux sont donnés : « the social cost of climate change e.g. damage from increased extreme weather events; the impacts of air pollution e.g. health impacts including reduced life expectancy; the costs of poor water quality e.g. the costs of removing pollutants; environmental impacts of transport e.g. the effects of traffic noise on house prices » (*DEFRA 2007 : 21). Enfin, quelques réserves sur l'efficacité ou l'aboutissement du système ainsi mis en place sont formulées : « while techniques have been developed for valuing some environmental impacts, we still lack a systematic and comprehensive way of ensuring that the positive and negative impacts of development on the natural environment are fully taken into account in decision-making » (*DEFRA 2007 : 21). Il s'agit donc d'une activité dont l'utilité est reconnue mais qui est présentée comme étant en cours de développement. Dans notre corpus, de nombreux extraits portant sur les systèmes de mesure figurent. Tout d'abord relevons un exemple, figurant dans le rapport de Rio Tinto sur l'eau, qui indique le caractère inadéquat d'un système de mesure existant : « Putting a dollar value on the services that ecosystems provide is not easy, with current economic models incapable of adequately reflecting the true value of natural capital in business decisions » (*Rio Tinto 2009 : 20). La difficulté à mettre une valeur monétaire sur des ressources naturelles est soulignée. D'autres systèmes de mesure ne sont pas présentés comme inadéquats mais leur caractère nouveau est mis en avant : « FTSE ISS Corporate Governance Index, a new benchmark for tracking the performance of companies achieving a high standard of corporate governance » (*National Grid 2005 : 2). L'idée de la nouveauté des systèmes de mesure est renforcée si l'on considère que certains systèmes sont présentés comme étant encore en cours d'élaboration, comme en témoignent les extraits présentés dans l'Annexe 6.1. Ces extraits tendent à montrer que les organisations sont conscientes que la mise en place de systèmes de mesure adéquats pour le domaine environnemental est nécessaire mais demeure inachevée. Par exemple, l'entreprise Rio Tinto présente un système de mesure qu'elle est en train de mettre en place : « We are seeking ways to incorporate more accurate climatic variations (such as long term rainfall trends) into site water balance predictions and are developing operational guidelines » (*Rio Tinto 2009 : 14).

L'organisation de gouvernement local Greater London Authority évoque un projet qui devrait aboutir à la création d'un tel système de mesure : « The Mayor will develop, with other partners, methods for monitoring the progress of actions » (*Greater London Authority 2002 : 107).

3.1.2 Les objets à mesurer

Si toutes les phrases relevées ci-dessus ont pour point commun d'exprimer le caractère inachevé des systèmes de mesure en place, il faut ajouter qu'elles ne portent pas toutes sur les mêmes objets à mesurer. Ceux-ci peuvent être de types variés comme les extraits relevés dans l'Annexe 6.2 visent à le montrer. Nous y avons distingué, et rangé du thème le plus fréquent au thème le moins fréquent, les extraits portant sur la mesure de la consommation d'énergie, sur la mesure du progrès, sur le calcul de l'impact environnemental en général, sur le taux d'émissions de CO² produit, sur l'impact environnemental de bâtiments, sur la mesure de l'eau, sur la mesure du volume de déchets, sur l'identification d'espaces verts, sur la mesure de la distance parcourue par des membres de l'organisation, sur le calcul du prix du carbone et sur la mesure de l'impact de l'agriculture. Ces extraits permettent de conclure que différents éléments doivent être mesurés, comme le découpage du domaine environnemental en sous-domaines le laissait présager. Un point commun entre les différents extraits considérés concerne le verbe utilisé pour parler de l'activité de mesure. Dans la majorité des cas, soit dix-sept fois, il s'agit du verbe « monitor ». D'autres verbes de mesure sont utilisés mais nettement moins : « measure », « assess », « review », « audit », « evaluate », « survey », « consider », « estimate ».

3.1.3 Les autorités habilitées à mesurer

Nous avons déjà évoqué à quel point il pouvait être difficile de décider qui peut être considéré comme un expert dans le domaine environnemental. Si certains systèmes de mesure semblent être mis en place pour répondre à cette difficulté, on peut se demander qui en est responsable. Il nous semble qu'il s'agit d'une forme d'expertise environnementale. Il n'existe pourtant, dans tous les documents considérés ici, que peu de références explicites à l'identité des responsables de cette activité. Les extraits relevés dans l'Annexe 6.3 sont les seuls qui

l'abordent. Ils permettent de montrer que parfois c'est un sous-groupe de l'organisation qui est responsable de mesurer certains éléments la concernant. Les termes de « SD Team » (E4.4) et de « committee » (E4.1) permettent de faire référence à un tel cas. D'autres fois, l'organisation entière est désignée et aucune précision n'est donnée quant à l'identité des personnes en charge (E4.2) : « National Grid has carried out some analysis to evaluate the potential for renewable gas to contribute to that mix » (*National Grid 2009b : 4). L'indication la plus précise sur l'identité de ceux qui s'occupent de l'activité de mesure est celle qui figure dans le document *Rio Tinto and Water* (E4.3) ; il s'agit des institutions financières : « financial institutions ». Ici, la nature et la fonction des acteurs sont clairement indiquées même si leur identité précise reste inconnue.

3.1.4 Les objectifs de l'activité de mesure

Les systèmes de mesure ont notamment pour fonction de vérifier si certains objectifs sont atteints ou non. On peut alors s'interroger sur la nature de ces objectifs, afin de voir s'ils sont présentés de façon assez uniforme dans les différents documents. Nous présentons des extraits, classés selon la nature de l'objectif sur lequel ils portent, dans l'Annexe 6.4.

On peut remarquer que les objectifs portent quasiment sur les mêmes thèmes que les objets à mesurer, ce qui n'est pas surprenant étant donné que ce qui est recherché grâce à ces mesures est un but de réduction de l'impact négatif d'un objet sur l'environnement. Pour se référer à l'objectif dans tous ces extraits, le lexème *TARGET* est de loin le plus utilisé. Les lexèmes *OBJECTIVE* et *STANDARD* le sont régulièrement aussi. Certains de ces termes sont des mots composés : *ENVIRONMENTAL TARGET*, *BIODIVERSITY TARGET*, *ENERGY TARGET*. Dans ces cas, on observe la présence d'adjectif ou de nom antéposé. Ces termes suggèrent que la référence est stabilisée, que le but est connu. Parfois des expressions plus longues servent à désigner le but : « already exceeded the Government target to have 10% of the fleet alternatively fuelled by 31 March 2006 » (*DWP 2002 : 17), « targets to promote continuing improvement of its operations' environmental impact » (*DWP 2001 : 4). Plus de détails sont donnés sur la nature de l'objectif et ces extraits ne communiquent pas la même impression de référence stabilisée du but ainsi décrit.

3.1.5 Les indicateurs

Lorsqu'on s'intéresse aux termes ayant un rapport avec la mesure dans les documents environnementaux, on s'aperçoit très vite que celui d'*INDICATOR* est très utilisé. Les extraits présentés dans l'Annexe 6.5 permettent de le montrer. On peut relever, par exemple, l'exemple suivant issu du rapport du Cabinet Committee on the Environment publié en 2000 : « a baseline assessment of the headline indicators of sustainable development » (*2000 : 14). Le but de ces indicateurs est de donner des informations sur l'état de l'environnement. Il s'agit de phénomènes à observer qui sont révélateurs de sa santé. La plupart du temps, ils sont désignés par des termes très généraux dans les extraits présentés dans l'Annexe 6.5. On sait simplement que des observations sont faites, que les résultats sont appelés *INDICATORS* et que des conclusions sur l'état de l'environnement sont tirées à partir de là. Une seule exception figure dans notre corpus dans le document de l'organisation London Greater Authority (E6.7, E6.8) dont nous pouvons relever l'extrait suivant : « Biodiversity is a key measure of the state of London's environment and the quality of life of its inhabitants. National headline indicators of sustainability include populations of wild birds and rivers of good and fair quality » (*2002 : 90). On y trouve une indication très précise sur la nature exacte d'un indicateur. Il est dit que, à partir de la présence ou non d'oiseaux sauvages, de la qualité de l'eau dans une rivière, de la quantité d'habitats préservés et de l'accessibilité des espaces verts, on mesure l'état de l'environnement à Londres. Tous ces phénomènes sont donc considérés comme des indicateurs du domaine, « environmental indicators ».

3.2 Les outils de mesure

3.2.1 Variété des appellations

Sans prétendre offrir un tour d'horizon complet des pratiques de mesure dans le domaine environnemental, grâce aux documents sélectionnés nous avons pu présenter le sujet en quelques grands traits : type d'acteurs qui mesurent, objectifs de cette activité, etc. Mais nous n'avons pas encore évoqué la question des noms des instruments de mesure. Il semble pertinent de les considérer car on pourra alors s'interroger sur l'uniformité des appellations utilisées par les différentes organisations. Une série d'extraits de notre corpus où elles figurent est présentée dans l'Annexe 6.6. Les structures grammaticales utilisées pour faire référence

aux outils de mesure sont de trois types : nom composé de type roman, nom composé de type germanique et développement plus long présentant l'instrument de mesure. Pour un exemple de noms composés de type roman on peut relever l'extrait suivant : « the most comprehensive and realistic assessment of the long-term energy economy of the UK » (*FoE & Coop Bank 2006 : 3). « Carbon budget » et « water balance » sont nos deux exemples de noms composés de deux éléments de type germanique. Dans la catégorie des noms composés de type germanique à trois éléments ou plus on peut relever par exemple : « environmental impact assessment », « carbon budgeting system » ou « natural resources accounting methods ». On peut conclure de la lecture de ces extraits portant sur les outils de mesure dans le domaine environnemental qu'il y a une grande diversité dans leur dénomination. Parfois des termes courts sont utilisés comme « carbon budget », d'autres fois ce sont des expressions plus longues et descriptives de la fonction de l'objet : « assessment of the long term energy economy ». Les développements plus longs, que nous avons fait figurer en dernier dans la série d'extraits E7.4, semblent suggérer qu'il n'existe pas de nom stabilisé et connu pour se référer à l'objet décrit. Une autre hypothèse possible concernant ces développements est qu'il visent à donner des détails sur la nature des outils de mesure. Dans l'exemple E7.4.1, il s'agit d'un groupe nominal complexe. Dans l'exemple E7.4.2, figure une proposition relative déterminative qui est une extension du groupe nominal.

3.2.2 La composition des différents termes

Ayant constaté une certaine diversité dans les appellations, il nous a semblé nécessaire de compléter cette étude par une seconde, de type quantitatif. Nous n'avons pas procédé à cela pour les questions précédentes, car ce que nous avons considéré jusqu'ici était d'ordre thématique. Nous voulions faire apparaître quels étaient les grands thèmes qui ressortaient de ces études et il ne nous semblait pas essentiel de déterminer quelle proportion des documents était consacrée à ces différents thèmes. Ce que nous nous proposons de déterminer ici porte sur les termes. Il s'agit de vérifier quels termes sont les plus utilisés pour se référer à des outils de mesure dans le discours environnemental des organisations au Royaume-Uni et pour ce faire il nous faut procéder à une étude de type quantitatif.

Dans cette optique, nous avons commencé par rassembler le corpus 2, le corpus 3 et le corpus 4. La première recherche que nous avons effectuée, grâce à l'utilisation du concordancier *Antconc*, porte sur les termes que nous avons relevés lors de l'étude qualitative : *CARBON BUDGET* et *WATER BALANCE*. Ce qui paraît notable est que ces deux termes ne sont présents que dans les documents dans lesquels nous les avons relevés la première fois. Aucun autre document ne les fait figurer. Nous avons procédé à des recherches équivalentes sur une série de termes qui nous ont permis de confirmer qu'on ne trouvait que très peu de termes désignant des outils de mesure environnementaux qui soient utilisés dans plus d'un document.

Nous pouvons pourtant faire apparaître des régularités dans leur composition. Un des éléments qui forment ces termes désigne le type d'outils dont il s'agit. Des lexies partageant des sèmes communs sont ainsi utilisées. On peut relever la présence d'une famille de termes comportant une lexie permettant de faire référence à une structure : *STRUCTURE, SYSTEM, SCHEME, PROCESS, FRAMEWORK, HIERARCHY*. Puis on peut relever une famille de termes comportant une lexie permettant de faire référence à une méthodologie : *ASSESSMENT, SURVEY, MEASUREMENT, RATING, APPRAISAL, PROGRAMME, PROCEDURES, METHODS*. Enfin, on peut relever une famille de termes comportant une lexie permettant de faire référence à un repère : *BASELINE, BENCHMARK, STANDARD, INDEX*.

À partir de ces lexies, nous avons procédé à une nouvelle recherche quantitative, sur le même corpus, mais sans chercher les occurrences de termes composés. Nous voulions simplement observer le co-texte des différentes lexies identifiées. Une recherche sur la lexie *TARGET* la fait apparaître dans une variété de mots composés différents : *MAINTENANCE TARGET* (DEFRA), *EQUALITY TARGET* (London), *WATER TARGET* (Rio Tinto), *ENERGY TARGET* (FoE, National Grid, gouvernement). La lexie *balance* est utilisée pour former les termes suivants : *ECOLOGICAL BALANCE* (TEEB), *CARBON BALANCE* (DEFRA), *CLIMATE BALANCE* (EST). La lexie *STANDARD*, apparaît dans les mots composés suivants : *WATER STANDARD* (Rio Tinto), *ENVIRONMENTAL STANDARD* (DEFRA). La lexie *INDEX* enfin, est utilisée pour former les termes suivants : *INDEX OF CORPORATE ENVIRONMENTAL ENGAGEMENT* (NG), *INDEX OF SUSTAINABLE DEVELOPMENT* (gov.), *BIRD POPULATION INDEX* (gov.), *CITY BIODIVERSITY INDEX* (TEEB), *CORPORATE RESPONSIBILITY INDEX* (NG), *ENVIRONMENT INDEX* (DEFRA), *BIRD POPULATION INDEX* (gov.), *WATER INDEX* (gov.). Malgré une

structure récurrente, nous trouvons donc un nombre de noms d'outils de mesure différents très élevé dans les documents environnementaux.

Avec la lexie *ASSESSMENT*, la situation diffère. On la trouve également dans de nombreuses combinaisons variées puisqu'on peut relever tous les termes suivants : *RISK ASSESSMENT* (FoE), *ENVIRONMENTAL ASSESSMENT* (FoE), *BIODIVERSITY ASSESSMENT* (London), *BIODIVERSITY RISK ASSESSMENT* (BAT), *WATER RISK ASSESSMENT* (RT), *CLIMATE CHANGE RISK ASSESSMENT* (DEFRA), *GLOBAL FOREST RESOURCES ASSESSMENT* (TEEB). Mais deux termes reviennent très souvent dans le corpus : *ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT* et *MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT*. Ils permettent de faire référence à des programmes de certification bien précis. Ceux-ci semblent reconnus par une grande partie de la communauté de discours. Il ne s'agit pourtant pas des seuls programmes de certification. Si nous reprenons notre corpus 4, nous pouvons relever de nombreux extraits qui permettent de faire référence à un système de certification :

- E8.1 – GCM 2000 : at least one site certified to ISO 14001 by 2001
- E8.2 – GCM 2000 : certified EMS
- E8.3 – GCM 2000 : environmental assessments are carried out using BREEAM
- E8.4 – GCM 2000 : certification to ISO 14001
- E8.5 – DWP 01 : was accredited to ISO 14001
- E8.6 – DWP 01 : BREEAM assessment. This tests the environmental efficiency of a building and our aim is to achieve a rating of 'very good'
- E8.7 – DWP 01 : ISO 14001 certification
- E8.8 – DWP 01 : all new and major refurbishment projects within DWP are subject to BREEAM assessments
- E8.9 – DWP 01 : new acquisitions must aim for a rating of 'excellent' and refurbishments for 'very good'
- E8.10 – DWP 01 : accredited self-assessments
- E8.11 – DWP 01 : ISO 14001¹⁰⁸
- E8.12 – EA : gained certification for many of our sites
- E8.13 – NG 05 : Over 85% of our employees are covered by environmental management systems that are certified to the international environmental standard, ISO 14001.

Ces extraits permettent de faire ressortir la visibilité, en particulier dans le cadre de la communication gouvernementale, de trois outils de certification : « ISO 14001 », « BREEAM » et « certified EMS »¹⁰⁹. Si nous lançons à présent une recherche grâce à *Antconc* sur ces trois expressions dans nos corpus 2, 3 et 4, nous pouvons nous apercevoir que

¹⁰⁸ Nous relevons ici le titre qui précède un long paragraphe au sujet de cette norme internationale.

¹⁰⁹ Terme qui fait référence à un système de management environnemental, « Environmental Management System », qui a été certifié par des consultants externes.

le terme d'EMS est assez répandu puisqu'on en compte 324 occurrences dont 148 dans les rapports annuels du WWF, 24 dans les rapports d'entreprise (NG, RT, HSBC) et 152 dans des documents gouvernementaux. BREEAM est moins répandu puisqu'on relève 51 occurrences dont une dans un document de Sage, une dans un document de The Association of British Insurers et les restantes dans les documents du gouvernement. ISO14001 est largement répandu, essentiellement dans les discours des entreprises cette fois. On en compte 233 occurrences en tout dont 189 dans les communications d'entreprise, 37 dans les communications gouvernementales et sept dans les communications d'ONG. L'étude quantitative permet donc de faire apparaître certaines régularités pour ce qui est de l'utilisation d'outils de certification environnementale.

Malgré la diversité des appellations mises à jour, exception faite de celles servant à désigner des outils de certification, ce que les différents outils permettent de calculer est assez similaire. L'instabilité dans la dénomination n'empêche pas que ces outils ont souvent la même fonction, bien qu'ils soient désignés sous des noms différents. La fonction des outils peut être de calculer tous les points suivants : 1/ empreinte environnementale d'une situation réelle ; 2/ consommation d'une denrée environnementale ; 3/ coût d'une denrée environnementale ; 4/ définition de la valeur environnementale d'un site ; 5/ comparaison entre objectifs et situation réelle ; 6/ définition des objectifs.

On peut en conclure que si les outils de mesure sont encore en train d'être mis en place, ce qui se reflète par une grande variabilité dans les outils mentionnés dans les discours des organisations, les pratiques considérées d'un point de vue global sont plus ou moins partagées. Il est de plus en plus reconnu qu'il faut mettre en place des systèmes de mesure pour calculer les différents éléments que nous avons résumés avec les points ci-dessus. La variété existante peut pourtant être vue comme un obstacle à l'efficacité de la communication et certains efforts semblent faits pour tenter de répondre à ce problème.

3.3 L'harmonisation des systèmes de mesure

3.3.1 Poser le problème de la multiplication des systèmes de mesure

Dans une étude sur la communication sur le changement climatique commandée par DEFRA, l'agence de communication Futerra souligne le fait que l'existence de nombreux systèmes de mesure, en particulier ceux visant à calculer et signaler l'efficacité énergétique, provoque de la confusion chez le public : « There is a plethora of ratings, standards, labels etc. aimed at assessing the energy efficiency of household products, homes and cars. [...] The alphabet soup' of ratings makes it confusing for the consumer and takes from the impact of the individual initiatives » (Futerra 2005 : 43). Pour faire face à ce problème, l'agence préconise la création d'un système unique, « a single UK-wide climate change rating systems », qui présenterait de nombreux avantages¹¹⁰. On peut rappeler aussi que le constat qu'il existait un problème de cohérence dans les stratégies de développement durable est ce qui a conduit le gouvernement britannique à lancer la campagne de consultation du public intitulée « Taking it On ». Il s'agissait de consulter le public avant de décider de la nouvelle stratégie de développement durable qui concernerait toutes les nations du Royaume-Uni. La raison suivante est ainsi évoquée : « Together, the UK Government, Scottish Executive, Welsh Assembly Government and Northern Ireland Administration want to work to create a new UK strategic framework for sustainable development » (*DEFRA 2004 : 3). Les questions de la consultation portent notamment sur la mise en place d'indicateurs appropriés pour mesurer la progression vers le développement durable. Dans les réponses à cette consultation, nous trouvons donc de nombreux éléments concernant ces indicateurs. Le fait qu'il existe une confusion possible due à la coexistence de nombreux indicateurs qui ne sont pas harmonisés est maintes fois souligné. Les extraits des réponses aux consultations relevés dans l'Annexe 6.7 permettent de le démontrer. Selon Built Environment Forum Scotland par exemple, les indicateurs qui existent à l'heure de la consultation ne donnent pas une vision d'ensemble cohérente de la politique menée par le gouvernement au Royaume-Uni : « currently, the number and variety of sustainable development indicators lack coherence » (*BEFS 2004 : 11). Pour répondre à ce manque de cohérence, certains proposent une solution. Il s'agirait de

¹¹⁰ « Creating one rating label/logo will : - reduce consumer confusion i.e. it will reduce consumer fatigue in trying to understand what all the different labels mean - help consumers make the connection between their own purchasing habits and climate change.

By increasing consumer understanding of their effect on climate change and bringing climate change 'front of mind', consumers will be more willing to support government in their initiatives relating to climate change
The rating system does not require immediate consumer understanding of what climate change is or why it is important. By using a common rating system, consumers will be able to associate the rating with quality and excellence as well as financial savings » (Futerra 2005 : 44).

la mise en place d'un outil qui permettrait de comparer l'impact environnemental de différents éléments.

3.3.2 Créer de nouveaux systèmes et comparer les systèmes existants

Dans les réponses à « Taking it On », un outil qui permettrait la comparaison de différents éléments est mentionné. Les extraits présentés dans l'Annexe 6.8 font référence à cet outil de mesure. Le terme de *ECOLOGICAL FOOTPRINT* ou *ENVIRONMENT FOOTPRINT* y est utilisé par plusieurs organisations. La valeur ajoutée de l'outil qu'il désigne tiendrait au caractère quasi universel de l'unité de mesure mise en place à travers lui. Un système qui permettrait la conversion de tous les résultats de projets d'évaluation dans le domaine environnemental en cette seule et unique unité de mesure est le but attesté. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 5 où nous avons présenté le contexte de création de ce terme, il s'agirait de calculer combien d'espace est nécessaire pour arriver à un certain but, par exemple pour qu'un objet soit produit ou qu'une action soit menée à bien. Mais, malgré l'intérêt qu'on attribue à cet outil, il est encore en cours de perfectionnement et aucune méthode de calcul universelle n'a été proposée pour sa mise en place. Différentes méthodes coexistent. On peut évoquer par exemple la méthode utilisée par le WWF, sur le site duquel un outil appelé « footprint calculator » apparaît. Après avoir répondu à quelques questions sur notre mode de vie quotidien, on peut s'informer sur le nombre de planètes terres qui seraient nécessaires à la survie de l'ensemble de l'humanité si tout le monde vivait comme nous. Le même type d'outil est accessible sur le site « Global Footprint Network ». On n'y trouve pourtant pas précisément les mêmes questions et les résultats varient donc légèrement.

Pour faire référence aux différents problèmes d'harmonisation des systèmes de mesure, de nombreux documents de synthèse sont écrits par différentes organisations. Il existe tout d'abord des documents visant à présenter les différents systèmes de mesure et à souligner les rapports et les divergences qui existent entre eux. Le JNCC a publié un tel document en 2009. Il est intitulé *Biodiversity Indicators in your Pocket*. Il s'agit d'un document très synthétique, présentant un tableau sans commentaires, qui met en relation les différents indicateurs qui peuvent être utilisés au Royaume-Uni en fonction de ce qu'ils permettent de calculer. Il s'agit en particulier de faire apparaître les correspondances éventuelles entre indicateurs mis en

place au niveau international, au niveau européen, au niveau national et au niveau régional. Ce tableau s'avère très intéressant en ce qu'il révèle les différences et correspondances dans la façon dont les différentes organisations ont choisi de calculer les progrès faits vers le développement durable. Le fait qu'elles n'aient pas toutes les mêmes priorités y est aisément visible. Certains sous-domaines ont fait l'objet d'un travail intense de certaines organisations alors que d'autres ont pu les négliger. Au niveau du territoire anglais, le gouvernement, avec la contribution de Natural England, a mis en place un grand nombre d'indicateurs pour surveiller la santé de populations animales, en particulier les oiseaux. Les indicateurs suivants portent tous sur ce thème : « H1a Populations of wild birds », « A1 Populations of farmland birds », « W1 Populations of water and wetland birds », « F1 Populations of woodland birds », « T1 Populations of birds in towns and gardens », « M1 Populations of coastal and sea birds », « A4 Trends in plant diversity in fields and field margins », « W4 Trends in plant diversity on riverbanks and stream sides », « F4 Trends in woodland plant diversity », « A5 Extent and condition of farmland habitat features », « H3 Status of BAP Priority Species and Habitats », « A3 Status of farmland BAP priority species and habitats », « Status of water and wetland BAP priority species and habitats », « F3 Status of woodland BAP priority species and habitats », « M3 Status of coastal and marine BAP priority species and habitats ».

Les indicateurs européens servant à mesurer ces éléments sont les suivants : « Trends in abundance and distribution of selected species », « Change in status of threatened or protected species », « Trends in the extent of selected biomes¹¹¹, ecosystems and habitats », « Trends in genetic diversity of domesticated animals, cultivated plants, fish species and trees of major socioeconomic importance ». On a donc seulement quatre indicateurs dans un cas, pour mesurer des éléments qui vont être différenciés grâce à quinze indicateurs dans l'autre cas. Les résultats obtenus en Angleterre devraient donc être nettement plus précis. Pourtant, dans d'autres sous-domaines, la situation s'inverse et c'est au niveau européen que les indicateurs les plus précis sont utilisés. C'est le cas dans le sous-domaine « sustainable use ». Au niveau européen, les sept indicateurs suivants existent : « 17. Forest: growing stock, increment and fellings », « 18. Forest: deadwood », « 19. Agriculture: nitrogen balance », « 20. Agriculture: area under management practices potentially supporting biodiversity », « 21. Fisheries:

¹¹¹ Terme traduit en français par « biome », dont la définition, d'après *Le grand dictionnaire terminologique*, est la suivante : « Région déterminée par un climat particulier et qui se présente comme un ensemble écologique homogène formé d'une ou plusieurs biocénoses ».

European commercial fish stocks », « 22. Aquaculture:effluent water quality from finfish farms ». Au niveau de l'Angleterre, on ne trouve que les deux suivants : « H4 Area under agrienvironment scheme agreement », « H6 UK fish stocks fished within safe limits ». Dans le sous-domaine de l'étude des écosystèmes, c'est au niveau international que le plus grand nombre d'indicateurs existent, avec six indicateurs au lieu de quatre en Angleterre. Si ce tableau permet donc de faire apparaître des variations, il s'agit surtout d'un outil permettant une plus grande lisibilité des systèmes de mesure utilisés à différents niveaux de gouvernement.

3.3.3 La création d'un système de mesure dans le domaine du changement climatique

Un autre type de document qui peut être publié par les organisations est une synthèse sur les recherches en cours pour mettre en place de nouveaux systèmes de mesure harmonisés. Afin d'illustrer cette idée, nous avons choisi de recenser un ensemble de publications portant sur un thème plus précis : la mesure de l'impact économique du changement climatique. Tous les documents suivants répondent à une telle définition : Greenpeace, 2000, *Counting the Cost of Climate Change* ; Berkhout F. et al., 2004, *Business and Climate Change: Measuring and enhancing adaptive capacity* ; Sorell S., 2005, *The contribution of energy service contracting to a low carbon economy* ; WWF-UK, 2005, *The Environmental Effectiveness of the EU ETS: Analysis of Caps* ; WWF-UK and Allianz Group, 2005, *Climate Change and the Financial Sector* ; Barker T. & J. Kohler, 2006, *Creating an integrated UK energy-economy-emissions model for the Tyndall Centre E3MG-UK* ; Ingham A. et al., 2006, *Theory and Practice of Economic Analysis of Adaptation* ; FoE & Coop, 2006, *The Route to a Low-Carbon Economy* ; FoE, 2006, *Climate Change – The Costs of Inaction* ; FoE, 2007, *Debating climate economics – the Stern Review vs its critics* ; FoE, 2008, *Delivering the Climate Act: A manifesto for a low-carbon economy* ; FoE, 2008, *The Price of Carbon: What should it be and why ?* ; WWF-UK, 2008, *Cash to tackle climate change – the role of revenues from EU Emissions Trading Scheme Auctions*. Ce sont donc essentiellement les ONG qui publient des documents sur le sujet ainsi que des instituts de recherche comme le Tyndall Centre for Climate Change Research. Les entreprises peuvent faire référence au sujet mais publient rarement des documents entièrement consacrés à la question. Lorsqu'elles le

font c'est souvent en s'associant à une autre organisation, comme l'exemple du rapport publié par The Co-op Bank et FoE le montre.

Pour ce qui est des publications du gouvernement, on peut tout d'abord remarquer que le rapport le plus célèbre sur cette question, auquel nous avons déjà eu l'occasion de faire référence plusieurs fois, est le Stern Review. Celui-ci a été commandé à un institut de recherche par le gouvernement britannique qui a donc largement contribué à sa publication en 2006. En 2003, le Department for Trade and Industry¹¹² publie un livre blanc intitulé *Our energy future – Creating a low carbon economy*. Celui-ci est suivi par la publication de rapports faisant une synthèse de la situation au Royaume-Uni en 2004 et 2006. Leur but, comme indiqué dans le rapport de 2004, est le suivant : « It describes progress made in the reporting period [...] towards: cutting the United Kingdom's carbon emissions; maintaining the reliability of the UK's energy supplies; promoting competitive energy markets in the UK; and reducing the number of people living in fuel poverty in the UK » (*DTI 2004 : 3). Aujourd'hui ces rapports ne sont plus publiés par le ministère du commerce. C'est le nouveau comité, The Committee on Climate Change, créé en 2008 pour se spécialiser dans les questions de changement climatique, qui les publie. Leur nom n'est plus le même, reflétant ce changement. On ne trouve plus dans le titre « Creating a low-carbon economy » mais « Building a low-carbon economy ». Le premier rapport de ce type, publié en 2008, s'intitule ainsi *Building a low-carbon economy – The UK's contribution to tackling climate change* et celui publié en 2010 *Building a low-carbon economy – The UK's Innovation Challenge*. Le gouvernement semble donc également travailler dans ce sens. On peut penser que ces nombreux travaux portant sur la question du calcul de l'impact économique du changement climatique devraient finir par aboutir à l'émergence d'une méthode jugée appropriée par les différents partis.

Ce qui semble encore manquer, malgré les nombreux travaux effectués, ce sont des résultats qui seraient aisément compréhensibles par le public et qui permettraient de comparer des situations très différentes. Nous avons déjà évoqué l'idée que le terme de *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT* est de plus en plus utilisé pour désigner une unité de mesure valant pour l'ensemble du domaine mais que tout le monde ne s'accorde pas sur les méthodes qui permettent de calculer cette donnée. Un autre terme, inspiré de celui-ci, et qui semble bénéficier de

¹¹² Ce ministère n'existe plus aujourd'hui. Le Department for Business Innovation and Skills a repris les fonctions qu'il occupait.

méthodes de calcul plus consensuelles, est celui de *CARBON FOOTPRINT*. Il s'agit alors de calculer l'impact d'un objet ou d'une action à partir du CO² émis. C'est une unité plus simple à mettre en œuvre bien qu'elle soit moins riche, dans le sens où elle présente les problèmes environnementaux de façon unilatérale. Elle permet néanmoins la comparaison de nombreux problèmes différents grâce à la traduction de différentes questions en cette même unité de mesure.

Dès 1974, J. De Rosnay mettait en avant l'intérêt qu'il y aurait à mettre en place une unité de mesure qui puisse valoir à la fois pour le système économique et pour le système écologique. Les échanges qui prennent place dans le système écologique peuvent se mesurer en termes de circulation d'énergie alors que les échanges qui prennent place dans le système économique peuvent se calculer en termes de circulation monétaire. D'après lui, il est possible d'établir des parallèles entre les deux et de voir dans la gestion du système écologique une analogie avec la gestion du système économique : « cette économie se ramène donc à la gestion d'un patrimoine énergétique et à la judicieuse utilisation de l'information pour “organiser” l'énergie en produits directement assimilables par la cellule, l'organisme ou les différentes espèces d'écosystèmes » (1974 : 149). Il propose alors un système de mesure qui permettrait de prendre en compte cette valeur dans le système économique :

Une approche systémique des processus reliant l'économie à l'écologie doit donc chercher à dépasser la notion, désormais étreinte, de “valeur monétaire”, et la compléter par la notion de “coût énergétique” exprimé en une unité énergétique universelle. Cette unité pourrait être la kilocalorie. Elle permettrait, sur le plan énergétique, le rapprochement des systèmes biologiques, écologiques et socio-économiques. (1974 : 149)

Une « unité énergétique universelle », c'est bien la fonction de l'empreinte carbone. Son succès actuel comme outil de mesure et de communication semble bien tenir à son caractère facilement monétisable (c'est le cas par rapport à l'empreinte écologique par exemple) dans le système économique. Des éléments dont l'impact négatif sur l'environnement étaient autrefois difficiles à comparer peuvent l'être grâce à cette unité de mesure. L'étude quantitative que nous avons faite au sujet de la fréquence de ce terme permet de confirmer le succès qu'il rencontre aujourd'hui dans le contexte étudié¹¹³.

Toujours dans le domaine du changement climatique et de la mise en place d'une unité de mesure qui permette de comparer l'impact de différents éléments pour ce domaine, on peut évoquer l'initiative de D. McKay, professeur de physique à Cambridge et auteur d'un ouvrage

¹¹³ Dans le chapitre 5 nous faisons une étude sur les néologismes créés à partir de la lexie *FOOTPRINT*. Le terme de *CARBON FOOTPRINT* s'y révèle particulièrement fréquent.

à succès intitulé *Without the Hot Air* (2008). La popularité du livre de D. McKay s'explique en grande partie par le fait qu'il parvient à donner une vision claire et synthétique des problèmes d'énergie et de changement climatique par la mise en avant de chiffres qui permettent de comparer différents choix qui s'offrent aux hommes politiques dans le domaine. Ainsi dans un article du journal britannique *The Guardian*, publié le 30 avril 2009 sous le titre « Power to the People – How did a Cambridge physics professor come to write this year's must-read book about tackling our future energy needs? », le succès du livre est expliqué ainsi :

The book's masterstroke is to express all forms of power consumption and production – the car, the washing machine, the wind turbine, the mobile phone charger, the nuclear power station – in a single unit of measurement. So rather than draw readers in a swamp of gigahertz, megawatts, joules, tonnes of oil equivalent and the like, he describes everything in terms of kilowatt hours per day.

Présenter des situations complexes avec des chiffres aisément compréhensibles est bien l'ambition du livre de D. McKay. La première partie est intitulée « Numbers, not adjectives ». Après avoir déploré le fait que dans le domaine environnemental, une thèse et son contraire pouvaient être défendus avec le même degré de crédibilité par des scientifiques renommés, McKay montre qu'on préfère souvent utiliser des adjectifs que des chiffres dans le débat environnemental. Il ajoute que ceux qui sont utilisés sont bien souvent manipulés. On choisit ainsi l'unité de mesure en fonction de la thèse que l'on cherche à démontrer pour faire apparaître le chiffre comme plus ou moins élevé. Pour répondre à cette situation qu'il juge tout à fait regrettable, il présente les questions d'énergie et de changement climatique avec des chiffres arrondis, mais toujours avec la même unité de mesure, afin de considérer différentes situations en termes proportionnels plutôt qu'en termes absolus et afin de comparer différentes solutions de production d'énergie ou de baisse de consommation énergétique. Il ne prétend pas donner des chiffres exacts mais des chiffres clairs et facilement mémorisables qui parlent au commun des mortels et permettent la comparaison de situations diverses grâce à la proportionnalité.

On voit que la question de la mesure et de la mise en place d'une unité de mesure commune pour l'ensemble du domaine environnemental, à différentes échelles et pour différents secteurs, est une question qui préoccupe les acteurs du domaine. Si des initiatives pour mettre en place une mesure qui serait reconnue de tous existent, pour le moment, le problème est envisagé de façons variées par les différentes organisations.

Conclusion du chapitre 6

Ce chapitre visait à présenter certains éléments de structuration interne du domaine. Nous nous sommes intéressée notamment aux rapports entretenus par différentes organisations entre elles pour agir pour la protection de l'environnement et en avons conclu à l'importance de la mise en place de réseaux. Le travail de collaboration est préconisé pour différents motifs. Aucune méthode de protection de l'environnement ne doit être privilégiée par rapport aux autres. Toutes les organisations doivent prendre en compte cet impératif dans leurs opérations régulières, toutes les pratiques qui permettent de mieux respecter l'environnement sont valorisées. Les organisations sont donc invitées à échanger les bonnes pratiques entre elles. Il s'agit de construire des solutions au fur et à mesure que les organisations arrivent à intégrer les nouveaux impératifs dans leurs pratiques plutôt que d'avoir une organisation qui exerce un pouvoir et impose des mesures de protection à chacun. Dans ce système de réseau, pour obtenir une bonne place et être connecté avec de nombreuses organisations différentes, il est nécessaire de montrer qu'on est détenteur d'un certain type d'expertise. L'expertise est en effet une ressource rare dans le domaine environnemental. Elle est d'autant plus difficile à construire que la frontière entre ce qui relève de l'ordre du scientifique et ce qui relève du politique est difficile à tracer. On voit pourtant se mettre en place des initiatives permettant de dépasser cette situation, notamment par le biais de nouveaux systèmes de mesure. La structuration du domaine nous semble donc encore soumise à de nombreuses irrégularités. Nous y voyons le signe de deux propriétés du domaine : à la fois son caractère relativement nouveau et les difficultés liées au statut particulier de ses experts. Il faut ajouter à cela que les systèmes de certification sont souvent adaptés à un aspect particulier du domaine. Il sera peut-être plus aisé de s'interroger sur leur adoption plus ou moins consensuelle en faisant une analyse d'une partie plus restreinte du domaine, abordée plus en détail. Dans la partie suivante, consacrée exclusivement à l'étude d'un genre, nous pourrons aborder ce thème à un niveau d'analyse plus ciblé.

TROISIÈME PARTIE : UN EXEMPLE DE DISCOURS ENVIRONNEMENTAUX, LES RAPPORTS ANNUELS CSR

Chapitre 7 : Présentation du genre des rapports CSR : 329

1. Le développement du genre : 330
2. La fonction des rapports : 347
3. Les rapports comme outils d'auto-justification : 356

Chapitre 8 : Les acteurs de l'environnement à travers les rapports : 373

1. Les acteurs de l'énonciation des rapports : 373
2. Les acteurs de l'environnement mentionnés dans les rapports : 390
3. L'étude des marques d'intertextualité : 399

Chapitre 9 : La normalisation des rapports : 411

1. Les normes de production des rapports : 411
2. La structure des rapports CSR : 428
3. Une présentation consensuelle du domaine environnemental : 446

Chapitre 7 : Présentation du genre des rapports CSR

Nous avons tenté jusqu'ici de mettre à jour les caractéristiques du discours environnemental en général entendu comme un discours spécialisé. Nous voudrions compléter ce panorama englobant de la question en nous penchant de plus près sur la caractérisation d'un discours particulier que l'on peut envisager comme discours spécialisé environnemental : le rapport annuel sur la responsabilité sociale des organisations. Il s'agit d'un type de discours assez récent, né pour répondre aux pressions à l'égard des entreprises les invitant à contrôler leur impact environnemental en rendant publiques des informations non financières les concernant. À travers l'étude des rapports annuels CSR, nous allons considérer comment le discours sur l'environnement s'est normalisé pendant la période étudiée. Ce genre de discours étant au centre de la réflexion de nombreux acteurs du domaine, sa normalisation nous semble représentative d'une évolution du discours environnemental en général. Il nous faudra néanmoins replacer cette problématique dans le contexte plus particulier du monde des entreprises et du débat sur leur responsabilité sociale en nous interrogeant notamment sur la fonction des rapports. Le succès de ce nouveau genre de discours est lié au développement général du mouvement environnemental, mais nous donnerons plus de précisions sur son contexte d'émergence. Nous procéderons à une étude quantitative de la place des thématiques environnementales dans les rapports annuels et de la publication de rapports CSR au fil des ans. Lors de cette étude, nous évoquerons certaines causes du développement de ces rapports, mais nous les exposerons plus en détail dans la deuxième partie, du chapitre consacrée à une analyse de la fonction des rapports eux-mêmes. Nous verrons que cette fonction est en grande partie de revaloriser l'image de l'entreprise, ce qui nous conduira à considérer dans une troisième partie les rapports annuels comme des outils d'auto-justification.

1 Le développement du genre

1.1 Présentation de l'objet d'étude

Le caractère récent de l'émergence de notre objet d'étude explique peut-être l'absence de dénomination unique pour le désigner. C. Resche (2007 : 44) dresse ainsi une longue liste de dénominations observées : Business and Society Report, Citizenship Report, Community Resources Report, Corporate Citizenship Report, Corporate (and) Social, Responsibility Report, Corporate Responsibility Report, Corporate Sustainability Report, Environment and Social Report, Environment Safety & Health Operations Report, Global Citizenship Report, Social and Environment Report, Social Responsibility Report, Sustainability Report, Sustainability and Philanthropy Report, Sustainable Development Report. D'après son étude, la plus utilisée est « Corporate Responsibility Report ». Le choix du nom du rapport paraît résulter d'une démarche réfléchie et traduire la sélection de la dénomination qui convient le mieux à chaque entreprise. On constate ainsi, dans une perspective diachronique, que certaines entreprises choisissent de changer cette dénomination dans les rapports des différentes années. Ainsi dans un premier temps, de 1998 à 2002, BP publie ce qu'on appelle un « Environmental and Social Report ». Ce n'est qu'à partir de 2003 que le terme « Sustainability Report » apparaît. L'instabilité dans la dénomination se vérifie également dans le cœur des rapports, où ils sont désignés par différentes appellations. Dans les rapports BP par exemple, les dénominations suivantes sont utilisées : « Environmental Social Report » en 1998, « Environmental and Social Review » en 2000, « Sustainability Report » en 2003, « corporate non-financial report » en 2004 et « report on non-financial performance » en 2006.

Cette instabilité dans la dénomination semble aller de pair avec une instabilité dans les contenus. On peut ainsi noter que la simple étude des titres permet de vérifier qu'ils n'annoncent pas un contenu purement environnemental. Il peut sembler paradoxal de se fonder sur l'étude de documents qui ne traitent pas uniquement de questions environnementales pour une étude portant sur le thème des discours spécialisés sur l'environnement. La question mérite d'être soulevée et il conviendra d'être attentif à cette

particularité du genre étudié. Aborder les discours spécialisés du domaine environnemental par le biais de documents qui ne portent pas exclusivement sur le domaine présente de plus grandes difficultés car il faut à chaque fois préciser de quoi il est question, s'il s'agit du document dans son ensemble ou simplement des parties exclusivement centrées sur l'environnement. C'est un défi que nous avons choisi de relever pour différentes raisons.

Premièrement, la question de la relation entre les questions environnementales et les questions sociales et politiques qui leur sont souvent associées est difficilement résolue. La difficulté se cristallise notamment autour des termes d'ENVIRONNEMENT et de DÉVELOPPEMENT DURABLE. Nous avons déjà pu introduire la question de savoir lequel est le plus inclusif des deux et montré qu'il s'agit d'une question sur laquelle les points de vue diffèrent selon les auteurs. Face à ces désaccords, les différentes organisations sont obligées de prendre position sur la question du rapport existant entre les questions environnementales de leurs organisations et les autres questions de responsabilités sociales. Le corpus choisi nous permet d'envisager cette question.

La deuxième raison pour laquelle nous avons choisi de travailler sur des documents qui ne se présentent pas comme purement environnementaux est que les rapports non financiers, que nous nommerons à partir de maintenant rapports CSR (Corporate Social Responsibility) étant donné que c'est la dénomination la plus courante, sont présentés par de nombreux spécialistes de communication environnementale des entreprises comme des outils essentiels (Ogrizek 1993, Vigneron *et al.* 1996, Libaert 2004, Jalenques-Vigouroux 2006). Une entreprise a de nombreux moyens à sa disposition pour communiquer sur l'environnement. Elle peut mettre en place des structures de concertation du public, créer des événements afin de participer à la vie locale pour redorer son image aux yeux des communautés qui l'entourent, etc. Les opérations de mécénat sont aussi un bon moyen pour une entreprise de rendre son engagement pour l'environnement visible. En finançant une ONG ou un projet éthique, elle peut espérer que son logo apparaîtra dans des lieux valorisants, ce qui peut être très positif pour son image. Elle peut également se porter candidate pour une certification externe de ses pratiques par différents organismes spécialisés. De nombreuses entreprises cherchent ainsi à obtenir des certifications d'après la norme ISO 14001. Des labels destinés à prouver le respect de différents critères écologiques pourront également lui être attribués.

Dans le domaine plus particulier des publications écrites qu'une entreprise peut diffuser dans le cadre de sa communication environnementale, plusieurs options s'offrent encore. Le « plan environnement » « propose les grandes lignes d'un programme d'action pour les organisations » (Vigneron 1996 : 60). Il reste dans une optique très générale. Souvent, il s'agit d'une liste de principes dont il est difficile d'imaginer les répercussions concrètes sur les pratiques de l'entreprise. Les mêmes critiques peuvent s'appliquer à la « charte environnement » qui ne fait qu'« affirm[er] la culture de l'entreprise et ses valeurs fondamentales » (Vigneron 1996 : 61). Le « rapport annuel sur l'environnement » ne s'en tient pas au même degré de généralité ; il « permet d'exposer toutes les différentes actions de l'entreprise de l'année passée dans le domaine et l'évaluation des résultats en la matière » (Vigneron 1996 : 61). Il constitue un outil de communication très complet. Premièrement, il peut être utilisé comme un outil pour développer les relations publiques. Ainsi, il est souvent diffusé à un large public qui trouve à la fin une section destinée à noter ses réactions. En ce sens il est à la fois un moyen de diffuser de l'information et un outil de concertation. Deuxièmement, il permet de faire apparaître les différentes certifications qu'une entreprise a gagnées ainsi que de communiquer sur ses opérations de mécénat. Parfois, il contient de plus une « charte environnement » et un « plan environnement » en annexe. Tout cela tend à montrer que le rapport annuel apparaît comme un outil de communication qui synthétise les autres. Le caractère essentiel du rapport environnement dans le cadre de la communication d'entreprise sur l'environnement confirme l'intérêt de notre objet d'étude.

La troisième raison pour laquelle il nous a paru intéressant tient au fait qu'il s'agit d'un type de texte qui, tout en n'existant que depuis peu, est déjà régi par de nombreuses normes. Il est donc possible de s'interroger sur sa caractérisation générique ainsi que sur le travail de normalisation qui a lieu afin que chaque rapport réponde à certaines exigences. Le fait que les rapports environnementaux soient des outils qui peuvent avoir un impact économique signifie qu'ils doivent répondre à des critères assez stricts. La normalisation du genre est d'autant plus rapide et déterminante qu'elle a des enjeux financiers. De plus, de nombreux acteurs entrent en jeu dans la formalisation des normes et il est intéressant de voir la façon dont un réseau d'experts émerge pour coordonner ce travail. L'expertise qui se développe a une dimension juridique puisque des lois mentionnent ce genre de discours et énoncent certaines obligations

à son propos. Il s'agit donc d'un genre qui est au cœur de nombreux débats et qui nous paraît emblématique des discours sur l'environnement en ce sens.

Les limites de cet objet d'étude sont liées au fait qu'il s'agit essentiellement d'un outil de communication d'entreprise. Les entreprises subissent des pressions pour publier ce genre de document depuis plus de dix ans et on peut donc disposer de nombreux exemples de rapports CSR publiés par des entreprises. Traditionnellement, les ONG et les gouvernements n'ont pas autant de demandes externes concernant leur respect de normes environnementales dans leurs pratiques et la publication de cet outil de communication qu'est le rapport annuel CSR ne s'impose pas à elles. Certaines organisations choisissent néanmoins d'en publier.

1.2 Les origines

L'existence de rapports environnementaux ou de rapports CSR comme outils de communication ne peut se comprendre en dehors du contexte des rapports annuels. Peut-être est-il possible d'aller jusqu'à considérer qu'il s'agit d'un sous-genre dans une catégorie plus large qui serait le rapport annuel. Seule une étude plus complète nous autoriserait à l'affirmer. Disons pour le moment qu'ils s'inscrivent dans une histoire qui est celle des rapports annuels d'entreprise. C'est la raison pour laquelle nous allons dans un premier temps nous pencher sur la caractérisation de ces derniers.

Les rapports annuels d'entreprise sont des instruments de communication financière essentiellement destinés aux investisseurs réels et potentiels d'une entreprise : « An Annual report is a comprehensive report on a company's activities throughout the preceding year. Annual reports are intended to give shareholders and other interested people information about the company's activities and financial performance » (Downes & Elliot 1995 : 23). Ils jouent un rôle essentiel dans la transmission d'information vers le public bien particulier des investisseurs, ainsi que le signale Owen : « For most investors, ethical or otherwise, the annual report is the prime source of information on what a company gets up to » (1992 : 256).

Ces outils de communication ont commencé à se développer il y a longtemps et il ne nous appartient pas de faire une étude complète de leurs origines. On peut néanmoins se fonder sur les paroles d'un chercheur expert comptable, D. Owen, qui répertorie les premières

ébauches de ces documents à la fin du XIX^e siècle : « financial reporting developed over at least one hundred years of intense commercial activity which has honed and refined the content of a financial report » (1992 : 271). D'après son analyse, ces rapports, essentiellement produits par des comptables et à destination principale des investisseurs, ont acquis une importance accrue dans les années 1980 liée à la revalorisation de la fonction d'expert comptable : « During the 1980s an ever increasing emphasis on the pursuit of financial efficiency and value for money as the keys to achieving social prosperity led inevitably to accounting, and indeed accountants, occupying a position of prime importance in the public policy arena » (1992 : 3). Cette revalorisation de la fonction d'expert comptable signifia également que certaines questions qui étaient jusqu'alors omises furent intégrées dans son périmètre de travail. Les outils de communication qu'il utilisait, tels que les rapports annuels, eurent alors tendance à devenir plus complets.

Si cette explication nous paraît assez convaincante, d'autres éléments ont influencé l'évolution des rapports annuels. Il faut tout d'abord signaler le développement de réflexions abondantes sur le thème de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), souvent désignée par le terme « corporate social responsibility » ou « CSR » en anglais. Un questionnement fondamental du périmètre de responsabilité des entreprises, auquel nous avons déjà fait référence dans le chapitre 4, a conduit à l'absorption progressive de thématiques autres que financières dans les rapports annuels. Le second mouvement de pensée qui semble influencer le développement des rapports annuels est beaucoup plus récent. Il s'agit de celui qui entoure la notion de transparence. La « transparence » est un terme au goût du jour. De nombreuses pratiques sociales, tant dans le monde professionnel (multiplication des données introduites dans la sphère publique) que dans le monde des loisirs (réseaux sociaux, blogs, télé réalité...), en résultent.

Courrier International, revue de presse hebdomadaire, titrait ainsi son numéro du 25 février au 3 mars 2010 « La tyrannie de la transparence » et passait en revue différents domaines où la transparence est le mot d'ordre. Si elle offre de nombreux avantages, les exigences extrêmes de transparence peuvent également avoir des conséquences négatives et il est peut-être nécessaire de la considérer avec méfiance, selon l'hebdomadaire : « Les politiques la promettent, les citoyens l'exigent, beaucoup d'internautes la revendiquent dans

leurs rapports personnels. La transparence est devenue un idéal universel que l'on pare de toutes les vertus. Et, ces dernières années, de plus en plus de pays se sont dotés de lois en ce sens » (*Courrier International* 2010 : 28). Au Royaume-Uni, la loi qui consacre la transparence comme nouvelle valeur est « The Freedom of Information Act », votée en 2000 et entrée en application en janvier 2005. Elle concerne essentiellement l'accès à toute information concernant les pouvoirs publics : « In implementing the law, the UK joined a growing group of countries that have granted the public legal access to government information, the majority of which have done so in the last 10 years » (Holsen *et al.* 2007 : 1). Mais l'exigence de transparence ne concerne pas uniquement les pouvoirs publics. Les entreprises sont également touchées par le phénomène et, dans ce nouveau contexte, « la communication doit faire face à une exigence d'exemplarité qu'illustre la multiplication des concepts d'éthique ou de transparence » (Libaert 2004 : 5).

Le développement de la valorisation des rapports annuels témoigne de cette exigence. Ainsi le dernier rapport du GRI (Global Reporting Initiative) s'intitule *The Transparent Economy*. Selon les mots de D. Tapscott, « Transparency is a new form of power, which pays off when harnessed. Rather than to be feared, transparency is becoming central to business success » (2010 : xi). Suite aux trois phénomènes évoqués ci-dessus, – place décisive des experts-comptables, réflexions sur la RSE et valorisation constante de la transparence –, les rapports annuels des entreprises ont beaucoup évolué. Cette évolution se traduit à la fois en termes quantitatifs, avec une information de plus en plus riche et des lecteurs de plus en plus nombreux, et, en termes qualitatifs, avec des thèmes de plus en plus variés puisque l'information financière est complétée avec des informations d'un autre type.

1.3 Émergence de la thématique environnementale

1.3.1 Des débuts hésitants

Dans un contexte où la RSE est revendiquée et où la transparence est le mot d'ordre, les rapports annuels répondent à de nouveaux besoins. Il ne s'agit plus uniquement de transmettre des informations financières. Il faut répondre aux exigences de l'opinion publique soucieuse

de ce que les entreprises assument leurs nouvelles responsabilités et le prouvent. Sans ce contexte, on ne peut comprendre l'émergence de thématiques environnementales dans les rapports annuels. L'intérêt pour l'impact environnemental des entreprises se développe plus tardivement que leur intérêt pour les questions sociales. Comme cela a été démontré dans les chapitres précédents, la décennie des années 1970 est une période essentielle dans la prise de conscience des problèmes environnementaux. Pourtant, le lien entre RSE et impact environnemental n'est pas établi à cette époque. Ce n'est que dans un deuxième temps, lorsque les questions environnementales font de nouveau l'objet des préoccupations médiatiques, que ce lien est établi : « it was not until the late 1980s, enhanced by a growing series of major environmental disasters, that worldwide concern among business, governments and the general public reached sufficient levels to place environmental issues at the core of political and business thinking » (Gray 1996 : 97). Les questions environnementales prennent alors le dessus par rapport aux autres questions de RSE, au point que c'est grâce à elles que le débat public plus général sur la responsabilité des entreprises, débat qui avait été un peu mis de côté jusqu'à la fin des années 1980, reprend : « The Trojan Horse of “environmental” issues [...] brought social responsibility debate back within the citadel walls of corporations » (Gray 1996 : 93).

L'étude de D. Owen, faite dans son ouvrage intitulé *Green Reporting* (1992), dresse un bilan de l'avancée de l'intégration de ces questions dans les rapports annuels au début des années 1990. À cette époque, la place qui est consacrée aux informations relatives à l'environnement est encore bien modeste : « The survey evidence [...] indicated that UK companies have, in general, through the 1980s given a low priority to the voluntary reporting of social information within their annual reports and accounts » (Owen 1992 : 172). Si les questions de responsabilité sociale ne sont pas totalement absentes de ces documents, ce sont les questions de conditions d'emploi qui y sont privilégiées. Les questions environnementales restent marginales malgré leur importance attestée dans la sphère publique. L'étude de Owen apporte aussi un éclairage sur les sections du rapport annuel dans lesquelles les questions de « CSR » sont le plus souvent mentionnées : « the chairman's statement and review of activities sections tend to be the parts of the annual report where information on social and environmental issues is most commonly to be found » (1992 : 186). Il s'agit donc de parties

introductives. On ne trouve aucune section des rapports exclusivement dédiée à ces questions. La forme sous laquelle elles apparaissent est également révélatrice de certains manques dans la communication de ces données. La question ne semble pas encore prise bien au sérieux et l'on ne trouve que très peu de données chiffrées. Il s'agit parfois de simples déclarations de bonnes intentions. D'autres fois, les informations sont un peu plus précises. Owen remarque que, lorsqu'il y a une forme de narration de ce qui est fait dans le domaine environnemental, c'est déjà un progrès par rapport à un premier stade de communication caractérisé par des déclarations d'ordre très général : « The majority of information provided is in a narrative form, with what might be termed 'specific narrative' emerging as an increasingly prevalent disclosure style. This may prove to be an important development as specific narrative, unlike general statements of good intent, is potentially auditable information » (1992 : 186).

En fait, il faut attendre un certain temps avant que le débat sur l'impact environnemental des entreprises ait des conséquences sur leur communication. Les questions environnementales ont tout d'abord été considérées comme un phénomène de mode qui passerait, comme de nombreux autres avant lui. Plusieurs paramètres permettent d'expliquer ce scepticisme. Selon T. Libaert la première raison est d'ordre épistémologique. La philosophie de mise dans les entreprises du début des années 1990 était encore fondée sur une opposition postulée entre l'homme et la nature, opposition qui justifiait la notion de progrès. Il a fallu du temps afin que cette donnée de base soit remise en question. Les autres raisons sont d'ordre économique. Les considérations environnementales sont dans un premier temps uniquement perçues comme provoquant des coûts supplémentaires pour les entreprises qui considèrent donc qu'elles n'ont aucun intérêt à communiquer ces données dans leurs rapports annuels. De plus, l'évaluation financière des questions environnementales est perçue comme impossible. De nombreux obstacles identifiés notamment dans le chapitre 6 concernant la mesure dans le domaine environnemental (long terme, instabilité de certaines données, etc.), doivent en effet être surmontés avant que des experts-comptables puissent proposer une méthode qui mette à jour les coûts, mais aussi les bénéfices, associés à l'impact environnemental et à sa gestion.

Un autre point qui peut expliquer que ceux qui rédigeaient les rapports annuels au début des années 1990 aient tout d'abord considéré les questions environnementales comme un

phénomène de mode tient à l'identité des rédacteurs. En tant qu'experts-comptables, leur préoccupation principale était souvent le profit défini en termes purement économiques. R. Gray *et al.* analysent les thématiques des rapports annuels en faisant apparaître une fluctuation des thèmes de la partie CSR. Ces thèmes ne semblent dépendre que de la tendance affichée de l'opinion publique : « the only major theme that holds for all countries throughout this period is the fragility of business responsibility over and above growth, profit and economic power. Unlegislated, 'social responsibility' is left in the hands of business who, voluntarily, will respond at the margins to probably only one issue at a time » (1996 : 97). Ainsi, selon leur analyse, on peut reconnaître plusieurs périodes au Royaume-Uni. Au début des années 1970, le thème à la mode est la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de son impact purement social. À la fin des années 1970, ces questions traditionnelles sont remplacées par de nouvelles préoccupations : les conditions de travail des employés et les droits des syndicats. Puis, dans les années 1980, les valeurs économiques sont de nouveau présentées comme primordiales, ne laissant que peu de place à quelques considérations au sujet de valeurs communautaires. Dans les années 1990 enfin, les questions environnementales apparaissent comme le nouveau thème à la mode.

Rien ne laissait donc présager que des valeurs environnementales allaient être absorbées de façon à faire évoluer radicalement les rapports annuels. Le bilan que l'on peut tirer sur le « Green Reporting » en 1992 est, selon l'analyse de Owen, plutôt négatif :

The survey evidence we have just considered indicated that UK companies have, in general, through the 1980s given a low priority to the voluntary reporting of social information within their annual reports and accounts. Relatively few devote in total more than one page to such disclosure and hardly any are prepared to make public "bad news". [...] Certainly, none of the studies are able to point to much interest on the part of UK companies in disclosing details of the environmental impact of their activities. (Owen 1992 : 172)

C'est une situation qui met du temps à évoluer. Les entreprises qui choisissent néanmoins de développer leur communication environnementale n'arrivent pas toujours à améliorer leur image par ce biais car on peut imaginer que, si elles le font, c'est qu'elles appartiennent à un secteur particulièrement polluant ou qu'elles ont reçu des pressions externes fortes.

1.3.2 L'étape décisive de la fin des années 1990

Pourtant, la fin des années 1990 au Royaume-Uni est marquée par l'attention renouvelée portée aux questions environnementales. En moins de dix ans, la situation a bien évolué. De plus, les changements engagés sont durables et la tendance à l'amélioration de la diffusion d'informations environnementales se confirme dans la décennie suivante. Pour illustrer l'absorption progressive de thèmes environnementaux dans les rapports d'entreprise, nous pouvons procéder à une étude quantitative de termes clés du domaine. À partir des rapports annuels des entreprises sélectionnées pour la présente étude, nous allons nous interroger sur la place accordée à ces termes. La première étape consiste à sélectionner les termes eux-mêmes. La recherche la plus évidente concerne *ENVIRONMENT* et ses dérivés, recherché avec le code suivant : « environment* ». Ce code signifie que nous avons relevé comme appartenant à une même catégorie toutes les occurrences de *ENVIRONMENT* entendu dans le sens de la définition donnée dans le chapitre 1¹¹⁴, ainsi que ses dérivés : l'adjectif *ENVIRONMENTAL* et l'adverbe *ENVIRONMENTALLY*. Nous avons dû procéder à une analyse de chacune des occurrences pour vérifier qu'elle était bien utilisée dans le sens entendu. L'autre famille de termes considérée comme essentielle pour le domaine est celle qui se développe autour du terme clé de *SUSTAINABLE DEVELOPMENT*. Ici, l'étude que nous avons faite est plus minutieuse. La raison en est que ces termes sont encore assez nouveaux à l'époque d'où notre corpus est issu. Alors que *ENVIRONMENT*, *ENVIRONMENTAL* et *ENVIRONMENTALLY* existent depuis des décennies et qu'il ne nous paraissait donc pas intéressant d'étudier la fréquence relative de leurs différents usages selon les années, *SUSTAINABLE* et *SUSTAINABILITY* dans le sens environnemental sont des termes assez nouveaux et leur histoire n'est pas la même. Nous postulons que l'un des deux termes sera plus répandu à mesure que l'on avance dans le temps et, pour que les résultats soient visibles, nous avons choisi de les présenter dans deux entrées différentes du tableau. La troisième famille de termes considérée ici est celle des termes essentiels pour parler du phénomène du changement climatique. Nous avons sélectionné dans cette famille les termes suivants qui nous semblent les plus répandus pour parler de ce phénomène : *CLIMATE CHANGE*, *GLOBAL WARMING*, *EMISSION* et *ENERGY*. Dans chaque cas, nous avons vérifié que le terme était bien utilisé dans le

¹¹⁴ Voir la définition proposée dans le chapitre 1, dans la section 3.3.6.

sens environnemental. *ENERGY* notamment n'est relevé que s'il sert à désigner l'énergie physique entendue au sens de produite industriellement et utilisée par l'homme. Il pourrait être intéressant de constater l'apparition progressive de ces termes dans les rapports annuels au fur et à mesure de la croissance d'intérêt pour cette thématique dans la sphère publique. Une dernière donnée qu'il nous a paru intéressant de noter concerne le sommaire des rapports annuels. Le fait qu'il comporte un de ces termes dans le titre de ses parties montre que ce terme a une importance particulière. Considérant cet élément comme significatif, nous le faisons apparaître dans notre tableau.

La première entreprise pour laquelle nous avons procédé à cette analyse est BAE Systems. Les résultats sont les suivants :

Tableau 7.1 : Les termes du domaine dans les rapports de BAE Systems

Années	section du rapport	ENVIRON- MENT*	SUSTAIN- ABLE	SUSTAIN- ABILITY	GLOBAL WARMING	CLIMATE CHANGE	EMISSION	ENERGY	Total
1997	0	0	0	0	0	0	0	2	2
1998	0	2	0	0	0	0	0	8	10
1999	0	12	1	0	0	0	0	6	21
2000	0	8	1	0	0	0	0	10	19
2001	0	10	0	0	0	0	1	13	24
2002	0	11	0	0	0	0	1	12	24
2003	0	9	6	1	0	0	1	14	31
2004	0	19	4	1	0	0	1	10	35
2005	0	26	5	5	0	0	0	1 ¹¹⁵	37
2006	0	44	9	8	0	2	3	15	81
2007	0	27	16	6	0	4	6	12	73

Nous pouvons constater qu'au début de la période étudiée aucun de ces termes n'était présent dans les rapports annuels. À la fin de la période étudiée, cinq termes du domaine se détachent dans les rapports. Ils sont récurrents, particulièrement *SUSTAINABLE* et *ENVIRONNEMENT**. Le passage de la situation de départ à la situation d'arrivée se fait très progressivement avec seulement deux occurrences relevées la deuxième année et une vive augmentation en 1999

¹¹⁵ Un tableau (les occurrences des tableaux ne sont pas répertoriées) permet de constater une hausse dans la consommation d'énergie pour l'année 2005. Est-ce la raison pour laquelle le thème de l'énergie est si peu évoqué dans le rapport de 2005 ? En 2006 on observe par contre un rebond d'occurrences, comme si l'entreprise avait pris le contre-pied de cette situation négative et était enfin en mesure de communiquer à son sujet.

puis en 2004, phénomène que nous pouvons lier à ce que nous avons vu sur l'évolution de la progression de ces thèmes dans l'opinion publique au début des années 2000.

Le deuxième corpus que nous allons analyser de la sorte est composé des rapports annuels de British American Tobacco.

Tableau 7.2 : Les termes du domaine dans les rapports de British American Tobacco

Années	section du rapport	ENVIRON- MENT*	SUSTAIN- ABLE	SUSTAIN- ABILITY	GLOBAL WARMING	CLIMATE CHANGE	EMISSION	ENERGY	Total
1997	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1998	0	2	2	0	0	0	0	0	4
1999	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2000	0	2	6	1	0	0	0	0	9
2003	0	2	11	3	0	0	0	1	17
2004	0	12	8	5	0	0	1	1	27
2005	0	7	6	8	0	0	1	1	23
2006	0	17	10	5	6	0	11	4	53
2007	0	23	12	9	1	1	1	15	62
2008	0	26	11	25	2	0	1	12	77

Ici encore on peut constater une absence totale des termes du domaine dans le rapport annuel de 1997. Les quatre premières occurrences sont attestées en 1998. La présence des termes se développe aussi progressivement mais sûrement avec une augmentation de termes chaque année sauf en 2005.

La prochaine entreprise considérée est Tesco.

Tableau 7.3 : Les termes du domaine dans les rapports de Tesco

Années	section du rapport	ENVIRON- MENT*	SUSTAIN- ABLE	SUSTAIN- ABILITY	GLOBAL WARMING	CLIMATE CHANGE	EMISSION	ENERGY	Total
1998	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1999	0	3	0	0	0	1	0	2	6
2000	0	0	0	0	0	0	0	0	
2001	1	7	1	1	0	0	0	0	10
2002	0	5	0	0	0	0	0	0	5
2003	0	2	1	0	0	0	0	1	4
2004	0	2	1	0	0	0	0	1	4
2005	0	6	1	0	0	0	0	2	9
2006	0	13	5	1	0	1	3	10	33

Chapitre 7 : Présentation du genre des rapports CSR

2007	1	14	3	0	0	4	4	16	42
------	---	----	---	---	---	---	---	----	----

Dans ce cas, les termes restent beaucoup moins nombreux jusqu'en 2006 où l'on note une progression soudaine de leur fréquence. La présence de parties dont le titre comporte le terme ENVIRONMENT en 2001 et 2007 peut être relevée.

L'exemple de Vodafone nous a paru intéressant car les ressources accessibles sur le site internet remontent jusqu'en 1989. Il est donc possible de vérifier que la thématique environnementale n'était pas du tout présente dans ces documents durant la décennie précédente.

Tableau 7.4 : Les termes du domaine dans les rapports de Vodafone

Années	section du rapport	ENVIRON- MENT*	SUSTAIN- ABLE	SUSTAIN- ABILITY	GLOBAL WARMING	CLIMATE CHANGE	EMISSION	ENERGY	Total
1989 à 1996	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1997	0	10	0	0	0	0	0	0	10
1998	0	14	0	0	0	0	0	0	14
1999	0	10	0	0	0	0	0	0	10
2000	0	17	2	0	1	2	3	7	32
2001	0	5	1	0	0	0	0	0	6
2002	0	19	2	1	0	0	0	3	25
2003	1	15	2	1	0	0	0	2	21
2004	1	18	1	1	0	0	0	3	24
2005	1	14	3	1	0	1	0	4	24
2006	1	21	1	2	0	1	2	13	41
2007	1	22	1	1	0	3	4	7	39

La fréquence de ENVIRONMENT et de ses dérivés augmente considérablement dès 1997, puis, dès 2000, pratiquement tous les termes sélectionnés sont présents au moins une fois. Leur fréquence devient ensuite significativement plus élevée en 2006. L'étude quantitative effectuée ci-dessus permet donc de constater que les rapports annuels d'entreprise absorbent progressivement la thématique environnementale.

Il est frappant de constater à quel point cette évolution semble suivre le même cours pour les quatre entreprises sélectionnés. Les premières occurrences de termes apparaissent entre 1997 et 1999. On note ensuite un rebond dans la fréquence et la variété des termes du

domaine utilisés au début des années 2000, et dans tous les cas la dernière année considérée (2007 ou 2008) est celle où les termes sont le plus fréquents. Le mouvement général est donc clairement vers une plus grande prise en compte de la thématique environnementale dans ces outils de communication que sont les rapports annuels.

1.3.3 Un nouvel instrument de communication : le rapport annuel sur l'environnement

1.3.3.1 Développement parmi les entreprises

Nous avons donc pu constater une absorption progressive de thématiques environnementales dans les rapports annuels d'entreprise. Mais cette évolution des rapports annuels à destination des investisseurs ne peut être considérée comme le phénomène principal en termes de communication environnementale. Le développement de rapports annuels distincts destinés à communiquer uniquement les informations non financières concernant une entreprise est encore plus notable. C'est sous ce format que les informations relatives à l'environnement sont le plus diffusées.

Le rapport annuel CSR séparé, outil de communication nouveau dans les années 1990, est considéré par différents types d'experts comme présentant de nombreux avantages par rapport à la simple intégration d'informations non financières dans un document qui reste à visée essentiellement économique. Du point de vue des experts-comptables tout d'abord, le fait de rassembler toutes les informations concernant le CSR dans un unique document semble souhaitable. Ainsi, en conclusion de l'ouvrage *Accounting and Accountability* (Gray 1996) se trouve un sommaire des recommandations pour développer la communication CSR. La production d'un document qui rassemble toutes les informations de ce type est présentée comme un premier pas fondamental : « bring together all currently disclosed social, environmental and employee information into a single social and environmental report within the existing conventional Annual Report » (Gray *et al.* 1996 : Figure 10.1). R. Gray *et al.* ne vont pas jusqu'à prôner la production d'un rapport entièrement séparé sur le CSR mais ils identifient bien la direction à prendre comme celle d'une plus grande autonomie de ces deux types d'informations. L'analyse de D. Owen va dans le même sens. Son bilan des rapports

annuels au Royaume-Uni le conduit à remarquer qu'il n'existe qu'une entreprise britannique¹¹⁶ publiant un rapport CSR séparé et c'est un état de fait qu'il critique. Du point de vue des experts en communication, le rapport CSR séparé est également présenté comme un outil qui présente des avantages par rapport à la simple intégration de certaines problématiques CSR dans les rapports annuels, ainsi que nous avons pu le souligner dans la section 1.1.1 de ce chapitre.

Le premier élément qu'il nous appartient de déterminer au sujet des rapports CSR est la fréquence de leur publication. Si en 1992 seule une entreprise britannique publiait un rapport CSR séparé, en 2010 rares sont les entreprises de taille significative qui ne publient par leur rapport. Il peut être intéressant de déterminer à quel moment les entreprises se mettent à publier ce type de rapport et si elles commencent à le faire en même temps. En nous appuyant sur les dix entreprises sélectionnées pour notre corpus 5, nous allons comparer leurs différentes situations en adoptant une approche diachronique. Dans le tableau suivant, le signe + signifie que l'entreprise publie un rapport CSR séparé pour l'année indiquée.

Tableau 7.5 : La publication de rapports CSR par les entreprises sélectionnées de 1998 à 2009

Company	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
BAE				+	+	+	+	+	+	+	+	+
BAT					+	+	+	+	+	+	+	+
BP	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
GSK				+	+	+	+	+	+	+	+	+
HSBC						+	+	+	+	+	+	+
National Grid			+			+	+	+	+	+	+	+
Rio Tinto		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Sage						+	+	+	+	+	+	+
Tesco					+	+	+	+	+	+	+	+
Vodafone				+	+	+	+	+	+	+	+	+

¹¹⁶ La seule entreprise qui publie ce type de rapport, The Body Shop, est explicitement engagée dans la défense de causes éthiques depuis ses débuts et il n'est donc pas surprenant qu'elle soit la première à s'atteler à cette tâche.

Ce tableau permet de constater que, jusqu'en 1997, seules les plus pionnières des entreprises se risquaient à publier un rapport CSR alors qu'à partir de 2003 cette pratique s'est tellement normalisée que toutes les entreprises sélectionnées publient ce document chaque année. Les entreprises ont donc adopté la pratique de la publication de rapports rapidement. Pour les plus grandes d'entre elles, il semble que cette publication ne puisse plus être négligée.

1.3.3.2 Développement parmi les autres organisations

Tout comme les rapports annuels, les rapports CSR ne concernent pas que les entreprises même si c'est avant tout dans le contexte de la communication d'entreprise qu'il faut envisager leur utilité. Au Royaume-Uni, les ONG ont contribué à la remise en cause des pratiques environnementales des entreprises et, de façon indirecte, on peut considérer que leurs actions ont contraint les entreprises à publier des informations sur ce sujet. Aujourd'hui, les ONG font à leur tour l'objet de critiques extérieures comme si les arguments avancés se retournaient contre leurs auteurs. Certaines entreprises se sont ainsi défendues des reproches qu'on leur faisait sur leur manque de transparence en soulignant que ceux qui les dénonçaient n'étaient pas toujours irréprochables. Elles ont pu critiquer les ONG qui manquent de crédibilité en ne joignant pas toujours la théorie à la pratique et en n'adoptant pas une attitude exemplaire. Mais les ONG semblent avoir répondu assez vite à ces reproches et avoir adapté leur comportement si l'on suit l'analyse offerte par le « think tank » One World Trust¹¹⁷ :

Traditionally adopting the role of holding other decision-makers to account, non-governmental and non-profit organisations (NGOs/NPOs) have themselves come under increasing scrutiny over recent years. Issues surrounding the accountability of NGOs and the legitimacy of their claim to act as the voices of civil society were first debated in academic and research circles (for example by Michael Edwards from the Ford Foundation) before being taken up by the NGO community itself. The last few years have seen the proliferation of a broad range of initiatives, seeking to promote the accountability of the third sector. Apart from governmental regulatory moves, most of these NGO accountability initiatives tend to originate from within the sector and provide good examples of varying forms and degrees of self-regulation. (*Site de One World Trust¹¹⁸)

Les ONG, ou du moins certaines ONG, ont donc répondu rapidement aux pressions extérieures et se sont engagées dans un travail de normalisation de leurs pratiques. Les

¹¹⁷ Groupe de réflexion indépendant menant des recherches et développant des recommandations pour faire évoluer les politiques globales des organisations vers plus de transparence et un meilleur respect des lois.

¹¹⁸ www.oneworldtrust.org consulté le 16 avril 2010.

incitations à communiquer des ONG étant plus récentes et moins fortes, celles qui publient des rapports CSR chaque année restent peu nombreuses. Le WWF fait figure de pionnier puisqu'il le fait depuis 2000.

Le gouvernement britannique a aussi été mis en cause pour son manque de cohérence entre ce qui était dit et ce qui était fait, mais, dans ce cas, les critiques premières venaient d'ONG. Celles-ci visaient à souligner l'engagement très limité du gouvernement qui, malgré de nombreuses déclarations en faveur de la protection de l'environnement, aurait eu tendance à ne pas chercher à diminuer son propre impact environnemental. Pour donner un exemple, en 2002, Greenpeace a occupé Whitehall pour protester contre la mise en place de fenêtres dont le bois n'était pas certifié comme venant d'une entreprise respectueuse de l'environnement (Vidal 2002). La réaction du gouvernement a été de tenter de démontrer le mieux qu'il pouvait que son engagement en faveur de l'environnement se reflétait dans ses pratiques. La publication des rapports CSR par des organisations gouvernementales a donc un rapport avec les démarches des entreprises et des ONG. Comme pour les entreprises, il s'agit pour ces organisations de se rendre plus populaires en modelant leur image. Comme pour les ONG, il s'agit de démontrer que leurs actions et leurs paroles sont cohérentes. Il s'agit donc d'un outil capital pour les organisations gouvernementales aujourd'hui mais c'est un outil qui reste pour l'instant peu développé. DEFRA publie *Sustainable Development in Government* en 2002, en 2003 et en 2004. Le « Department of Work and Pensions » publie ce type de rapport de 2001 à 2007. Pourtant, il ne semble pas que les ministères adoptent uniformément ces pratiques.

Il est donc aisé de constater l'importance que la communication sur l'environnement a pu prendre ces dernières années pour les grandes entreprises britanniques en observant la multiplication de termes environnementaux dans les rapports annuels et la publication généralisée de rapports CSR consacrant une place considérable aux thématiques environnementales. Le développement de rapports CSR ne concerne par ailleurs pas exclusivement les entreprises mais celles-ci semblent en avance par rapport aux autres types d'organisation pour ce qui est de leur publication. C'est la raison pour laquelle nous allons nous concentrer sur les pratiques des entreprises, sans négliger quelques exemples tirés d'un corpus plus diversifié. Maintenant que nous avons constaté le développement de la

publication des rapports CSR, nous allons tenter d'expliquer plus en détail les causes de ce phénomène.

2 La fonction des rapports

2.1 La fonction des rapports en débat

La raison la plus évidente pour laquelle les rapports CSR ont du succès en tant qu'outils de communication est le fait qu'il existe aujourd'hui des contraintes légales qui poussent les entreprises à en publier. Nous avons déjà évoquée cette question dans l'introduction du chapitre 4 et montré que toutes les grandes entreprises cotées en bourse au Royaume-Uni, c'est-à-dire toutes les entreprises dont nous faisons l'étude ici, doivent publier des données concernant leurs pratiques environnementales. Il n'est donc pas étonnant qu'elles choisissent de communiquer ces données sous la forme d'un rapport annuel. La première fonction du rapport CSR serait donc de répondre à des contraintes légales imposées aux entreprises.

La publication d'un rapport CSR peut aussi remplir des fonctions stratégiques, telles que celles que nous avons évoquées dans le chapitre 4 concernant la mise en place d'une communication sur le développement durable par les entreprises. La publication d'un rapport annuel CSR est un moyen de faire un bilan de la position de l'entreprise et de définir des objectifs à atteindre d'après ce bilan. Elle peut donc aider l'entreprise à identifier les manières dont les principes du développement durable peuvent être intégrés dans sa stratégie globale :

Les outils de la RSE sont stratégiques. Ils aident l'entreprise à construire et à entretenir un dialogue continu avec les sphères d'intérêts qui influencent et sont influencées par son activité, ils alimentent la connaissance que l'entreprise a d'elle-même et de ses activités, ils aident l'entreprise à progresser et à anticiper les fondamentaux de demain en matière de performance économique, sociale et environnementale (Baddache 2004 : 111).

Le fait de publier un rapport agit comme un éperon qui pousse l'entreprise en avant et la conduit finalement à l'endroit où elle désire aller dès le départ :

It forces strategic clarity and clear understanding of current strengths and weaknesses; it encourages benchmarking and identification of issues that really matter to the company and its stakeholders; it builds internal awareness; it clarifies targets and related accountabilities and risks. [...] Related to this is the increasingly acknowledged importance of the business case – don't start if you don't have a clear idea what you are trying to achieve. All this emphasises the importance of the process – never consider a report as an end onto itself; it is an enabler helping you to get to where you want to go. (Silanpaa & Le Pelley 2009 : 3)

On peut donc voir les rapports comme ayant d'une part une fonction externe à l'entreprise qui est celle de répondre à des contraintes légales, et d'autre part une fonction interne à l'entreprise car elle lui donne l'occasion de faire un bilan complet de sa stratégie, en prenant en compte des aspects parfois négligés autrement. Mais en réalité la fonction des rapports CSR est elle-même sujet à controverse. Pour certains, les contraintes légales sont essentielles car autrement seules les entreprises qui ont des résultats valorisants à montrer publieraient des rapports. Pour d'autres, un rapport CSR ne peut être de qualité que s'il est publié suite à une décision librement prise par la direction. C'est le raisonnement que présentent R. MacLean et K. Rebernac :

The problem with a defensive approach is that the perceived need to report is often not linked to core business strategies. Because the report is essentially a means of communicating with stakeholders, reporting is often relegated to the corporate communications, public relations, or (in some cases) marketing departments.

Without direction from the top, managers in these departments often fail to grasp the relevant strategic issues that high-quality reporting can address. At worst, they may be unwilling or unable (given their position in the corporate hierarchy) to engage in frank discussion of impacts and challenges. (2007 : 3)

Divers éléments peuvent donc agir comme des stimulants pour la publication d'un rapport CSR par les entreprises. S'interroger sur ces éléments conduit à s'interroger sur la fonction principale des rapports CSR. Les différents acteurs du développement durable ne perçoivent pas cette fonction de la même façon. Les entreprises préfèrent ne subir aucune contraintes légale et adhérer librement aux principes de responsabilité sociale. Parfois les efforts qu'elles font pour mettre en place des normes auxquelles elles adhèrent volontairement sont accompagnés explicitement de déclarations indiquant que ces mesures ne devraient en aucun cas être imposées par le gouvernement. Selon R. Gray *et al.*, la position défendue par les entreprises a pu freiner l'avancée de la mise en place de lois pourtant nécessaires :

The Confederation of British Industry (CBI) launched its environment business forum with an Agenda for Voluntary Action in 1992 which required companies signing up to the Forum to publish their environmental policy and report progress towards meeting the targets and objectives for meeting the policy. These initiatives were, however, usually accompanied by statements about how successful such voluntary codes were and why this was a good reason for governments to forebear from producing legislation on the issues. Some governments – notably in the United Kingdom – were persuaded by this nonsense with the consequence that something in the region of 90 per cent of European companies continued to refuse to produce environmental disclosure about their activities. (1996 : 170)

On voit donc que différents leviers assurent une progression en matière de publication de données environnementales par les entreprises. On peut les considérer comme

complémentaires les uns des autres mais il faut être conscient que différentes positions idéologiques se reflètent dans les débats sur ces leviers. Les rapports CSR peuvent alors être utilisés par les organisations comme support pour défendre leurs idées concernant les objectifs de ces rapports et les mesures les plus efficaces pour encourager leur développement. Nous allons observer dans la partie suivante que la définition de la fonction des rapports est largement abordée dans ces documents.

2.2 Auto-description de la fonction des rapports

Afin d'entamer une réflexion sur la fonction des rapports, il peut être intéressant de se fonder sur les phrases d'explication issues des rapports eux-mêmes. Nous avons commencé par sélectionner un échantillon de ces phrases. Le premier groupe de phrases vise explicitement à présenter le contenu du rapport. Les autres groupes nous renseignent sur le contenu des rapports dans le sens où ils définissent la mission de l'entreprise et sa position par rapport aux questions de CSR. La définition du CSR détermine logiquement le contenu d'un rapport CSR. Nous verrons que, d'une entreprise à l'autre, on peut faire apparaître des points communs entre les phrases relevées.

La première remarque qu'il faudrait faire sur ces phrases permettant de préciser le contenu et la fonction des rapports concerne l'endroit où on les trouve dans le document. Bien que toutes, à une exception près, apparaissent, dans les parties introductives du document, certaines sont incluses dans une partie intitulée « Introduction », d'autres dans la lettre du Directeur, d'autres dans une section explicitement destinée à présenter le contenu du rapport, etc. On observe des variations, comme si le contenu des rapports était fixé mais que chaque entreprise choisissait de structurer les mêmes éléments différemment. Le tableau suivant résume la situation quant à la section où apparaissent ces phrases de synthèse.

Tableau 7.6 : Section intégrant les phrases de synthèse dans les rapports

Sommaire	Introduction CEO	Section sur les rapports	Section sur l'année	Section sur CSR	Section entreprise
1	21	3	3	9	3

Ce que l'on peut conclure de ce tableau est que de nombreuses sections des rapports peuvent être considérées comme des sortes d'introduction au document puisqu'on y trouve des phrases visant à préciser son contenu. La section qui reste la plus commune en matière d'introduction est pourtant la lettre du directeur, parfois nommée « Letter from the CEO », parfois « CEO Introduction ». Le premier groupe de phrases que nous allons analyser est celui où la fonction des rapports est présentée explicitement.

E1.1 – BAT 04 : In this social report, we aim to demonstrate how we are working to live by them (Business Principles)

E1.2 – NG 08 : This Corporate Responsibility Summary Report, our seventh annual global report, covers National Grid's efforts to be a financially successful and responsible company

E1.3 – BP 01 : This review is intended to capture the essence of the story. [...] Behind everything reported in these pages lies our determination to make progress

E1.4 – BP 04 : This report looks at the performance of 2004

E1.5 – RT 06 : This review provides an overview of Rio Tinto's economic, social and environmental contribution to sustainable development

E1.6 – Vo 01 : In this, our first published statement on Corporate Social Responsibility (CSR), we set out what Vodafone aspires to achieve, and deliver

E1.7 – Vo 03 : It details the actions we have taken [...]. It demonstrates how we are living up to the Group Business Principles

E1.8 – Vo 05 : In this report, we aim to provide a balanced account of our performance on the socio-economic, ethical and environmental issues

Afin de procéder à l'analyse de ces phrases, nous allons les découper en deux parties distinctes, le thème, terme que nous prenons au sens traditionnel général de « ce dont on parle », et le rhème, terme que nous prenons au sens traditionnel général de « ce qu'on dit au sujet de ce dont on parle ». Les éléments qui composent le thème peuvent être identifiés comme suit : (i) un déictique spatial qui désigne le rapport (« this report », « in this report », « in this », « here ») ; (ii) le chiffre correspondant au nombre de rapports déjà publiés par l'entreprise en comptant celui-là (élément optionnel) ; (iii) le sujet (soit « we » désignant l'entreprise, soit « this report »). Deux schémas concurrents sont donc observables. L'un où le sujet est un terme qui désigne le rapport et l'un où le sujet est « we » pour désigner l'organisation. De par cette analyse, on peut constater la grande uniformité de ces phrases pour ce qui est de l'expression du thème.

Les éléments qui composent le rhème sont les suivants : (i) verbe qui nous renseigne sur le procès accompli ou visé dans le rapport : « demonstrate », « cover », « capture »,

« report », « look at », « provide » (« an overview of »), « set out », « detail », « demonstrate », « provide » (« a balanced account ») ; (ii) compléments du verbe qui nous renseignent sur ce que le rapport montre aux destinataires : « how we are working to live by them », « efforts to be a financially successful and responsible company », « the essence of the story », « our performance of 2004 », « Rio Tinto's economic, social and environmental contribution to Sustainable Development », « what (we) achieve and deliver », « living up to the Group Business Principles », « our performance on the socio-economic, ethical and environmental issues » ; (iii) marqueurs de modalité¹¹⁹ signifiant la visée¹²⁰ : « we aim to », « efforts to be », « our determination to », « aspires to », « aim to » . Si l'on peut, dans un premier temps, noter une certaine diversité dans les rhèmes par rapport aux thèmes dans le sens où les verbes, les marqueurs de modalités de la visée et les compléments sont variés, une analyse sémantique de ces éléments nous autorise à constater qu'il ont de nombreux points communs. On peut procéder à une analyse sémique des expressions verbales. On constate alors qu'elles se rangent en deux catégories, partageant plus ou moins de traits sémiques. La première catégorie est celle des verbes qui contiennent le sème de la vue : « look at », « review », « provide an overview of ». La deuxième catégorie d'expressions verbales rassemble celles qui présentent une explication : « cover », « set out », « provide a balanced account », « demonstrate », « detail », « report ». Dans tous les cas, l'idée qu'un certain objet est montré au destinataire est exprimée, mais dans le premier cas le sujet énonciateur et le destinataire regardent ensemble, tandis que dans le deuxième cas l'énonciateur montre au destinataire.

Une analyse sémique des compléments du verbe nous conduit à mettre à jour trois catégories : les expressions visant à désigner ce que fait l'entreprise en général (« the essence of the story », « what we achieve and deliver », « performance of 2004 »), les expressions qui parlent des principes de l'entreprise sans préciser ce qu'ils sont (« Business Principles »,

¹¹⁹ Nous entendons le terme de modalité comme expression d'une prise de position sur un contenu de pensée. « Modaliser c'est, pour un sujet énonciateur, effectuer des opérations d'assertion (au sens large d'une prise en charge d'un contenu propositionnel, prise en charge "qualifiée", "pondérée" ou non), à partir d'une relation prédicative constituée (c'est-à-dire orientée et organisée autour d'un terme de départ) mais non encore repérée par rapport à une situation » (Bouscaren & Chuquet 1987 : 167).

¹²⁰ « La visée concerne le repérage (et donc la détermination) de la relation prédicative envisagée comme un construit notionnel [...] c'est-à-dire non posée comme validée. [...] La visée est donc liée à la modalité du non certain » (Bouscaren & Chuquet 1987 : 150).

« Group Business Principles ») et les expressions qui parlent des piliers du développement durable (« Rio Tinto's economic, social and environmental contribution to Sustainable Development », « efforts to be a financially successful and responsible company », « our performance on the socio-economic, ethical and environmental issues »). Dans tous les cas, l'idée est donc de montrer ce que fait l'entreprise, soit d'un point de vue général, soit d'un point de vue plus spécifique en évoquant les piliers du développement durable. Les différences entre ces expressions peuvent donc se penser en termes d'échelle à laquelle on se place, avec l'adoption de points de vue plus ou moins généraux, plutôt qu'en termes de différences de fonction.

Le dernier élément que l'on peut analyser dans le rhème de ces phrases est la modalité. On note en effet qu'environ la moitié de ces phrases comportent des marqueurs de la modalité du non certain qu'est la visée. Ils visent tous à exprimer que le procès est un but. Ils indiquent donc que les entreprises sont conscientes que ces nouvelles pratiques de communication ne sont pas encore abouties. L'intégration du CSR dans leurs pratiques et la communication sur la responsabilité sociale est un procès visé plutôt qu'un procès réalisé.

Ce que l'analyse de cet échantillon de phrases nous a donc révélé sur la fonction des rapports peut être résumé comme suit : ils visent à montrer au destinataire ce que l'entreprise fait, notamment en matière de ses principes et de son respect du développement durable. Cette démonstration est un procès visé plutôt qu'un procès accompli. L'idée que l'image de l'entreprise est capitale peut être confirmée si l'on considère l'échantillon de phrases présenté en Annexe 7.1. Par exemple, dans le rapport BP de 2008, la phrase suivante figure : « BP wants to be recognized as a great organization – competitively successful and a force for progress »¹²¹ (*BP 2008 : 1). Les rapports, qui contribuent à la diffusion d'une image de l'entreprise puisqu'il s'agit de montrer quelque chose au destinataire, ont donc une fonction essentielle.

Dans un deuxième temps dans le cadre de cette étude, nous allons présenter les phrases qui visent à résumer les missions des entreprises :

E3.1 – BAE 07 : BAE Systems' Strategy is to deliver sustainable growth in shareholder value by being the premier global defence and aerospace company.

¹²¹ Cette phrase est particulièrement mise en valeur dans le rapport puisqu'elle figure en paragraphe d'introduction à la section intitulée « This is BP ». Ce paragraphe est mis en valeur par une typographie spécifique et une couleur différente.

E3.2 – BAT 04 : Our vision is to achieve leadership of the global tobacco industry through strategies focused on growth, productivity and responsibility.

E3.3 – BP 01 : our aspiration is to do no damage to people or to the natural environment, as we pursue our primary goal of creating wealth and supplying energy to meet the needs of the world.

E3.4 – GSK 06 : Our mission is to improve the quality of human life by enabling people to do more, feel better and live longer.

On peut tout d'abord constater une similarité entre la structure syntaxique de ces différentes phrases avec un nom déterminé par un possessif (génitif ou déterminant possessif « our »), la forme verbale « be + to Base verbale », puis des compléments du verbe. Les formes nominales sujets n'ont pas précisément le même sens. En effet, *MISSION*, *VISION*, *ASPIRATION* et *STRATEGY* n'ont pas exactement les mêmes traits sémantiques. Pourtant, on peut postuler que, dans ce contexte, ils sont interchangeables. Ils partagent la même fonction sémantique qui est de présenter la déclaration d'intention de l'entreprise.

L'analyse du rhème de ces phrases fait apparaître une structure commune : le complément du verbe vise à expliciter le but présenté par la structure verbale. Il est suivi par un complément de manière introduit par les propositions « by » et « through ». Dans les deux premiers cas, le but présenté est la réussite de l'entreprise, dans le troisième cas il s'agit d'un but plus général mais le complément de manière indique que ce que l'entreprise propose n'est rien d'autre que ce qu'elle fait déjà : améliorer la santé des gens, ce qui est le but avéré de tout laboratoire pharmaceutique comme GSK. D'un point de vue sémantique on peut dire que toutes les phrases parviennent à faire coexister des notions d'intérêt général, « sustainable », « the quality of human life », « responsibility », avec les buts particuliers de l'entreprise elle-même.

Nous avons également relevé un échantillon de phrases qui expliquent la mission de l'entreprise en relation avec le CSR :

E4.1 – BP 01 : Our HSE performance is the progress we make towards our policy goals of no accidents, no harm to people and no damage to the environment.

E4.2 – BP 08 : We help the world meet its growing need for heat, light and mobility. We strive to do that by producing energy that is affordable, secure and doesn't damage the environment.

E4.3 – GSK 02 : GSK makes a significant positive contribution to society around the world, through the medicines and healthcare products

E4.4 – NG 08 : We're transforming our business so we operate in the most efficient, cost effective and environmentally sound ways.

E4.5 – RT 02 : Each year we strive to improve safety, lessen our environmental footprint and promote constructive engagement with our neighbours.

E4.6 – RT 02 : We have three long term goals: zero injuries and elimination of occupational injury and illness; zero infringement of health, safety and environment regulations; and zero spills to the environment.

On peut tout d'abord relever que ces phrases comportent des expressions visant à exprimer le but : verbe « strive to », nom « goals », verbe et complément « meet the needs of », proposition « so ». Le but en question, qui apparaît en position syntaxique de complément, est exprimé soit avec des formes verbales, soit avec des formes nominales, soit avec des formes adjectivales. Les formes verbales sont les suivantes : « improve safety, lessen our environmental footprint, promote constructive engagement with our neighbours » (E4.5). Les formes nominales sont les suivantes : « no accidents, no harm to people and no damage to the environment » (E4.1), « zero injuries [...], zero infringement of health safety and environment regulation and zero spills to the environment » (E4.6). Les formes adjectivales sont les suivantes : « affordable, secure » (E4.2), « efficient, cost-effective and environmentally-sound ways » (E4.4).

On note la présence de nombreux rythmes ternaires et de quelques rythmes binaires. Le CSR ne peut se définir autrement qu'avec plusieurs pôles. Si l'on identifie les pôles associés dans ces différentes expressions on peut les résumer comme suit : sécurité & environnement & communauté/ sécurité & communauté & environnement/développement durable/ sécurité & légalité & environnement/ économie & sécurité & environnement/ efficacité & économie & environnement. Si la notion de CSR semble donc recevoir une définition différente selon les orientations des différentes organisations considérées, le pilier environnemental revient dans tous les cas. Avec une orientation vers les questions de santé humaine pour GSK, de durabilité pour BAE et d'énergie pour BP, on voit que chaque entreprise module sa définition du CSR selon le secteur dans lequel elle opère.

L'échantillon de phrases de l'Annexe 7.2 confirme ce sentiment chez le lecteur. En effet, ces phrases ont été sélectionnées sur le critère thématique suivant : les intérêts de l'entreprise ne sont pas à penser en opposition au but plus général du CSR, au contraire, les principes du CSR ont des répercussions positives sur l'ensemble de l'entreprise. Dans ces phrases, l'idée que les deux buts peuvent être atteints à la fois est exprimée. On peut relever des expressions qui démontrent les liens qui existent entre eux : « not just [...] but », expression imagée « go

hand in hand », simple conjonction de coordination « and », « and » soulignée grâce à l'usage de l'italique. Dans certaines phrases, on ne perçoit même plus qu'il s'agit de réconcilier deux types d'objectifs différents car une expression les fait apparaître comme un seul et même but. Des procédés rhétoriques permettent de mettre en scène cette réconciliation dans le langage. Par exemple, dans l'extrait E5.7 « sustaining » introduit l'idée de durabilité dans la phrase : « Corporate responsibility is not an additional burden or a distraction from serving our customers; it is an essential part of sustaining ourselves as a responsible company » (*Tesco 2004 : 2). Dans le sous-domaine du développement durable, l'idée de durabilité est appliquée aux ressources naturelles. Ici, il n'en est rien ; il s'agit de faire référence à la durabilité de l'entreprise. L'adjectif « responsable » est appliqué à l'entreprise. Ainsi l'idée de « responsibility » et l'idée de « sustainability » apparaissent toutes les deux dans cette expression, mais pas avec le sens attendu. La définition du développement durable est reformulée : « serving the present needs of our customers, employees and communities without compromising the needs of future generations » (*Tesco 2002 : 8). Le message dans les phrases relevées est donc le suivant : respecter les buts du CSR ne revient pas à un sacrifice pour l'entreprise mais peut au contraire lui être source de bénéfice. En promouvant les buts du développement durable, c'est aussi sa propre durabilité en tant qu'entreprise profitable que l'entreprise promeut : « Comme un “pied de nez” à Adam Smith, nous pouvons affirmer que le rapport doit rendre visible la main bienveillante qui relie les intérêts de chaque partie prenante et le processus vertueux qui conduit à la création de valeur » (Tixier 2005 : 41).

Certaines phrases de portée générale que l'on retrouve souvent dans les sections introductives des rapports expriment l'idée que le CSR doit être intégré au cœur même du fonctionnement de l'entreprise. Ainsi, dans le rapport de Sage de 2005, il est dit que l'entreprise cherche à intégrer les considérations environnementales dans la prise de décision quotidienne : « by integrating environmental considerations into our everyday decisions » (*2005 : 10). Dans le rapport GSK de 2002, les questions de responsabilité sociale des entreprises sont présentées comme centrales : « corporate responsibility is an integral part of our business » (*2002 : 1). Dans le rapport de 2004 de Rio Tinto enfin, un extrait porte sur la stratégie de management qui est décrite comme suit : « an integrated approach to economic,

social and environmental management and effective corporate governance » (*2004 : 1). Cet échantillon permet de constater l'usage répandu du lexème « integrate » et de ses formes avec la présence du verbe au participe présent « integrating », de l'adjectif « integral » et de l'adjectif « integrated ».

Nous avons pu constater dans cette partie que les rapports visaient à diffuser une certaine image de l'entreprise considérée. C'est notamment l'image de l'entreprise en relation au CSR qui est présentée comme essentielle. De nombreuses phrases visent à exprimer l'idée que le projet du CSR est essentiel pour l'entreprise dans son ensemble. Il est écrit que l'entreprise y travaille avec application et que les rapports CSR sont là pour le démontrer. On peut dire que c'est là leur fonction principale telle qu'elle est présentée dans les rapports explicitement ou implicitement. L'hypothèse selon laquelle les rapports CSR sont des outils d'auto-justification semble donc valide.

3 Les rapports comme outils d'auto-justification

3.1 Le débat sur la responsabilité

Le CSR peut se penser comme menant à un véritable changement dans la répartition des responsabilités des différents acteurs dans la société. Nous n'allons pas revenir en détail sur ce sujet qui a été considéré plus exhaustivement dans les chapitres précédents mais résumons la situation comme suit : face à un gouvernement qui leur laisse de plus en plus de place et à des ONG de plus en plus enclines à les critiquer, le terrain de responsabilité des entreprises est de plus en plus vaste. Une entreprise qui affiche comme seul but celui de faire du profit risque d'être l'objet de vives critiques. L'opinion publique peut considérer qu'elle n'assume pas l'ensemble de ses responsabilités. Le concept de CSR permet de formaliser cette idée. Comme nous l'avons déjà évoqué, ce concept n'existe que depuis peu et le caractère récent du phénomène est probablement à l'origine d'une certaine instabilité dans les définitions. On peut se demander ce que signifie « responsabilité » pour les entreprises, à savoir qui doit assumer les responsabilités mentionnées et envers qui une entreprise se sent responsable. L'instabilité ne concerne pas seulement la définition de la notion de responsabilité. Si de nombreuses

entreprises disent vouloir assumer un certain degré de responsabilité, elles ne sont pas prêtes à accepter toutes celles qu'on voudrait leur prêter. Il existe un débat quant à l'ampleur des responsabilités que l'entreprise a le devoir d'assumer et le rapport CSR peut alors être utilisé par l'entreprise comme un outil pour faire connaître sa position dans le débat.

3.1.1 Définition de la notion de « responsabilité » dans les rapports CSR

De nombreux passages destinés à préciser ce que la notion de responsabilité recouvre parsèment les documents. Nous allons nous interroger sur les points communs et les divergences des positions que les entreprises affichent dans le débat sur la responsabilité. La première série de phrases relevées, figurant en Annexe 7.3 concerne ce que le terme *RESPONSIBILITY* signifie pour l'entreprise. Dans la plupart des cas, les définitions proposées y sont très générales et théoriques. Le message principal de toutes ces phrases est le suivant : pour être responsable, il faut intégrer certaines considérations dans toutes les pratiques de l'entreprise. Les différentes entreprises définissent différemment les considérations qu'il faut intégrer. Parfois, un adjectif précise leur nature : « environmental impacts », « ethical and socially responsible standards », « environmental considerations ». Parfois ce qu'il faut faire est défini en termes très généraux : « We believe it's about doing the right things in the right way, all the time, so that being responsible is a way of life. » (*Sage 2008 : 6). Parfois la seule chose identifiée est ce qu'il ne faut pas faire : « increasing our profitability at any cost is neither sustainable nor acceptable » (*NG 2004 : 3). Pour ce qui est de la façon dont on parle des pratiques d'entreprise, les expressions utilisées varient mais toutes servent à désigner l'entreprise en général : « all our operations », « our operations », « every aspect of the way we do business », « decision-making and management system », « way of life ». Toutes ces phrases peuvent donc se résumer à des déclarations d'intention très générales sur ce que l'entreprise doit intégrer à son mode de fonctionnement afin d'assumer ses responsabilités.

Le fait que le terme *RESPONSIBILITY* doive recevoir une définition précise si l'on veut éviter les incompréhensions est explicitement signalé par BP qui assure avoir beaucoup travaillé sur sa définition. Le passage suivant est intéressant en ce qu'il nous renseigne sur ce que la notion recouvre pour BP.

'Responsibility' is a much-used term in the business world and it is important to be clear about what we mean by it. During 2004, we discussed this in some detail in BP and we concluded that responsibility operates on several levels, all of them closely linked to our business strategy.

At a basic level, responsibility means observing the law – complying with the laws and regulations that govern our operations in each country.

At the next level, responsibility takes us beyond compliance to set our own standards in our operations – applied consistently worldwide and often going beyond what local laws require. So, for example, no one in BP is allowed to use a mobile phone when driving on company business. And our code of conduct forbids the making of facilitation payments or company-funded political contributions.

At a further level, responsibility prompts us to take action on issues that extend beyond our own operations and where we can make a difference.

For example, we knew seven years ago that we had to take a stand on climate change. The evidence for precautionary action was growing. And over those years we have not only reduced our own greenhouse gas emissions but have taken an increasing part in the global debate on climate change. More recently, we have recognized the contribution we can make towards education, a powerful force for development and awareness, not least environmental issues.

This approach to responsibility, as well as our overall strategy, has to be applied in the light of the context at any given time. In 2004, this context included our own expanded scope, scale and footprint. It also included an energy market that experienced the fastest-growing demand for several decades at the same time as supply disruptions such as those arising from Hurricane Ivan and events in Iraq.

BP présente la responsabilité d'une entreprise en trois volets. En cela, cette analyse peut nous rappeler celle de Sethi¹²² dont elle s'inspire probablement. Le premier niveau est le même : il s'agit du respect des lois. Le deuxième niveau est défini comme ce qui peut être fait du point de vue des opérations internes et le troisième niveau est défini comme ce qui peut être fait du point de vue des questions externes sur lesquelles l'entreprise peut avoir une influence. BP conclut cette analyse en rappelant que la prise en compte du contexte est essentiel pour pouvoir juger de la responsabilité d'une entreprise.

La deuxième série de phrases relevées concernant la définition de la responsabilité, permet de cerner envers qui les entreprises considèrent qu'elles sont responsables :

E7.1 – BAE 01 : We take seriously our responsibilities to our people, our communities and the societies where we operate around the world.

E7.2 – BAE 03 : The significance of our presence brings with it a huge responsibility to the communities we impact, the people we employ and our customers and partners.

E7.3 – BAE 05 : BAE Systems recognises its responsibilities to the people it employs, its customers and suppliers, its shareholders,

¹²² Sethi a identifié différents niveaux d'intégration des principes du CSR par une entreprise. Nous les présentons dans la section 2.2.1.3 du chapitre 4.

the wider community and to the environment.

E7.4 – Sa 08 : All in all we're passionate at Sage about doing the right things, at the right time, in the right way for our people, customers, suppliers and anyone who we come into contact with.

E7.5 – HSBC 07 : We believe that it is our duty to our customers, investors and employees to foster an ethical, responsible and sustainable corporate philosophy.

Dans tous les cas, une des catégories de personnes évoquée est celle des employés, désignés de trois façons différentes : « our people », « the people we/it employ[s] », « employees ». Dans quatre cas, le terme « customers » est présent, dans trois cas le terme « community/ies », dans deux cas « suppliers ». « Shareholders » et « investors » désignent le même type de public et apparaissent une fois chacun. Les autres personnes identifiées ne sont mentionnées qu'une seule fois. C'est le cas de « partners », « anyone who we come into contact with », « environment » et « societies ». On peut en conclure que c'est surtout vis-à-vis des personnes avec lesquelles l'entreprise a une relation directe tous les jours et desquelles dépend son bon fonctionnement qu'elle ressent de la responsabilité. Les autres entités identifiées sont plus rares. Elles reçoivent des dénominations qui ne semblent pas stabilisées comme la variation des phrases issues du rapport BAE le démontre.

La troisième série de phrases qui participe à la définition de la responsabilité des entreprises, identifie ceux qui sont tenus pour responsables des problèmes liés au CSR :

E8.1 – NG 04 : As one of the world's largest utilities, we believe that a responsible approach to doing business is fundamental to what we do.

E8.2 – BP 00 : A wider role is expected of large companies by governments, non-governmental organizations, employees, the media, shareholders and customers.

E8.3 – BP 04 : As a major manufacturer and marketer of fuels, we have a responsibility to play our part in finding transport solutions.

Dans ces phrases, les entreprises qui doivent assumer certaines responsabilités sont identifiées. Dans tous les cas, avec le superlatif « largest » et les adjectifs « large » et « major », ce qui définit ces entreprises est leur grande taille. C'est cette caractéristique qui justifie ou du moins explique, selon les entreprises, qu'on leur attribue une responsabilité vis-à-vis de la société. Identifier un responsable revient parfois aussi à présenter une certaine personne dans l'entreprise comme responsable. Dans de rares cas, la direction est désignée en ce sens : « In 2001 we appointed a senior executive with responsibility for corporate social responsibility (CSR) » (*BAE 2001).

Les rapports CSR des différentes entreprises considérées ici montrent donc que la notion est considérée assez uniformément d'une entreprise à l'autre. Les phrases qui la définissent sont essentiellement de portée très générale. Elles expriment l'idée que la notion de responsabilité influe sur l'ensemble des activités d'une entreprise. Les entreprises prouvent ainsi qu'elles ont bien saisi les enjeux de la notion de « responsabilité ». Comme l'explique Baddache : « Il s'agit d'internaliser une logique de 'responsabilité' de manière à s'approprier positivement les pressions externes » (2004 : 69). Ces phrases démontrent aussi que ceux qui sont considérés comme responsables et ceux envers qui ils sont responsables sont identifiés de façon équivalente d'une entreprise à l'autre : sont désignées comme responsables essentiellement les grandes entreprises. Pourtant au sein de ces entreprises, chacun doit se responsabiliser. C'est essentiellement envers leurs clients et employés que les entreprises se sentent responsables mais elles évoquent également leur responsabilité envers la communauté en général. On voit donc que la notion de « responsibility » semble recouvrir un très large périmètre pour les différentes entreprises. Pourtant ce périmètre est un peu restreint par certaines phrases qui rappellent que les entreprises ne peuvent pas être tenues pour responsables de tous les problèmes liés à leur activité.

3.1.2 Les limites de la responsabilité assumée

Certaines phrases des rapports CSR visent à rappeler que les entreprises n'ont pas à assumer des responsabilités au delà de certaines limites. Concernant la nature de leurs produits par exemple, elles ne peuvent, s'il existe une demande pour ces produits, en assumer l'entière responsabilité. En 2007, BAE rappelle ainsi que les conflits armés ont toujours existé, indépendamment de l'existence éventuelle d'entreprises qui fabriquent des armes : « Human nature creates conflict, not the defence industry. It is naïve to think that there would be no more conflict if the defence industry did not exist ». Dans son rapport de 2002, c'est à BAT de rappeler qu'elle ne peut pas être tenue pour responsable de tous les méfaits du produit qu'elle commercialise. À partir du moment où il est légal, le commercialiser ne peut pas être considéré comme un crime en soi : « Some say that 'tobacco and responsibility' just don't go together – that a business can't be responsible if its products can harm people. However, our

products are legal and no government seeks prohibition » (*BAT 2002 : 2). En 2004, elle rappelle encore les limites de sa responsabilité concernant la consommation de tabac. C'est au gouvernement de fixer le cadre de la loi sur le tabagisme. BAT peut participer à la diffusion d'information concernant les méfaits du tabac mais elle ne peut assumer ce rôle seule :

We share a role with other parts of society in respecting the rights and freedoms of informed adults to consume tobacco products. We see it as the responsibility of governments, when legislating, to uphold consumers' rights and freedoms of choice, to make balanced decisions based on sound evidence and to uphold our right to conduct a legal and competitive business.

BAE et BAT disent que, lorsque certains les critiquent du fait de la nature des produits qu'elles vendent, ils semblent oublier que le rôle d'une entreprise n'est que de répondre à une demande de leur clientèle. Ces organisations rappellent qu'il est aussi de la responsabilité des gouvernements de déterminer ce qui est légal et ce qui ne l'est pas et que dans la mesure où elles agissent en toute légalité, on ne peut leur reprocher cette commercialisation. L'idée que c'est au gouvernement de fixer le cadre légal dans lequel une entreprise peut exercer est reprise dans le rapport de BP en 2004, « BP believes it is for governments to decide whether sensitive or protected areas should be open to development and, if open, what measures should be taken to protect them » (*BP 2004 : 14), et en 2008, « The scale of change required to address the issue means that it can only be achieved through government policy to drive emissions reduction and stimulate investments in low-carbon technologies » (*BP 2008 : 15).

Une autre stratégie de communication visant à suggérer qu'il y a des limites au périmètre de responsabilité d'une entreprise est celle qui consiste à rappeler que les responsabilités premières ou les responsabilités normales d'une entreprise sont d'un autre ordre. Dans ce cas, il ne s'agit pas pour l'entreprise de refuser d'assumer certaines responsabilités nouvelles mais simplement de rappeler qu'elle le fait bien que, par définition, son rôle ne soit pas celui-là. BP formule cette idée ainsi dans son rapport de 2000 : « In our view sustainable development is a long-term strategic issue that will involve business in considerations beyond its normal responsibilities » (*2000 : 7). HSBC adopte une autre stratégie en disant simplement que la responsabilité principale d'une entreprise, liée à sa fonction principale, est d'être profitable : « HSBC's position is clear. We have always maintained that a company's first social responsibility is to be successful » (*2005 : 4). Les

autres responsabilités, qu'elle peut accepter d'assumer, doivent être vues comme secondaires par rapport à ce but premier.

Les rapports CSR peuvent être identifiés comme des documents où les entreprises précisent leurs positions sur la RSE. Si elles assument certaines responsabilités décrites en termes très généraux, essentiellement auprès de leurs clients, de leurs employés et de certaines autres parties de la société définies de façon assez imprécise, elles rappellent également qu'il existe certaines limites aux responsabilités qu'elles peuvent assumer. BP souligne ainsi que le contexte géopolitique doit être pris en compte, que certaines responsabilités sont plutôt celles du gouvernement et que le rôle traditionnel d'une entreprise n'est pas de s'occuper du bien commun.

3.1.3 La réfutation du point de vue d'un autre

La notion de responsabilité fait débat et c'est la raison pour laquelle elle est définie dans les différents rapports CSR. Nous allons voir qu'il existe dans les différentes phrases considérées ci-dessus des traces d'argumentation qui montrent que les entreprises ont conscience que leurs propos sur la notion de responsabilité se situent dans le contexte d'un débat. Certaines phrases font explicitement apparaître l'existence du point de vue d'un autre par rapport auquel l'entreprise prend ses distances. C'est le cas de la phrase « HSBC's position is clear ». Une telle phrase a pour présupposé qu'il existe un débat. On utilise ici le terme « présupposé » selon l'acception de O. Ducrot décrite dans le *Dictionnaire d'Analyse de Discours* comme « une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 468), affectés ni par la négation ni par l'interrogation et ne pouvant ni être annulés ni servir de base à l'enchaînement. Par définition, si HSBC se voit obligée d'adopter une position, c'est qu'il y a un débat dans lequel elle peut se positionner.

L'usage de la négation peut aussi être interprété comme une trace linguistique signalant l'existence d'un débat. D'un point de vue linguistique, la négation peut être considérée comme une instance de polyphonie. Nous adoptons ici la terminologie issue des travaux de O. Ducrot et précisée par les adeptes de la théorie de la Scapoline ou Théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique. Selon cette théorie, la polyphonie se définit ainsi : « d'autres points

de vue que ceux de l'émetteur et du récepteur peuvent être véhiculés à travers l'énoncé » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 444). Ce cadre théorique nous invite à considérer les énoncés en termes de points de vue (pdv) définis comme suit : « [X] JUGE (p)] où X symbolise la source, JUGE le jugement et p le contenu » (Nolke 2009 : 21). À chaque contenu il est donc possible, selon cette théorie, d'associer une source : « La source correspond aux énonciateurs de Ducrot, la différence étant que pour nous, elle appelle une saturation si possible. Lors du processus interprétatif de l'énoncé, l'interprète cherche (automatiquement) à la saturer par un être discursif » (Nolke 2009 : 21). Cette théorie nous invite donc à nous interroger sur la façon dont l'interprète va chercher à identifier la source, processus aussi appelé « saturation par un être discursif ».

La négation syntaxique est présentée par Ducrot comme l'exemple par excellence pour illustrer la polyphonie. Ainsi, pour reprendre l'exemple type donné par ce linguiste, dans un énoncé comme « ce mur n'est pas blanc », on a l'impression que deux énoncés incompatibles cohabitent : (i) pdv1 « ce mur est blanc » ; (ii) pdv2 « pdv1 est injustifié ». Dans les rapports CSR de notre corpus, on peut relever plusieurs négations, présentées en Annexe 7.4, que l'on peut analyser de façon équivalente.

L'extrait E9.1, « increasing our profitability at any cost is neither sustainable nor acceptable » (NG 2004 : 3), peut être décomposé ainsi : (i) pdv1 « increasing our profitability at any cost is sustainable and acceptable » ; pdv2 « pdv1 est injustifié ». Le pdv1 est qu'il est bon de considérer le profit comme une priorité absolue. Le locuteur, qui est la source du pdv2, présente son point de vue comme modéré par rapport à d'autres points de vue possibles défendus par la source du pdv1. Celle-ci n'est pas attribuée à un être discursif explicitement mentionné. Pourtant, lorsqu'on interprète cet énoncé, on est automatiquement invité à le saturer en l'associant à un être discursif source. Étant donné qu'il s'agit d'un topos que de nombreuses entreprises n'ayant pas adopté les principes du CSR pourraient véhiculer, on peut imaginer que la source potentielle de cet énoncé serait l'être discursif associé à ces entreprises. En présentant un pdv2 qui s'oppose à un pdv1 particulièrement peu éthique, l'entreprise se représente comme ayant un point de vue progressif dans le débat sur la responsabilité.

On peut analyser les deux extraits suivants de façon similaire. Dans l'extrait E9.2, « Being a socially responsible organisation is not achieved by producing a report » (*Sage 2003 : 3), le pdv1 suggéré serait le suivant : « Being a socially responsible organisation is achieved by producing a report ». Le pdv1 suggéré par l'extrait E11.3 serait le suivant : « being a responsible business and committing to Corporate Social Responsibility is just about giving money away and getting involved in heaps of initiatives ». Le pdv1 que l'on peut identifier à la lecture de ces deux extraits revient à dire que, pour être responsable, il suffit aux entreprises de faire des actions très simples et qui n'ont pas un impact profond sur la façon dont elles conduisent leur affaire : publier un rapport dans le premier énoncé et distribuer de l'argent et s'engager dans des actions sociales de toutes sortes dans le deuxième. À cela le locuteur oppose donc une attitude où les principes du CSR sont mieux respectés.

Dans les extraits E9.4 et E9.5, ceux qui sont contredits sont ceux qui attribuent une trop grande responsabilité à l'entreprise. Dans l'extrait E9.4, « Human nature creates conflict, not the defence industry » (*BAE 2007 : 2), le pdv1 suggéré par la négation est le suivant : « the defence industry creates conflict ». Dans l'extrait E9.5, « tobacco and responsibility just don't go together – a business can't be responsible if its products can harm people » (*BAT 2002 : 3), le point de vue avec lequel BAT n'est pas d'accord est directement énoncé. Dans ces deux extraits, le point de vue d'un autre est contredit. Dans l'extrait E9.5, on a une instance de discours rapporté dont le locuteur est identifié de façon très vague : « some say ». Dans l'extrait E9.4, on n'a pas de discours rapporté. Le pdv1 est présenté comme pensé plutôt que prononcé et la structure impersonnelle ne permet pas de préciser qui serait l'être discursif à lier à ce point de vue : « it is naïve to think that » (*BAE 2007 : 2). Mais il est certain que, dans ces deux extraits, le locuteur du rapport se démarque très clairement du pdv1. Le débat porte sur les limites de la responsabilité de l'entreprise et l'entreprise considère qu'elles sont moins étendues que ne le pensent d'autres personnes non identifiées explicitement.

Une remarque au sujet de l'identification de l'être discursif associé au pdv1 pour chacun des énoncés suivants s'impose. Dans les extraits E9.1, E9.2 et E9.3, il s'agit de montrer que l'engagement de l'entreprise est réel et profond contrairement à ce que certaines personnes pourraient penser. Il s'agit donc d'assumer une plus grande part de responsabilité que celle que d'autres lui attribuent. Dans les extraits E9.4 et E9.5, il s'agit au contraire de montrer que la

responsabilité de l'entreprise est plus limitée que ne le suggèrent certaines personnes. Ce qui est intéressant est que dans les trois premiers extraits, rien ne nous renseigne sur l'identité de l'être discursif associé au pdv1 alors que dans les deux derniers, quelques éléments permettent cette identification, même s'ils sont d'ordre très limité. L'impression est donc que l'émission du pdv1 est quelque chose de très incertain dans les trois premiers extraits. Elle pourrait être fictive alors que dans les deux derniers extraits, elle est présentée comme réelle. Présenter la situation en ces termes, avec l'usage de la négation, permet de faire apparaître le pdv2 comme plus radical que le pdv1 qu'il vient contredire. C'est une façon de dire que l'entreprise adopte un point de vue particulièrement responsable puisqu'un énoncé qui attribue moins de responsabilité à l'entreprise pourrait être pris en charge par un être discursif qui reste pourtant non identifié.

3.1.4 Les séquences argumentatives sur la responsabilité

Un autre élément qui peut être analysé comme la trace d'un débat sur la responsabilité est la présence de procédés d'argumentation dans les différents extraits portant sur le thème de la responsabilité. Si le locuteur a besoin d'argumenter c'est qu'il se trouve face à un énonciateur potentiel qui doute des énoncés qu'il avance. Pour étudier les traces d'argumentation, nous nous appuyons sur la définition des textes argumentatifs de J.-M. Adam qui présente la séquence argumentative comme suit : « le schéma de base de l'argumentation est une mise en relation de données avec une conclusion. Cette mise en relation peut être implicitement ou explicitement fondée (garant et support) ou contrariée (réfutation ou exception). Si la donnée est l'élément le plus souvent explicite, le support est très souvent implicite et les autres composantes se situent entre ces deux pôles d'implication et d'explicitation » (1992 : 106).

Différents passages sur la responsabilité peuvent être analysés comme des séquences argumentatives. Nous en avons sélectionné deux :

E10.1 – NG 04 : Increasing our profitability at any cost is neither sustainable nor acceptable. We therefore have to be responsible in the way in which we generate our profits.

E10.2 – BP 08 : The scale of change required to address the issue means that it can only be achieved through government policy to drive emissions reduction and stimulate investments in low-carbon technologies.

Dans l'extrait E10.1, on peut faire apparaître les différents éléments qui composent une argumentation. Les éléments d'argumentation explicites sont les suivants : (i) les données sont qu'une entreprise ne peut se soucier uniquement de profit, pour des raisons de durabilité et d'éthique ; (ii) la conclusion est qu'il faut faire preuve de responsabilité dans la façon dont on fait des profits. Nous pouvons en déduire des éléments implicites dans le processus d'argumentation : (i) la thèse antérieure à contredire est que ne rechercher que le profit est durable et acceptable ; (ii) l'étayage des données repose sur l'idée que pour être responsable il faut se soucier de durabilité et d'acceptabilité.

Dans l'extrait E10.2, on peut identifier les éléments explicites de l'argumentation ainsi : (i) les données sont que la question du changement climatique est extrêmement complexe et globale ; (ii) la nouvelle thèse défendue est que les gouvernements doivent être considérés comme responsables des actions menées pour stopper le changement climatique. On peut également faire apparaître les éléments implicites de l'argumentation : (i) la thèse antérieure suggérée est que les entreprises peuvent être considérées comme responsables de trouver des solutions pour empêcher le changement climatique ; (ii) les données sont que les questions globales doivent être réglées par des organisations ayant un pouvoir global ; (iii) l'étayage des données repose sur l'idée que les seules organisations ayant suffisamment de pouvoir pour régler des questions d'ordre global sont les gouvernements.

Les données ou prémisses des séquences argumentatives ont souvent un caractère consensuel. J.-M. Adam s'appuie sur une analyse d'Aristote pour expliquer cette caractéristique : « Le raisonnement d'Aristote est le suivant : pour convaincre un interlocuteur, il faut mettre celui-ci en position telle qu'il se trouve dans l'impossibilité de refuser les propositions avancées. Pour aller dans le sens d'une telle impossibilité, il faut que ces propositions soient aussi proches que possible de quelque opinion ou autorité générale » (Adam 1992 : 116). Les prémisses de l'argumentation de l'extrait E10.2 partent bien d'une affirmation consensuelle puisque le changement climatique peut difficilement être considéré comme une question non globale étant par définition un problème écologique qui concerne l'ensemble de la planète. Il en est de même pour ce qui est des données dans la séquence

argumentative de l'extrait E10.1 ; peu de gens tenteraient de soutenir qu'il est durable et acceptable pour une entreprise de ne faire que se soucier de profit.

Le fait de présenter ces idées sous forme argumentative, avec l'usage de connecteurs logiques « means that », « therefore », suggère qu'il existait avant cela une thèse antérieure à contredire. Elle est implicite mais peut être reconstruite comme l'identification des éléments implicites de l'argumentation nous a permis de le faire. Il s'agit d'un pdv1 à partir duquel le locuteur présente son pdv2. Ici encore on voit qu'on a une instance de polyphonie avec plusieurs points de vue suggérés sur la même question de la définition de la responsabilité. Dans le premier cas, il s'agit d'élargir le périmètre de la responsabilité de l'entreprise, dans le deuxième cas, il s'agit au contraire de le restreindre.

Les paragraphes du document de BP de 2004 sur la définition de la responsabilité que nous avons cité dans la section 3.1.1 du présent chapitre peuvent également être analysés en tant que séquence argumentative. L'argument général est le suivant : BP a une compréhension précise de ce que le terme *RESPONSIBILITY* signifie pour une entreprise. La thèse antérieure est la suivante : il existe une instabilité autour de la signification du terme *RESPONSIBILITY*. Les données sont les suivantes : BP a beaucoup travaillé sur la définition de la notion pendant l'année passée. L'inférence est la suivante : la présentation de la notion repose sur un travail clair, elle est bien définie. Dans la première partie de cette séquence argumentative, le terme de *RESPONSIBILITY* est défini en trois étapes. Dans la deuxième partie, il est rappelé qu'il est capital d'avoir une approche mesurée de la responsabilité et notamment de prendre en compte le contexte géopolitique avant de porter des jugements hâtifs. Derrière ce raisonnement simple, qui revient à dire qu'il existe une instabilité sur la définition du terme mais que les locuteurs sont capables d'en proposer une précise, se cache une argumentation implicite. La prémisse qui dit que le terme *RESPONSIBILITY* est entendu de façon imprécise par la plupart de ceux qui l'emploient permet de suggérer qu'une entreprise ne peut pas être tenue pour responsable de tout de façon irraisonnée. Dans le développement sur les différents degrés à prendre en compte pour définir la notion de « responsibility », on peut noter l'usage répété de la préposition « beyond ». Ce qui est indiqué ainsi est que la responsabilité normale ne concerne que le premier degré de responsabilité. Le second et le troisième degré de responsabilité vont au delà de ce que l'entreprise est en devoir d'assumer. Ce qui est fait dans

un tel contexte doit être considéré comme quelque chose en plus plutôt qu'inclus dans le périmètre normal de la responsabilité d'une entreprise. BP se présente comme assumant des degrés de responsabilité, même si elle n'en a pas le devoir. Ce passage ressemble ainsi à une occasion saisie par BP de rappeler certaines actions dans lesquelles l'entreprise a démontré qu'elle avait une attitude éthique. Ainsi, la présentation de chaque degré de responsabilité est assortie d'un exemple pris dans les opérations récentes de BP. Il est donc suggéré que BP est exemplaire du point de vue de la responsabilité assumée.

Pour conclure cette partie sur le débat sur la responsabilité on peut dire que les rapports CSR contribuent à définir la notion de « responsibility ». D'une entreprise à l'autre, les définitions de cette notion se ressemblent. Si les entreprises sont prêtes à assumer des responsabilités d'ordre très général, le rapport est aussi un lieu où elles rappellent aux destinataires que tout ne peut pas leur être attribué. Il existe des limites aux responsabilités qu'elles veulent bien assumer. La notion de responsabilité apparaît finalement comme une notion débattue. Plusieurs marques linguistiques suggèrent que les entreprises sont conscientes que leur point de vue sur la question de la responsabilité n'est pas le seul possible. Elles montrent ainsi qu'elles se positionnent dans un débat.

Il est un autre débat dans lequel les entreprises peuvent se positionner grâce au rapport CSR. Il s'agit du débat sur l'environnement. Nous trouvons de nombreuses traces argumentatives sur ce thème dans les rapports CSR.

3.2 La position des entreprises revalorisée

Les entreprises profitent des rapports CSR pour donner leur point de vue sur la crise environnementale. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 4, la position des entreprises est délicate. Elles sont régulièrement critiquées pour des pratiques jugées trop polluantes. En réaction, le premier souci des entreprises semble être de se dédouaner de certaines accusations en affirmant ou en prouvant qu'elles sont moins polluantes que l'opinion publique ne peut le penser.

3.2.1 Des entreprises peu polluantes

Un des arguments utilisés par les entreprises pour se défendre des accusations mentionnées consiste à affirmer que l'entreprise n'est pas très polluante. L'échantillon de phrases suivant peut donner une idée de la façon dont cette idée est exprimée :

E11.1.1 – GSK 06 : Because of our position as a company that addresses healthcare needs, and the relatively small footprint we have compared to other sectors, there are other issues that are a higher priority to address.

E11.1.2 – Sa 03 : Although we take environmental issues very seriously and this is covered in our report, we feel it is not an area in which we have a major impact however, and therefore our contribution will be more valuable if focused.

E11.1.3 – Vo 01 : The impact of Vodafone's operations on the environment is relatively small compared with other industry sectors. However, we take our responsibility to reduce that impact seriously.

E11.1.4 – Vo 07 : Our carbon intensity is low compared with other sectors. Vodafone is responsible for approximately one and a quarter million tonnes of carbon dioxide per year, the equivalent of around 160,000 UK households.

On peut tout d'abord identifier la nature des entreprises mentionnées. Il s'agit d'entreprises appartenant à un secteur qui n'est pas considéré par le grand public comme particulièrement polluant. Toutes les entreprises ayant recours à l'industrie lourde du type extraction énergétique (BP), extraction de minerais (RT), fabrication de machines (BAE) ne peuvent avoir recours à ce genre d'argument. Il est donc significatif que nous ne trouvons ici que Vodafone (téléphonie), Sage (nouvelles technologies) et GSK (industries pharmaceutiques).

Afin d'arriver à la conclusion qu'elles ne sont pas si polluantes que ça, les entreprises adoptent une approche comparative. Elles présentent toutes les choses en termes de secteur au lieu de ne considérer que leurs propres résultats. C'est par comparaison avec d'autres secteurs qu'elles peuvent dire que leur impact environnemental n'est pas si élevé : « compared to other sectors », « compared with other industry sectors », « compared with other sectors ». C'est donc la simple appartenance à un secteur peu polluant qui leur permet de mettre en avant l'argument selon lequel elles sont peu polluantes.

Dans tous les extraits relevés, un marqueur qui vise à modérer l'affirmation selon laquelle l'entreprise est peu polluante est présent. Avec deux occurrences de « relatively » et

une occurrence de « not major », les entreprises ne prétendent pas que leur impact environnemental est inexistant mais simplement qu'il n'est pas très élevé. À partir des affirmations présentées dans les extraits, les destinataires pourront déduire que, si les entreprises se soucient tout de même d'environnement, c'est par véritable intérêt pour le domaine plutôt que par obligation.

3.2.2 Des entreprises engagées

Dans de nombreux rapports, on relève des extraits visant à exprimer l'idée que l'entreprise est en avance par rapport aux autres pour ce qui est de la prise en compte de problématiques environnementales :

E11.2.1 – BAT 04 : We aspire to maintain our position at the forefront of businesses actively minimising their environmental impacts.

E11.2.2 – BAT 06 : I¹²³ believe we have a long track record in good environmental management, across our own operations and in supporting leaf growers. For example, our extensive afforestation activity began in the 1970s and we are one of only 30 companies to have been included in the UK Business in the Environment Index since it began a decade ago.

E11.2.3 – BP 08 : I'm proud that we are widely recognized as the first global energy company to call for action publicly over climate change and I unambiguously support that position today.

E11.2.4 – BP 08 : We have taken a progressive stance on several environmental issues for more than a decade.

E11.2.5 – NG 04 : We want to be able to look back proudly, knowing we helped pave the way for serious environmental strides in critical areas such as climate change.

D'un point de vue sémantique toutes ces phrases partagent l'idée suivante : l'entreprise se présente comme appartenant à la catégorie des meilleures. Elle le fait grâce à l'usage d'expressions comme « at the forefront of », « one of only », « the first », « progressive », « helped pave the way ». On peut aussi remarquer que la métaphore du chemin est récurrente : « at the forefront of », « long track record », « pave the way ». L'entreprise se place en avant sur une route qui mène vers des pratiques respectueuses de l'environnement. L'idée exprimée ainsi est donc que la mise en place de ces pratiques est inaboutie. C'est par rapport aux autres que l'entreprise peut se considérer comme bien placée. Il ne s'agit pas d'affirmer que les résultats sont concluants mais simplement de souligner que, sur le chemin

¹²³ L'utilisation de la première personne du singulier témoigne du fait que cet extrait est issu de l'introduction dans laquelle le CEO s'exprime personnellement.

qui mène vers le développement de pratiques respectueuses de l'environnement, elle est en avance.

3.2.3 Une activité éthique

Les entreprises peuvent également choisir de défendre leurs pratiques en disant que l'activité principale de l'entreprise est éthique. Elles peuvent par exemple évoquer le caractère éthique des produits qu'elles commercialisent. D'après certaines entreprises, la nature même de leurs produits suffirait à justifier l'idée qu'elles contribuent à la protection de l'environnement ou aux buts du développement durable, comme les passages relevés dans l'Annexe 7.5 le montrent.

L'idée que les produits qu'elles commercialisent sont bons pour l'environnement et pour le développement durable est exprimée par BP, Vodafone et Rio Tinto. Pour BP, l'argument principal est que, grâce à ses services, de plus en plus de personnes peuvent bénéficier des bienfaits de l'énergie : « to provide better goods and services in the form of light, heat, power and mobility to increasing numbers of people » (*BP 2004 : 1). Elle implique que l'objectif social d'égalité inhérent à l'idée de développement durable est avancé par ce biais. Pour Vodafone, l'idée est que la communication à distance entraîne un changement de comportement, notamment une moindre utilisation de transports polluants : « Changes in travel, working practices and lifestyle which our technology makes possible will have significant positive effects in themselves, such as helping to cut energy consumption and pollution » (*Vodafone 2001 : 6). L'argument de Rio Tinto pour suggérer que son activité principale contribue au développement durable repose sur le caractère durable des métaux produits : « metals and minerals such as aluminium and copper that are durable and can be recycled and re-used » (*RT 2006 : 2). L'image de la route apparaît dans l'extrait de BP : « the road to sustainability begins with ». Les produits sont vus comme positifs parce qu'ils servent à amoindrir l'impact de l'homme sur son entourage (« reducing mankind's pressure on both the physical and social environment »), ou parce qu'ils contribuent au développement durable, (« advance the goals of sustainable development », « contribution to sustainable development »).

Dans certains passages, les entreprises affirment que le seul fait d'avoir une activité commerciale lucrative est ce qui leur permet d'avoir une attitude éthique. L'idée est que c'est souvent parce que l'entreprise fait un profit qu'elle peut contribuer à ces buts louables. Cet argument est mis en avant par BP dans l'extrait suivant : « profits also support corporate social programmes and environmental activities and ultimately provide the means by which companies can improve and widen their commitment to the community » (*BP 2000 : 4). Nous pouvons donc voir que différents arguments sont mobilisés dans le cadre des rapports pour justifier l'idée que ce que font les entreprises n'est pas en contradiction avec les objectifs du développement durable et que, si elles sont prêtes à s'adapter à ces nouvelles contraintes, la nature de leur activité ne va pas pour autant changer de façon radicale.

Conclusion du chapitre 7

Dans ce chapitre, nous avons pu constater que les rapports CSR étaient devenus des outils de communication essentiels, surtout pour les grandes entreprises comme celles que nous étudions. Si certaines contraintes légales semblent dans un premier temps avoir poussé les entreprises à développer la communication sur le CSR, les motifs de ce développement doivent également être cherchés à l'intérieur des entreprises car les objectifs du CSR ne sont pas uniquement bons pour le monde extérieur, ils sont bons pour l'organisation elle-même. C'est du moins l'idée qui est véhiculée à travers les rapports CSR qui représentent les entreprises comme des actrices légitimes du domaine environnemental et montrent qu'elles n'ont besoin ni de contraintes extérieures, ni de changer radicalement leurs pratiques et leurs objectifs pour le devenir. Les objectifs du domaine environnemental sont présentés comme pouvant s'harmoniser naturellement avec ceux de l'organisation si on la laisse librement agir en ce sens. Si les entreprises se représentent donc comme des actrices légitimes du domaine à travers ces rapports, on peut s'interroger sur la façon dont elles représentent les autres acteurs du domaine dans ces mêmes documents.

Chapitre 8 : Les acteurs de l'environnement à travers les rapports

Au cours des chapitres précédents, et en particulier dans les chapitres 4 et 6, nous avons présenté les acteurs du domaine environnemental en insistant notamment sur les phénomènes récents de multiplication d'acteurs et d'organisation en réseau qui jouent un rôle essentiel dans le domaine. Étant donné cette organisation en réseau et cette multiplication, il est difficile de dresser une représentation globale de ces acteurs. Il nous semble donc intéressant d'appréhender ce complexe réseau d'acteurs à travers le prisme des rapports annuels. Cette étude devrait de plus nous permettre d'avancer dans notre compréhension de la fonction des rapports annuels puisque les premières figures d'acteurs vers lesquelles nous allons diriger notre attention sont les acteurs de l'énonciation du rapport. La question à laquelle nous allons tenter de répondre dans la première partie de ce chapitre est essentiellement celle de l'identification des auteurs du rapport et du public visé. Puis nous nous interrogerons sur la description d'autres acteurs du domaine en prenant en compte les différences entre leur traitement dans les rapports d'entreprise et dans les rapports d'autres organisations. Après avoir souligné dans le chapitre 6 à la fois l'importance et le caractère complexe des questions associées au statut d'expert du domaine environnemental, il nous a semblé important dans la troisième partie de ce chapitre de nous interroger particulièrement sur les figures d'expertise dans ces rapports en nous servant notamment des marques d'intertextualité.

1 Les acteurs de l'énonciation des rapports

1.1 Les auteurs des rapports

1.1.1 Les indications concernant l'énonciateur

La question de l'identification de l'auteur des documents de communication d'une organisation est complexe. L'organisation se présente en effet dans de nombreux documents

comme parlant d'une seule voix. La communication des organisations est même présentée par certains comme ce qui fonde l'unité d'un ensemble qui serait autrement de plus en plus éclaté, notamment dans les organisations à dimension globale : « L'éclatement du principe traditionnel d'unité de temps, de lieu et d'action rend d'autant plus nécessaire (et délicat) le travail d'unification symbolique que prend en charge consciemment ou non la fonction communication » (Olivesi 2006 : 139). Ce travail d'« unification symbolique » peut également contribuer à masquer les complexes processus d'élaboration des documents de communication qui sont le résultat du travail d'acteurs multiples :

Dans le *monde du travail*, l'examen des phénomènes d'énonciation dans les écrits de travail met en évidence la complexité de la notion d'auteur qui est tout à la fois responsable de ses actes et membre d'un collectif, d'une organisation elle-même responsable juridiquement des activités de ses agents [...]. La question simple : « Qui a écrit cette lettre ? » peut susciter des réponses variées, selon qu'elle est posée du point de vue du travail effectué ou du point de vue de l'imputation d'une responsabilité. (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 75)

Ces questions d'élaboration du document et de responsabilité énonciative se posent aussi dans le cas du rapport CSR. L'étude des phénomènes d'énonciation de nos documents révèle qu'ils sont écrits, pour la plus grande part, à la première personne du pluriel. Ce à quoi le pronom personnel « we » réfère n'est pourtant pas simple à déterminer. L'interprétation la plus intuitive est la suivante : il désigne l'organisation dans son ensemble. C'est au nom de l'ensemble de l'organisation que le rapport CSR est écrit. Il peut pourtant sembler paradoxal de l'affirmer. Un bon nombre d'employés ne choisiraient probablement pas d'assumer la responsabilité énonciative de l'ensemble des propos tenus dans les rapports. De plus, certaines occurrences ont un statut ambigu. Le « we » semble parfois se vouloir plus inclusif comme dans la phrase suivante tirée du rapport BAE de 2007 : « We all live with the threat of terrorism, violence and war ».

Le statut quelque peu ambigu de ce « we » a déjà été analysé dans le cadre de la recherche en anglais de spécialité dans l'article de C. Resche portant sur les rapports CSR :

On notera dans les exemples ci-dessus l'utilisation du pronom « nous » (« we/us »), le plus fréquent dans ces textes, et relayé parfois par l'adjectif possessif « notre/nos » (« our »). Il convient d'en souligner les différentes valeurs. Ici, il renvoie à une entité abstraite, à un locuteur absent, qui serait la direction, le *Board of Directors*, ou l'entreprise elle-même, voire le groupe. Dans d'autres cas, indéniablement, « we » permet de susciter l'adhésion des parties prenantes et de les inclure dans les décisions et actions : « we will continue together to make sustainability integral to our success » (Procter and Gamble). Il sert également à signifier à l'ensemble des collaborateurs que les entreprises sont de grandes familles, des groupes où tous ont leur place et à leur renvoyer une image positive de l'entreprise et de ses actions. (2007 : 27)

On peut donc distinguer différents cas d'utilisation du pronom « we ». Parfois les rapports eux-mêmes nous permettent de lever les ambiguïtés sur la référence de ce pronom personnel. Vodafone choisit ainsi d'indiquer précisément à quoi le « we » renvoie : « All references to “Vodafone”, “Vodafone Group”, “the Group” or “we” within this report mean Vodafone Group Plc and its operating companies ». Le fait que Vodafone juge qu'il est nécessaire de le préciser montre qu'il s'agit d'une question sérieuse. Cette remarque permet de donner une responsabilité juridique aux déclarations faites dans le rapport. Dans la plupart des rapports, cette responsabilité n'est pas assumée puisque le « we » ne semble rien désigner de très précisément défini. Cette instabilité est encore plus visible dans la définition donnée par BAT, avec l'utilisation de l'expression « as the case may be », sans aucune indication de la façon dont on peut déduire dans quelle situation on se trouve pour chacun des énoncés : « References to “British American Tobacco”, “we”, “us” and “our” when denoting opinion refer to British American Tobacco p.l.c. and when denoting tobacco business activity refer to Group operating companies, collectively or individually as the case may be ». En faisant une exception et en nous appuyant sur un énoncé qui n'est pas tiré de notre corpus principal, mais de documents consultés à titre de comparaison, on peut relever cette phrase du rapport CSR de Shell datant de 1997 : « The words “Shell”, “we” and “us” are used in some places to refer to the Group and in others to an individual Shell company or companies where no particular purpose is served by identifying the specific company or companies ». Ces différents extraits permettent de préciser ce à quoi le « we » fait référence dans les rapports CSR et dans de nombreux documents de communication d'entreprise. Ce sont des entités juridiques de tailles variables puisque parfois il s'agit de l'organisation dans son ensemble et parfois d'une branche particulière de l'organisation. C'est au lecteur de déterminer dans quel cas il se trouve selon le contexte.

Le rapport CSR semble essentiellement être écrit au nom de toute l'entreprise. Pourtant, on peut se demander ce que signifie parler au nom du groupe. On peut penser que quelques individus parlent au nom de tous. Dans certains cas, l'entreprise répond à cette question au sein du rapport, comme BP en 1999 par exemple : « Our strategy and business plans are widely shared with employees. In our European operations, people are involved in Employee Consultation Councils. In all areas, team briefings, presentations, e-mail and the company Intranet inform employees and create opportunities to express views and communicate

ideas ». Le processus de consultation décrit ici permet de justifier l'usage de la première personne du pluriel puisque tous les employés sont consultés et que c'est en fonction de l'ensemble de leurs opinions que l'entreprise constitue, en principe, ses stratégies. En un sens, elle cherche à représenter de façon démocratique les opinions de chaque employé.

Après nous être interrogée sur la position d'un employé quelconque vis-à-vis de l'usage du « nous », nous pouvons nous questionner sur le statut des équipes dirigeantes à ce propos. Nous avons vu précédemment que le CSR dans une entreprise devait être intégré dans tous les processus de décision afin de se répandre à partir de là à tous les autres niveaux. L'intégration réussie des principes du CSR passe donc nécessairement par sa prise en compte au plus haut niveau de décision. La responsabilisation de la direction vis-à-vis du contenu du rapport en est d'autant plus cruciale. C'est la raison pour laquelle une analyse de tous les passages qui peuvent nous informer sur la responsabilité énonciative des « Board of Directors » nous a paru intéressante. Si l'on s'appuie sur les rapports de BP, on peut dire qu'en 2001 cette responsabilité énonciative ne semble pas assumée : « This Review¹²⁴ and the other material on *bp.com* do not form part of BP's Annual Report and Accounts, and as such have not been subject to formal review by the board of directors or its committees » (*2001 : 2). On voit que, si la direction assume une responsabilité vis-à-vis du rapport financier, ce n'est pas le cas vis-à-vis de ce rapport CSR, ce qui montre une véritable distinction sur leur statut respectif. En 2002, la situation semble avoir changé et cette responsabilité énonciative est assumée par l'équipe dirigeante de BP : « This Review has been prepared by the executive management to describe the progress made in BP's social and environmental performance in 2002 » (*2002 : i). La formulation reste pourtant plus ambiguë que celle que l'on trouvait dans la phrase précédente. Il n'est dit nulle part que le rapport a été l'objet d'une procédure intitulée « formal review » par le groupe de dirigeants « Board of Directors ». On ne trouve rien qui permette d'affirmer cette idée dans les rapports des autres compagnies non plus.

Ce « we », qui semble prétendre représenter tous les employés de l'organisation, s'avère, quand on étudie la situation de plus près, n'en représenter parfaitement aucun. La question se pose alors du bien-fondé de l'usage de la première personne du pluriel. Il ne semble pas être un signe référant à une situation d'énonciation clairement déterminée. Il tend plutôt à masquer cette situation d'énonciation dans laquelle le discours a vu le jour, en

¹²⁴ « Review » est le terme employé pour désigner le rapport BP de 2001.

rassemblant dans un même ensemble flou tout un groupe d'individus dont la responsabilité énonciative vis-à-vis du texte est de nature variable. Il se peut alors que son usage réponde à une stratégie de communication. Parler de l'organisation à la troisième personne du singulier reviendrait à mettre en scène l'organisation comme une entité abstraite et désincarnée, surtout si l'on avait un pronom personnel comme « it » ou un groupe nominal générique comme « this company ». Il serait difficile alors de parler de la responsabilité de cette entité en termes personnels et humains. Mais, grâce à l'usage du « we », l'organisation prend chair dans une subjectivité qui s'exprime à la première personne et acquiert ainsi un degré d'humanité. Cela produit un ton de proximité qui semble recherché dans les rapports.

Dans certains passages, la subjectivité de l'énonciateur est encore plus apparente. Ces passages sont écrits à la première personne du singulier et sont scandés par des verbes dont le sémantisme indique que des opinions personnelles sont représentées. Ainsi sur un échantillon de 81 occurrences de « I », 28 sont suivies du verbe « am » suivi de l'expression d'un sentiment, 24 du verbe « believe » et 11 du verbe « hope ». Ces passages sont en général signés ou du moins comportent-ils des références sur celui qui en assume la responsabilité énonciative. Il s'agit d'un individu identifié. Ils sont de deux types. Comme nous le précisons dans le chapitre suivant, dans la partie concernant le contenu des rapports, au début de la grande majorité des rapports CSR se trouve une lettre signée par un haut dirigeant de l'entreprise. De nombreuses marques de subjectivité peuvent y être relevées. Par ailleurs, de nombreux documents comportent des citations de paroles d'employés, de clients ou de différents types de public. Nous étudions en détail ces phénomènes dans la partie sur l'intertextualité mais nous pouvons pour le moment indiquer que ces passages, écrits à la première personne du singulier, contribuent également au ton de proximité qui semble recherché dans la communication sur le développement durable : « Derrière l'organisation il y a les hommes, et la communication démontre cette évidence ; ce n'est plus l'entreprise désincarnée qui s'exprime, mais les salariés qu'elle met en scène » (Libaert 2004 : 137).

L'étude des marques énonciatives dans les rapports ne nous permet pas d'identifier l'auteur des documents même s'il est possible d'avancer quelques hypothèses concernant la responsabilité énonciative. Pour identifier l'auteur des documents, il est nécessaire de s'interroger sur leurs processus d'élaboration.

1.1.2 Les indications concernant la production des rapports

Comme toute communication organisationnelle, le rapport CSR est le fruit d'un travail de collaboration qui fait qu'il est difficile de désigner un auteur en tant que tel. Le terme d'auteur n'est peut-être pas le plus approprié dans ce contexte. Il est pourtant possible de trouver quelques renseignements sur la production des rapports. Dans le rapport de BP de 2004 par exemple il est écrit :

The preparation of the report is managed by a reporting working group drawn from a number of functions, including Health, Safety, Security and the Environment (HSSE), Human Resources Management, Group Compliance & Ethics, Communications and External Affairs, Diversity and Inclusion (D&I) and Finance. This working group reports on a monthly basis to a Corporate Reporting Advisory Group (CRAG), which comprises senior individuals at vice president and group vice president level. CRAG's remit is to review and approve proposals for content and direction of the programme. Proposals and content are reviewed by group executives and the report's approach and content are reviewed by the board committee responsible for management of non-financial risk, the EEAC. (*2004 : 53)

Ce qui se profile ici est l'existence d'une équipe dont la fonction est la production du rapport. Le caractère interdisciplinaire de ce groupe est souligné. Certains de ses membres sont experts en communication mais cette qualification ne semble pas suffisante. La présence d'experts capables d'évaluer toutes les problématiques soulevées dans les rapports semble être un gage du sérieux des résultats qui y sont présentés. L'autre point notable de cet extrait est qu'on y trouve des allusions au fait que certains membres de la direction ont été intégrés dans le processus de production du rapport, en tant que membres du CRAG (Corporate Reporting Advisory Group) qui fournit des conseils : « senior individuals at vice president and group vice president level », « group executives ». Il ne s'agit pas des plus grands dirigeants mais de personnes qui occupent tout de même une fonction prestigieuse dans la hiérarchie. Ils ne sont pas responsables de la production proprement dite du rapport mais ils sont consultés sur son contenu.

Un autre exemple de renseignements sur la production de ces documents se trouve dans le rapport BAE de 2007 :

The CR Committee was in place throughout 2007. All its members were non-executive directors deemed to be independent in accordance with provision A.3.1 of the UK Combined Code. The Committee monitors and reviews compliance with the Company's standards of business behaviour and the work undertaken to ensure that all employees are aware of the standards and understand how to apply them. (*BAE 2007 : 3)

Ici, l'équipe identifiée ne se consacre pas exclusivement à la production du rapport mais coordonne toutes les tâches en lien avec le CSR. Les tâches de ce comité sont multiples et parmi celles-ci on relève la suivante : « review the Company CR report ». Les membres du comité sont identifiés moins précisément que dans le rapport BP, mais une allusion est faite à leur statut : « non-executive directors ». Ce terme, traduit en français par « administrateur indépendant », désigne une personne qui fait partie du conseil d'administration d'une entreprise sans être membre du personnel ou de la direction de l'entreprise. Les membres du conseil d'administration ont un pouvoir sur l'entreprise puisqu'ils sont responsables d'en gérer les affaires. Le fait que des personnes qui n'ont pas d'intérêts financiers dans l'entreprise soient intégrées dans ce conseil vise à assurer que l'entreprise assume ses responsabilités sociales. Le code auquel il est fait référence dans cette citation, « The UK Combined Code », formalise leur rôle. Le principe A.3.1 permet notamment d'identifier les critères nécessaires pour que quelqu'un soit jugé comme suffisamment neutre vis-à-vis des intérêts de l'entreprise pour pouvoir jouer le rôle qui incombe au « non-executive director »¹²⁵.

Les rapports comportent, dans un premier temps, assez peu de renseignements sur leur propre processus d'élaboration. On trouve en revanche plus de renseignements à ce sujet dans les rapports plus récents :

We consider the opinions of our stakeholders in the light of our own understanding of our business to decide which issues are most material and review this regularly. We use the following sources of information to inform our materiality assessment: - stakeholder feedback - media coverage - CR-related enquiries and comments from customers and other stakeholders - discussion with Vodafone Group and other operating companies. (*Vodafone 2008 : 2)

Sur le site Internet de BP, dans la section intitulée « Our Approach to Reporting », un tableau avec deux sections figure. La première représente l'étape initiale du processus de production du rapport. Elle est intitulée « Identifying the issues ». Ce qui doit être identifié

¹²⁵ Les critères sont présentés dans le code « The UK Combined Code » tel qu'il est formalisé par l'organisation Financial Reporting Council : « The board should determine whether the director is independent in character and judgement and whether there are relationships or circumstances which are likely to affect, or could appear to affect, the director's judgement ». Les raisons potentielles pour lesquels le jugement du dirigeant pourrait être jugé pas assez objectif sont énoncées comme suit : « has been an employee of the company or group within the last five years » ; « has, or has had within the last three years, a material business relationship with the company either directly, or as a partner, shareholder, director or senior employee of a body that has such a relationship with the company » ; « has received or receives additional remuneration from the company apart from a director's fee, participates in the company's share option or a performance-related pay scheme, or is a member of the company's pension scheme » ; « has close family ties with any of the company's advisers, directors or senior employees » ; « holds cross-directorships or has significant links with other directors through involvement in other companies or bodies » ; « represents a significant shareholder » ; « has served on the board for more than nine years from the date of their first election » (2010 : 12).

dans ce cadre est présenté comme suit : « stakeholder expectations », « material issues », et « sustainability reporting frameworks ». BP distingue les résultats du processus de consultation du public et les résultats d'une recherche interne sur les questions essentielles pour l'entreprise. À ces informations s'ajoutent celles recueillies à partir de l'étude des instructions sur les processus d'écriture du rapport. La deuxième section du tableau s'intitule « BP's sustainability reporting ». Deux étapes y sont identifiées : la première est celle de l'écriture du rapport sur support papier et la deuxième est celle de la production d'un rapport en ligne sur le site Internet du groupe.

Ce que ces différents extraits permettent de constater est que le processus d'écriture du rapport comporte plusieurs étapes. Même si une équipe qui est soit responsable du CSR en général, soit simplement de l'écriture du rapport, se charge de centraliser les opérations, la collecte de données, qui implique différents acteurs de l'organisation (personnes chargées de la consultation des « stakeholders », personnes capables d'évaluer quels impacts environnementaux sont susceptibles d'être les plus problématiques pour l'entreprise, etc.) ne peut se penser comme exclusivement produite par cette équipe. Les nombreuses étapes du processus ainsi que son caractère interdisciplinaire suggèrent que la responsabilité du contenu final du rapport ne peut pas lui être exclusivement attribuée.

Les instructions relatives à la production des rapports en général peuvent aussi être utiles pour déterminer qui en est responsable. Nous allons donc nous intéresser aux instructions produites par DEFRA et intitulées *Environmental Key Performance Indicators – Reporting Guidelines for UK Business*. La production d'un rapport est présentée comme devant comporter cinq étapes. La première étape est intitulée « Step 1: Determine relevant KPIs » (*DEFRA 2006 : 24). Il s'agit de s'appuyer sur les instructions, notamment sur celles publiées par DEFRA et le GRI, où les entreprises sont invitées à identifier les « Key Performance Indicators » (KPIs) qui les concernent le plus d'après le secteur auquel elles appartiennent. La deuxième étape est « Step 2: Identify audience and decide on reporting medium » (*DEFRA 2006 : 25) : les organisations sont invitées à adapter le médium qu'elles utilisent aux destinataires auxquels elles souhaitent adresser le rapport. Dans la troisième étape, intitulée « Step 3: Review data requirements and sources » (*DEFRA 2006 : 25), le système intitulé « Environmental Management System » est identifié comme un moyen de collecter de l'information. Il est dit qu'on peut également s'appuyer sur de l'information déjà

recueillie pour d'autres motifs, par exemple sur les factures d'électricité, les factures d'essence, etc. La quatrième étape, intitulée « Step 4: Collect further data necessary » (*DEFRA 2006 : 26), vise à compléter l'information collectée dans la troisième étape. À ce stade, certaines informations identifiées comme précieuses lors de la définition des KPI peuvent encore manquer. Il s'agit donc d'achever de compléter ces données. La cinquième étape, intitulée « Step 5: Report on relevant KPIs » (*DEFRA 2006 : 26), est l'étape finale qui est celle de la production du rapport sous la forme qui a été sélectionnée.

On voit que de nombreuses étapes entrent en jeu dans la production d'un rapport CSR et la notion d'auteur y doit être révisée. Ces documents ne sont jamais signés par un individu. La responsabilité ne peut pas être totalement attribuée au « Board of Directors » étant donné qu'il est même signalé dans certains cas qu'ils n'ont pas révisé officiellement les documents. Le fait que la hiérarchie ne prenne pas toujours de responsabilité vis-à-vis du contenu des rapports signifie qu'on ne peut lui reprocher leur contenu, par exemple si l'on découvre que certaines données étaient mensongères. La direction ne sera en rien tenue pour responsable de cette manipulation des données puisqu'elle se décharge de certifier leur exactitude. Cette position adoptée par la direction vis-à-vis du contenu des rapports CSR sera probablement amenée à évoluer au fur et à mesure de leur normalisation et de leur perfectionnement. Ainsi, dans les instructions de DEFRA, la nécessité de rendre le processus qui conduit à l'élaboration du rapport plus transparent est mise en avant : « the quantitative data will be greatly enhanced if accompanied by a description of how and why the data are collected ». Il faut donner des précisions sur la situation d'énonciation pour que les données présentées puissent être considérées à leur juste valeur.

Pour améliorer la qualité des rapports, une étape nécessaire pourrait être que les dirigeants des entreprises réalisent que ce processus peut être très enrichissant du point de vue de leurs objectifs principaux. Mettre en place des processus où la collecte de l'information serait plus intimement liée à son exploitation par la direction pourrait avoir un réel intérêt comme l'analyse suivante le suggère :

Companies often work on their CERs in a centralised, project-oriented organisational structure. Within a specific timeframe (normally a number of months) a few selected individuals gather information relating to environmental performance under constant time constraints. The information gatherers usually work closely with the group responsible for environmental disclosures, however the information gathered is not destined to be used in the everyday management of the corporation. These project-orientated routines do not enrich the results with adequate accuracy or transparency. Instead, this could be better

managed if new operational methods aimed towards continuity of data flows were designated, enabling faster as well as more rigorous feedback. (Cerin 2002 : 52)

L'auteur considère que le fait que la collecte d'information pour les rapports soit dissociée de son exploitation pour les opérations courantes de l'entreprise est regrettable. En termes d'efficacité cela a peu de sens puisque l'information doit souvent être recueillie deux fois : une fois pour l'écriture des rapports et une fois pour les équipes dirigeantes qui en ont besoin pour la bonne gestion de l'entreprise. Cette information devrait pourtant en principe être de même nature. Il n'existe aucun doute possible sur le fait que les données utilisées par la direction pour la bonne gestion de l'entreprise sont précises et exactes. Des doutes peuvent subsister quant à la qualité des données recueillies pour les rapports CSR car l'enjeu est moins grand et un manque de précision dans ce cadre-là n'a pas de conséquences majeures pour l'entreprise. Le fait de récupérer les mêmes données pour ces deux objectifs différents assurerait donc à la fois une meilleure efficacité et une meilleure transparence des données. La méthode ainsi envisagée présenterait un avantage à la fois pour l'entreprise et pour les lecteurs des rapports.

1.2 Le destinataire des rapports

1.2.1 Le sujet destinataire

1.2.1.1 Présentation dans les rapports

Si une définition consensuelle de « destinataire » pourrait être « le sujet auquel s'adresse un sujet parlant lorsque celui-ci écrit ou parle » (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 168), cette formulation laisse planer certaines ambiguïtés qu'il nous faut élucider. En effet, d'après cette formulation il pourrait désigner soit le sujet réel, soit le sujet construit dans le cadre de la situation d'énonciation.

Dans une perspective linguistique de la communication, et pour éviter la confusion signalée plus haut, P. Charaudeau (1988c : 74) propose d'employer le terme de sujet destinataire pour désigner l'être de parole (intra locuteur) qui est construit par l'acte d'énonciation du locuteur (ou sujet communiquant). Il se trouve ainsi dans un rapport symétrique au sujet énonçant (ou énonciateur), les deux étant les « protagonistes » de la mise en scène discursive, protagonistes qui s'opposent à l'émetteur (sujet communiquant) et au récepteur (sujet interprétant), partenaires empiriques de l'acte de communication. (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 169)

C'est en référence à cette théorie que nous utilisons ici le terme de « sujet destinataire » que nous distinguons bien du récepteur ou « sujet interprétant ». Il a un rôle décisif et

détermine en partie le contenu d'un énoncé. Il nous semble donc important de tenter de l'identifier. Il existe des références directes au sujet destinataire dans les rapports dont nous relevons quelques exemples dans l'Annexe 8.1.

Pour Vodafone, le sujet destinataire semble être ce qui est désigné par le terme de « stakeholder » : « we have a good understanding of the issues we face and are confident that this report addresses the main concerns and areas of interest of our stakeholders » (*Vodafone 2007 : 4). C'est également le cas pour Sage : « our Sage (UK) Limited Corporate Social Responsibility Report for 2008, 'How we live and breathe our business' is so important. It helps all our stakeholders understand what it is we do » (*Sage 2008 : 2). Le terme de « stakeholder » peut se traduire en français, bien qu'approximativement, par le terme de « partie prenante ». La théorie du « stakeholder » a été construite dans le cadre d'une réflexion autour des organisations. La définition qui fait référence est celle élaborée par R. E. Freeman, professeur dans le département de management de Harvard et auteur de nombreux ouvrages sur la question :

Theories of stakeholders have been constructed in terms of the relationship between an organisation and its stakeholders. Freeman, (1984) is credited with the development of the foundation definition of stakeholders as "any group or individual who can affect or is affected by the achievement of the organisation's objectives". (Bourne 2009 : 29)

Afin de préciser cette définition, nous pouvons nous appuyer sur celle du dictionnaire *The Dictionary of Environment and Sustainable Development* qui a l'avantage d'offrir une liste de tous ceux qui peuvent être considérés comme « stakeholders » pour une entreprise :

Any individual, group or body whose interests in a narrow or broad sense are linked with the future of an enterprise; the concept includes shareholders, creditors, directors, managers, employees, customers, suppliers, members of the local community, and possibly government at all levels. Some will have a defined contractual relationship; others a financial interest with certain claims in the event of liquidation; many, perhaps, with direct personal concerns by way of employment, career prospects, job satisfaction, and the ability to support a family. Other stakeholders include, for example, suppliers who have invested in new plant as an act of faith in the future of the enterprise.

Le dictionnaire *Oxford Dictionary of Environment and Conservation* offre une définition plus synthétique : « A person or group who have a vested interest in a particular project, activity, or issue because they are involved in it or affected by it ». Nous pouvons conclure qu'il s'agit d'une notion très englobante qui inclut toute personne ayant un effet sur une organisation ou étant elle-même concernée par ce que l'organisation fait. Dans le rapport HSBC de 2005, le sujet destinataire est désigné comme suit : « those with an interest in HSBC's progress in managing its corporate responsibilities as an integral part of its business »

(*HSBC 2005 : 1). D'après la définition qu'on en a donné, on peut considérer qu'il s'agit d'une catégorie de « stakeholder ». BP décrit son sujet destinataire dans les termes suivants : « all readers with an interest in BP's sustainability performance » (*BP 2008 : i). On peut dire qu'il s'agit aussi d'une catégorie de « stakeholder ». On peut donc dire que, dans tous les extraits que nous avons relevés, le sujet destinataire peut être qualifié de « stakeholder ».

Afin de mieux comprendre les enjeux autour de cette notion, nous pourrions préciser qu'elle a une dimension politique. C'est une notion assez récente dont l'élaboration est liée au développement de la mondialisation des échanges :

As paradoxical as it may seem, one way to succeed in a highly competitive globalized economy is to cooperate. In an economy where companies need to persuade investors to hold their stock, employees to work cooperatively with others, customers to buy a broader array of their products and services, and contractors to maintain strong supply chains, collaborative stakeholder relationships are key. (Kelly 1997 : 1)

La notion a notamment été beaucoup utilisée par les partis politiques de gauche qui souhaitaient adapter leurs idées au contexte de la mondialisation des marchés :

What underpins the fundamental idea of stakeholding is that social and economic inclusion, rather than equality, should be the overriding objective for the contemporary left. Inclusion implies membership; you cannot be included if you are not a member. But membership entails obligations as well as rights. So a stakeholder society and a stakeholder economy exist where there is a mutuality of rights and obligations constructed around the notion of economic, social and political inclusion. What stakeholder capitalism does is to apply those principles to the operation of free market capitalism and by doing so it places limits on the operation of unfettered markets. (Kelly 1997 : 3)

T. Blair s'est particulièrement servi de la notion pour sa construction des théories du New Labour¹²⁶.

L'impact des parties prenantes, ou « stakeholders », sur les rapports est d'autant plus fort que des processus de consultation sont organisés pour s'assurer que les rapports répondent aux mieux aux attentes de ces parties prenantes. Difficile en effet d'écrire un document qui vise à répondre à leurs besoins si on ne les connaît pas. C'est la raison pour laquelle, en fin de rapport ou sur le site Internet, des indications qui permettent aux lecteurs d'envoyer leurs réactions concernant le rapport figurent. Le rapport permet par ailleurs d'aider à comprendre les demandes de ceux-ci et de tenter de leur montrer que ces demandes sont respectées. Les

¹²⁶ D'après Fairclough, T. Blair commence à utiliser le terme dans les années 1990 et celui-ci prend une place toute particulière dans ses discours à partir de celui prononcé à Singapour en janvier 1997 : « The cumulative and overall effect of those interconnected equivalences and antithesis is to work together “stakeholding” into an evolving web or network of political themes. “Having a stake” or “stakeholding” is what links together the two great themes of New Labour, its Thatcherite legacy and its communitarianism: making Britain competitive and making Britain a cohesive “one-nation” society » (Fairclough 2000 : 91).

extraits figurant dans l'Annexe 8.2, issus des rapports de Rio Tinto et de Vodafone, permettent de confirmer cette idée.

On voit se mettre en place des processus de consultation de ceux qui sont désignés par le terme de « stakeholders ». Mais il nous faut à présent tenter de préciser ce que recouvre la notion plus concrètement pour les entreprises.

1.2.1.2 Les catégories recouvertes par la notion de « stakeholder »

Nous avons pu vérifier dans les éléments de définition précédents que la notion de « stakeholder » est très inclusive¹²⁷. Mais on peut la préciser en faisant référence à différentes entités avec lesquelles il est évident que toute entreprise peut avoir des liens. Selon Kelly dans son étude intitulée *Stakeholder Capitalism* (1997), dans le contexte d'une entreprise, les entités suivantes peuvent être désignées par le terme général de « stakeholder » : Customers (21), Suppliers (27), Communities (30), Employees (33), The Environment (36). En étudiant le contenu des rapports nous allons voir si cette conception de la notion est partagée par les auteurs des rapports. Nous relevons dans l'Annexe 8.3 tous les extraits qui nous semblent faire directement référence aux « stakeholders » et qui donnent des indications sur les différents groupes ou éléments considérés comme tels par les entreprises. Il s'agit dans tous les cas de définitions, énoncées de façon plus ou moins explicite.

Afin de comparer les catégories de « stakeholder » identifiées dans les rapports à celles identifiées par Kelly (1997), nous avons repris tous ces extraits en comptant le nombre d'occurrences où différentes catégories sont mentionnées. Nous voulions faire apparaître d'éventuelles évolutions dans le temps et c'est la raison pour laquelle nous avons compté le nombre d'occurrences suivant les années pour chaque catégorie. Les résultats sont présentés sous forme de tableau.

Tableau 8.1 : Les personnes considérées comme « stakeholders » selon les années

Years	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
customers	1	1	3	2	3	3	3	5	21
employees	1	1	6	2	1	-	3	3	17
government	1	2	7	2	-	-	2	1	15

¹²⁷ C'est même là son attrait dans les théories politiques du New Labour.

Chapitre 8 : Les acteurs de l'environnement à travers les rapports

investors	-	1	3	3	2	1	3	2	15
communities	1	2	3	1	2	1	1	3	14
NGOs	-	2	2	3	-	-	2	2	11
suppliers	-	-	5	1	1	1	-	3	11
business partners	2	2	3	1	-	-	1	-	9
shareholders	-	1	3	2	1	-	-	2	9
regulators	-	1	4	-	-	1	-	1	7
politicians	-	1	1	1	-	-	1	-	4
scientific community	-	1	-	1	-	-	1	-	3
readers	-	-	-	-	-	-	-	2	2
CSR professionals	-	-	-	1	1	-	-	-	2
the public	-	-	-	-	1	-	1	-	2
trade unions	-	-	2	-	-	-	-	-	2
public interest groups	1	-	-	-	-	1	-	-	2
graduates	-	-	1	-	-	-	-	-	1
consumers	-	1	-	-	-	-	-	-	1
competitors	-	-	1	-	-	-	-	-	1
lenders	-	-	1	-	-	-	-	-	1
society	-	-	1	-	-	-	-	-	1
the environment	-	-	1	-	-	-	-	-	1
pressure groups	-	1	-	-	-	-	-	-	1
patients	-	1	-	-	-	-	-	-	1
multilateral organisations	-	-	-	1	-	-	-	-	1
neighbours	1	-	-	-	-	-	-	-	1

Nous voyons que la conception du « stakeholder » par les entreprises dans les rapports est un peu plus complexe qu'elle ne l'était dans la proposition de Kelly. De nombreuses catégories sont identifiées. Certaines d'entre elles ne sont que peu mentionnées. Si l'on ne prend que les principales, que nous évaluons à celles qui sont mentionnées plus de cinq fois, on peut dire que, d'après les rapports annuels, les personnes considérées comme des « stakeholders » par les entreprises sont leurs clients (« customers »), leurs employés (« employees »), leurs partenaires commerciaux (« business partners »), les communautés où elles travaillent (« communities »), les gouvernements (« governments »), les régulateurs

(« regulators »), les investisseurs, (« investors »), les organisations non-gouvernementales (« NGOs »), les actionnaires (« shareholders ») et les fournisseurs (« suppliers »). On retrouve donc dans cette liste toutes les catégories identifiées par Kelly sauf « the environment ». Celle-ci n'est mentionnée qu'une fois dans notre corpus. L'environnement est un sujet qui occupe les entreprises dans la totalité des rapports mais il n'est pas considéré comme « stakeholder ». Ce terme est réservé aux humains dans les rapports de notre corpus. Pour ce qui est de l'évolution, on ne peut rien remarquer de très notable. Les catégories principales ont tendance à être représentées tout au long de la période.

1.2.2 Le destinataire réel : les lecteurs du rapport

Si nous avons présenté et qualifié dans un premier temps le sujet destinataire qui est visé par les rapports, nous allons maintenant nous intéresser au récepteur, aussi qualifié de « sujet interprétant », c'est-à-dire au lectorat de ces documents que sont les rapports. Comme nous allons le voir, ce lectorat peut être identifié par ceux qui produisent les rapports car ils cherchent à adapter ceux-ci à leurs besoins. Le lectorat nous paraît donc déterminant, à long terme, pour le contenu des rapports. Si le destinataire visé est ce qui informe l'énoncé, à long terme, le destinataire réel, s'il est consulté, peut aussi contribuer à faire évoluer le genre.

Il est assez difficile de savoir précisément qui lit les rapports CSR. On peut commencer par se demander à qui les organisations transmettent ces rapports. On s'aperçoit alors que la liste de diffusion des rapports est à peu près la même que pour tous les autres documents de communication des organisations. Elles les envoient à leurs clients principaux ainsi qu'à un public qu'elles jugent directement intéressé. B. Jalenques-Vigouroux évoque l'exemple suivant : « Sita France inscrit ce document parmi ses autres documents de communication à diffuser selon les mêmes règles, par le même listing : les directeurs de filiales, les principaux clients, les stakeholders de l'entreprise dont les ONG travaillant avec Sita France » (2006 : 175). Pourtant, tous ceux qui reçoivent les rapports n'en sont pas forcément lecteurs. De plus, il existe d'autres canaux par lesquels les rapports sont disponibles, notamment Internet, qui rend certains rapports entièrement publics et téléchargeables par toute personne ayant un accès au web. On comprend qu'il est difficile de déterminer quels sont les lecteurs à partir des lieux de diffusion des rapports. Il est communément supposé que ces rapports sont peu lus (Jalenques-Vigouroux 2006, Bartels 2008). Il s'agit de longs documents, comportant environ

une centaine de pages, et ils peuvent avoir un caractère assez rébarbatif. Pourtant, là encore, ce ne sont que des suppositions. Les informations précises sont en réalité assez rares :

While a number of professional and academic studies (including KPMG's and SustainAbility's own contributions to this debate) have sought to assess quality of reports, reporting companies often have very little insight into who reads them and why. (Bartels 2008 : 4)

Étant donné ces difficultés, l'étude faite par l'institut GRI (Global Reporting Initiative) se montre particulièrement novatrice. En début de document figure d'ailleurs une remarque qui indique qu'il s'agit du premier document concernant le lectorat des rapports. L'étude a été conduite d'octobre 2007 à janvier 2008. Un questionnaire de sondage a été rempli par 2 279 personnes dont 1 827 étaient des lecteurs et 452 étaient des personnes qui ne lisaient pas les rapports pour des raisons indiquées dans le questionnaire. Les résultats de ce sondage ont été analysés et ont fait l'objet d'un rapport publié par le GRI à KPMG International et SustainAbility Ltd intitulé : *Count Me In – The Reader's Take on Sustainability Reporting* (2008). Il suggère que les rapports sont lus par un grand nombre de personnes pour des raisons variées. Les lecteurs de rapports et leur avis sur ces documents sont présentés selon des grandes catégories dans lesquelles ils sont rangés. Ces grandes catégories sont les suivantes : « Business », « Consultancy », « Civil Society », « Research/academic », « Investment/rating », « Individuals » et « Public Agency ». La grande majorité (58 %) de ceux qui ont répondu au sondage appartenaient à la catégorie « Business ». La seconde catégorie la plus représentée était « Consultancy » (10 %), puis « Civil Society » (8 %), « Research/academic » (7 %), « Investment/rating » (7 %), « Individuals » (4 %) et « Public Agency » (3 %). Pourtant, d'après le GRI, tous n'ont pas la même importance en termes d'impact sur l'organisation. Deux types de public sont considérés comme déterminants : « business readers on the one hand and Civil Society organizations on the other hand are the stakeholder groups with the most direct presumed interaction via reports (either seeking to influence or be influenced by them) » (Bartels 2008 : 26). On peut vérifier que ces groupes lisent les rapports en se penchant sur les bibliographies de documents qu'elles écrivent. Faire cela permet de s'apercevoir que les documents sont lus, du moins partiellement, puisqu'ils sont cités. Il est bien évident que les institutions qui travaillent sur l'amélioration des rapports, comme le GRI par exemple, les lisent de façon extensive. Les ONG les lisent aussi, soit pour les critiquer, soit pour s'informer des avancées d'une entreprise pour ce qui est du développement d'une politique CSR.

Comme nous le mentionnions plus haut, il est intéressant que les organisations identifient le lectorat des rapports afin de mieux cibler ses attentes. L'étude publiée par le GRI permet d'identifier les raisons principales pour lesquelles les lecteurs disent lire les rapports. Il s'agit des raisons suivantes, de la plus importante à la moins importante : 1/ « Understand the specific sustainability issue of the company » ; 2/ « general understanding of the company » ; 3/ « learn from it by means of benchmarking » ; 4/ « know how the company performs » ; 5/ « use the information for education/research » ; 6/ « establish the company's accountability » ; 7/ « basis for future decisions in relation to the company » ; 8/ « gather market information » ; 9/ « publicity purposes » (Bartels 2008 : 9). Ces raisons sont variées. Pourtant, d'après cette étude, ce que les lecteurs veulent trouver dans les rapports est similaire : une explication de la raison pour laquelle une organisation choisit de parler d'un problème plutôt que d'un autre, une explication de la façon dont le processus de consultation des parties prenantes a un impact sur les stratégies globales de l'entreprise, une explication de la façon dont l'entreprise répond aux remarques critiques à son sujet, une indication sur le fait que l'organisation inclut autant d'éléments négatifs que d'éléments positifs dans le rapport. Également mis en avant et encore trop souvent absents dans les rapports, des renseignements précis concernant le processus de consultation des parties prenantes sont demandés. Toutes les catégories de lecteurs semblent avoir à peu près les mêmes attentes par rapport au contenu du rapport : « the survey suggests not much separates different reader groups in terms of what they expect to see in a quality report. All readers are primarily concerned with using reports to further their understanding of the sustainability issues faced by a reporting organisation » (Bartels 2008 : 26). Il est possible d'identifier de légères différences liées aux divers rôles des lecteurs vis-à-vis de l'entreprise, par exemple, les ONG qui préféreraient que les rapports soient écrits par pays puisqu'elles-mêmes fonctionnent souvent à un niveau national, mais le message principal que le GRI souhaite faire passer concerne l'uniformité de l'ensemble des attentes des lecteurs. Selon cette organisation, ceux-ci s'attendent à trouver le même type de contenu dans les rapports, ont les mêmes attentes en ce qui concerne les procédés d'assurance et se disent positivement influencés par la lecture des rapports. Si l'on contraste plus particulièrement les attentes de la société civile, « Civil Society », avec celles du monde des affaires, « Business », on s'aperçoit que, malgré ce qu'on pourrait penser étant donné leur rôle très différent dans la société, leurs avis se rejoignent aussi :

[P]erhaps the most important message of all here is that there is so little difference between the core views of report readers across those two categories – often assumed to be in such deep conflict that a sustainability report that meets both groups' needs might even be impossible. [...] They share a common understanding of what sustainability means for business, and what reports can do to help encourage this. (Bartels 2008 : 28)

On obtient aussi des renseignements sur ce que les lecteurs potentiels des rapports veulent en considérant les raisons pour lesquelles ceux qui ne les lisent pas justifient qu'ils ne le font pas. Certains estiment que les entreprises n'expriment pas clairement leur performance en termes de ce qui s'appelle « sustainability », que l'intérêt de prendre en compte la notion de « sustainability » n'est pas démontré et que la valeur des rapports eux-mêmes n'est pas avérée. Ce qui est notamment souligné est qu'il faudrait qu'il y ait plus d'interactions avec ceux qui sont nommés les « stakeholders » pour déterminer leurs besoins, que le processus de vérification des rapports soit plus développé afin que l'on puisse faire confiance à leur contenu et que les liens entre la stratégie générale de l'entreprise et sa stratégie pour le CSR soient plus clairement démontrés. On peut donc penser que c'est vers une plus grande prise en compte de ces différents éléments que les rapports annuels des organisations, influencés par les indications du GRI, vont évoluer.

La présentation des acteurs de la situation d'énonciation permet de mieux déterminer le statut de ces rapports mais aussi de s'interroger sur qui est considéré comme décisif dans le domaine environnemental. Ce n'est pourtant pas la seule façon dont on peut s'interroger à ce sujet. De nombreux extraits des rapports font référence aux acteurs du domaine. Il nous appartient à présent de les étudier afin de tirer des conclusions sur leur identité d'après les rapports.

2 Les acteurs de l'environnement mentionnés dans les rapports

2.1 Identification des acteurs de l'environnement dans les rapports d'entreprise

Afin d'étudier la façon dont sont présentés les acteurs qui travaillent dans le domaine environnemental dans les rapports CSR des entreprises, nous nous appuyons sur un échantillon du corpus constitué par une sélection de rapports dont la publication est espacée d'au moins deux ans, pour chaque entreprise. Ce procédé vise à nous permettre une étude plus

minutieuse de chaque rapport ainsi sélectionné. Nous y avons relevé tous les extraits faisant référence à des actions effectuées dans le domaine et permettant d'identifier ceux qui en sont responsables, en prenant soin de les différencier selon les organisations et selon les années. Cette étude détaillée nous a permis de constater qu'il n'existe pas de différence substantielle entre les façons dont les différentes entreprises présentent ces acteurs. L'étude diachronique permet d'identifier quelques éléments d'évolution. Nous y ferons référence mais cela ne détermine pas le mode de présentation de nos résultats. C'est de façon synthétique que nous avons choisi de les présenter et de les commenter, même si nous ajoutons, par la suite, quelques commentaires sur des cas particuliers.

Dans la grande majorité des cas, l'entreprise commence par indiquer quelles sont ses propres actions. Elle se présente elle-même comme actrice du domaine environnemental, comme les extraits figurant dans l'Annexe 8.4 le montrent. Étant donné la fonction du document étudié, qui porte essentiellement sur les actions de l'organisation, cela paraît peu surprenant. La lecture des différents extraits relevés permet de constater que les actions qu'une entreprise peut mener à bien pour diminuer son impact environnemental, et se constituer, par ce biais, comme acteur du domaine environnemental, sont extrêmement variées. Elle peut commencer par respecter toutes les lois du domaine : « Tesco, its directors, officers and employees will at all times comply with all applicable laws and regulations relating to the environment » (*Tesco 2002 : 14). Elle peut chercher à contrôler son propre impact environnemental : « Within our global environmental management system, we also develop specific environmental initiatives seeking to control impact » (*BAT 2002 : 72). Cela peut par exemple passer par des efforts faits pour diminuer le volume de déchets produits par ses activités : « National Grid continues to commit to reducing the amount of solid waste we generate, as well as fuel, paper and other resources we consume in both the UK and US » (*National Grid 2008 : 14). L'entreprise peut également chercher à innover en créant des produits respectueux de l'environnement : « Around the world, BP is demonstrating that it is possible to create 'green growth' – economic and social development aligned with environmental gains » (*BP 2002 : 11).

L'autre type d'extrait le plus récurrent porte sur les partenariats. L'entreprise se présente alors comme actrice de l'environnement en partenariat avec d'autres acteurs, comme les extraits de l'Annexe 8.5 le montrent. Les acteurs avec lesquels elle peut former des

partenariats sont de types variés. Il peut s'agir d'ONG : « We have been engaged in conservation work for many years in partnership with numerous non-governmental organizations both to provide assistance with conservation projects and to gain knowledge for use within our own operations » (*BP 2000 : 21). Des partenariats peuvent également être engagés avec des représentants du gouvernement. Les extraits E4.2.9 et E4.2.7 portent sur ce sujet et on peut y relever, à titre d'exemple, la phrase suivante : « We believe that businesses and policy-makers must take four critical factors into account in order to build low-carbon power capacity faster » (*BP 2006 : 35). Mais la plupart de ces extraits mentionnent des partenariats qui regroupent des acteurs d'horizons variés. L'extrait suivant nous semble représentatif à ce titre : « It [The Biodiversity Partnership] offers us opportunities to engage in dialogue with governments, NGOs, academic institutions and others on current thinking on biodiversity conservation issues » (*BAT 2005 : 112). Nous avons considéré jusqu'ici toutes les occurrences permettant de faire référence à des partenariats en général. Il s'agit bien souvent alors de noter l'intérêt qu'il y a à développer ce type de partenariat. Mais des références à des partenariats particuliers qui ont effectivement été instaurés ou sont sur le point de l'être figurent aussi comme les extraits présentés dans l'Annexe 8.6 le montrent. Ici aussi, les exemples relevés permettent de noter la diversité des acteurs avec lesquels une entreprise peut choisir de former des partenariats.

L'autre acteur du domaine environnemental auquel les entreprises font le plus référence est le gouvernement, entendu au sens large de pouvoir public, comme les extraits présentés dans l'Annexe 8.7 en témoignent. Les actions du gouvernement sont présentées plutôt positivement par les entreprises. Par exemple, dans son rapport de 2002, Tesco indique qu'elle soutient la position du gouvernement concernant le changement climatique : « Tesco fully supports the UK Government's commitments to the Kyoto protocol on climate change » (*Tesco 2002 : 14). Elles semblent toutes admettre que c'est le rôle des gouvernements d'imposer des lois plus strictes : « We see it as the responsibility of many parts of society to play a part in protecting the environment; notably [...] of governments in establishing environmental standards » (*BAT 2004 : 33). Elles font aussi référence à des lois mises en place afin de préciser que ce sont des lois qu'elles respectent : « We recognize that governments make decisions on protected areas and fully accept that some areas will not be

open for development » (*BP 2002 : 17). Les gouvernements sont présentés comme assumant leur rôle et elles n'expriment pas de désaccords avec eux.

Les références à d'autres organisations sont assez rares. Les ONG sont souvent mentionnées dans la description des partenariats, comme nous avons pu le constater dans la série d'exemples E1.2 et E1.3, mais elles le sont rarement seules. On peut noter une exception notable dans le rapport BP de 1998 où Greenpeace est mentionné de façon relativement péjorative : « Anti-development groups such as Greenpeace oppose the Northstar development, citing risks of a major spill from the pipeline » (*BP 1998 : 11). On comprend que Greenpeace essaie d'empêcher BP de continuer les explorations de pétrole dans une zone protégée. À ce titre, l'ONG environnementale est qualifiée de « anti-development group », ce qui vise à la discréditer. Il nous semble notable que cet extrait, où un signe d'orientation idéologique est particulièrement évident, se trouve dans un rapport de 1998. Les traces d'idéologies semblent s'estomper au fur et à mesure que les rapports se normalisent et il nous semble qu'il est très peu probable que l'on puisse trouver ce type de disqualification d'une ONG environnementale dans des rapports plus récents. En tous les cas, aucune ne figure dans notre corpus. Les autres références à des ONG demeurent rares.

On peut conclure de cette caractérisation des acteurs du domaine environnemental par les entreprises qu'elle montre surtout qu'elles se considèrent comme ayant un rôle décisif et soulignent les différentes occasions lors desquelles elles l'ont montré. Le recours au partenariat avec des organisations d'autres types est lui aussi maintes fois évoqué. Aucun acteur n'est présenté comme jouant un rôle prééminent par rapport aux autres dans le domaine environnemental. C'est par le biais de la collaboration de tous types que les solutions peuvent émerger. Les gouvernements ont un rôle spécifique à jouer qui est de mettre en place des lois qui permettent de favoriser les actions en ce sens. Mais il ne s'agit pas d'un rôle prééminent puisqu'ils sont présentés comme ayant besoin de collaborer avec les autres organisations. Quant aux ONG, elles ne sont mentionnées quasiment que pour faire référence à leur rôle dans les partenariats entre organisations. Nous voyons que cette étude détaillée des rapports annuels permet de confirmer ce que nous avons présenté concernant le domaine environnemental en général dans le chapitre 6 : l'importance de la collaboration.

2.2 L'identification des acteurs dans les rapports d'une ONG, le WWF

Nous souhaitons à présent compléter cette étude concernant les acteurs dans les rapports environnementaux en comparant nos résultats à ceux obtenus dans les rapports d'une ONG et d'une agence gouvernementale. Tout comme les entreprises insistent sur leur propre rôle dans le domaine environnemental, le WWF fait de nombreuses références à ses propres actions dans ses rapports, comme montré dans les extraits présentés dans l'Annexe 8.8. Si l'on compare les actions du WWF dans le domaine environnemental à celles des entreprises, on peut noter de nombreuses différences. Tout d'abord, comme le WWF le rappelle dans chacun de ses rapports, sa mission principale est la sauvegarde de l'environnement : « WWF's mission is to stop the degradation of the planet's natural environment, and to build a future in which humans live in harmony with nature » (*WWF 2000 : 3). La plupart de ses actions sont donc du domaine environnemental. Mais les rapports portent essentiellement non pas sur ses missions, mais sur la façon dont il gère ses employés et ses actions pour qu'ils aient le moins d'impact possible. Ce qui est notable est que l'organisation, beaucoup plus petite que ne le sont les entreprises considérées, met en place un nombre de mesures qui semble beaucoup plus élevé pour réduire cet impact.

En tous les cas le WWF donne beaucoup plus de détails sur ce qui est fait. Là où une entreprise dit simplement qu'elle fait ce qu'elle peut pour réduire les voyages de son personnel, le WWF est très explicite sur ce qui est fait. On peut citer par exemple la mise à disposition de vélos et de douches, « [a] pool of bicycles is provided for staff travelling locally and a shower is available at Panda House to enable cyclists to freshen-up » (*WWF 2000 : 10), les visioconférences et autres mesures visant à ce que le personnel utilise moins des modes de transport polluant dans la vie quotidienne, « [w]e have installed a video conferencing facility to reduce the need to travel further afield and staff are encouraged to use public transport and car share wherever possible » (*WWF 2000 : 10), l'achat de voitures hybrides , « [d]uring the reporting period we changed our small fleet of cars to the Toyota Prius, which uses a highly efficient, low emissions 1.5-litre petrol engine, its electric motor, or a combination of both » (*WWF 2002 : 8), l'utilisation du train pour tous les voyages internes à l'Europe, « [w]e've actively promoted travel by rail rather than by air to European destination » (*WWF 2010 : 4). Un grand nombre des mesures évoquées ne semblent pas

même envisagées par les grandes multinationales. Parfois leur grande taille les empêche de les mettre en place. Le WWF évoque ainsi son objectif de convertir l'ensemble de ses bureaux à l'utilisation d'énergie renouvelable : « our target to convert all our WWF-UK offices to renewable sources by the end of the 2001 reporting period » (*WWF 2002 : 6). Il ne serait pas possible pour une organisation de la taille de BP, par exemple, d'acheter seulement de l'énergie renouvelable pour faire fonctionner l'ensemble de ses bureaux. Mais le WWF montre bien que chaque détail est important et que rien n'est négligé. Il décrit beaucoup plus précisément ce qui est fait et traduit en cela une plus grande préoccupation pour tous les types d'impact sur l'environnement, même ceux que d'autres organisations considéreraient comme négligeables.

De nombreuses références aux partenariats figurent aussi dans les rapports du WWF. Comme pour les entreprises, on peut différencier les références aux partenariats en général des références à des partenariats particuliers. Dans l'Annexe 8.9 nous donnons un certain nombre d'exemples de références à des partenariats en général. Ces extraits permettent de vérifier ce que nous avons évoqué dans le chapitre 6 concernant les partenariats. Des partenariats avec tous types d'organisations sont envisagés, par exemple avec des entreprises, des gouvernements, d'autres ONG, des communautés locales : « We work in partnership with governments, business and industry, other conservation organisations and local communities to find solutions for the conservation of nature » (*WWF 2001 : 2). Pourtant ce qui est également notable ici, et qui n'était pas évoqué dans le chapitre 6, est que la plupart de ces extraits portent plus spécifiquement sur les partenariats avec les entreprises. On comprend que ce type de partenariat est considéré comme capital par le WWF : « WWF has an excellent track record working with business. Our involvement ranges from fundraising and conservation-led activities to business education and challenging companies that are impacting heavily on the environment. » (*WWF 2001 : 11). Des raisons claires sont données pour l'expliquer. Les entreprises ont un pouvoir financier tel, et un impact sur l'environnement qui peut être si grave, qu'il est essentiel de tenter de les influencer :

Business practices can be major contributors to urgent issues such as climate change, pollution, deforestation, desertification, over-fishing, intensive agriculture and the destruction of the natural resource base through mining and so-on. However, this need not be the case and our growing engagement with business and industry means that we can harness its influence and collaborate in the search for alternatives and solutions to environmental problems and, where appropriate, secure funds for our vital conservation work (*WWF 2000 : 16).

Parvenir à leur faire adopter des mesures plus respectueuses de l'environnement a un très fort impact positif. Le WWF semble donc fier des partenariats mis en place avec les entreprises. Comme nous l'avions évoqué dans le chapitre 6, les ONG se méfient parfois de ce type de partenariat car le public peut être critique de mesures qui mènent l'ONG à cultiver le compromis avec les entreprises. On peut par exemple leur reprocher de perdre de vue les objectifs principaux de leur lutte pour la protection de l'environnement en s'associant avec des entreprises qui leur fournissent des fonds financiers mais continuent à avoir un impact très négatif sur l'environnement. Le WWF présente une autre façon de considérer ces partenariats.

Nous pouvons aussi relever dans les rapports du WWF des extraits, que nous présentons dans l'Annexe 8.10, où mention est faite de partenariats spécifiques présentés dans un certain degré de détail. La lecture de ces extraits permet de conclure que le WWF met en place des partenariats avec des organisations de types variés. Ces partenariats peuvent être de simples collaborations pour des projets mis en place en commun : « [t]o establish an up to date accurate benchmark of our use of printed paper, we are taking part in a printing study in association with Xerox and the University of Surrey » (*WWF 2001 : 8). Mais les relations mentionnées ici sont aussi celles qui lient un client à son fournisseur de service : « WWF-UK has a duty of care to ensure that its waste is handled by licensed waste carriers » (*WWF 2001 : 8). Le WWF conçoit en effet la relation avec ses fournisseurs et fournisseurs de service avec le même degré d'exigence que s'il s'agissait de partenaires : « We chose Paper Dove because of its enlightened approach to implementing the eco-criteria we set for products in the catalogue » (*WWF 2001 : 10). Pour pouvoir servir de fournisseur au WWF, il faut prouver qu'on gère son entreprise de façon très respectueuse de l'environnement. Le WWF se montre comme un client exigeant dans ce domaine ; plusieurs mentions sont faites de contrats qui ont dû être rompus parce que les fournisseurs n'étaient pas exemplaires en tous points (E5.3.3, E5.3.9, E5.3.12). Un extrait permet aussi de souligner que le WWF exerce une influence sur ses partenaires commerciaux afin de faire évoluer leurs pratiques vers un plus grand respect de l'environnement : « As a direct result of our influence, we are pleased to say that Crown Litho¹²⁸ met the requirements of the ISO 14001 standard in environmental management and received its certificate in July 2003 » (*WWF 2003 : 15). Nous pouvons à présent nous

¹²⁸ Crown Litho est l'entreprise employée par le WWF pour imprimer ses documents.

interroger sur la façon dont une organisation gouvernementale identifie les acteurs du domaine environnemental.

2.3 L'identification des acteurs dans les rapports d'une organisation gouvernementale, le DWP

Comme les deux autres organisations considérées, le ministère DWP (Department of Work and Pensions) commence par mentionner dans son rapport les actions qu'il a entreprises lui-même, comme les extraits relevés dans l'Annexe 8.11 le montrent. Par rapport aux entreprises, le DWP entre dans un degré de détail beaucoup plus important dans la description de ses actions. Par exemple, dans le rapport de 2001, la mesure suivante est proposée pour réduire la consommation d'eau : « One of our major investment proposals is the introduction of waterless urinals – by requiring no water to flush these will reduce our water consumption considerably » (*DWP 2001 : 9). Pour favoriser le respect de la biodiversité, la mesure suivante est évoquée : « A wildlife friendly cutting and mowing regime was introduced at the Peel Park site as part of the EMS » (*DWP 2001 : 9). Ce mode de présentation semble suggérer que cette organisation est plus consciente de l'ampleur des changements qu'il est possible de mettre en place et tout à fait prête à s'y essayer. Par rapport au WWF, on peut dire que les mesures envisagées sont un peu moins radicales : on ne trouve de référence ni à l'utilisation de vélos, ni à la mise en place de bureaux qui marchent entièrement avec des énergies renouvelables. Ces résultats ne nous semblent pas surprenants étant donné la fonction distincte de chaque organisation. Dans les rapports du DWP aussi, le partenariat avec les entreprises en général est présenté comme une mesure nécessaire, mais seulement dans un extrait issu du rapport de 2006 : « Engaging with businesses and utilising their networks and communication methods is important to drive home sustainable development messages and practices » (*DWP 2006 : 7).

En revanche, de nombreux partenariats particuliers sont mentionnés et présentés dans l'Annexe 8.12. Le DWP évoque beaucoup de différents types de partenariats : intergouvernemental, « DWP's SD Team is working closely with the SD Commission¹²⁹ to ensure that our proposals meet with the overall concept of SD and to promote a commonality of approach across Government » (*DWP 2001 : 4), avec des entreprises, « Working with

¹²⁹ Présentée dans le chapitre 4 dans la section 2.1.2.

Land Securities Trillium (LST) our service partners, energy usage is carefully scrutinised » (*DWP 2006 : 9), avec des instituts de recherche, « collaboration is now under way with the Hadley Centre for Climate Change, part of the Met Office » (*DWP 2006 : 17. Ce qui peut sembler surprenant est qu'aucun partenariat avec une ONG ne le soit. La plupart des exemples cités ci-dessus font référence aux partenariats avec des fournisseurs dont DWP cherche à orienter les pratiques. Comme pour le WWF, cette organisation semble se montrer très exigeante avec ses fournisseurs.

On peut relever d'autres occurrences de description d'acteurs de l'environnement présentés dans l'Annexe 8.13. Il ne s'agit alors ni des actions du DWP, ni de partenariats, mais d'autres types d'acteurs. Ce qui est notable est qu'on ne trouve pratiquement que des références aux actions des gouvernements. C'est le cas lors de l'évocation du Sommet de Johannesburg : « The World Summit on Sustainable Development took place in South Africa this summer amid a blaze of publicity » (*DWP 2002 : 6). Plusieurs références sont également faites à l'action conjuguée de différents ministères : « Cross-Government studies are taking place into the potential effects of climate change on Government policies and plans, and what could be done to minimise these effects » (*DWP 2002 : 7). La seule exception est la suivante, Forestry Stewardship Council, mentionnée dans le rapport de 2005 : « FSC – Forestry Stewardship Council, is an international forest management scheme, independently audited, which covers not just legally logged timber but sustainable timber as well » (*DWP 2005 : 40). Il s'agit d'une organisation décrite sur son site Internet dans les termes suivants : « FSC is an independent, non-governmental, not-for-profit organization established to promote the responsible management of the world's forests » (*Site de FSC¹³⁰). La certification FSC est reconnue à un niveau international et permet de distinguer le bois originaire de forêts gérées de façon responsable du bois issu d'autres sources.

De ces mentions explicites des acteurs de l'environnement dans les rapports, nous pouvons conclure que chaque organisation souligne la place décisive qu'elle occupe elle-même dans le domaine. La présentation des différentes organisations et de leurs actions entreprises est légèrement différente selon les organisations, le WWF proposant des mesures radicales, le DWP des mesures légèrement moins radicales et les entreprises présentant des mesures envisagées à un niveau très général, sans entrer dans les détails. Ceci nous semble

¹³⁰ <http://www.fsc.org/about-fsc.html> consulté le 06 avril 2011.

révéler le positionnement différent de ces organisations dans le champ discursif. Ce que l'on retrouve dans tous les cas est le caractère essentiel des partenariats. Afin de compléter cette étude des acteurs du domaine il nous semble intéressant de nous concentrer sur les marques d'intertextualité. L'étude de l'intertextualité permet de comprendre comment chaque organisation se situe par rapport à d'autres acteurs de la société dont les paroles sont citées ou évoquées dans les rapports.

3 L'étude des marques d'intertextualité

3.1 Les types de marques d'intertextualité

Nous prenons le terme d'« intertextualité » dans son sens le plus restreint. En effet certains, comme Barthes, considèrent que tout texte est un intertexte tant les allusions et les citations assumées ou inconscientes de textes précédents constituent la trame même des textes (1973). Nous préférons nous appuyer sur le terme d'intertextualité suivant la définition de Genette reprise par Charaudeau et Maingueneau : « la présence d'un texte dans un autre (par citation, allusion...) » (2002 : 328). Il ne s'agit donc pas simplement pour nous de relever les textes explicitement cités mais toutes les allusions à un autre discours. Le corpus sur lequel nous nous sommes appuyée pour notre étude se voulait représentatif de l'ensemble des années et des organisations. Nous présentons notre méthodologie pour la sélection de ce Corpus dans l'Annexe 8.14. où nous avons présenté les résultats sous forme de tableaux.

Les résultats de notre étude nous permettent premièrement d'identifier le type de marques d'intertextualité qu'on est susceptible de trouver dans les rapports. On peut tout d'abord relever de nombreuses occurrences de références à d'autres documents ou textes produits par la même organisation. Par exemple, dans son rapport de 2001, Vodafone présente son rapport CSR en soulignant le lien qu'il entretient avec son rapport annuel principal, portant sur les finances de l'entreprise : « It is a companion document to our *Report & Accounts and Annual Review*, which supports our belief that sound policies on environmental and social responsibility are as necessary as product development and marketing in building sustained business success » (*Vodafone 2001 : 3). Tous les extraits suivants de notre tableau font également référence à d'autres textes produits par la même organisation : I1.3.7, I1.6.17, I1.7.21, I1.8.12, I1.8.13, I1.10.14.

De nombreuses références à des sources externes qui se sont exprimées sur l'organisation de façon valorisante figurent ensuite. Par exemple BAT souligne qu'AccountAbility l'a jugée et lui a donné la certification très valorisante nommée AA1000 : « All our participating Group companies are following the AA1000 Standard, a rigorous reporting standard established by the Institute of Social and Ethical AccountAbility » (*BAT 2002 : 15). Tous les extraits suivants de notre tableau peuvent également être considérés dans cette catégorie : I1.3.8, I1.4.5, I1.8.14, I1.8.15. Dans de rares cas, il est possible de trouver des références à des sources moins valorisantes, mais ce qu'elles ont dit est alors souvent contesté. Ainsi, dans le rapport Tesco de 2004, une remarque dévalorisante de l'organisation The Environment Agency est citée : « In July 2003 we were identified by the Environment Agency as a “repeat offender” following our prosecution for a petrol leak at one of our petrol stations in 2002 and a prosecution the previous year regarding the accumulation of trolleys from a store in a local river. We were surprised to be highlighted in this way, for what were two unrelated and relatively small pollution incidents » (*Tesco 2004 : 31). La deuxième phrase est une sorte de justification ; le jugement de l'organisation n'était pas correct d'après Tesco.

La présence de nombreuses références aux paroles de personnes présentées comme expertes est aussi notable : I1.3.9, I1.4.4, I1.4.7, I1.10.15, I1.11.1, I1.11.2. Ces expertises peuvent être de différents types. Dans le rapport Vodafone de 2001 par exemple, le jugement porté par un institut de recherche sur les risques liés à l'utilisation du téléphone portable est présenté : « The Cassiopea project, based at the University of Catania, provides concrete scientific information using data recorded to monitor electro-magnetic emissions and make sure that they are in line with legal limits » (*Vodafone 2001 : 23). L'expertise concernant la protection de zone sensible est mentionnée par BP : « We believe IUCN designations provide the best framework available and encourage the strengthening and understanding of such systems » (*BP 2002 : 17). L'expertise sur le changement climatique est présentée dans l'extrait suivant : « In its Fourth Assessment Report, published in 2007, the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), established by the UN to provide a balanced view of the issue, stated that warming of the climate system was ‘unequivocal’ » (*BP 2007 : 28). L'expertise sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est mentionnée par BAT : « The GRI recommends topics on which companies may report, with indicators of performance that they may use » (*2002 : 16). Notons néanmoins qu'on peut relever quatre

cas où l'expertise porte sur la façon de présenter les résultats dans les rapports avec trois références au GRI et une référence aux instructions publiées par DEFRA.

Souvent les entreprises font références à des paroles d'experts pour montrer que leurs propres pratiques sont fondées sur ces opinions qui acquièrent une légitimité grâce à ce statut d'expert : I1.8.18, I1.8.11. Sans aller jusqu'à influencer leurs pratique elles peuvent mentionner ce qu'un expert dit sur un sujet afin de donner une légitimité au point de vue qu'elles défendent dans un débat. C'est le cas lorsque BP présente un débat sur l'impact de ses activités d'exploration sur un territoire protégé en Alaska : « anti-development groups express concerns about the cumulative impacts of further North Slope development. Many concerns pertain to wildlife and habitat. Numerous independent scientific studies indicate little impact on caribou, other mammals, bird life and fish from 20 years of development » (*BP 1998 : 11). Bien que deux opinions contraires y soient présentées, l'une est présentée comme peu rationnelle puisque fondée sur les dires de groupes défendant une thèse très spécifique et ayant de ce fait des opinions qui peuvent être radicales, « anti-development groups ». Aux thèses défendues par ce groupe, s'opposent celles des scientifiques, « independent scientific studies ». Ce qui est présenté dans un cas comme des opinions d'un groupe spécifique s'oppose à ce qui est présenté comme des rapports scientifiques produits par des chercheurs indépendants. La thèse dont BP peut le mieux s'accommoder puisqu'elle permet de ne pas freiner sa volonté d'expansion dans un parc naturel, est présentée comme scientifique, alors que celle à laquelle elle s'oppose est présentée comme marginale.

On peut trouver d'autres exemples où les experts ne sont pas présentés de façon objective et où ceux qui défendent des thèses contraires à celle de l'organisation sont discrédités. Dans le rapport BP de 1998, on relève la remarque suivante : « Despite repeated claims to the contrary, going back to the Club of Rome in 1974, the world is not running out of hydrocarbon resources. In fact, total oil and gas reserves continue to rise » (*BP 1998 : 6). Les chercheurs du Club de Rome sont alors présentés comme ayant défendu une thèse absurde, ce qui est prouvé par le fait qu'il existe encore des réserves d'hydrocarbures alors qu'ils prévoyaient leur épuisement dès 1974. Aucun élément n'est donné sur ce qui permet à BP de spéculer que cet épuisement n'aura pas lieu. Une nouvelle remarque allant dans ce sens figure dans le rapport de 2008, dans la lettre d'introduction du directeur : « As a geologist and a businessman, I don't believe the world is running out of oil in the near or foreseeable

future » (*BP 2008 : 3). Le directeur fait valoir ses domaines d'expertise pour donner plus de poids à son affirmation. C'est en tant que géologue et dirigeant d'entreprise qu'il peut se permettre de donner un avis qui doit être pris au sérieux sur ce sujet. Par ailleurs, un exemple où le point de vue défendu par l'entreprise est associé à celui d'une autre personne ayant une plus grande légitimité pour le défendre, est présent dans le rapport 2004 de Tesco : « the farming community who tell us that to extend the range of meat we sell from animals fed on non-GM at this time would put immense pressure on them » (*Tesco 2004 : 34). Le discours des exploitants agricoles peut être jugé légitime du fait de leur connaissance intime de ce sujet et du fait qu'ils sont les acteurs les plus concernés. Le point de vue de Tesco sur l'utilisation d'OGM, probablement défendu essentiellement pour des raisons commerciales, est présenté comme légitime puisque défendu par ces acteurs externes qui doivent bénéficier d'une certaine expertise sur le sujet. Ces différents exemples nous permettent de conclure que le discours d'experts variés est souvent mentionné afin de légitimer une opinion soutenue par l'entreprise pour des raisons qu'elle ne présente pas.

Le dernier type d'acteur dont les discours sont mentionnés dans les rapports est celui que nous avons présenté dans le chapitre 7 sous le terme de « stakeholders ». Certains rapports donnent beaucoup de place aux discours de ce type d'acteur : rapport BP de 1998, rapport Tesco de 2009. D'autres l'évoquent tout juste lorsqu'ils font référence à l'intérêt qu'il y a pour eux à recueillir les avis de leurs lecteurs sur les rapports. Quelques exemples d'extraits de ce type figurent dans l'Annexe 8.14 : I1.6.18, I1.8.17, I1.11.3, I1.11.4. GSK présente ainsi les résultats d'une consultation de ses parties prenantes : « In 2004, in discussions with our external stakeholders about EHS issues, they said that climate change and energy conservation, pharmaceuticals in the environment and the use of hazardous/toxic chemicals were our key external challenges » (*2006 : 52). Que les parties prenantes soient partenaire de l'entreprise ou simple lecteur des rapports, leurs opinions semblent données comme exemples de ce qu'on peut penser de l'organisation. Il s'agit bien souvent de remarques positives ou évoquant des chemins à suivre qui permettraient d'améliorer les pratiques de l'entreprise.

Le dernier type de marque d'intertextualité présent dans les rapports est constitué par des références à d'autres parties du même document. Elles permettent de mieux naviguer à l'intérieur du document et de favoriser sa cohérence interne, comme le montre l'exemple suivant : « There is more about Group companies' dialogue arrangements in the Appendix:

Stakeholder dialogue, page 120 » (*BAT 2002 : 11). Tous les extraits suivants peuvent aussi être rangés dans cette catégorie : I1.4.6, I1.8.16, I1.9.10, I1.9.11.

Notre étude de l'intertextualité dans les rapports nous permet également de faire une remarque sur ce qui n'y figure pas. Dans le premier chapitre, nous nous sommes attachée à présenter les œuvres qui constituent l'archétexte du domaine environnemental. Les œuvres d'auteurs ayant travaillé aux Etats-Unis aux XIX^e siècle nous semblent notamment essentielles pour le domaine et elles servent encore de référence aux acteurs principaux du domaine aujourd'hui. Pourtant, dans le corpus que nous avons étudié dans notre troisième partie, nous ne trouvons aucune mention de ces œuvres. Dans les rapports annuels, on ne trouve pratiquement aucune référence à des discours qui ne sont pas récents. La seule exception nous semble être la référence au Club de Rome, mais il s'agit alors de critiquer ce qui avait été dit à l'époque et de dire que c'était erroné à la lumière de ce qui est observable aujourd'hui. Il nous semble que l'absence de référence à ces œuvres du passé est liée à la fonction des rapports annuels CSR. Ils visent à faire un bilan de ce qui a été fait dans l'année par l'organisation. Ce qui est décrit est assez factuel et concerne des acteurs ayant agi très récemment. Il n'y a que très peu de passages théoriques et les occasions de faire référence à ce qui a été dit ou fait dans le passé dans le domaine environnemental sont donc rares. C'est ainsi que nous expliquons l'absence de référence aux œuvres présentées comme archétexte du domaine environnemental ; celle-ci ne nous semble pas remettre en cause le caractère essentiel de ces œuvres.

Nous allons maintenant nous interroger sur l'éventuelle évolution dans le temps des phénomènes d'intertextualité dans les rapports, ainsi que sur les différences éventuelles entre les rapports des entreprises et les rapports des autres types d'organisation.

3.2 L'étude diachronique des marques d'intertextualité

Pour procéder à cette étude diachronique, nous nous sommes appuyée sur les marques d'intertextualité déjà relevées dans les rapports BP, WWF et DWP et présentées dans l'Annexe 8.14. Si l'on analyse ces résultats d'un point de vue diachronique, on peut conclure que, dans le premier rapport BP, en 1998, de nombreuses marques d'intertextualité figurent, avec du discours direct, provenant de personnes aux identités variées et qui n'ont pas toujours de lien direct avec l'entreprise, ni de compétences particulières qui justifient qu'elles se prononcent

sur ce sujet. Il s'agit simplement des opinions de différentes parties prenantes et l'objectif de leur présence dans les rapports semble simplement être de donner un panorama de points de vue divers sur l'entreprise. Il est à noter que la grande majorité des discours cités donnent une vision très positive de BP. Les commentaires sont essentiellement laudatifs comme en témoigne l'extrait suivant : « In terms of the BP Amoco policy commitments on environment, health and safety, BP Alaska is seen as “setting high standards for itself, raising the standards in the industry and doing a lot to engage stakeholders” [...] some said they would like BP to “weigh-in more proactively and publicly on legislative issues” » (*BP 1998 : 14). On peut pourtant s'interroger sur la valeur réelle de ces témoignages car, dans la mesure où ils sont issus de personnes non identifiées, ils peuvent avoir été fabriqués et rien ne permet de vérifier qu'ils ont vraiment été prononcés. Ils sont non falsifiables au sens épistémologique. Il est possible que cet élément ait été reproché à BP. Nous avançons cette hypothèse car, dans les rapports suivants, cette pratique tend à disparaître et à laisser place aux discours d'acteurs identifiés.

Une autre évolution que l'on peut noter concerne le statut d'expertise des personnes sources de discours. De plus en plus, un certain statut d'expertise est mis en avant. Le domaine d'expertise est souvent clairement identifié dans les rapports plus récents. Nous relevons ainsi dans le rapport de 2005 les sources suivantes : « US Secretary of Labor », « International Monetary Fund », « Deputy Executive Director of the International Energy Agency ». De plus en plus de documents écrits clairement référencés sont mentionnés, comme l'exemple suivant en témoigne : « In its Mobility 2030 report, the World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) set out seven goals » (*BP 2006 : 36). Enfin, on peut relever des extraits de discours prononcés lors d'événements clairement datés, par exemple l'extrait d'un discours identifié comme suit : « Commissioner McCreevy, European Commissioner for the Internal Market and Services, EU Governance Conference, Brussels, January 2005 » (*BP 2005 : 4). Ces citations ne portent plus en majorité sur BP mais sur des thèmes variés qui concernent plus ou moins directement l'organisation : la transparence, l'énergie, le changement climatique, les normes pour l'écriture des rapports, etc. Une autre évolution notable concerne la multiplication de documents provenant de BP et de références à d'autres parties du même document, ce que nous appelons des références intra-documentaires.

On a l'impression que la communication de l'organisation se consolide et que les documents prennent un statut de plus en plus officiel.

Une autre évolution que l'on peut noter du point de vue de l'intertextualité concerne le statut graphique des citations dans les textes. Pour ce qui est des allusions, on les trouve toutes dans le corps du texte. Mais les citations sont parfois mises en valeur, présentées de façon autonome ou encadrées. En 1998, les citations sont particulièrement mises en valeur. Une section spéciale intitulée « What Others Say » figure ainsi à la fin de chaque partie. Certaines citations apparaissent aussi en plus gros caractères et avec une couleur différente, ce qui semble suggérer qu'elles ont un statut décisif, comme si tous ces commentaires favorables sur BP étaient considérés comme l'équivalent d'une garantie des qualités de BP. En 2000 encore, certaines citations sont encadrées et présentées sous le titre de « Opinion Research ». C'est également le cas en 2001 et en 2002, mais les encadrés sont alors intitulés « Listening to you », « Listening to our staff » ou « What others say », selon qu'ils rapportent les paroles du lecteur, d'employés ou d'autres personnes. À partir de 2003, la grande majorité des marques d'intertextualité sont incluses dans le corps du texte. Quelques citations sont mises en valeur autrement en 2005 : au début de chaque section, une citation est sélectionnée portant sur le thème de la section et soulignant son intérêt particulier. En 2008, une page est consacrée au discours d'un expert externe sélectionné par BP pour vérifier la qualité des mesures de sécurité prises par l'entreprise. Ces paroles sont rapportées et commentées par le directeur du comité interne nommé SEEAC (Safety, Ethics and Environment Assurance Committee) sous le titre « Comment and Summary from Sir William Castell, Chairman of SEEAC » (*BP 2008 : 10). Ce type de citation vise à donner une validation grâce à une évaluation externe.

C'est aussi le cas des commentaires produits par l'agence de consultants Ernst & Young. À partir de 2001, des encadrés intitulés « Specific Observations from Ernst & Young » complètent le document. Nous ne les avons pas relevés comme marque d'intertextualité car ils étaient trop nombreux et répondaient tous au même objectif. Nous préférons signaler leur existence ici. Ils portent sur le thème de la page où ils apparaissent et valident ou nuancent les informations contenues dans le corps du texte. On peut noter qu'il s'agit d'une pratique propre à BP. Les autres entreprises présentent des certifications externes séparées, souvent placées à la fin des rapports. Le dernier type de références intertextuelles qui apparaît dans un encadré afin de bien le mettre en valeur est celui qui permet de renvoyer à un site Internet qui

complète l'information donnée dans le rapport. Ce type d'encadré est présent à partir du rapport de 2007, ce qui montre la place de plus en plus centrale de la communication par Internet.

Les rapports environnementaux du WWF se démarquent tout d'abord des rapports BP du fait du peu de marques d'intertextualité présentes. Parmi les références notables, on peut signaler celles qui portent sur le format des rapports. La référence suivante, issue du rapport de 2000 mais présentée de façon à peu près équivalente dans tous les rapports, en offre un exemple probant : « We used both the *Department of the Environment, Transport and the Regions' Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions* and *Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Waste* for this report ». Des références à des normes internationales figurent aussi : ISO (International Standards Organisation), FSC (Forest Stewardship Council). Le nombre réduit de références intertextuelles dans ces rapports pourrait être lié au fait qu'une ONG bénéficie, simplement grâce à sa nature d'ONG, d'un certain statut d'expertise et qu'elle a, de ce fait, moins besoin de validation externe de ses propos.

Pour ce qui est du DWP, les références intertextuelles sont bien plus nombreuses. Pourtant, les sources sont beaucoup moins variées que dans les rapports BP. La grande majorité des extraits relevés traitent de discours issus du Ministère lui-même ou d'autres agences gouvernementales. Deux autres sources seulement apparaissent : BREEAM et ISO pour se référer à la norme ISO 14001. Il s'agit de normes internationales permettant de réguler les pratiques des organisations. Elles ne sont pas issues du gouvernement et n'ont pas le même statut qu'un texte de loi mais leur rôle s'en rapproche néanmoins. Il n'est donc pas surprenant qu'il s'agisse de documents qui intéressent particulièrement les organisations gouvernementales. Dans les rapports de DWP, on relève très peu de discours rapportés d'individus identifiés. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de faire référence à des documents écrits provenant d'une organisation gouvernementale.

La comparaison des marques d'intertextualité dans les rapports de ces trois organisations permet avant tout de faire ressortir la diversité des sources dans l'entreprise, ce qui paraît être lié à son statut plus incertain dans le domaine environnemental. Pour que son discours acquière une légitimité, elle a besoin de faire appel à des sources de validation extérieure. L'évolution des marques d'intertextualité dans les rapports BP permet de constater la place

importante qu'occupe la parole des experts comparée aux autres discours auxquels il est fait allusion. Leur identité clairement énoncée les présente comme source d'autorité. Le fait que les documents BP soient de plus en plus cités semble suggérer que, de plus en plus, ils sont considérés comme ayant un certain degré d'autorité. Mais il est possible que l'évolution dans les marques d'intertextualité dépende aussi du thème abordé.

3.3 L'intertextualité sur le thème du changement climatique

La dernière façon dont nous avons choisi d'aborder la question de l'intertextualité nous a conduite à nous centrer sur les références portant sur un thème précis : celui du changement climatique. En reprenant les résultats de l'Annexe 8.14, nous avons rassemblé toutes les occurrences d'intertextualité portant sur le changement climatique et identifié les sources dont étaient issus ces discours. Nous les présentons dans le tableau ci-dessous :

Tableau 8.21 : Les occurrences d'intertextualité sur le changement climatique

Doc.	Intertextualité	Source
RT 05	The first is the four year Ocean Acidification Research Programme, the world's first significant investigation into the impact of increased concentrations of carbon dioxide (CO ²) in the ocean and on the Great Barrier Reef.	Comalco (overseen by) + University of Queensland's Centre for Marine Studies (run by)
BP 05	“We will act with resolve and urgency now to meet our shared and multiple objective of reducing GHG emissions, improving the global environment, enhancing energy security and cutting air pollution in conjunction with our vigorous efforts to reduce poverty.” G8 meeting: Gleneagles Communiqué on Climate Change, July 2005.	G8, Gleneagles communiqué on climate change
BP 05	Jonathan Porritt from Forum for the Future says : « Forum for the Future is very supportive of what BP is doing through target neutral. The scheme should help raise awareness of the links between driving and climate change. »	Jonathan Porritt from Forum for the Future
Coop 2006	the Stern Review highlighted the economic imperative of dealing with climate change	Stern Review
Coop 2006	Early in 2007, the United Nations Intergovernmental Panel on Climate Change Fourth Assessment Report ⁴ highlighted the scale of scientific consensus that now exists around mankind's influence on the climate.	United Nations Intergovernmental Panel on Climate Change
BAT 07	At the end of 2006, and following the publication of the Stern Report in the UK, we undertook an analysis of the potential risks posed by changes in climate over the next 10 to 20 years.	Stern Review
BAT 07	Based on available academic literature from sources such as the Stern Report and Intergovernmental Panel on Climate Change publications, ERM identified 56 potential climate change risks, ranging from weather-related phenomena (changes in temperature, precipitation, extreme events) to	Stern, Intergovernmental Panel on Climate Change

Chapitre 8 : Les acteurs de l'environnement à travers les rapports

	regulation (levies on emissions) and established upper and lower boundaries for a potential 2020 future.	
BP 07	In its Fourth Assessment Report, published in 2007, the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), established by the UN to provide a balanced view of the issue, stated that warming of the climate system was 'unequivocal' as is now evident from observations of increases in global average air and ocean temperatures, widespread melting of snow and ice and rising global average sea levels.	Intergovernmental Panel on Climate Change
BP 08	BP accepts the findings of the Intergovernmental Panel on Climate Change that global warming is unequivocal and 'very likely' due to human activity.	Intergovernmental Panel on Climate Change
Sa 09	In April 2010, the government launches its new Carbon Reduction Commitment (CRC) which aims to reduce carbon emissions in large organisations by 1.2 million tonnes per year by 2020. The CRC will apply to around 5,000 of the UK's biggest organisations, such as supermarkets, hotel chains and local authorities. Basically, if you use more than 6,000 megawatt hours of electricity, it applies to you. Since it was announced, we've been working hard to achieve the aims of the legislation, by working with a supplier to get automatic meter readers into our sites that don't already have them, and we've created a strategy group to help steer us towards reducing our impact even more to achieve a good position in the CRC league table.	Government Carbon Reduction Commitment
GSK 09	It is widely acknowledged that human activity, primarily burning fossil fuels to produce energy, is contributing to climate change.	Unspecified general public
GSK 09	The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), the world's leading climate authority, has stated that urgent action is needed to mitigate and adapt to the effects of climate change, including rising sea levels and more frequent extreme weather events such as droughts, floods and hurricanes.	Intergovernmental Panel on Climate Change
GSK 09	The world's governments met under the auspices of the United Nations in Copenhagen in December 2009 to try and agree a new approach to curbing climate change. The main output from this meeting was the Copenhagen Accord – an agreement reached between the US, China, India, Brazil and South Africa.	Copenhagen Accord
GSK 09	the accord recognises the goal to limit global greenhouse gas emissions to ensure that the increase in global temperatures is kept below two degrees Celsius. It also includes commitments for developed countries to provide funding for developing countries to help them mitigate the effects of climate change and establishes some principles of international governance.	Copenhagen Accord
GSK 09	By 2025, it is estimated that a third of the world's population will suffer severe and chronic water shortages due to the impacts of climate change, population growth and increased affluence.	Unspecified
Tes 09	The Carbon Trust estimates that consumers account directly and indirectly for 60% of carbon emissions in developed countries.	The Carbon Trust

À partir de 2006, les références à des sources externes traitant du changement climatique sont plus nombreuses. Ce fait pourrait être simplement dû à la publication récente de nombreux travaux sur le sujet. Le rapport Stern est souvent mentionné, particulièrement en 2006 où il s'agit de la source principale identifiée. Après 2006, ce sont essentiellement les

publications de l'IPCC qui semblent servir de référence. Cette étude permet de confirmer ce que nous avons écrit dans les chapitres précédents sur le caractère essentiel de ces sources. Le contenu des discours mentionnés portant sur le changement climatique semble évoluer. Si, dans un premier temps, les interrogations et les doutes persistants portaient sur la réalité du changement climatique, de plus en plus, ils portent sur le fait qu'il est induit par l'homme. L'existence du changement climatique n'est plus remise en cause mais le fait qu'il soit essentiellement provoqué par les actions de l'homme l'est encore. À partir de 2009, on peut dire que plus de détails sont fournis sur les conséquences du changement et sur ce qui le provoque plus précisément. Cette étude permet de conclure à une certaine forme d'uniformisation du discours sur le changement climatique avec des références aux mêmes documents et une évolution similaire du traitement du thème.

Conclusion du chapitre 8

S'interroger sur les acteurs du domaine à travers les rapports nous a tout d'abord permis de donner plus de précisions concernant les rapports, leurs conditions de production et leurs objectifs. Nous avons pu souligner que, malgré la diversité des publics intéressés et des attentes des lecteurs, les critères que ceux-ci identifiaient pour la production d'un bon rapport étaient similaires, ce qui laissait présager la mise en place de certaines normes. Cette normalisation se retrouve du point de vue de la description des acteurs, car il est possible de faire apparaître de nombreux points communs entre ces descriptions, même entre rapports issus d'organisations différentes. Cette description des acteurs du domaine nous a ainsi permis de confirmer ce que nous avons étudié sur la multiplication des acteurs et sur l'importance de la collaboration. Pourtant, toutes les organisations ne semblent pas identifier les principaux acteurs du domaine de la même façon. Étant donné qu'il n'existe pas encore d'institution déterminée ou de personnes unanimement reconnues comme étant la référence dans le domaine, il semble que les différentes organisations choisissent de considérer différentes personnes comme des actrices centrales. Elles se présentent souvent elles-mêmes en position valorisante et les personnes qu'elles décrivent comme expertes sont en général celles qui partagent le même point de vue qu'elles. Les paroles d'experts semblent moins considérées

pour leur intérêt scientifique que parce qu'elles servent d'argument pour légitimer une opinion défendue par l'organisation. De plus en plus, le statut d'expertise des personnes ou organisations citées semble mis en avant dans les rapports annuels. Mais, dans la plupart des cas, il est possible de faire apparaître des différences entre les rapports des entreprises et ceux des autres organisations. Leurs différentes orientations idéologiques se reflètent notamment sur la présentation de leurs propres actions, sur la façon dont elles envisagent les partenariats et sur les sources d'expertise qu'elles présentent comme légitimes. Des points communs sont aussi identifiables. Ainsi les pratiques de chacune d'entre elles pour réduire leur impact écologique sont orientées vers les mêmes buts : gestion des déchets, efficacité énergétique, utilisation d'eau, partenariats avec des organisations éthiques, moindre utilisation de moyens de transport polluants. C'est plutôt le degré d'engagement dans ces différentes actions que la nature des actions qui diffère d'une organisation à l'autre. Certaines organisations sont présentées comme expertes de façon assez unanime. Dans certains sous-domaines particulièrement centraux comme le changement climatique, un consensus semble émerger dans la dénomination d'institutions et de documents dont le statut d'expertise est légitime. La norme ISO 14001 est aussi mentionnée dans de très nombreux cas et la norme FSC relativement souvent. Mais le domaine où le consensus est peut-être le plus grand concerne les normes utilisées pour l'écriture des rapports : normes GRI et instructions soumises par DEFRA ont ainsi un rôle central. Ce rôle, ainsi que la façon dont il influence les différents rapports, va être exploré dans le chapitre suivant.

Chapitre 9 : La normalisation des rapports

L'émergence d'un consensus dans les rapports CSR est manifeste si l'on s'intéresse aux acteurs du domaine, qu'ils soient décrits ou cités dans les rapports. Ce consensus nous semble aller de pair avec un processus de normalisation. Si, à la fin des années 1990, le rapport CSR était un genre nouveau, dont nous avons étudié les origines dans le chapitre 7, à la fin des années 2000, la situation a évolué. Il s'agit d'un genre populaire, soumis à de nombreuses normes qui sont élaborées et commentées dans différents contextes. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la mise en place de ces normes ; les sources de validation externes qui contribuent à cette mise en place seront examinées et ce qu'elles préconisent pour le contenu des rapports sera présenté. Puis nous procéderons à une étude descriptive des structures des rapports de notre corpus en insistant notamment sur la représentation du domaine proposée. Notre objectif est de déterminer l'existence éventuelle d'une représentation commune et de voir si les divergences idéologiques sont malgré tout visibles.

Afin d'étudier les processus d'uniformisation, nous nous efforcerons de comparer les différents rapports en nous interrogeant sur l'existence de structures et de motifs récurrents dans chacun d'entre eux. Ces récurrences seront recherchés aussi bien à un niveau macro, avec une interrogation sur les plans et les contenus des différents documents, qu'à un niveau micro, avec une interrogation sur les usages lexicologiques et syntaxiques. Leur étude devrait faire apparaître que ces rapports partagent les caractéristiques du discours environnemental mises à jour dans les chapitres précédents.

1 Les normes de production des rapports

1.1 Les systèmes de validation externe du contenu des rapports

La validation des contenus de rapports par une organisation externe est une pratique courante pour les entreprises qui publient des rapports CSR. Signe certain de la normalisation des pratiques et des discours dans ce domaine, les systèmes de validation externe auxquels les différentes organisations font référence sont souvent les mêmes. Quelques systèmes de ce type semblent servir de référence pour la majorité des organisations. Nous avons identifié tous

les systèmes de validation externe auxquels il était fait référence dans les rapports et en avons établi la liste suivante : AA1000 Accountability Principles, FTSE4Good, Global Reporting Initiative (GRI), SustainAbility (SA), The Carbon Disclosure Project (CDP), The Dow Jones Sustainability Index (DJSI), The Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol), The Prince of Wales Accounting for Sustainability Project (AfS), The United Nations Global Compact (UNGC). Le tableau de l'Annexe 9.1 permet d'identifier lesquels de ces systèmes sont les plus populaires parmi les organisations dont nous étudions les rapports. The Global Reporting Initiative (GRI) est de loin le plus populaire, à la fois en termes de chiffres absolus et du point de vue du nombre d'organisations différentes qui y font référence. Le deuxième système de validation externe le plus populaire est FTSE4Good mentionné par de nombreuses organisations et dont on compte 109 occurrences. Nous allons présenter plus de détails au sujet de la popularité de ces systèmes dans la suite de notre travail.

On peut distinguer différentes catégories d'organisations qui contribuent à la validation externe du contenu des rapports. Dans la première catégorie se trouvent les organisations qui ont créé un système permettant de calculer puis de présenter des résultats qui concernent la performance de l'organisation évaluée avec une unité de mesure consensuelle. Elles assurent la comparabilité des résultats grâce au partage de ce système de calcul. La deuxième catégorie est celle des organisations ayant créé des indices qui contribuent à déterminer des critères de qualité des rapports, puisqu'ils rendent visibles les efforts de certaines entreprises pour intégrer une démarche de développement durable dans leur stratégie globale. Le fait d'être classé dans un de ces indices est une marque de prestige pour les entreprises qui peuvent le mentionner comme argument prouvant que la bonne conduite qu'elles décrivent dans les rapports est reconnue par ailleurs. La troisième catégorie est celle des organisations ayant établi de grands principes sur lesquels l'organisation qui produit un rapport peut choisir de s'engager, recevant parfois en contrepartie une certification. La quatrième catégorie est celle des organisations qui publient des instructions pour les rapports. Nous allons présenter chacune de ces organisations d'après la catégorie où l'on peut la classer en indiquant pour chacune, dans l'ordre suivant, sa nature, son origine, sa fonction, sa spécificité par rapport aux autres organisations, les relations qu'elle entretient avec les organisations qui l'utilisent lorsque c'est pertinent, et la fréquence des mentions qui lui sont faites dans notre corpus.

1.1.1 Les systèmes de mesure

Dans la catégorie des systèmes de mesure on identifie premièrement le protocole appelé The Greenhouse Gas Protocol. Il s'agit d'un système de calcul des émissions de gaz à effet de serre très largement utilisé. Il est né d'une initiative prise en commun par les institutions World Resources Institute (WRI) et World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Il ne concerne pas que le Royaume-Uni mais a une valeur internationale. D'après son site Internet, il sert de référence dans de nombreux contextes : « the most widely used international accounting tool for government and business leaders to understand, quantify and manage greenhouse gas emissions » (*Site du Greenhouse Gas Protocol Organisation¹³¹). Son succès pourrait s'expliquer par le fait qu'il est le résultat d'un travail d'équipe qui fait intervenir des organisations très reconnues : « The GHG Protocol, a decade-long partnership between the World Resources Institute and the World Business Council for Sustainable Development, is working with business, governments, and environmental groups around the world to build a new generation of credible and effective programs for tackling climate change » (*Site du Greenhouse Gas Protocol Organisation¹³²). Il est mentionné vingt fois, par trois entreprises différentes, dans notre corpus. Il fait référence à la mesure des émissions de gaz à effet de serre et, donc, permet de donner un repère qui ne sert qu'à évaluer un sous-domaine particulier.

Le Carbon Disclosure Project est un système de mesure comparable qui porte sur un domaine plus vaste. Cette organisation publie son premier rapport jugeant les performances des entreprises en 2002 puis elle publie un rapport chaque année depuis. Il s'agit de mesurer la position d'une organisation vis-à-vis du changement climatique et, d'après le site Internet de l'organisation Carbon Disclosure Project, le travail fourni est unique : « we operate the only global climate change reporting system » (*site Internet de l'organisation Carbon Disclosure Project¹³³). Contrairement au GHG Protocol, ce ne sont pas seulement les émissions de gaz à effets de serre qui sont prises en compte, mais tout ce qui concerne le changement climatique : utilisation des ressources en eau, stratégies pour s'adapter aux nouveaux phénomènes

¹³¹ <http://www.ghgprotocol.org/> consulté le 06/ janvier 2011.

¹³² <http://www.ghgprotocol.org/> consulté le 06 janvier 2011.

¹³³ <https://www.cdproject.net/en-US/WhatWeDo/Pages/overview.aspx> consulté le 06 janvier 2011.

climatiques, etc. C'est probablement ce qui explique que de nombreuses organisations choisissent de l'utiliser. Cette organisation est mentionnée vingt-cinq fois dans notre corpus, et par un nombre beaucoup plus élevé d'organisations que le GHG Protocol (6/10), même s'il ne s'agit que d'entreprises. C'est surtout à partir de 2006 que le succès de ce système de mesure est attesté ; en effet on ne trouve que trois occurrences dans les documents datant d'avant 2006.

1.1.2 Les indices

Le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) est le premier indice qui peut servir de validation externe pour les rapports. Il s'agit d'un outil qui a été créé en 1999 et qui est composé d'une série d'indices qui permettent d'identifier les entreprises les plus avancées sur le plan du développement durable. La série d'indices est calquée sur le système d'un indice boursier visant à identifier les entreprises les plus profitables ; elle sert également à mesurer les performances d'un autre point de vue, point de vue désigné par le terme de « sustainability ». Elle adopte une perspective internationale et son but affiché sur le site Internet est le suivant : « tracking the financial performance of the leading sustainability-driven companies worldwide » (*Site du Dow Jones Sustainability Index¹³⁴). Créée aux Etats-Unis, il s'agit d'une référence mondiale pour les investisseurs travaillant dans l'investissement socialement responsable, mais aussi, de plus en plus, pour les autres investisseurs. Cet outil est mentionné quarante-huit fois dans notre corpus ; son succès se mesure aussi au nombre d'organisations qui l'évoquent, Rio Tinto, BAE, HSBC, NG, Vodafone, BAT, Tesco et GSK, c'est-à-dire huit organisations sur dix. Il est mentionné tout au long de la période, de 2001 à 2010.

Le deuxième indice qui peut servir de validation externe pour les rapports est le FTSE4Good. Il s'agit d'une série d'indices tout à fait comparable à celle appelée Dow Jones Sustainability Index. La différence principale est qu'elle a été créée par le FTSE Group, une organisation britannique, alors que le DJSI est ancré aux Etats-Unis. L'indice FTSE4Good existe depuis 2002. Il est décrit par l'organisation FTSE comme suit : « The FTSE4Good Index Series has been designed to objectively measure the performance of companies that

¹³⁴ www.sustainability-index.com consulté le 06 janvier 2011.

meet globally recognised corporate responsibility standards » (*Sites du FTSE Group¹³⁵). Alors que le DJSI traitait de « financial performance », le FTSE4Good se préoccupe d'un sujet plus général présenté simplement comme « performance ». On pourrait en déduire que les critères éthiques y sont jugés plus centraux. Une étude de C. Resche tend pourtant à montrer que, malgré quelques différences de formulation, les critères permettant de sélectionner les entreprises faisant partie de ces indices sont à peu près les mêmes (2007 : 12). Le fait qu'il soit d'origine britannique explique probablement qu'il soit beaucoup plus présent dans notre corpus britannique que le DJSI, avec 109 occurrences. Les organisations qui l'utilisent sont toutes les entreprises à l'exception de BP.

1.1.3 Les principes

Certaines organisations contribuent à la validation externe du contenu des rapports en créant des principes, par rapport auxquels les entreprises peuvent se montrer engagées. La première organisation de ce type est : the Prince of Wales Accounting for Sustainability Project (A4S). Il s'agit d'une organisation mise en place par le prince de Galles en 2004 et dont les premiers rapports ont été publiés en 2006. L'organisation dirigée par le prince de Galles ne fournit pas d'instructions pour rédiger les rapports en tant que telles mais plutôt des conseils sur toutes les pratiques liées à la mise en place de stratégies respectueuses du principe de développement durable. Telle que l'organisation est décrite dans le rapport annuel DWP de 2008, elle fournit le service suivant aux organisations : « an internet hosted best practice guide » (*DPW 2008 : 47). Le but affiché de l'organisation est de créer des outils qui aident les entreprises à intégrer les nouvelles exigences du développement durable dans leurs pratiques :

Accounting for Sustainability is bringing organisations together to develop practical tools to enable environmental and social performance to be better connected with strategy and financial performance, and thereby embedded into day-to-day operations and decision-making. (*Site de Accounting for Sustainability¹³⁶)

Cette organisation n'étant pas à but lucratif (« charity »), elle ne fait pas payer ses services. Elle est mentionnée quatre fois dans notre corpus dont trois dans les rapports de DWP et un dans le rapport HSBC de 2007. Le rapport de 2007 de HSBC fait référence à cette organisation pour dire qu'HSBC a collaboré avec elle pour la création d'un nouveau cadre

¹³⁵ http://www.ftse.com/Indices/FTSE4Good_Index_Series/index.jsp consulté le 16 avril 2011.

¹³⁶ www.accountingforsustainability.org/home consulté le 06 janvier 2011.

pour les rapports : « HSBC participated in the development of the “connected reporting framework”, which proposes a new approach for reporting an organisation's environmental footprint and its financial impact more clearly and concisely » (*HSBC 2007 : 21). C'est aussi à un travail de collaboration que le DWP fait référence en 2007, « we also have an ongoing commitment to work with the Prince of Wales' Accounting for Sustainability Project to develop better sustainability and reporting outcomes » (*DWP 2007 : 43) et, en 2008, « Work also continued this year with the Prince of Wales Accounting for Sustainability Project » (*DWP 2008 : 47). C'est en tant que collaboratrice que cette organisation est mentionnée puisque le DWP travaille avec elle pour élaborer des instructions en commun, qui, publiées en ligne, pourront être utilisées librement par n'importe quelle organisation.

The United Nations' Global Compact est un document produit par les Nations Unies et diffusé pour la première fois en juillet 2000. Il présente quelques grands principes que les entreprises qui se rallient au projet s'engagent à respecter : « a strategic policy initiative for businesses that are committed to aligning their operations and strategies with ten universally accepted principles in the areas of human rights, labour, environment and anti-corruption » (*Site du UN Global Compact¹³⁷). Dans notre corpus, les organisations qui y font référence sont nombreuses. Dès 2000, BP souligne sa participation au lancement du projet : « BP was involved in the discussions leading to the launch of the UN Global Compact, for which we have pledged support » (*BP 2000 : 7). Rio Tinto mentionne aussi son soutien pour cette initiative dès 2000 : « We support the principles of the Global Compact and are keen to play a part in carrying it forward » (*Rio Tinto 2000 : 19). Les entreprises se présentent parfois comme défendant simplement ce programme (BAT06, BP07, HSBC05, RT00, NG10). Parfois elles se présentent comme membre du groupe (RT06, BP05, RT07, GSK08) ou signataire de ses principes (HSBC03, RT03, HSBC07, GSK08, GSK10). Il s'agit d'un programme dont les entreprises se servent comme référence pour montrer qu'elles défendent certaines valeurs, dont le respect de l'environnement.

Les principes nommés AA1000 AccountAbility Principles, ont été créés dans leur première version en 2003. Ils permettent, lorsque l'entreprise répond positivement à tous les critères, d'obtenir une certification. Ce système a été mis en place par l'organisation AccountAbility qui se présente comme « a global non-profit network with representatives in

¹³⁷ www.unglobalcompact.org consulté le 06 janvier 2011.

London, Washington, Beijing, Geneva, Sao Paulo and San Francisco, established in 1995 to promote accountability innovations that advance sustainable development » (*AccountAbility 2008 : 19). Cette organisation se présente comme travaillant de façon interdisciplinaire avec des acteurs d'horizons variés : « AccountAbility works with business, government and civil society organisations to advance responsible business practices and the governance of collaborations between public and private institutions » (*AccountAbility 2008 : 8). Le but de ces principes est décrit comme suit : « to provide organisations with an internationally accepted, freely available set of principles to frame and structure the way in which they understand, govern, administer, implement, evaluate and communicate their accountability » (*AccountAbility 2008 : 8). Il s'agit d'évaluer la transparence des organisations et la façon dont elles s'engagent avec les parties prenantes. L'organisation AccountAbility fournit de nombreux services gratuits, avec la publication en ligne de documents d'instructions pour intégrer les principes qu'elle a mis en place. Elle fournit aussi des services payants. Ainsi, pour qu'une organisation devienne membre et puisse ainsi bénéficier de conseils personnalisés et d'une certification visible, elle doit payer les consultants de l'organisation. Elle aborde le sujet de la transparence, qui touche directement à la crédibilité des communications faites dans les rapports, ce qui peut expliquer qu'il y ait tant de références à cette certification dont on relève 76 occurrences dans nos documents. Les organisations qui en parlent, en général pour souligner qu'elles ont obtenu cette certification, sont les suivantes : BAE, BAT, BP, GSK, HSBC, National Grid, Vodafone et WWF. Il s'agit donc de sept entreprises sur dix et d'une ONG.

1.1.4 Les instructions¹³⁸

Ce qui figure sous le nom de *DEFRA Reporting Guidelines* est une série de documents produits par ce ministère et qui ne concerne que le Royaume-Uni. Les premières instructions de ce type furent publiées en 2006, ce qui explique qu'elles n'ont pas pu servir de référence dans tous les documents de notre corpus puisque de nombreux rapports sont antérieurs à leur publication. Ces documents ne sont pas présentés comme remplaçant des instructions déjà

¹³⁸ Nous avons conscience que d'autres termes peuvent être utilisés en français pour désigner ce type de document, comme par exemple celui de « ligne directrice », présent dans une de nos citations. Le caractère précis des recommandations fournies dans les documents mentionnés ici explique que nous ayons trouvé que le terme d' « instruction » était le plus approprié.

existantes mais plutôt comme complémentaires : « the guidelines are consistent with other standards and reporting guidance as far as possible » (*DEFRA 2006 : 14). Ils servent à conseiller les entreprises qui débutent dans le domaine et à fournir une liste d'indicateurs qui devraient figurer dans les rapports : « These Guidelines seek to make this process easier for business by setting out 22 environmental KPIs, together with information on how environmental impacts arising from the supply chain and the use of products can be taken into account » (*DEFRA 2006 : 4). DEFRA cite des documents présentant la façon dont les entreprises communiquent leurs performances environnementales et fait apparaître que souvent, ce qui manque, ce sont des données chiffrées. C'est pour répondre à ce manque que DEFRA établit les « Key Performance Indicators » (KPI) qui sont décrits comme suit : « quantifiable metrics that reflect the environmental performance of a business » (*2006 : 12). Ces instructions n'ont pas de valeur légale, les organisations étant libre de les utiliser ou pas : « These guidelines are voluntary – it is up to you whether to use them or not » (*DEFRA 2006 : 3). Si les instructions elles-mêmes ne sont que peu mentionnées dans notre corpus (trois fois dont deux par le WWF et une par Tesco), le terme de KPI l'est beaucoup plus : 37 occurrences. Il ne s'agit pas forcément des indicateurs établis par DEFRA, mais le succès de ce terme est peut-être lié à son utilisation par cette organisation. La plupart des occurrences de KPI (23) se trouvent dans les rapports de Tesco qui est la seule entreprise à faire explicitement référence aux instructions de DEFRA. Les autres se trouvent dans les rapports de Rio Tinto, Vodafone et GSK. Il est à noter que ces trois organisations ne commencent à y faire référence qu'à partir de 2009, ce qui peut s'expliquer par le caractère relativement récent de la publication des premières instructions par DEFRA.

La tentative de production d'instructions qui semble considérée comme la plus populaire, si l'on en juge par le nombre de fois où elle est mentionnée dans les rapports, est celle du GRI (Global Reporting Initiative). Il s'agit d'une organisation née d'une idée de Ceres¹³⁹, qui fut rendue publique pour la première fois en mars 1999 à Londres. Dès juin 2000, les premières instructions furent publiées sous le titre *GRI Sustainability Guidelines*, suivies dès 2002 par la version révisée, *G2 Guidelines*, dont l'intérêt fut mentionné au sommet international de Johannesburg. La publication de ces instructions a eu des répercussions

¹³⁹ Créé à la suite de la marée noire causée par l'Exxon Valdez en 1989, Ceres est à la tête d'une coalition d'investisseurs et d'ONG qui aident les entreprises à intégrer des pratiques plus durables dans le but de préserver la planète et ses habitants. Le nom de cette organisation semble inspiré de celui de la déesse de l'agriculture dans la mythologie romaine.

particulièrement fortes au Royaume-Uni puisqu'il s'agissait en 2002 du deuxième pays derrière le Japon ayant le plus d'entreprises utilisant le GRI parmi les cent plus grandes entreprises. Le succès de l'organisation et de ses productions fut très rapide et confirmé par le retentissement de la publication d'une troisième version des instructions en 2006, sous le titre *G3 Sustainability Reporting Guidelines*. Toutes sortes d'organisations en promeuvent l'utilisation : « The OECD Committee on International Investment and Multinational Enterprises promotes the use of GRI while several European governments (e.g. France, Netherlands and UK) show keen interest in promoting sustainability reporting among its industries modelled on the GRI guidelines » (Brown *et al.* 2009 : 185). Ces instructions, qui présentent toutes les phases de production des rapports CSR, sont censés être applicables à des organisations de toutes tailles et de toutes nationalités.

Contrairement aux nombreuses organisations présentées ci-dessus, le but du GRI n'est pas de certifier que les actions d'une entreprise sont respectueuses de l'environnement, mais simplement de fournir des repères concernant la bonne attitude à adopter pour mettre en place une stratégie de développement durable dans une organisation :

GRI did not aspire to define, certify or audit performance. Rather, its role would be to create a language which could be used by others to form judgement about the reported performance, and which could over time lead to the emergence of a societal consensus about what constitutes acceptable norms of behaviour with regard to sustainability. (Brown *et al.* 2009 : 190)

C'est un consensus qui est recherché par le GRI. Afin de réunir les avis de personnes issues de milieux divers, l'organisation est interdisciplinaire et ses travaux visent explicitement à prendre en compte différents types d'expertise :

The framework is developed through a process of systematic, consensus-seeking dialogue with a large network of individuals from over 60 countries, representing stakeholder groups including business, civil society, academia, labor and other professional institutions. The process is open, inclusive and takes a global perspective on the growing understanding of good reporting on key sustainability issues (*Site du Global Reporting Initiative¹⁴⁰).

Les instructions de 2006 ont elles-mêmes été révisées en 2011, faisant place à un nouveau document nommé *G3.1 Guidelines*, présenté par le GRI comme « the most comprehensive sustainability reporting guidance available today » (*Site du Global Reporting Initiative). Les instructions produites par le GRI évoluent rapidement, en accord avec les pratiques changeantes des entreprises et les conclusions qu'il est possible d'en tirer. Des études poussées de ce qui est fait dans le domaine permettent au GRI d'affiner, de modifier, de rendre

¹⁴⁰ <http://www.globalreporting.org/AboutGRI/> consulté le 26 janvier 2009.

plus précise les instructions. Les phénomènes de normalisation des rapports se confirment ainsi :

Aujourd'hui, comme l'attestent les lignes directrices de la GRI,¹⁴¹ les enjeux du développement durable sont bien cartographiés dans leur ensemble. Le travail entrepris par la GRI se concentre à présent sur l'élaboration de suppléments sectoriels visant à raffiner le processus de reporting pour chaque secteur industriel en normalisant davantage les spécificités sectorielles en termes d'enjeux, d'indicateurs et de performances.

Cette normalisation du développement durable incarnée par les lignes directrices de la GRI est gage de maturité de la discipline et se retrouve chez les analystes ISR qui parlent désormais un même langage. (Trevet 2005 : 267)

On pouvait, en 2005, penser que les règles du GRI avaient déjà atteint un certain statut de maturité mais elles évoluent encore. Ainsi, à la suite de la crise financière de 2009, il semblerait que le paysage des rapports environnementaux soit de nouveau appelé à être transformé. Cette crise, ainsi que les limites perçues dans les rapports existants, ont mené le prince de Galles à organiser une réunion avec les hauts représentants concernés. Cette réunion conduisit à la création d'une nouvelle organisation qui inclut le GRI :

At the meeting, it was agreed that the Prince's Accounting for Sustainability Project and the Global Reporting Initiative should work together with other organisations to establish an international body to oversee the creation of a generally accepted Integrated Reporting framework. The formation of the International Integrated Reporting Committee, the IIRC, was formally announced in August 2010. (*Site du International Integrated Reporting Committee¹⁴²)

Le rôle de cette nouvelle organisation est de mettre en place une pratique nommée « Integrated Reporting ». Son but est de développer un système de publication de données concernant une entreprise, où les informations financières et les informations CSR soient connectées. Ce qui est reproché aux rapports CSR publiés jusque-là est l'élément suivant : « these reports do not necessarily connect the risks and opportunities with the business strategy and model » (*Site du International Integrated Reporting Committee). Les liens profonds entre la stratégie globale de l'entreprise et les thématiques habituellement traitées séparément dans les rapports CSR sont démontrés dans le nouveau type de rapport nommé « Integrated Report ». Les membres de l'IIRC (*International Integrated Reporting Committee) ont des profils variés : « the IIRC is a powerful, international cross section of leaders from the corporate, investment, accounting, securities, regulatory, academic and standard-setting sectors as well as civil society » (*Site du International Integrated Reporting

¹⁴¹ L'auteur a choisi d'utiliser le féminin pour désigner cette institution, probablement parce qu'il s'agit justement d'une institution. Précisons que nous utilisons le masculin, en accord avec le portail français du site Internet du GRI consultable à l'adresse suivante :

<http://www.globalreporting.org/Home/LanguageBar/FrenchLanguagePage.htm>.

¹⁴² <http://www.theiirc.org/about/making-happen/> consulté le 20 avril 2011.

Committee). Cette complémentarité des profils est le gage de la richesse des expertises partagées dans ce cadre. Elle permet de viser le but suivant :

To create a globally accepted integrated reporting framework which brings together financial, environmental, social and governance information in a clear, concise, consistent and comparable format. The aim is to help with the development of more comprehensive and comprehensible information about organisations, prospective as well as retrospective, to meet the needs of a more sustainable global economy (*Site du International Integrated Reporting Committee).

En août 2011, l'organisation n'avait fait que publier un document, *The Integrated Reporting Discussion*. Elle prévoit le lancement d'un programme test, Pilot Programme for Integrated Reporting, en octobre 2011. Nous ne trouvons, dans notre corpus, aucune mention de cette organisation ou de ses initiatives mais nous pouvons faire l'hypothèse que cette absence est entièrement due au caractère récent de la mise en place de ces programmes et que, si nous refaisions l'étude d'ici quelques années, elle jouerait un rôle important, peut-être équivalent à celui du GRI sur la période étudiée.

1.2 Ce que préconisent les instructions

1.2.1 Les principes à respecter dans les rapports CSR

On peut à présent tenter de définir les critères nécessaires à la qualité des rapports à partir des différents systèmes de certification externe présentés. Les principes du Global Compact portent sur divers types de pratiques éthiques : deux principes sur les droits de l'homme, deux principes sur les conditions de travail, trois principes sur le respect de l'environnement et un principe anti-corruption. Ils ne portent pas directement sur la communication, contrairement aux principes AA1000. Pour recevoir la certification AA1000, l'organisation doit prouver qu'elle respecte trois principes. Premièrement, le principe d'inclusion par lequel elle montre qu'elle cherche à inclure toutes les parties prenantes dans les processus de décision qui définissent sa stratégie : « the commitment to be accountable to those on whom the organisation has an impact and who have an impact on it, and to enable their participation in identifying issues and finding solutions » (*AccountAbility 2008 : 10). Le deuxième principe est celui de la matérialité, c'est-à-dire l'identification des questions qui concernent particulièrement l'organisation : « determining the relevance and significance of an issue to an organisation and its stakeholders » (*AccountAbility 2008 : 12). Enfin, le troisième principe est celui de la réactivité, « responsiveness », par lequel l'organisation doit

montrer qu'elle prend bien en compte rapidement les avis formulés par ses parties prenantes et qu'elle s'adapte à leurs exigences : « how an organisation demonstrates it responds to its stakeholders and is accountable to them » (*AccountAbility 2008 : 14). Ces principes ont un rapport direct avec la communication avec les parties prenantes¹⁴³. Suivre ces principes, et démontrer qu'on les suit dans le rapport, est donc capital pour toute entreprise qui aspire à recevoir la certification AA1000. Bien qu'il ne soit pas explicitement énoncé, le principe de la transparence va de pair avec celui du premier principe de AA1000, l'inclusion. Afin que les parties prenantes puissent se sentir suffisamment informées, il faut être transparent dans sa communication des données. Le principe de matérialité, « materiality », appliqué aux rapports, permet d'assurer qu'ils se concentrent sur l'essentiel. Il faut éviter que le lecteur ne se perde face à une multitude d'informations. Le principe de réactivité vise plutôt à assurer une évolution des rapports qui réponde aux demandes exprimées par les parties prenantes.

Ces principes ressemblent beaucoup à ceux énoncés dans le document *DEFRA Reporting Guidelines* sous le titre « principles of reporting » qui présente aussi trois principes : « transparency », « accountability » et « credibility ». Le premier principe conduit à fournir le plus de détails possible, notamment sur les conditions dans lesquelles l'information présentée a été recueillie, afin qu'on puisse juger plus sûrement de sa fiabilité. « Accountability » conduit à s'assurer que toutes les parties prenantes sont consultées, et que les informations sont adaptées à leurs besoins. Le troisième principe permet de placer l'information en contexte et de montrer que la communication va de pair avec de véritables stratégies de développement durable qui ont un impact réel sur les pratiques de l'entreprise et ne sont pas de simples déclarations de bonnes intentions.

Le GRI présente aussi quelques grands principes qui doivent être suivis pour que le rapport soit de bonne qualité. Ces principes sont nombreux et présentés en deux parties. La première partie est intitulée « Reporting Principles for Defining Content » (*GRI 2006 : 8). Déjà présent dans les principes AA1000, le premier principe, « Materiality », est défini comme suit : « The information in a report should cover topics and indicators that reflect the organization's significant economic, environmental, and social impacts, or that would substantively influence the assessments and decisions of stakeholders » (*GRI 2006 : 8). C'est la question de la pertinence de l'information communiquée. Le deuxième principe correspond

¹⁴³ Nous avons vu dans le chapitre 7 que les rapports CSR jouent un rôle essentiel dans la communication avec les parties prenantes ou « stakeholders ».

aussi à l'un des principes du AA1000 Accountability Principles : « stakeholder inclusiveness » (*GRI 2006 : 10). Le troisième principe, « sustainability context » (*GRI 2006 : 11), porte sur le fait qu'un contexte doit être fourni pour que les données incluses dans le rapport soient mises en perspective. La deuxième partie présentant les principes est intitulée : « Principles for ensuring report quality » (*GRI 2006 : 14). Le premier principe de cette partie est celui d'équilibre, « balance », entre l'information valorisante et l'information dévalorisante concernant l'organisation. C'est un principe qui va de pair avec celui de transparence. Le deuxième principe de cette partie est celui de la comparabilité, « comparability », qui engage à s'assurer que les données sont présentées sous un format comparable d'une année sur l'autre pour que les lecteurs puissent facilement évaluer les changements, mais aussi sous un format qui les rend comparables à ceux d'autres organisations. Le fait de suivre les instructions du GRI notamment permet d'assurer cette comparabilité. Le troisième principe de cette partie porte sur l'exactitude de l'information, « accuracy ». Le quatrième principe concerne la date à laquelle le rapport est publié, « timeliness » ; il faut s'assurer que ce soit un moment qui soit adapté aux attentes des parties prenantes. Le cinquième principe est la clarté, « clarity », qui invite à adapter la présentation de l'information au public concerné. Le dernier principe enfin est celui de la fiabilité, « reliability », qui permet d'assurer la qualité de l'information. Les principes du GRI énoncent plus d'exigences que les instructions de DEFRA et le document AA1000 AccountAbility Principles. Mais le GRI, DEFRA et AccountAbility s'accordent sur l'essentiel en ce qui concerne les principes à respecter pour produire un bon rapport : une information adaptée aux parties prenantes, des données sélectionnées d'après des critères de pertinence et de précision, et une grande transparence qui assure que les informations dévalorisantes ne sont pas négligées et que la façon dont l'information a été recueillie est expliquée. Quelles que soient les instructions suivies, il semblerait que ces grands principes émergent pour déterminer la nature des informations contenues dans les rapports.

1.2.2 Le contenu à intégrer dans les rapports

On ne trouve d'information concernant le contenu des rapports que dans les documents qui sont explicitement désignés par le terme de « Guidelines », c'est-à-dire dans les documents produits par le GRI et par DEFRA. D'après le GRI, bien que chaque organisation doive sélectionner les données qui sont les plus pertinentes selon les problématiques

spécifiques auxquelles elle est confrontée, certaines sections se retrouvent dans tous les rapports. En général, ceux-ci devraient comporter trois parties : (i) « Profile », où l'organisation elle-même et son rapport aux questions de CSR sont présentés, (ii) « Management Approach », où ce qui est fait pour intégrer les principes du développement durable dans les rapports est précisé et (iii) « Performance Indicators », qui expose les résultats. La partie « Profile » devrait en général comporter : (i) une section « strategy and analysis » qui présente la vision du développement durable des dirigeants dans l'organisation ; (ii) une section « Organizational Profile » où des informations d'ordre très général sont données concernant l'organisation, souvent sous forme de données chiffrées très synthétiques ; (iii) une section « Report Parameters » où des informations sont données concernant le rapport lui-même, ce qu'il recouvre, les principes ou instructions sur lesquels il repose, la méthodologie adoptée, etc. ; (iv) une section « Governance, Commitment and Engagement », qui porte sur la structure interne de l'organisation et sur les grands engagements qu'elle a choisis pour diriger ses actions ; (v) une section « Management Approach and Performance Indicators » expliquant comment les stratégies de développement durable sont abordées par la direction et quels sont les indicateurs principaux utilisés pour surveiller ses performances. Cette section est en fait une introduction aux deux parties suivantes où ces aspects sont abordés avec plus de détails.

La partie suivante, intitulée « Management Approach »¹⁴⁴, se divise en sections thématiques. Pour chaque thème sont présentées les grandes lignes de ce qui a été fait et de ce qui est prévu dans un certain degré de détail. Ces thèmes sont les suivants : économique (« Economic »), environnemental (« Environmental ») et social (« Social »). La troisième partie suit à peu près les mêmes thématiques mais, au lieu de présenter les stratégies de management, elle présente des données chiffrées, indiquant précisément les résultats de ces stratégies, ce qui est appelé les « Performance Indicators » et qui rappelle ce que nous avons déjà présenté à la section 1.1 concernant les « KPI ». Ces indicateurs sont classés d'après les mêmes thèmes que les stratégies de management. Ici aussi, nous ne nous intéresserons qu'à ce qui concerne le domaine environnemental.

¹⁴⁴ Cette partie suit celle intitulée « Management Approach and Performance Indicators » qui servait simplement d'introduction à ces problématiques. Elle présente en détail la stratégie de management, contrairement à la précédente.

1.2.3 Le découpage du domaine proposé dans les instructions

L'étude des sections des rapports nous permet d'identifier un exemple de découpage du domaine environnemental en sous-parties. Quelques grands thèmes ont été identifiés par le GRI comme constituant l'aspect environnemental de tout bon rapport. Pour chaque grand thème, des indicateurs ont été identifiés, les uns présentés comme « Core » et les autres comme « additional ». Ces grands thèmes, nommés « Environmental Aspects » sont les suivants : « Materials », « Energy », « Water », « Biodiversity », « Emissions, Effluents and Waste », « Products and Services », « Compliance », « Transport ». Ce découpage du domaine n'est pas le seul possible. Il nous semble parfois arbitraire ; certaines catégories nous semblent être des sous-catégories du même ensemble comme « Transport » et « Emissions » par exemple, puisque la pollution liée aux transports est la plus grande cause d'émissions polluantes. On aurait aussi pu imaginer un découpage où le lien entre la consommation des ressources, envisagée dans la section « Materials », et la production de déchets soit plus explicitement mis en avant. Si l'on reprend la liste de problèmes environnementaux que nous avons identifiés dans le chapitre 5, on peut s'interroger sur les correspondances entre le découpage du domaine que nous proposons et celui considéré ici. Les catégories proposées dans le chapitre 5 étaient en français alors que celles du GRI sont en anglais, ce qui explique la différence de langue entre les deux côtés du tableau.

Tableau 9.2 : Équivalences entre nos catégories pour le découpage du domaine et celles proposées par le GRI¹⁴⁵

Utilisation des ressources = Materials
Changement climatique = Ø
Eau = Water
Déchets ≈ Emissions, effluents and waste
Pollution ≈ Emissions, effluents and waste
Biodiversité = Biodiversity
Transport = Transport

¹⁴⁵ **Légende :**

= : placé entre deux termes qui nous semblent renvoyer à un élément équivalent

≈ : placé entre deux termes où nous identifions une correspondance approximative entre catégories

Ø : placé en face de thèmes identifiés dans le chapitre 5 qui ne correspondent à aucune catégorie proposée par le GRI

Développement : Ø
Energie = Energy
Consommation ≈ Products and services
OGM : Ø
Réchauffement climatique : Ø
Extraction : Ø

Il peut sembler surprenant que le thème du changement climatique n'apparaisse pas dans les catégories du GRI. Il est lié à celui de l'énergie et des émissions, ce qui veut dire qu'il ne sera pas forcément absent des rapports mais plutôt traité dans ces sous-sections. Mais il ne fait pas l'objet d'une section séparée. En fait, dans le découpage élaboré, le GRI se concentre sur les actions de l'organisation plutôt que sur les problèmes environnementaux provoqués. Le changement climatique est un problème environnemental qui est, entre autres, la conséquence des actions de l'entreprise et c'est par ce biais qu'il est envisagé. Il en va de même du réchauffement climatique. Les autres thèmes absents de la liste du GRI sont les OGM, le développement et l'extraction. Il s'agit de problèmes bien spécifiques et l'on peut comprendre ainsi le fait que le GRI ne les fait pas apparaître dans ses catégories principales d'aspects environnementaux. La question des OGM peut être traitée dans la partie sur la biodiversité. Celles de l'extraction et du développement sont à la fois liées à la question de la biodiversité et à celle de la consommation des ressources (« Materials »). La comparaison de ces deux listes permet enfin de faire ressortir les nombreux points communs entre elles et de confirmer la cohérence entre le découpage du domaine que nous avons présenté dans le chapitre 5 et celui effectué par le GRI. Étant donné la place essentielle du GRI dans le domaine environnemental au Royaume-Uni, cette cohérence ne nous semble pas surprenante.

Nous pouvons également comparer le découpage du domaine par le GRI à celui de DEFRA. Les KPI identifiés par DEFRA sont rangés dans les catégories suivantes : « Emissions to air », « Emissions to Water », « Emissions to Land », « Resource Use », « Supply Chains », « Products ». On peut faire apparaître certains points communs entre la liste du GRI et celle de DEFRA mais on peut aussi relever de nombreuses différences. La place importante donnée par DEFRA au thème de la pollution des sols, par exemple, est assez inattendue. En effet, une fréquentation des rapports CSR permet rapidement de réaliser que

c'est un thème qui y est peu abordé. C'est un point qui a été souligné par B. Jalenques-Vigouroux dans son étude sur les rapports CSR en France (2006 : 167). La pollution de l'air, bien que souvent traitée, l'est en général plutôt du point de vue du changement climatique. Les thèmes du trou dans la couche d'ozone et des pluies acides provoquées n'y sont pas très présents. Avec les KPI « Acid Rain and Smog Precursors » et « Ozone Depleting Substances », DEFRA y fait directement référence et on a parfois l'impression que le découpage du domaine reflète les pratiques dans le domaine dans les années 1990 plutôt que celles adoptées en 2000. Ce n'est pas le découpage le plus généralement admis parmi les organisations au Royaume-Uni sur la période étudiée. Il est possible de représenter les correspondances et divergences entre le découpage du domaine de DEFRA et celui du GRI sous forme de tableau.

Tableau 9.3 : Équivalences entre les catégories proposées par DEFRA et celles proposées par le GRI¹⁴⁶

Air ≈ Emissions, Effluents and Waste
Water = Water
Land ≈ Biodiversity
Resource Use = Materials
Supply chains : O (traité dans la partie Society)
Products ≈ Products and Services

Les raisons pour lesquelles nous jugeons que les catégories « Biodiversity » et « Land » peuvent être associées dans une certaine mesure sont plus compréhensibles si l'on prend connaissance de deux indicateurs contenus dans la section « Biodiversity » du GRI : « EN11 Location and size of land owned, leased, managed in, or adjacent to, protected areas and areas of high biodiversity value outside protected areas » ; « EN13 Habitats protected or restored ». On ne trouve en revanche aucune référence aux pesticides ou aux produits polluant les sols dans les instructions du GRI. Nous voyons que différents découpages du domaine se confrontent dans les instructions envisagées. L'étude faite dans le chapitre 5 sur ce découpage dans la communication en général indique que celui du GRI est plus proche de celui qui se dégage de la lecture des communications en général et laisse présager que les rapports suivent plutôt un tel modèle.

¹⁴⁶ Voir le tableau précédent pour la légende.

Cette présentation sommaire des normes externes utilisées dans les rapports nous a permis de présenter quelques grands principes qu'ils devraient suivre. Nous avons aussi évoqué la structure attendue dans les rapports que nous allons à présent comparer à ce qui est effectivement observable dans notre corpus.

2 La structure des rapports CSR

2.1 Étude détaillée du corpus

L'étude que nous avons faite sur la structure des rapports a été effectuée à partir du corpus 5, permettant de faire apparaître à la fois les évolutions dans le temps et les contrastes entre les organisations. Nous avons choisi de nous concentrer sur les rapports d'entreprise dans un premier temps car, comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction, ce sont ces dernières qui ont subi le plus de contraintes de ce point de vue et elles semblent plus avancées sur la voie d'une stabilisation des normes du genre. À partir de la lecture des rapports, en nous concentrant en particulier sur les sommaires, titres et sous-titres, nous avons comparé les différents documents et fait apparaître de grandes sections qui figurent dans tous les rapports ou dans une majorité de rapports. Pour chaque rapport, nous avons considéré le titre de la sous-section, son importance hiérarchique dans la structure des rapports, son emplacement et sa longueur en termes de nombre de pages. Les résultats détaillés de cette étude apparaissent dans l'Annexe 9.2, qui concerne les rapports d'entreprise et l'Annexe 9.3, qui concerne les rapports du DWP et de WWF. Nous en fournissons ici un commentaire sommaire visant à faire ressortir les traits marquants.

La première section identifiée est celle de l'introduction du dirigeant de l'organisation. Il s'agit de la seule section qui apparaisse dans tous les rapports. C'est une section qui a déjà fait l'objet de quelques études en anglais de spécialité (Resche 2007, Resche 2010, Domenec 2011), du point de vue de sa structure, de son contenu et de sa fonction. Beaucoup moins détaillée, notre étude permet simplement de faire apparaître que, dans notre corpus, ces sections sont composées de une à quatre pages mais que, dans la grande majorité des cas, le contenu est concentré sur une page qui inclut la signature manuscrite du dirigeant en question. Le titre en est souvent très simple, désignant explicitement de quoi il s'agit dans une formulation du type « CEO Introduction ». Le terme d'introduction n'est pas toujours utilisé, il

peut faire place à celui de « report », « letter », « message », « overview », « foreword » ou « statement ». Certains titres sont un peu moins fonctionnels, comme « Vision and Values », « A global challenge », « Our CSR journey », qui expriment moins directement de quoi il s'agit. Dans un cas seulement, le rapport Sage de 2008, un format complètement différent a été utilisé pour cette section : une interview qu'on peut écouter en ligne à la place de l'introduction habituelle. Dans le format papier, le lecteur n'a accès qu'à la photo des deux interlocuteurs, ce qui tend à montrer que les rapports CSR sont des objets de plus en plus destinés à être consultés en ligne. L'interview peut aussi apparaître sous forme écrite, comme dans le rapport de 2007 de BAT et le rapport 2008 de BP. Dans tous les autres rapports, la traditionnelle introduction est conservée.

Le deuxième élément identifiable est la section qui présente l'organisation elle-même, que nous avons nommée « Renseignements sur l'organisation ». La majorité des titres de cette section sont composés de la façon suivante : « about », suivi du nom de l'organisation. Cette section comporte une brève description des objectifs principaux de l'organisation, souvent contenue en une seule page. La présentation de cette section est très visuelle, avec de nombreux graphiques, des images et un contenu synthétique qui peut être appréhendé très rapidement. Dans de nombreux titres, des expressions relevant du champ sémantique de la vue figurent d'ailleurs : « at a glance », « overview », « profile ».

Le troisième élément des rapports est celui qu'on peut présenter sous le nom de « Données chiffrées ». Le titre de cette section est souvent « Data ». Nous incluons dans cette section toute partie destinée à revenir sommairement sur les points principaux concernant l'année passée. Il peut s'agir de listes d'indicateurs chiffrés permettant de donner des résultats mesurables concernant les stratégies CSR mises en place par l'organisation. Il peut aussi s'agir de quelques pages contenant de courts paragraphes présentant différentes actions de l'organisation à l'aide de nombreux chiffres. De plus en plus, il s'agit d'un élément de composition essentiel dans les rapports. On note une évolution sur ce point puisque NG et BAT ne l'introduisent pas dans les premiers rapports mais l'introduisent à partir de 2008. Souvent, les indicateurs mis en place sont inspirés de ceux du GRI. Les termes que l'on retrouve régulièrement dans les titres de cette section sont les suivants : « data », « summary », « key ». Ils montrent qu'il s'agit d'une synthèse des éléments principaux. Cette section se trouve soit au début des rapports, soit à la fin, ou les deux, comme chez BP où une

section placée au début revient sur des actions menées par l'organisation l'année passée, avec un titre comportant l'année, comme dans « 2001 in review » ou « BP in 2007 », ou comportant l'idée d'accomplissement comme dans « achievements and challenges ». Cette section du début est complétée par une section à la fin du rapport, où figure une liste d'indicateurs chiffrés sous le titre « performance data ». On peut remarquer que toutes les organisations ne choisissent pas de faire figurer ces sections avec une importance hiérarchique de niveau T1¹⁴⁷. La section n'est jamais très longue, ce qui tient au caractère synthétique de son contenu, et peut comporter d'une à trois pages.

La quatrième section identifiable dans les rapports est celle concernant le processus de production du rapport, souvent désignée par le titre « About reporting ». Le terme « report » ou « reporting » figure en général dans le titre de la section et le terme de « scope » y revient aussi régulièrement. Cette section est de taille très variable : de moins d'une page dans les rapports BAE Systems et Tesco à 13 pages dans un rapport BAT et 24 dans un rapport Vodafone particulièrement long. Elle peut porter sur les contraintes que subit l'entreprise à ce niveau, sur les processus de collecte de données, sur ce qu'ont pensé les lecteurs des précédents rapports et sur ce qui a été changé à partir de leurs attentes, etc. Elle peut aussi se contenter de citer les documents, souvent les instructions du GRI, sur lesquelles l'organisation s'est appuyée pour la production du rapport (BAE). C'est une section qui est de plus en plus présente. Ainsi, les premiers rapports de six entreprises sur dix ne comportent pas cette section alors que, dans les derniers rapports, un seul ne comporte pas cette section.

Une section séparée peut figurer pour présenter les indicateurs du GRI ou d'une organisation autre comme le UN Global Compact pour BP et Rio Tinto, ou The Equator Principles¹⁴⁸ pour HSBC. Cela permet de mettre en valeur le fait que les instructions ou les principes de l'organisation qui figurent dans le titre ont été respectés. En général cette section n'apparaît pas à un rang hiérarchique de type T1 mais plutôt T2 ou T3. Il s'agit souvent d'une section courte, même si on peut relever une exception dans les rapports BAT, en particulier de 2003 à 2005. Cette section remplace alors celle que nous avons étudiée sous le nom de « Données chiffrées ». Les indicateurs sont ceux du GRI. Le fait de faire figurer le GRI dans

¹⁴⁷ Ces codes permettent de faire référence à des titres de rangs hiérarchiques plus ou moins importants, T1 étant un titre d'une partie principale, T2 le titre d'une sous-partie, T3 le titre d'une section de cette sous-partie, etc.

¹⁴⁸ Ces principes ne s'appliquent qu'au domaine de la finance. Ils sont décrits sur le site Internet de l'institution comme suit : « a credit risk management framework for determining, assessing and managing environmental and social risk in project finance transactions ».

le titre de la section est une idée qui semble souvent abandonnée au fil du temps. Ainsi BP, GSK, HSBC, RT et Vodafone le font dans quelques rapports mais ce n'est pas une pratique qui dure. De plus en plus, le titre de section « Data » ou « Key Performance Indicators » est préféré pour désigner un contenu équivalent.

La sixième section identifiable dans les rapports est celle qui concerne la définition du CSR ou du développement durable, selon le titre choisi. Il s'agit d'une section où ces concepts sont définis et où est montré en quoi ils peuvent être intégrés aux opérations courantes de l'organisation. Selon les rapports, cette section acquiert une importance plus ou moins grande. Le titre peut figurer à différents niveaux hiérarchiques : T1, T2 ou T3. Il s'agit d'une section qui peut être très longue et inclure plusieurs sous-parties, ou qui peut au contraire comporter uniquement une définition du concept d'une longueur inférieure à une page, comme dans les rapports HSBC de 2004 et de 2005. La plupart du temps, des détails sont fournis sur la stratégie CSR de l'entreprise en général, ce qu'elle inclut, ce qui change grâce à cette stratégie, les raisons pour lesquelles il est bon de la suivre, etc. Il s'agit d'un contenu qui peut être développé avec plus ou moins de détails, ce qui explique que certains rapports comportent plus de dix pages.

Nous avons intitulé la septième section identifiée « Dialogue ». Nous y incluons tout ce qui est contenu dans les rapports concernant les échanges entre l'organisation et ses parties prenantes. Le but de cette section est de montrer que le dialogue existe. Parfois il s'agit simplement de quelques phrases où l'organisation invite les lecteurs à partager leurs impressions sur le document et fournit ses références pour que ceux-ci puissent la contacter. Dans ce cas, cette section est souvent très courte, comme dans les rapports NG et BAE, qui comportent un paragraphe intitulé « Feedback ». Parfois, des détails sont donnés sur les relations développées avec les parties prenantes et sur les processus de consultation du public. Dans la section « Dialogue » de BP par exemple, se trouvent des précisions sur la façon dont la consultation est organisée. Dans la section « Listening to views » de HSBC en 2003, cinq pages présentent les échanges qui ont lieu avec l'extérieur. Dans le rapport de Vodafone de 2008 qui est exceptionnellement long, 25 pages sont consacrées au sujet et fournissent des explications sur toutes les initiatives de l'entreprise visant à s'assurer que les parties prenantes sont satisfaites.

La huitième section identifiée est celle qui donne une certification du contenu par un tiers. Cette section est très souvent intitulée « Assurance Statement ». Il s'agit d'une section mise en valeur, avec un titre de hiérarchie T1, comportant une ou deux pages en général, et plus de deux pages dans quelques cas. Elle se démarque par le fait qu'elle est la seule section qui est la plupart du temps entièrement produite par une personne externe à l'organisation. Un tiers, souvent une entreprise de consultants, certifie dans cette partie que le contenu du rapport est fiable. Bien rares sont les entreprises qui se passent de ce processus aujourd'hui alors que, dans les premiers rapports, c'était parfois le cas. L'intégration de cette pratique peut se faire progressivement. Tesco par exemple commence par présenter dans cette section le commentaire d'une organisation qui n'est pas consultante et n'a donc pas les moyens de certifier le contenu du rapport : Forum for the Future, qui intervient dans le rapport de 2006. Notons que les sections « Verification » et « Assurance » de 2002 à 2004 portent sur la vérification interne, « internal verification » (*Tesco 2003 : 17), et non sur un véritable processus de certification conduit par des spécialistes externes. Ce n'est qu'en 2007 que l'entreprise emploie ERM, un consultant externe, qui produit un véritable certificat. Les rapports Sage ne sont toujours pas certifiés mais, étant donné que la communication de cette entreprise semble se normaliser moins rapidement que les autres, étant donné sa plus petite taille, on peut penser que les rapports évolueront en ce sens. GSK a commencé par employer une entreprise de consultants pour certifier que la partie portant sur l'environnement était conforme. Cette certification apparaissait au milieu du rapport, à une place où elle n'était pas mise en valeur. Dans le rapport final, qui date de 2009, un véritable certificat est placé en début de document. Dans certains rapports, une section séparée vise à expliquer comment le tiers a évalué le contenu des rapports. C'est pour cette raison qu'on relève deux lignes dans le tableau concernant les rapports Rio Tinto en 2004, 2005 et 2006. La plupart du temps, cette section est placée en fin de rapport.

La dernière section identifiée figure dans relativement peu de rapports. Il s'agit de la section « Futur » qui sert à prévoir les évolutions futures concernant les pratiques de l'organisation. Des titres assez divers sont utilisés pour cette section. Ils font parfois référence à des objectifs avec les termes de « target » ou « objectives ». Parfois ils font plus explicitement référence au futur : « The Future ». Leur présence montre que le rapport est aussi un document où les organisations s'engagent sur le long terme. Pourtant cette section

n'est pas obligatoire et semble disparaître. On pourrait penser que cette disparition est liée au fait que des allusions à ce qui va être fait dans le futur peuvent aussi apparaître dans d'autres sections du rapport et qu'il n'est donc pas jugé obligatoire de conserver une section séparée sur ce thème.

Cette étude détaillée nous a permis d'identifier les grandes sections des rapports et de constater la normalisation progressive de leur contenu. Nous pouvons à présent nous interroger sur les liens entre la façon dont les rapports se normalisent et les instructions du GRI.

2.2 Correspondances entre différents processus de normalisation

Les sections préconisées par le GRI, que nous avons présentées dans la section 1.3.2 de ce chapitre, semblent correspondre à celles que nous venons d'identifier grâce à une étude minutieuse du corpus, révélant probablement l'influence de ces instructions sur la production de rapports. On retrouve ainsi la section « Strategy and analysis » qui, le GRI le précisait, devait être rédigée par un haut dirigeant de l'organisation. Il s'agit de ce que nous avons identifié comme l'introduction d'un haut dirigeant et que l'on retrouve dans tous les rapports. La section « Organizational profile » correspond très précisément à ce que nous avons identifié comme « Renseignements sur l'organisation ». La section « Report Parameters » correspond à ce que nous avons identifié comme « L'élaboration des rapports » ; elle inclut aussi la section « La certification externe » et « Le GRI et les autres labels » qui, d'après le GRI, devraient être des sous-parties de la section « Report Parameters ». La section « Governance, Commitment and Engagement » inclut à la fois ce que nous avons identifié comme la section « Les définitions de la responsabilité sociale des entreprises », puisqu'il s'agit de présenter la façon dont les hauts dirigeants intègrent les considérations liées au CSR dans leur stratégie globale, et la section « Le dialogue », puisque la façon dont l'organisation envisage ses relations avec les parties prenantes y est aussi présentée. Enfin, la section « Performance Indicators » recouvre ce que nous avons désigné par « Données chiffrées ». Notons que la section « The Future » ne figure pas dans les instructions du GRI. Le fait qu'il s'agisse de la section la moins suivie par les organisations étudiées ne nous semble pas relever

du hasard. L'hypothèse d'une normalisation des rapports grâce à la prise en compte des instructions nous semble confirmée par notre étude du contenu des rapports.

Il faut pourtant ajouter que toutes les organisations ne se situent pas au même niveau sur ce plan. Si l'on considère leurs évolutions séparément, on peut noter des spécificités pour chaque entreprise. On peut commencer par présenter celles dont le processus de normalisation des rapports est très avancé. BP commence à produire des rapports dès 1998 et ils comportent dès lors une majorité des sections identifiées, ce qui montre une très grande conscience des attentes du public, avant même la publication des instructions du GRI. Rio Tinto présente également toutes les sections principales dans ses rapports dès les premières années, même si cette entreprise ne publie des rapports que depuis 2000. GSK et HSBC donnent aussi un exemple de rapport très normalisé : la plupart des sections sont présentes tout au long de la période. Certaines entreprises ne présentent pas toutes les sections dans l'ensemble de leurs rapports mais laissent néanmoins présager qu'ils sont en voie de normalisation. Ainsi, BAE va clairement vers une normalisation progressive. En effet, à la fin de la période, elle comporte la plupart des sections, mis à part « Le GRI et les autres Labels ». Chez Tesco certaines sections manquent, comme la section « L'élaboration des rapports », mais un processus de normalisation semble néanmoins se développer. Vodafone présente aussi une évolution très représentative de notre hypothèse de normalisation progressive des rapports. En effet, les deux premières années, plusieurs sections importantes manquent mais, à partir de la troisième année, la plupart des sections sont intégrées et demeurent présentes jusqu'à la fin de la période étudiée. On peut enfin identifier quelques entreprises dont les rapports semblent moins normalisés. BAT par exemple ne comporte pas de section « Data » et la section sur le futur est supprimée à partir de 2007. Les normes du GRI sont néanmoins mises en avant dans le sommaire et il est bien visible que l'entreprise s'en est servie pour la production des rapports qui satisfont la plupart des exigences de ces instructions. Dans les rapports de National Grid de nombreuses sections sont absentes. À la fin de la période étudiée, c'est moins le cas et on peut penser que les rapports évolueront par la suite. Pour Sage, on peut dire que des sections essentielles manquent : « La certification externe », « L'élaboration des rapports » et « Les définitions de la responsabilité sociale des organisations », qui n'apparaît qu'à la fin.

Dans les rapports des autres organisations que sont le WWF et DWP, la normalisation est moins claire. Certaines sections jugées essentielles dans les rapports d'entreprise

n'apparaissent pas ou peu dans les rapports de ces deux organisations. C'est le cas de la certification externe, de la section sur la production des rapports et de la section GRI et autres labels. Mais la situation n'est pas identique pour ces deux organisations. Le DWP semble aller vers une certaine normalisation : dans les rapports de la fin de la période étudiée on peut relever des sections qui manquaient dans les premiers rapports, comme « Renseignements sur l'organisation », « Données chiffrées » et « L'élaboration des rapports ». C'est l'inverse qui se passe avec le WWF. Les rapports des dernières années sont beaucoup plus courts que les précédents et ils vont droit à l'essentiel, c'est-à-dire la description des performances environnementales, sans passer par les différentes étapes que constituaient l'introduction, la présentation des conditions dans lesquelles ont été produits les rapports, etc. Les différentes sections des rapports correspondent simplement aux différents thèmes environnementaux.

Le WWF est une des seules ONG à publier un rapport environnemental presque chaque année. Il ne subit aucune contrainte sociétale en ce sens, c'est une procédure qu'il a choisi d'appliquer et il a donc une grande latitude dans la façon dont il choisit de publier les données. Le fait qu'à partir de 2005 le format soit beaucoup plus simple et l'information allégée pourrait être lié au fait que la production des rapports a été jugée trop coûteuse et chronophage. Elle peut aussi être révélatrice d'un point de vue que le WWF défend concernant ce que devrait contenir un bon rapport CSR. L'organisation considère peut-être que la production de rapports trop longs est parfois un obstacle à l'efficacité de la communication. Le format allégé des derniers rapports constitue en tous les cas un signe que le WWF a beaucoup plus de liberté que les entreprises considérées et ne juge pas nécessaire de suivre les instructions du GRI. Le DWP quant à lui semble aller vers une normalisation des rapports qui est plus comparable à celle des entreprises. Le gouvernement doit jouer un rôle moteur de ce point de vue et il n'est donc pas surprenant qu'un ministère produise un rapport qui est plus comparable à ce qu'il souhaiterait que les entreprises publient.

Mis à part l'exception du WWF, on peut constater de nombreuses équivalences entre la façon dont les rapports des différentes organisations se normalisent. Cette normalisation semble liée à la place centrale occupée par le GRI dans la diffusion de normes pour la production de rapports. On constate que les principes énoncés par le GRI et ceux appliqués dans les rapports des entreprises étudiés ont de nombreux points communs. Nous allons à

présent nous concentrer sur la section des rapports consacrée au domaine environnemental afin de voir si l'on peut constater une normalisation de cet aspect.

2.3 La représentation du domaine environnemental dans les rapports

2.3.1 Le titre utilisé pour désigner le domaine

Si la plupart des rapports comportent une section environnementale, le titre utilisé pour cette section peut être de nature différente. Nous avons relevé ces titres pour chaque rapport et nous les présentons, du plus utilisé au moins utilisé, en précisant à chaque fois dans quel(s) document(s) on le trouve, dans le tableau de l'Annexe 9.4. Cette étude permet de constater que le simple titre de « Environment » pour désigner la section portant sur le domaine est le plus populaire. Néanmoins, de nombreuses autres formulations sont utilisées : « environmental management », « environmental performance », « environmental responsibility », « EHS », etc. Presque toutes comportent le substantif « environment » ou l'adjectif « environmental ». Les exceptions apparaissent dans les dernières entrées de notre tableau. On peut s'étonner de l'utilisation par HSBC en 2008 du titre « Direct Impact ». C'est l'impact direct des opérations d'HSBC qui est présenté dans cette section mais il ne s'agit que de l'impact environnemental, ce que le titre ne permet pas forcément de deviner. On peut voir ce choix d'expression comme le résultat d'une ellipse, car « Direct Environmental Impacts » était le titre utilisé dans le rapport précédent et c'est l'expression plus courte « Direct Impact » qui lui est préférée en 2008. L'autre exception se trouve dans le rapport de Sage de 2008 où le comparatif « greener » joue le rôle qu'aurait pu jouer un terme dérivé de « environment » et permet de désigner le domaine.

2.3.2 Le découpage du domaine

Nous nous sommes interrogée sur le découpage du domaine dans les rapports environnementaux à partir des titres de section figurant dans les documents. Dans chaque document, la façon dont les données environnementales sont organisées est révélatrice d'une façon de concevoir l'organisation du domaine. Il nous a paru intéressant de comparer les

différentes façons dont les organisations sélectionnaient les thèmes jugés pertinents dans le cadre du rapport, selon les années. Pour chaque organisation, nous présentons les résultats sous forme de tableau comportant une catégorie du domaine environnemental par ligne et, pour chaque document, représenté dans les colonnes par l'année de sa publication, nous avons noté les titres de section. Nous présentons les résultats de cette étude en commençant par les rapports des entreprises, dans l'ordre alphabétique, suivis de ceux du DWP et du WWF. Nous faisons apparaître en gras toutes les lignes où la catégorie étudiée semble essentielle pour l'organisation puisqu'elle apparaît dans la majorité de ses rapports. Ces tableaux sont en anglais pour respecter au mieux la formulation sélectionnée par l'organisation. Nous avons créé les étiquettes figurant dans la colonne de gauche pour désigner la catégorie en général à partir d'une lecture des documents qui nous permet d'identifier la formulation la plus neutre et la plus utilisée dans les rapports.

Tableau 9.23 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de BAE Systems

Environmental Aspects	2005	2007	2008
Air	Volatile organic compound emissions to air	Volatile organic compound emissions CO ₂ emissions	-
Climate change	-	-	Climate change
Emissions	Total CO ₂ emissions	-	-
Energy	Energy use	Energy use	Energy use
Travel	-	-	Business travel
Waste	Waste Waste recycled	Waste and recycled waste	Waste and recycling
Water	Water use	-	-

Ce tableau permet d'identifier l'énergie et les déchets comme des problèmes essentiels pour BAE dans ses rapports CSR. L'année 2008 s'y démarque comme une année où la représentation de l'organisation interne du domaine est modifiée, avec l'apparition de deux nouvelles catégories qui ne figuraient pas jusqu'alors : les voyages d'affaire et le changement climatique.

Tableau 9.24 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de British American Tobacco

Environmental Aspects	2003	2005	2006	2007
Agrochemicals	Agrochemical usage	Agrochemical usage	Agrochemical usage	-
Biodiversity	-	-	-	Managing biodiversity
Climate change	-	-	-	Addressing concerns about climate change

Chapitre 9 : La normalisation des rapports

Emissions	Group Carbon Dioxide Emissions	Carbon emissions dioxide	Carbon emissions dioxide	-
Energy	Energy usage	Energy use	Energy use	-
Environmental management	-	-	-	Environmental management
Forests	afforestation/carbon balance, afforestation/wood fuel self-efficiency	Carbon sequestration Wood fuel self-efficiency	Carbon sequestration Wood fuel self-efficiency	-
Materials	Materials usage	Materials use	Materials use	-
Recycling	Recycling	Recycling	Recycling	-
Waste	Waste	Waste	Waste	-
Water	Water usage	Water use	Water use	-

Ce tableau permet de constater que, de 2003 à 2006, les catégories utilisées pour décrire le domaine dans les rapports CSR de BAT ont très peu changé. « Water », « Materials », « Energy », « Emissions », « Forests », « Waste », « Recycling » et « Agrochemicals » y apparaissent comme des catégories importantes. Mais, en 2007, on observe une simplification de cette représentation du domaine, puisque moins de catégories y sont incluses. Le changement climatique et la biodiversité sont des thèmes qui deviennent centraux dans ce contexte. S'il peut quand même être question d'eau ou de gestion des déchets dans le rapport de 2007, ce sera dans le sous-domaine du changement climatique ou de la biodiversité. La prééminence de ces deux problèmes entraîne une reconfiguration de la présentation des problèmes du domaine.

Tableau 9.25 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de BP

Environmental Aspects	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Air	Air quality and clean fuels	Air emissions	-	-	-	-	-	-	-	-
Biodiversity	-	Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity	Protecting biodiversity	-	-	-	-	-
Climate change	Climate change	Climate change	Climate change	Climate change	Climate change	Addressing climate change	Climate change	Climate change	Climate change policy	Climate change
Energy	-	-	-	-	The energy paradox	-	-	-	-	-
Environmental management	-	-	-	-	BP and the environment	BP and the environment	-	Environmental management	-	-

Renewables	Solar investment and development	Lower carbon energy	-	-	Renewable energy	Renewable energy	Alternative energy	Low carbon power	Low-carbon future	-
Spills	-	Oil spills	-	Oil spills	-	-	-	-	-	-
Sustainability	-	-	-	-	-	BP and Sustainability	-	-	-	-
Transport	-	-	-	-	Sustainable transport	Sustainable transport	Sustainable transport	Low carbon transport	Low-carbon future	-
Water	-	Water		Water management	-	-	-	-	-	-

Ce qui est frappant dans les rapports BP est la place centrale accordée au changement climatique, qui bénéficie dès 1998 d'une section distincte. La seule autre question traitée tout au long de la période étudiée est celle de l'énergie, ce qui semble naturel pour une entreprise d'extraction de sources d'énergie. Le transport est présenté dans une section séparée seulement à partir de 2003. Ce pourrait être lié à la prise en compte des normes du GRI.

Tableau 9.26 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de GSK

Environmental Aspects	2004	2005	2007
Biodiversity	-	Biodiversity	-
Energy/Climate change	Energy and climate impact	Energy and global warming potential	Climate change
Environmental Management	EHS Management	Environmental management	Environmental management
Materials	-	Materials efficiency	-
Ozone	Ozone depletion Volatile organic compounds	Ozone depletion Volatile organic compounds	Ozone depletion Volatile organic compounds
Products	-	Products stewardship	Products stewardship
Supplier chain	Suppliers	Suppliers	-
Waste	Waste	Waste	Waste
Water	Water	Water	Water

On peut noter une certaine stabilité dans la représentation du domaine chez GSK. Les catégories qui sont représentées dans tous les rapports étudiés sont les suivantes : « environmental management », « climate change », « water », « waste » et « ozone ». La seule d'entre elles qui ne figure pas comme catégorie dans les instructions du GRI est « ozone », ce qui suggère une certaine conformité avec ce qui est prôné par les instructions.

Tableau 9.27 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de HSBC

Environmental Aspects	2003	2004	2005	2007	2008
Climate change	-	Climate change	-	Climate change	Commitment to carbon neutrality
Energy	Energy use	Energy	-	-	-
Environmental Management	-	Environmental Management System	-	Footprint management	Managing performance
Environmental Reporting	-	-	Improvements in environmental reporting	-	-
Forestry	-	-	-	Forestry	-
GHG	Greenhouse Gas Emissions	-	-	-	-
Paper	-	Paper	-	-	-
Suppliers	-	-	Supplier chain	Supply chain	Supply chain
Sustainability	-	-	-	Accounting for sustainability Managing sustainability risk	-
Travel	Business travel	Travel	-	-	-
Waste	Waste	Waste	-	-	-
Water	Water consumption	Water	-	-	-

Du point de vue de l'évolution de la représentation du domaine dans les rapports HSBC, il ressort qu'il y avait beaucoup de catégories dans les premiers rapports et qu'il y en a moins dans les derniers. Cette simplification va de pair avec le fait que la catégorie « Climate change » vient à occuper une place centrale. D'autres catégories, comme « Energy », sont alors envisagées dans cette rubrique. Les questions de recyclage des déchets et de consommation d'eau sont probablement plutôt envisagées dans la rubrique « Environmental Management ».

Tableau 9.28 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de National Grid

Environmental Aspects	2004	2005	2008
Air pollution	Electric and magnetic fields	-	-
Climate Change	Climate change	Climate change	NG's commitment to climate change
Environmental Management	Managing our impacts	-	Our environmental management system
Soil pollution	Contaminated land	-	-
Waste	-	-	Minimising waste

Peut-être du fait que National Grid commence à produire des rapports après de nombreuses autres organisations, dont la plupart de celles considérées ici, et peut de ce fait bénéficier d'un regard sur les pratiques déjà adoptées par d'autres organisations, on n'observe pas de changement très marqué entre les différents rapports, si ce n'est qu'en 2005 la seule section du domaine est « Climate change ». La gestion de l'impact environnemental et le changement climatique sont les catégories principales identifiées dans l'ensemble de ces rapports.

Tableau 9.29 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Rio Tinto

Environmental Aspects	2000	2006
Air	-	Air quality
Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity
Climate change	Climate change	-
Emissions	-	Greenhouse gas emissions and energy use
Land	-	Land stewardship
Products	Products use	-
Reporting	Reporting and performance measures	-
Sustainable development	Sustainable development	-
Waste	-	Waste
Water	-	Water

La plupart des rapports de Rio Tinto ne proposent pas de sections internes du domaine. Ce tableau n'est donc pas très représentatif puisqu'il ne fait figurer que deux propositions. Il permet néanmoins de constater que la catégorie « biodiversity » est valorisée puisqu'elle est la seule qui figure dans les deux rapports Rio Tinto, ce qui démarque cette entreprise des autres étudiées.

Tableau 9.30 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Sage

Environmental Aspects	2003	2004	2005	2008
Emissions	Minimizing emissions of greenhouse gases	Minimizing emissions of greenhouse gases	Minimizing emissions of greenhouse gases	Stamping down our carbon footprint
Energy	-	-	Saving energy consumption	Switch off to save
Environmental policy	Environmental policy	Environmental policy	-	-
Waste and Recycling	Waste management	Waste management	Recycling	What's in our waste bins

Ce tableau permet de constater une certaine continuité dans la représentation du domaine par Sage. On note certaines différences par rapport aux autres organisations,

notamment par rapport aux titres choisis, qui sont moins neutres et moins explicites. Le point que l'on retrouve dans ces rapports, comme dans ceux de la plupart des autres entreprises, est la place accordée au thème du changement climatique.

Tableau 9.31 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Tesco

Environmental Aspects	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2009
Air	-	-	Vehicle emissions	Emissions	-	-	-
Animal Welfare	Animal welfare policy	-	-	-	-	-	-
Biodiversity	Biodiversity	-	-	-	-	-	-
Climate change	Climate change	Climate change	-	-	Climate change	Climate change	Climate change
Environmental Management	-	-	-	Environmental management	-	-	-
GMOs	GM and GMOs	-	-	-	-	-	-
Products	-	Products	-	Our products	Sustainable products	Sustainable consumption	Sustainable products
Resources	-	-	Resources	Resources	-	-	-
Supply chain	-	-	Sourcing	-	-	-	-
Waste and recycling	Waste and recycling	Waste management and recycling	Waste and recycling	Waste and recycling	Waste	Waste packaging and recycling	Waste packaging and recycling

On constate grâce à ce tableau que plusieurs rubriques n'apparaissent qu'une fois ou deux, dans les rapports, ce qui est le signe que ce qui est jugé pertinent concernant les pratiques environnementales de Tesco change d'une année à l'autre. Les rubriques continûment représentées sont « climate change », « waste » et « products ».

Tableau 9.32 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de Vodafone

Environmental Aspects	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Air	-	Refrigerants and fire suppressants	-	-	-	-	-	Ozone depletion
Energy and climate change	Energy use	Energy and climate change	Energy efficiency and climate change	-	-	-	Energy use and climate change	Energy and climate change
Environmental impact	-	-	Environmental improvement through our	Environmental impacts of our operations	Environmental impacts	Environmental impacts of our operations	-	Environmental impacts of mobile phones

			technology					
Resources	-	Other resources and materials	-	-	-	-	-	-
Suppliers	Supply chain management	-	-	-	Supply chain	CR in our supply chain	CR in our supply chain	-
Transport	Travel and logistics	-	-	-	-	-	-	Transport
Waste and recycling	Waste	Handset reuse and recycling Waste management	Waste management, refrigerants and fire suppressants Handset recycling	Reuse and recycling of mobile phones	-	-	Reuse and recycling	Waste
Water	-	-	-	-	-	-	-	Water

Vodafone n'utilise pas non plus toujours les mêmes catégories. Plusieurs d'entre elles n'apparaissent qu'une seule fois. Ce pourrait être le résultat d'une réflexion de l'entreprise sur ses propres pratiques qui la conduit à réévaluer différemment ce qui est pertinent pour elle dans le domaine environnemental selon les années. Mais le changement climatique, la gestion des déchets et ce qui est nommé « environmental impact » sont des catégories que l'on retrouve dans la majorité des rapports.

Tableau 9.33 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR de DWP

Environmental Aspects	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2008
Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity	Biodiversity
Climate Change	Energy and climate change	-	-	-	-	Climate change	-
EMS	EMS	EMS	EMS	-	EMS	EMS	EMS
Energy	Renewable energy	Renewable energy	Renewable energy	Renewable energy	-	Energy	Energy
Energy Conservation	-	Energy Conservation	Energy Conservation	Energy Conservation	Energy Conservation and Greenhouse Gases	-	-
Estate Management	-	Estate management	Estate management	Estate management	-	-	-
Greenhouse Gases	-	Greenhouse gases	Greenhouse gases	Greenhouse gases	-	-	-
Procurement	Procurement	Procurement	Sustainable procurement	Sustainable procurement	Suppliers	Procurement	Sustainable procurement
Travel	Travel	Travel	Travel	Sustainable travel	Travel	Travel	Travel
Waste and	Waste and	Waste and	Waste and	Waste and	Waste	Waste	Waste and

Recycling	recycling	recycling	recycling	recycling			recycling
Water	Water	Water Conservation	Water Conservation	Water Conservation	Water	Water	Water

Il existe une plus grande stabilité dans les catégories choisies par le DWP pour le découpage du domaine que dans celles des rapports d'entreprise. Mais les catégories qui ressortent comme les principales ne sont pas très différentes, si ce n'est que la catégorie « Procurement » est très bien représentée, alors que ce thème n'avait été évoqué jusqu'alors que dans les rapports HSBC avec le titre « Supplier ». En réalité, l'absence de cette catégorie dans les sections « environnement » des rapports d'entreprise s'explique essentiellement par le fait qu'elle se trouve dans une autre section du rapport qui porte exclusivement sur les questions de choix de fournisseurs.

Tableau 9.34 : Le découpage du domaine dans les rapports CSR du WWF

Environmental Aspects	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2008	2010
Climate change	-	-	-	-	-	-	Carbon offsets	Carbon offsets
Electricity	Electricity Consumption	Electricity Consumption	Electricity Consumption	Electricity Consumption	Electricity Consumption	Electricity Consumption	Electricity	Electricity
Energy	Energy Consumption	Energy Consumption	Energy Consumption	Energy Consumption	Energy Consumption	-	Energy	Energy
Gas	Gas Consumption	Gas Consumption	Gas Consumption	Gas Consumption	Gas Consumption	Gas Consumption	Gas	Gas
Procurement	Procurement Supply chain practice	Procurement Supply chain practice	Procurement	Procurement Supply chain practice	Procurement Supply chain practice	Procurement	Procurement	Procurement
Transport	Transport	Transport	Transport	Transport	Transport	Transport	Travel	Travel
Waste	Waste disposal	Waste disposal	Waste disposal	Waste disposal	Waste disposal	Waste disposal	Waste and recycling	Waste and recycling
Water	-	-	-	-	-	-	Water	Water

Dans les rapports du WWF, on peut noter une grande stabilité des thèmes du domaine jugés pertinents. Cette stabilité est probablement due au fait que le WWF change moins souvent le contenu de ses rapports ; les rapports sont quasiment identiques d'année en année. Contrairement aux entreprises qui mettent en place tout un processus de consultation pour s'assurer que les rapports répondent au mieux aux attentes du public, le WWF ne subit pas de pressions externes pour changer le contenu de ses rapports. Les rapports d'entreprise évoluent

parce qu'elles prennent en compte les recommandations des lecteurs lors de la rédaction des rapports rédigés les années suivantes. Le WWF peut quant à lui se contenter de remettre à jour les chiffres, sans changer fondamentalement le contenu du rapport. Par rapport aux catégories identifiées dans les rapports des autres organisations, on peut noter que les rapports du WWF comportent des catégories plus nombreuses et précises. Ainsi on ne trouve pas seulement la catégories « Energy » mais les trois catégories suivantes : « Energy consumption », « Electricity consumption » et « Gas consumption ». Les deux dernières sont des sections qui n'apparaissent dans aucun autre rapport. Mais certaines sections rappellent celles des autres rapports. Ainsi « waste », « transport » et « energy » sont les principales sections, comme pour de nombreuses autres organisations.

En reprenant le contenu de l'ensemble de ces tableaux, on peut faire un bilan concernant les catégories les plus représentées dans les rapports, en les comparant à celles préconisées par le GRI. Pour chaque catégorie, nous indiquons quelle organisation la juge comme essentielle d'après le découpage du domaine choisi dans l'ensemble de ses rapports. Nous les classons de celle qui apparaît comme essentielle dans le plus grand nombre de rapports à celle qui l'est dans le moins de cas.

Tableau 9.35 : Les catégories du domaine environnemental les plus représentées dans les rapports

Waste	BAE, BAT, Sa, GSK, Tes, Vo, DWP, WWF
Energy	BAE, BAT, BP, GSK (½) ¹⁴⁹ , Vo (½), DWP, WWF
Climate change	BP, GSK (½), HSBC, NG, Tes, Vo (½)
Supplier	HSBC, DWP, WWF
Transport	BP, DWP, WWF
Environmental Management	GSK, HSBC, NG
Water	BAT, GSK, DWP
Emissions	Sa, BAT
Biodiversity	RT, DWP
Products	Tes

Le caractère central du thème de la gestion des déchets et de l'énergie ressort grâce à ce tableau. Le changement climatique y figure aussi comme un thème essentiel et ce caractère

¹⁴⁹ Le ½ dans le tableau suivant signale que la moitié de la section seulement était consacrée à ce thème. Dans le cas de GSK et de Vodafone, on trouvait en effet une section qui portait à la fois sur le changement climatique et sur l'énergie.

essentiel est confirmé si l'on adopte une perspective diachronique. En effet, dans le cas des rapports BAE, nous n'avons pas présenté le changement climatique comme essentiel car il n'apparaissait que dans les derniers rapports de la période étudiée. Les organisations DWP et WWF n'envisagent pas de traiter les problèmes liés au changement climatique à part. Elles évoquent toutes deux son existence essentiellement dans la partie sur la consommation d'énergie et les transports. Ce choix peut s'expliquer par le plus grand intérêt de ces deux organisations pour ce qui est fait pour amoindrir leur propre impact environnemental plutôt que pour la description des problèmes environnementaux en soi. Ce que ce tableau permet surtout de faire apparaître est le phénomène d'uniformisation des thèmes considérés comme les thèmes principaux par les différentes organisations. Les thèmes qui ressortent grâce à cette étude rejoignent de très près ceux qui sont préconisés par le GRI pour organiser le contenu des rapports. Ainsi, la catégorie « Waste » rejoint celle nommée par le GRI « Emissions, Effluents and Waste » ; les catégories « Energy », « Water », « Transport » et « Biodiversity » sont aussi proposées par le GRI ; la catégorie « Emissions » rappelle celle du GRI « Emissions, Effluents and Waste » ; la catégorie « Products » correspond à « Products and Services » dans les instructions du GRI. On voit donc qu'un certain consensus se forme sur le découpage du domaine dans les rapports CSR.

Nous nous sommes concentrée dans cette partie sur l'uniformisation du contenu des rapports. Cette étude nous a notamment permis de faire apparaître une certaine uniformisation dans la représentation des catégories dans le domaine par les différentes organisations. Nous pouvons à présent nous interroger sur d'autres éléments représentatifs du domaine environnemental dans les rapports et sur leur uniformisation éventuelle dans ce contexte.

3 Une présentation consensuelle du domaine environnemental

3.1 Les récits sur la crise environnementale

3.1.1 La description des causes d'un problème environnemental

Le déroulement des événements qui mènent à la perception d'une crise environnementale peut être envisagé de différentes façons. Dans cette partie, nous allons tenter de faire apparaître des schémas récurrents dans la façon dont les différentes

organisations présentent les problèmes environnementaux. Nous nous appuyons sur une série d'extraits présentée dans l'Annexe 9.5, ayant pour sujet la description d'un problème écologique. Dans ces extraits, le sujet est souvent présenté comme source de pollution. Il nous a paru intéressant, dans un premier temps, d'étudier les schémas récurrents concernant les éléments placés syntaxiquement en position de sujet et considérés sémantiquement comme cause des pollutions envisagées. S'il s'agit bien, dans chacun de ces extraits, de parler de l'impact environnemental de l'organisation, il est notable que le sujet syntaxique désigne bien rarement l'organisation elle-même.

Dans certaines phrases, les substances polluantes sont placées en position syntaxique de sujet : « When sulphide containing rocks are disturbed and exposed to air and water, their acid generating potential increases and, over time, the acidic minerals may leach out of the rocks » (*RT 2006 : 9) ; « While GHGs are of global concern, other emissions, including sulphur dioxides, nitrogen oxides, particulate matter and non-methane hydrocarbons, are more significant for their impact on local air quality » (*BP 2004 : 20). Une autre catégorie de sujet identifiable est celle des expressions qualifiant un secteur industriel ou commercial : « the tobacco sector » (E1.7), « the tobacco industry » (E1.8), « mining, smelting and associated activities » (E1.10), « banks » (E1.19). Les clients de l'entreprise sont eux aussi présentés comme source de pollution : « patients » (E1.4), « customers » (E1.9). Le sujet suivant désigne un phénomène d'ordre très général : « rising human population and associated development » (E1.15). Parfois, le sujet choisi désigne directement les actions de l'organisation avec des groupes nominaux commençant par « our » ou l'utilisation de la première personne du pluriel. Mais certaines entreprises semblent éviter ces formulations. C'est le cas de HSBC. D'autres n'utilisent ces formulations que très peu comme BP et GSK, alors que d'autres encore en font un usage bien plus régulier comme BAT et BAE. L'organisation gouvernementale DWP et l'ONG WWF utilisent la première personne du pluriel pour parler de source de pollution : « We use a considerable amount of water, both to service the needs of our staff and also those of our customers » (*DWP 2006 : 21) ; « In order to carry out our vital international conservation work it is inevitable that staff need to travel overseas. We recognise this as our main direct impact on the environment, which has been under considerable scrutiny over recent reporting periods » (*WWF 2004 : 10). On peut en

conclure que certaines organisations préfèrent les formulations qui ne les présentent pas directement comme sujet de l'action polluante.

Notre étude des verbes utilisés pour parler de phénomènes de pollution montre qu'il existe, de ce point de vue aussi, des schémas récurrents. Certaines formes verbales sont utilisées fréquemment, avec des compléments qui varient. Les verbes « to contribute » et « to emit » peuvent ainsi être relevés trois fois dans les extraits, et les verbes « to result in », « to use », « to affect » et « to impact on » une fois. On relève aussi l'expression composée d'un verbe et de son complément « to have an impact on » à deux reprises. La plupart de ces verbes ou de ces expressions verbales ont la caractéristique de signifier une relation de cause à effet. Parler de pollution revient souvent pour les organisations à identifier une relation de cause à effet entre un phénomène polluant et un objet pollué. Dans de nombreux cas, le phénomène polluant n'est pas associé à l'action d'un sujet. Il est présenté comme un simple événement qui résulte d'un enchaînement de causes à effets sans lien direct avec la volonté d'un sujet. Par exemple, dans l'extrait E1.1, « GSK's climate impact comes from energy use from our facilities, transport, and compounds we use that contribute to global warming » (*GSK 2004 : 131), le verbe « come from » associe une cause à un résultat qui est un impact sur le climat : « GSK's climate impact ». Cette cause n'est pas présentée comme associée à la volonté d'un sujet grâce à une nominalisation de l'action : « energy use from our facilities, transport and compounds we use ». Le sujet « we » apparaît dans la relative mais l'effet est bien différent de celui qui aurait été produit par une formulation du type : « By using energy in our facilities, transport and compounds that contribute to global warming, we have an impact on the climate ». Dans les deux dernières phrases de l'extrait E1.7, des formes impersonnelles figurent aussi : « High levels of wood consumption contribute to deforestation and change or loss of habitat. Wood burning in tobacco curing also generates emissions of carbon dioxide, a recognised greenhouse gas and contributor to global warming » (*BAT 2002 : 78). Les activités sont présentées sous formes nominalisées sans qu'un sujet soit identifié, « high levels of wood consumption », « wood burning in tobacco curing », les verbes choisis expriment une relation de cause à effet, « contribute to », « generate ». On a l'impression qu'il s'agit d'un processus irrémédiable pour lequel personne n'est responsable. Bien que le contenu sémantique soit équivalent, l'effet serait très différent si l'on avait : « We consume high levels of wood and by so doing we contribute to deforestation and change or

loss of habitat. By burning wood when we cure tobacco we generate more emissions of carbon dioxide which is a greenhouse gas and which contributes to global warming ».

Pour résumer, dans les rapports CSR des entreprises, les passages concernant la description de phénomènes polluants partagent la caractéristique de présenter des enchaînements d'événements ayant une relation de cause à effet. Les sujets envisagés ont souvent une valeur générique ou impersonnelle. Un sujet désigné comme cause de la pollution n'apparaît que rarement. Si l'on compare cette situation à ce qui est observable dans les rapports d'une ONG et d'une organisation gouvernementale, on peut noter que la situation est légèrement différente. Tout d'abord, il y a peu d'occurrences où il est expliqué pourquoi la consommation d'une certaine ressource est nocive. Les problèmes environnementaux semblent supposés connus du public et le WWF et DWP se concentrent sur ce qui est fait pour diminuer leur impact et non sur la preuve de cet impact. C'est ce qui explique que nous n'avons relevé que peu d'exemples de descriptions de problèmes environnementaux dans les rapports de ces deux organisations. Il est possible que cette différence de traitement des problèmes s'explique parce qu'ils ne s'adressent pas au même public que les entreprises. Les rapports de celles-ci s'adressent aussi bien à des investisseurs, qui peuvent être tout à fait réticents à prendre en compte des problèmes environnementaux coûteux, qu'à des personnes très conscientes de la gravité potentielle de l'impact environnemental des entreprises. Le public des rapports de DWP et de WWF n'est pas invité à investir dans ces organisations dans l'optique de gagner de l'argent mais simplement à reconnaître le caractère éthique de leurs pratiques. Dans le cas du WWF, il peut être invité à donner de l'argent pour favoriser son développement mais cet argent n'est pas destiné à servir d'investissement et les donateurs n'ont pas à se soucier de la santé financière de l'ONG ; ils ne s'intéressent qu'à la qualité de sa conduite. Lorsque le WWF et le ministère DWP font référence aux problèmes environnementaux, contrairement à ce qui est observable dans les rapports d'entreprise, ils utilisent la première personne du pluriel et soulignent leur responsabilité vis-à-vis de leur impact.

3.1.2 Un historique des problèmes environnementaux

Nous allons maintenant nous intéresser de plus près à des passages qui traitent de problèmes environnementaux d'un point de vue historique. Les passages observés dans la

partie précédente pouvaient évoquer une évolution, mais étaient essentiellement centrés sur une courte période de temps. Certains passages dans les rapports adoptent une perspective à plus long terme. La tendance générale n'est pourtant pas à l'adoption d'une perspective historique dans les rapports et ces extraits sont assez rares et essentiellement issus des rapports BP.

Comme évoqué dans le chapitre 2, la narrativité est une approche des textes souvent adoptée par les chercheurs en sciences du langage ayant étudié le discours environnemental. Ils mettent notamment à jour le fait que différentes histoires, véhiculant des valeurs différentes, peuvent être envisagées à propos d'un même événement. C'est dans cette perspective qu'il nous a semblé intéressant de nous interroger sur le type de récit que l'on pouvait trouver à l'œuvre dans les rapports environnementaux. Notre analyse des passages ci-dessous sera donc centrée autour du récit sur la crise environnementale qu'ils permettent de mettre à jour. Pour répondre à cette question, il nous faut définir ce que nous entendons par « récit ». Nous nous appuyons pour cela sur la définition proposée par F. Revaz (2009). Elle donne cette définition sous forme d'une liste d'« ingrédients » majeurs de la narrativité » qu'elle définit comme suit : « une représentation d'actions ou d'évènements, un déroulement chronologique, une transformation, des liens de causalité, un développement inhabituel ou imprévisible de l'action » (2009 : 82). Elle identifie également différents « degrés de narrativité » (2009 : 104) et présente les catégories suivantes correspondant à des degrés plus ou moins avancés de narrativité : « la Chronique, la Relation et le Récit » (2009 : 104). Si tous partagent le fait de présenter une succession d'évènements dans le temps, alors que la Relation et le Récit font apparaître des liens de causalité entre ces événements et une certaine logique qui permet de considérer qu'ils forment un tout, la Chronique reste une simple succession d'évènements, « un agencement strictement chronologique des faits, aucun lien causal ne venant s'ajouter à la succession temporelle » (Revaz 2009 : 106). La Relation correspond à un degré de narrativité plus avancé. Ici, des liens de causalité sont établis entre les événements. Il y a un début, une progression et une fin et tous les événements sont intégrés à une même logique : « la chaîne ainsi constituée forme ce qu'Aristote appelle une “action une et qui forme un tout” (Poétique 51a30) » (Revaz 2009 : 112). Elle correspond pourtant à un degré de narrativité moins avancé que le Récit. Celui-ci comporte en plus des caractéristiques de la

Relation « une mise en intrigue, c'est-à-dire un mode de composition spécifique comprenant un nœud et un dénouement » (Revaz 2009 : 124).

La question qui se pose alors pour nous est celle de la caractérisation d'extraits des rapports grâce à ces catégories. Un extrait du rapport BP de 2000 offrant un point de vue historique pourrait fournir un bon point de départ :

The industrial era was powered first by wood, then coal, with oil becoming significant in the last century. Gas, with the lowest carbon content of all fossil fuels, is now the fastest-growing energy source. (*BP 2000 : 9)

Il s'agit d'un résumé très sommaire de l'histoire des sources d'énergie utilisées depuis le XVIII^e siècle. Les événements se succèdent sans que l'on sache comment l'on passe d'une étape à une autre. Aucun lien causal explicite ne vient donner de la logique à cette succession d'événements ; il s'agit donc d'un type de Chronique.

Le deuxième extrait porte sur l'engagement de BP en faveur de la lutte contre le changement climatique :

In 1997 BP was the first in our industry to accept that, while the scientific understanding of climate change and the impact of greenhouse gas emissions is still emerging, precautionary action is justified. Since then we have been actively involved in policy debate, worked with others on mitigating technologies, demonstrated global emissions trading and reduced emissions from our facilities. (*BP 2001 : 12)

Le premier événement est daté de 1997. Il s'agit d'un début d'engagement pour BP qui admet l'existence du changement climatique et le besoin d'appliquer le principe de précaution pour y faire face. La deuxième phrase porte sur la progression qui a eu lieu depuis 1997. Elle tend à montrer que, depuis lors, cette position de départ a mené à des actions multiples de BP sur ce plan. Il existe donc un lien de cause à effet entre les événements présentés. Ce qui a lieu dans un deuxième temps est dans la logique de l'événement fondateur daté de 1997. Cet extrait apparaît comme une Relation puisque le lien de causalité est établi mais on ne peut pas identifier un nœud et un dénouement. Il n'y a aucun retournement de situation dans cet enchaînement de faits, on ne peut le qualifier de Récit.

Le troisième extrait est aussi tiré d'un rapport BP et porte, comme le premier extrait, sur le marché de l'énergie :

In 2004, energy captured the world's attention. Oil prices rose to record levels amid fears over the security of fuel supplies. There was renewed debate over whether oil and gas would run out and continued concern over the environment. (*BP 2004 : 4)

La première phrase présente la situation générale et les deux phrases suivantes fournissent des détails en présentant les différentes étapes qui y ont mené. On ne peut observer ici de relation de cause à effet ; il s'agit d'une simple Chronique. Ajoutons que cet

extrait est suivi de trois paragraphes qui donnent plus de détails sur ce thème. Tout en comportant plus de détails, ces paragraphes sont aussi de l'ordre de la Chronique. Y sont exposés une simple succession d'événements qui mènent à cette situation de crise de l'énergie, mais quasiment aucun lien de cause à effet n'est établi entre eux.

Le quatrième extrait est tiré d'un rapport HSBC et porte sur le changement climatique.

The UN Climate Change Conference took place in Bali in 2007 where the US joined the new consensus in favour of long-term action on climate change. The European Union maintained its leadership on the issue, committing itself unilaterally to a '20:20:20 vision' (a 20 per cent reduction in emissions, 20 per cent increase in energy efficiency, and 20 per cent of energy obtained from renewable sources by 2020), with key member states, such as Germany, setting the pace. Emerging markets also participated, with China launching its first climate change programme. One of the more significant points in the Bali Roadmap – the agreed action plan for the period up to the next UN Climate Change Conference in Copenhagen in 2009 – is the inclusion of a pledge to reduce emissions from deforestation.
(*HSBC 2007 : 12)

La même analyse est possible pour cet extrait. Il traite d'un événement particulier, la conférence de Bali qui a eu lieu en 2007. Différentes étapes de cette conférence sont présentées sous forme de simple succession d'événements. La dernière phrase apporte une sorte de conclusion en mettant en relief un événement qui semble capital dans le contexte du rapport CSR, mais ne fait pas pour autant apparaître une logique qui relierait l'ensemble des éléments entre eux.

Nous pouvons conclure de cette étude sommaire des extraits de récit sur la crise environnementale dans les rapports CSR que les entreprises ont tendance à présenter les faits sous forme de Chronique. Faire apparaître la logique qui sous-tend ces événements ne semble pas être une priorité. On pourrait alors former des hypothèses sur ce qui mène les entreprises à présenter les événements de cette sorte. Peut-être ont-elles un intérêt à faire disparaître les liens de cause à effet entre les événements concernant la crise environnementale et sa résolution. Étant donné le rôle négatif attribué aux entreprises par les environmentalistes, elles peuvent préférer ne pas les exposer pour éviter de présenter des faits qui les rendraient responsables. Pour étayer cette hypothèse, il peut être intéressant de comparer la façon dont les entreprises présentent les événements, sous forme de Chronique donc, et la façon dont le gouvernement et les ONG les présentent, afin de voir si l'on peut noter des contrastes entre leurs traitements des faits.

Afin de procéder à cette comparaison, nous avons relevé des exemples de récit dans les rapports d'une ONG :

E2.1 : One of the most urgent issues facing the world today is climate change. This is having a major effect on species and habitats because the environment cannot adapt as fast as the climate is changing. Our particular concern is the effect of anthropogenic emissions of carbon dioxide (CO₂) on the climate. CO₂ is a naturally occurring gas but human activities are emitting huge quantities into the atmosphere by burning fossil fuels. This is dramatically changing the concentration of CO₂ and is overwhelming nature's checks and balances to re-absorb this gas. This unnatural increase in CO₂ is resulting in global climate change – a warming up of the Earth's atmosphere and changing of global weather patterns with potentially catastrophic consequences for biodiversity.

E2.2 : We consider climate change, caused by the unnatural build-up of carbon dioxide (CO₂) and other so-called greenhouse gases in the Earth's atmosphere to be one of the greatest threats to people and nature. Our particular concern is the effect of anthropogenic emissions of CO₂ on the climate. Over millions of years huge reservoirs of carbon were laid down, and heat from the Earth's outer crust and pressure converted the store of carbon into coal, oil and natural gas. Human use of these fossil fuels is depleting the carbon store and releasing it into the atmosphere at an unprecedented rate. This unnatural increase of CO₂ in the atmosphere is enhancing the natural "greenhouse effect", leading to a major change in the planet's climate with potentially catastrophic consequences for habitats and species – including people and their communities.

E2.3 : We consider climate change, caused by the increase of carbon dioxide (CO₂) and other greenhouse gases in the Earth's atmosphere, to be one of the greatest threats to people and nature. Anthropogenic emissions of CO₂, mainly from fossil fuel combustion, are enhancing the natural greenhouse effect, leading to a major change in the world's climate with potentially catastrophic consequences for habitats and species, including humans and their communities.

Tous les extraits sont issus de rapports WWF et portent sur le changement climatique. Il s'agit des seules occurrences de narration dans ces rapports. Dans ces extraits, des liens de cause à effet sont établis entre les différents éléments. Les marqueurs utilisés pour ce faire sont les suivants : X « is having a major effect on » Y, X « is dramatically changing » Y, X « is resulting in » Y, X « caused by » Y, « the effect of » X, X « are enhancing » Y, X « leading to » Y. Le déictique « this », utilisé plusieurs fois, permet de montrer que des éléments présentés dans certaines phrases sont repris dans les suivantes. Il existe des liens entre elles. Différentes étapes sont présentées comme aboutissant au changement climatique. Le dénouement apparaît dans la première phrase de chacun de ces extraits. Il s'agit de la situation d'urgence dans laquelle le WWF dit que l'humanité se trouve actuellement. Nous avons également relevé un exemple de récit sur le changement climatique dans un rapport du DWP :

E3.1 – DWP06 : Climate change is now recognised as a naturally occurring, unavoidable process, which is being exacerbated and hastened by human activity. Putting aside the debate over the cause of climate change now leaves the way clear for each and every one of us to contribute towards retarding the speed at which it impinges on our lives and businesses.

Early work on the impact of climate change for DWP operations was initiated in 2004. Using that initial paper as a foundation, collaboration is now under way with the Hadley Centre for Climate Change, part of the Met Office. They will be able to furnish more detail regarding the anticipated effects of climate change, such as flooding and water levels, changes in agricultural patterns and effects on population distribution. The application of hard science to the initial findings will enable DWP to better plan adaptations to services and contingency measures to reflect future need. (*2006 Part 2 : 17)

On voit dans cet extrait que le récit ne porte pas sur ce qui mène au changement climatique mais sur la recherche sur le changement climatique. Différentes étapes de cette recherche sont présentées, des liens de cause à effet figurant entre elles. Le dénouement de ce récit est qu'on est arrivé, après différents obstacles et grâce aux avancées de cette recherche, à une situation où le DWP va pouvoir mieux prendre des décisions politiques dans le domaine car la science le lui permet. On peut en conclure que le DWP, comme le WWF, semblent plus enclins à présenter les événements sous forme de récit. Pourtant, pour le DWP il ne s'agit pas de raconter les événements qui ont conduit au développement d'un problème environnemental, mais plutôt ceux qui mènent à une situation qui promet qu'une solution puisse être trouvée. La perspective demeure différente.

Nous avons tenté de montrer que, derrière la présentation des phénomènes de crise environnementale et des moyens pour la résoudre, s'élaborent des stratégies d'argumentation. On peut relever des points communs entre les passages de récits sur les problèmes environnementaux dans les rapports d'entreprise, points communs qu'on ne retrouve pas forcément dans les rapports d'une ONG et d'une organisation gouvernementale. Leurs traitements du récit des problèmes environnementaux diffèrent et semblent être le signe d'un positionnement différent sur ces questions.

3.1.3 L'évolution des positionnements

Si nous avons pu faire apparaître des schémas récurrents dans les occurrences de récit sur les problèmes environnementaux, ces problèmes ne sont pas considérés de la même façon dans les rapports du début de la période étudiée et dans ceux de la fin de cette période. La présentation du thème du changement climatique évolue de façon particulièrement tangible dans les rapports. Au cours des années, au fur et à mesure de l'avancement des recherches scientifiques, les incertitudes le concernant se sont estompées. Pour étudier les manifestations de ce phénomène dans les rapports, nous nous intéressons aux rapports d'une entreprise, BP, et d'une ONG, WWF. Dans son rapport environnemental publié en 2000, le WWF présente le changement climatique comme un problème très grave : « we consider climate change to be one of the greatest threats to biodiversity ». Dans le rapport BP de 2000, le ton est beaucoup moins alarmiste :

Climate change is an issue that raises *genuine public concern*. BP shares this concern and believes that industry should be leading the search for practical and cost-effective solutions. Atmospheric concentrations of greenhouse gases (GHGs) are increasing and *the balance of informed opinion believes* global temperatures are rising as a result. *Uncertainty persists* about not only the magnitude and timing of temperature increases but also the consequences. (*BP 2000 : 5)

Les passages que nous avons signalés en italique montrent qu'il ne s'agit pas d'affirmer que le changement climatique est un grand danger, mais plutôt d'évaluer à quel point il est considéré comme un danger par le public. BP ne donne pas ici son propre point de vue sur la question mais se contente de présenter ce qui est pensé par la majorité des gens informés, « the balance of informed opinion ». BP insiste sur le fait qu'on ne peut encore rien affirmer sur le changement climatique étant donné le nombre d'incertitudes qui persistent.

En 2004, les passages présentant le problème ont quelque peu évolué pour les deux organisations. Dans le rapport WWF de 2004, on relève le passage suivant :

Climate change is one of WWF's six global priorities. We consider climate change, caused by the increase of carbon dioxide (CO₂), and other greenhouse gases in the Earth's atmosphere, to be one of the greatest threats to people and nature. Anthropogenic emissions of CO₂, mainly from fossil fuel combustion, are enhancing the natural greenhouse effect, leading to a major change in the world's climate with potentially catastrophic consequences for habitats and species, including humans and their communities. (*WWF 2004 : 6)

Il y a plus de détails qu'en 2000, ce qui pourrait être significatif du fait que le WWF sait que cette question est polémique et qu'il faut défendre sa position. Malgré cette différence, le ton est similaire : assez alarmiste. On retrouve l'expression « one of the greatest threats » mais cette fois-ci, le terme « biodiversity » est remplacé par l'expression « people and nature ». Cela permet de rappeler qu'il ne s'agit pas seulement de s'inquiéter pour certaines espèces en voie de disparition mais que c'est bien le sort de l'humanité qui est en jeu. Cette idée de menace pour l'humanité est reprise dans la phrase suivante avec le terme « catastrophic consequences » et encore une fois une insistance sur le fait que cela ne concerne pas que les animaux, « habitats and species, including humans and their communities ». On note donc une évolution dans ce qui est dit au sujet du changement climatique. Le WWF semble soucieux de répondre à ceux qui pensent qu'il n'est pas dû à l'action de l'homme.

En 2004 chez BP, la section sur le changement climatique commence avec les lignes suivantes :

One of the greatest challenges for the 21st century is the increasing temperature of the planet. This is believed to be associated with carbon-based fuels – coal, oil and gas – that increase levels of GHGs in the atmosphere, thickening the world's insulation. The world's surface warmed by about 0.6°C during the 20th century and the Intergovernmental Panel on

Climate Change (IPCC) estimates that it could rise by between 1.4 and 5.8°C by the end of the 21st century. (*BP 2004 : 33)

Les informations sont beaucoup plus précises et beaucoup plus pessimistes qu'elles ne l'étaient en 2000. Le phénomène physique présenté est celui du réchauffement de la planète, « increasing temperature of the planet », et non plus seulement un changement qui serait difficilement mesurable. L'incertitude est moins évoquée, seules quelques allusions figurent. Les verbes « believe » et « estimate » suggèrent qu'il ne s'agit que de points de vue, celui de la communauté de scientifiques travaillant sur le sujet dans le premier cas et celui d'un institut scientifique particulier dans le deuxième. La première phrase en revanche est très assertive et on peut l'opposer à ce qui était écrit en 2000. La présence de chiffres donne une impression de savoir précis. Pourtant les passages se référant au changement climatique dans les rapports de BP signalent tous la persistance d'incertitudes. Ainsi en 2005, on relève la phrase suivante : « The science of climate change may be incomplete but we would be foolish to ignore the mounting evidence and the conclusion of many of the world's most eminent scientists that precautionary action is necessary » (*BP 2005 : 1). BP montre ici que la nécessité d'agir pour freiner le changement climatique n'est pas en contradiction avec l'idée que des incertitudes persistent autour de ce phénomène. En 2007, cette idée est reprise : « We support precautionary action to limit greenhouse gas (GHG) emissions, although aspects of the science remain the subject of expert debate » (*BP 2007 : 27).

Même si la position du WWF et celle de BP sur le changement climatique évoluent, puisque plus de détails sont donnés à son sujet dans les rapports de la fin de la période étudiée, les deux positions de base des organisations restent à peu près les mêmes, surtout si on les compare entre elles afin de faire apparaître leurs contrastes. Il s'agit pour le WWF d'adopter un ton quelque peu alarmiste et pour BP au contraire de rappeler que de nombreuses incertitudes demeurent encore concernant ce problème ; BP ne considère pas que sa gravité est démontrée comme certains scientifiques le prétendent. La nécessité d'agir pour le résoudre est présentée comme une simple mesure de prudence chez BP alors qu'elle est présentée comme nécessaire chez le WWF.

3.2 Les termes du domaine dans les rapports

3.2.1 Le rapport à la nature dans les différents types d'organisation

Dans cette partie, nous allons faire apparaître les nombreuses différences qui existent entre les rapports des différents types d'organisations pour ce qui est des termes qu'elles utilisent pour parler du domaine environnemental, en nous appuyant essentiellement sur une étude approfondie des rapports BP, WWF et DWP. Il est notable que beaucoup plus d'évocations de la nature en tant que telle figurent dans les rapports du WWF. Ainsi les termes *PLANET*, *EARTH* et *NATURE* apparaissent dans les rapports WWF. Dans les rapports BP et DWP, c'est moins le cas. Nous avons ainsi relevé la fréquence des termes et évalué la place qu'ils occupent au sein des textes en termes de pourcentage du texte comme le tableau suivant le montre.

Tableau 9.36 : Utilisation par BP, WWF et DWP de termes permettant de se référer à la nature

Termes	Fréquence WWF	Fréquence BP	Fréquence DWP	Pourcentage WWF	Pourcentage BP	Pourcentage DWP
planet	15	8	0	0,0314	0,0042	0,0000
nature	26	14	4	0,0540	0,0074	0,0066
earth	5	9	0	0,0100	0,0047	0,0000

Les pourcentages, calculés en fonction du total du nombre de mots dans les rapports, nous montrent que ces termes sont bien plus nombreux dans les rapports WWF. Chez BP les termes de *ENVIRONNEMENT* et *RESSOURCES* sont privilégiés pour faire référence à l'environnement naturel. Dans les deux cas, il s'agit d'évoquer l'environnement naturel en tant qu'il a un rapport avec l'homme. On considère beaucoup moins la nature en tant que telle chez BP et chez DWP.

3.2.2 Quel *ENVIRONNEMENT* ?

Nous avons évoqué dans le chapitre 1 l'idée qu'*ENVIRONNEMENT* était un terme polysémique. Nous allons nous interroger à présent sur le sens donné à ce terme dans les rapports des différentes organisations. Nous le déterminerons à partir du contexte pour chacune de ses occurrences. On peut ainsi différencier le terme lorsqu'il est utilisé pour désigner

l'environnement naturel en termes physiques, du terme utilisé pour référer à un concept lié à l'environnement naturel, du terme utilisé pour référer à un concept n'ayant rien à voir avec l'environnement naturel, comme c'est le cas par exemple lorsqu'on parle d'un environnement de travail. Pour préciser ce que nous entendons par là nous pouvons nous appuyer sur des exemples. Dans le rapport BP de 1998, la phrase suivante figure : « I believe it is possible to demonstrate that oil and natural gas can be found, produced, refined and used without causing harm to the environment » (*BP 1998 : 2). Il s'agit de décrire un processus physique de protection. On envisage ici l'environnement avec ses propriétés physiques. D'autres exemples du même type figurent dans les rapports BP : « minimizing the impact on the environment » (*BP 1998 : 24), « no damage to the environment » (*BP 2004 : 10), « given their impact on the environment and on wildlife » (*BP 2005 : 45). En général, dans son sens physique il s'agit de parler d'impact sur l'environnement, impact qui peut être bénéfique, comme lorsqu'on parle de protéger l'environnement, ou qui peut être dommageable, comme lorsqu'on parle de la dégradation de l'environnement. Parfois, *ENVIRONMENT* est pris pour désigner un élément sans rapport avec l'environnement naturel : « the group has created an environment where people from diverse backgrounds can succeed » (*BP 2005 : 30). Il s'agit ici, et dans la plupart des occurrences où *ENVIRONMENT* ne désigne pas l'environnement naturel, de faire référence à un environnement de travail.

Le terme peut parfois servir à faire référence à l'environnement en tant que concept lié à l'environnement naturel. Il ne s'agit pas de considérer l'environnement en tant qu'entité physique mais de désigner un concept qui inclut les dimensions politiques et sociales de la gestion de l'environnement. Ces occurrences permettent notamment de désigner une mesure, un organisme politique, un centre de décision ou de management, un document ou une forme de savoir. On ne considère alors pas seulement l'environnement physique mais l'environnement tel qu'il est construit et conceptualisé par l'homme. Si l'on parle de l'environnement comme principe par exemple, on peut considérer qu'il s'agit d'une occurrence de concept comme dans cette phrase récurrente dans les rapports BP : « support of ten principles covering human rights, labour, the environment and corruption ». Lorsqu'on désigne un document, le sens est également conceptuel : « the Rio Declaration on Environment and Development ». Dans les occurrences où il s'agit de parler d'un

enseignement, par exemple un enseignement donné à l'école sur le thème de l'environnement, c'est également le cas : « to help schoolchildren learn about the environment ».

Si l'on compare les rapports de BP et du WWF de ce point de vue, on s'aperçoit que chez BP il y a une majorité d'occurrences qui font référence à un concept alors que, chez le WWF et chez DWP, une majorité d'occurrences font référence à l'environnement physique. Cela pourrait être considéré comme caractéristique du discours environnementaliste, qui se concentre sur l'environnement du point de vue du dommage physique qui lui est fait. L'entreprise semble prendre en compte essentiellement les dimensions politiques et sociales plutôt que l'impact physique direct sur l'environnement en tant que tel. On s'aperçoit de plus que chez WWF il n'y a pas d'occurrences d'environnement autre que naturel ou physique. Cela peut s'expliquer par le fait que les rapports WWF ne traitent que de l'environnement, alors que les rapports BP et DWP traitent aussi du social, d'où une préoccupation récurrente pour l'environnement de travail ou les milieux dans lesquels les personnes mentionnées évoluent. Par ailleurs, chez BP comme chez WWF, lorsqu'on a une occurrence de l'environnement comme entité physique, il s'agit dans la quasi-totalité des cas de parler du dommage qui lui a été fait ou au contraire qui a été évité. Chez BP, une grande majorité des cas mentionne un dommage qui n'a pas été fait grâce à une mesure mise en place par l'organisation. On reconnaît la fonction du rapport pour l'entreprise, qui est de justifier ses pratiques du point de vue de ce qui est fait pour qu'elles aient le moins d'impact possible sur l'environnement.

3.2.3 L'utilisation du terme *IMPACT*

Une étude du terme *IMPACT* et de son contexte peut aussi nous renseigner sur la façon dont les différentes organisations s'intéressent au domaine environnemental. Le caractère central de ce terme dans tous les rapports peut s'expliquer par le but même de leur publication. En effet, on peut dire que le but principal des rapports CSR est de présenter l'impact qu'une organisation a sur son environnement physique et parfois social. Ainsi dans les instructions du GRI figure la définition suivante : « 'Sustainability reporting' is a broad term considered synonymous with others used to describe reporting on economic, environmental, and social impacts » (*GRI 2006 : 3). Étant donné le caractère essentiel de ce terme, on peut en faire une étude, afin de voir si les différentes organisations le considèrent de la même façon. On peut ainsi se demander à quel type d'impact les trois organisations se réfèrent. Étant donné que le

but des rapports est de présenter sa propre organisation et ce qui est fait pour minimiser son impact, on peut imaginer qu'il s'agit essentiellement pour chacune des organisations d'évoquer son propre impact. Pourtant, chaque organisation offre aussi une vision globale des problèmes et elle peut se référer à d'autres types d'impact pour présenter ses propres performances dans un contexte global. On peut ajouter qu'il ne s'agit pas forcément uniquement de parler d'impact environnemental. Le terme peut en effet référer à d'autres types de phénomènes, que nous considérons aussi.

Nous avons relevé toutes les occurrences du terme *IMPACT* dans chacun des rapports, puis nous nous sommes interrogée sur les phénomènes auxquels le terme faisait le plus référence. Par exemple, avec l'expression suivante, « the company's impact on the local economy » (*BP 1998 : 8), il s'agit de se référer à un impact économique et pour différencier cet impact économique d'un phénomène affectant le gouvernement ou l'entreprise elle-même, on peut créer une catégorie « impact économique sur communautés locales ». L'exemple suivant, également extrait du rapport de 1998, « we must understand and manage our environmental impact », évoque un impact produit par BP, comme l'indique le possessif « our », et affectant l'environnement, comme l'indique l'adjectif « environmental ». Nous avons procédé à cette classification pour chaque occurrence du terme « impact » dans les rapports BP et nous présentons les résultats dans le tableau suivant.

Tableau 9.37 : Le sens d'*IMPACT* dans les rapports BP

Années	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	T
Impact environnemental par BP	7	1	6	8	11	20	14	11	13	5	96
Impact social de BP	5	3	9	10	6	10	4	4	7	4	62
Impact global de BP	0	0	3	4	2	3	0	0	0	0	12
Impact de santé de BP	0	1	1	1	1	1	0	1	2	1	9
Impact économique sur les communautés locales	1	0	2	0	5	1	0	0	0	0	9
Impact lié au développement de BP	0	0	1	2	0	0	2	1	0	0	6
Impact économique sur BP	1	0	0	1	0	2	0	0	0	0	4
Impact économique sur les gouvernements	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2

Ce tableau fait apparaître que les catégories sont nombreuses dans les rapports BP et que l'impact environnemental de BP est ce qui est le plus considéré grâce au terme *IMPACT*,

suivi de près par son impact social. Par impact social, il faut entendre, par exemple, l'effet qu'a l'implantation d'une usine BP sur les communautés qui habitent près de cette zone, ou encore les contributions que BP fait à la société en faisant des dons pour favoriser le développement de certains projets, ou encore les conditions de travail dont bénéficient les employés chez BP. Nous avons procédé au même type de catégorisation pour les rapports du WWF.

Tableau 9.38 : Le sens d'*IMPACT* dans les rapports WWF

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Impact environnemental en général	5	19	18	18	24	7	91
Impact environnemental du WWF	3	17	17	15	23	6	81
Impact environnemental d'autres	2	2	1	3	1	1	10
Impact sur le changement climatique	0	3	3	2	2	0	10

On a identifié moins de catégories que dans les rapports BP. Le terme *IMPACT* est seulement utilisé pour référer à des questions environnementales et non pour des questions économiques ou sociales. L'impact environnemental du WWF est moins évoqué que l'impact environnemental en général, catégorie qui permet de faire référence à tous les dommages à l'environnement non produits par le WWF. Finalement, nous avons relevé et analysé toutes les occurrences d'*IMPACT* dans les rapports DWP.

Tableau 9.39 : Le sens d'*IMPACT* dans les rapports DWP

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total
Impact environnemental par DWP	3	10	9	19	9	7	5	3	3	68
Impact de lois	0	0	0	6	2	1	4	1	2	16
Impact sur le développement durable			1	5	1	2	5	1	1	16
Impact social					1	1	2	1	3	8
Impact de DWP sur le monde alentour	1	0	1	0	0	2	1	0	0	5
Impact du changement climatique						1		2	2	5
Impact sur DWP			1							1

Dans ce tableau, on peut identifier un peu plus de catégories que dans celui du WWF, mais un peu moins que dans celui de BP. Les allusions à l'impact environnemental du DWP sont de loin les plus nombreuses. On peut conclure de cette étude que les rapports des trois organisations portent essentiellement sur leur propre impact, ce qui est logique étant donné qu'ils servent précisément à présenter l'impact de l'organisation et ce qui est fait pour l'amoinrir. Pourtant, on peut noter que BP et DWP ne parlent que des leurs, ou de ceux de la communauté en général dans laquelle ils s'incluent, tandis que WWF parle aussi de ceux des autres : produits de consommation, secteurs commerciaux, pratiques commerciales, pesticides, ensemble des individus. On reconnaît dans ce phénomène une manifestation du rôle de l'association environnementale qui est aussi d'informer le public sur les problèmes environnementaux, en lui faisant prendre conscience de tout ce qui peut avoir un impact sur l'environnement. Il s'agit d'un rôle de dénonciation des pratiques des autres qui n'a pas lieu d'être chez BP. Le deuxième point que ces comparaisons font apparaître est que le terme *d'IMPACT* sert essentiellement à se référer à l'impact environnemental. Il peut servir à désigner d'autres types d'impact, mais son utilisation reste essentiellement réservée à l'usage d'impact environnemental, dans les rapports de chacune des organisations.

3.2.4 Néologismes

Dans une optique de comparaison des termes choisis par les trois organisations pour parler de l'environnement, on peut s'intéresser aux néologismes propres au domaine utilisés par chacune d'entre elles. Le premier type de néologisme dont l'étude nous paraît intéressante est celui des termes formés avec le « fractomorphème » (Tournier 2004) d'« eco ». P. Dury souligne l'importance de ce fractomorphème pour le domaine dans son article de 2007 où elle le présente comme « port[ant] en quelque sorte l'«essence sémantique» du domaine » (2007 : 64) ce qui explique son « hyperpopularité » et son « hyperproductivité » (2007 : 64), hyperproductivité qui se manifeste dans l'abondance et la diversité de termes formés avec ce composant. On peut en effet constater cette hyperproductivité dans notre corpus, essentiellement dans les rapports du WWF. Les termes créés avec ce fractomorphème y sont très nombreux. Dans tous les rapports de 2000 à 2002 les termes suivants figurent : *ECOTRICITY*, *ECO-CRITERIA*, *ECO-SELECTION*, *ECO-STANDARDS*. En 2003, s'y ajoutent les termes de *ECO-PRINTING*, *ECO-PROCUREMENT*, *ECO-CREDENTIALS* et *ECO-PURCHASING*. En 2004 s'y ajoute le terme de *ECO-REGIONS*, en

2005 celui de *ECO-SUPPLIERS* et en 2008 ceux de *ECO-PLAN*, *ECOTOURISM* et *ECO HAND-DRIERS*. La liste de termes formés avec *ECO* est donc longue et les objets ainsi désignés sont très variés. On peut ainsi confronter *ECO-STANDARD*, désignant une norme qui incite à adopter une attitude écologique, à *ECO HAND-DRIERS* qui désigne un produit de consommation respectueux de l'environnement. Dans les rapports de BP, le seul terme formé sur ce modèle est *ECO-EFFICIENCY* tandis que dans les rapports DWP aucun ne figure. La formation de ce type de néologisme se manifeste donc quasi exclusivement dans les rapports de l'ONG. Si P. Dury la présente comme étant très populaire, elle semble être, dans notre corpus, essentiellement le fait de l'organisation la plus engagée sur le plan de la protection de l'environnement.

En revanche, on peut noter la présence de nombreux termes formés avec le fractomorphème *BIO* dans les rapports BP et DWP. Dès le rapport BP de 2000, on peut ainsi relever le terme de *BIOMASS* que l'on retrouve ensuite dans tous les rapports à partir de 2003. Dans celui de 2003, on peut aussi relever *BIOFUELS* et *BIOTECHNOLOGY*, également présents dans tous les autres rapports étudiés. Dans le rapport de 2004, s'y ajoutent *BIO-DIESEL*, et *BIO-COMPONENTS* et dans le rapport de 2005, *BIORESTORATION* et *BIOETHANOL*. Dans le rapport de 2006, *BIO SCIENCE* et *BIOBUTANOL* s'ajoutent à la liste des termes déjà cités et dans le rapport de 2007 tous ces termes figurent et celui de *BIOTECHNOLOGIST* s'y ajoute. Le fractomorphème *BIO* semble donc particulièrement fréquemment utilisé pour former des néologismes dans les rapports BP. Dans les rapports de DWP figurent plusieurs occurrences de *BIOFUEL*, plusieurs occurrences de *BIODIESEL*, une occurrence de *BIODEGRADABLE* et une occurrence de *BIO IMPROVEMENTS*. Les termes formés avec le fractomorphème *BIO* y sont donc plus nombreux que ceux formés avec le fractomorphème *ECO*. Dans les rapports du WWF c'est l'inverse puisqu'on ne trouve que le terme de *BIOREGIONAL*, utilisé plusieurs fois tout au long des années, et le terme de *BIOGAS*, utilisé une fois en 2008 et une fois en 2009.

Ces différences nous semblent présenter de l'intérêt car ces deux fractomorphèmes ont des connotations différentes, même si leur sens peut paraître similaire. Cela tient au fait que *ECO* vient du terme *ECOLOGY* et *BIO* du terme *BIOLOGY*. Nous avons déjà présenté le terme *ECOLOGY* dans le chapitre 1 et montré qu'il avait des connotations relativement anti-conformistes, liées à son utilisation dans un contexte politique. Ce n'est pas le cas de *BIOLOGY* qui désigne uniquement une science et qui est beaucoup plus neutre d'un point de vue politique. Le relevé des occurrences des différents termes dans la composition desquels ces deux

fractomorphèmes entrent permet de constater qu'ils ne servent pas à former le même type de termes. Alors qu'*ECO* porterait « l'«essence sémantique» du domaine » (Dury 2007 : 64) et servirait à désigner tout élément, quelle que soit sa nature, qui permet de contribuer à la protection de l'environnement, *BIO* sert à former des termes moins divers. La majorité des termes de notre corpus formés avec *BIO* fait référence à des produits chimiques ayant des qualités environnementales : *BIOFUELS*, *BIOMASS*, *BIOETHANOL*, *BIODIESEL*, etc. D'autres termes font référence à des disciplines où on travaille avec ces matières : *BIOSCIENCE*, *BIOTECHNOLOGY*. Il s'agit donc de décrire un élément plus neutre en termes idéologiques et il nous paraît significatif de trouver beaucoup plus de termes formés avec *BIO* dans les rapports de BP et beaucoup plus de termes formés avec *ECO* dans ceux du WWF.

Une autre famille de néologismes dont nous avons déjà souligné l'intérêt dans la section 3.2 du chapitre 5 est celle des termes formés avec *FOOTPRINT*. Les trois organisations utilisent des termes pour faire référence à un type d'empreinte écologique mais elles ne le font pas précisément de la même façon. Dans le rapport du WWF de 2000, une occurrence de *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT* figure. Puis, à partir de 2004, c'est plutôt le terme de *ECOLOGICAL FOOTPRINT* qui est utilisé, avec plusieurs occurrences dans le rapport de 2004 et de 2005. *FOOTPRINT* est aussi utilisé seul, une fois dans chacun de ces rapports. Dans le rapport de 2008 se trouvent beaucoup plus d'occurrences de *FOOTPRINT*, seul plusieurs fois, dans l'expression *ECOLOGIC FOOTPRINT* plusieurs fois, dans celle de *CARBON FOOTPRINT* plusieurs fois, dans celle de *WATER FOOTPRINT* plusieurs fois et dans celle de *GLOBAL FOOTPRINT* plusieurs fois. Dans le rapport de 2009, on relève plusieurs occurrences de *WATER FOOTPRINT*, plusieurs occurrences de *ECOLOGICAL FOOTPRINT* et plusieurs occurrences de *FOOTPRINT*.

Dans les rapports BP, *FOOTPRINT* est aussi utilisé. Dans un premier temps, dans les rapports de 1998 et de 2000, il est utilisé seul, une fois. En 2004, il est utilisé une fois seul et une fois dans le terme *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT*. Dans le rapport de 2005, figure aussi une occurrence de *FOOTPRINT*, une de *ENVIRONMENTAL FOOTPRINT*, une de *PHYSICAL FOOTPRINT* et plusieurs de *CARBON FOOTPRINT*. Dans les rapports de 2006 et de 2007 ne se trouvent que des occurrences de *CARBON FOOTPRINT* et dans le rapport de 2010 seulement une occurrence de *PHYSICAL FOOTPRINT* et plusieurs occurrences de *CARBON FOOTPRINT*. Par rapport au WWF, on peut donc noter la fréquence d'utilisation de *CARBON FOOTPRINT*, surtout à partir de 2005, et l'absence totale d'utilisation de *ECOLOGICAL FOOTPRINT*. Le fait que l'empreinte carbone soit plus facilement

mesurable que les autres types d'empreinte écologique pourrait expliquer que ce terme rencontre plus de succès dans les rapports de l'entreprise. C'est également le terme qui est jugé le plus utile par DWP : une occurrence figure dans le rapport de 2006 puis plusieurs dans tous les rapports à partir de 2007. DWP utilise aussi une fois le terme de *FOOTPRINT* seul dans le rapport de 2009 mais on ne trouve aucune autre occurrence de *FOOTPRINT* autrement dans les rapports. Avant 2006, le DWP ne semble pas adopter le concept et c'est essentiellement le terme de *CARBON FOOTPRINT* qui est utilisé. La différence de traitement des termes de cette famille dans les rapports du WWF et dans ceux de BP et de DWP nous semble traduire une légère différence d'orientation idéologique pour ces organisations.

Le dernier néologisme du domaine environnemental que nous avons souhaité étudier est celui de *CARBON NEUTRAL* et de son dérivé *CARBON NEUTRALITY*. Il s'agit d'un néologisme très récent dont P. Dury fait l'étude dans son article sur les phénomènes de terminologisation et de déterminologisation (2007). Elle y montre que l'adjectif *CARBON NEUTRAL* est d'abord apparu dans la presse généraliste, dès 2000. Ensuite, il a été repris par des communautés scientifiques spécialistes d'écologie à partir de 2005. Il s'agit donc d'un phénomène de terminologisation. Dans notre corpus, *CARBON NEUTRAL* n'est utilisé par BP qu'une fois en 2005 et une fois en 2007 et par WWF que deux fois en 2005. En revanche, il est plus récurrent dans les rapports du DWP où on peut relever un minimum de trois occurrences dans chacun des rapports à partir de 2006. Le gouvernement britannique a beaucoup insisté sur la nécessité des mesures permettant de lutter contre le changement climatique, surtout à partir de 2006 et, dans une telle optique, il est logique que l'adjectif de *CARBON NEUTRAL* soit beaucoup utilisé. Le fait qu'il s'agisse d'un terme dont l'usage est récent pourrait expliquer son peu de succès dans les rapports des deux autres organisations. Son dérivé, *CARBON NEUTRALITY*, qui est le résultat d'une nominalisation de l'adjectif, n'est utilisé que par DWP à partir de 2007. Le fait qu'il soit moins utilisé et qu'il le soit plus tardivement confirme l'idée qu'il est dérivé de l'adjectif. On peut comparer ce phénomène à celui qui a vu naître le terme de *SUSTAINABILITY*. Dans les deux cas, on observe la nominalisation d'un adjectif venu à avoir un certain succès dans le domaine, nominalisation qui a pour résultat la création d'un terme.

La terminologie, comme la classification d'un champ disciplinaire, se fixe comme but la stabilisation du vocabulaire d'un domaine lui-même figé à un moment donné des connaissances. Pour parvenir à ses fins, ce travail de stabilisation doit alors s'accompagner d'un réglage du sens et d'un isolement des seules unités linguistiques retenues : les noms. La nominalisation est alors, avec la lemmatisation, la décontextualisation et la constitution du

mot en type, une des quatre étapes par laquelle un mot devient un terme. (Delavigne & Bouveret 1999 : 44)

Le passage à la nominalisation d'adjectifs semble donc suggérer la mise en place de phénomènes de stabilisation des notions du domaine. Notre corpus permet de réaliser que cette stabilisation des termes passe par des phénomènes de nominalisation comme le montre l'exemple de *SUSTAINABLE* et de *CARBON NEUTRAL* qui sont devenus des adjectifs très utilisés dans les discours du domaine avant de donner naissance aux nouveaux termes de *SUSTAINABILITY* et de *CARBON NEUTRALITY*.

Conclusion du chapitre 9

Dans ce chapitre, nous nous sommes interrogée sur les phénomènes de normalisation dans les rapports. Ayant commencé par évoquer le fait que les organisations se réfèrent souvent à des normes externes qui visent à certifier le contenu, nous avons identifié les normes les plus souvent mentionnées dans les rapports. Nous avons présenté les caractéristiques de chacune puis dressé un bilan des principes suivis par tout bon rapport et du contenu qui doit y figurer d'après les instructions du GRI qui sont citées dans une majorité de rapports. Grâce à une analyse détaillée du contenu des rapports, nous avons comparé ce qui est préconisé dans les instructions et ce que les organisations privilégient dans les rapports qu'elles produisent. Nous en avons conclu que l'influence des normes du GRI sur l'évolution des rapports est visible. Nous avons procédé au même type d'examen concernant le découpage du domaine, ce qui a permis de révéler l'existence d'un certain consensus sur les sous-parties du domaine considérées comme les principales. Certaines variations apparaissent néanmoins, surtout si l'on compare les données dans les rapports d'entreprises à celles des rapports d'autres types d'organisations. D'autres caractéristiques langagières et discursives permettent de distinguer les rapports d'entreprises et ceux des autres types d'organisations pour ce qui est de leur traitement des questions du domaine, ce qui reflète à notre sens des positionnements idéologiques différents. Le constat global est pourtant que ces distinctions demeurent relativement discrètes.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pensons pouvoir affirmer l'existence d'un domaine spécialisé environnemental et d'un discours du domaine comportant certaines caractéristiques manifestement spécialisées. Ce discours ne doit pas être confondu avec le discours écologiste, caractérisé selon nous par une orientation idéologique. C'est bien le discours d'un domaine spécialisé que nous décrivons. Ce domaine spécialisé se définit par rapport à la prise en compte, à un niveau pratique, de la nécessité de respecter un certain équilibre naturel pour assurer la survie de la planète. Notre ambition dans cette thèse a été d'essayer d'adopter une vision globale de ce domaine et de ce discours spécialisé. Il ne s'agissait pas pour nous de travailler sur un corpus fini mais plutôt, dans un premier temps, de se donner le panorama le plus large possible de ce qui entrait dans les catégories que nous avions pour ambition de définir.

Ainsi avons-nous commencé par procéder à la description de ce qu'ont pu recouvrir, dans une perspective historique, les notions principales permettant de nommer le domaine : mouvement environnemental, environnementalisme, écologisme, etc. Nous avons procédé de même pour l'objet d'étude épistémologiquement construit que nous avons nommé le discours environnemental. C'est à partir de la description des travaux de nombreux chercheurs consacrés à cet objet que nous avons pu définir ce que la notion recouvrait et préciser ainsi la démarche que nous voulions adopter pour son étude. Pour la présentation de ce que la notion de domaine environnemental recouvrait, nous avons aussi commencé par recueillir de nombreux éléments qui pouvaient être considérés comme lui appartenant et, à partir de là, avons pu proposer un vecteur commun à toutes ces occurrences. Le domaine est défini dans notre travail par rapport à une activité dont la fonction est de contribuer, de près ou de loin, à la protection, préservation ou régénération de l'environnement. L'activité principale du domaine vise à assurer la régulation des équilibres naturels. Nous avons essayé d'être le plus inclusif possible dans notre méthode de travail, procédant d'abord à d'importants recensements de manifestations du mouvement environnemental, du discours environnemental, des activités du domaine, des genres spécialisés du domaine, etc.

De nombreux éléments pour lesquels nous avons proposé une interprétation dans ce travail n'auraient pu être mis à jour sans l'adoption de cette perspective globale sur le

domaine. Nous ne nous sommes pas contentée, pour nourrir nos réflexions, des textes présentés comme corpus, mais avons observé et analysé un vaste ensemble de discours. Les différentes analyses effectuées prennent du sens par rapport à cet ensemble. Beaucoup de détails qui paraîtraient insignifiants s'éclairent parce qu'ils sont associés à d'autres éléments. C'est grâce à cette vision globale adoptée qu'ils sont identifiés comme différentes manifestations d'un même phénomène. On peut par exemple penser à la place du concept de développement durable dans le domaine. Notre intuition qu'il perdait sa place centrale dans le découpage du domaine a été confirmée par différents éléments démontrés au cours de la thèse dans des circonstances différentes : l'étude du nom des institutions importantes au Royaume-Uni a permis de réaliser que la Sustainable Development Commission n'était plus financée par le gouvernement alors qu'un ministère spécialisé dans les questions d'énergie et de changement climatique était mis en place ; l'étude des titres de publications des organisations a permis de constater qu'il était de moins en moins question de développement durable et de plus en plus de changement climatique et de biodiversité ; la recherche quantitative sur le corpus général (corpus 2) a permis de montrer que les occurrences du terme *SUSTAINABLE DEVELOPMENT* étaient moins nombreuses à la fin de la période alors que celles de *CLIMATE CHANGE* l'étaient plus ; l'étude du découpage du domaine dans les rapports a permis de confirmer la prééminence des thèmes de changement climatique et de biodiversité, surtout à la fin de la période étudiée, par rapport à celui de développement durable. C'est cet ensemble d'éléments qui prend sens et permet de confirmer l'idée d'une perte de prééminence du concept dans le domaine.

C'est également grâce à différents éléments, trouvés au fur et à mesure de nos recherches, que nous avons pu postuler l'importance du paradigme des systèmes complexes pour le domaine environnemental. Ce sont d'abord les travaux d'autres auteurs en sciences du langage qui nous ont permis d'identifier cette problématique. La lecture minutieuse de différents documents du corpus a par la suite révélé la fréquence d'expressions permettant de parler des liens entre différents éléments, du dépassement de frontières entre différentes sections. L'étude des images utilisées, images littéraires ou picturales, comme l'exemple de publicités environnementales le fait apparaître, a permis de confirmer l'importance du paradigme des systèmes complexes. Lors de notre étude des genres importants dans le domaine, les phénomènes d'hybridation des genres, répondant aux impératifs de plusieurs

domaines à la fois, ont été révélés. Enfin la description de la structuration interne du domaine, avec l'importance de la collaboration et la mise en place de réseaux, nous semblait également révélatrice de l'importance du paradigme des systèmes complexes dans le domaine. Mais ce sont tous ces éléments mis bout à bout qui nous semblent présenter de l'intérêt. Ils prennent du sens les uns par rapport aux autres.

Adopter une vision globale sur le discours était donc nécessaire étant donné les objectifs que nous nous étions fixés. La difficulté tenait pourtant à la grande quantité de données qu'il était nécessaire de considérer pour obtenir un panorama du domaine que nous jugions représentatif. Des considérations d'ordre sociologique, historique, linguistique ont dû être prise en compte pour tenter de déterminer la spécificité de ce domaine. Mais ce qui a servi de cadre à nos réflexions est le contexte disciplinaire de l'anglais de spécialité et en particulier, les travaux de M. Petit sur le statut épistémologique de la discipline. Ils nous ont notamment permis d'identifier la fonction d'un domaine comme ayant un caractère épistémologique fondamental. En effet, ayant constaté le caractère circulaire de la plupart des définitions proposées jusqu'ici pour identifier le discours spécialisé, il le redéfinit par rapport à son statut dans un domaine spécialisé. Le domaine spécialisé est lui-même déterminé par rapport à différentes fonctions. L'activité principale du domaine, qui est habituellement dirigée vers un but, permet de l'identifier.

La notion de fonction du domaine nous a été très utile pour la détermination d'un vecteur commun entre les différents éléments considérés. Toutes les autres définitions proposées ou élaborées nous sont apparues comme contingentes. C'est la fonction de régulation des équilibres naturels qui permet de distinguer tous les discours du domaine spécialisé environnemental. Il s'agit d'un discours qui se crée et se module pour toucher, le plus efficacement possible, à ce but. La caractérisation par le but nous a notamment permis de distinguer le simple discours à thématique environnementale du discours spécialisé environnemental, difficulté théorique à laquelle nous avons été confrontée au début de notre étude. Seul le discours qui contribue à l'activité principale du domaine peut être considéré comme discours environnemental. Le caractère fondamental de la notion d'intention du discours permettait aussi de résoudre la question évidente du statut des communications des organisations qui utilisent l'environnement à des fins publicitaires, phénomène désigné par le terme anglais de « greenwashing ». Puisque nous définissons le discours environnemental par

rapport à l'intention qui s'y manifeste, toute occurrence de « greenwashing » ne peut pas être considérée comme du discours environnemental, puisque le but principal d'un tel discours est tout autre.

Ce que nous avançons ici permet de réaliser que nous ne considérons pas que les rapports CSR des entreprises soient des exemples de « greenwashing ». Ce n'est pas qu'un rapport de ce type ne puisse en faire preuve, mais là n'est pas, en tous cas, sa fonction principale. Le développement de ces rapports semble être une manifestation de l'adoption de pratiques et de discours hybrides par les organisations. Il ne s'agit pas d'oublier la fonction première des différentes organisations et nous avons montré que les rapports CSR avaient une fonction de légitimation pour les organisations qui permet de répondre aux objectifs de leur fonction première. Mais ces rapports sont aussi la manifestation de la prise en compte d'impératifs environnementaux. Si des normes et des processus de certification se mettent en place, c'est bien pour empêcher que ce genre de discours ne se transforme en outil de promotion. Ils établissent un cadre pour valider le contenu des rapports et assurer qu'ils occupent bien une fonction dans le domaine environnemental.

Le travail de recensement que nous avons effectué concernant le domaine environnemental et son discours ne pouvait, bien sûr, viser l'exhaustivité et nous espérons que ce qu'il permettra de souligner est surtout la richesse de cet objet d'étude et les diverses problématiques à envisager dans le cadre des études en anglais de spécialité pour l'aborder. De nombreux genres de discours que nous avons tout juste évoqués mériteraient, par exemple, de faire l'objet d'une caractérisation générique. On pourrait envisager, par exemple, les chartes universitaires environnementales, les sections environnementales dans les modes d'emploi d'appareils électroménagers, les rapports scientifiques environnementaux, les sections environnementales dans la presse, le dialogue entre différents types d'acteurs du domaine, par exemple, entre une ONG et l'entreprise dont elle cherche à infléchir les pratiques, etc. Il serait possible d'aborder de nouveaux genres spécialisés d'après des perspectives équivalentes à celles que nous avons proposées pour les rapports environnementaux : commencer par identifier les premières occurrences de termes spécialisés environnementaux issus de documents qui existent déjà, montrant le développement d'une préoccupation pour les questions environnementales dans un nouveau domaine. Puis, une deuxième étape consisterait à identifier l'émergence d'un nouveau genre de discours autonome. Finalement, on étudierait

les phénomènes de normalisation de genres, la publication éventuelle de documents concernant leurs normes et le résultat de cette normalisation dans les documents eux-mêmes.

La notion de fonction principale du domaine nous a donc été essentielle pour la définition du discours environnemental. Mais un autre élément fondamental qui nous a permis de structurer nos données était la typologie proposée par M. Petit concernant les différents acteurs du domaine. Elle nous a permis de réfléchir plus clairement à la structuration interne du domaine. Nous avons commencé, en toute logique puisque c'est elle qui permet de nommer et de délimiter le domaine, par réfléchir à sa fonction d'opération. Étant donné le but principal du domaine, qui est la protection, préservation, régénération de l'environnement, il aurait pu être tentant de considérer que seules les ONG environnementales remplissaient la fonction principale du domaine. Elles sont les seules organisations dont l'existence est dépendante de cette unique fonction. Pourtant, il nous a semblé que ce serait adopter une vision réductrice du domaine que de le concevoir ainsi. Il nous a même semblé que considérer les ONG comme les uniques actrices légitimes de la fonction d'opération reviendrait à faire un jugement de valeur. Leur impact réel sur la protection de l'environnement n'est pas forcément plus important que celui d'une entreprise qui change radicalement la façon dont elle produit pour respecter des impératifs environnementaux.

Nous nous sommes alors trouvée confrontée à un problème car, aujourd'hui, rares sont les types d'organisation qui ne mettent pas en place des programmes qui font qu'elles s'intègrent dans le domaine environnemental. Nous ne pouvions donc pas faire une présentation exhaustive de toutes ces organisations. Ce qu'il était pourtant possible d'étudier était ce qui rassemblait ces différents acteurs. Cette étude nous a permis de distinguer deux catégories d'acteurs de la fonction d'opération du domaine environnemental : ceux dont la fonction première est celle du domaine et ceux qui ont une autre fonction première, qu'ils réadaptent afin de répondre aux objectifs du domaine environnemental. Du point de vue des organisations au Royaume-Uni, dans la première catégorie on pouvait inclure les ONG environnementales que nous avons donc présentées dans un premier temps. Dans la deuxième catégorie se trouvaient les autres organisations. Le processus d'intégration au domaine environnemental de cette deuxième catégorie d'organisation passe, dans tous les cas, par l'adoption d'une logique, d'une fonction, hybride, et c'est celle-ci que nous nous sommes attachée à décrire. Il ne s'agit pas pour ces organisations dont la fonction principale est autre

simplement d'adopter des préceptes ou des pratiques dictées par les ONG. Ce que nous avons observé à l'œuvre était une adoption de la logique du domaine environnemental qui vient infléchir le cœur même des pratiques et des discours de ces autres domaines d'activité. Il nous semble que la prise en compte des impératifs du domaine environnemental est comparable à la prise en compte, par tout type d'acteurs, des impératifs du domaine économique. Pour donner un exemple, une université a pour mission principale de transmettre le savoir et de former les étudiants. Elle doit pourtant aussi respecter certains impératifs économiques pour pouvoir fonctionner correctement. Ces impératifs sont adoptés par l'université qui remodèle son activité principale d'après eux. C'est un phénomène comparable que l'on voit se mettre en place pour le domaine environnemental.

Dans la typologie des acteurs proposées par M. Petit, une deuxième catégorie d'acteur est constituée par ceux qui occupent une fonction de régulation pour le domaine. Cette fonction de régulation se manifeste de façon différente selon les domaines : « Elle s'applique, selon la composition de chaque domaine, à ses aspects professionnels (condition d'accès à la profession, procédures professionnelles, etc.), à ses aspects disciplinaires (élaboration et validation des connaissances, etc.) » (Petit 2010 : §22). Nous avons tenté de la mettre à jour pour le domaine environnemental avec l'évocation des différents processus de structuration du domaine : collaboration, place de l'expertise, mise en place de systèmes de mesure. Nous sommes restée à un degré de généralité assez élevé dans cette description mais cela nous semble essentiellement lié au fait qu'il s'agit d'un domaine émergent où les phénomènes de régulation se mettent en place doucement et parfois avec des difficultés. Pour le contexte plus particulier des rapports CSR, nous avons pu dépasser ce niveau de généralité, essentiellement dans le chapitre 8 consacré à la description des acteurs du domaine à travers les rapports. Nous n'avons fait qu'effleurer la troisième fonction d'acteur mise à jour par M. Petit : celle de formation. Lors de notre évocation des universités, dans le chapitre 4, nous les avons présentées comme jouant un rôle à la fois du point de vue de la fonction d'opération, puisqu'en signant la déclaration de Talloires par exemple elles s'engagent à mettre en place des pratiques qui soient plus respectueuses de l'environnement, et du point de vue de la fonction de formation, puisqu'elles commencent à créer des diplômes visant à qualifier des personnes aptes à agir dans le domaine environnemental. Nous avons également évoqué la fonction de formation dans le chapitre 6, en montrant les limites de ce qu'il est possible de mettre en place

pour le moment étant donné le statut des connaissances et des experts dans le domaine. Il nous semble que le fait que nous soyons restée à un certain degré de généralité dans notre description des fonctions de régulation et de formation du domaine s'explique par le caractère en quelque sorte inabouti de ce domaine spécialisé. Notre étude a permis de souligner les difficultés qu'il fallait dépasser avant de pouvoir mettre en place une fonction de régulation et de formation efficace. Cette étude nous conduit à formuler l'hypothèse suivante concernant la typologie des fonctions des acteurs d'un domaine spécialisé : la fonction d'opération se met en place dans un premier temps de manière plus ou moins ordonnée et c'est dans un deuxième temps seulement, pour assurer l'efficacité de la fonction d'opération, que les fonctions de régulation et de formation viennent s'y agréger. Dans le domaine environnemental, il nous semble que nous nous situons aujourd'hui à une époque où la fonction d'opération est déjà mise en place à de nombreux niveaux mais où les fonctions de formation et de régulation n'en sont que dans les premiers stades de leur développement. Il serait intéressant de voir si, d'ici quelques années, la situation aura évolué de ce point de vue.

Si notre travail visait à contribuer à la caractérisation d'un objet identifié comme discours environnemental, il visait aussi, bien qu'indirectement, à contribuer à la caractérisation d'un objet plus large, ayant fait l'objet de nombreuses recherches, nommé discours spécialisé. Parce que notre travail se situe à la frontière de ce qui est traditionnellement considéré comme spécialisé, il a nécessité une réflexion de fond sur ce qui fait le spécialisé. Ce qui nous a semblé le plus original concernant notre domaine, comparé à ceux qui font habituellement l'objet d'étude en anglais de spécialité, est son caractère ouvert. Les types de discours qui font habituellement l'objet de la discipline mentionnée sont souvent fermés, dans le sens où ils présentent une certaine étanchéité aux membres qui ne font pas déjà partie de la communauté discursive. Dans ces cas, il faut être familier du discours spécialisé pour maîtriser les codes qui permettent d'avoir accès à son contenu. Les codes qui se mettent en place dans le discours environnemental ne visent pas l'opacité. Ils visent plutôt à être compris par le plus grand nombre. C'est cette caractéristique du discours environnemental qui fait qu'il aurait été aisé d'ignorer son caractère spécialisé.

Si le caractère opaque du discours spécialisé ne nous semble pas une caractéristique définitoire, la mise en place de certaines formes de codifications langagières, nous semble, elle, l'être. Cette codification qui va souvent de paire avec une uniformisation des discours

spécialisés nous semble liée au caractère fonctionnel de ce type de discours. Pour arriver à mener à bien une activité, par exemple une activité de régulation des équilibres naturels, on prend connaissance des différents aspects, pratiques et théoriques, de cette activité. Plus on la conduit efficacement, plus on la connaît intimement, plus on en parle pertinemment et plus on est capable d'introduire des nuances dans ce que l'on est capable de faire et de dire dans le domaine. Différencier des objets similaires est difficile mais s'avère nécessaire lorsqu'ils sont intégrés à notre domaine d'activité. Ce n'est que de près que l'on apprend à les distinguer et que l'on comprend leurs nécessités spécifiques. Un vocabulaire précis, empreint de nuance, est nécessaire à celui qui veut mener à bien une action avec précision et efficacité. C'est dans cette optique que se développent des terminologies spécialisées.

La spécialisation du discours se manifeste par la création de termes mais également par d'autres processus de normalisation qui donnent naissance à des genres de discours qui sont des contrats de communication codifiés. Et il nous semble qu'ici encore c'est du côté de l'objectif du domaine que l'on peut trouver une explication à cette normalisation. Pour être le plus efficace possible pour mener à bien l'activité principale du domaine, il faut que des genres de discours se mettent en place. Créer de toute pièce un type de discours nouveau, sans pouvoir s'appuyer sur une règle préexistante pour mettre en forme ce discours, demande un effort supplémentaire à son énonciateur. Si à chaque fois que l'on se trouve dans une situation de communication de donnée on peut s'appuyer sur des conventions préexistantes pour mettre en forme son discours, il sera plus aisé de le produire. L'uniformisation du discours nous semble donc avant tout répondre à une logique d'efficacité et elle est donc liée à l'avancée de la fonction principale du domaine. C'est parce que le discours spécialisé répond à cette fonction qu'il doit mettre en place des conventions langagières plus codifiées qu'un discours non spécialisé.

Comme montré par cette reprise des points considérés comme les plus importants, l'objet principal de notre thèse était de contribuer à la caractérisation du discours environnemental. Finalement, la plupart des éléments centraux de notre travail auraient probablement pu être établis sur un corpus plus inclusif avec d'autres types de discours que celui des organisations au Royaume-Uni. On trouverait probablement beaucoup de points communs entre la communication des grandes organisations au Royaume-Uni étudiée ici et

celle de grandes organisations internationales qui se préoccupent d'environnement par exemple. Notre ambition n'était pas de déterminer ce qui était propre au contexte culturel particulier du Royaume-Uni mais nous pensons que certains éléments soulignés comme importants dans ce contexte culturel spécifique ne l'auraient pas été ailleurs. Se concentrer sur un contexte particulier permettait aussi d'observer avec plus de précision l'identité et les rapports partagés des acteurs du domaine. Nous n'aurions pu entrer dans un degré de détail aussi important si nous avions considéré un plus grand périmètre.

Certains éléments présentés comme importants dans ce contexte l'ont probablement été ailleurs aussi. Nous pensons par exemple à l'impact de la publication du rapport Stern, à la médiatisation importante de la conférence de Johannesburg, à l'importance du développement durable au début des années 2000. La question des spécificités culturelles du Royaume-Uni sur ces questions n'était pas au centre de nos préoccupations. Néanmoins, nous avons montré que l'évolution des discours et du domaine était liée à un contexte culturel. Établir si ce contexte culturel était fondamentalement différent dans des pays voisins comme la France ou la Norvège aurait nécessité une étude comparative. Notre intuition est que la plupart des caractéristiques générales mises à jour concernant les discours des organisations au Royaume-Uni vaudraient aussi pour de nombreux autres pays occidentaux. Reste à en faire l'étude à partir d'une comparaison avec les données récoltées ici. Il pourrait être intéressant, par exemple, de comparer les rapports CSR au Royaume-Uni avec ceux qui ont été produits pendant les mêmes années aux États-Unis. Nous avons conscience que ce parti pris de ne pas faire de comparaison et de ne pas établir quelles sont les caractéristiques propres au discours des organisations au Royaume-Uni peut être considéré comme une limite de notre travail, mais avant de procéder à ce type de comparaison, il nous semblait important de décrire ce qui était observable dans un contexte culturel particulier. Comme nous nous intéressions particulièrement aux phénomènes d'uniformisation des pratiques et des discours, et que leur mise à jour requiert d'entrer dans un degré de détails assez important, ce que nous avons fait dans la troisième partie de notre thèse sur les rapports CSR, il nous semblait essentiel de nous situer dans un contexte culturel précis. Les phénomènes d'uniformisation auraient probablement été beaucoup moins visibles si nous avions inclus l'étude de rapports environnementaux de pays différents. Les normes du GRI sont internationales mais leur

influence sur les pratiques de communication des organisations varie probablement d'un pays à l'autre.

On peut penser qu'il était paradoxal de vouloir travailler sur les processus d'uniformisation dans un domaine aussi mouvant que ne l'est le domaine environnemental. L'instabilité des termes et des pratiques a été au centre de nombreuses de nos démonstrations. Elle nous semble liée au fait qu'il s'agit d'un domaine spécialisé émergent. Nous postulons que, si nous refaisions le même type d'étude dans dix ans, nous observerions moins de phénomènes d'instabilité. Ce qui était intéressant pour nous était qu'entre le début et la fin de notre période d'étude la situation avait déjà évolué de ce point de vue. Au niveau des rapports, nous avons pu observer un très clair cheminement vers une normalisation des pratiques. Au niveau des termes spécialisés, nous avons pu observer une claire évolution vers l'intégration de néologismes dans le discours courant. Les définitions des termes, semblaient, elles aussi, se préciser. Le fait que le terme d'ENVIRONNEMENTALISME ne soit apparu dans le *Grand Robert* que dans son édition de 2011, nous a semblé remarquable. Nous ne doutons pas que l'évolution de ce domaine et de ce discours spécialisé va continuer à être manifeste dans les années à venir. De nombreux nouveaux genres de discours environnementaux pourraient se développer et des néologismes continuer à être créés afin de nous permettre de parler plus précisément des problèmes environnementaux et de ce qui est tenté par l'homme pour leur résolution. Si l'enjeu est véritablement la survie de l'écosystème duquel notre vie dépend tous, nous voyons difficilement comment il pourrait en être autrement.

Bibliographie

La bibliographie est organisée en deux sections. La première section présente les sources primaires que nous avons analysées afin de contribuer à la caractérisation du discours environnemental. Nous les avons classées par ordre alphabétique. Certaines de ces ressources sont des sites Internet et en particulier les sites Internet des organisations dont nous présentons une analyse dans le chapitre 5. La deuxième section présente les sources secondaires qui sont aussi classées par ordre alphabétique. Nous faisons figurer dans les sources secondaires certains documents, produits par les organisations au Royaume-Uni, qu'il peut être surprenant de ne pas voir figurer dans la liste de sources primaires. Bien que ces documents soient d'une nature similaire à certains documents qui figurent dans la première section, leur statut dans notre travail n'est pas le même. Lorsque nous nous sommes servis de ces documents comme source d'information sur une situation que nous étudions, nous les présentons dans la liste de sources secondaires. Ils ne font pas alors l'objet d'une analyse linguistique mais nous les considérons du point de vue de leur contenu. C'est cette différence de statut dans notre travail qui explique que deux documents similaires peuvent parfois se trouver dans deux sections différentes. Afin de faciliter la consultation dans la bibliographie des références figurant dans le corps du texte, nous signalons avec une astérisque *, placée juste après la première parenthèse, toutes les références contenues dans la liste de sources primaires. Toutes les références qui ne comportent pas cette astérisque figurent dans la liste de sources secondaires.

SOURCES PRIMAIRES

Les sources primaires comprennent des documents de communication produits par différentes organisations au Royaume-Uni, quelques documents issus d'organisations internationales, les liens vers les sites Internet des organisations, de nombreux rapports CSR, les documents relatifs à la consultation « Taking it On » qui ont été rendus publics par les organisations et qui figurent sur leurs sites et les discours de T. Blair. Nous avons classé les différentes références dans l'ordre alphabétique afin de faciliter la consultation de la liste pour le lecteur. Un CD sur lequel ont été gravées une version numérique de la majorité des sources primaires, classées dans des dossiers séparés, soit en fonction du thème sur lequel porte le document, soit en fonction de l'organisation dont il est issu, se trouve dans une pochette à

Bibliographie

l'intérieur du volume d'annexes. A la fin de cette bibliographie, nous présentons une note sur les corpus. De nombreux documents qui figurent dans la section de sources primaires ci-dessous sont présentés dans cette note avec un code permettant de s'y référer plus facilement dans le corps du texte.

ACCOUNTABILITY, 2008, *AA1000 AccountAbility Principles Standard*, Londres : AccountAbility UK.

ACCOUNTING FOR SUSTAINABILITY PROJECT : <<http://www.accountingforsustainability.org>> .

ACT ON CO2 : <<http://actonco2.direct.gov.uk/home/about-us.html>>.

ANDERSSON E., 2004, « Taking It On (Online Consultation) – Methods Used », Dialogue by Design : Surrey.

ASSOCIATION OF BRITISH INSURERS, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».

ASSOCIATION OF CHARTERED CERTIFIED ACCOUNTANTS, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».

BAE SYSTEMS : <<http://www.baesystems.com/>>.

BAE SYSTEMS, 2001, *Corporate Social Responsibility Review 2001*, Londres : BAE Systems.

BAE SYSTEMS, 2002, *Corporate Social Responsibility Report 2002*, Londres : BAE Systems.

BAE SYSTEMS, 2003, *Corporate Social Responsibility Report 2003*, Londres : BAE Systems.

BAE SYSTEMS, 2004, *Corporate Responsibility Report 2004*, Londres : BAE Systems.

BAE SYSTEMS, 2005, *Corporate Responsibility Report 2005 – Real Issues and Responsibilities*, Londres : BAE Systems.

BAE SYSTEMS, 2006, *Corporate Responsibility Report 2006 – Forward Thinking*, Londres : BAE Systems .

BAE SYSTEMS, 2007, *Corporate Responsibility Report 2007 – Gaining Momentum*, Londres : BAE Systems.

BAE SYSTEMS, 2008, *Corporate Responsibility Report 2008 – Making Progress*, Londres : BAE Systems.

BERR, 2007, *Renewables Advisory Board Annual Report 2007 Progress and Key Findings*, Londres : Crown Copyright.

BLAIR T., 1997a, « Speech to the UN General Assembly », <www.number10.gov.uk>.

BLAIR T., 1997b, « Speech by the Prime Minister on the Environment », <www.number10.gov.uk>.

BLAIR T., 1999, « The new challenge for Europe », <www.number10.gov.uk>.

BLAIR T., 2001, « Environment: the next steps », <www.number10.gov.uk>.

BLAIR T., 2002, « World Summit on Sustainable Development in South Africa », <www.number10.gov.uk>.

BLAIR T., 2003, « Sustainable Development », <www.number10.gov.uk>.

BLAIR T., 2004, « Climate Change », <www.number10.gov.uk>.

- BLAIR T., 2005, « Speech to London G8 Climate change conference », <www.number10.gov.uk>.
- BLAIR T., 2006, « New Zealand Climate Change Speech », <www.number10.gov.uk>.
- BLAIR T., 2007, « Sky Interview on Climate Change », <www.number10.gov.uk>.
- BP : <<http://www.bp.com>>.
- BP AMOCO, 1998, *Environmental and Social Report*, Bornemouth : BP Amoco plc.
- BP AMOCO, 1999, *BP Amocoalive - Environmental and Social Update 1999*, Bornemouth : BP Amoco plc.
- BP AMOCO, 2000, *Environmental and Social Review 2000*, Bornemouth : BP Amoco plc.
- BP, 2001, *Performance for all our futures*, Londres : BP plc.
- BP, 2002, *Environmental and Social Review 2002*, Londres : BP plc.
- BP, 2003, *Defining our Path – Sustainability Report 2003*, Londres : BP plc.
- BP, 2004, *Making the Right Choices – Sustainability Report 2004*, Londres : BP plc.
- BP, 2005, *Making Energy More – Sustainability Report 2005*, Londres : BP plc.
- BP, 2006, *Sustainability Report 2006*, Londres : BP plc.
- BP, 2007, *Sustainability Report 2007*, Londres : BP plc.
- BP, 2008, *Sustainability Review 2008 – 100 years of operating at the frontiers*, Londres : BP plc.
- BP, 2010a, *BP Statistical Review of World Energy*, Londres : BP plc.
- BP, 2010b, *Deepwater Horizon Investigation Report*, Londres : BP plc.
- BRITISH AMERICAN TOBACCO : <<http://www.bat.com/>>.
- BRITISH AMERICAN TOBACCO, 2002, *Social Report 2001/2002*, Londres : British American Tobacco plc.
- BRITISH AMERICAN TOBACCO, 2003, *Social Report 2002/03*, Londres : British American Tobacco plc.
- BRITISH AMERICAN TOBACCO, 2004, *Social Report 2003/04*, Londres : British American Tobacco plc.
- BRITISH AMERICAN TOBACCO, 2005, *2005*, Londres : British American Tobacco plc.
- BRITISH AMERICAN TOBACCO, 2007, *Sustainability Report 2007*, Londres : British American Tobacco plc.
- BRITISH STANDARDS INSTITUTION, 2008, *Specification for the assessment of the life cycle greenhouse gas emissions of goods and services*, Londres : British Standards Institution.
- BUILT ENVIRONMENT FORUM SCOTLAND, 2004, « BEFS Response to the Consultation - Taking It On ».
- BURKE T., (GREEN ALLIANCE) 2001, *Ten Pinches of Salt – A Reply to Bjorn Lomborg*, Londres : Green Alliance.
- CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, 2000, *Greening Government*, Londres : Crown Copyright.
- CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, 2002, *Sustainable Development in Government Annual Report*, Londres : Crown Copyright.

Bibliographie

- CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, 2003, *Sustainable development in Government: Second Annual Report 2003*, Londres : Crown Copyright (version word).
- CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, 2004, *Sustainable development in Government: Third Annual Report 2004*, Londres : Crown Copyright (version word).
- CARBON DISCLOSURE PROJECT : <<http://www.cdproject.net>>.
- CARBON TRUST : <<http://www.carbontrust.co.uk/Pages/site-map.aspx>>.
- CARDIFF UNIVERSITY : <<http://www.cardiff.ac.uk/>>.
- CBI : <<http://www.cbi.org.uk/>>.
- CENTRE FOR ECOLOGY AND HYDROLOGY : <<http://www.ceh.ac.uk/science/corpinfo.html>>.
- COMMITTEE ON CLIMATE CHANGE : <<http://www.theccc.org.uk/>>.
- CONVENTION OF SCOTTISH LOCAL AUTHORITIES, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- COUNCIL FOR NATURE CONSERVATION AND THE COUNTRYSIDE : <<http://www.cncni.gov.uk/>>.
- COUNTRYSIDE COUNCIL FOR WALES : <<http://www.ccw.gov.uk/>>.
- CO2 BALANCE : <<http://www.co2balance.com/in/about-us/news/global-green-awards-2010/7/>>.
- DEFRA : <<http://www.defra.gov.uk>>.
- DEFRA, 2002, *The Strategy for Sustainable Farming and Food*, Londres : Crown Copyright.
- DEFRA, 2002, *Working with the Grain of Nature - A biodiversity strategy for England*, Londres : DEFRA.
- DEFRA, 2004a, « Taking it On – Developing UK sustainable development strategy together - Consultation », Crown Copyright : London.
- DEFRA, 2004b, « Taking it On – Developing UK sustainable development strategy together – Summary of Responses », Crown Copyright : London.
- DEFRA, 2005, *One future – different paths - The UK's shared framework for sustainable development*, Londres : Crown Copyright.
- DEFRA, 2006a, *Sustainable Farming and Food Strategy: Forward Look*, Londres : Crown Copyright.
- DEFRA, 2006b, *Working with the Grain of Nature - Taking it Forward*, Londres : DEFRA.
- DEFRA, 2006c, *Environmental Key Performance Indicators – Reporting Guidelines for UK Business*, Londres : Queen's Printer and Controller.
- DEFRA, 2007, *Securing a Healthy Natural Environment: An action plan for embedding an ecosystems approach*, Londres : DEFRA Crown Copyright.
- DEFRA, 2009, *Adapting to Climate Change UK Climate Projections*, Londres : Crown Copyright.
- DEFRA, 2010a, *Measuring Progress Sustainable development indicators 2010*, Crown Copyright.
- DEFRA, 2010b, *Measuring Adaptation to Climate Change - A Proposed Approach*, Londres : DEFRA.
- DEFRA, 2010c, *Natural Environment Adapting to Climate Change*, Londres : Crown Copyright.
- DEFRA, 2010d, *Air Pollution: Action in a Changing Climate*, Londres : Crown Copyright of Trade and Industry.

- DEPARTMENT FOR EDUCATION AND SKILLS, 2006, *Sustainable Schools for pupils, communities and the environment*, Nottingham : DfES Publications.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, 2003a, *Renewables Advisory Board Annual Report*, Londres : Crown Copyright.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, 2003b, *Our Energy Future - Creating a Low-Carbon Economy*, Londres : Crown Copyright.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, 2006, *The Energy Challenge*, Londres : Crown Copyright.
- DOW JONES SUSTAINABILITY INDEX : <<http://www.sustainability-index.com>>.
- DOWNING STREET : <<http://www.number10.gov.uk>>.
- DWP, 2001, *Sustainable Development, Energy and Environment - 1st Annual Report*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2002, *Sustainable Development, Energy and Environment - 2nd Annual Report*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2003, *Sustainable Development, Energy and Environment - 3rd Annual Report*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2004, *Sustainable Development, Energy and Environment - 4th Annual Report*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2005, *Sustainable Development, Energy and Environment - 5th Annual Report*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2006, *Sustainable Development – Annual Report 2006*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2007, *Sustainable Development – Annual Report 2007*, Londres : Department for Work and Pensions.
- DWP, 2008, *Sustainable Development – Annual Report 2008*, Londres : Department for Work and Pensions.
- EARTHSCAN : <<http://www.earthscan.co.uk/>>.
- EAST MIDLANDS REGIONAL ASSEMBLY, 2004, « Response to the consultation document “Taking it on” ».
- EDINBURGH UNIVERSITY : <<http://www.ed.ac.uk/home>>.
- EEF : <<http://www.eef.org.uk>>.
- EEF THE MANUFACTURER'S ORGANISATION, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- ENERGY SAVING TRUST : <<http://www.energysavingtrust.org.uk/>>.
- ENERGYWATCH, 2007, *Accreditation of Green Tariffs An Energy Saving Trust Consultation : EnergyWatch Response*, Londres : EnergyWatch.
- ENGLISH REGIONS NETWORK, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- ENVIRONMENT AND RURAL DEVELOPMENT COMMITTEE, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- ENVIROWISE : <<http://www.envirowise.org.uk/>>.
- ENVIROWISE, 2005, *Building a Better Future*, Oxfordshire : Envirowise.
- ENVIROWISE, 2007, *Embedding Sustainability at the Heart of English Business Practice*, Oxfordshire : Envirowise.

Bibliographie

- ESSEX UNIVERSITY : <<http://www.essex.ac.uk/>>.
- FINANCIAL REPORTING COUNCIL, 2010, *The UK Corporate Governance Code*, Londres : The Financial Reporting Council Ltd.
- FOE & ARUP, 2010, *FIT for the Future: Case studies representing the financial performance of specific renewable energy applications in light of the Feed-in Tariff*, Cardiff : Ove Arup & Partners Ltd.
- FOE & THE COOP BANK, 2006, *The Future Starts Here - The Route to a Low-Carbon Economy*, Londres : Friends of the Earth Trust.
- FoE, 2002, *Who are the ten worst corporations at Labour Party conference and why?*, Londres : Friends of the Earth.
- FoE, 2010, *Healthy Planet Eating How lower meat diets can save lives and the planet*, Londres : Friends of the Earth.
- FOREST STEWARDSHIP COUNCIL : <<http://www.fsc.org/>>.
- FORUM FOR THE FUTURE, 2004, « Response to the Consultation on Developing the UK's Sustainable Development Strategy ».
- FORWARD SCOTLAND, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- FRIENDS OF THE EARTH SCOTLAND, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- FTSE4GOOD SERIES INDEX : <<http://www.ftse.com/>>.
- GILBERT A. & REECE G. (FoE), 2006, *Developing a Carbon Budget for the UK with Opportunities for EU Action*, Londres : Ecofys UK.
- GLAXOSMITHKLINE : <<http://www.gsk.com/>>.
- GLAXOSMITHKLINE, 2002, *The Impact of Medicines - Corporate and Social Responsibility Report 2002*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc.
- GLAXOSMITHKLINE, 2003, *Making a Difference Every Day – Corporate Responsibility Report 2003*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc.
- GLAXOSMITHKLINE, 2004, *GSK Corporate Responsibility Report 2004*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc.
- GLAXOSMITHKLINE, 2005, *GSK Corporate Responsibility Report*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc.
- GLAXOSMITHKLINE, 2006, *A Human Race – GSK Corporate Responsibility Report 2006*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc.
- GLAXOSMITHKLINE, 2007, *Answering the Questions that Matter – Corporate Responsibility Report 2007*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc.
- GLAXOSMITHKLINE, 2008, *Our Responsibility*, Brentford (Middlesex) : GlaxoSmithKline plc
- GLOBAL ACTION PLAN, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- GLOBAL REPORTING INITIATIVE : <<http://www.globalreporting.org/>>.
- GLOBAL WARMING AND ECONOMY GLOSSARY (Resources for the future) : <www.rff.org/>.
- GREATER LONDON AUTHORITY, 2002, *Connecting with London's Nature – The Mayor's Biodiversity Strategy*, Londres : Greater London Authority.
- GREEN ALLIANCE, 2003, *Waste not, Want not - A Collection of Responses to the Government*, Londres : Green Alliance.
- GREENHOUSE GAS PROTOCOL : <www.ghgprotocol.org/>.

- GREENPEACE, 2000, *Counting the Cost of Climate Change*, Londres : Greenpeace.
- GREENPEACE, 2001, « Global Warming ».
- GREENPEACE, 2002, *Exporting Pollution: Double Standards in UK Energy Exports*, Londres : Greenpeace.
- GREENPEACE, 2004, *GM and Dairy Cowfeed*, Londres : Greenpeace.
- GREENPEACE, 2005, *Nuclear Power Undermines Solutions to Climate Change*, Londres : Greenpeace.
- GREENPEACE, 2007, *Repeat Offender How Tony Blair's Government continues to Trash the World's Rainforests*, Londres : Greenpeace.
- GREENPEACE, 2010, *Greenpeace Impact Report 2010*, Londres : Greenpeace.
- GRI, 2006, *G3 Sustainability Reporting Guidelines*, Amsterdam : Global Reporting Initiative
- Guardian : <<http://www.guardian.co.uk/uk/>>.
- HEALTHY ENVIRONMENT NETWORK SCOTLAND, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- HENDERSON'S SUSTAINABLE & RESPONSIBLE INVESTMENT (SRI) TEAM, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- HISTORIC ENVIRONMENT FORUM, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- HM GOVERNMENT, 2005, *Securing the Future – delivering UK sustainable development strategy*, Londres : Crown Copyright .
- HOUSE OF COMMONS ENVIRONMENTAL AUDIT COMMITTEE, 2006, *The UN Millenium Ecosystem Assessment*, Londres : The Stationary Office.
- HOUSE OF PARLIAMENT, 2004, *Environmental Information Regulations*, Crown Copyright
- HSBC : <<http://www.hsbc.co.uk/>>.
- HSBC, 2003, *HSBC in Society – Corporate Social Responsibility Report 2003*, Londres : HSBC Holdings Plc.
- HSBC, 2004, *HSBC Corporate Social Responsibility Report 2004*, Londres : HSBC Holdings Plc.
- HSBC, 2005, *HSBC Corporate Social Responsibility Report 2005*, Londres : HSBC Holdings Plc.
- HSBC, 2006, *HSBC Corporate Responsibility Report 2006*, Londres : HSBC Holdings Plc.
- HSBC, 2007, *HSBC Sustainability Report 2007*, Londres : HSBC Holdings Plc.
- HSBC, 2008, *HSBC and Carbon Neutrality*, Londres : HSBC Holdings plc.
- HSBC, 2009a, *A Climate for Recovery – The Colour of Stimulus goes Green*, Londres : HSBC Bank plc.
- HSBC, 2009b, *Building a Green Recovery – Governments Allocate USD470bn – and counting...*, Londres : HSBC Holdings plc.
- HSBC, 2011, *Climate Partnership Review 2010*, Londres : HSBC Holdings plc.
- HUW ARNALL A. (Greenpeace), 2003, *Future Technologies Today's Choices*, Londres : Greenpeace Environmental Trust.
- INTERNATIONAL INTEGRATED REPORTING COMMITTEE : <www.ircc.org/>.

Bibliographie

- IPCC [Solomon *et al* (eds.)], 2007, *Summary for Policymakers. In: Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge : CUP
- IUCN : <<http://www.iucn.org/>>.
- JNCC : <<http://www.jncc.gov.uk/>>.
- LONDON SCHOOL OF ECONOMICS : <<http://www2.lse.ac.uk/home.aspx>>.
- LONDON STOCK EXCHANGE, 2007, *Company Files 2007*, <<http://www.londonstockexchange.com/statistics/historic/company-files/company-files.htm>>.
- LONDON SUSTAINABILITY WEEKS, 2004, « Sustainable London? The Role of Communities ».
- MARINE CONSERVATION SOCIETY, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT : <<http://www.maweb.org/en/About.aspx>>.
- NATIONAL GRID : <<http://www.nationalgrid.com/>>.
- NATIONAL GRID TRANSCO, 2003, *Operating Responsibly 2002/03*, Londres : National Grid Transco plc .
- NATIONAL GRID TRANSCO, 2004, *Operating Responsibly – How we performed in 2003/04*, Londres : National Grid Transco plc.
- NATIONAL GRID TRANSCO, 2005, *Operating Responsibly – How we performed in 2004/05*, Londres : National Grid Transco plc.
- NATIONAL GRID¹⁵⁰, 2009a, *Fiscal Year 2007-2008 Corporate Responsibility Summary Report Sustainable Growth/Responsible Practice*, Londres : National Grid.
- NATIONAL GRID, 2009b, *The Potential for Renewable Gas in the UK*, Londres : National Grid
- NATIONAL NATURE RESERVES : <<http://www.snh.gov.uk/>>.
- NATURAL ENGLAND : <<http://www.naturalengland.org.uk/>>.
- NATURAL HERITAGE SCOTLAND, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- NORTHERN IRELAND COUNCIL FOR VOLUNTARY ACTION, 2004, « NICVA's response to Taking it On ».
- NORTHERN IRELAND DEPARTMENT : <<http://www.doeni.gov.uk/>>.
- NORTHERN IRELAND ENVIRONMENT AGENCY : <<http://www.ni-environment.gov.uk/>>.
- ONE WORLD TRUST WEBSITE : <<http://www.oneworldtrust.org>>.
- OXFORD UNIVERSITY : <<http://www.ox.ac.uk/>>.
- PARLEMENT BRITANNIQUE : <<http://www.publications.parliament.uk/>>.
- PEOPLE & PLANET, 2006, *Annual Review 2005-2006*, Oxford : People & Planet.
- PEOPLE & PLANET, 2006, *Going Green*, Oxford : People & Planet.
- PEOPLE & PLANET, 2006, *The Oil and Gas Bank: RBS and the Financing of Climate Change*, Oxford : People & Planet.
- POLICY WATCH, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- QUALIFICATION AND CURRICULUM AUTHORITY : <<http://curriculum.qcda.gov.uk/>>.
- QUALIFICATION AND CURRICULUM AUTHORITY, 2009, *Sustainable development in action: a curriculum planning guide for schools*, Coventry (West Midlands) : QCA.

¹⁵⁰ À partir de 2005, l'entreprise ne se nomme plus National Grid Transco mais simplement National Grid.

- QUEEN'S UNIVERSITY BELFAST : <<http://www.qub.ac.uk/>>.
- RENEWABLE ENERGY COMPANY : <<http://www.res-group.com/>>.
- RIO TINTO : <<http://www.riotinto.com/>>.
- RIO TINTO, 1999, *Social and Environment Report 1999*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2000, *2000 Social and Environment Review*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2001, *Social and Environment Performance Highlights*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2002, *Social and Environment Review Highlights*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2003, *2003 Social and Environment Review Highlights*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2004, *2004 Sustainable Development Review – Meeting global needs for minerals and metals*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2005, *2005 Sustainable Development Review – Global Commitment with Local Solutions*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2006, *2006 Sustainable Development Review – Access to Resources, People, Land, Capital*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2007, *2007 Annual Report*, Londres : Rio Tinto.
- RIO TINTO, 2009, *Rio Tinto and Water*, Londres : Rio Tinto.
- SAGE : <<http://www.sage.co.uk/>>.
- SAGE UK LIMITED, 2003, *Corporate Citizenship Report for the Year 2002/03*, Newcastle Upon Tyne : Sage (UK) Ltd.
- SAGE UK LIMITED, 2004, *Corporate and Social Responsibility Report*, Newcastle Upon Tyne : Sage (UK) Ltd.
- SAGE UK LIMITED, 2005, *Corporate Social Responsibility Report 2004-05*, Newcastle Upon Tyne : Sage (UK) Ltd.
- SAGE UK LIMITED, 2006, *Corporate Social Responsibility Report 2005-2006*, Newcastle Upon Tyne : Sage (UK) Ltd.
- SAGE UK LIMITED, 2008, *How we live and breath our business - Corporate Social Responsibility Report 2008*, Newcastle Upon Tyne : Sage (UK) Ltd.
- SCOTTISH CONSUMER COUNCIL, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- SCOTTISH COUNCIL FOR DEVELOPMENT AND INDUSTRY, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- SCOTTISH COUNCIL FOR VOLUNTARY ORGANIZATIONS, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- SCOTTISH ENVIRONMENT LINK, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».
- SCOTTISH ENVIRONMENT PROTECTION AGENCY : <<http://www.sepa.org.uk/>>.
- SCOTTISH NATURAL HERITAGE : <<http://www.snh.gov.uk/>>.
- SIMMS A. *ET AL.* (GREENPEACE), 2009, *GREEN STIMULUS OR SIMULUS?*, LONDRES : GREENPEACE.
- SITE SUR LA RSE : <<http://www.rsesnews.com>>.
- SOCIETY FOR THE ENVIRONMENT, 2004, « Formal Response from the Society for the Environment to the DEFRA Consultation ».
- SOCIETY, RELIGION AND TECHNOLOGY PROJECT (SRT) OF THE CHURCH OF SCOTLAND, 2004, « Taking It On – Consultation Response ».

Bibliographie

- STAKEHOLDER FORUM FOR A SUSTAINABLE FUTURE, 2005, *Annual Report 2004 2005*, Londres : Stakeholder Forum for A Sustainable Future.
- STAKEHOLDER FORUM FOR A SUSTAINABLE FUTURE, 2006, *2006 Annual Report*, Londres : Stakeholder Forum for A Sustainable Future.
- STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE, 2002, *Annual Report 2001 2002*, Londres : Stakeholder Forum for our Common Future - UNED UK Committee.
- STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE, 2003, *Annual Report 2002 2003*, Londres : Stakeholder Forum for our common Future UNED UK Committee.
- STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE, 2004, *Annual Report 2003 2004*, Londres : Stakeholder Forum for our common Future UNED UK Committee.
- SUSTAINABILITY SOUTH WEST, 2004, « Taking it On – The South West Region Response ».
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION : <<http://www.sd-commission.org.uk/>>.
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, 2003, *Agenda 2003: Where next for Sustainable Development*, Londres : Crown Copyright.
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, 2005, *Progress Sustainable Development Commission Critique 2004*, Londres : Crown Copyright.
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, 2008, *Green, Healthy and Fair A Review of the Government's Role in Supporting Sustainable Supermarket Food*, Londres : Sustainable Development Commission.
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, 2009, *A Sustainable New Deal*, Londres : Crown Copyright.
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, 2010, *Embedding Sustainable Development Across Government*, Londres : Sustainable Development Commission.
- SUSTAINABLE DEVELOPMENT RESEARCH NETWORK, 2004, « Sustainable Development Research Network Annual Report: 2003 – 2004 », SDRN : Londres.
- TESCO : <<http://www.tesco.com/>>.
- TESCO, 2002, *Corporate Social Responsibility Review 2001/02*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2003, *Corporate Social Responsibility Review 2002/03*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2004, *Corporate Responsibility Review 2003/04*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2005, *Corporate Responsibility Review 2005*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2006, *Corporate Responsibility Review 2006*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2007, *Corporate Responsibility Review 2007*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2008, *More than the Weekly Shop - Corporate Responsibility Review 2008*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- TESCO, 2009, *Corporate Responsibility Report 2009*, Cheshunt (Hertfordshire) : Tesco plc.
- THE CITY OF EDINBURGH COUNCIL, 2004, « UK Sustainable Development Strategy: Response to the Consultation Paper ».
- THE CONFEDERATION OF BRITISH INDUSTRY, 2004, « CBI response to the consultation on Taking it On ».
- THE DEPARTMENT OF CLIMATE CHANGE AND ENERGY : <<http://www.decc.gov.uk>>.

- THE ENVIRONMENT AGENCY : <<http://www.environment-agency.gov.uk>>.
- THE ENVIRONMENT AGENCY, 2000, *An Environmental Vision*, Bristol : Environment Agency.
- THE INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE : <<http://www.ipcc.ch>>.
- THE INTERNATIONAL INTEGRATED REPORTING COMPANY : <<http://www.theiirc.org/>>.
- THE ROYAL TOWN PLANNING INSTITUTE, 2004, « Taking It On – Consultation Response »
- UK TRADE AND INVESTMENT, 2008, *The UK: A World Leader in Environmental Solutions*, Londres : Crown Copyright.
- ULSF (University Leaders for a Sustainable Future) : <www.ulsf.org>.
- UNED FORUM, 2000, *Annual Report 1999 2000*, Londres : UNED.
- UNED FORUM, 2001, *Annual Report 2000 2001*, Londres : UNED.
- UNEP : <<http://www.unep.org/>>.
- UNEP, 2007, *Negotiating and Implementing Multilateral Environmental Agreements (MEAs): A Manual for NGOs*, UNEP.
- UNESCO : <<http://www.unep.org/>>.
- UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE : <<http://unfccc.int/2860.php>>.
- UNITED NATIONS GLOBAL COMPACT : <<http://www.unglobalcompact.org>>.
- VODAFONE : <<http://www.vodafone.com/>>.
- VODAFONE GROUP PLC, 2001, *Vodafone Future – Corporate Social Responsibility Report 2000-2001*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2002, *The World Around Us – Corporate Social Responsibility Report 2001-2002*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2003, *The World Around Us – Corporate Social Responsibility Report 2002-2003*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2004, *Being a responsible business, How we're doing – Corporate Social Responsibility Report 2003-2004*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2005, *We said, we have, we will – Corporate Social Responsibility Report 2004-2005*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2006, *We said, we have, we will – Corporate Responsibility Report for the 2006 Financial Year*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2007, *The Potential for Communications – Corporate Responsibility Report for the 2006 Financial Year*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- VODAFONE GROUP PLC, 2008, *One Strategy – Corporate Responsibility Report for the year ended 31 March 2008*, Newbury : Vodafone Group Plc.
- WILDLIFE AND COUNTRYSIDE LINK : <<http://www.wcl.org.uk/about-us.asp>>.
- WILDLIFE AND COUNTRYSIDE LINK, 2004, « Response to Taking it on – developing UK sustainable development strategy together ».
- WILDLIFE TRUSTS : <<http://www.wildlifetrusts.org>>.
- WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, 2004, *Mobility 2030: Meeting the Challenges to Sustainability*, Genève : World Business Council for Sustainable Development

Bibliographie

- WWF-UK & INNOVEST, 2004, *UK Power Giants – Generating Climate Change*, Londres : Innovest.
- WWF-UK, 2000, *Environmental Report 1999-2000 – Practicing what we preach*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2001, *Environmental Report WWF-UK 2000-2001*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2002, *Environmental Report 2001-2002*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2003, *Practicing what we preach - Environmental Report 2002-2003*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2004, *Practicing what we preach - Environmental Report 2003-2004*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2005, *Environmental Report WWF-UK 2004-2005*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2006, *WWF-UK Annual Review 2005-2006*, Surrey : WWF-UK.
- WWF-UK, 2009, *Conservation, Climate Change, Sustainability - Annual Review*, Surrey : WWF-UK.

SOURCES SECONDAIRES

Pour notre corpus de sources secondaires, nous faisons référence à de nombreux travaux qui n'ont pas été publiés. Le caractère récent du matériel sur lequel nous travaillons, particulièrement pour ce qui est des travaux sur le discours environnemental en contexte francophone, explique que nous n'ayons pas pu nous appuyer sur des travaux publiés. Si plusieurs colloques sur des thèmes liés aux discours environnemental ont eu lieu pendant nos années de thèse, les actes de ces colloques ne sont pas encore disponibles au moment de l'écriture de cette thèse. C'est pourquoi nous avons choisi de donner les références aux titres des communications faites lors de ces colloques. Le contenu de ces travaux a été analysé grâce aux notes prises lors des colloques.

ADAM J.-M., 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris : Nathan.

ADAM J.-M., 2001, « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages*, 141 (35), 10-27.

ADAM J.-M. & HEIDMANN U., 2004, « Des genres à la généricité. L'exemple des contes », *Langages*, 153 (1), 62-72.

AFNOR, 2001, *Dictionnaire de l'Environnement*, Saint-Denis-La-Plaine : Afnor.

ALDO LEOPOLD FOUNDATION *et al.*, 2008a, « Leopold, Aldo », Cleveland C. J., (ed.) *Encyclopedia of Earth* <http://www.eoearth.org/article/Leopold%2C_Aldo>.

- ALDO LEOPOLD FOUNDATION *et al.*, 2008b, « A Sand County Almanac », Cleveland C. J., (ed.) *Encyclopedia of Earth*, <http://www.eoearth.org/article/A_Sand_County_Almanac>.
- ALEXANDER R. J., 2009, *Framing Discourse on the Environment - A Critical Discourse Approach*, New York : Routledge.
- ALTHUSSER L., 1965, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », *La pensée*, 151, 3-38.
- AMOSY R., 2000, « L'argumentation dans les discours », *Mots - Les Langages du politique*, 68, 141-143.
- ARRHENIUS S., 1896, « On the Influence of Carbonic Acid in the Air upon the Temperature of the Ground », *London, Edinburgh, and Dublin Philosophical Magazine and Journal of Science*, 41, 237-275.
- ART H. W., (ed.), 1993, *The Dictionary of Ecology and Environmental Science*, New York : A Henry Holt Reference Book.
- ATTFIELD R., 1983, « Christian Attitudes to Nature », *Journal of the History of Ideas*, 44(3), 369-386.
- AUDUBON J. J., 1840, *Birds of America*, New York : J. J. Audubon ; Philadelphia : J. B. Chevalier.
- BÄCKSTAND K. & LÖVBRAND E., 2006, « Planting trees to mitigate climate change: contested discourses of ecological modernization, green governmentality and civic environmentalism », *Global Environmental Politics*, 6 (1), 50-75.
- BADDACHE F., 2004, *Entreprises et ONG face au développement durable : l'innovation par la coopération*, Paris : L'Harmattan.
- BAILEY I., 2007, « New Environmental Policy Instruments and Climate Policy in the UK and Germany », *Annals of the Association of American Geographers*, 97 (3), 530-550.
- BAKHTINE M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- BALL T., 2000, « Thomas Jefferson and the Problem of Intergenerational Relations », *Environmental Politics*, 9 (2), 61-77.
- BARRY J. *et al.*, 2004, *Europe, Globalization and Sustainable Development*, Londres : Routledge.
- BARRY J. & FRANKLAND E., 2002, *International Encyclopedia of Environmental Politics*, Londres : Routledge.
- BARRY L., 1997, *Terms of Environment: Glossary, Abbreviations and Acronyms*, Darby (PA) : Diane Pub Co.
- BARTHES R., 1973, Article « Texte (théorie du –) », *Encyclopædia Universalis*, Paris.
- BASTURKMEN H., 2006, *Ideas and Options in English for Specific Purposes*, Mahwah (NJ) : Lawrence Erlbaum Associates.
- BATE J., 2002 [1991], « The Economy of Nature », Pepper *et al.*, *Environmentalism Critical Concepts*, Londres : Routledge, 125-150.
- BEACCO J.-C., 1992, « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écritures légitimes et communautés translangagières », *Langages*, 105, 8-27.
- BEACCO J.-C., 2000, « Écritures de la science dans les médias », *Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias – Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 15-24.

Bibliographie

- BEACCO J.-C., 2004, « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif », *Langages*, 153 (1), 109-119.
- BEACCO J.-C. & MOIRAND S., 1995a, « Autour des discours de transmission des connaissances », *Langages*, n° 117, 32-53.
- BEACCO J.-C. & MOIRAND S. (dir.), 1995b, *Les enjeux des discours spécialisés – Les Carnets du CEDISCOR*, 3, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- BENNETT J. & CHALOUPKA W., 1993, *In the Nature of Things: Language, Politics, and the Environment*, Minnesota : University of Minnesota Press.
- BESSE J.-M. & ROUSSEL I. (dir.), 1997, *Environnement – représentations et concepts de la nature*, Paris : L'Harmattan.
- BHATIA V., 1993, *Analysing Genre: Language Use in Professional Settings*, Londres : Longman.
- BILLEMONT H., 2006, « L'écologie politique : une idéologie des classes moyennes », thèse de sociologie, université d'Evry Val d'Essonne.
- BIROS C., 2010, « Premiers éléments de définition d'un type émergent de FASP : l'*ecothriller* », *ASp*, 57, 67-85.
- BLANCKAERT C., 1988, « Variations sur le darwinisme – Epistémologie et transfert lexical », *Transfert du vocabulaire dans les sciences*, Paris : Editions du CNRS, 9-47.
- BOND A. J., 1998, « Policy and Practice: The Focus of Local Agenda 21 in the United Kingdom », *Journal of Environmental Planning and Management*, 41 (6), 767-776.
- BONNAFOUS S. *et al.*, 2003, *Argumentation et discours politique*, Rennes : P. U. de Rennes.
- BOUQUET S., 2004, « Linguistique générale et linguistique des genres (Introduction au numéro) », *Langages*, 153 (1), 3-14.
- BOURNE L., 2009, *Stakeholder Relationship Management*, Farnham (Angleterre) : Gower Publishing Limited.
- BOUSCAREN J. & CHUQUET J., 1987, *Grammaire et textes anglais – Guide pour l'analyse linguistique*, Paris : Ophrys.
- BOUZON A., 2006, *La communication organisationnelle en débat : champs, concepts, perspectives*, Paris : L'Harmattan.
- BOWEN H. R., 1953, *Social Responsibilities of the Businessman*, New York : Harpers and Bros.
- BOY D., 2009, « Politique et société face au développement durable », Conférence donnée à la BNF dans le cadre du cycle « Planète Bleue » le 09 mars 2009 à 18h30.
- BOY D. *et al.*, 2000, « Un exemple de démocratisation participative : la “conférence de citoyens” sur les organismes génétiquement modifiés », *Revue Française de Science Politique*, 50e année, 4 (5), 779-810.
- BROHAG C. *et al.*, 2004, *Dictionnaire du développement durable*, Saint-Denis-La-Plaine : Afnor.
- BROOKES M. & HORNER D., 1991, *English for Economics*, Paris : Belin.
- BROWN H. S. *et al.*, 2009, « The Rise of the Global Reporting Initiative: A Case of Institutional Entrepreneurship », *Environmental Politics*, 18 (2), 182-200.
- BROWN L. R., [*<Trad.>* : TRIERWEILER D.], 2003 [2001], *Eco-économie – Une autre croissance est possible, écologique et durable*, Paris : Seuil.

- BULGE I. *et al.*, 2004 [1998], *The New British Politics*, Harlow : Pearson Longman.
- CALLAGHAN J., 2000, « Environmental Politics, the New Left and the New Social Democracy », *Political Quarterly* 71(3), 300-308.
- CAROLAN M., 2006, « The Values and Vulnerabilities of Metaphors within the Environmental Sciences », *Society and Natural Resources: An International Journal*, 19 (10), 921-930.
- CARSON R., 2002 [1962], *Silent Spring*, New York : Houghton Mifflin.
- CARTER N. & ROOTES C., 2006, « The environment and the Greens in the 2005 Election in Britain », *Environmental Politics*, 15 (3), 473-478.
- CAVALLA C., 2002, « Le sens du verbe « changer » dans le programme politique du parti écologiste “Les Verts” », thèse de linguistique, université Lyon 2.
- CERIN P., 2002, « Communication in Corporate Environmental Reports », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 9 (1), 46-66.
- CHANSOU M., 1994, « Développement durable, un nouveau terme clé dans les discours politiques », *Mots*, 39 (1), 99-105.
- CHARAUDEAU P., 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris : Vuibert.
- CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris : Seuil.
- CHARPY J.-P., 2011, « Les premiers dictionnaires médicaux en langue anglaise : glissements diachroniques du spécialisé au non spécialisé », *ASp*, 59, 25-42.
- CHETOUANI L., 1994, « Des mots pour protéger notre environnement », *Mots*, 39 (1), 21-35.
- CHETOUANI L., 2001, *Les figures de la polémique : Aspects linguistiques et discursifs du débat public sur l'effet de serre*, Paris : L'Harmattan.
- CHETOUANI L., 2009, « Le discours de controverse scientifique sur l'effet de serre : Quelle compétence langagière par / pour l'EEDD ? », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- CHETOUANI L. & TOURNIER M. (eds), 1994, *Environnement, écologie, verts*, *Mots*, 39 (1), Lyon : ENS Editions.
- CHILTON P., 2004, *Analysing Political Discourse: Theory and Practice*, Londres : Routledge.
- CLAPP B. W., 1994, *An Environmental History of Britain since the Industrial Revolution*, Harlow (Angleterre) : Longman Group UK Limited.
- CLEVELAND C. J., 2009, « Marsh, George Perkins », *Encyclopedia of Earth*, <<http://www.eoearth.org/>>.
- COLLIN P., 1992, *Larousse Environnement et Ecologie : dictionnaire français-anglais*, Paris : Larousse.
- COLLINS H. & EVANS R., 2007, *Rethinking Expertise*, Chicago : The University of Chicago Press.
- CONNELLY J. & SMITH G., 2003, *Politics and the Environment: from theory to practice*, New York : Routledge.
- COPPOLA N. & KARIS B., 2000, *Technical Communication, Deliberative Rhetoric and Environmental Discourse: Connections and Directions*, Stamford (CT) : Ablex Publishing Cooperation.
- CORPORATE RESPONSIBILITY COALITION, 2006, *Company Act 2006*, <<http://corporate-responsibility.org/campaigns/companies-act/>>.

Bibliographie

- COURRIER INTERNATIONAL, 2010, « Quand les économiste revoient leurs copies », *Courrier International*, n° 1005, du 04 février 2010 au 12 février 2010.
- COURRIER INTERNATIONAL, 2010, « La tyrannie de la transparence », *Courrier International* n° 1008, du 25 février au 3 mars 2010.
- COX R., 2006, *Environmental Communication and the Public Sphere*, Thousand Oaks (CA) : Sage.
- CRICHTON M., 2005, *State of Fear*, Londres : HarperCollins.
- CUCHE D., 2004, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- CUSIN-BERCHE F., 2000, *Rencontres discursives entre sciences et politiques dans les médias – Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- D'ALMEIDA N., 2004, « Les organisations entre récits et médias », *Canadian Journal of Communication*, 29, 25-46.
- D'Almeida N. & Andonova Y., 2006, « La communication des organisations », Olivesi S. (dir.), *Sciences de l'information et de la communication*, Grenoble : P. U. de Grenoble, 129-143.
- DAWSON J. I., 2000, « The Two Faces of Environmental Justice: Lessons from the Eco-Nationalist Phenomenon », *Environmental Politics*, 9 (2), 22-60.
- DE ROSNAY J., 1975, *Le Macroscopie - Vers une vision globale*, Paris : Seuil.
- DE ROSNAY J., 2008, *2020, Les scénarios du futur : comprendre le monde qui vient*, Paris : Fayard.
- de spécialité », *ASp*, n° 23/26, 57-81, Bordeaux : GERAS éditeur.
- DE TEYSSIER F., 1993, *Entreprises et Environnement – La révolution paradoxale*, Paris : Les Editions d'Organisation.
- DELAVIGNE V. & BOUVERET M., 1999, *Sémantique des termes spécialisés*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen.
- DELAVIGNE V., 1994, « Les discours institutionnels du nucléaire. Stratégies discursives d'euphorisation », *Mots*, 39 (1), 53-68.
- DELBARD O., 2005, *Dictionnaire de l'environnement et du développement durable*, Edition bilingue, Paris : BMS-Pocket.
- DELÉAGE J. et al., 2002, *Ecologie et Politique ; Johannesburg, les défis du nouveau siècle*, Paris : Syllepse.
- DELUCA K. M., 1999, *Image Politics: the New Rhetoric of Environmental Activism*, New York : The Guilford Press.
- DESIARDINS M. C., 2007, « Les possibilités et les limites de l' "analyse du cycle de vie" ; pour un droit de l'environnement plus cohérent et efficace », thèse de droit, université Laval (Québec).
- DOMENEC F., 2011, « Monsanto's Claims au Royaume-Uni et aux Etats-Unis : les communiqués de presse de Monsanto, entre unité générique et hétérogénéité culturelle », *ASp*, 59, 65-93.
- DOUGLAS M., 1986, *How Institutions Think*, Syracuse : Syracuse U. P..
- DOWNES J. & ELLIOT J., 1995, *Dictionary of Finance and Investment Terms*, New York : Barron's Educational Series.

- DOYLE T., 2000, *Green power: The Environment Movement in Australia*, Sydney : University of New South Wales.
- DRENGSON A., 2005, *The Selected Works of Arne Naess*, Dordrecht : Springer.
- DRIVER S. & MARTELL L., 2002, *Blair's Britain*, Londres : Polity Press.
- DRYZEK J. & SCHLOSBERG D. (eds), 2005, *Debating the Earth: the Environmental Politics Reader*, Oxford : OUP.
- DRYZEK, J. et al., 2003, *Green States and Social Movements - Environmentalism in the United States, United Kingdom, Germany and Norway*, Oxford : OUP.
- DUBOIS J. et al., 1970, *Rhétorique générale*, Paris : Librairie Larousse.
- DUCROUX A.-M. (dir.), 2002, *Les nouveaux utopistes du développement durable*, Paris : Autrement.
- DUMAS F., 2009, « Le discours écologiste orthodoxe : une prière pour la sauvegarde de la création », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- DUNLEAVY P. et al., (eds) 2000, *Developments in British Politics*, New York : Palgrave.
- DUPUY J.-P., 2004, *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris : Seuil.
- DURY P., 2006, « La dimension diachronique en terminologie et en traduction spécialisée : le cas de l'écologie », *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Mont Saint Aignan (76821) : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 109-124.
- DURY P., 2007, « La déterminologisation du formant *eco-* et la terminologisation de l'adjectif *carbon neutral* un aperçu diachronique de la migration des termes », *Actes de la Conférence TIA'07 – 7ème Conférence « Terminologie et Intelligence Artificielle »*, Grenoble : P. U. de Grenoble, 61-70.
- DUVIGNEAU H., 2010, « L'expertise du GIEC dans l'ère du soupçon », *TerraEco* : <<http://www.terra-economica.info/L-expertise-du-GIEC-dans-l-ere-du>,8646.html>.
- EHRENBERG J., 1999, *Civil Society – The critical history of an idea*, New York : New York U. P.
- EMERSON R. W., 1849, *Nature*, Boston & Cambridge : James Munroe and Company.
- EMERSON R. W., 1883, *Essays: First and second series*, New York : Houghton Mifflin.
- EMERSON R. W., 1903-1904, « An Address delivered before the Senior Class in Divinity College », *The Complete Works of Ralph Waldo Emerson: Nature Adresses and Lectures*, New York : Houghton Mifflin.
- ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS, 2008, *Paris : Encyclopædia Universalis s.a.*
- ENVIRONMENTAL AUDIT COMMITTEE, 2010, *Embedding sustainable development across government*, Londres : The Stationery Office Limited.
- ESCOUBAS-BENVENISTE M.-P., 2009, « Grenelle et contre-Grenelle. Analyse statistique comparée de discours écologistes antinomiques », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- ESCOUBAS-BENVENISTE M.-P., 2010, « Le Monde et le “Grenelle de l'Environnement” : pistes pour l'analyse sémantique assistée par ordinateur d'un corpus de presse », *Statistical Analysis of Textual Data – Proceedings of the 10th International Conference 9-11 June 2010*, Rome : Editioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, 409-422.

Bibliographie

- EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY, 1996, *A New Model of Environmental Communication for Europe: from Consumption to Use of Information – Executive Summary*, Luxembourg : Publications of the European Communities.
- EVELYN J., 1661, *Fumifugium: or The Inconvenience of the Aer and Smoake of London Dissipated*, Londres : Gabriel Bedel and Thomas Collins.
- FAIRBRASS J. & JORDAN A., 2001, « European Union Environmental Policy and the United Kingdom Government: a Passive Observer or a Strategic Manager? », *Environmental Politics*, 10 (2), 1-21.
- FAIRCLOUGH N., 1992, *Discourse and Social Change*, Londres : Polity Press.
- FAIRCLOUGH N., 2000, *New Labour; New Language*, Londres : Routledge.
- FAIRCLOUGH N., 2003, *Analysing Discourse, Textual Analysis for Social Research*, Londres : Routledge.
- FALK J., 2005, « Sustainability Reporting and Business Values », *European CEO*, May-June 2005, <http://www.one-report.com/pdf/European-CEO.pdf>.
- FAUCHER-KING F. & LE GALÈS P., 2007, *Tony Blair 1997-2007, le bilan des réformes*, Paris : P. U. de Science Po.
- FERGUSON M. *et al.* (Institute for European Environmental Policy), 2006, *Over a Barrel – Reducing the UK and Europe's Oil Dependency*, Londres : Greenpeace.
- FERRY L., 1992, *Le nouvel ordre écologique*, Paris : Le Livre de Poche.
- FIEN J., 1993, *Environmental Education: a pathway to sustainability*, Melbourne : Deakin U. P.
- FILL A., 2002, *Colourful Green Ideas*, Oxfordshire : Peter Lang.
- FILL A. & MUHLHAUSLER P. (eds), 2001, *The Ecolinguistic Reader - Language, Ecology and Environment*, Londres : Continuum.
- FISCHER F., 2003 [1996], « Risk Assessment and Environmental Crisis: Toward an Integration of Science and Participation », Campbell S., S. Fainstein, *Readings in Planning Theory*, Malden (USA) : Blackwell Publishing Ltd, 418-434.
- FISCHER G. N., 1996, *Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris : Dunod.
- FLECK L. [<Trad.> BRADLEY F.], 1979 [1935], *The Genesis and the Development of a Scientific Fact*, Chicago : University of Chicago Press.
- FLOTTUM K., 2010, « A linguistic and discursive view on climate change discourse », *ASp* 58, 19-37.
- FODOR F., 2009, « Discours écologistes et science-fiction : mises en mots et en images des visions d'un monde issu des bouleversements climatiques », Colloque « Les Discours Écologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- FOUCART S., 2010, « Le travail des experts du climat lavé de tout soupçon », *Le Monde* du 9 juillet 2010.
- FOUCAULT M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- FOUCAULT M., 1971, *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard.
- FRACCHIOLLA B., 2003, « Écologie et altérité : du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les Verdi », thèse de linguistique, université Paris 3.

- FREDRIKSSON M. & OLSSON E. K., 2010, « The Institutional Impediments for Reflexive Corporate Environmental Communication, » Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- FREEDMAN, A. & MEDWAY P., (eds)., 1994, *Genre and the new rhetoric*, Londres : Taylor & Francis.
- FREEMAN R. E., 1984, *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, Boston : Pitman Publishing.
- FREEMAN R. E. *et al.*, 2000, *Environmentalism and the new logic of business*, Oxford : OUP.
- FRIGOUT O., 2006, « Environnement les politiques prennent-ils enfin conscience de l'urgence », *Sciences et Nature*, < http://www.sciencesetnature.org/article_lecture.php?clef=85&caractere=3718>.
- FRONTIER S., 1997, « Conséquences d'une vision systémique de l'écologie », Besse J.-M. & Roussel I. (dir.), *Environnement – Représentations et concepts de la nature*, Paris : L'Harmattan, 111-165.
- FRONTIER S. *et al.*, 2008, *Écosystèmes – structure, fonctionnement, évolution*, Paris : Dunod.
- FUTERRA, 2005, *UK Communications Strategy on Climate Change*, Londres : Futerra Sustainability Communications Ltd.
- GAERTNER L., 2010, « La gouvernance des pratiques publicitaires liées à l'environnement: l'ajustement aux contraintes comme stratégie professionnelle structurante », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- GAGNÉ A. M., 2010, « La confiance et le soupçon: faire des relations publiques à l'ère de l'entreprise "responsable" », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- GALLIE W. B., 1956, « Essentially contested concepts », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 56, 167-198.
- GARRIC N. & MARISCAL V., 2009, « L'argument écologique dans les livres-programmes électoraux », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- GILPIN A., 1996, *Dictionary of Environment and Sustainable Development*, Chichester (Angleterre) : John Wiley & Sons Ltd.
- GLOBAL REPORTING INITIATIVE, 2008, *Explorations: The Transparent Economy*, Amsterdam : Global Reporting Initiative.
- GLOBAL REPORTING INITIATIVE, 2010a, *Explorations: The Transparent Economy*, Amsterdam : Global Reporting Initiative.
- GLOBAL REPORTING INITIATIVE, 2010b, *GRIReports 1999-2010*, <<http://www.globalreporting.org/GRIReports/GRIReportsList/reportslist.htm>>.
- GOATLY A., 2001a, « A response to Schleppegrell – What makes a Grammar Green? », Fill A., Muhlhausler P. (eds), 2001, *The Ecolinguistic Reader - Language, Ecology and Environment*, Londres : Continuum.
- GOATLY A., 2001b, « Green Grammar and Grammatical Metaphor », Fill A., P. Muhlhausler (eds), 2001, *The Ecolinguistic Reader - Language, Ecology and Environment*, Londres : Continuum.
- GOLDSMITH E. *et al.*, 1974 [1972], *A Blueprint for Survival*, New York : New American Library

Bibliographie

- GRAY R. *et al.*, 1996, *Accounting and accountability – Changes and challenges in corporate social and environmental reporting*, Upper Saddle River (NJ) : Prentice Hall.
- GRIST N., 2008, « Positioning Climate Change in Sustainable Development Discourse », *Journal of International Development*, 20, 783-803.
- GUAY L. *et al.*, 2004, *Les enjeux et les défis du développement durable*, Laval : Les Presses de l'université Laval.
- GUIMELLI C., 1999, *La pensée sociale*, Paris : PUF (Coll. Que sais-je ?).
- HABERMAS J., 1973, *La technique et la science comme idéologie – La fin de la métaphysique*, Paris : Gallimard.
- HABERMAS J., 1978, *L'Espace Public : Archéologie de la publicité comme dimension cognitive de la société bourgeoise*, Paris : Payot.
- HAMMAM P. *et al.*, 2002, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris : L'Harmattan.
- HANSEN J. E., 1988, « The Greenhouse Effect: Impact on Current Global Temperature and Regional Heat Wave », Transcription de la déclaration au Sénat des Etats-Unis le 23 juin 1988.
- HARDIN G., 1968, « The Tragedy of the Commons », *Science*, 162 (3859), 1243-1248.
- HARRÉ R., *et al.*, 1999, *Greenspeak*, Londres : Sage.
- HARVEY A., 1995, « Interaction in public reports », *English for Specific Purposes*, 14 (3), 189-200.
- HEYHOE K., 2009, *Cooking Green – Reducing your carbon footprint in the kitchen the new green basics way*, Cambridge : Da Capo Press.
- HOLSEN *et al.*, 2007, « Journalists' use of the UK FOIA », *Open Government: a journal on Freedom of Information*, 3 (1), publié le 24 Avril 2007.
- HORTON D., 2006, « Environmentalism and the Bicycle », *Environmental Politics*, 15 (1), 41-58.
- HOWARTH D. & GRIGGS S., 2006, « Metaphor, Catachresis and Equivalence: The Rhetoric of Freedom to Fly in the Struggle over Aviation Policy in the United Kingdom », *Policy and Science*, 25 (2), 23-46.
- HOWARTH D. *et al.*, 2000, *Discourse Theory and Political Analysis*, Manchester : Manchester U. P.
- HUGHES J. D., 2001, *An Environmental History of the World - Humankind's changing role in the community of life*, New York : Routledge.
- HUMBLEY J., 2006, « La néologie : interface entre ancien et nouveau », Greenstein R. (dir.), *Langues et cultures : une histoire d'interface*, Paris : Publications de la Sorbonne, 91-103.
- ILEX ENERGY CONSULTING, 2005, *The Environmental Effectiveness of the EU ETS: Analysis of CAPS*, Oxford : Ilex Energy Consulting.
- ILEX ENERGY CONSULTING, 2006, *The Balance of Power – Reducing CO² Emissions from the UK Power Sector*, Oxford : Ilex Energy Consulting.
- JACQUES P. *et al.*, 2008, « The organisation of denial: Conservative think tanks and environmental scepticism », *Environmental Politics*, 17 (3), 349-385.

- JALENQUES-VIGOUROUX B., 2006, « Dire l'environnement : le métarécit environnemental en question », thèse de communication, université Paris 4.
- JENNER M., 1995, « The Politics of London Air: John Evelyn's "Fumifugium" and the Restoration », *The Historical Journal*, 38 (3), 535-551.
- JONES B. (ed.), 1999, *Political Issues in Britain Today*, Manchester : Manchester U. P.
- JORDAN A., 1998, « The Ozone Endgame: The Implementation of the Montreal Protocol in the United Kingdom », *Environmental Politics*, 7 (4), 23-52.
- JORDAN A. *et al.*, 2003, « Policy Innovation or "Muddling through"? 'New' Environmental Policy Instruments in the United Kingdom », *Environmental Politics*, 12 (1), 179-200.
- KARDINER A., 1974 [1939], *The Individual and his Society. The Psychodynamics of Primitive Social Organization*, Westport (CT) : Greenwood Press.
- KELLY G. *et al.*, 1997, *Stakeholder Capitalism*, New York : St Martin's Press.
- KEMP D., 1998, *The Environment Dictionary*, Londres : Routledge.
- KEMPTON A., 1994, *English for Science*, Paris : Belin.
- KILLINGSWORTH J. & PALMER J., 1995, *Ecospeak: Rhetoric and Environmental Politics in America*, Carbondale (IL) : Southern Illinois U. P.
- KINTISCH E., 2010, « IPCC Pondering New Steps in Wake of Hacked E-Mails Episode », *Sciencemag* : <www.sciencemag.org>.
- KOYRÉ A., 1985 [1966], *Études d'histoire de la pensée scientifique*, Paris : Gallimard.
- KRIEG-PLANQUE A., 2010, « La formule 'développement durable' : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage & Société*, 134, 5-2.
- KUHN T. S. [TRADUIT PAR MEYER L.], 1983 [1962], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.
- LABOV W., 1989, *Sociolinguistique*, Paris : Minuit.
- LAFAYE C., 2005, *Sociologie des organisations*, Paris : Armand Colin (Coll. 128).
- LALANDE A., 2006 [1926], *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : Quadrige.
- LAMBOTTE F. & DAVID M., 2010, « La communication verte : stratégie de développement durable ou stratègème de communication marketing ? », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- LARAMÉE A., 1997, *La communication Environnementale – De la problématique à l'évaluation*, Québec : Télé-université.
- LEAL FILHO W., 2000, *Communicating Sustainability*, Francfort : Peter Lang CombH.
- LECHEVREL N., 2008, « L'écolinguistique : une discipline émergente », *Revue des étudiants en linguistique du Québec*, 3 (1), 16-38.
- LECHEVREL N., 2009, « The Intertwined Histories of Ecolinguistics and Ecological Approaches of Language(s), Historical and Theoretical Aspects of a Research Paradigm », *Symposium on Ecolinguistics-Ecology of Science*, Odense : University of Southern Denmark.
- LEECH G., 1974, *Semantics*, Londres : Penguin.
- LENNARTZ-WALKER J., 2005, *L'anglais de l'environnement*, Paris : Belin.
- LEOPOLD A., 1966 [1949], *A Sand and County Almanac with Essays on Conservation from Round River*, Oxford : OUP.

Bibliographie

- LERIDON H., 2009, *De la croissance zéro au développement durable*, Leçon inaugurale au Collège de France le 5 mars 2009.
- LIBAERT T., 2004, *Communication : la nouvelle donne*, Paris : Pearson Education France.
- LIBAERT T., 2008, *Le développement durable*, Paris : Dunod.
- LOVELOCK J., 2006, *The Revenge of Gaia*, New York : Perseus Book Groups.
- LYOTARD J. F., 1979, *La Condition Postmoderne : Rapport sur le Savoir*, Paris : Minuit.
- MACLEAN R. & REBERNAC K., 2007, « Closing the Credibility Gap: The Challenges of Corporate Responsibility Reporting », *Environmental Quality Management*, 16 (4), 1-6.
- MAFFESOLI M., 1988, *Le Temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Paris : La Table Ronde.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Analyser les textes de communication*, Paris : Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., 2011, « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours », *Langage et Société*, 135 (1), 87-99.
- MAINGUENEAU D. & COSSUTA F., 1995, « L'analyse des discours constituants », *Langages*, 117, 112-125.
- MARSH G. P., 1867, *Man and Nature, or, Physical geography as modified by human action*, New York : Charles Scribner & Co.
- MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens. Linguistique nouvelle*, Paris : PUF.
- MASCULL B., 2004, *Business Vocabulary in Use Advanced*, Cambridge : CUP
- MATTHEWS J. A. (ed.), 2003, *The Encyclopaedic Dictionary of Environmental Change*, Londres : Hodder Arnold.
- MAUNDER J., 1992, *Dictionary of Global Climate Change*, Londres : UCL Press.
- McCARTHY M., 2010, « Cheaper in long run to save planet's biodiversity: report », *The Independent*, 19 octobre 2010.
- McCLENAGHAN A., 2008, « Ecological modernisation in the UK: Northern Ireland's sustainable development strategy in context », *Environmental Politics*, 17 (5), 804-814.
- McKAY D., 2009, *Sustainable Development – Without the Hot Air*, version en ligne sur <www.withouthotair.com>.
- McKUSICK J. C., 2000, *Green writing: romanticism and ecology*, New York : Palgrave Macmillan.
- MEADOWS D. H. et al., 1972, *The Limits to Growth*, New York : Universe Books.
- MEMET M. & PETIT M., (dir.), 2001, *L'anglais de spécialité en France. Mélanges en l'honneur de Michel Perrin*, Bordeaux : Collection ASP – GERAS Editeur.
- MENIATES M. F., 2001, « Individualization: Plant a Tree, Buy a Bike, Save the World? », *Global Environmental Politics*, 1 (3), 31-52.
- MICHAUD D. A., 1979, *Une recherche sur les représentations de l'environnement, le discours écologique, l'écologisme*, Paris : L'Harmattan.
- MILLER C., 1994, « Rhetorical Community: The Cultural Basis of Genre », Freedman, A., P. Medway, (eds), 1994, *Genre and the new rhetoric*, Londres: Taylor & Francis, 67-78.
- MILTON K., 1996, *Environmentalism and Cultural Theory – Exploring the Role of Anthropology in Environmental Discourse*, Londres : Routledge.
- MOESCHLER J. & REBOUL A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.

- MOIRAND S., 2000, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris : Presses de la Sorbonne, 45-62.
- MOIRAND S. *et al.*, 1992, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Paris : Acte du Colloque en Sorbonne.
- MOL A. P. J. & SONNENFELD D. A. (eds), 2000, « Ecological Modernization Around the World: Perspectives and Critical Debates », *Environmental Politics*, 9 (1), Special Issue.
- MORAND-DEVILLER J., 2007, *Le droit de l'environnement*, Paris : PUF (Coll. Que-sais-je ?).
- MORITO B., 2002, *Thinking Ecologically: environmental thought, values and policy*, Black Point (Nouvelle-Ecosse) : Fernwood Publishing.
- MOUGEL F., 2005, *Royaume-Uni, les années Blair*, Paris : La Documentation Française.
- MOURIAUX R. & VILLANUEVA C., 1994, « Les syndicats français face à l'écologie, de 1972 à 1992 », *Mots*, 39 (1), 36-52.
- MUHLHAUSLER P., 2005, *Language of Environment, Environment of Language*, Londres : Battlebridge.
- MUIR A. & VEENENDALL T., 1996, *Earthtalk: Communication Empowerment for Environmental Action*, Westport : Praeger.
- MULBERG J., 2001, « Environment and Sociology: the state of the debate », *Global Environmental Politics*, 1 (4), 125-142.
- MYERSON G. & RYDIN Y., 1996, *The Language of Environment: A New Rhetoric*, Londres : Taylor & Francis Group.
- NAESS A., 2005, *The Selected Works of Arne Naess*, Dordrecht (Pays-Bas) : Springer.
- NERLICH B., 2010, « 'Low-carbon ' Metals, Markets and Metaphors: The Creation of Economic Expectations about Climate Change Mitigation », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- NICOLAI R., 1988, « Normes, Règles et Changements - Remarques sur la recatégorisation des représentations », *Journal of Pragmatics*, 12, 161-174.
- NIETZSCHE F., 1989 [1872], *La Naissance de la Tragédie*, Paris : Gallimard.
- NOLKE H., 2009, « La polyphonie de la ScaPoLine », *La polyphonie : outil heuristique, linguistique, littéraire et culturel*, Berlin : Frank & Timme, 11-41.
- NOUDELMAN F., 2009, « Les Vendredis de la philosophie- L'écophilosophie », France Culture : Emission du vingt février 2009 avec la participation de Hicham Areissa, Fabrice Flipo et Catherine Larrère.
- OFFICE OF EDUCATION, 1971, *Environmental Education Act (Public Law 91-516) Handbook on Preparing Proposals*, Washington D. C. : Office of Education.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2011, *Le grand dictionnaire terminologique*, <<http://www.granddictionnaire.com/>>.
- OGRIZEK M., 1993, *Environnement et Communication*, Rennes : Apogée.
- OLIVESI S. (dir.), 2006, *Sciences de l'information et de la communication*, Grenoble : P. U. Grenoble.
- OWEN D. (ed.), 1992, *Green Reporting – Accountancy and the challenge of the nineties*, Londres : Chapman & Hall.

Bibliographie

- OYVIND I., 2010, « “Sustainability” as Shield or Standard: Corporate Environmental Rhetoric in Action », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- PARK C., 2008, *Oxford Dictionary of Environment and Conservation*, Oxford : OUP
- PARTINGTON A., 2002, *Linguistics of Political Argument*, Londres : Routledge.
- PAUL-CAVALLIER M. & WALTER J. (dir.), 2001, *Organisation, médias et médiations*, Paris : L'Harmattan.
- PEARCE D., 2005, *The United Kingdom Climate Change Levy – A study in political economy*, OECD Copyright.
- PÉCHEUX M., 1975, *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris : F. Maspero.
- PENNINGTON M., 2008, « Classical liberalism and ecological rationality: The case for polycentric environmental law », *Environmental Politics*, 17(3), 431-448.
- PEPPER D. et al., 2002, *Environmentalism – Critical Concepts*, Londres : Routledge.
- PÉRICHON B., 1994, « L'intégration au discours politique du vocabulaire de l'écologie (1974-1993) », Actes du séminaire *Genèse de la (des) normes(s) linguistique(s)*, La Baume-lès-Aix le 27 novembre 1992, 121-134.
- PESTICIDE SAFETY DIRECTORATE, 2007, *R&D Review of Pesticide Resistance*, Londres : Defra.
- PETIOT G., 1994, « Les mots de l'écologie », *Mots*, 39 (1), 69-78.
- PETIT G., 2000, « Le statut d'expert dans la presse quotidienne », *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris : Presses de la Sorbonne, 63-80.
- PETIT M., 1999, « La fiction à substrat professionnel : une autre voie d'accès à l'anglais de spécialité », *ASp*, 23/26, 57-81.
- PETIT M., 2005, « La notion de style spécialisé et les différents types de “spécialisé” », Hokrova Z. et al., *Sbornik Príspevku Z Konferencie Profilingua 2005* (Actes de la conférence Profilingua 2005), Pilsen (République Tchèque) : Západočeská univerzita v Plzni, 140-144.
- PETIT M., 2008, « Séminaire dans le cadre du Master Recherche d'anglais de spécialité, politique et didactique de l'anglais », Bordeaux : Université Victor Segalen Bordeaux 2.
- PETIT M., 2011, « Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité », *E-rea* [En ligne], 8.1, h<tp://erea.revues.org/1400>.
- PIC E., 2007, « Caractérisation de l'anglais des droits de l'homme en tant que langage de spécialiste. Un essai de méthodologie terminologique », thèse d'études anglaises, université Paris 7.
- PICKERING K. & OWEN L. A., 1994, *An introduction to global environmental issues*, Londres : Routledge.
- PIECZKA M., 2010, « Public engagement and dialogue as a way of green communication, Dialogue and Deliberation, or business as usual? », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- PITE R., 1996, « How green were the Romantics? », *Studies in Romanticism*, 35(3), 357-374
- PLOWS A., 2006, « Blackwood Roads Protest 2004: an Emerging (Re)cycle of United Kingdom eco-action? », *Environmental Politics*, 15 (3), 462-478.

- POOLES S., 2006, *Unspeak: how words become weapons, how weapons become a message and how that message becomes a reality*, New York : Grove Press.
- PORTAIL DÉDIÉ À LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE, <www.rsesnews.com>.
- PÖYRY ENERGY CONSULTING, 2008, *Implications of the UK Meeting its 2020 Energy Requirements*, Oxford : Pöyry Energy Consulting.
- PROGLIO H. (dir.), 2007, *Les 100 mots de l'environnement*, Paris : PUF (Coll. Que sais-je ?).
- RAKOTONOELINA F., 2009, « L'e-conference écologiste sur les sites web d'(in-)formation : régularités et variabilités discursives », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- RAMOS R., 2009, « Apports pour la caractérisation de la rhétorique “verte” dans la presse généraliste portugaise », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- RAWCLIFFE P., 2002 [1998], « Environmental Pressure Groups in Transition », Pepper *et al.*, 2002, *Environmentalism – Critical Concepts*, Londres : Routledge, 155-184.
- REDCLIFFT M. R. & WOODGATE G. (eds), 2000, *The International Handbook of Environmental Sociology*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing Limited.
- REES W., 1992, « Ecological footprints and appropriated carrying capacity: what urban economics leaves out », *Environment & Urbanization*, 4 (2), 121-130.
- REID A. & PELLING H., 2005, *A Short History of the Labour Party*, Basingstoke (Hampshire) : Palgrave Macmillan.
- RENTOUL J., 2001, *Tony Blair*, New York : Warner Books.
- RESCHE C., 2007, « L'implicite dans le discours des grandes entreprises sur leur responsabilité sociale », *Les Cahiers de l'ILCEA*, n°9, 7-47.
- RESCHE C., 2010, « Analyse d'un genre de discours spécialisé : les lettres annuelles de Warren Buffett aux actionnaires de Berkshire Hathaway et leur spécificité. », *E-rea* [Online], 8.1, <http://erea.revues.org/1365>.
- REVAZ F., 2009, *Introduction à la narratologie – Action et Narration*, Bruxelles : De Boeck
- REY A. (dir.), 2011, *Le Grand Robert de la Langue Française – version électronique*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- RINCK F., 2009, « Quand une activité écologique est à la source de nuisances. Les revendications environnementales et éthiques des riverains », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- ROBINSON K. S., 2004, *Forty Signs of Rain*, New York : Bantam Dell.
- ROBINSON K. S., 2005, *Fifty Degrees Below*, New York : Bantam Dell.
- ROBINSON K. S., 2007, *Sixty Days and Counting*, New York : Bantam Dell.
- ROBINSON M., 1992, *The Greening of British party politics*, Manchester : Manchester U. P.
- ROOTES C. (ed.), 2003, *Environmental Protest in Western Europe*, Oxford : OUP.
- ROOTES C., 2006, « Facing South? British Environmental Movement Organisations and the Challenge of Globalisation », *Environmental Politics*, 15 (1), 768-786.
- ROQUEPLO P., 1997, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris : INRA.

Bibliographie

- RYDIN Y. & GREIG A., 1995, « Talking Past Each Other: Local Environmentalists in Different Organisational Contexts », *Environmental Politics*, 4 (2), 271-294.
- SABER A., 2006a, « Tradition, mémoire et préconstruit chez les militaires américains », *ASp*, 49-50.
- SABER A., 2006b, « Les milieux militaires américains et leurs discours », thèse d'études anglaises, université Bordeaux 2.
- SÆVERUD I. A. & SKJÆRSETH J B., 2007, « Oil Companies and Climate Change: Inconsistencies between Strategy Formulation and Implementation? », *Global Environmental Politics*, 7 (3), 42-62.
- SAINTENY G., 1994, « Les médias français et l'environnementalisme », *Mots*, Volume 39, Numéro 1, 106-111.
- SARNOFF P., 1971, *The New York Times Encyclopedic Dictionary of the Environment*, New York – Chicago : Quadrangle Books.
- SAVELAND R. N., 1976, *A Handbook of Environmental Education*, New York : John Wiley.
- SCHATZING F., 2006 [2004], *The Swarm*, New York : William Morrow.
- SCHLEPPEGRELL M. J., 2001, « What makes a Grammar Green? – A reply to Goatly », Fill A., Muhlhausler P. (eds), 2001, *The Ecolinguistic Reader - Language, Ecology and Environment*, Londres : Continuum.
- SCHUMACHER E. F., 1973, *Small is beautiful*, Londres : Blond & Briggs.
- SCOTT T. et al., 2000, *Climate Change Communication - Proceedings of an International Conference*, Ontario : University of Waterloo Publication.
- SELIN H., 2007, « Coalition politics and Chemicals Management in a Regulatory Ambitious Europe », *Global Environmental Politics*, 7 (3), 63-93.
- SENKEL M. P., 2010, « Analyse longitudinale du discours sur l'environnement dans le rapport d'entreprise : le cas DHL », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- SERRES M., 2003, *L'incandescent*, Paris : Le Livre de Poche.
- SERRES M., 2010, « Le souci des choses », Conférence donnée à l'École Normale Supérieure de Cachan le 17 novembre 2010.
- SHAW B., 2001, *Signed, sealed and delivered? The role of negotiated agreements in the UK*, Londres : Green Alliance.
- SHEAIL J., 2002, *An Environmental History of Twentieth-Century Britain*, New York : Palgrave.
- SILANPAA M. & LE PELLEY A., 2009, *Global Trends in Sustainability Reporting*, Sustainability Advisory Group.
- SIMMONS I. G., 2001, *An Environmental History of Great Britain – From 10,000 Years Ago to the Present*, Edimbourg : Edinburgh U. P.
- SINGLETON S., 2000, « Co-operation or Capture? The Paradox of Co-management and Community Participation in Natural resource Management and Environmental Policy-making », *Environmental Politics*, 9 (2), 1-21.
- SMITH D., 1994, *Business and the Environment: implications of the new environmentalism*, Londres : Paul Chapman Publishing.

- STERN N., 2006, *Stern Review on The Economics of Climate Change (pre-publication edition). Executive Summary*, Londres : HM Treasury.
- STERN N., 2007, *The economics of climate change: the Stern Review*, Cambridge : CUP
- STRATOS INC., 2004, « United Kingdom Case Study - Analysis of National Strategies for Sustainable Development », Ottawa (Canada) : Stratos Inc.
- STRAUSS S. & ORLOVE B., 2003, (eds), *Weather, Climate, Culture*, Oxford : Berg.
- STUBBS M., 1983, *Discourse Analysis*, Chicago : University of Chicago Press.
- SWAEN V., 2010, « Communication campaigns towards the consumer: Analysis of the risks during a crisis involving socially irresponsible corporate activities. », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- TAPSCOTT D., 2010, « Foreword » to *One Report – Integrated Reporting for a Sustainable Strategy*, Hoboken (New Jersey) : John Wiley & Sons.
- TEEB, 2010, *The Economics of Ecosystems and Biodiversity: Mainstreaming the Economics of Nature: A synthesis of the approach, conclusions and recommendations of TEEB*.
- TERMS OF ENVIRONMENT (US Protection Agency) : <www.epa.gov/OCEPAterms>.
- THE DEVIL'S ENVIRONMENTAL DICTIONARY (for grassroot's environmentalists) : <www.britell.com/devil/devil.html>.
- THEODORE L. et al. (ed.), 1997, *Concise dictionary of environmental terms*, Amsterdam : Gordon and Breach Science Publishers.
- THOREAU H. D., 1971 [1854], *Walden*, Princeton : Princeton U. P.
- THOREAU H. D., 1993 [1849], *Civil Disobedience, and other essays*, New York : Dover Publications.
- TIXIER M., 2005, *Communiquer sur le développement durable : enjeux et impacts pour l'entreprise*, Paris : Éditions d'organisation.
- TOURNIER J., 2004, *Précis de lexicologie anglaise*, Paris : Ellipses.
- TOURNIER M., 1994, « Petite suite en vert », *Mots*, 39 (1), 114 – 116.
- TREMBLAY S., 2010, « Communication verte et responsable: Du profil vertueux au verdict citoyen, qu'en est-il ? », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- TREVET P., 2005, « Le rapport de développement durable vu par une agence de notation », *Communiquer sur le développement durable*, Paris : Editions d'Organisation.
- TROUILLON J.-L., 2010, *Approches de l'anglais de spécialité*, Perpignan : P. U. de Perpignan.
- TYNDALL CENTRE, 2006, *Living Within a Carbon Budget*, Manchester : University of Manchester Press.
- UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME, 2007, *Global Environment Outlook 4*, United Nations Environment Programme.
- VAN DER YEUGHT M., 2009, *Une histoire de Wall Street*, Paris : ESKA.
- VAN YPERSELE J. P., 2010, « L'enjeu de la communication environnementale à l'heure du réchauffement climatique », Colloque « Communicating Green » à l'Université catholique de Louvain le 18 novembre 2010.
- VERTOSEC S. & POSEY D. A. (eds), 2003, *Globalization, Globalism, Environments, and Environmentalism – Consciousness of Connections*, Oxford : OUP.

Bibliographie

- VEYRET Y. (dir.), 2007, *Dictionnaire de l'Environnement*, Paris : Armand Colin.
- VIDAL J., 2002, « Eco Soundings », *The Guardian*, Mercredi 17 juillet 2002.
- VIGNERON J. & FRANCISCO L., 1996, *La communication environnementale*, Paris : Editions Economica.
- VIGNES L., 1996, « Pénétration et diffusion des mots de l'écologie dans le discours politique : analyse des professions de foi (1965-1995) », thèse de linguistique, université de Rouen.
- VIGNES L., 2009, « Voiture verte : l'argument écologique à contre-sens », Colloque « Les Discours Ecologistes » organisé par C. Romero le 26 septembre 2009 à la Sorbonne.
- VOISER H & O'RIORDAN T., « Governing Institutions for Sustainable Development: the UK's National Level Approach », *Environmental Politics*, 9 (1), 24-53.
- WACKERNAGEL M. & REES W., 1996, *Our Ecological Footprint – Reducing Human Impact on the Earth*, Gabriola Island (Canada) : New Society Publishers.
- WALL D., 1999, *Earth First! And the Anti-Roads Movement*, Londres : Routledge.
- WAPNER P. K., 2003, « World Summit on Sustainable Development: Toward a Post-Johannesburg Environmentalism », *Global Environmental Politics*, 3 (1), 1-10.
- WARD S. & LOWE P., 1998, « National Environmental Groups and Europeanisation: A Survey of the British Environmental Lobby », *Environmental Politics*, 7 (4), 155-165.
- WATSON D., 2005, *Watson' dictionary of Weasel Words, contemporary clichés, cant & management jargon*, Milson's Point (Australie, NSW) : Vintage.
- WHITE L. T., 1967, « The Historical Roots of our Ecological Crisis », *Science*, 155 (3767), 1203-1207.
- WITTGENSTEIN L., 1953, *Investigations Philosophiques*, Paris : Gallimard.
- WOOD L. & KROGER R., 2000, *Doing Discourse Analysis, Methods for Studying Action in Talk and Text*, Londres : Sage.
- WORDSWORTH W., 2004 [1906], *Guide to the Lakes*, Londres : Frances Lincoln.
- WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT, 1991, *Our Common Future/The World Commission on Environment and Development*, Oxford ; New York : OUP.
- YEUNG L., 2007, « In search of commonalities: Some linguistic and rhetorical features of business reports as a genre », *English for Specific Purposes*, 26, 156-179.

Note sur les Corpus

Nous distinguons cinq corpus de textes, présentés successivement dans les tableaux ci-dessous et auxquels nous faisons référence dans le corps du texte en tant que corpus 1, corpus 2, corpus 3, corpus 4 et corpus 5. Le premier corpus est constitué par les dictionnaires spécialisés dont plusieurs analyses figurent dans notre travail (on peut consulter l'entrée « dictionnaire » de notre Index pour plus de détails à ce sujet). Les références exactes de ces dictionnaires peuvent être consultées dans la bibliographie dans la section « Sources secondaires ». Le corpus 2, que nous nommons corpus « général » rassemble différents types de texte de communication des organisations au Royaume-Uni. Nous y faisons référence essentiellement dans les chapitres 5 et 6. Il se nomme corpus général car les documents de communication qui le constituent sont de natures variées et portent sur des thèmes variés. Cette appellation permet de le distinguer des trois corpus suivant qui sont également constitués de documents de communication des organisations mais rassemblés selon un critère commun qui peut être soit de nature générique soit de nature thématique. Les références exactes des documents qui constituent nos corpus 2, 3, 4 et 5 peuvent être consultées dans la section « Sources primaires » de la bibliographie. L'ensemble des ressources présentées dans les corpus 2, 3, 4 et 5 est aussi accessible dans le CD de sources primaires qui figure dans une pochette dans le volume d'annexes. Plusieurs dossiers apparaissent sur ce CD, les uns portant sur un thème, par exemple les documents sur la mesure, les autres réunissant des documents en fonction de l'organisation dont ils sont issus. Les codes utilisés dans la présente note sur les corpus sont également utilisés pour nommer les fichiers présentés sur le CD de sources primaires. Afin de consulter un des documents présentés dans ces quatre corpus il suffit donc de faire une recherche à partir du nom de code du document présenté dans les tableaux ci-dessous.

Corpus 1 : Les Dictionnaires.....	506
Corpus 2 : Général.....	506
Corpus 3 : « Taking it On Consultation ».....	511
Corpus 4 : La Mesure de l'impact environnemental.....	513
Corpus 5 : Les Rapports CSR.....	514

Corpus 1 : Les Dictionnaires

Les dictionnaires présentés dans le tableau ci-dessous sont classés par ordre chronologique en fonction de leur année de publication.

Code	Titre	Date	Nombre de pages
NYDE	<i>New York Times Encyclopedic Dictionary of the Environment</i>	Sarnoff 1971	352
DGCC	<i>Dictionary of Global Climate Change</i>	Maunder 1992	240
DEES	<i>The Dictionary of Ecology and Environmental Science</i>	Art 1993	632
DESD	<i>Dictionary of Environment and Sustainable Development</i>	Gilpin 1996	247
CDET	<i>Concise Dictionary of Environmental Terms</i>	Theodore 1997	383
ED	<i>The Environment Dictionary</i>	Kemp 1998	464
EDEC	<i>Encyclopedic Dictionary of Environmental Change</i>	Matthews 2003	690
ODEC	<i>The Oxford Dictionary of Environment and Conservation</i>	Park 2008	522
DE1	<i>Dictionnaire de l'Environnement</i>	AFNOR 2001	292
DdDD	<i>Dictionnaire du Développement Durable</i>	Brohag <i>et al.</i> 2004	283
DEDD	<i>Dictionnaire de l'Environnement et du Développement Durable</i>	Delbard 2005	351
DE2	<i>Dictionnaire de l'Environnement</i>	Veyret 2007	403

Corpus 2 : Général

Les documents du corpus 2 sont classés en tableaux différents selon les années, de l'année 2000 à l'année 2010. À l'intérieur des tableaux, nous présentons les documents dans l'ordre alphabétique d'après le nom de l'organisation.

2000

BP 00	<i>BP AMOCO, Environmental and Social Review 2000</i>	28
RT 00	<i>RIO TINTO, 2000 Social and Environment Review</i>	51
Sf 00	<i>UNED FORUM, Annual Report 1999 2000</i>	20
WWF 00	<i>WWF-UK, Environmental Report 1999-2000 – Practicing what we preach</i>	24

2001

506

BAE 01	<i>BAE SYSTEMS, Corporate Social Responsibility Review 2001</i>	36
BP 01	<i>BP, Performance for all our futures</i>	28
DWP 01	<i>DWP, Sustainable Development, Energy and Environment - 1st Annual Report</i>	7
GA 01	BURKE T., (GREEN ALLIANCE) <i>Ten Pinches of Salt – A Reply to Bjorn Lomborg</i>	16
GP 01	GREENPEACE, « Global Warming »	2
RT 01	RIO TINTO, <i>Social and Environment Performance Highlights</i>	6
Sf 01	UNED FORUM, <i>Annual Report 2000 2001</i>	24
Vo 01	<i>VODAFONE GROUP PLC, Vodafone Future – Corporate Social Responsibility Report 2000-2001</i>	28
WWF 01	<i>WWF-UK, Environmental Report WWF-UK 2000-2001</i>	17

2002

BP 02	<i>BP, 2002, Environmental and Social Review 2002</i>	33
Defra farm 02	DEFRA, 2002, <i>The Strategy for Sustainable Farming and Food</i>	51
DWP 02	<i>DWP, Sustainable Development, Energy and Environment - 2nd Annual Report</i>	20
FoE 02	FoE, <i>Who are the ten worst corporations at Labour Party conference and why?</i>	16
Gov 02	CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, <i>Sustainable Development in Government Annual Report</i>	79
GP 02	GREENPEACE, <i>Exporting Pollution: Double Standards in UK Energy Exports</i>	12
GSK 02	GLAXOSMITHKLINE, <i>The Impact of Medicines - Corporate and Social Responsibility Report 2002</i>	36
Lon 02	GREATER LONDON AUTHORITY, 2002, <i>Connecting with London's Nature – The Mayor's Biodiversity Strategy</i>	196
RT 02	RIO TINTO, 2002, <i>Social and Environment Review Highlights</i>	16
Sf 02	STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE, <i>Annual Report 2001 2002</i>	31
Tes 02	TESCO, 2002, <i>Corporate Social Responsibility Review 2001/02</i>	32
WWF 02	<i>WWF-UK, Environmental Report 2001-2002</i>	19

2003

BAE 03	<i>BAE SYSTEMS, Corporate Social Responsibility Report 2003</i>	17
BP 03	<i>BP, Defining our Path – Sustainability Report 2003</i>	51
DTI 03	DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY, <i>Renewables Advisory Board Annual Report</i>	40
DWP 03	<i>DWP, Sustainable Development, Energy and Environment - 3rd Annual Report</i>	28
GA 03	GREEN ALLIANCE, <i>Waste not, Want not - A Collection of Responses to the Government,</i>	21
Gov 03	CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, <i>Sustainable development in Government: Second Annual Report 2003 (version word)</i>	48

Note sur les corpus

HSBC 03	<i>HSBC, 2003, HSBC in Society – Corporate Social Responsibility Report 2003</i>	52
GP 03	<i>HUW ARNALL A. (Greenpeace), Future Technologies Today's Choices</i>	72
NG 03	<i>NATIONAL GRID TRANSCO, Operating Responsibly 2002/03</i>	12
RT 03	<i>RIO TINTO, 2003 Social and Environment Review Highlights</i>	16
Sa 03	<i>SAGE (UK) LIMITED, Corporate Citizenship Report for the Year 2002/03</i>	21
SDC 03	<i>Sustainable Development Commission, Agenda 2003: Where next for Sustainable Development</i>	33
Sf 03	<i>STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE, Annual Report 2002 2003</i>	34
Vo 03	<i>VODAFONE GROUP PLC, The World Around Us – Corporate Social Responsibility Report 2002-2003</i>	30
WWF 03	<i>WWF-UK, Practicing what we preach - Environmental Report 2002-2003</i>	26

2004

BP 04	<i>BP, Making the Right Choices – Sustainability Report 2004</i>	68
DWP 04	<i>DWP, Sustainable Development, Energy and Environment - 4th Annual Report</i>	25
Gov 04	<i>CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, Sustainable development in Government: Third Annual Report 2004</i>	24
GP 04	<i>GREENPEACE, GM and Dairy Cowfeed</i>	20
GSK 04	<i>GLAXOSMITHKLINE, GSK Corporate Responsibility Report 2004</i>	185
NG 04	<i>NATIONAL GRID TRANSCO, Operating Responsibly – How we performed in 2003/04</i>	16
RT 04	<i>RIO TINTO, 2004 Sustainable Development Review – Meeting global needs for minerals and metals</i>	40
Sa 04	<i>SAGE UK LIMITED, Corporate and Social Responsibility Report</i>	26
Sf 04	<i>STAKEHOLDER FORUM FOR OUR COMMON FUTURE, Annual Report 2003 2004</i>	31
Tes 04	<i>TESCO, Corporate Responsibility Review 2003/04</i>	40
WBCSD 04	<i>WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, Mobility 2030: Meeting the Challenges to Sustainability</i>	180
WWF 04	<i>WWF-UK, Practicing what we preach - Environmental Report 2003-2004</i>	21
WWF Power	<i>WWF-UK & INNOVEST, UK Power Giants – Generating Climate Change</i>	47

2005

BAE 05	<i>BAE SYSTEMS, Corporate Responsibility Report 2005 – Real Issues and Responsibilities</i>	42
BAT 05	<i>BRITISH AMERICAN TOBACCO, 2005</i>	178
BP 05	<i>BP, Making Energy More – Sustainability Report 2005</i>	78
DWP 05	<i>DWP, Sustainable Development, Energy and Environment - 5th Annual Report</i>	44
GP 05	<i>Greenpeace, 2005, Nuclear Power Undermines Solutions to Climate Change</i>	8

HSBC 05	<i>HSBC, HSBC Corporate Social Responsibility Report 2005</i>	40
NG 05	<i>NATIONAL GRID TRANSCO, 2005, Operating Responsibly – How we performed in 2004/05</i>	20
RT 05	<i>RIO TINTO, 2005 Sustainable Development Review – Global Commitment with Local Solutions</i>	44
Sdc 05	<i>SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, Progress Sustainable Development Commission Critique 2004</i>	61
Sf 05	<i>STAKEHOLDER FORUM FOR A SUSTAINABLE FUTURE, Annual Report 2004 2005</i>	25
Vo 05	<i>VODAFONE GROUP PLC, We said, we have, we will – Corporate Social Responsibility Report 2004-2005</i>	38
WWF 05	<i>WWF-UK, Environmental Report WWF-UK 2004-2005</i>	13

2006

BAT 06	<i>BRITISH AMERICAN TOBACCO, Sustainability Report 2006</i>	33
BP 06	<i>BP, 2006, Sustainability Report 2006</i>	54
Defra Bio 06	<i>DEFRA, Working with the Grain of Nature - Taking it Forward</i>	136
Defra farm 06	<i>DEFRA, Sustainable Farming and Food Strategy: Forward Look</i>	53
Dti 06	<i>DEPARTMENT FOR TRADE AND INDUSTRY, The Energy Challenge</i>	218
DWP 06	<i>DWP, Sustainable Development – Annual Report 2006</i>	52
FoE CB	<i>GILBERT A., REECE G. (FoE), 2006, Developing a Carbon Budget for the UK with Opportunities for EU Action</i>	56
GSK 06	<i>GLAXOSMITHKLINE, A Human Race – GSK Corporate Responsibility Report 2006</i>	81
GSK env 06	<i>GSK, « Pharmaceuticals in the Environment »</i>	7
MEA 06	<i>HOUSE OF COMMONS ENVIRONMENTAL AUDIT COMMITTEE, The UN Millenium Ecosystem Assessment,</i>	127
p&p 06	<i>PEOPLE & PLANET, Annual Review 2005-2006</i>	18
p&p gg	<i>PEOPLE & PLANET, Going Green</i>	12
RT 06	<i>RIO TINTO, 2006 Sustainable Development Review – Access to Resources, People, Land, Capital</i>	40
Sa 06	<i>SAGE UK LIMITED, Corporate Social Responsibility Report 2005-2006</i>	22
Sf 06	<i>STAKEHOLDER FORUM FOR A SUSTAINABLE FUTURE, 2006 Annual Report</i>	15
Tes 06	<i>TESCO, 2006, Corporate Responsibility Review 2006</i>	75

2007

BP 07	<i>BP, Sustainability Report 2007</i>	44
BAE 07	<i>BAE SYSTEMS, Corporate Responsibility Report 2007 – Gaining Momentum</i>	34

Note sur les corpus

BAT 07	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Sustainability Report 2007</i>	56
HSBC 07	HSBC, <i>HSBC Sustainability Report 2007</i>	39
RT 07	RIO TINTO, <i>2007 Annual Report</i>	12
Vo 07	VODAFONE GROUP PLC, <i>The potential of Communications</i>	47
Sf 07	STAKEHOLDER FORUM FOR A SUSTAINABLE FUTURE, <i>2007 Annual Report</i>	16
enviro 07	ENVIROWISE, <i>Embedding Sustainability at the Heart of English Business Practice</i>	8
BERR 07	BERR, <i>Renewables Advisory Board Annual Report 2007 Progress and Key Findings</i>	38
Defra Bio 07	DEFRA, <i>Securing a Healthy Natural Environment: An action plan for embedding an ecosystems approach</i>	60
EW 07	ENERGYWATCH, <i>Accreditation of Green Tariffs An Energy Saving Trust Consultation : EnergyWatch Response</i>	13
GP 07	GREENPEACE, <i>Repeat Offender How Tony Blair's Government continues to Trash the World's Rainforests</i>	8
DWP 07	DWP, <i>Sustainable Development – Annual Report 2007</i>	76

2008

Bsi 08	BRITISH STANDARDS INSTITUTION, 2008, <i>Specification for the assessment of the life cycle greenhouse gas emissions of goods and services</i>	43
DWP 08	DWP, <i>Sustainable Development – Annual Report 2008</i>	63
GSK 08	GLAXOSMITHKLINE, 2008, <i>Our Reponsibility</i>	338
Hsbc 08	HSBC, 2008, <i>HSBC and Carbon Neutrality</i>	6
NG 08	NATIONAL GRID, 2008, <i>Fiscal Year 2007-2008 Corporate Responsibility Summary Report Sustainable Growth/Responsible Practice</i>	28
Sa 08	SAGE UK LIMITED, <i>How we live and breath our business - Corporate Social Responsibility Report 2008</i>	38
Sdc 08	SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, 2008, <i>Green, Healthy and Fair A Review of the Government's Role in Supporting Sustainable Supermarket Food,</i>	110
Sf 08	STAKEHOLDER FORUM FOR A SUSTAINABLE FUTURE, 2008, <i>2008 Annual Report</i>	16
Tes 08	TESCO, 2008, <i>More than the Weekly Shop - Corporate Responsibility Review 2008</i>	56

2009

BAE 09	BAE SYSTEMS, <i>A culture of total performance</i>	26
BAT 09	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Sustainability Report 2009</i>	62
GP 09	SIMMS A. <i>et al.</i> , <i>Green Stimulus or Stimulus?</i>	24
Hsbc Green 09	HSBC, <i>Building a Green Recovery – Governments Allocate USD470bn – and counting...</i> ,	62

RT 09	RIO TINTO, <i>2009 Annual Report</i>	240
Sa 09	SAGE UK LIMITED, <i>How we live and breath our business - Corporate Social Responsibility Report 2008</i>	52
SDC 09	SUSTAINABLE DEVELOPMENT COMMISSION, <i>A Sustainable New Deal</i>	40
Tes 09	TESCO, <i>Corporate Responsibility Report 2009</i>	58
Vo 09	VODAFONE GROUP PLC, <i>Mobilising development</i>	60
NG 09	NATIONAL GRID, <i>2009, Fiscal Year 2007-2008 Corporate Responsibility Summary Report Sustainable Growth/Responsible Practice</i>	28
Wwf 09	WWF-UK, <i>Conservation, Climate Change, Sustainability - Annual Review</i>	31

2010

Defra Air	DEFRA, <i>Air Pollution: Action in a Changing Climate</i>	24
Defra cc 10	DEFRA, <i>Natural Environment Adapting to Climate Change</i>	50
FoE eating	FoE, <i>Healthy Planet Eating How lower meat diets can save lives and the planet</i>	32
FoE & A	FoE & ARUP, <i>FIT for the Future: Case studies representing the financial performance of specific renewable energy applications in light of the Feed-in Tariff</i>	116
GP 10	GREENPEACE, <i>Greenpeace Impact Report 2010</i>	13
GSK 10	GLAXOSMITHKLINE, <i>Corporate responsibility Report 2010</i>	262
NG 10	National Grid, <i>Shaping a Responsible Future</i>	12

Corpus 3 : « Taking it On Consultation »

Les documents constituant le corpus 3 sont classés dans le tableau suivant en ordre alphabétique d'après le nom de l'organisation.

Code	Organisation	Titre	Nombre de pages
ABI	Association of British Insurers	« Taking It On – Consultation Response »	5
ACCA	Association of Chartered Certified Accountants	« Taking It On – Consultation Response »	5
BEFS	Built Environment Forum Scotland	BEFS Response to the Consultation - Taking It On »	12
CBI	The Confederation of British Industry	« CBI response to the consultation on Taking it On »	6
Ch. S	Society, Religion and Technology Project (SRT) of the Church of Scotland	« Taking It On – Consultation Response »	12
CSLA	Convention of Scottish Local Authorities	« Taking It On – Consultation Response »	9

Note sur les corpus

EC	The City of Edinburgh Council	« UK Sustainable Development Strategy: Response to the Consultation Paper »	7
EEF	EEF The Manufacturer's Organisation	« Taking It On – Consultation Response »	4
EM	East Midlands Regional Assembly	« Response to the consultation document “Taking it on” »	4
ERDC	Environment and Rural Development Committee	« Taking It On – Consultation Response »	4
ERN	English Regions Network	« Taking It On – Consultation Response »	4
FfF	Forum for the Future	« Response to the Consultation on Developing the UK's Sustainable Development Strategy »	49
FoE S	Friends of the Earth Scotland	« Taking It On – Consultation Response »	25
FS	Forward Scotland	« Taking It On – Consultation Response »	6
GAP	Global Action Plan	« Taking It On – Consultation Response »	10
HEF	Historic Environment Forum	« Taking It On – Consultation Response »	5
HENS	Healthy Environment Network Scotland	« Taking It On – Consultation Response »	3
HSRI	Henderson's Sustainable & Responsible Investment (SRI) Team	« Taking It On – Consultation Response »	4
LSW	London Sustainability Weeks	« Sustainable London? The Role of Communities »	2
MCS	Marine Conservation Society	« Taking It On – Consultation Response »	8
NHS	Natural Heritage Scotland	« Taking It On – Consultation Response »	7
NIC	Northern Ireland Council for Voluntary Action	« NICVA's response to Taking it On »	8
PW	Policy Watch	« Taking It On – Consultation Response »	4
RTPI	The Royal Town Planning Institute	« Taking It On – Consultation Response »	6
SCC	Scottish Consumer Council	« Taking It On – Consultation Response »	3
SCDI	Scottish Council for Development and Industry	« Taking It On – Consultation Response »	4
SCVO	Scottish Council for Voluntary Organizations	« Taking It On – Consultation Response »	5
SDRN	Sustainable Development Research Network	« Sustainable Development Research Network Annual Report: 2003 – 2004 »	8
SEL	Scottish Environment LINK	« Taking It On – Consultation Response »	5
SfE	Society for the Environment	« Taking It On – Consultation Response »	11
SSW	Sustainability South West	« Taking it On – The South West Region Response »	8
WCL	Wildlife and Countryside Link	« Response to Taking it on – developing UK sustainable development strategy together »	8

Corpus 4 : La mesure de l'impact environnemental

Les documents du corpus 4 sont classés selon leur date de parution dans le tableau suivant. Pour les documents publiés à la même date, le classement alphabétique en fonction du nom de l'organisation a prévalu.

Code	Titre	Date	Nombre de pages
EA	THE ENVIRONMENT AGENCY, 2000, <i>An Environmental Vision</i>	2000	28
GP CC	GREENPEACE, <i>Counting the Cost of Climate Change</i>	2000	2
GMC 00	CABINET COMMITTEE ON THE ENVIRONMENT, <i>Greening Government</i>	2000	69
DWP 01	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 1st Annual Report,</i>	2001	7
Defra Bio 02	DEFRA, 2002, <i>Working with the Grain of Nature</i>	2002	180
DWP 02	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 2nd Annual Report</i>	2002	20
FoE TT	FoE, <i>Who are the ten worst corporations at Labour Party conference and why?</i>	2002	16
Lon 02	GREATER LONDON AUTHORITY, 2002, <i>Connecting with London's Nature - The Mayor's Biodiversity Strategy</i>	2002	196
FoE CB	GILBERT A., REECE G. (FoE), 2006, <i>Developing a Carbon Budget for the UK with Opportunities for EU Action</i>	2006	56
EW 07	ENERGYWATCH, <i>Accreditation of Green Tariffs An Energy Saving Trust Consultation: EnergyWatch Response</i>	2007	13
NG - RG	NATIONAL GRID, <i>The Potential for Renewable Gas in the UK</i>	2009	10
RT W.	RIO TINTO, <i>Rio Tinto and Water</i>	2009	32
Defra cc 10	DEFRA, 2010, <i>Measuring Adaptation to Climate Change - A Proposed Approach</i>	2010	16
Defra sd 10	DEFRA, <i>Measuring Progress Sustainable development indicators 2010</i>	2010	140
FoE & A	FoE & ARUP, <i>FIT for the Future: Case studies representing the financial performance of specific renewable energy applications in light of the Feed-in Tariff</i>	2010	116
TEEB 10	TEEB, 2010, <i>The Economics of Ecosystems and Biodiversity: Mainstreaming the Economics of Nature: A synthesis of the approach, conclusions and recommendations of TEEB.</i>	2010	39

Corpus 5 : Les Rapports CSR

Les documents du corpus 5 sont classés dans différents tableaux pour chaque organisation. Les organisations sont classées dans l'ordre alphabétique. À l'intérieur des tableaux, les documents sont classés dans l'ordre chronologique selon l'année de publication.

BAE

Code	Titre	Date	Nombre de pages
BAE 01	BAE SYSTEMS, <i>Corporate Social Responsibility Review 2001</i>	2001	36
BAE 02	BAE SYSTEMS,, <i>Corporate Social Responsibility Report 2002</i>	2002	19
BAE 03	BAE SYSTEMS, <i>Corporate Social Responsibility Report 2003</i>	2003	17
BAE 04	BAE SYSTEMS,, <i>Corporate Responsibility Report 2004</i>	2004	32
BAE 05	BAE SYSTEMS, <i>Corporate Responsibility Report 2005 – Real Issues and Responsibilities</i>	2005	42
BAE 06	BAE SYSTEMS, <i>Corporate Responsibility Report 2006 – Forward Thinking</i>	2006	42
BAE 07	BAE SYSTEMS, <i>Corporate Responsibility Report 2007 – Gaining Momentum</i>	2007	34
BAE 08	BAE SYSTEMS, <i>Corporate Responsibility Report 2008 – Making Progress</i>	2008	37
BAE 09	BAE SYSTEMS, <i>A culture of total performance</i>	2009	26

BAT

Code	Titre	Date	Nombre de pages
BAT 02	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Social Report 2001/2002</i>	2002	81
BAT 03	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Social Report 2002/03</i>	2003	158
BAT 04	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Social Report 2003/04</i>	2004	204
BAT 05	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>2005</i>	2005	178
BAT 06	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Sustainability Report 2006</i>	2006	33
BAT 07	BRITISH AMERICAN TOBACCO, <i>Sustainability Report 2007</i>	2007	56

BP

Code	Titre	Date	Nombre de pages
------	-------	------	-----------------

BP 98	BP AMOCO, <i>Environmental and Social Report</i>	1998	53
BP 99	BP AMOCO, <i>BP Amocoalve - Environmental and Social Update 1999</i>	1999	12
BP 00	BP AMOCO, <i>Environmental and Social Review 2000</i>	2000	28
BP 01	BP, <i>Performance for all our futures</i>	2001	28
BP 02	BP, <i>Environmental and Social Review 2002</i>	2002	33
BP 03	BP, <i>Defining our Path - Sustainability Report 2003</i>	2003	51
BP 04	BP, <i>Making the Right Choices - Sustainability Report 2004</i>	2004	68
BP 05	BP, <i>Making Energy More - Sustainability Report 2005</i>	2005	78
BP 06	BP, <i>Sustainability Report 2006</i>	2006	54
BP 07	BP, <i>Sustainability Report 2007</i>	2007	44

DWP

Code	Titre	Date	Nombre de pages
DWP 01	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 1st Annual Report,</i>	2001	7
DWP 02	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 2nd Annual Report</i>	2002	20
DWP 03	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 3rd Annual Report</i>	2003	28
DWP 04	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 4th Annual Report</i>	2004	25
DWP 05	DWP, <i>Sustainable Development, Energy and Environment - 5th Annual Report</i>	2005	44
DWP 06	DWP, <i>Sustainable Development – Annual Report 2006</i>	2006	52
DWP 07	DWP, <i>Sustainable Development – Annual Report 2007</i>	2007	76
DWP 08	DWP, <i>Sustainable Development – Annual Report 2008</i>	2008	63

GSK

Code	Titre	Date	Nombre de pages
GSK 02	GLAXOSMITHKLINE, <i>The Impact of Medicines - Corporate and Social Responsibility Report 2002</i>	2002	36
GSK 03	GLAXOSMITHKLINE, <i>Making a Difference Every Day - Corporate Responsibility Report 2003</i>	2003	36
GSK 04	GLAXOSMITHKLINE, <i>GSK Corporate Responsibility Report 2004</i>	2004	185
GSK 05	GLAXOSMITHKLINE, <i>GSK Corporate Responsibility Report</i>	2005	150
GSK 06	GLAXOSMITHKLINE, <i>A Human Race - GSK Corporate Responsibility Report 2006</i>	2006	81

Note sur les corpus

GSK 07	GLAXOSMITHKLINE, <i>Answering the Questions that Matter - Corporate Responsibility Report 2007</i> ,	2007	121
GSK 08	GLAXOSMITHKLINE, <i>Our Responsibility</i>	2008	338

HSBC

Code	Titre	Date	Nombre de pages
HSBC 03	HSBC, <i>HSBC in Society - Corporate Social Responsibility Report 2003</i>	2003	52
HSBC 04	HSBC, <i>HSBC Corporate Social Responsibility Report 2004</i>	2004	36
HSBC 05	HSBC, <i>HSBC Corporate Social Responsibility Report 2005</i>	2005	40
HSBC 06	HSBC, <i>HSBC Corporate Responsibility Report 2006</i>	2006	43
HSBC 07	HSBC, <i>HSBC Sustainability Report 2007</i>	2007	39

National Grid

Code	Titre	Date	Nombre de pages
NG 03	NATIONAL GRID TRANSCO, <i>Operating Responsibly 2002/03</i>	2003	12
NG 04	NATIONAL GRID TRANSCO, <i>Operating Responsibly - How we performed in 2003/04</i>	2004	16
NG 05	NATIONAL GRID TRANSCO, <i>Operating Responsibly - How we performed in 2004/05</i>	2005	20
NG 09	NATIONAL GRID, <i>Fiscal Year 2007-2008 Corporate Responsibility Summary Report Sustainable Growth/Responsible Practice</i>	2009	28

Rio Tinto

Code	Titre	Date	Nombre de pages
RT 99	RIO TINTO, <i>Social and Environment Report 1999</i>	1999	35
RT 00	RIO TINTO, <i>2000 Social and Environment Review</i>	2000	51
RT 01	RIO TINTO, <i>Social and Environment Performance Highlights</i>	2001	6
RT 02	RIO TINTO, <i>Social and Environment Review Highlights</i>	2002	16
RT 03	RIO TINTO, <i>2003 Social and Environment Review Highlights</i>	2003	16
RT 04	RIO TINTO, <i>2004 Sustainable Development Review - Meeting global needs for minerals and metals</i>	2004	40
RT 05	RIO TINTO, <i>2005 Sustainable Development Review - Global Commitment with Local Solutions</i>	2005	44
RT 06	RIO TINTO, <i>2006 Sustainable Development Review - Access to Resources, People, Land, Capital</i>	2006	40
RT 07	RIO TINTO, <i>2007 Annual Report</i>	2007	12

Sage

Code	Titre	Date	Nombre de pages
Sa 03	<i>SAGE (UK) LIMITED, Corporate Citizenship Report for the Year 2002/03</i>	2003	21
Sa 04	<i>SAGE UK LIMITED, Corporate and Social Responsibility Report</i>	2004	26
Sa 05	<i>SAGE UK LIMITED, Corporate Social Responsibility Report 2004-05</i>	2005	15
Sa 06	<i>SAGE UK LIMITED, Corporate Social Responsibility Report 2005-2006</i>	2006	22
Sa 08	<i>SAGE UK LIMITED, How we live and breath our business - Corporate Social Responsibility Report 2008</i>	2008	38

Tesco

Code	Titre	Date	Nombre de pages
Tes 02	<i>TESCO, Corporate Social Responsibility Review 2001/02</i>	2002	32
Tes 03	<i>TESCO, Corporate Social Responsibility Review 2002/03</i>	2003	36
Tes 04	<i>TESCO, Corporate Responsibility Review 2003/04</i>	2004	40
Tes 05	<i>TESCO, Corporate Responsibility Review 2005</i>	2005	32
Tes 06	<i>TESCO, Corporate Responsibility Review 2006</i>	2006	75
Tes 07	<i>TESCO, Corporate Responsibility Review 2007</i>	2007	84
Tes 08	<i>TESCO, More than the Weekly Shop - Corporate Responsibility Review 2008</i>	2008	56
Tes 09	<i>TESCO, Corporate Responsibility Report 2009</i>	2009	58

Vodafone

Code	Titre	Date	Nombre de pages
Vo 01	<i>VODAFONE GROUP PLC, Vodafone Future – Corporate Social Responsibility Report 2000-2001</i>	2001	28
Vo 02	<i>VODAFONE GROUP PLC, The World Around Us – Corporate Social Responsibility Report 2001-2002</i>	2002	24
Vo 03	<i>VODAFONE GROUP PLC, The World Around Us – Corporate Social Responsibility Report 2002-2003</i>	2003	30
Vo 04	<i>VODAFONE GROUP PLC, Being a responsible business, How we're doing - Corporate Social Responsibility Report 2003-2004</i>	2004	30
Vo 05	<i>VODAFONE GROUP PLC, We said, we have, we will - Corporate Social Responsibility Report 2004-2005</i>	2005	38

Note sur les corpus

Vo 06	VODAFONE GROUP PLC, <i>We said, we have, we will - Corporate Responsibility Report for the 2006 Financial Year</i>	2006	42
Vo 07	VODAFONE GROUP PLC, <i>The potential of Communications</i>	2007	47
Vo 08	VODAFONE GROUP PLC, <i>One strategy - Corporate Responsibility Report for the year ended March 31</i>	2008	378

WWF

Code	Titre	Date	Nombre de pages
WWF 00	WWF-UK, <i>Environmental Report 1999-2000 – Practicing what we preach</i>	2000	24
WWF 01	WWF-UK, <i>Environmental Report WWF-UK 2000-2001</i>	2001	17
WWF 02	WWF-UK, <i>Environmental Report 2001-2002</i>	2002	19
WWF 03	WWF-UK, <i>Practicing what we preach - Environmental Report 2002-2003</i>	2003	26
WWF 04	WWF-UK, <i>Practicing what we preach - Environmental Report 2003-2004</i>	2004	21
WWF 05	WWF-UK, <i>Environmental Report WWF-UK 2004-2005</i>	2005	13
WWF 08	WWF-UK, <i>Environmental Report</i>	2008	10

Index

Notre Index vise à faciliter la navigation dans la thèse et à permettre de trouver les informations principales concernant chacune des entrées rapidement. Nous y avons rassemblé des noms propres, des noms d'organisation (suivies de [o]), des noms de documents, des notions. Tout terme ou nom utilisé dans notre thèse qui a une importance, soit parce qu'il s'agit d'un outil méthodologique que nous avons utilisé dans la construction de notre réflexion, soit parce qu'il s'agit d'un élément qui occupe une place déterminante dans le domaine spécialisé environnemental, est inclus dans cet Index. Nous faisons figurer en gras les numéros de page où se trouve une définition de, ou un développement concernant, l'entrée d'Index. Nous signalons les liens existant entre différentes entrées d'Index en faisant suivre certaines entrées du signe →, suivi d'une liste d'entrées liées. Lorsque les entrées liées figurent l'une à la suite de l'autre du fait des ressemblances de leur forme, nous ne signalons pas ces liens. Certaines notions, qui sont essentielles dans notre thèse, notamment celles qui figurent dans le titre de la thèse, sont mentionnées tant de fois qu'il n'est pas utile ou souhaitable de faire une liste exhaustive de toutes les pages où on y fait référence. Pour les entrées « discours », « discours environnemental », « discours spécialisé », « domaine spécialisé », « environnement », « environnemental », « organisation », nous n'avons donc fait figurer que les pages où se trouve soit une définition du terme, soit un développement qui permet de mieux comprendre le sens que nous lui donnons.

Index

- AA1000, 400, 412, **416**, 421-423
→ mesure, système de mesure
- activité principale du domaine, **116**, 119-123, 134, 136-137, 143-146, 273, 467, 469, 472, 474
→ anglais de spécialité, domaine spécialisé, fonction d'opération
- analyse de discours, **9-11**, 66-67, 72, 77, 90, 92,
→ archétexte, genre de discours, intertextualité
- anglais de spécialité, 13, 64-65, 469-473
→ activité principale du domaine, communauté de discours, discours spécialisé, domaine spécialisé, fonction de formation, fonction d'opération, fonction de régulation
- archétexte, 131-132, 141-143, 403
→ analyse de discours, intertextualité
- BAE Systems [o], 11, 217, 224, 340, 344, 352, 354, 358-369, 378, 414, 417, 430-434, 437, 445-447
- BAT (British American Tobacco) [o], 11, 217, 219, 224, 260, 218, 341, 344, 350, 353, 360-361, 364, 370, 375, 391-392, 400, 403, 407, 414-417, 429-430, 434, 437-438, 445-448
- biodiversité, 22, 91, 97, 133-134, 189-191, 233, 237, 258, 397, 425-426, 438, 468
→ découpage en sous-domaines, OGM pesticide(s)
- Blair, 36-45, 199, 282, 384
→ New Labour, Parti travailliste, Thatcher
- Blueprint for Survival*, 28, 29, 46
- BP [o], 1-2, 7, 11, 68, 217, 219-222, 224, 227-228, 262-263, 284, 330, 344, 350, 352-354, 357, 359-362, 367-372, 376, 378-380, 384, 391-394, 401-408, 415-417, 429-431, 434, 438-439, 445, 447, 450-465
- BREEAM, 318-319, 406
→ mesure, système de mesure
- Brundtland (rapport), 31, 36, 131, 249, 262-263
→ développement durable
- Cabinet Committee on the Environment [o], 38, 196, 315
→ DEFRA, Sustainable Development Commission
- Carbon Disclosure Project [o], 412-413
→ dioxyde de carbone, mesure, système de mesure
- Carson, 1, 2, 7, **29**, 121, 135
→ pesticide(s), *Silent Spring*
- changement climatique, 1-2, 7-8, 31-32, 43-44, 65, 68, 71, 87, 91, 109-110, 130-133, 139-141, 158, 189, 192-197, 207, 218, 224, 227-228, 231-233, 237, 240, 242, 279, 300, 309, 319, 323-326, 339, 366, 392, 400, 404, 407-410, 413, 425-427, 438-446, 451-456, 461, 465, 468
→ dioxyde de carbone, Kyoto (protocole de), réchauffement climatique, Stern (rapport)
- Climate Change Levy, **42-43**, 45
- Club de Rome, 29, 141, 401, 403
→ *Limits to Growth*, système complexe
- communauté de discours, 9, **120-121**, 130, 318, 473
→ analyse de discours, anglais de spécialité, discours spécialisé
- communication environnementale, 72, 74, 79-81, 217, 224, 270-271, 331-332, 343
→ études de communication
- corpus¹⁵¹, 9-12, 505
→ analyse de discours, anglais de spécialité
- CSR (Corporate Social Responsibility), **199-200**, 334, 336, 344, 349, 356-362, 358, 372, 376, 379, 390, 420, 431, 433
→ rapport CSR, responsabilité
- déchets, 69, 87, 96, 109-110, 142, 160, 207, 225, 237, 313, 391, 410, 425, 437-443
→ découpage en sous-domaines, pollution

¹⁵¹ Cette entrée ne fait référence qu'aux corpus que nous avons utilisés dans ce travail, pas aux autres corpus mentionnés dans la thèse.

- découpage en sous-domaines, 96-97, 101-103, 138-142, 425-428, 436-446, 466, 468
 → biodiversité, changement climatique, déchets, développement durable, eau, environnement, pollution, pollution de l'air, réchauffement climatique
- DEFRA (Department for Environment Food and Rural Affairs) [o], 12, 130, 153-154, 189, 192, 196-197, 207-208, 219-221, 227, 230, 236, 260, 277, 279-280, 294, 311-311, 317, 320, 346, 380-381, 401, 410, 418, 422-424, 426-427
 → Cabinet Committee on the Environment, Sustainable Development Commission
- DEFRA Reporting Guidelines*, **417-418**, 422
 → GRI, normalisation, rapport CSR
- destinataire, 306, 351, 370, 380, **382-384**, 387-390,
 → énonciateur
- développement durable / *sustainable development*, 12, 26, **31**, 39-40, 47, 60, 68-70, 79, 86-89, 91, 93, **131**, 141-142, 145, 189, 192, 195-197, 203-206, 233, 237, 249, 278-290, 320-322, 347-356, 371-372, 414-424, 461, 468, 475
 → Bruntland (rapport), découpage en sous-domaines
- dictionnaire spécialisé, 10, 16, 18-19, 45-60, 103-114, 116, 127, 169-175, **506**
 → anglais de spécialité, corpus, discours spécialisé
- discours, **3**
 → analyse de discours, discours environnemental, discours spécialisé, genre de discours
- discours environnemental, 2-9, 62-63, 117, **122**
 → anglais de spécialité, discours spécialisé, écolinguistique, mouvement environnemental
- discours spécialisé, **6**, **116-117**
 → anglais de spécialité, analyse de discours, domaine spécialisé
- dioxyde de carbone, 43, 262, 313, 325, 369, 407, 437-438, 448-449, 453, 455
 → changement climatique, Kyoto (protocole de), réchauffement climatique, The Greenhouse Gas Protocol
- domaine spécialisé, **116-117**
 → activité principale du domaine, anglais de spécialité, fonction d'opération
- Dow Jones Sustainability Index, 412, **414**, 415
 → mesure, système de mesure
- DWP (Department for Work and Pensions) [o], 263, 314, 318, 397-399, 403, 406, 415-416, 428, 434-465
 → DEFRA
- eau, 109, 139, 156, 220, 228, 237, 243, 298, 311, 313, 315, 397, 410, 413, 425, 438-446
 → pollution, découpage en sous-domaines
- écolinguistique / *ecolinguistics*, **74-75**, 76, 78, 83-84, 90,
 → discours environnemental
- écologie / *ecology*, **52-55**, 56, 60, 64, 68-72, 74-75, 79, 89, 146, 148-149, 245, 325, 465
 → écosystème, interdisciplinarité
- écologie profonde / *deep ecology*, 75, 92, 173, **244-245**
 → Naess, philosophie
- écologisme / *ecologism*, **52-55**, 56
 → environnementalisme
- écologiste / *ecologist*, 2, 18, 21, 23-24, 75, 79, 188, 304, 467
 → environnementaliste
- écosystème / *ecosystem*, 21, 34, 49-50, **53**, 86, 90, 92, 133, 138, **148**, 150-155, 157, 162, 164, 173-174, 244, 250, 254-258, 260, 269-270, 312, 322-323, 325, 476
 → écologie, Muir, système complexe
- EF! [o], 171, 173, 179-180, 245, 288
 → ONG
- Emerson, 2, 18, 19, **20**, 131
 → philosophie, Thoreau
- EMS (Environmental Management System), 265, **318-319**, 380, 391, 397, 440, 443
 → mesure, système de mesure

Index

- énergie, 18, 45, 183, 194, 197, 207, 219, 227-228, 230, 237, 240-243, 269-270, 280, 313, 325-326, 340, 354, 371, 395, 397, 404, 426, 437-446, 451-452, 468
→ changement climatique, pollution, énergie nucléaire
- énergie nucléaire, 67-68, 87, 177, 229
→ énergie, ONG environnementale
- énonciateur, 57, 259, 261, 351, 363, 365, 373-377, **382**, 474
→ analyse de discours, destinataire, intertextualité
- environnement, **58-60**, 117, 137
- environnemental, **62-63**, 263-270
- environnementalisme / *environmentalism*, 22, 27-28, 36, **48-50**, 55-58, 86, 144, 146, 176, 189, 290, 467, 476
→ mouvement environnemental
- environnementaliste / *environmentalist*, 49, 57, 87, 108, 111, 292
→ écologiste
- études de communication, 4-6, 66-83, 130
→ communication environnementale
- expertise, 14, 73, 88-89, 120, 134-135, 177-179, 187, 195, 212, 274, 286, **295-296**, 295-310, 313, 327, 332, 373, 400-410, 419, 421, 472
→ IPCC, mesure, ONG environnementale, système de mesure
- FoE [o], 11, 41, 169-170, 176, 218, 223, 226, 229, 230-232, 245, 259, 277-278, 283, 286-292, 303, 316-318, 323-324
→ ONG
- fonction d'opération, **119-120**, 471-473
→ activité principale du domaine, anglais de spécialité, communauté de discours
- fonction de formation, **119**, 472
→ anglais de spécialité, communauté de discours
- fonction de régulation, **119**, 122, 273, 469, 472-473
→ anglais de spécialité, communauté de discours
- FSC (Forest Stewardship Council) [o], **398**, 406, 410
→ mesure, système de mesure
- FTSE4Good, 412, **414-415**
→ mesure, outil de mesure
- genre de discours, 10, 14, **65**, 71-72, 85, 155, 163, 222, 329, 332, 470
→ analyse de discours, communauté de discours, rapport CSR
- Greenpeace [o], 11, 49, 111, 159, 169-170, 175-179, 218, 223, 225-226, 228-232, 239-244, 262, 283, 286-288, 290-292, 303, 323, 346, 393
→ ONG
- GRI (Global Reporting Initiative) [o], 201, 335, 380, 388-390, 400-401, 410, 412, **418-419**, 420-423, 425-435, 439, 445-446, 459, 466, 475
→ normalisation, rapport CSR
- GSK (GlaxoSmithKline) [o], 217, 224-225, 261, 344, 353-355, 369, 402, 408, 414-418, 431-432, 434, 439, 445, 447-448
- HSBC [o], 11, 220, 226-228, 239-244, 260, 319, 344, 359, 361-362, 383, 414-417, 430-440, 444-447, 452
- incertitude, 81, 99-100, 112-113, 137-138, 298, 305-307, 454-456
→ expertise, système complexe
- indicateurs de mesure, 91, **315**, 320-323, 418, 420, 424-430
→ mesure, outil de mesure
- interdisciplinarité, 54, **88**, 100, 104-105, 135, 212, 274
→ expertise, système complexe
- intertextualité, 373, 399-409
→ analyse de discours, archétexte
- IPCC (International Panel on Climate Change) [o], 31, 69, 71, 99, 131, 133, 141, 193-195, **300-301**, 303, 310, 400, 408-409, 456
→ changement climatique, expertise
- ISO 14001, **225**, 318-319, 331, 396, 406, 410
→ mesure, normalisation, outil de mesure

- Johannesburg (conférence de), 1, **32-33**, 41-42, 398, 418, 475
→ Rio (conférence de), développement durable
- Kyoto (protocole de), **31-32**, 37, 193, 392
→ changement climatique, dioxyde de carbone, mesure, système de mesure
- Leopold, 18, **22**
→ biodiversité, philosophie, Pinchot, Muir, Thoreau
- Limits to Growth*, 28-29, 46, 131
→ Club de Rome
- logique des systèmes complexes, **153-164**, 244-248, 271
→ système(s) complexe, paradigme, théorie des systèmes complexes
- Marsh, 18, **21**
→ écosystème
- mesure, 90-91, 128, 310-326, 327, 412, 413-414, 517
→ indicateurs de mesure, outils de mesure, systèmes de mesure
- Montréal (Protocole de), **31**, 35, 36
→ trou dans la couche d'ozone
- mouvement environnemental, **27-61**, 71, 116, 120-122, 127, 131, 135, 144-148, 167, 175, 180-188, 233, 330, 467
→ environnementalisme
- mouvement pour la conservation / *conservationist*, **21-22**, 25, 162
→ mouvement pour la préservation, Pinchot
- mouvement pour la préservation / *preservationist movement*, **21-22**, 25,
→ mouvement pour la conservation, Muir
- Muir, 18, **21**, 131-132
→ Pinchot, préservation
- Naess, **244**
→ écologie profonde, philosophie
- National Grid [o], 11, 217, 224, 227, 311-317, 344, 350, 391, 417, 434, 440-441
- New Labour, 36-45, 199, 384-385
→ Blair, Parti travailliste
- normalisation, 9, 14, 130-134, 162, 164, 272, 329-333, 345, 348, 381, 404, 406, 409, 411-466
→ anglais de spécialité, communauté de discours, genre de discours, GRI
- OGM (Organisme Génétiquement Modifié), 37-38, 225, 237, 306, 309, 402, 426, 275-294
→ biodiversité
- ONG (Organisation Non Gouvernementale), 8, 11, 31, 35, **167-169**, 222-223, 345-346, 356, 388-392, 406, 435
→ EF!, FoE, Greenpeace, WWF
- ONG environnementale, 30, 41, 123, 154, 160, **167-175**, 176-185, 214, 218, 226, 228-244, 275-294, 302-304, 393-396, 471-472
→ EF!, FoE, Greenpeace, WWF
- organisation, **4-5**
- outils de mesure, 311-313, 315-319,
→ expertise, mesure
- paradigme, 115, 146-164, **152**, 244-246, 468-469
→ philosophie, système(s) complexe
- Parti conservateur / *conservatives*, 35-36, 39, 188
→ Thatcher, Parti travailliste, New Labour
- Parti travailliste / *Labour*, 43, 188
→ Blair, New Labour, Parti conservateur
- pesticide(s), 7, 28-29, 230, 427, 462
→ OGM, Carson, *Silent Spring*
- philosophie, 10, 19-20, 146-149, 213, 244
→ Emerson, Leopold, Naess, paradigme, Thoreau
- Pinchot, 18-19, **21-22**
→ Muir, préservation
- pollution, 18, 23-24, 26, 28-29, 35, 46-50, 83, 87, 93-94, 97, 100-103, 108-111, 136, 156, 160, 166, 181-183, 188, 190, 206, 208, 233-235, 237, 311, 371, 395, 400, 425-427, 440, 447-449
→ changement climatique, déchet, eau, découpage en sous-domaines

Index

- pollution de l'air, 18, 23-24, 98, 101-102, 108-110, 139-140, 233, 312, 407, 426-427, 437-441
→ dioxyde de carbone
- publicité, 123, 155-161, 202
→ genre de discours
- rapport CSR, 14, **329-466**
→ CSR, *DEFRA Reporting Guidelines*, genre de discours, GRI, responsabilité, normalisation
- réseau, 81, 120, 246, **274**, 273-294
→ organisation, expertise
- responsabilité, 14, 82, 179, 199-200, 204, 206, 217, 220, 262, 282, 284, 299, 304, 329, 331-338, 248, 352, 355, **356-368**, 379, 449
→ CSR (Corporate Social Responsibility), partie prenante
- Rio (conférence de), 26, **31-32**, 69, 71, 99, 178, 458
→ développement durable
- Rio Tinto [o], 11, 217, 223-228, 311-314, 317, 344, 350-352, 355, 371, 385, 414, 416, 418, 430, 432, 434, 441
- partie prenante / *stakeholder*, 355, **383-387**, 388, 390, 402-404, 419-423
→ responsabilité
- Sage [o], 11, 217, 219, 319, 344, 355, 357, 359, 364, 369, 383, 429, 432, 434, 436, 441
- Silent Spring*, 28-29, 121, 131-132
→ Carson
- Stern (rapport), 32, **44**, 133-134, 141, 323-324, 407-408, 475,
→ changement climatique
- SustainAbility [o], 388, 412
- Sustainable Development Commission [o], **196-197**, 223, 230, 468
→ Cabinet Committee on the Environment, DEFRA
- système complexe, 29, 81, **90**, 100, 113-114, 146-163
→ écosystème, logique des systèmes complexes, théorie des systèmes complexes
- système(s) de mesure, **310-326**, 327, 412-414, 472, 517
→ mesure, outil de mesure
- Tesco [o], 11, 202-203, 217, 220, 227, 341, 344, 355, 391-392, 400, 402, 414, 418, 430, 432, 434, 442,
- Thatcher, 31, 34-36, 180, 382, 384
→ Blair, Parti conservateur
- The Greenhouse Gas Protocol, 412-**413**
→ mesure, système de mesure, changement climatique, dioxyde de carbone, Kyoto (protocole de)
- théorie des systèmes complexes, **150**, 151, 153
→ logique des systèmes complexes
- The Prince of Wales Accounting for Sustainability Project [o], 412, **415-416**
→ mesure, système de mesure
- The United Nations Global Compact, 412, **416**
→ mesure, système de mesure
- Thoreau, 1-2, 7, 18, 19-20, 22, 121, 131-132, 141
→ Emerson, philosophie
- trou dans la couche d'ozone, 30, 35-36, 139, 233
→ Montréal (protocole de)
- unité de mesure, 128, 321, 324-326, 412
→ mesure
- Vodafone [o], 11, 217, 260, 342, 344, 350, 369, 371, 375, 379, 383, 385, 399-400, 414, 417-418, 430-431, 434, 442-443
- WWF [o] 11, 154, 160, 169-170, 178, 218, 223, 225-226, 228-231, 288-292, 301-303, 319-323, 346, 394-398, 403-407, 417-418, 428, 434-435, 437, 444-449, 453-465
→ ONG

Table des matières

<i>RÉSUMÉ</i>	v
<i>SOMMAIRE</i>	vii
<i>REMERCIEMENTS</i>	ix
<i>LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES</i>	xi
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	xiii
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : DÉLIMITATION DU DOMAINE.....	15
CHAPITRE 1 : LE MOUVEMENT ENVIRONNEMENTAL - ORIGINES ET DÉFINITIONS.....	16
1 Origines	17
1.1 Les origines à un niveau international.....	17
1.1.1 La place centrale des États-Unis au XIX ^e siècle.....	17
1.1.2 Philosophes.....	19
1.1.3 Naturalistes.....	20
1.2 Les origines au Royaume-Uni.....	23
2 « The Modern Environmental Movement »	27
2.1 Contexte international.....	27
2.1.1 Développement d'un mouvement à dimension internationale.....	27
2.1.2 Baisse de popularité puis reprise du mouvement.....	30
2.2 Contexte politique au Royaume-Uni.....	34
2.2.1 « The Dirty Man of Europe ».....	34
2.2.2 « New Labour: New Environmental Policy ? » (Bulge et al. 2004 [1998] : 563).....	36

2.2.3 Un engagement en demi-teinte.....	40
3 Définitions des notions centrales.....	45
3.1 Définition de environmental movement.....	46
3.2 Définition de environmentalism.....	48
3.3 Comparaison entre les définitions de ces termes	51
3.4 Définition de ecologism.....	52
3.5 Synthèse sur les définitions.....	55
3.6 Définition de environment.....	58
Conclusion du chapitre 1.....	60
 CHAPITRE 2 : LE DISCOURS ENVIRONNEMENTAL – CONSTRUCTION ÉPISTÉMOLOGIQUE....	62
1 Présentation des travaux réalisés sur le discours sur l'environnement....	64
1.1 Situation du discours sur l'environnement en anglais de spécialité.....	64
1.2 Le discours environnemental d'après un corpus d'études francophones.....	66
1.2.1 Présentation du corpus.....	66
1.2.2 Analyse des critères de sélection du corpus.....	70
1.2.3 Analyse des méthodologies choisies.....	71
1.3 Le discours environnemental d'après un corpus d'études anglophones.....	73
1.3.1 Présentation du corpus.....	73
1.3.2 Analyse des critères de sélection des corpus.....	76
1.3.3 Analyse des méthodologies adoptées.....	77
2 Les caractéristiques du discours environnemental étudié.....	79
2.1 Les travaux présentant une vision globale du discours.....	79
2.1.1 Les noms utilisés pour se référer à ce discours.....	79
2.1.2 Vision globale du discours environnemental dans les études de communication.....	80
2.1.3 Vision globale du discours en écolinguistique.....	83
2.2 Bilan général.....	84
2.2.1 Un domaine nouveau.....	84
2.2.2 Un domaine qui se découpe en sous-domaines variables	87
2.2.3 Un domaine interdisciplinaire réunissant experts et	88

profanes	
2.2.4 Un discours complexe	89
2.2.5 La question de l'orientation idéologique du discours	91
3 Les caractéristiques du discours environnemental d'après d'autres types de textes	95
3.1 Exemples d'utilisation d'autres types de textes	95
3.1.1 Présentation de la démarche	95
3.1.2 Le discours environnemental dans les manuels d'anglais	96
3.1.3 Le discours environnemental dans le droit	100
3.2 La représentation du domaine dans les dictionnaires spécialisés	103
3.2.1 Commentaires métalinguistiques sur le domaine : complexité et interdisciplinarité	104
3.2.2 La sélection des termes : nouveauté et instabilité	105
3.2.3 La sélection des termes : idéologie et systèmes complexes	110
Conclusion du chapitre 2	114
CHAPITRE 3 : LE DISCOURS ENVIRONNEMENTAL – UN DISCOURS SPÉCIALISÉ	115
1 Le discours environnemental comme objet d'étude en anglais de spécialité	115
1.1 Le domaine spécialisé environnemental : un nouvel objet d'étude	115
1.2 L'émergence du domaine spécialisé environnemental	117
1.3 Définition des éléments de composition du domaine	118
1.3.1 Les acteurs principaux du domaine	118
1.3.2 Les spécificités des grandes fonctions du domaine	119
1.3.3 Le discours spécialisé du domaine	122
2 Les caractéristiques du discours à la lumière des caractéristiques du domaine	125
2.1 Un domaine émergent	125
2.1.1 Développement de procédés de communication nouveaux	125
2.1.2 Une instabilité liée à la nouveauté	129
2.1.3 L'émergence de normes	130
2.2 Le discours à la lumière des activités principales du domaine	134
2.2.1 Une activité interdisciplinaire réunissant experts et profanes	134
2.2.2 Une activité qui implique un mélange de registres	136
2.2.3 Une activité qui doit se pratiquer dans l'incertitude	137
	527

2.2.4 Une activité qui s'organise par rapport à un découpage en sous-domaines variables.....	138
2.3 Les spécificités des acteurs du domaine.....	142
2.3.1 Des acteurs ouverts.....	142
2.3.2 Des acteurs aux profils idéologiques variés.....	143
2.3.3 Des acteurs qui cultivent le compromis.....	145
3 Le nouveau paradigme du domaine environnemental.....	146
3.1 Les systèmes complexes, fondement d'un nouveau paradigme.....	146
3.1.1 Découvertes scientifiques et fondements métaphysiques.....	146
3.1.2 Une nouvelle pensée pour le XXI ^e siècle ?.....	149
3.1.3 La notion de paradigme du domaine.....	152
3.2 Adoption de la logique des systèmes complexes dans les discours environnementaux.....	153
3.2.1 Un phénomène omniprésent.....	153
3.2.2 L'exemple des publicités environnementales.....	155
3.2.3 La complexité dans les nouveaux genres de discours environnementaux.....	161
Conclusion du chapitre 3.....	164
DEUXIÈME PARTIE : DES MILIEUX AUX DISCOURS.....	165
CHAPITRE 4 : LES ORGANISATIONS ET L'ENVIRONNEMENT AU ROYAUME-UNI.....	166
1 Les ONG environnementales.....	167
1.1 Présentation des ONG environnementales.....	167
1.1.1 La définition du terme.....	167
1.1.2 Panorama des ONG.....	169
1.1.3 But des ONG.....	172
1.2 Histoire des ONG environnementales au Royaume-Uni.....	175
1.2.1 Les origines.....	175
1.2.2 Le développement des années 1980.....	177
1.2.3 La radicalisation des années 1990.....	179
1.2.4 Évolution des pratiques.....	182
2 Les autres organisations.....	186
2.1 Les organisations et l'environnement dans le monde politique.....	186
2.1.1 L'adoption de la thématique environnementale par de	

nouveaux acteurs.....	186
2.1.2 La multiplication d'organisations spécialisées.....	189
2.2 Les organisations et l'environnement dans le monde du travail	198
2.2.1 L'adoption de la thématique environnementale par de nouveaux acteurs.....	198
2.2.1.1 Causes légales.....	199
2.2.1.2 Soigner son image.....	202
2.2.1.2.1 Une image populaire.....	202
2.2.1.2.2 Une image lucrative.....	203
2.2.1.2.3 Une image cohésive.....	204
2.2.1.3 Causes stratégiques.....	204
2.2.2 La multiplication des organisations spécialisées.....	206
2.3 Les organisations et l'environnement dans le monde éducatif.....	208
2.3.1 Le développement de l'éducation environnementale.....	208
2.3.2 L'offre de formation dans les universités britanniques.....	211
Conclusion du chapitre 4.....	214
 CHAPITRE 5 : LE DISCOURS ENVIRONNEMENTAL DES ORGANISATIONS.....	 215
1 Les aspects génériques.....	216
1.1 Les sites Internet.....	216
1.1.1 Le nouveau rôle d'Internet pour les organisations.....	216
1.1.2 L'exploitation des possibilités interactives.....	219
1.1.3 Le statut non-officiel de l'information accessible.....	220
1.2 Les documents sur l'organisation.....	222
1.2.1 Les publications portant sur l'organisation.....	222
1.2.2 Les documents de travail de l'organisation.....	224
1.3 Les publications des organisations sur des sujets externes.....	226
1.3.1 Les rapports « scientifiques ».....	226
1.3.2 Les documents de synthèse.....	230
2 Les aspects thématiques.....	233
2.1 Un domaine qui se découpe en sous-domaines variables.....	233
2.2 Le problème de l'idéologie.....	236
2.2.1 Les thèmes les plus fréquents selon le type d'organisation....	236
2.2.2 Les termes les plus fréquents selon le type d'organisation...	238
	529

2.2.3 Comparaison entre les documents issus de trois types d'organisation différents.....	239
2.3 L'adoption d'une logique des systèmes complexes.....	244
2.3.1 Utilisation de termes faisant référence à cette logique.....	244
2.3.2 Traces sémantiques de cette logique.....	246
3 Les aspects terminologiques.....	248
3.1 Une question problématique.....	248
3.2 La création néologique.....	250
3.2.1 Exemple de création néologique, ecological footprint et ses dérivés.....	250
3.2.2 L'inflation de termes.....	252
3.2.3 Terme inventé, terme avéré.....	259
3.3 L'émergence de consensus sur les définitions.....	261
3.3.1 L'inflation de définitions.....	261
3.3.2 La valeur d'usage des termes.....	263
Conclusion du chapitre 5.....	270
CHAPITRE 6 : SPÉCIALISATION ENVIRONNEMENTALE ET STRUCTURATION EN RÉSEAUX.....	273
1 Une structuration en réseaux.....	273
1.1 La coopération entre organisations de types différents.....	275
1.1.1 La coopération à travers la réponse à une consultation du gouvernement.....	275
1.1.2 Un nouveau rôle pour l'État.....	279
1.1.3 Des relations renouvelées entre ONG et entreprises.....	283
1.2 La coopération entre organisations du même type à travers l'exemple des ONG.....	285
1.2.1 La complémentarité des moyens.....	285
1.2.2 L'échelle d'intervention.....	288
1.2.2.1 L'échelle infra-nationale.....	288
1.2.2.2 L'échelle internationale.....	291
2 Les experts au centre des réseaux.....	295
2.1 Le statut particulier de l'expert de l'environnement.....	295
2.1.1 Définir la notion d'expertise.....	295
2.1.2 La position ambiguë de l'expert en environnement.....	297
2.1.3 L'exemple de l'IPCC.....	300

2.2 La recherche d'une méthodologie pour définir l'expertise environnementale.....	302
2.2.1 Légitimité du statut d'expertise des ONG.....	302
2.2.2 Légitimité de la participation du public dans les prises de décision.....	305
2.2.3 La question de la méthode de participation légitime.....	308
3 Vers de nouveaux systèmes de mesure.....	310
3.1 Présentation de la question de la mesure dans les sources primaires..	311
3.1.1 Le développement d'outils de mesure.....	311
3.1.2 Les objets à mesurer.....	313
3.1.3 Les autorités habilitées à mesurer.....	313
3.1.4 Les objectifs de l'activité de mesure.....	314
3.1.5 Les indicateurs.....	315
3.2 Les outils de mesure.....	315
3.2.1 Variété des appellations.....	315
3.2.2 La composition des différents termes.....	316
3.3 L'harmonisation des systèmes de mesure.....	319
3.3.1 Poser le problème de la multiplication des systèmes de mesure.....	319
3.3.2 Créer de nouveaux systèmes et comparer les systèmes existants.....	321
3.3.3 La création d'un système de mesure dans le domaine du changement climatique.....	323
Conclusion du chapitre 6.....	326
TROISIÈME PARTIE : UN EXEMPLE DE DISCOURS ENVIRONNEMENTAUX, LES RAPPORTS ANNUELS CSR.....	328
CHAPITRE 7 : PRÉSENTATION DU GENRE DES RAPPORTS CSR.....	329
1 Le développement du genre.....	330
1.1 Présentation de l'objet d'étude.....	330
1.2 Les origines.....	333
1.3 Émergence de la thématique environnementale.....	335
1.3.1 Des débuts hésitants.....	335
1.3.2 L'étape décisive de la fin des années 1990.....	339
1.3.3 Un nouvel instrument de communication : le rapport	
	531

annuel sur l'environnement.....	343
1.3.3.1 Développement parmi les entreprises.....	343
1.3.3.2 Développement parmi les autres organisations	345
2 La fonction des rapports.....	347
2.1 La fonction des rapports en débat.....	347
2.2 Auto-description de la fonction des rapports.....	349
3 Les rapports comme outils d'auto-justification.....	356
3.1 Le débat sur la responsabilité.....	356
3.1.1 Définition de la notion de « responsabilité » dans les rapports CSR.....	357
3.1.2 Les limites de la responsabilité assumée.....	360
3.1.3 La réfutation du point de vue d'un autre.....	362
3.1.4 Les séquences argumentatives sur la responsabilité.....	365
3.2 La position des entreprises revalorisée.....	368
3.2.1 Des entreprises peu polluantes.....	369
3.2.2 Des entreprises engagées.....	370
3.2.3 Une activité éthique.....	371
Conclusion du chapitre 7.....	372
CHAPITRE 8 : LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS LES RAPPORTS.....	373
1 Les acteurs de l'énonciation des rapports.....	373
1.1 Les auteurs des rapports.....	373
1.1.1 Les indications concernant l'énonciateur.....	373
1.1.2 Les indications concernant la production des rapports.....	378
1.2 Le destinataire des rapports.....	382
1.2.1 Le sujet destinataire.....	382
1.2.1.1 Présentation dans les rapports.....	382
1.2.1.2 Les catégories recouvertes par la notion de « stakeholder ».....	385
1.2.2 Le destinataire réel : les lecteurs du rapport.....	387
2 Les acteurs de l'environnement mentionnés dans les rapports.....	390
2.1 Identification des acteurs de l'environnement dans les rapports d'entreprise.....	390
2.2 L'identification des acteurs dans les rapports d'une ONG, le WWF..	394

2.3 L'identification des acteurs dans les rapports d'une organisation gouvernementale, le DWP.....	397
3 L'étude des marques d'intertextualité.....	399
3.1 Les types de marques d'intertextualité.....	399
3.2 L'étude diachronique des marques d'intertextualité.....	403
3.3 L'intertextualité sur le thème du changement climatique.....	407
Conclusion du chapitre 8.....	409
CHAPITRE 9 : LA NORMALISATION DES RAPPORTS.....	411
1 Les normes de production des rapports.....	411
1.1 Les systèmes de validation externe du contenu des rapports.....	411
1.1.1 Les systèmes de mesure.....	413
1.1.2 Les indices.....	414
1.1.3 Les principes.....	415
1.1.4 Les instructions.....	417
1.2 Ce que préconisent les instructions.....	421
1.2.1 Les principes à respecter dans les rapports CSR.....	421
1.2.2 Le contenu à intégrer dans les rapports.....	423
1.2.3 Le découpage du domaine proposé dans les instructions...	425
2 La structure des rapports CSR.....	428
2.1 Étude détaillée du corpus.....	428
2.2 Correspondances entre différents processus de normalisation.....	433
2.3 La représentation du domaine environnemental dans les rapports....	436
2.3.1 Le titre utilisé pour désigner le domaine.....	436
2.3.2 Le découpage du domaine.....	436
3 Une présentation consensuelle du domaine environnemental.....	446
3.1 Les récits sur la crise environnementale.....	446
3.1.1 La description des causes d'un problème environnemental	446
3.1.2 Un historique des problèmes environnementaux.....	449
3.1.3 L'évolution des positionnements.....	454
3.2 Les termes du domaine dans les rapports.....	457
3.2.1 Le rapport à la nature dans les différents types d'organisation.....	457
3.2.2 Quel Environment ?.....	457
	533

Table des matières

3.2.3 L'utilisation du terme impact.....	459
3.2.4 Néologismes.....	462
Conclusion du chapitre 9	466
CONCLUSION	467
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<i>477</i>
<i>NOTE SUR LES CORPUS</i>	<i>505</i>
<i>INDEX</i>	<i>519</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	<i>525</i>

Les annexes sont réunies dans un volume séparé. Celui-ci comporte également un CD où sont gravées les sources primaires utilisées pour les corpus.

Université Bordeaux Segalen

Année 2011

Thèse n°

ANNEXES de la THÈSE

pour le

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 2

Mention : Études anglaises – Anglais de spécialité

Présentée et soutenue publiquement

Le 1er décembre 2011

Par Camille Biros

Née le 14/11/1984 à Saint Jean de Luz

Contribution à l'étude du discours environnemental : les organisations et leurs discours au Royaume-Uni

Membres du Jury

Mme Martine Azuelos, Professeur à l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, pré-rapporteur
Mr John Humbley, Professeur à l'université Paris Diderot-Paris 7, pré-rapporteur
Mr Gilles Leydier, Professeur à l'université du Sud Toulon-Var
Mr Michel Petit, Professeur à l'université Bordeaux Segalen-Bordeaux 2, directeur de thèse
Mme Catherine Resche, Professeur à l'université Panthéon Assas-Paris 2

Table des matières

Annexes	
2	6
Annexe 2.1 : Les textes de lois sur l'environnement au Royaume-Uni.....	6
Annexe 2.2 : Extraits des préfaces des dictionnaires portant sur le caractère complexe du domaine.....	7
Annexe 2.3 : Extraits des préfaces des dictionnaires portant sur le caractère interdisciplinaire du domaine.....	7
Annexe 2.4 : Comparaison d'une sélection de mots dans différents dictionnaires....	8
Annexes	
4	13
Annexe 4.1 : Les ONG environnementales d'après les dictionnaires spécialisés....	13
Annexe 4.2 : Les organisations du domaine dans le secteur du commerce et des investissements.....	16
Annexe 4.3 : L'offre de formation dans les universités britanniques.....	18
Annexes	
5	20
Annexe 5.1 : Fréquence d'utilisation de termes du domaine selon les organisations.....	20
Annexe 5.2 : Extraits du Corpus TIO concernant l'instabilité de la définition de termes du domaine.....	22
Annexe 5.3 : Extraits du corpus 3 contenant des commentaires métalinguistiques.....	23

Annexe 5.4 : <i>ECOLOGICAL FOOTPRINTING</i> et ses dérivés.....	24
---	----

Annexes

6.....	26
Annexe 6.1 : Extraits montrant que les systèmes de mesure sont en cours d'élaboration.....	26
Annexe 6.2 : Extraits portant sur l'objet à mesurer dans le corpus 6.....	26
Annexe 6.3 : Extraits portant sur les responsables de l'activité de mesure.....	27
Annexe 6.4 : Extraits sur les objectifs des activités de mesure.....	28
Annexe 6.5 : Extraits portant sur les indicateurs.....	29
Annexe 6.6 : Les références à des outils de mesure.....	29
Annexe 6.7 : Extraits concernant la confusion liée à la multiplication d'indicateurs dans le domaine.....	30
Annexe 6.8 : Extraits évoquant un outil pour mesurer une empreinte environnementale.....	31

Annexes

7.....	32
Annexe 7.1 : Extraits montrant que l'image de l'entreprise est capitale.....	32
Annexe 7.2 : Extraits évoquant les liens entre la mission principale de l'entreprise et sa mission de CSR.....	32
Annexe 7.3 : Extraits sur ce que <i>RESPONSIBILITY</i> signifie pour l'entreprise.....	33
Annexe 7.4 : Exemples de négations syntaxiques.....	33
Annexe 7.5 : Extraits défendant l'idée que l'activité principale de l'entreprise est éthique.....	33

Annexes

8	35
Annexe 8.1 : Extraits comportant des références au sujet destinataire.....	35
Annexe 8.2 : Extraits concernant la position de l'entreprise vis-à-vis des lecteurs de ces rapports CSR.....	35
Annexe 8.3 : Extraits donnant des renseignements sur les « stakeholders ».....	35
Annexe 8.4 : Extraits où l'entreprise se présente comme actrice du domaine environnemental.....	37
Annexe 8.5 : Extraits où l'entreprise se présente comme actrice du domaine environnemental en partenariat avec d'autres acteurs.....	38
Annexe 8.6 : Références à des partenariats spécifiques grâce auxquelles l'entreprise agit dans le domaine environnemental.....	38
Annexe 8.7 : Extraits où les entreprises présentent le gouvernement où une organisation gouvernementale comme acteurs du domaine environnemental.....	39
Annexe 8.8 : Extraits où le WWF se présente comme acteur de l'environnement.....	40
Annexe 8.9 : Extrait où le WWF se présente comme agissant dans le domaine environnemental dans le cadre d'un partenariat.....	41
Annexe 8.10 : Extrait où le WWF se présente comme agissant dans le domaine environnemental dans le cadre d'un partenariat spécifiquement nommé.....	41
Annexe 8.11 : Extraits où le DWP se présente comme acteur de l'environnement.....	43
Annexe 8.12 : Extraits où le DWP se présente comme acteur de l'environnement dans le cadre de partenariats particuliers.....	44
Annexe 8.13 : Extraits où le DWP présente d'autres acteurs du domaine environnemental.....	44
Annexe 8.14 : Les marques d'intertextualité dans les rapports.....	45

Annexes

9	64
----------------	----

Annexe 9.1 : Identification des systèmes de validation externe des rapports les plus populaires.....	64
Annexe 9.2 : Le contenu des rapports d'entreprises.....	65
Annexe 9.3 : Le contenu des rapports des autres organisations.....	80
Annexe 9.4 : Termes utilisés dans les rapports pour désigner le domaine.....	85
Annexe 9.5 : Extraits où sont présentés les problèmes environnementaux.....	86

Annexes 2

Annexe 2.1 : Les textes de lois sur l'environnement au Royaume-Uni

Tableau 2.3 : Présentation des différentes sections des textes de lois sur l'environnement au Royaume-Uni

	Environmen-tal Protection Act 1990	Environment Act 1995	Pollution Prevention and Control Act 1999	Clean Neighbour-hoods and Environment Act 2006	Natural Environment and Rural Communities Act 2006	Climate Change and Sustainable Energy Act 2006
PART I	Integrated pollution control and air pollution control by local authorities	The Environment Agency and the Scottish Environment Protection Agency	General purpose of section 2 and definitions	Crime and Disorder	Natural England and the commission for rural communities	Purposes
PART II	Waste on land	Contaminated land and abandoned mines	Regulations of polluting activities	Vehicles	Nature Conservation in the UK	Reports on Greenhouse gas emissions
PART III	Statutory nuisances on clean air	National Parks	Prevention etc of pollution after accidents involving off-shore installations	Litter and Refuse	Wildlife etc.	Local authorities
PART IV	Litter etc.	Air quality	Time-limited disposal of waste management licences	Graffiti and other defacement	Sites of Special Scientific Interest	Microgenera-tion
PART V	Amendment on the radioactive substances act 1960	Miscellane-ous, general and supplemental provisions	Application to Wales and Scotland	Waste	National parks and the broads	Energy Efficiency
PART VI	Genetically modified organisms		Consequenti-al and minor amendments and repeals	Dogs	Rights of Way	Building regulations relating to emissions and use of fuel and power
PART VII	Nature Conservation in Great Britain and Countryside		Short title, interpretation, commence-ment and extent	Noise	Inland waterways	Carbon emissions reduction target

	Matters in Wales					
PART VIII	Miscellaneous			Architecture and the built environment	Flexible administrative arrangements	Dynamic demand technologies
PART IX	General			Miscellaneous	Miscellaneous	Community energy and renewable heat
PART X				Community energy and renewable heat	Final Provisions	Electricity from renewable sources
PART XI						Miscellaneous and final provisions

Annexe 2.2 : Extraits des préfaces des dictionnaires portant sur le caractère complexe du domaine

E1.1 – DdDD : Le champ terminologique couvert est à l'image du concept de développement durable : vaste car il concerne toutes les activités humaines ; transversal car il tente de marier les aspects environnementaux, économiques et sociaux dans une approche de bonne gouvernance ; évolutif car les termes et expressions utilisés apparaissent puis s'affinent avec les initiatives (souvent internationales) de mise en œuvre du développement durable. (Brohag *et al.* 2004 : x)

E1.2 – ED : This volume is designed to accommodate a broad interpretation of the term environmental studies. (Kemp 1998 : Preface)

E1.3 – DESD : This dictionary attempts to identify the many strands of concern that are encompassed today within the term “environment”, with an eye to many progressive steps taken in North America, Europe, Asia and the Pacific, and elsewhere. (Gilpin 1996 : viii)

E1.4 – DEC : “Nature never errs. Things always follow their principles. Though complex, they are never chaotic. Though many, they are not confused. Wang Pi (Chinese Philosopher, AD 226-49)”. (Park 2008 : i)

Annexe 2.3 : Extraits des préfaces des dictionnaires portant sur le caractère interdisciplinaire du domaine

E2.1 – DdDD : Aujourd'hui, la dynamique qui se crée autour du développement durable permet la convergence avec de nombreux autres courants de pensée qui ont chacun leur terminologie. (Brohag *et al.* 2004 : vii)

E2.2 – DGCC : The climate issue, which started from a relatively narrow scientific base, now encompasses a full range of science, technology, legal, environmental, and other socio-economic fields, all accompanied by their jargon, acronyms, and national and international programmes. (Maunder 1992 : vii)

E2.3 – ED : The interdisciplinary nature of environmental issues necessitates the inclusion of topics from physical sciences such as chemistry, physics, geology and biology alongside entries from atmospheric, engineering, earth and soil sciences. Since current environmental issues include a strong human element, entries from geography, demography, politics and economics also have their place. (Kemp 1998 : Preface)

E2.4 – ODEC : Inevitably, the source material that I have drawn on is very diverse, widely scattered, and rooted in many different disciplines. (Park 2008 : i)

E2.5 – NYEDE : The environment is not a “subject”. It is a collection of related scraps of knowledge gathered from dozens of different subjects – chemistry, biology, botany, meteorology, physics and atomic physics, geology, oceanography, zoology, public health, business administration, political science, and pedology, to name only a few. [...]

The pertinent information from each of these fields is available for the most part only in the scholarly jargon peculiar to each. It is not unusual for experts in one field to have trouble reading scientific papers circulated in another. (Sarnoff 1971 : Preface)

Annexe 2.4 : Comparaison d'une sélection de mots dans différents dictionnaires

Tableau 2.5 : Liste de mots commençant par la lettre A pour chaque dictionnaire et classification

<i>Dictionary of Global Climate Change (1992)</i>	<i>Dictionary of Environment and Sustainable Development (1996)</i>	<i>The Environment Dictionary (1998)</i>	<i>The Dictionary of Ecology and Environmental Science (1993)</i>	<i>Dictionary of Environment and Conservation (2008)</i>	<i>Dictionary of Environment and Conservation (2008) Suite</i>
abiotic <i>ablation</i> absorbtion absorbtion band <i>absorbtion capacity</i> absorbtion of radiation ACCAD acclimatization accumulated temperature acid rain ACMAD <i>actinometer</i> actual evaporation actual evapotranspiration adaptation adaptation strategies adiabatic process advection Advisory Committee on Climate Applications Data of the WMO World Climate Programme <i>Advisory Group on Greenhouse Gases (AGGG)</i> aerobiology aerology aerosols aerosols, global distribution of aerosols, global sources of <i>afforestation</i> AFOS <i>African Centre of Meteorological Applications for Development</i>	abatement Aberfan abiotic absorbtion absorbtion coefficient absorbtion tower <i>abstraction</i> abyssal zone acanthemoeba acaricide <i>acceptable daily</i> <i>intake (ADI)</i> accessibility acclimatization accomodation accounting costs <i>accretion</i> Achelous River dams, Greece acid acid chimney <i>acid deposition</i> acid dew point acid mine drainage acid rain <i>acid soot</i> acid sludge acid sulphate soil acoustic acoustic enclosure acoustic interferometer acoustic reflex <i>acoustics</i> acoustic site planning acoustic trauma actinides activated carbon <i>activated sludge</i> <i>process</i> activity patterns	abiotic <i>absolute humidity</i> <i>absolute zero</i> absorbtion absorbtion coefficient abyssal zone acetate plastics acid <i>acid loading</i> acid mine drainage <i>acid precipitation</i> acid rain actinides activated carbon activated sewage sludge actuarial forecast adenosine triphosphate adiabatic process adsorption advection <i>advisory group on greenhouse gases</i> aerobic aerosols <i>aesthetic</i> <i>degradation</i> <i>african centre of meteorological applications for development</i> Agenda 21 Agent Orange agrarian civilizations <i>agricultural revolution</i> agroclimatology agroforestry agrometeorology agronomy	abatement abiotic environment ABS <i>absolute humidity</i> absorbers absorbing Boom absorbtion absorbtion coefficient absorbtivity accelerated stabilization acceleration acclimated microorganisms acclimatization acellator acid pickles <i>acid soot</i> acid water pollution acoustic absorbtion acoustic power acoustical environment acoustical tile acoustical treatment <i>acoustics</i> <i>actinometer</i> action action systems activated carbon <i>activated sludge</i> activated sludge effluent treatment <i>activated sludge</i> <i>process</i> adaptation ADAPTS <i>additives</i> <i>adiabatics lapse rate</i> adsorbent installations	aa abandoned well abatement abatement debris Abbey, Edwards abiotic <i>ablation</i> ablation zone Aborigenes abrasion absolute age absolute chronology absolute dating absolute humidity absolute poverty absolute relief absolute scarcity <i>absolute zero</i> absorb absorbed dose absorbment absorption <i>absorptive capacity</i> <i>abstraction</i> abundance abyss abyssal hill abyssal plain abyssal zone accelerated erosion <i>acceptable daily</i> <i>intake</i> acceptable risk accident site accident type acclimation acclimatization accounting <i>accretion</i> accumulation rate accumulation zone ACE	altimeter altiplano altithermal altitude altitudinal migration altitudinal zonation altocumulus altostratus (As) altruism <i>alum</i> <i>aluminium (Al)</i> <i>aluminium sulphate</i> Amazonia amber <i>ambient</i> <i>ambient air</i> <i>ambient air quality</i> <i>standard</i> ambient level ambient measurement amelioration <i>amenity</i> amenity horticulture aminity planting amenity ressource amenity value amino acid amino-acid dating <i>ammonia</i> ammonia fixation ammonification ammonium <i>ammonium nitrate</i> ammonium sulphate amphibian anabatic wind anabolism anadromous anaemia anaerobic abaerobic

<p>(ACMAD)</p> <p>afterburner</p> <p>Agenda 21</p> <p>Agenda 21 : WMO proposals</p> <p>AGGG</p> <p>agricultural climate impacts</p> <p>agricultural drought</p> <p>agricultural meteorology</p> <p>agroforestry</p> <p>Agrometeorological Data System</p> <p>agrometeorology</p> <p>air conditioning</p> <p>air mass</p> <p>air pollutant</p> <p>air pollution episode</p> <p>airborne materials</p> <p><i>airborne particulates</i></p> <p>albedo</p> <p>albedo changes</p> <p>Aleutian low</p> <p>algae</p> <p>altithermal period</p> <p>AMDASS</p> <p>anabatic wind</p> <p>analogue</p> <p><i>analogue climate model</i></p> <p>analogue model</p> <p>anemogram</p> <p>anemograph</p> <p>anemometer</p> <p><i>aneroid barometer</i></p> <p>Antarctic ice sheet</p> <p>Antarctic ozone hole</p> <p>anthropogenic</p> <p>anticyclone</p> <p>AOSIS</p> <p><i>aphelion</i></p> <p>Applications of Meteorology</p> <p>Programme of WMO</p> <p>aquifer</p> <p>Archival Survey for Climate History Project</p> <p>Arctic haze</p> <p>Arctic warming</p> <p><i>aridity</i></p> <p>ASEAN workshop on Scientific, Policy and Legal Aspects of Global Climate Change</p> <p>ash</p> <p><i>Asian-Pacific Seminar on Climate Change, Nagoya City, Japan</i></p> <p><i>Association of Small Island States (AOSIS)</i></p> <p>astronomical theory of climate change</p> <p>atmosphere</p> <p>atmosphere/ocean interactions</p> <p>atmospheric dispersion</p> <p><i>atmospheric dust</i></p> <p>atmospheric stabilization</p>	<p><i>acute</i></p> <p>adaptation</p> <p><i>adaptive radiation</i></p> <p>ADB (Asian Development Bank)</p> <p>added value</p> <p>addiction</p> <p>Addo Elephant National Park</p> <p>adenovirus</p> <p>ADI</p> <p>adiabatic</p> <p><i>adjustment</i></p> <p>administered pricing</p> <p>administrative law</p> <p>Adriatic Sea</p> <p>adsorption</p> <p>adversarial procedure</p> <p>'Aegean Sea' incident</p> <p>aeration</p> <p>aeroallergens</p> <p>aerobic</p> <p><i>aerodynamics</i></p> <p>aero-electric generation</p> <p>aeromonas</p> <p>aerosol</p> <p>aesthetic guideline</p> <p>value</p> <p>aesthetics</p> <p>aestivation</p> <p><i>aetiology</i></p> <p>affluent society</p> <p>African Development Bank</p> <p>after-burner</p> <p>Agency for International Development (US)</p> <p>Agenda 21</p> <p>Agent Orange</p> <p><i>agglomeration</i></p> <p><i>aggradation</i></p> <p>Agreement on Cooperation for the Sustainable Development of the Mekong River Basin</p> <p>agricultural chemical economics</p> <p>agricultural sciences</p> <p><i>agrochemicals</i></p> <p>agroforestry</p> <p>AID US</p> <p>airblast overpressure</p> <p>air conditioning</p> <p>air mass</p> <p>air pollution</p> <p>air pollution control legislation</p> <p>air pollution control strategy</p> <p>air pollution index</p> <p>air quality standards</p> <p>airshed</p> <p>Aitken nuclei</p> <p>'Akatsuki Maru' incident</p> <p>Alaskan National Parks</p> <p>Alaskan pipeline</p> <p>albedo</p> <p><i>aldehydes</i></p> <p>aldrin</p>	<p>air</p> <p>air mass</p> <p>air pollution</p> <p>air quality</p> <p>air quality standards</p> <p>airshed</p> <p>albedo</p> <p>alcohols</p> <p><i>aldehydes</i></p> <p>algae</p> <p>algal bloom</p> <p>alkali</p> <p>Alliance of Small Island States</p> <p><i>allotropy</i></p> <p><i>alloy</i></p> <p>alluvium</p> <p><i>aluminium</i></p> <p>amino acids</p> <p>anabolism</p> <p>anaerobic</p> <p>anaerobic decay</p> <p>analogue</p> <p><i>Analogue climate models</i></p> <p>anhydride</p> <p><i>animal community</i></p> <p>anion</p> <p>anode</p> <p>Antarctic ozone hole</p> <p>Antarctic treaty</p> <p>anthropogenic</p> <p>aerosol</p> <p>antibiotics</p> <p>antibody</p> <p>anticyclone</p> <p><i>appropriate technology</i></p> <p>aquatic biota</p> <p>aquatic environment</p> <p>aquifer</p> <p>aral sea</p> <p>arctic haze</p> <p>Arctic ozone hole</p> <p><i>Area of Outstanding Natural Beauty</i></p> <p><i>aridity</i></p> <p>Arrhenius</p> <p>arsenic</p> <p>asbestos</p> <p>atmosphere</p> <p>atmospheric circulation</p> <p>atmospheric environment</p> <p>atmospheric layers</p> <p>atmospheric models</p> <p>atmospheric pressure</p> <p>atmospheric stability/instability</p> <p>atmospheric turbidity</p> <p>atom</p> <p>atomic bomb</p> <p>Atomic Energy Commission</p> <p><i>atomic number</i></p> <p>attenuation</p> <p>Australian Environment Assessment Branch</p> <p>Australian Nature Conservation Agency</p> <p><i>autecology</i></p> <p>automobile emission</p>	<p>adsorbents</p> <p>adsorption</p> <p>advanced incineration concepts</p> <p>advection</p> <p>aeration</p> <p>aerator</p> <p>aeroallergens</p> <p><i>aerobe</i></p> <p>aerobic-anaerobic interface</p> <p>aerobic-anaerobic lagoon</p> <p>aerobic lagoon</p> <p>aerobic waste treatment</p> <p>aerometric data</p> <p>aerosol</p> <p>aerosol OT</p> <p>aesthetic disaster</p> <p>aesthetics</p> <p>affluence</p> <p>age</p> <p><i>age structure</i></p> <p>aging</p> <p>agitator</p> <p><i>agricultural pollution</i></p> <p><i>agricultural wastes</i></p> <p>agronomy</p> <p>air</p> <p>air-blood interface</p> <p><i>air curtain</i></p> <p>air flow</p> <p>air-ground interface</p> <p><i>air monitoring</i></p> <p>air monitoring instrumentation</p> <p>air pollutant</p> <p>incineration</p> <p>air pollutants</p> <p>air pollution</p> <p>air pollution control equipment</p> <p>air pollution control goals</p> <p>air pollution epidemics</p> <p>air pollution episodes</p> <p>air pollution meteorology</p> <p>air pollution models</p> <p>air pollution monitoring system</p> <p>air pollution processes</p> <p>air pollution research</p> <p>air pollution sources</p> <p>air pollution spread</p> <p>air quality</p> <p>Air Quality Act</p> <p><i>air quality control region</i></p> <p><i>air quality criteria</i></p> <p>air quality monitoring</p> <p>air quality standard</p> <p>Air Resource Management Programs</p> <p>air-sea interface</p> <p>air shed</p> <p>airborne noise</p>	<p>acid</p> <p>acid aerosol</p> <p><i>acid deposition</i></p> <p>acid grassland</p> <p><i>acid loading</i></p> <p>acid mine drainage</p> <p>acid neutralizing capacity</p> <p><i>acid precipitation</i></p> <p>Acid Rain Program</p> <p>acid rain</p> <p>acid rock</p> <p>acid shock</p> <p>acid soil</p> <p>acid surge</p> <p>acidic acidification</p> <p>acidity</p> <p>acquired land</p> <p>acquired trait</p> <p>acquired value</p> <p>acidic</p> <p>act</p> <p>actinide</p> <p>actinoid</p> <p>action level</p> <p>action research</p> <p>activated carbon</p> <p>activated charcoal</p> <p><i>activated sludge</i></p> <p>activator</p> <p>active fault</p> <p>active ingredient</p> <p>active restoration</p> <p>active solar heating</p> <p>activism</p> <p>Activities Implemented Jointly (AIJ)</p> <p>activity plan</p> <p>actual evaporation</p> <p>actual evapotranspiration</p> <p>actual vapour pressure</p> <p><i>acute</i></p> <p>acute dose</p> <p>acute effect</p> <p>acute exposure</p> <p>acute poverty</p> <p>acute toxicity</p> <p>adaptability</p> <p>adaptation</p> <p>adaptive capacity</p> <p>adaptive management</p> <p><i>adaptive radiation</i></p> <p>adaptive strategy</p> <p>additionality</p> <p><i>additive</i></p> <p>additive effect</p> <p>ADEOS II</p> <p>adhesion</p> <p>adiabatic</p> <p><i>adiabatic lapse rate</i></p> <p>adiabatic process</p> <p>adit</p> <p><i>adjustment</i></p> <p>administered dose</p> <p>adsorption</p> <p>advanced air emission control device</p> <p>advanced character</p> <p>Advanced Very High Resolution</p>	<p>abaerobic biological treatment</p> <p>anaerobic composting</p> <p>anaerobic decomposition</p> <p>anaerobic digestion</p> <p>ana-front</p> <p>analogue</p> <p>anatomy</p> <p>ancestor</p> <p>ancient forest</p> <p>ancient woodland</p> <p>andesite</p> <p>andisol</p> <p>androgyny</p> <p>anemometer</p> <p><i>aneroid barometer</i></p> <p>angiosperm</p> <p>angle of incidence</p> <p><i>angle of repose</i></p> <p>angle of slide</p> <p>angstrom</p> <p>angular momentum</p> <p>angular nonconformity</p> <p>ANILCA</p> <p><i>animal community</i></p> <p><i>animal kingdom</i></p> <p>animal rights</p> <p>animal waste</p> <p>methane recovery</p> <p>Animalia</p> <p>anion</p> <p>anion exchange</p> <p>capacity</p> <p>anisotropy</p> <p>Annex A Gases</p> <p>Annex B countries</p> <p>Annex I</p> <p>Countries/Parties</p> <p>Annex II</p> <p>Countries/Parties</p> <p>annual cycle</p> <p>annual growth series</p> <p>annual maximum</p> <p>annual pasture</p> <p>annual ring</p> <p>annular drainage</p> <p>pattern</p> <p><i>anomaly</i></p> <p>Anopheles</p> <p>anoxic</p> <p>ant mosaic</p> <p>antagonism</p> <p>Antarctic Circle</p> <p>Antarctic circumpolar current</p> <p>Antarctic Convergence</p> <p>Antarctic ozone hole</p> <p>Antarctic realm</p> <p>Antarctic Treaty</p> <p>Antarctica</p> <p>antecedent moisture</p> <p>antecedent river</p> <p>antecedent soil water</p> <p>antediluvian</p> <p>anthophilous</p> <p>anthracite</p> <p>anthropic</p> <p>anthropocentric</p> <p>anthropocentrism</p>
--	--	---	---	---	--

<p><i>atmospheric window</i> atoll <i>aurora</i> aurora australis aurora borealis automatic weather station avalanche average year AWS Azores high</p>	<p>alert level alfisol soil algae algcide algology alienation aliphatic hydrocarbons alkali alkyl sulphonates <i>allergy</i> Alliance of Small Island States allocative efficiency, social <i>allotment</i> alluvium <i>alpha diversity</i> <i>alpha particle</i> alternative dispute resolution <i>alternative energy</i> alternatives <i>alum</i> <i>aluminium sulphate</i> alveoli Amazon rainforest Amazonia National Park ambience <i>ambient</i> <i>ambient air quality standards</i> ambient noise ambient quality standards <i>amenity</i> ammonia ammonifying bacteria <i>ammonium nitrate</i> Amoco Cadiz disaster amoeba amortization amplitude anabatic wind anabolism anadromous fish anaerobic anearobic digestion ando soil anechoic chamber anemometer Angkor National Park <i>angle of repose</i> animal welfare anion anion exchange resins Annual International Conferences on Environmentally Sustainable Development <i>anomaly</i> <i>anoxia</i> antagonistic effect Antarctic Treaty anthelmintics anthrax anthropocentric <i>anthropology</i> antibiotic</p>	<p>controls automobile tyre recycling autovariation azotobacter</p>	<p>airway albedo alcohol <i>aldehydes</i> <i>aldrin</i> alert <i>algaecides</i> algal bloom alkali water pollution alpha ray alteration alumina aluminium air pollution <i>ambient air</i> ambient air quality ambient noises American compost projects ammonia water pollution ammonifiers amplification anaerobbe anaerobic contact process anechoic room anemometer anstrom <i>animal</i> animal manure anion anionic detergents <i>anoxia</i> anthropocentric ecosystems anticyclones antifoamants anti-pollution code anti-pollution devices anti-pollution education AOM apparatus aquaculture <i>aquatic ecosystem</i> aquatic weed cutter <i>aquatic weeds</i> aqueous waste aquifer arable land <i>architectural</i> <i>acoustics</i> <i>area</i> area landfill area method area-wide refusal disposal arochlors aromatics arrester arsenic artificial lakes <i>artificial recharge</i> artificial reservoirs asbestos pollution A-Scale ash <i>assimilation</i> atmosphere atmospheric corrosion <i>atmospheric dust</i> atmospheric envelope atmospheric lapse</p>	<p>Radiometer (AVHRR) advanced wastewater treatment advection advection fog advection frost advection inversion adventitious root adverse effect/impact advisory Aedes aegypti aeolian aeolian deposit aeolian soil aeration aeration tank aeration zone aerial logging aerial photograph aeroallergen <i>aerobe</i> aerobic aerobic biological oxidation aerobic composting aerobic digestion aerobic organism aerobic treatment aerodynamic <i>aerodynamics</i> aerosol aesthetic <i>aesthetic degradation</i> aesthetic ressource aesthetic zoning aesthetics <i>aetiology</i> affected public affinity <i>afforestation</i> aflatoxin Afrotropical realm afterburner aftershock age classification age distributions Age of Reason age pyramid age ratio <i>age structure</i> <i>agency</i> agency capture agent agent of disease Agent Orange agglomerate <i>agglomeration</i> <i>aggradation</i> Agenda 21 aggregate aggregation agrarian agrarian civilization agribusiness agricultural diversification agricultural economy agricultural intensification <i>agricultural pollution</i> <i>Agricultural Revolution</i></p>	<p>anthropogenic antropoid Anthropological Reserve <i>anthropology</i> anthropomorphism antibiotic antibody anticarcinogen anticline anticlinorium anticyclone antidote anti-environmental group anti-equitable effect antigen antiquities Antiquities Act (1906) anvil cloud ANWR AONB AOSIS <i>aphelion</i> aphotic <i>apiculture</i> apodous applied dose <i>appropriate technology</i> apterygote AQI aquaculture aquanaut aquarium aquisilvicultural system aquatic aquatic ressources aqueduct aqueous aqueous solubility <i>aquiclude</i> aquifer aquifer depletion aquifer mining <i>aquitard</i> arable arachnid Aral Sea <i>arbitration</i> <i>arboreal</i> arboetum <i>arboriculture</i> arbovirus Archaean Archaeological and Historic Preservation Act (1974) archaeological resource archaeological site archaeology archetype Arctic air Arctic front Arctic haze Arctic highlights Arctic National Wildlife Refuge Arctic Ocean arcuate area mining</p>
--	---	---	--	--	--

	<p>antibody anticyclone anti-urbanism anti-vibration mounting AOSIS APEC forum aphicide Apia convention apiculture application factor aquaculture <i>aquatic ecosystem</i> <i>aquatic weeds</i> <i>aquiclude</i> aquifer aquifer recharge <i>area</i> <i>aquitard</i> Aral Sea <i>arbitration</i> <i>arboreal</i> <i>arboriculture</i> architecture <i>architectural</i> <i>acoustics</i> Arctic Arctic haze area-wide EIA arid areas aridisol soil arsenic arsenic poisoning asterian bore Arthropoda artificial reef Arusha National Park asbestos <i>asbestosis</i> ASEAN Asian Development Bank Asian-Pacific Economic Cooperation Forum <i>Asian-Pacific Seminar on Climate Change</i> asset <i>assimilative capacity</i> Association of South-east Asian Nations asthma astrogeology Aswan High Dam Athens Charter 1933 Athens Treaty atmosphere atmospheric turbulence atmospheric sciences attemperation attenuation attitudinal changes audio frequency audiogram audiometer <i>audit</i> <i>Audubon Society</i> <i>autotrophs</i> availability average individual risk</p>		<p>rate atmospheric moisture atmospheric pressure atmospheric pressure Instruments atmospheric stagnation atolls atom atomic fallout attenuation <i>attrition</i> audible noise audibility threshold auto pollution automobile pollution solution autotroph-heterotroph relationship <i>autotrophs</i> available fresh water AVS</p>	<p>agricultural runoff agricultural sewage agricultural system <i>agricultural waste</i> agricultural zoning agriculture Agriculture and Consumer Protection Act (1973) Agriculture Department <i>agrochemicals</i> agroecological zone agroecosystem agroforestry agrometeorology agronomy agropastoral system agrosilvicultural systematic A-horizon AIDS AIJ air air cleaning air conditioning air current <i>air curtain</i> air drainage wind air emission air exchange rate air mass air mass thunderstorm <i>air monitoring</i> air photograph air pollutant air pollution control device air pollution episode air pressure air quality air quality class <i>air quality control region</i> <i>air quality criteria</i> Air Quality Framework Directive Air Quality Index (AQI) air quality standard air sampling air stripping airborne infection airborne particle <i>airborne particulate</i> airborne pollutant airborne release airshed Alar ALARA Alaska National Interest Land Conservation Act (1979) albedo alcohol aldehyde aldrine ALERT alfalfa alfisol</p>	<p>area of critical environmental concern <i>Area of Outstanding Natural Beauty (AONB)</i> area source area strip mining area-sensitive species arenaceous rock arene arête adgillaceous rock argon arid arid region aridisol aridity index arithmetic growth Army Corps of Engineers armatic arrested development Arrhenius, Svante arroyo arsenic artefact artesian aquifer artesian well arthropod artificial fertilizer artificial rain <i>artificial recharge</i> artificial regeneration artificial selection artificial wetland As Low As Reasonably Achievable (ALARA) asbestos asbestos abatement <i>asbestosis</i> asexual reproduction ash ash cone ask ASOS aspect asphyxia asphyxiant assay assemblage asset assigned amount <i>assimilation</i> <i>assimilative capacity</i> association Association for Biodiversity Information association, index of asteroid asthenosphere astronomy asynchronous at risk species Atlantic Basin Atlantic Ocean Atlantic Period atmosphere atmospheric</p>
--	--	--	---	---	--

	<p><i>avicide</i> Awash National Park</p>		<p><i>algae</i> algal bloom algal mat <i>algicide</i> alien alkali alkalination alkaline alkaline soil alkalinity all-aged strand allele allelochemical allelopathy Allen's rule allergen <i>allergy</i> alley cropping Alliance of Small States (AOSIS) allocation allochthonous allometry allomone allopatric <i>allotment</i> allotrope <i>allotropy</i> allowable annual harvest allowable cut allowable use <i>alloy</i> alluvial alluvial cone alluvial deposit alluvial fan alluvial plain alluvial river alluvial soil alluvium alp alpha decay <i>alpha diversity</i> <i>alpha particle</i> alpha radiation alpine alpine glacier alternative agriculture alternative compliance alternative crop <i>alternative energy</i> alternative farming alternative fuel alternative technology</p>	<p>boundary layer atmospheric deposition atmospheric pressure atmospheric transport <i>atmospheric window</i> atoll atom atomic energy <i>atomic number</i> atomic pile atomic weight attainment area attenuation attractant attributable risk attrition auction <i>audit</i> Audubon, John James <i>Audubon Society</i> auger auger mining <i>aurora</i> austral Australian realm <i>autecology</i> autochthonous Automated Local Event Reporting in Real Time (ALERT) Automated Surface Observing System (ASOS) automated weather station autotroph autumn autumnal equinox available element available nutrient available water avalanche average life expectancy ivermectin avian aviary <i>avicide</i> aviculture avifauna avoidable risk avoidance avoidance cost avoided emissions azimuth azotic azonal soil</p>
--	---	--	--	--

Annexes 4

Annexe 4.1 : Les ONG environnementales d'après les dictionnaires spécialisés

Tableau 4.1 : Les Principales ONG environnementales et leurs définitions

	<i>The Oxford Dictionary of Environment and Conservation (2008)</i>	<i>The Environment Dictionary (1998)</i>	<i>Dictionary of Environment and Sustainable Development (1996)</i>
Audubon Society	A non-profit, US-based environmental conservation organization whose mission is to conserve and restore natural ecosystems.		A US society named after John James Audubon [...], founded around the beginning of the 20 th century is concerned with wildlife conservation, particularly with the protection of birds.
Biodiversity Action Network	An international network of non-governmental organizations working to strengthen biodiversity policy and law.		
Conservation International	A non-profit, US-based international organization whose mission is to conserve global biodiversity and demonstrate that human societies are able to live harmoniously with nature.		
Ducks Unlimited	A US-based non-profit conservation organization which is committed to conserving, restoring and managing the country's wetlands, waterfowl and wildlife.		
Earth Council	An international non-governmental organization that was created [date] to promote and advance [but]		
Earth Liberation Front (ELF)	A North American radical, underground environmental movement engaged in radical environmental activism.		
Earth First!	A radical activist movement within the broader environmental movement [...] to prevent activities [...] which would cause damage and ecosystem changes.	A radical international environmental movement involved in direct action against individuals, companies and organization it sees as threatening the environment.	
Forest Stewardship Council (FSC)	An independent, non-profit, non-governmental organization, whose aim is to ensure the sustainable management of		

	global forestry reserves.		
Friends of the Earth (FOE)	An international network of grassroots environmental groups in 70 countries which runs high-profile campaigns designed to raise public awareness of environmental issues.	A federation of autonomous environmental groups founded in 1971. [...] It is concerned with social and economic factors in relation to the environment [...]	A voluntary conservation organization founded in 1971.
Green Alliance			A London-based umbrella group for environmental bodies in some 19 countries; it is funded by the WWF. In respect of environmental issues, the Green Alliance accuses the industrial nations of a persistent failure to act effectively
Greenpeace	An international non-government organization that works for environmental conservation and the preservation of species.	An international, independent environmental organization founded in Vancouver, Canada in 1971. [...] Greenpeace's goal of ensuring the continuing ability of the earth to nurture life in all its diversity.	Founded in 1971, the world's largest voluntary environmental organization [...]. Greenpeace seeks to protect biodiversity through the protection of rainforests and the protection of the marine environment from drift netting, overfishing, and commercial whaling.
Keep America Beautiful			A voluntary US body that created a standardized and systematic approach to picking up litter in urban areas and in smaller communities.
National Fish and Wildlife Foundation	A non-profit charitable organization in the USA which is dedicated to the conservation and management of fish, wildlife, and plant resources, and the habitats on which they depend.		
National Wildlife Federation	The largest and oldest protector of wildlife in the USA, founded in 1936 as an environmental advocacy and educational group.		
Natural Resource Defence Council (US)	A US organization founded in 1970 to protect natural resources.		
Nature Conservancy, The (TNC)	A private, international conservation group based in the USA which was established in 1951 whose mission is 'to preserve plants, animals, and natural communities that represent the diversity of life on earth.		
NatureServe	A non-profit conservation		

	organization. It provides the scientific information and tools needed to help guide effective conservation action.		
Population Connection (US)	A campaigning organization in the USA, [premier nom + date et directeur lors de la fondation]. Its main focus is on the relationships between population, environment and society.		
Rainforest Action Network (international)	An international environmental group that works to protect the Earth's rainforests and support the rights of their inhabitants.		
Rainforest Alliance	An international environmental group whose objective is to protect rainforest ecosystems and the people and wildlife that depend on them.		
Resources for the Future (US)	An independent environmental organization that is based in the USA, and whose mission is to 'improve environmental and natural resource policymaking worldwide'		
The Sierra Club	A US environmental organization founded by John Muir in 1892 that promotes public education, litigation and outings and conferences.		
Soil Association	A UK environmental campaigning and certification organization, whose mission is to promote sustainable organic food and farming.		
Wildlife Conservation Society (US)	One of the first conservation organizations in the USA, established in 1895, whose mission is to advance wildlife conservation, promote the study of zoology, and create and manage urban wildlife parks.		
World Conservation Union	A non-governmental organization that was founded in 1948. It promotes scientifically based action for the conservation of wild living resources.		A voluntary international body whose main objective is trying to ensure the perpetuation of wild nature and natural resources throughout the world
Worldwatch Institute	An independent research organization that was founded in 1974. [...]works for an environmentally sustainable and		A US-based voluntary organization that studies global and regional environmental issues.

	socially-just society.		
World Wide Fund for Nature (international)	The world's largest and most experienced independent conservation organization, founded in 1961 as the World Wildlife Fund, whose mission is to protect nature and biological diversity around the world.		

Annexe 4.2 : Les organisations du domaine dans le secteur du commerce et des investissements

Tableau 4.7 : Présentation des organisations ayant un rôle à jouer dans le secteur « Trade and Investment » du domaine environnemental au Royaume-Uni en 2008

Nom	Type	Date de création	Secteur
Biogas Technology	Compagnie	1988	L'énergie renouvelable
Ceres Power	Compagnie	2001	Les énergies alternatives
Climate care	Compagnie	1987	L'environnement en général
Ecologia Environmental Solutions	Compagnie	indéterminée	L'environnement en général
EcoMethane	Compagnie	indéterminée	L'énergie renouvelable
EcoSecurities	Compagnie	1997	Les crédits carbone
Electronic waste recovery specialist TES-AMM (Europe)	Compagnie	2008	Le recyclage des déchets électroniques
Environmental Innovations Advisory Group (EIAG)	Organisme public : « established jointly by BERR and Defra »	2003	L'innovation dans le domaine environnemental en général
Envirowise	Compagnie privée liée à l'Etat : « not for profit », « is managed by AEA Technology plc and Serco Limited on behalf of Defra, the Welsh Assembly Government, Scottish Government and Invest Northern Ireland »	1994	L'efficacité dans l'utilisation des ressources, notamment gestion des déchets
HTSPE	Compagnie : « sustainable development consultancy company »	indéterminée	Le développement durable
Hydrogen Solar	Compagnie	2002	L'énergie renouvelable
Oxford University Centre for the Environment (OUCE)	Centre de recherche : « Research and Education Centre at Oxford University »	indéterminée	L'environnement en général
Renewable Energy Systems Group	Compagnie	1985	L'énergie renouvelable
Scottish Power Renewables	Compagnie	2007	L'énergie renouvelable
Seawater Greenhouse	Compagnie	1992	L'agriculture
Second Nature UK	Compagnie	2001	L'isolation naturelle et durable

Strategic Waste Fund	Organisme public : « Scottish Executive »	1999	La gestion des déchets
The Biotechnology and Biological Sciences Research Council (BBSRC)	Centre de recherche lié au gouvernement : « Research Councils funded from the Government's Department for Business, Innovation and Skills (BIS) », « non-departmental public body »	1994	Les biotechnologies et la biologie
The Business Resource Efficiency and Waste (BREW) Programme	Organisme public	2005 (jusqu'à 2008)	L'efficacité dans l'utilisation des ressources, incluant gestion des déchets
The Carbon Trust	Compagnie privée liée à l'Etat : « not-for-profit company », « is primarily grant-funded by DECC and the Devolved Administrations, and in 2008/09 also received grant funding from Defra and the Foreign and Commonwealth Office »	2001	Le passage à une économie produisant peu de carbone
The Centre for Ecology and Hydrology (CEH)	Centre de recherche lié au gouvernement : « public-sector research centre - part of the Natural Environment Research Council (NERC) »	indéterminée	L'environnement en général
The Centre for Renewable Energy Systems Technology (CREST)	Centre de recherche : « Research Centre at Loughborough University »	1993	L'énergie renouvelable
The Centre for Sustainable Engineering	Compagnie : « a not-for-profit company »	indéterminée : « established for many years »	Les technologies durables
The Environment Agency	Organisme public : « an Executive Non-departmental Public Body »	1994	L'environnement en général
The Environmental Industries Sector Unit (EISU)	Organisme public : « government unit, operating within the Sector Group of UK Trade & Investment (UKTI) »	indéterminée	L'environnement en général
The European Marine Energy Centre (EMEC)	Compagnie	indéterminée	L'énergie renouvelable
The Met Office's Hadley Centre for Climate Change	Fonds commercial : « We are a Trading Fund within the Ministry of Defence, operating on a commercial basis under set targets »	1980s	Le changement climatique
The Natural Environment Research Council (NERC)	Centre de recherche : « research council »	1965	L'environnement en général
The Renewable Energy Trade Promotion Service	Organisme public à dimension privée : « managed by Pera Innovation Ltd. » « funded by government department »	indéterminée	L'énergie renouvelable
The Tyndall Centre for Climate Change Research	Centre de recherche : « Research Centre in the University of East Anglia »	2000	Le changement climatique
The Waste and Resources Action Programme (WRAP)	Compagnie privée liée à l'Etat : « not-for-profit company », « government funding from England, Scotland, Wales and Northern Ireland »	2000	L'efficacité dans l'utilisation des ressources et la production durable
UNESCO Centre for Water Law, Policy and Science	Centre de recherche : « Research Centre within the Postgraduate School of Management and	2006	L'eau

	Policy at the University of Dundee. It is the first UNESCO 'category II' centre to be established in the UK and operates under the auspices of UNESCO »		
University of Oxford Centre for Water Research (OCWR)	Centre de Recherche : « Part of OUCE »	indéterminée	L'eau

Annexe 4.3 : L'offre de formation dans les universités britanniques

Tableau 4.8 : Offre de formation en éducation environnementale dans six universités britanniques

Cardiff University	Department of Engineering	MSc in Sustainable Energy and Environment (MSc SEE)
	Cardiff School of City and Regional Planning	MSc in Sustainability, Planning and Environmental Policy (MSc SPEP)
		MSc in Applied Environmental Geology (MSc AEG)
	School of Earth and Ocean Sciences	MSc in Environmental Hydrology (MSc in EH)
	Welsh School of Architecture	MSc in Building Energy and Environmental Performance Modelling (MSc in BEEP)
		MSc in Environmental Design of Buildings (MSc in EDB)
MSc in Theory and Practice of Sustainable Design (MSc in TPSD)		
Edinburgh University	Centre for the Study of Environmental Change and Sustainability	MSc in Environment and Development (MSc in ED)
		MSc in Environmental Sustainability (MSc in ES)
		MSc in Integrated Resource Management (MSc in IRM)
	School of Geosciences	MSc Environmental Protection and Management (MSc in EPM)
		MSc Global Environmental Change (MSc in GEC)
		MSc Ecological Economics (MSc in EE)
MSc by Research in GeoSciences (MSc by RG)		
Essex University	Wide Range of Departments	MSc Environmental Governance: Natural World, Science and Society (MSc EG)
	Department of Biological Sciences	MSc in Marine Biology (MSc MB)
	Department of philosophy and department of government	MA Philosophy, politics and environmental issues (MA PPEI)
	Department of philosophy and department of sociology	MA Philosophy, sociology and the environment (MA PSE)
London School of Economics	Department of Geography and Environment	MSc Environment and Development (MSc ED)
		MSc Environmental Policy and Regulation (MSc EPR)
		MSc Environmental Economics and Climate Change (MSc EECC)

Oxford University	Department of Social Sciences	MSc in Nature Society and Environmental Policy (MSc in NSEP)
		MSc in Water Science, Policy and Management (MSc in WSPM)
		MSc in Environmental Change and Management (MSc in ECM)
		MSc in Biodiversity, Conservation and Management (MSc in BCM)
	Department for Continuing Education	Postgraduate Diploma in International Wildlife Conservation Practice (D in IWCP)
		MSc in Sustainable Urban Development (MSc in SUD)
Queen's University Belfast	School of Biological Sciences	MSc in Ecological Management and Conservation Biology (MSc in EMCB)
		MSc in Leadership for Sustainable Development (MSc in LSD)
		MSc in Sustainable Rural Development and Project Management (MSc in SRDPM)
	School of Planning, Architecture and Civil Engineering	MSc in Environmental Engineering (MSc in EEng)
		MSc in Environmental Planning (MSc in EP)
		MSc in Sustainable Design (MSc in SD)
	Medical Biology Centre	MSc in Sustainable Aquaculture and Inshore Fisheries (MSc in SAIF)
	School of Geography, Archeology and Paleoecology	MSc in Archaeology and Environment (MSc in AE)
	Queen's University Management School	MSc in Environmental Management (MSc in EM)
		MSc in Sustainability and Corporate Social Responsibility (MSc in SCSR)
	School of Law	LLM in Environmental Law and Sustainable Development (LLM in ELSD)

Annexes 5

Annexe 5.1 : Fréquence d'utilisation de termes du domaine selon les organisations

Nous faisons apparaître dans le tableau suivant le nom des organisations qui utilisent un terme au moins une fois, dont le nom figure en italique, et le nombre d'organisations l'utilisant au moins deux fois.

Tableau 5.4 : Nombre d'occurrences de termes dans le corpus 2

Légende :

BERR : Department for Business, Enterprise and Regulatory Reform

BSI : British Standards Institution

Defra : Department for Environment, Food and Rural Affairs

Dti : Department for Trade and Industry

DWP : Department for Work and Pensions

FOE : Friends of the Earth

GA : Green Alliance

Gov. : Government

GP : Greenpeace

Lon. : London

NE : Natural England

NG : National Grid

p&p : People & Planet

RSBP : Royal Society for the Protection of Birds

RT : Rio Tinto

Sa. : Sage

SDC : Sustainable Development Commission

SF : Stakeholder Forum

Tes. : Tesco

Vo. : Vodafone

WWF : World Wildlife Fund

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
organisations utilisant le terme sustainable development	entreprise	BP-RT	BP-RT-Vo	BP-RT-Tes	GSK-BP-HSBC-RT-Vo.-BAE	BP-NG-RT-Tes	BAT-BP-HSBC-RT-Vo.-BAE	BAT-BP-RT	BAE-BAT-HSBC-RT-Vo.-BP	GSK-HSBC-NG	BAT-HSBC-RT-Vo.	GSK-NG
	ONG	SF-WWF	GA-SF-WWF	FOE-SF-WWF	WWF-SF-GA	WWF-SF	SF-WWF-F-envi	FOE-p&p-SF	SF	SF-RSBP	GP-WWF	
	gouvernement		DWP	Defra-DWP	DWP-Gov.-	Gov.-DWP	DWP-SDC	Defra-dti	Berr-Defra	BSI-SDC	SDC	Defra

				-Gov.- Lon.	SDC			-DWP -Gov. -SDC	-DWP			
	Total	4/4	7/9	10/12	12/14	8/12	11/11	11/16	10/13	7/9	7/9	3/7
Nombre d'organisations utilisant le terme climate change	Entreprise	BP- RT	BAE- BP- RT -Vo.	BP- RT- Tes.-	BAE -BP- HSBC -NG- RT- Vo.	BP -NG- RT -Tes.	BAE- BAT- BP- HSBC -NG- RT -Vo.	BAT- BP- NG- RT -Tes.	BAE- BAT- HSBC -RT -Vo.- BP	GSK- HSBC -NG- sa.	BAT- HSBC -RT -Vo. -BAE	GSK- -NG
	ONG	SF -WW F	GA- SF -WW F -GP	SF -WW F -FOE -GP	SF - WWF	SF - WWF	SF- enviro	FOE- p&p- SF	EW -WW F- enviro .	SF- RSBP	GP -WW F	FOE -GP
	gouvernement		DWP	Defra -DWP -Gov. -Lon.	Dti -DWP -Gov. -SDC	Dti -Gov. -WCS D	DWP- SDC	Defra -Dti -DWP -Gov.- SDC	Berr -Defra - DWP- EW	BSI -SDC	Defra -SDC	Defra
	Total	4/4	9/9	11/12	12/14	9/12	11/11	13/16	13/13	8/9	9/9	5/7
Nombre d'organisation utilisant le terme <i>BIODIVERSITY</i>	entreprise	BP - RT	BP - RT - Vo.	BP - RT - Tes.	BP - HSBC -RT	BP - RT - Sa. - Tes.	BAT- BP- HSBC -NG- RT	BAT- BP- RT -Tes.	BAT- HSBC -RT -BP	GSK -NG	BAT- RT- Vo.	GSK -NG
	ONG	WWF	GA- SF- WWF	FOE - SF	SF	SF- WWF -GP	SF	p&p- SF	SF	RSBP		GP
	gouvernement		DWP	Defra -DWP -Gov.- Lon.	DWP -Gov. -SDC	DWP -Gov.	DWP -SDC	Defra- DWP -Gov. -SDC	Defra -DWP	BSI -SDC	SDC- Defra	Defra
	Total	3/4	7/9	9/12	7/14	9/12	8/11	10/16	7/13	5/9	5/9	4/7
Nombre d'organisations utilisant le terme global warming	entreprise	BP		GSK	HSBC		BP- HSBC -Vo.	BAT	BAT	GSK -HSB C	HSBC	GSK
	ONG		WWF - GP		GA			FOE			GP	
	gouvernement			DWP- Lon.	SDC	Gov.		Dti		BSI- SDC	Defra	
	Total	1/4	2/9	3/12	3/14	1/12	3/11	3/16	1/13	4/9	3/9	1/7
Nombre d'organisations utilisant le terme <i>OZONE</i>	entreprise		BP	GSK- Tes.	Vo.- HSBC	BP	BP- HSBC -RT- Vo.	BP- GSK	HSBC -Vo.	GSK	BAT- Vo.	GSK
	ONG		SF- WWF						SF			
	gouvernement			DWP- Lon.	SDC	Gov.				SDC		Defra

		0/4	3/9	4/12	3/14	2/12	4/11	2/16	3/13	2/9	2/9	2/7
Nombre d'organisations utilisant le terme <i>POLLUTION</i>	entreprise	BP-RT	BAE-Vo.	Tes.	BAE-HSBC-BP	BP - RT - Sa. -Tes.	BAT - BP	BAT - BP-NG-RT-Tes.	HSBC -BP	GSK-NG	NG -RT- HSBC	GSK
	ONG	WWF	GA-SF-WWF-GP	GP-WWF	GA-WWF	WWF -GP-SF	SF	FOE-SF	SF	SF-RSBP	wwf	FOE-GP
	gouvernement			Defra-DWP-Lon. - Gov.	SDC		SDC	Defra - DWP-Gov. - SDC	Defra	SDC	Gvt - Defra	Defra
	Nombre Total	3/4	6/9	7/12	6/14	7/12	4/11	11/16	4/13	5/9	6/9	4/7

Annexe 5.2 : Extraits du corpus 3 concernant l'instabilité de la définition de termes du domaine

E2.1.1 – ABI : Sustainable development could be seen as a relatively nebulous concept, but needs clear definition if it is to be included explicitly in policy.

E2.1.2 – EM : The term “environment and social justice” is unclear. The text later in the document (page 24, para 7.3) uses the term “environmental inequalities” instead. It is suggested that this is a better term that is more readily understood. It is proposed that the term “environmental and social inequalities” is used instead in the priorities.

E2.1.3 – EEF : Stakeholders are still extremely perplexed in terms of what sustainable development means for them and keen to know the benefits.

E2.1.4 – EEF : Defining the term ‘sustainable development’ within the strategy is vital. However, the definition needs to be clear and concise otherwise it runs the risk of becoming meaningless. Relating these definitions and objectives to real life examples is important for stakeholders as it aids understanding of where SD fits into their particular niche of life.

E2.1.5 – FS : In terms of definitions, visions and guiding principles for sustainable development, Forward Scotland’s recent consultation work with communities and agencies on ‘Profiling Sustainable Communities’ shows some concern about over-use of the term ‘sustainable’ to a point where it is losing salience in policy and public understanding. In order to overcome this, clear and focused explanations, visions and guiding principles must be developed.

E2.1.6 – GAP : There are many competing definitions of sustainable development, with the UK government defining it as ‘about ensuring a better quality of life for everyone, now and for generations to come. The debate over the various meanings, interpretations and versions of ‘sustainable development’ is ongoing – we believe that the definition will continue to evolve through time.

E2.1.7 – MCS : We believe a robust definition of sustainable development is core to the successful implementation of the government’s sustainable development strategy in the UK. However, at present we feel that it is in the abuse of the term sustainable development that the major problem lies with regard to the UK’s delivery of sustainable development.

E2.1.8 – NIC : One clear demand from the consultation event was that there should be an easily understandable definition of sustainable development that applies to everyone, from businesses to schools to people in their own homes.

E2.1.9 – NIC : People also need to be made more aware of what the environment actually is – too often it can be seen as a rural issue or simply as being about recycling.

E2.1.10 – SCLA : It should not be too difficult to arrive at practical form of words that captures the main essence of sustainability. A simple definition, not overburdened by excessive guiding principles should be sufficient for delivering the UK strategic message.

E2.1.11 – WCL : A robust and fully integrated definition of sustainable development, with the importance of the natural and historic environment fully recognised, will assist with the integration of policy across Government and require appropriate structures and resources to see its delivery.

Annexe 5.3 : Extraits du corpus 3 contenant des commentaires métalinguistiques

E2.2.1 – FOE S : The term ‘sufficiency’ refers to reductions in consumption that improve wellbeing and quality of life.

E2.2.2 – FOE S : Thus the definition of ‘best value’ must include full environmental and social costs – based on dynamic, not fixed, analysis and be implemented rigorously.

E2.2.3 – FOE S : Corporate responsibility in this context (Rio principles) means helping eliminate unsustainable production and consumption, and supporting the application of the polluter pays, precautionary and proximity principles. Corporate accountability implies that states should act to ensure corporate liability for environmental damage, and provide access to justice – including redress and remedy – for those affected by the negative environmental and social impacts of business activities.

E2.2.4 – FS : The explanation used in the 1999 sustainable development strategy is useful, but we would advocate continued use of the Brundtland definition as a clear and internationally recognised definition.

E2.2.5 – HENS : Preference for the use of the “three legged stool” analogy, where sustainable development seen as the result of economic development, social justice and environmental justice. Only if all three are given equal weight is the stool viable (if one leg longer than the others, the stool will topple over)¹⁵².

E2.2.6 – NHS : 1. We think that the Brundtland definition is the best place to start because it captures all aspects of sustainable development. Like any definition of sustainable development it is contested, but the alternatives that have sought to clarify it are all disputed as well. These debates reflect the difficulties in resolving the conflicts of interest that are embedded in sustainable development.

2. We disagree that the Brundtland definition “lies at the environmental end of the spectrum of views...”. It recognises the importance of development (which is much broader than ‘economic growth’) such that the biosphere remains suitable for the existence of human kind. The Brundtland definition acts as a centre point from which the complex landscape of sustainable development can be explored. Evidence for this lies in the use of the Brundtland definition by people, organisations and governments espousing both ‘strong’ and ‘weak’ sustainability.

3. The Brundtland definition has international recognition and sustainable development raises a complex range of international issues. It could be hard for the UK to show that it remains fully engaged with those issues while working to a different definition of sustainable development to that used by the rest of the international community.

E2.2.7 – PW : This is expressed most acutely in the Brundtland definition of sustainable

¹⁵² Nous avons conservé la syntaxe authentique de cette phrase, sans verbes. Il s'agit d'un document de réponses très synthétiques formulées dans un style oral.

development as meeting the needs of the present ‘without compromising the ability of future generations to meet their own needs.’ This definition takes the fear that our actions in the present will have a destructive effect on the future and transforms that fear into the central organising principle around which a sustainable society must be run

E2.2.8 – SCDI : While accepting that “sustainable development” is a notoriously difficult concept to define, SCDI believes that it should be seen as *pro*-development when that development delivers economic and social benefits while respecting the environment. SCDI therefore welcomes the explicit references to economic growth in the UK and Scottish definitions of sustainable development.

E2.2.9 – Ch. S : If the term ‘development’ continues to be used, it needs to be clearly defined to mean improving quality of life in a truly qualitative sense that is decoupled from materialism and consumer goods and that encompasses the environment, health, safe and thriving local communities, education and social inclusion.

E2.2.10 – EC : There has been a plethora of definitions for sustainable development. While the Brundtland definition has remained the most quoted, the proposal to develop a common definition is welcomed.

E2.2.11 – EC : The current Government definition of “ensuring a better quality of life for everyone, now and for future generations to come” is useful, provided it is always linked with the four objectives of social progress, environmental protection, prudent use of resources and economic growth. The danger is that the definition on its own, without these objectives could be interpreted differently by various sectors. The fourth objective however on economic growth also needs to be defined closely, since economic growth that leads to environmental degradation is not sustainable.

E2.2.12 – RTPI : The current definition of economic “sustainability” undermines the capacity of the planning system to deliver an integrated approach. The Institute has consistently stressed the incompatibility of “high and stable levels of economic growth” with wider definitions of environmental sustainability.

E2.2.13 – WCL : We support the use of the Brundtland Report¹ definition for sustainable development ‘Development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs’, as used in DEFRA’s Rural Strategy 2004.

Annexe 5.4 : ECOLOGICAL FOOTPRINTING et ses dérivés

Tableau 5.7 : Utilisation de ECOLOGICAL FOOTPRINTING et de ses dérivés selon les années

Légende :

Defra : Department for Environment, Food and Rural Affairs

Gov. : Government

GP : Greenpeace

Lon. : London

NG : National Grid

RSBP : Royal Society for the Protection of Birds

RT : Rio Tinto

Sa. : Sage

SDC : Sustainable Development Commission

SF : Stakeholder Forum

Tes. : Tesco

Vo. : Vodafone

WWF : World Wildlife Fund

Annexes 6

Annexe 6.1 : Extraits montrant que les systèmes de mesure sont en cours d'élaboration

E2.3.1 – RT W. : A new water efficiency target is currently being developed for the five year period from 2010 to 2014.

E2.3.2 – RT W. : Rio Tinto and the Sustainable Minerals Institute at the University of Queensland worked together on a project to increase and share understanding of the monetary and non monetary values of water and how to incorporate such values into decision making.

E2.3.3 – RT W. : We are seeking ways to incorporate more accurate climatic variations (such as long term rainfall trends) into site water balance predictions and are developing operational guidelines.

E2.3.5 – Lon 02 : The Mayor will develop, with other partners, methods for monitoring the progress of actions

Annexe 6.2 : Extraits portant sur l'objet à mesurer dans le Corpus 6.A

Extraits évoquant la mesure de la consommation d'énergie :

E3.1.1 – GMC 2000 : improving energy efficiency

E3.1.2 – GMC 2000 : energy efficiency

E3.1.3 – GMC 2000 : energy management

E3.1.4 – GMC 2000 : monitoring of energy and water consumption

E3.1.5 – GMC 2000 : energy and water monitored on a monthly basis

E3.1.6 – DWP 01 : we have reduced our energy consumption per square meter by over 22%

Extraits évoquant la mesure du progrès :

E3.2.1 – Lon 02 : The Mayor will develop, with other partners, methods for monitoring the progress of actions contained in the London Biodiversity Action Plan and the biodiversity action plans

E3.2.2 – EA : to measure our progress to a better future

E3.2.3 – DWP 01 : the team targets, monitors and audits progress

E3.2.4 – GMC 2000 : review progress

E3.2.5 – GMC 2000 : review how far sustainable development is being achieved in the UK in all relevant fields

Extraits sur le calcul de l'impact environnemental en général :

E3.3.1 – GMC 2000 : to improve their environmental performance

E3.3.2 – GMC 2000 : environmental foot printing

E3.3.3 – EA : we also monitor and assess the environment

E3.3.4 – DWP 01 : all new contracts are assessed for the environmental impacts

Extraits évoquant la mesure du taux d'émissions de CO2 et son impact en termes environnementaux :

E3.4.1 – GMC 2000 : measuring greenhouse gas emissions associated with travel

E3.4.2 – GMC 2000 : set new baseline figures for CO2 emissions

E3.4.3 – FOE CB : monitoring emissions, understanding changes and considering the overall environmental impact of all greenhouse gases

E3.4.4 – FOE CB : Approaches include estimating the maximum tolerance of the environment to different concentrations of greenhouse gases resulting from emissions, or estimating the technical potential to achieve emissions reductions.

Extraits évoquant la mesure de l'impact environnemental de bâtiments :

E3.5.1 – GMC 2000 : to assess the performance of Government buildings

E3.5.2 – GMC 2000 : monitoring these buildings carefully

E3.5.3 – GMC 2000 : consumption is being monitored in all buildings

E3.5.4 – DWP 01 : Data tracking continues for [...] our consumption in terms of usage per sq.m. of office space

Extraits évoquant la mesure de la consommation d'eau :

E3.6.1 – GMC 2000 : assess non-domestic water usage

E3.6.2 – GMC 2000 : to measure water consumption through MOD-wide Project Aquatrise

E3.6.3 – GMC 2000 : energy and water monitored on a monthly basis

Extraits évoquant la mesure du volume de déchets :

E3.7.1 – GMC 2000 : PFI contract will measure all waste streams

E3.7.2 – GMC 2000 : waste measurement

Extraits évoquant l'identification d'espaces verts :

E3.8.1 – Lon 02 : adopted procedures for evaluating open land to complete the identification of important wildlife sites

E3.8.2 – Lon 02 : The Mayor will aim to survey all open spaces and wildlife habitats

Extrait évoquant la mesure de la distance parcourue par les membres de l'organisation :

E3.9.1 – DWP 01 : monitoring our mileage

Extrait évoquant le calcul du prix qu'on pourrait donner au carbone :

E3.10 – FOE CB : One alternative option would be to monetise the carbon values and therefore express such figures in terms of the financial value of the carbon.

Extrait évoquant la mesure des impacts de l'agriculture :

E3.11 – GMC 00 : to measure the economic, social and environmental impacts of agriculture

Annexe 6.3 : Extraits portant sur les responsables de l'activité de mesure

E4.1 – NG - RG : The Committee's key role is to review the management of non-financial issues, agree policy, review the performance of the Group and, where appropriate, that of our contractors and suppliers.

E4.2 – NG - RG : National Grid has carried out some analysis to evaluate the potential for renewable gas to contribute to that mix

E4.3 – RT W. : financial institutions are beginning to assess the risk of water scarcity

E4.4 – DWP 01 : the SD team monitors progress

E4.5 – DWP 01 : a network of 'SD champions' from across its business who will own and progress the targets

E4.6 – Lon 02 : The Mayor will develop, with other partners, methods for monitoring the progress of actions

Annexe 6.4 : Extraits sur les objectifs des activités de mesure

Extraits sur des objectifs d'ordre général :

E5.1.1 – GMC 2000 : environmental objectives

E5.1.2 – DWP 01 : that we maximise our contribution to the improvement of the environment around us

E5.1.3 – DWP 01 : an Improvement Programme, containing detailed targets to promote continuing improvement of its operations' environmental impact

Extraits sur l'objectif du développement durable :

E5.2.1 – GMC 2000 : agreed targets for sustainable development

E5.2.2 – DWP 01 : Our potential to deliver real sustainability is therefore considerable, and our aim is to promote this concept

Extraits sur les objectifs de consommation d'eau :

E5.3.1 – RT W. : A new water efficiency target is currently being developed for the five year period from 2010 to 2014.

E5.3.2 – GMC 2000 : pilot key performance targets are being set for energy and water consumption in prisons

Extraits sur les objectifs liés au thème de la biodiversité :

E5.4.1 – GMC 2000 : reversing the long-term decline in the number of farmland birds by 2050, as measured annually against underlying trends

E5.4.2 – GMC 2000 : bring into favourable condition by 2010 95% of all nationally important wildlife sites, compared to 60% of sites currently estimated to be in such conditions

E5.4.3 – GMC 2000 : biodiversity targets

E5.4.4 – Lon 02 : National targets for priority habitats and species are set in the individual action plans of the several volumes of Biodiversity: the UK Steering Group Report. The London Biodiversity Action Plan contains a comprehensive set of specific targets for those national priorities relevant to London, and for London's local specialities.

E5.4.5 – Lon 02 : Targets can be developed from the review of the wildlife sites series

Extraits sur les objectifs de consommation d'énergie :

E5.5.1 – GMC 2000 : the long-standing government target of a 20% reduction in energy

E5.5.2 – GMC 2000 : new energy targets

E5.5.3 – GMC 2000 : pilot key performance targets are being set for energy and water consumption in prisons

Extraits sur les objectifs concernant la distance parcourue par les membres de l'organisation :

E5.6.1 – GMC 2000 : targets for reduction in miles travelled by staff

E5.6.2 – GMC 2000 : quantifiable travel targets

E5.6.3 – GMC 2000 : targets are being considered for mileage and fuel consumption reduction, and for using more fuel efficient vehicles and alternative fuels

Extrait concernant l'objectif de réduction des émissions de carbone :

E5.7 – GMC 2000 : agreed Euro emissions standard

Extrait concernant l'objectif de réduction des déchets :

E5.8 – GMC 2000 : reduce waste by 10%

Extrait concernant l'objectif de réduction de la consommation de bois :

E5.9 – GMC 2000 : progressive overall targets for Government timber purchases

Annexe 6.5 : Extraits portant sur les indicateurs

E6.1 – GMC 2000 : a baseline assessment of the headline indicators of sustainable development

E6.2 – GMC 2000 : indicators and sustainability targets

E6.3 – GMC 2000 : regional and local indicators for sustainable development

E6.4 – EA : we will keep track of key indicators

E6.5 – EA : monitor global indicators

E6.6 – Lon 02 : Repeated surveys can give a good indication of changes in habitats

E6.7 – Lon 02 : Biodiversity is a key measure of the state of London's environment and the quality of life of its inhabitants. National headline indicators of sustainability include populations of wild birds and rivers of good and fair quality.

E6.8 – Lon 02 : The Mayor will compile State of the Environment Indicators, which will include headline indicators on bird populations (and other appropriate groups where possible), quantity of wildlife habitats, access to natural green spaces.

Annexe 6.6 : Les références à des outils de mesure

Références à des outils de mesure dont les appellations sont des noms composés de « type germanique » (Tournier 2004) comportant deux éléments :

E7.1.1 – FOE CB : The aim in creating a carbon budget is to ensure that the necessary greenhouse gas emissions reductions that the UK is aiming for are genuinely achieved.

E7.1.2 – RT W. : A water balance accounts for an operation's water inputs, the flows of water within the operation and then all water outputs.

Références à des outils de mesure dont les appellations sont des noms composés de « type germanique » (Tournier 2004) comportant trois éléments ou plus :

E7.2.1 – FOE TT : the environmental impact assessment has not been made public

E7.2.2 – FOE TT : Barclays also says that it now carries out an Environmental Impact Assessment before agreeing to finance industrial projects

E7.2.3 – FOE CB : any carbon budgeting system should be designed in a flexible manner

E7.2.4 – FOE CB : the existing processes in the UK that could act as the architecture for a carbon budget scheme

E7.2.5 – GMC 2000 : the range of environmental appraisal techniques available

E7.2.6 – GMC 2000 : maintain sophisticated energy and water monitoring system

E7.2.7 – GMC 2000 : Waste management monitoring system in place

E7.2.8 – Lon 02 : Environmental Impact Assessment is a formal process undertaken for development proposals that fall within the criteria of the statutory regulations.

E7.2.9 – Lon 02 : The survey results can also be analysed using natural resources accounting methods to determine the trends in London's wildlife habitats.

Références à des outils de mesure dont les appellations sont des noms composés de « type roman » (Tournier 2004) :

E7.3.1 – FOE F. : the most comprehensive and realistic assessment of the long-term energy economy of the UK

E7.3.2 – FOE CB : providing a structure for regular monitoring and review of targets

E7.3.3 – GMC 2000 : where official regimes exist for the environmental rating of products, or the setting of good environmental standards for products, departments should make full use of them

E7.3.4 – GMC 2000 : to declare a rating of their energy efficiency, now provides a prime opportunity for departments to specify good standards of performance

E7.3.5 – GMC 2000 : The new guidance on Regional Planning Guidance (RPG) this autumn sets out a more transparent and inclusive process and requires an appraisal of the environmental, social, and economic impact of RPG.

E7.3.6 – Lon 02 : a rolling programme of open space and habitat survey

E7.3.7 – Lon 02 : adopted procedures for evaluating open land to complete the identification of important wildlife sites

Références à des outils de mesure présentés avec des développements plus longs :

E7.4.1 – RT W. : a simple framework has been developed to help assess the level of threat or opportunity associated with a difficult-to-value water issue

E7.4.2 – RT W. : developed a water sourcing hierarchy that values the sustainability of water taken from the deep Great Artesian Basin

Annexe 6.7 : Extraits concernant la confusion liée à la multiplication d'indicateurs dans le domaine

E9.1.1 – ACCA : consistency in approach and indicator selection across all administrations [...] is crucial

E9.1.2 – BEFS : some consistency across the UK and Europe on headline indicators [...] would be crucial

E9.1.3 – BEFS : currently, the number and variety of sustainable development indicators lack coherence

E9.1.4 – CBI : measures needed to deliver the strategy are mutually supportive with minimal duplication or inconsistency

E9.1.5 – EEF : indicator sets should be selected that will allow comparisons at international, national and regional local levels

E9.1.6 – NHS : Our view is that the indicators for the UK strategy should be capable of being broken down to sub-national or local levels, so that the measures of sustainable development (and other indicators, for example on energy) are directly comparable across the whole of the UK

E9.1.7 – NIC : There are currently a confusing number of pillars, aims, themes, targets, indicators, etc

E9.1.8 – CSLA : we should also be looking for simple but consistent mechanism for mapping progress at local, Scottish and UK level

E9.1.9 – CSLA : indicators must be consistent, easily accessible and useful

E9.1.10 – Ch. S : There needs to be a consistent set of indicators in use across the whole of the UK, to enable meaningful comparison

E9.1.11 – EC : ensuring that indicators are meaningful across a range of sectors

E9.1.12 – EC : one core set of indicators should be developed, requiring the same reporting across the UK

E9.1.13 – RTPI : There is a danger of losing sight of strategic issues behind the plethora of indicators now being used

E9.1.14 – WCL : indicators which, as far as possible, enable consistent reporting from the ground right up to EU and international level

E9.1.15 – WCL : More needs to be done to develop standard, local to global indicators. The current lack of read-across is a handicap

Annexe 6.8 : Extraits évoquant un outil pour mesurer une empreinte environnementale

E9.2.1 – FOE S : Measures of ecological footprint (or resource use) should be introduced at all levels

E9.2.2 – FS : Ecological footprinting work [...] offers a graphic way of reporting progress towards sustainable development

E9.2.3 – SfE : 'The Environment Footprint' concept is a useful measure

E9.2.4 – WCL : Ecological footprinting tools, such as that used by the WWF, and ecological budgeting, which tracks the real movement of resources around the economy, would help achieve these goals

Annexes 7

Annexe 7.1 : Extraits montrant que l'image de l'entreprise est capitale

E2.1 – GSK 06 : We want to achieve [...]. And we want to be known for that.

E2.2 – RT 06 : If we earn a good reputation [...], that enhanced reputation will give us...

E2.3 – BP 08 : BP wants to be recognized as a great organization – competitively successful and a force for progress.

E2.4 – NG 04 : Our reputation as a company that manages its business in a responsible manner is important to us.

Annexe 7.2 : Extraits évoquant les liens entre la mission principale de l'entreprise et sa mission de CSR

E5.1 – RT 02 : Our business success is materially enhanced if it is supported by high standards of social and environmental performance.

E5.2 – RT 04 : We recognise that a sustainable development approach can raise performance standards generally, including improving financial performance and creating additional shareholder value.

E5.3 – RT 06 : We are committed to sustainable development not just because it is the right, responsible and ethical approach to managing the earth's natural resources and to safeguarding the health of the planet for future generations, but also because it makes sound business sense.

E5.4 – NG 08 : We are committed to sustainable development not just because it is the right, responsible and ethical approach to managing the earth's natural resources and to safeguarding the health of the planet for future generations, but also because it makes sound business sense.

E5.5 – BAT 02 : Good environmental practices, by our companies and suppliers, help to preserve our licence to operate in a society that is increasingly informed and concerned about the global environment.

E5.6 – Tes 02 : The principles of sustainable development are in keeping with our policy, serving the present needs of our customers, employees and communities without compromising the needs of future generations.

E5.7 – Tes 04 : Corporate responsibility is not an additional burden or a distraction from serving our customers; it is an essential part of sustaining ourselves as a responsible company.

E5.8 – Tes 06 : The battle to win customers in the 21st century will increasingly be fought not just on value, choice and convenience but on being good neighbours, being active in communities, seizing the environmental challenges, and on behaving responsibly, fairly and honestly in all our actions.

E5.9 – Tes 08 : we will increasingly demonstrate that success in business and progress on the environment and in communities go hand in hand.

E5.10 – Vo 03 : we believe we provide a service that enriches people's lives and is a force for good in the world

E5.11 – Vo 05 : Corporate responsibility is a vehicle for achieving prosperity in society *and* in business. I believe it is about generating win-win business ideas that balance the interests of different stakeholders.

Annexe 7.3 : Extraits sur ce que *RESPONSIBILITY* signifie pour l'entreprise

E6.1 – BAE 03 : We believe we deliver on that responsibility, not just in the UK but across all our operations, through the policies and practices which govern our workplace and operating environment.

E6.2 – BAT 06 : We see our primary responsibility as working to reduce the environmental impact of our operations

E6.3 – NG 04 : increasing our profitability at any cost is neither sustainable nor acceptable. We therefore have to be responsible in the way in which we generate our profits.

E6.4 – Sa 03 : Being a socially responsible organisation is not achieved by producing a report, and so we will be working to embed ethical and socially responsible standards into every aspect of the way we do business over the coming years.

E6.5 – Sa 03 : As a minimum, we will comply with all relevant environmental legislation and will strive to continually improve performance with a view to minimising environmental effects. It [Sage] will achieve this by integrating environmental considerations into its decision-making and management system.

E6.6 – Sa 05 : **Our Responsibility** As our business grows, we will adhere to legislation and strive to do what we can for our people, customers, suppliers and shareholders.

E6.7 – Sa 08 : We believe that being a responsible business and committing to Corporate Social Responsibility isn't just about giving money away and getting involved in heaps of

initiatives. We believe it's about doing the right things in the right way, all the time, so that being responsible is a way of life.

Annexe 7.4 : Exemples de négations syntaxiques

E9.1 – NG 04 : increasing our profitability at any cost is neither sustainable nor acceptable

E9.2 – Sa 03 : Being a socially responsible organisation is not achieved by producing a report

E9.3 – Sa 08 : being a responsible business and committing to Corporate Social Responsibility isn't just about giving money away and getting involved in heaps of initiatives

E9.4 – BAE 07 : Human nature creates conflict, not the defence industry. It is naïve to think that.

E9.5 – BAT 02 : Some say that 'tobacco and responsibility' just don't go together – that a business can't be responsible if its products can harm people.

Annexe 7.5 : Extraits défendant l'idée que l'activité principale de l'entreprise est éthique

E11.3.1 – BP 04 : The road to sustainability begins with our fundamental purpose as an organization – to provide better goods and services in the form of light, heat, power and mobility to increasing numbers of people and thereby to deliver shareholder value on a long-term basis.

E11.3.2 – Vo 01 : Mobile telecommunications can materially contribute to reducing mankind's pressure on both the physical and social environment. Changes in travel, working practices and lifestyle which our technology makes possible will have significant positive effects in themselves, such as helping to cut energy consumption and pollution.

We believe that mobile communications advance the goals of sustainable development, and help bring social and economic improvements, often leapfrogging an entire generation of outdated infrastructure and technologies.

E11.3.3 – RT 06 : We make a fundamental contribution to sustainable development by producing metals and minerals such as aluminium and copper that are durable and can be recycled and re-used.

Annexes 8

Annexe 8.1 : Extraits comportant des références au sujet destinataire

E1.1 – Vo 07 : we have a good understanding of the issues we face and are confident that this report addresses the main concerns and areas of interest of our stakeholders

E1.2 – Sa 08 : our Sage (UK) Limited Corporate Social Responsibility Report for 2008, 'How we live and breathe our business' is so important. It helps all our stakeholders understand what it is we do

E1.3 – HSBC 05 : This report is intended for those with an interest in HSBC's progress in managing its corporate responsibilities as an integral part of its business.

E1.4 – BP 08 : *BP Sustainability Review 2008* is aimed at all readers with an interest in BP's sustainability performance.

Annexe 8.2 : Extraits concernant la position de l'entreprise vis-à-vis des lecteurs de ces rapports CSR

E2.1 – RT 06 : We are also continuing to engage with our various stakeholders to ensure that we understand their views, concerns and ideas. We formed an external stakeholder reporting panel that helped us develop the content of this review.

E2.2 – Vo 07 : Over the last four years we have invested significant resources in stakeholder engagement through various approaches. We have held one-to-one meetings, focus groups, participated in partnerships and conducted opinion surveys. We have engaged globally at Group and through our local operating companies. As a result we have a good understanding of the issues we face and are confident that this report addresses the main concerns and areas of interest of our stakeholders. We are refocusing our engagement to take a deeper look at the most important emerging issues.

Annexe 8.3 : Extraits donnant des renseignements sur les « stakeholders »

E3.1 – BP 01 : our customers, employees, neighbours, public interest groups and those who work with us

E3.2 – BP 04 : shareholders, customers, local communities, governments and others whose support is critical to our long-term future

E3.3 – BP 04 : private shareholders, SRIs, CSR professionals, NGOs and employees

E3.4 – BP 08 : all readers with an interest in BP’s sustainability performance

E3.5 – BAE 03 : key stakeholders including socially responsible investors, graduates and trade unions

E3.6 – BAE 03 : to a range of stakeholders, including employees, suppliers and governments.

E3.7 – BAE 03 : our stakeholders including employees and their families, trade unions, shareholders, customers, business partners, suppliers, competitors, governments and local communities

E3.8 – BAE 05 : stakeholders, including customers, investors, local communities and suppliers – the people who influence our business

E3.9 – BAE 07 : Key stakeholders, including customers, employees and investors

E3.10 – BAT 02 : We define a stakeholder as any person or organisation on whom our business impacts or whose actions impact on us. Broadly this means governments, regulators, politicians, consumers; investors; employees; commercial and trade partners; scientific and medical community; local communities; welfare, family, education and religious groups; NGOs; campaigner/pressure groups.

E3.11 – BAT 04 : stakeholders invited from the political, investment, scientific and health communities along with NGOs, business organisations, commercial partners and government and multilateral organisations

E3.12 – BAT 04 : We define a stakeholder as any person or organisation on whom our business impacts or whose actions impact on us.

E3.13 – NG 08 : our employees, customers, suppliers, shareholders, communities, you

E3.14 – NG 08 : all our key stakeholders – employees, shareholders, customers and communities

E3.15 – GSK 02 : the many groups our business impacts

E3.16 – GSK 02 : our stakeholders, for example patients, customers, healthcare professionals, governments, non-governmental organisations and shareholders

E3.17 – GSK 04 : These stakeholders include employees, investors, patients, doctors, governments and NGOs.

E3.18 – GSK 06 : our customers, suppliers, regulators, public interest groups and investors

E3.19 – Tes 02 : stakeholders, including shareholders, staff, and customers

E3.20 – Tes 04 : Stakeholders – including customers, staff, investors, Non-Governmental Organisations (NGOs) and suppliers.

E3.21 – Tes 06 : to deliver on the expectations of customers, communities and stakeholders on community and responsibility issues

E3.22 – Tes 06 : its key stakeholders: its customers

E3.23 – Tes 08 : our customers, our staff, and our many stakeholders around the globe

E3.24 – Tes 08 : stakeholders, including our suppliers, NGOs, investors, and our customers in-store

E3.25 – Tes 08 : « customers », « employees », « communities », « suppliers », « investors », « governments and regulators », « non-governmental organisations »¹⁵³

E3.26 – Vo 01 : all stakeholders, local communities, other mobile operators and with government at national, regional and local level

E3.27 – Vo 03 : Governments and their various regulatory agencies are key stakeholders in our business

E3.28 – Vo 03 : key stakeholders including suppliers, employees, governments and regulators as well as lenders and shareholders

E3.29 – Vo 03 : « investors », « employees », « suppliers », « government and regulators », « communities », « key partners and NGOs », « surveys »¹⁵⁴

E3.30 – Vo 05 : « investors », « customers and the public », « CR opinion leaders »¹⁵⁵

E3.31 – Vo 07 : « Energy Use and Climate Change » : « governments », « communities », « environmental NGOs » ; « Reuse and recycling » : « customers », « handset manufacturers », « environmental NGOs », « governments »¹⁵⁶

E3.32 – Vo 07 : We have continued to communicate with a wide range of stakeholder groups including customers, the general public, national politicians and opinion leaders, investors and analysts, doctors and health agencies, and employees.

E3.33 – HSBC 03 : our key stakeholders (shareholders, employees, customers, business partners and suppliers, government and regulators, communities and society, and the environment).

E3.34 – HSBC 03 : « investors », « customers », « employees », « suppliers », « non-governmental organisations », « governments and regulators », « political donations »¹⁵⁷

E3.35 – HSBC 05 : by working with our customers, shareholders, colleagues, communities and other stakeholders

E3.36 – HSBC 07 : Stakeholders who participated included employees, investors, non-governmental organisations (NGOs), peers, corporate customers and representatives from academia, government and the media.

E3.37 – HSBC 07 : HSBC's stakeholders, such as clients, government organisations, NGOs and others.

¹⁵³ Ces différents termes se trouvent dans les colonnes d'un tableau, à la page 50 du rapport, intitulé « Understanding our stakeholders ». Il comporte, pour chaque terme, une justification concernant leur présence dans le tableau qui explique en quoi les intérêts des personnes désignées sont liés à ceux de Tesco et qui donne des indications sur le type de relations qu'elles entretiennent avec l'entreprise.

¹⁵⁴ Ces différentes catégories sont identifiées dans une page intitulée « Engaging with our stakeholders ».

¹⁵⁵ Ces catégories sont présentées dans le rapport sous le titre de « Three of our stakeholder groups ».

¹⁵⁶ Dans un tableau intitulé « Material Issues: Our response » on trouve, associé à chaque thème, une liste de parties prenantes présentées sous le nom de « main stakeholders affected ». Nous avons sélectionnées seulement les thèmes du domaine environnemental et avons relevé les noms des catégories de parties prenantes identifiées.

¹⁵⁷ Ces catégories correspondent aux titres d'une section intitulée « stakeholder engagement ».

Annexe 8.4 : Extraits où l'entreprise se présente comme actrice du domaine environnemental

- E4.1.1 – BP 98 : We are responsible for many firsts in environmental protection in Egypt.
- E4.1.2 – BP 02 : Around the world, BP is demonstrating that it is possible to create 'green growth' – economic and social development aligned with environmental gains.
- E4.1.3 – BAT 02 : Within our global environmental management system, we also develop specific environmental initiatives seeking to control impacts.
- E4.1.4 – Tes 02 : Tesco, its directors, officers and employees will at all times comply with all applicable laws and regulations relating to the environment.
- E4.1.5 – Tes 02 : We have a comprehensive recycling programme for our own operations and for our customers.
- E4.1.6 – NG 04 : 2004 : As the owner of energy networks in a number of countries, our assets will play a key role in the international efforts to reduce climate change.
- E4.1.7 – GSK 04 : we continue to monitor the latest scientific studies and findings to improve our risk assessments in this area
- E4.1.8 – Tes 04 : A second example is the introduction of 'Total Energy Controls' systems at 270 of our sites, which are intelligent boiler/burner control systems.
- E4.1.9 – BAT 06 : In 2005 we continued to reduce water, energy and materials use, to reduce waste and increase recycling, to reduce Group CO2 emissions and to maintain agrochemicals use at our long term standard amongst directly-supported growers. Our companies' afforestation programmes increased to some 611 million trees across 292,204 hectares
- E4.1.10 – Tes 06 : We no longer use chlorofluorocarbons (CFCs) and replaced hydrochlorofluorocarbons (HCFCs) with hydrofluorocarbons (HFCs) in advance of European Union requirements.
- E4.1.11 – Tes 06 : Our unique integrated farm management scheme, ensures our fruit, vegetables and salads are produced to high safety and environmental standards. The scheme is governed by a committee made up of suppliers, an independent academic, an auditor and Tesco managers.
- E4.1.12 – NG 08 : National Grid continues to commit to reducing the amount of solid waste we generate, as well as fuel, paper and other resources we consume in both the UK and US

Annexe 8.5 : Extraits où l'entreprise se présente comme actrice du domaine environnemental en partenariat avec d'autres acteurs

- E4.2.1 – BP 00 : Progress on these shared objectives, however, is only likely if numerous resources are mobilized, including capital, people, knowledge, energy, food and water. This can only be achieved through partnership utilizing the combined strengths of government, business and civil society.
- E4.2.2 – BP 00 : We have been engaged in conservation work for many years in partnership with numerous non-governmental organizations both to provide assistance with conservation projects and to gain knowledge for use within our own operations.
- E4.2.3 – BP 02 : We have a solid track record of working with customers, partners, suppliers and regulators to achieve improved environmental performance.

E4.2.4 – GSK 02 : When designing and implementing remediation projects, we work with government agencies and local communities to use the best technologies available to clean up the land to allow return to other use such as community parklands.

E4.2.5 – BP 04 : These products, programmes and studies are BP's contribution to a global partnership effort involving many companies, governments, academics and researchers.

E4.2.6 – BAT 04 : Our responsibility is to work to reduce the environmental impact of our operations. We should work together with the rest of the industry, business partners and suppliers to reduce the environmental impact associated with tobacco production.

E4.2.7 – BP 06 : We believe that businesses and policy-makers must take four critical factors into account in order to build low-carbon power capacity faster. First, businesses and governments must work together to invest in the development and deployment of low-carbon fossil fuel technology; second, mechanisms that set a price for CO₂ should be established; third, investment is required to construct an effective electricity distribution infrastructure; and finally, efforts are needed to raise consumer awareness of the low-carbon energy alternatives.

E4.2.8 – BAT 05 : It [The Biodiversity Partnership] offers us opportunities to engage in dialogue with governments, NGOs, academic institutions and others on current thinking on biodiversity conservation issues.

E4.2.9 – GSK 06 : In 2006 we engaged with regulators in the UK on the government's work to improve regulation of business.

E4.2.10 – Tes 06 : We recognise that we can only continue to meet customer demands for this healthy food choice if we play our part in protecting the long-term future of wild fish populations and work with the sea fishing industry and NGOs towards greater sustainability.

Annexe 8.6 : Références à des partenariats spécifiques grâce auxquelles l'entreprise agit dans le domaine environnemental

E4.3.1 – BP 98 : Our trading system was developed in partnership with the Environmental Defense Fund (EDF), a US-based environmental non-governmental organization.

E4.3.2 – BP 00 : Working with DaimlerChrysler, we are fuelling hydrogen-powered buses in a number of major cities around the world. We are also working with General Motors to help develop a fuel cell car that uses gasoline as a source of hydrogen.

E4.3.3 – BAT 02 : *The British American Tobacco Biodiversity Partnership* was launched in September 2000 and involves Earthwatch Europe, Fauna & Flora International (FFI), The Royal Botanic Gardens Kew and the Tropical Biology Association.

E4.3.4 – GSK 04 : We worked with the Environment Council to get feedback from external stakeholders on the issues relating to pharmaceuticals in the environment, the use of chemicals and the future use of energy.

E4.3.5 – GSK 04 : in 2004 we commissioned a study by Forum for the Future into the role of a pharmaceutical company in a sustainable society, and this is being used to help us develop a road map for sustainable development. Another partnership is with the environmental organisation Earthwatch Institute (Europe). GSK is a member of Earthwatch's Corporate Environmental Responsibility Group and also funds Earthwatch to develop its field research and conservation projects in the UK and send schoolteachers on these projects as part of its educational programme.

E4.3.6 – Tes 04 : In January 2004, in partnership with SolarCentury and partly aided by a Government grant, we installed a solar powered roof at our new petrolstation in Hucknall,

which generates 20% of the energy used by the petrol station and prevents five tonnes of CO₂ being generated each year.

E4.3.7 – BAT 06 : I am also very pleased by the increased Group donation and new focus for the British American Tobacco Biodiversity Partnership with four conservation NGOs, which will now devote half its support to enhanced management of the Group's own impacts on biodiversity.

E4.3.8 – GSK 06 : we provide regulatory agencies with assessments to evaluate and allow for mitigation of any potential environmental impacts. In 2006 we were part of industry groups that met with regulatory agencies on this issue, including the Food and Drug Administration and Environmental Protection Agency in the US and the Environment Agency of England and Wales.

E4.3.9 – GSK 06 : A number of UK sites participate in the government's emissions trading scheme (ETS), helping us to gain experience in carbon trading. The UK ETS is a voluntary scheme which rewards companies with lower energy taxes if they improve energy efficiency.

E4.3.10 – Tes 06 : We are a member of the Retail Energy and Environment Club (REEC), which assesses new technologies and enables retailers to share information.

E4.3.11 – BP 08 : One of the programme's projects, which is jointly funded with British Gas and led by a team at the University of Nottingham, UK, aims to develop more energy-efficient and cost-effective methods for managing the challenge of waste offshore, especially for oil-based drill cuttings.

E4.3.12 – NG 08 : a joint venture between National Grid and renewable energy company 2OC – is pioneering a new renewable energy unit that takes conventional combined heat and power technology to a new world-beating level.

Annexe 8.7 : Extraits où les entreprises présentent le gouvernement où une organisation gouvernementale comme acteurs du domaine environnemental

E4.4.1 – BP 98 : Governments the world over are imposing new and tighter standards on fuel quality, vehicle emissions and measurements of air quality, and public opinion supports these moves.

E4.4.2 – BP 02 : We recognize that governments make decisions on protected areas and fully accept that some areas will not be open for development.

E4.4.3 – Tes 02 : Tesco fully supports the UK Government's commitments to the Kyoto protocol on climate change

E4.4.4 – BP 04 : Legislation by governments and technical innovation by fuel and vehicle makers have delivered lead-free fuel and are now leading to very-low-sulphur fuels that enable the introduction of new lower-emission vehicles.

E4.4.5 – NG 04 : We look to government and regulators to identify any precautionary measures that may be necessary, as they can evaluate the science and weigh the costs and benefits on behalf of society as a whole.

E4.4.6 – BAT 04 : We see it as the responsibility of many parts of society to play a part in protecting the environment; notably [...] of governments in establishing environmental standards.

E4.4.7 – Tes 04 : We support the UK Government's position on climate change and the Kyoto Protocol.

E4.4.8 – Tes 04 : This coming year sees the implementation across the European Union of the Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE) Directive.

E4.4.9 – Tes 06 : In July 2005 we signed the Courtauld Commitment, an initiative sponsored by Government with the objective of helping to reduce the growth in household waste.

E4.4.10 – Tes 06 : The EU Waste Electrical and Electronic Equipment Directive aims to encourage the recycling of old electrical and electronic equipment such as televisions and washing machines to prevent them being disposed of in landfills.

E4.4.11 – Tes 06 : The EU has set a provisional timetable for banning all animal testing for the purposes of developing new cosmetics.

Annexe 8.8 : Extraits où le WWF se présente comme acteur de l'environnement

E5.1.1 – WWF 00 : WWF's mission is to stop the degradation of the planet's natural environment, and to build a future in which humans live in harmony with nature.

E5.1.2 – WWF 00 : This aims to reverse the upward trend in our overall consumption of this precious energy and the *Action on Energy* team have conducted various initiatives to reduce electricity consumption

E5.1.3 – WWF 00 : decided to “offset” the CO2 emissions from our gas consumption: that is to say, we carried out an initiative which would reduce CO2 emissions by a similar amount¹⁵⁸.

E5.1.4 – WWF 00 : A pool of bicycles is provided for staff travelling locally and a shower is available at Panda House to enable cyclists to freshen-up. We have installed a video conferencing facility to reduce the need to travel further afield and staff are encouraged to use public transport and car share wherever possible.

E5.1.5 – WWF 00 : WWF's waste management programme has been set up to divert as much of our waste from landfill as possible by reducing, reusing and recycling wherever feasible.

E5.1.6 – WWF 00 : While our water use does not constitute a significant impact on the environment, we have installed double-flush mechanisms on the toilets and spray heads on some taps. We also use jugs and filtered tap water for our meetings rather than bottled mineral water.

E5.1.7 – WWF 01 : The current reporting period represents the first full year in which Panda House was using electricity from solely renewable sources.

E5.1.8 – WWF 01 : We decided to make the conference carbon-neutral because delegates had been invited from all over the world and travel would have resulted in high carbon emissions. To address this problem, we decided to offset these emissions.

E5.1.9 – WWF 01 : we use less than half the amount of printed office paper consumed by the average UK company

E5.1.10 – WWF 01 : WWF's Environmental Policy commits us to “applying life cycle thinking in our procurement practices” and “communicating the EMS guidelines to employees, suppliers, contractors and other stakeholders and encouraging environmentally sensitive behaviour”.

E5.1.11 – WWF 01 : For very longlife paper products such as books and framed pictures in the WWF gift catalogue, we specify paper which has been independently certified by the Forest Stewardship Council (FSC) if we cannot source 100 per cent recycled paper.

E5.1.12 – WWF 02 : we have decided to offset our use of gas through the Johannesburg Legacy Project.

E5.1.13 – WWF 02 : During the reporting period we changed our small fleet of cars to the Toyota Prius, which uses a highly efficient, low emissions 1.5-litre petrol engine, its electric motor, or a combination of both.

¹⁵⁸ Ce à quoi le WWF réfère ici est à un paiement fait à une compagnie afin qu'elle replante des arbres qui absorberont autant de CO2 que ce qui a été produit par le WWF ; il s'agit de la compensation du carbone.

E5.1.14 – WWF 08 : In May 2008, we achieved certification to ISO14001, the internationally recognised environmental standard. To the best of the certification body's knowledge, WWF-UK is the first NGO to be accredited to this standard.

E5.1.15 – WWF 08 : There has been promising take-up of web-based conferencing across the WWF network. We actively encourage staff to use these technologies as an alternative to travelling.

E5.1.16 – WWF 10 : We've actively promoted travel by rail rather than by air to European destinations. And we've provided web, audio and videoconferencing alternatives. Since the baseline year of FY04, we've reduced our business travel emissions by 34%.

Annexe 8.9 : Extrait où le WWF se présente comme agissant dans le domaine environnemental dans le cadre d'un partenariat

E5.2.1 – WWF 00 : WWF has long worked with – and, where necessary, against – business to encourage it to adopt a greener approach to its operations and practices.

E5.2.2 – WWF 00 : Business and industry has a profound effect on the environment – not least because over half the world's top 100 economies are businesses. WWF-UK's many and varied relationships with business were identified in the 1994 Environmental Review as one of the significant direct effects on the environment. Business practices can be major contributors to urgent issues such as climate change, pollution, deforestation, desertification, over-fishing, intensive agriculture and the destruction of the natural resource base through mining and so-on. However, this need not be the case and our growing engagement with business and industry means that we can harness its influence and collaborate in the search for alternatives and solutions to environmental problems and, where appropriate, secure funds for our vital conservation work

E5.2.3 – WWF 00 : we endeavour to steer our investments away from companies that conflict with our environmental concerns and into those that are more in line with them.

E5.2.4 – WWF 01 : We work in partnership with governments, business and industry, other conservation organisations and local communities to find solutions for the conservation of nature.

E5.2.5 – WWF 01 : WWF has an excellent track record working with business. Our involvement ranges from fundraising and conservation-led activities to business education and challenging companies that are impacting heavily on the environment.

E5.2.6 – WWF 01 : WWF is working with business and industry not only to reduce this negative impact but also to search for solutions to environmental problems – and where appropriate, to secure funds for our conservation work.

Annexe 8.10 : Extrait où le WWF se présente comme agissant dans le domaine environnemental dans le cadre d'un partenariat spécifiquement nommé

E5.3.1 – WWF 00 : For example, this year we continued our engagement with the *Department for Trade and Industry Company Law Review* when we called for a mandatory requirement for large public and privately held companies to report on their environmental performance as we have done here.

E5.3.2 – WWF 00 : This [integration of the concepts of Environmental Contract Management] [...] enabled us to select a company – the Renewable Energy Company (REC) – with a renewable energy policy which completely mirrors WWF's own

E5.3.3 – WWF 00 : This resulted in a change of supplier, and our gas is now produced by a company which produces an environmental report that uses the DETR *Greenhouse Gas* reporting guidelines and has an EMS certified to ISO 14001.

E5.3.4 – WWF 00 : we participate in BioRegional's *Local Paper for London* initiative – Britain's only closed loop office paper recycling scheme. The initiative enables organisations to buy back their recycled paper waste in the form of a high quality, competitively priced 100 per cent recycled office paper.

E5.3.5 – WWF 00 : In previous years, we have participated in Global Action Plan's *Action at Work* and *Action at Home* schemes. Other miscellaneous items go to the Surrey Community Recycling and Play Project (SCRAPP) which operates a store to supply free materials to playgroups and local community projects for children with learning disabilities. The rest of our waste goes through a Material Recycling Facility (Merf), which segregates the recyclable components out of the waste stream. Similar to our gas and electricity suppliers, we selected our waste disposal contractor using an Environmental Contract Management approach. UK Waste won the contract in spring 1999, but before selecting this company we visited its Merf fibre fuel plant and the landfill site that would be accepting our waste.

E5.3.6 – WWF 01 : WWF-UK has a duty of care to ensure that its waste is handled by licensed waste carriers. Two such carriers routinely deal with our waste: Biffa Waste Management, which handles our waste and recycling (not including paper materials) and SCA Recycling, which takes our paper to a sorting plant in Basingstoke where it is graded and sold on to make into recycled paper. Our office-grade paper is sold to the UK Paper mill for recycling.

E5.3.7 – WWF 01 : To establish an up to date accurate benchmark of our use of printed paper, we are taking part in a printing study in association with Xerox and the University of Surrey

E5.3.8 – WWF 01 : We are in the second year of a relationship with Paper Dove, which has been contracted to work in partnership with us on the gift catalogue. We chose Paper Dove because of its enlightened approach to implementing the eco-criteria we set for products in the catalogue.

E5.3.9 – WWF 01 : In the spring of 2001 WWF transferred its business to the high street's most "ethical" bank – the Co-operative Bank – after 40 years with Lloyds TSB. We decided on this move because of the Co-operative Bank's transparent financial reporting and ethical policies: it was, for example, the first bank to take an ethical stance and make it a principle not to invest in companies needlessly damaging the environment. The bank's ethical investment policy is very similar to our own, so we have the opportunity to work together on many shared environmental initiatives.

E5.3.10 – WWF 02 : We decided to reduce the service from Biffa Waste Management and contracted Greener World, a London-based recycling company, to provide our recycling collection requirements.

E5.3.11 – WWF 02 : Purchasing our energy from Ecotricity in this way also reflects the long-term aspirations of UK Government's energy policies, as set out in the Energy White Paper, published in February 2003 which outlines the government's wish to see a large expansion in renewable energy and a low carbon economy.

E5.3.12 – WWF 02 : Biffa Waste Management has collected our landfill waste from Panda House for a number of years, but recently we have not been entirely happy with the service it provides. During the reporting period we reviewed this service, and as a result we have entered into a contract with Chambers – a locally based company.

E5.3.13 – WWF 04 : As a direct result of our influence, we are pleased to say that Crown Litho¹⁵⁹ met the requirements of the ISO 14001 standard in environmental management and received its certificate in July 2003.

E5.3.14 – WWF 10 : The Global Forest & Trade Network is a partnership led by WWF. It links more than 360 companies in over 30 countries to improve the management of the

¹⁵⁹ Crown Litho est l'entreprise employée par le WWF pour imprimer ses documents.

world's production forests and create a new market for environmentally responsible forest products. Some 40 companies participate in the GFTN-UK. They work to identify and avoid timber and paper supplies that come from unknown or unacceptable sources, and move instead towards products from credibly-certified forests.

Annexe 8.11 : Extraits où le DWP se présente comme acteur de l'environnement

E6.1.1 – DWP 01 : Our potential to deliver real sustainability is therefore considerable, and our aim is to promote this concept throughout the work of the new Department.

E6.1.2 – DWP 01 : DWP has a number of initiatives under way which will reduce our impact on the environment. One example is the Electronic Service Delivery project, which will make it possible to claim benefits on line, which will reduce travel and contribute towards energy and water reductions in DWP buildings.

E6.1.3 – DWP 01 : The Department's first Environmental Management System (EMS), at Peel Park Blackpool, was accredited to ISO 14001 in September 2000.

E6.1.4 – DWP 01 : To combat this, a 'Healthy Heating' strategy has been agreed, which seeks to address the problems by proposing a combination of measures including work, by Land Securities Trillium, to identify and rectify cold-spots. Together with our proposed investment measures, the strategy is expected to bring a real improvement to occupant comfort and energy efficiency.

E6.1.5 – DWP 01 : One of our major investment proposals is the introduction of waterless urinals – by requiring no water to flush these will reduce our water consumption considerably.

E6.1.6 – DWP 01 : Plans are being developed to maximise the recycling of our waste paper by the end of 2001, helping us to meet the Government's recycling targets.

E6.1.7 – DWP 01 : A wildlife friendly cutting and mowing regime was introduced at the Peel Park site as part of the EMS. The SD Team will be working with our estates partners to identify further sites with scope for a biodiversity action plan.

E6.1.8 – DWP 01 : All new and major refurbishment projects are subject to a Building Research Establishment Environmental Assessment Method (BREEAM) assessment. This tests the environmental efficiency of a building and our aim is to achieve a rating of 'very good'.

E6.1.9 – DWP 01 : To ensure that our staff are kept aware of progress a quarterly newsletter, 'Greenlines', is issued to all staff by the SD Team.

E6.1.10 – DWP 02 : A corporate Sustainable Development (SD) Team exists to influence, encourage and manage the Department's and its service providers' involvement and efforts in meeting the Government's targets on sustainable development, including energy and environmental issues.

E6.1.11 – DWP 02 : It is not envisaged at this stage that DWP will seek corporate accreditation to ISO 14001 in the short/medium term, given the scale and complexity of its operations. Instead, the approach is likely to centre around the Departmental Strategy for Sustainable Development and its targets, and also the ownership/input of the SD Steering and Network Groups.

E6.1.12 – DWP 02 : The design of our newly built or refurbished buildings takes into account all relevant guides produced by the Property Advisors to the Civil Estate (PACE), Central Advice Unit (CAU) and the Department for the Environment Food and Rural Affairs (DEFRA).

E6.1.13 – DWP 02 : Renewable forms of electricity production such as wind power, hydro and landfill gas generation are increasing in availability, and DWP is keen to move over to these supplies.

E6.1.14 – DWP 02 : In common with all other Government Departments, we aim to improve our energy efficiency year on year.

E6.1.15 – DWP 02 : To assist in achieving this, 'spend to save' initiatives to reduce water usage are included within the capital investment schemes mentioned above, including cistern dams and reduced flow taps.

E6.1.16 – DWP 02 : The Department's programme to replace around 100,000 PCs, terminals and printers is almost complete. Environmental performance is being enhanced by networking all users with a view to minimising the need to print, fax or even to store paper documents.

E6.1.17 – DWP 02 : In the past year DWP has been trialing hybrid vehicles in locations where there are pollution problems. To date these vehicles look like a success

E6.1.18 – DWP 02 : A notable success this year is that Jobcentre Plus South-East Region has achieved certification to International Standard ISO 14001 for their Environmental Management System (EMS).

E6.1.19 – DWP 02 : On 1st April 2004, the Department introduced a corporate EMS, which it has called 'Sustainability in DWP'. We are deliberately using this title, as we aim to expand the system to cover social and economic issues. It centres around our high-level Departmental Strategy for Sustainable Development, delivering an EMS which is based on ISO 14001 and EMAS 2, and uses the lessons learned from the introduction of the Jobcentre Plus EMS.

E6.1.20 – DWP 06 : A mechanism is now in place which captures data on our air travel. Reducing the incidence of air travel is key, however where this is unavoidable, the carbon generated will be offset by contributing to the Government Carbon Offsetting Fund.

Annexe 8.12 : Extraits où le DWP se présente comme acteur de l'environnement dans le cadre de partenariats particuliers

E6.3.1 – DWP 01 : DWP's SD Team is working closely with the SD Commission to ensure that our proposals meet with the overall concept of SD and to promote a commonality of approach across Government.

E6.3.2 – DWP 01 : DWP recognises the potential of Combined Heat and Power (CHP) units in terms of the energy efficiency offered and the significant savings in carbon emissions. Our estates partners are therefore currently undertaking a detailed survey with a view to the installation of a CHP at one of our largest HQ buildings.

E6.3.3 – DWP 01 : All our suppliers are provided with a copy of our Policy Statement and Improvement Programme and when tendering for goods and services, they are asked to submit details of their environmental policy statement

E6.3.4 – DWP 01 : Land Securities Trillium incorporates environmental factors into all its procurement processes on behalf of DWP

E6.3.5 – DWP 02 : A major success this year is that Land Securities Trillium (LST) have developed and implemented a corporate EMS covering all their activities. Following an intensive process and 24 days of audits by Lloyds Register of Quality Assurance, LST received accreditation to ISO 14001 in June 2002.

E6.3.6 – DWP 02 : Land Securities Trillium has, via its Environmental Policy Statement, made a commitment to promoting the concept and aims of biodiversity, and are looking to develop a programme for the promotion of urban biodiversity, particularly in inner city sites. Links have been formed with English Nature, English Heritage and the RSPB in order to establish the most appropriate methodology for taking this objective forward.

E6.3.7 – DWP 04 : The supplier is required to have a policy in place in order to comply with the forthcoming EC Directive on Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE).

E6.3.8 – DWP 06 : Working with Land Securities Trillium (LST) our service partners, energy usage is carefully scrutinised

E6.3.9 – DWP 06 : The Carbon Trust is working with DWP to help with increasing staff awareness on energy issues.

E6.3.10 – DWP 06 : collaboration is now under way with the Hadley Centre for Climate Change, part of the Met Office

Annexe 8.13 : Extraits où le DWP présente d'autres acteurs du domaine environnemental

E6.4.1 – DWP 02 : The World Summit on Sustainable Development took place in South Africa this summer amid a blaze of publicity.

E6.4.2 – DWP 02 : Cross-Government studies are taking place into the potential effects of climate change on Government policies and plans, and what could be done to minimise these effects.

E6.4.3 – DWP 02 : The Government requires that all Government Departments embed social, economic and environmental objectives into the development of policy and business decisions, and into operational delivery.

E6.4.4 – DWP 02 : The Parliamentary Environmental Audit Committee (EAC) can scrutinise the work of all Departments to ensure that they are meeting Government commitments.

E6.4.5 – DWP 05 : FSC – Forestry Stewardship Council, is an international forest management scheme, independently audited, which covers not just legally logged timber but sustainable timber as well.

E6.4.6 – DWP 06 : In June 2006, the Prime Minister launched a new suite of 14 targets, replacing the Framework for Sustainable Development on the Government Estate. The new targets for Sustainable Operations on the Government Estate are more strategic, focusing on important issues such as energy efficiency, carbon emissions, waste and water.

Annexe 8.14 : Les marques d'intertextualité dans les rapports

Afin de procéder à notre étude des marques d'intertextualité dans les rapports, présentée dans la dernière partie du chapitre 8, nous avons commencé par relever un large échantillon de passages contenant des marques d'intertextualité dans notre corpus 5. Pour commencer nous avons relevé toutes les marques d'intertextualité dans les rapports BP de chaque année. Pour toutes les autres entreprises considérées, nous avons sélectionné un rapport qui représentait aussi une année. Les rapports sélectionnés sont les suivants : le rapport Vodafone pour l'année 2001, le rapport BAT pour l'année 2002, le rapport Sage pour l'année 2003, le rapport Rio Tinto pour l'année 2004, le rapport Coop pour l'année 2005, le rapport GSK pour l'année 2006, le rapport BAE Systems pour l'année 2007, le rapport National Grid pour l'année 2008 et le rapport Tesco pour l'année 2009. Dans cette sélection de rapports, nous

n'avons pas relevé toutes les marques d'intertextualité mais seulement celles jugées particulièrement intéressantes. C'est ce qui explique que dans les tableaux concernant les rapports d'entreprise, la grande majorité de nos citations soient issues d'un document de BP. Nous ne nous sommes pas interdit de relever quelques passages issus d'autres rapports, qui font également partie de notre corpus 5, mais qui ne sont pas mentionnés ici, lorsque ces passages, nous paraissaient particulièrement intéressants. Nous avons ensuite sélectionné une ONG, WWF, qui est la seule à publier des rapports environnementaux, et une organisation gouvernementale, DWP, dont on a pu rassembler les rapports des années 2001 à 2007. Nous avons relevé l'ensemble des marques d'intertextualité dans ces rapports.

Ayant relevé cet ensemble d'extraits, nous avons procédé à leur étiquetage et présenté les résultats sous forme de tableaux. Les renseignements que nous y avons fait apparaître sont les suivants : (i) le document dont est issu l'extrait, identifié avec un code qui correspond aux codes de documents de notre corpus 5 et présenté dans la colonne intitulée « Doc. » ; (ii) la source à laquelle ce document fait référence et qui justifie qu'on puisse parler d'intertextualité, présentée dans la colonne intitulée « Source » ; (iii) le thème sur lequel porte le passage où on relève une marque d'intertextualité, présenté dans la colonne intitulée « Thème ». Nous avons également ajouté une colonne intitulée « Code » où nous faisons apparaître un code chiffré, qui commence par la lettre « I » comme « intertextualité », et qui permet de faire référence aux différents extraits comportant des marques d'intertextualité facilement dans notre analyse.

Pour l'intertextualité dans les rapports d'entreprise et dans les rapports du DWP, étant donné le nombre très important de données à traiter, nous avons créé des tableaux séparés pour chaque année. Pour les rapports du WWF, nous avons créé un seul tableau. Nous indiquons de quelle année est issu le document dans une colonne du tableau. Les tableaux concernant le DWP et le WWF ne comportent pas de colonne « Doc. » car étant donné qu'ils permettent de relever les marques d'intertextualité d'une seule organisation et qu'il n'y a qu'un seul rapport pour chaque année, il n'existe pas d'ambiguïté quand à l'identification du document une fois que l'on connaît la date de sa publication.

Les extraits comportant une marque d'intertextualité apparaissent dans la colonne centrale des tableaux, intitulée « Intertextualité ». Nous avons conservé le mode de présentation original de ces extraits. Lorsque des guillemets figurent dans le tableau, c'est qu'ils figuraient tel quel dans les documents. En ce qui concerne les parenthèses et leur contenu et toutes autres marques de ponctuation, nous avons également conservé les marques de formatage originale. Les extraits qui présentent une citation entre guillemets, suivie d'une indication permettant d'identifier sa source, se trouvaient en général dans un encadré qui

permettait de faire ressortir la citation. Les extraits qui ne comportent pas de guillemets sont en général des allusions à d'autres sources qui se trouvaient dans le corps du texte des rapports. On peut aussi avoir des extraits où une partie de la phrase introduit la citation et l'autre partie donne du contenu, comme par exemple dans le passage II.1.3. Il s'agit alors également d'extraits que nous avons relevé dans le corps du texte. Le fait que nous ayons gardé la ponctuation originale pour chacun de ces extraits explique qu'elle ne soit pas homogène dans nos tableaux. Les quelques indications que nous venons de donner permettent de savoir sous quelle forme la citation apparaît dans les documents (dans un encadré séparé ou dans le corps du texte notamment).

Les marques d'intertextualité dans les rapports d'entreprises

Tableau 8.2 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 1998

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
II.1.1	BP 98	'Because of Alaska's relatively small population, we are highly visible. In the pursuit of building strong relationships, our corporate messages must be candid and sincere.' Richard Campbell, regional president	Internal, regional president Alaska	BP communication
II.1.2	BP 98	'In this regard BP is above reproach' (trade representative).	Internal, trade representative	Positive BP
II.1.3	BP 98	Business partners and civic leaders alike note that BP has always lived up to its commitments, 'never promising more than it can deliver'.	Business partners and civic leaders	Positive BP, partnership
II.1.4	BP 98	Similarly community beneficiaries noted that company contributions were made 'with no strings attached', which conveyed a sense of 'integrity, mutual respect and trust on the part of BP'.	Community beneficiaries	Positive BP, community
II.1.5	BP 98	A number of more critical stakeholders questioned the validity of the business policies and wondered if they weren't merely 'feel good' policies used to 'carry favour with the public' and win public support of its business plans.	More critical stakeholders	Critical BP
II.1.6	BP 98	In the North Slope, where 'there is enormous ground for conflict given that BP looks for oil in the same grounds where whales migrate', BP is well regarded	Stakeholder	Positive BP
II.1.7	BP 98	Northstar was widely cited as a positive example of how they work with community members to address their concerns in ways that bring 'workable solutions' and mutual benefit. 'Our world is controlled by moving ice and all that it brings with it. Northstar is compatible with that. It looks offshore but behaves as near shore.'	Unspecified public	Positive BP
II.1.8	BP 98	In terms of the BP Amoco policy commitments on environment, health and safety, BP Alaska is seen as 'setting high standards for itself, raising the standards in the industry and doing a lot to engage stakeholders' [...] some said they would like BP to 'weigh-in more proactively and publicly on legislative issues'.	Unspecified public	Positive BP
II.1.9	BP 98	Contractors and trade representatives consider health and safety as 'far and away the most important aspect of their relationship with BP'	Contractors and trade representatives	Health and Safety BP
II.1.10	BP 1998	'There has been a lot of communications and efforts to understand our needs. Staff are very committed. We are treated with respect' (a customer).	Customer	Positive BP
II.1.11	BP 98	'Nothing has been found from the BP project that has gone against what we want them to do. On the contrary, in the case of problems they have come	A government	Positive BP

		across, they will actually come to our office to reflect on the problems and ways of dealing with them' (a government official).	official	
11.1.12	BP 98	'The government expects that investors abide by legal and international standards of business ethics...BP has behaved very well in the co-operative project with SVW...the shareholders in Chongqing are very satisfied with BP's behaviour' (senior Chongqing political figure).	Chongqing political figure	Positive BP
11.1.13	BP 98	BP staff are judged to be 'very dedicated to their work' and to 'co-operate closely with their Chinese counterparts' (joint venture company official).	Joint venture company official	Positive BP
11.1.14	BP 98	'Yaraco is trying its best to apply the BP policy to create a mutual respect and mutual trust environment' (an ex-SVW middle manager).	Ex-SVW middle manager	Positive BP
11.1.15	BP 98	'We agree that it is possible to set very high goals for the environment, but now to accomplish basic standards is good; with development of the economy we will try to reach higher goals'	Senior political official	Environment
11.1.16	BP 98	Employees mentioned the unambiguous corporate position on ethical conduct: 'I am sure we suffer on occasions...but in the long term BP Amoco Egypt will gain because the government and our business partners know they can trust us.'	Employees	Positive BP
11.1.17	BP 98	A supplier stated: 'Amoco Egypt conducts its business impeccably, and always adheres to copyright restrictions on the use of our products.'	Supplier	Positive BP
11.1.18	BP 98	Representatives of the Ministry of Petroleum and EGPC expressed satisfaction with the way Amoco Egypt conducts its business ('they have never been implicated in any improper transactions').	Representatives of the Ministry of Petroleum	Positive BP
11.1.19	BP 98	A multinational joint venture partner did acknowledge: 'Initially there were some difficulties between us; we did not always feel that they trusted us and that made it difficult at times,' but emphasized that relationships between the two companies are now generally good.	A multinational joint venture partner	Positive BP, partnership
11.1.20	BP 98	'Amoco is widely regarded as the major foreign player in our industry,' although an EGPC official commented: 'Currently certain other multinationals may be playing a more visible role in offering environmental, health and safety training to EGPC personnel.'	EGPC official	Critical BP, HSE training
11.1.21	BP 98	'There is a recognized need for further improvement in our social investment for environmental issues. We will continue to develop our understanding in this area by engaging in discussion with relevant stakeholders.' Fred Phaswana, regional president	Internal, regional president	Environment
11.1.22	BP 98	'There are huge tangential opportunities for BP. They are taking up the obvious ones but not the innovative ones' (government official).	Government official	Critical BP
11.1.23	BP 98	On BP's ethical conduct, the overwhelming view was that there had 'not been a hint of impropriety on its part' (NGO).	NGO	Positive BP
11.1.24	BP 98	'I thought it would be impossible to do business with a company like BP, but BP makes it comfortable and easy' (supplier).	Supplier	Positive BP
11.1.25	BP 98	the company is 'open to listening to others, although this does not mean that it always changes its views or is in agreement' (business partner).	Business partner	Positive BP
11.1.26	BP 98	'BP believed that a company like [ours] needed the opportunity to start and gave us that opportunity' (contractor).	Contractor	Positive BP
11.1.27	BP 98	'BP definitely understands our needs and aspirations' (community project representative).	Community project representative	Positive BP
11.1.28	BP 98	However, a government official commented: 'BP needs to really look at needs and aspirations of South Africa... BP needs to be different. It shouldn't be like other South African companies which have to be shocked out of their old ways of doing business.'	Government official	Critical BP
11.1.29	BP 98	'There is an open door to management and usually a good response from them' (employee).	Employee	Positive BP
11.1.30	BP 98	Another employee said he thought 'almost every employee is immensely proud	Employee	Positive BP

		to work for BP.’		
11.1.31	BP 98	the ‘profile of the company had changed significantly over the last five years’ (research organization)	Research Organization	BP
11.1.32	BP 98	One of the company’s suppliers noted that ‘safety regulations at the Blendcor site are very stringent; they are not just a question of legal compliance’.	Supplier	Safety
11.1.33	BP 98	However, the view of an NGO representative was: ‘BP forms business alliances with some companies who have poor environmental standards...BP needs to look at what they do and assert leverage.’	NGO representative	Critical BP, partnerships
11.1.34	BP 98	Some felt ‘by the very nature of its business, it cannot promise not to do environmental damage’ (community project beneficiary).	Community project beneficiary	Critical BP, environment
11.1.35	BP 98	An NGO representative said BP, as joint owner of the SAPREF refinery, ‘does not meet the goal of no accidents, no harm to people, and no damage to the environment... SAPREF’s attitude to the surrounding community has been one of ‘We are not causing a problem; if you say we are you must prove it’... Companies should incorporate best international practice into their mode of business’ (NGO).	NGO	Critical BP
11.1.36	BP 98	is ‘sensitive to the changes taking place within South Africa and to the government’s aspirations’ (independent research organization) and ‘has indicated the desire to get involved and make a difference’ (government official).	Independent research organization and government official	Positive BP

Tableau 8.3 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2000

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
11.2.1	BP 00	Sir John Browne, our group chief executive, announced that BP would set itself the target of reducing its GHG emissions to 10% below 1990 levels by 2010. He said: “BP intends to meet its greenhouse gas target progressively, year by year, and to do it in a way that is transparent, so the reductions can be measured and verified by external observers.”	BP CEO	GHG emissions
11.2.2	BP 00	“Of a bad bunch, they’ve made some moves in the right direction.”	representatives from major British NGOs	Positive BP
11.2.3	BP 00	“From my point of view, BP have an incredible opportunity to make a huge impact, a positive impact and to take a lead. To show that whilst these energy sources are still required, they can leave a more benign footprint when they go – and whilst they are there – if they put their minds to it and if that commitment is there.”	representatives from major British NGOs	BP

Tableau 8.4 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2001

Code	Doc.	Intertextuality	Source	Theme
11.3.1	BP 01	An accompanying article quotes one pressure group as saying of BP: ‘Over the years they have accepted their responsibilities and are making efforts to reduce their impact on environmental resources. Although they have a long way to go, they deserve credit for their effort.’	Pressure group	BP
11.3.2	BP 01	“BP demonstrated they could achieve their goal earlier than expected and with no net cost to the company. Now, the company has again set the industry standard for developing the performance-based solutions needed to overcome Earth’s greatest environmental threat – this is an important message for all corporate leaders and government officials to hear.” Fred Krupp, executive director, Environmental Defense Comments following speech at Stanford by Lord Browne, 11 March 2002	Executive director of Environmental Defense	Positive BP, Environment

I1.3.3	BP 01	“(BP) should apply same principles to all sites – whether protected or not – shouldn’t rely solely on previously designated areas.” “Set high standards and don’t walk away from hard decisions.” “Very valuable – my first forum of this kind so it was an enjoyable educational experience. What was clear was BP’s willingness to open itself up to the floor and take comments. Taking them on board and implementation will be key.” Comments from UK environment forum with non-governmental organizations, 18 December 2001	NGO	BP
I1.3.4	BP 01	“At the lower management level there are some individuals who do not act in the way that the commitments imply.” (Non-governmental organization)	NGO	Critical BP
I1.3.5	BP 01	“BP’s behaviour is far more principled than other oil companies.” (Dealer)	Dealer	Positive BP
I1.3.6	BP 01	On relationships “Relationships with BP would improve with more interaction, more of a long-term commitment.” (Social investment beneficiary)	Social investment beneficiary	BP partnership
I1.3.7	Vo 01	It is a companion document to our <i>Report & Accounts and Annual Review</i> , which supports our belief that sound policies on environmental and social responsibility are as necessary as product development and marketing in building sustained business success.	Vodafone	Vodafone
I1.3.8	Vo 01	The Vodafone Group ensures that manufacturers of all new mobile phone handsets it distributes have provided the appropriate assurances about their compliance with <i>ICNIRP Guidelines</i> detailing SAR (Specific Absorption Rate) with regard to radio frequency emissions.	ICNIRP	Assurance
I1.3.9	Vo 01	Omnitel Vodafone and the Municipality of Catania, in Sicily, have collaborated to develop a new innovative service for the permanent measurement of electromagnetic fields and the communication of results to the local population. The Cassiopea project, based at the University of Catania, provides concrete scientific information using data recorded to monitor electro-magnetic emissions and make sure that they are in line with legal limits.	Omnitel Vodafone and the Municipality of Catania	Electro-magnetic emissions

Tableau 8.5 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2002

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.4.1	BP 02	“There is no single solution...but there are many ways forward. What we and others have done shows that there are rich and wide-ranging possibilities... Our aspiration then is to sustain the reduction in emissions we’ve made. And by doing that to contribute to the world’s long-term goal of stabilization. That means we need to reinvent the energy business; to go beyond petroleum. Not by abandoning oil and gas – but by improving the ways in which it is used and produced so that our business is aligned with the long-term needs of the world.” From a speech, ‘Beyond Petroleum: Business and the Environment in the 21st Century’, by Lord Browne, BP group chief executive, delivered at Stanford University, California, on 11 March 2002.	Lord Brown	BP
I1.4.2	BP 02	“If BP is a leader in corporate social responsibility, they should do something to improve the rest of the sector, because they’re tarred with the same brush as other companies at the moment.”	NGO	Critical BP
I1.4.3	BP 02	Employees and contractors are important stakeholders. Below are some of their comments. “Given the huge problems Angola faces, BP should be doing more to help in the development of the country.” “The health, safety and environment commitment is really working. We’re developing a culture of health and safety here which is an achievement as this culture didn’t exist before.” “I don’t feel the company has made any deep investment in my career development, although there are plenty of minor training programmes, such as e-learning.” “BP should be wary not to make promises to employees they can’t fulfil.”	Employees and contractors	BP
I1.4.4	BP 02	We support the work undertaken by individuals and many organizations, such as the World Conservation Union (IUCN), in developing a consistent approach to the identification and designation of protected areas. We believe	IUCN	Conservation designations

		IUCN designations provide the best framework available and encourage the strengthening and understanding of such systems.		
I1.4.5	BAT 02	All our participating Group companies are following the AA1000 Standard, a rigorous reporting standard established by the Institute of Social and Ethical AccountAbility.	AA1000	Assurance
I1.4.6	BAT 02	There is more about Group companies' dialogue arrangements in the Appendix: Stakeholder dialogue, page 120.	BAT	Dialogue
I1.4.7	BAT 02	<i>The GRI Guidelines were first published</i> in June 2000, after consultation in 51 countries, and are expected to evolve. They offer a reporting framework that promotes comparability between organisations, while recognising the practical considerations of collecting and presenting information across diverse organisations. The GRI recommends topics on which companies may report, with indicators of performance that they may use.	GRI	Reporting

Tableau 8.6 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2003

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.5.1	BP 03	As the World Energy Assessment said: 'Energy is central to achieving the inter-related economic, social and environmental aims of sustainable human development.'	World Energy Assessment	Energy
I1.5.2	BP 03	Further information can be found in BP Annual Report and Accounts 2003.	Doc BP	BP
I1.5.3	BP 03	These are described in more detail in <i>BP Annual Report and Accounts 2003</i> .	Doc BP	BP
I1.5.4	BP 03	'When you have come this far, where do you go? Further.'	BP website	Positive BP
I1.5.5	BP 03	We also continue to support, financially and through direct participation, the IUCN <i>Speaking a Common Language</i>	IUCN	Protected areas

Tableau 8.7 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2004

Code	Doc.	Intertextuality	Source	Theme
I1.6.1	BP 04	Our <i>Annual Report and Accounts 2004</i> covers financial and operating performance in detail.	Doc BP	BP
I1.6.2	BP 04	In our Annual Report and Accounts 2004 you can read our financial results, while this report gives data on factors that affect long-term sustainability.	Doc BP	BP
I1.6.3	BP 04	Full details are given on page 2 of <i>BP Annual Report and Accounts 2004</i> .	Doc BP	BP
I1.6.4	BP 04	<i>BP Annual Report and Accounts 2004</i> provides more detail on our financial and operational performance.	Doc BP	BP
I1.6.5	BP 04	This sets out these rules more clearly and in more detail than ever before, updating those included in the previous guide entitled <i>What We Stand For</i> .	Doc BP	BP
I1.6.6	BP 04	Lord Browne commissioned work on our assessment of the sensitivity of potential development areas at the earliest stages. He said: "We are determined to demonstrate that we recognize the importance of sensitive areas and that that recognition is embedded in the day-to-day operational standards of the company."	Lord Brown (CEO of BP at the time)	Sensitive areas
I1.6.7	BP 04	Although developing countries are expected to lag the developed world by some 5-15 years, the <i>Mobility 2030</i> report predicts that low levels of local emissions will be universal by 2050.	WBCSD	Emissions
I1.6.8	BP 04	Business unit leader and CEO Robert Riley said: "This project strengthened our belief that we could raise the bar on local content and transform Trinidad and Tobago into a world-class upstream oil and gas province."	Internal, Business unit leader and CEO Robert Riley	Positive BP
I1.6.9	BP 04	It is our intention to report our disaggregated data in the <i>BP Azerbaijan Sustainability Report 2004</i> , and we will continue to encourage others to report	Doc BP	BP

		similarly.		
I1.6.10	BP 04	In its December 2004 report, the Caspian Development Advisory Panel applauded the EITI MOU, but also urged BP to disclose its individual data as well as participating in 'aggregated' disclosure in which a number of companies collectively disclose data. It said: "A bolder step is, however, both possible and desirable."	Caspian Development Advisory Panel	Transparency
I1.6.11	BP 04	Feedback from our audience research dialogue on <i>BP Sustainability Report 2003</i> highlighted the need for further work on accessibility	Audience of previous report	Reporting
I1.6.12	BP 04	a full version for specialist audiences interested in corporate social responsibility and a shorter version, <i>BP Sustainability Review 2004</i> , for wider circulation.	Doc BP	Reporting
I1.6.13	BP 04	<i>BP Sustainability Report 2004</i> has been prepared by the management of BP p.l.c., who are responsible for the collection and presentation of information within it. In accordance with BP management's instructions we have reviewed pages of <i>BP Sustainability Report 2004</i> (the Report), as outlined below, in order to provide conclusions in relation to Materiality, Completeness and Responsiveness.	Doc BP	Reporting
I1.6.14	BP 04	We have reviewed the Report against AccountAbility's AA1000 Assurance Standard and whether in our opinion the Report is in accordance with the <i>Global Reporting Initiative (GRI) Sustainability Reporting Guidelines 2002</i> .	AccountAbility's AA1000 Assurance Standard + GRI	Reporting
I1.6.15	BP 04	Here we provide an index to our sustainability reporting based on the GRI reporting elements and core performance indicators, as defined in the <i>GRI Sustainability Reporting Guidelines 2002</i> .	GRI	Reporting
I1.6.16	BP 04	This incorporates all our external communications, including <i>BP Annual Report and Accounts 2004</i> .	BP doc	Reporting
I1.6.17	RT 04	<i>The way we work</i> was first published in 1998. A major revision was completed in 2002, reflecting in part the Mining, Minerals and Sustainable Development (MMSD) report on sustainable development.	Rio Tinto	Rio Tinto
I1.6.18	RT 04	Participants posed the question: "If you increase production and profits at the expense of possibly reducing the mine life, how does the decision measure up from a sustainable development perspective?"	Participants	Rio Tinto

Tableau 8.8 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2005

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.7.1	BP 05	This report has been prepared in accordance with the 2002 Global Reporting Initiative (GRI) Guidelines.	GRI	Reporting
I1.7.2	BP 05	"We will act with resolve and urgency now to meet our shared and multiple objective of reducing GHG emissions, improving the global environment, enhancing energy security and cutting air pollution in conjunction with our vigorous efforts to reduce poverty." G8 meeting: Gleneagles Communiqué on Climate Change, July 2005.	G8	Climate change
I1.7.3	BP 05	"Since the recent financial scandals, corporate governance has become a major political issue. Sound corporate governance is essential for enhancing competitiveness and efficiency of business, strengthening shareholders' rights and to restore confidence in capital markets. At present, there are a number of different national corporate governance models. This means companies have flexibility to choose their own corporate governance model." Commissioner McCreevy, European Commissioner for the Internal Market and Services, EU Governance Conference, Brussels, January 2005.	European Commission	Corporate governance
I1.7.4	BP 05	"There are many good employers out there who put safety first. But employers alone cannot ensure a safe workplace. And just issuing citations or enforcement can't do it alone... Workers and employers must join together to build a culture of safety within the organization that says safety is #." US Secretary of Labor, Elaine L Chao, 93rd Annual National Safety Congress, Florida, US, September	US Secretary of Labor	Health and safety

		2005.		
11.7.5	BP 05	<p>“If policies remain unchanged, world energy demand is projected to increase by over 50% between now and 2030. World energy resources are adequate to meet this demand, but investment of \$7 trillion will be needed to bring these resources to consumers. Oil and gas imports from the Middle East and North Africa will rise, creating greater dependence for IEA countries and large importers like China and India. Energy-related CO2 emissions also climb – by 2030, they will be 52% higher than today.”* “These projected trends have important implications and lead to a future that is not sustainable – from an energy-security or environmental perspective. We must change these outcomes and get the planet on to a sustainable energy path.”†</p> <p>*World Energy Outlook, © OECD/IEA, 2005. † William C Ramsay, Deputy Executive Director, International Energy Agency, London, November 2005.</p>	Deputy Executive Director of the International Energy Agency	Energy
11.7.6	BP 05	<p>“...a significant body of literature has grown seeking to explain the relationships between resource abundance and economic performance... While there are many examples of poor management of resource wealth, a range of countries (including Botswana, Canada, Chile and Norway) appear to have avoided these problems through prudent and transparent management practices. The key question for a large number of countries is how they can ensure that their abundance in resources remains a blessing?”</p>	International Monetary Fund	Transparency
11.7.7	BP 05	<p>“Some .6 billion people are still entirely dependent on highly inefficient traditional forms of energy. An energy system embodying such inequities is not sustainable or acceptable. Without access to affordable modern energy services, the United Nations’ Millennium Development Goals cannot be achieved, as clearly recognized at the 2002 World Summit on Sustainable Development in Johannesburg.”</p> <p>Delivering Sustainability: challenges and opportunities for the energy industry, World Energy Council Statement 2005, February 2005g.</p>	World Energy Council	Energy
11.7.8	BP 05	More information is available on pages 158-163 of BP Annual Report and Accounts 2005.	Intradoc	BP
11.7.9	BP 05	To set out what these levels are and manage the risk of non-compliance, we have created a code of conduct – Our Commitment to Integrity – which was launched in 2005.	BP doc	BP
11.7.10	BP 05	BP Sustainability Report 2004 outlined some of the mechanisms we use to create and maintain dialogue with key groups – customers, governments, shareholders, employees, communities, opinion leaders and suppliers	BP doc	BP, partners
11.7.11	BP 05	In the summer of 2005, Friends of the Earth conducted a survey, contacting 31 of the largest chemicals companies affected by REACH. They subsequently issued a report and widely distributed it to interested groups in Europe. Regarding BP, they noted: ‘Only two companies (including BP) answered all the questions as laid out in the questionnaire.’	Friends of the Earth	BP
11.7.12	BP 05	We use a risk management tool called Getting Security Right to rank risks and create action plans.	BP doc	Security
11.7.13	BP 05	In BP Azerbaijan Sustainability Report 2004, we disclosed individual payments and we plan to disclose our individual payments in the future	Doc BP	Azerbaijan sustainability
11.7.14	BP 05	In 2005, the international monetary Fund (imF) published the Guide on Resource Revenue Transparency (GRRT).	International Monetary Fund	Transparency
11.7.15	BP 05	One farmer said: “I can now sow three crops a year as opposed to one or two previously.”	Farmer	Agriculture
11.7.16	BP 05	BP Sustainability Report 2005 covers BP group activities in the period 1 January 2005 to 31 December 2005.	BP doc	BP
11.7.17	BP 05	Readers of BP Sustainability Report 2004 who were surveyed felt that we should broaden the reach of the content, in addition to requests to improve the linkages between the website and printed report.	Readers of the Report	Reporting
11.7.18	BP 05	BP Sustainability Report 2005 reports against the IPIECA /API guidelines for the first time.	BP doc IPIECA/API	Sustainability reporting
11.7.19	BP 05	Our assurance engagement has been planned and performed in accordance with	Institute of	Reporting

		the Institute of Social and Ethical Accountability's AA1000 Assurance Standard and the International Federation of Accountants' International Standard for Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information (ISAE3000).	Social and Ethical Accountability	
I1.7.20	BP 05	The application of the Global Reporting Initiative (GRI) 2002 Sustainability Reporting Guidelines	GRI	Reporting
I1.7.21	Coop 05	For the first time for 2005, financial information covering the main operating entities within the CFS Group – Co-operative Insurance Society (CIS) and The Co-operative Bank has been brought together in the Co-operative Financial Services Financial Statements 2005.	Co-op	Reporting
I1.7.22	Coop 05	This <i>CFS Sustainability Report</i> has been prepared in accordance with the Global Reporting Initiative's (GRI) <i>2002 Sustainability Reporting Guidelines</i> .	GRI	Reporting

Tableau 8.9 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2006

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.8.1	BP 06	This year marks our fourth using the Global Reporting Initiative (GRI) Guidelines and the first in which we report against the new G3 Guidelines.	GRI	Reporting
I1.8.2	BP 06	BP responds to these issues in many ways, some of which are discussed in this report and also in BP Annual Report and Accounts 2006.	Intradoc	BP
I1.8.3	BP 06	the International Energy Agency said: 'The threat to the world's energy security is real and growing.'	International Energy Agency	Energy
I1.8.4	BP 06	For exploration and production, Herold's 2006 Global Upstream Performance Review reported that estimated finding costs rose 51% to \$4.08 per barrel of oil equivalent	Herold	Exploration and production
I1.8.5	BP 06	When responding to the panel's report, we said that we believed it to be 'unique in its subject matter, breadth and clarity', reflecting the extensive engagement that had taken place between BP and the panel.	BP	Reporting
I1.8.6	BP 06	BP's GCE stated: "Having an emissions market will help California achieve the lowest-cost solutions and spur innovation of new technologies supporting lower greenhouse gas emissions."	BP GCE	GHG emissions
I1.8.7	BP 06	In its <i>Mobility 2030</i> report, the World Business Council for Sustainable Development (wCSD) set out seven goals to reduce GHG ; improve local air quality; improve road safety; reduce noise; manage congestion narrow the mobility divide; and improve mobility for all. We helped to develop mobility 2030 and a n involve in its promotion.	WBCSD	GHG emissions
I1.8.8	BP 06	Jonathan Porritt from Forum from the Future says : « Forum fo the Future is very supportive of what Bp is doing trough target neutral. The scheme should help raise awareness of the links between driving and climate change. »	Jonathan Porritt	Emissions
I1.8.9	BP 06	We publish the BP Statistical Review of World Energy every year, providing accurate, unbiased data on global energy that can be used by policy makers and businesses all over the world.	BP doc	Energy
I1.8.10	BP 06	BP Sustainability Report 2006 (the Report) has been prepared by the management of BP p.l.c., who are responsible for the collection and presentation of information within it.	BP doc	Reporting
I1.8.11	BP 06	Climate change remains high on the global policy agenda. In November 2006, the UK government published the Stern Review, a detailed assessment of climate change economics. The review endorses the view that, in order to reduce the risks of the worst impacts of climate change, the CO2 equivalent of GHG concentration in the atmosphere should be limited within the range 450-550 parts per million (ppm). To achieve this, global GHG emissions will need to peak well before 2050 and reduce rapidly to significantly below current levels after that, despite continuing economic development worldwide. We support this view and its implications for future GHG emissions and await the publication of the authoritative UN IPCC 4th Assessment Report during 2007 to further inform our thinking.	Stern Review + IPCC	Climate change

I1.8.12	GSK 06	(GSK) We also publish a Corporate Responsibility Review which provides an overview of our approach to corporate responsibility.	GSK	GSK
I1.8.13	GSK 06	(GSK) Our <i>Green Packaging Guide</i> provides guidance and a business process for evaluating and selecting packaging options.	GSK	Packaging
I1.8.14	GSK 06	(GSK) We do not base our report on the Global Reporting Initiative guidelines but we have produced a GRI index to show which elements of the guidelines we cover and to aid comparison with other company reports.	GRI	Reporting
I1.8.15	GSK 06	(GSK) We retained our position in the Premier League (companies scoring above 95 percent) of Business in the Community's Environment index.	BiC	Environment index
I1.8.16	GSK 06	(GSK) Read more in Investment in Public Health Initiatives on page 76 and Community Investment on page 75.	GSK	Investment
I1.8.17	GSK 06	(GSK) In 2004, in discussions with our external stakeholders about EHS issues, they said that climate change and energy conservation, pharmaceuticals in the environment and the use of hazardous/toxic chemicals were our key external challenges.	GSK stakeholders	GSK
I1.8.18	Tes 06	(Tesco) Our first choice is to source seafood from Marine Stewardship Council (MSC) certified fisheries and we actively encourage well-managed fisheries to seek certification. To ensure we are stocking species which are not being over-exploited we regularly review scientific, government and NGO information including the Marine Conservation Society (MCS) Fishonline website which grades species according to their inherent vulnerability, stock status, management and methods of capture.	MSC + MCS	Fish sourcing

Tableau 8.10 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2007

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.9.1	BP 07	BP Sustainability Report 2007 addresses the issues that we have identified as most important to our audiences.	Doc. BP	Reporting
I1.9.2	BP 07	In response to feedback, we have also produced BP Sustainability Review 2007, which contains a short selection of highlights from this PDF report.	Doc. BP	Reporting
I1.9.3	BP 07	BP Sustainability Report 2007 contains certain forward-looking statements, particularly those relating to the implementation and completion of certain safety and environmental-related measures; wars and acts of terrorism or sabotage; and other factors discussed elsewhere in this document and in BP Annual Report and Accounts 2007.	BP	Reporting
I1.9.4	BP 07	As described by BP's group chief executive, Tony Hayward, the OMS "is the foundation for a safe, effective, and high-performing BP. It has two purposes: to further reduce HSE risks in our operations and to continuously improve the quality of those operations"	BP CEO	BP
I1.9.5	BP 07	In its Fourth Assessment Report, published in 2007, the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), established by the UN to provide a balanced view of the issue, stated that warming of the climate system was 'unequivocal' as is now evident from observations of increases in global average air and ocean temperatures, widespread melting of snow and ice and rising global average sea levels.	Intergovernmental Panel on Climate Change	Climate change
I1.9.6	BP 07	Electronic Arts and BP have collaborated to include climate change as a topic in SimCity™ Societies, the next version of the city-building game that has sold more than 18 million copies.	Electronic arts and BP	Climate change
I1.9.7	BP 07	BP Sustainability Report 2007 (the Report) has been prepared by the management of BP p.l.c., who are responsible for the collection and presentation of information within it.	BP Doc.	Sustainable development
I1.9.8	BP 07	The application of the Global Reporting Initiative (GRI) G3 Sustainability Reporting Guidelines (the Guidelines).	GRI	Reporting
I1.9.9	BP 07	BP Sustainability Report 2007 covers BP group activities during the period 1 January 2007 to 31 December 2007.	BP Doc	Sustainability
I1.9.10	BAE 07	The fulfilment of offset obligations takes many forms (see page 15).	BAE	Doc.

I1.9.11	BAE 07	More detail is available in our data file on page 24.	BAE	Doc.
I1.9.12	BAE 07	Achieving top-level performance in safety requires strong, sincere leadership from senior management as the core element of establishing the safety culture. Clear leadership then needs to be underpinned by rigorous systems, targets and review. People want to work for a company that reflects their values. Leadership in ethical business practices is key to attracting and retaining high-calibre staff at a time of intense competition for talent. Dawn Rittenhouse Director of Sustainable Development, DuPont	Dawn Rittenhouse Director of Sustainable Development, DuPont	Safety

Tableau 8.11 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2008

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.10.1	BP 08	<i>BP Sustainability Review 2008</i> is aimed at all readers with an interest in BP's sustainability performance. This year, in response to stakeholder feedback and research, we have updated the structure and content of <i>BP Sustainability Review 2008</i> .	Intradoc	Sustainability
I1.10.2	BP 08	<i>BP Sustainability Review 2008</i> and online <i>BP Sustainability Report 2008</i> contain certain forward-looking statements concerning the businesses, operations and strategy of BP.	Intradoc	Sustainability
I1.10.3	BP 08	The GCE, Tony Hayward, and his executive team have consistently emphasized that safety, people and performance are our top priorities.	Internal, CEO	Corporate responsibility
I1.10.4	BP 08	Comment and summary from Sir William Castell, Chairman of SEEAC "The board welcomes the insights, analysis and challenges communicated by Mr Wilson. From my position as Chairman of SEEAC, it is clear that his engagement, which focuses on US refineries, is proving extremely valuable as BP continues to implement the Panel's recommendations.	SEEAC committee	BP
I1.10.5	BP 08	Deux pages encadrés commençant par « Overall, it is Mr Wilson's view that the board... »	Mr Wilson, Independent Expert	Corporate responsibility
I1.10.6	BP 08	We used the ERNP to review environmental impact assessments completed by our joint venture partner, Husky Energy, on the Sunrise oil sands project in Alberta, Canada. The review confirmed that project design features, including low-impact bitumen recovery processes and maximizing recycled water use, are seeking to minimize impacts.	Husky Energy (joint venture partner)	Environmental Impact Review
I1.10.7	BP 08	Operations at our major operating sites, except at two locations, are covered by certification to ISO 14001.	ISO 14001	Environmental management
I1.10.8	BP 08	This is why energy providers argue for a stable fiscal and regulatory framework that reflects the long-term nature of the industry and encourages investment.	Energy providers	Environmental laws
I1.10.9	BP 08	For example, in its <i>2008 World Energy Outlook</i> , the IEA said: "The world's energy system is at a crossroads. Current global trends in energy supply and consumption are patently unsustainable – environmentally, economically, socially. It is not an exaggeration to claim that the future of human prosperity depends on how successfully we tackle the two central energy challenges facing us today: securing the supply of reliable and affordable energy; and effecting a rapid transformation to a low-carbon, efficient and environmentally benign system of energy supply. What is needed is nothing short of an energy revolution".	IEA (International Energy Agency : Autonomous Organisation)	Energy
I1.10.10	BP 08	BP accepts the findings of the Intergovernmental Panel on Climate Change that global warming is unequivocal and 'very likely' due to human activity.	Intergovernmental Panel on Climate Change	Climate change
I1.10.11	BP 08	Publicly acknowledged as the first major oil company to advocate precautionary action over climate change, we have since focused on the business opportunities raised by the issue, such as increasing energy efficiency in BP operations, reducing GHG emissions and establishing a number of low-carbon energy businesses.	Public	BP
I1.10.12	BP 08	BP fleet studies have shown this to result in lower emissions of carbon	BP Doc	Emissions

		monoxide, CO2, nitrogen oxides and unburned hydrocarbons.		
I1.10.13	BP 08	As our GCE, Tony Hayward, said in 2008: “The focus should be to make a positive difference to society through genuine partnerships, something that BP refers to as mutual advantage.”	GCE CEO	BP partnership
I1.10.14	NG 08	The guiding document for all of our company’s environmental programmes is our environmental policy, a portion of which reads as follows: “National Grid is committed to the protection and enhancement of the environment, always seeking to minimise the impacts of our past, present and future activities. We believe that everyone is responsible for good environmental performance and we incorporate environmental considerations into all of our business activities.”	National Grid	Environmental policy
I1.10.15	NG 08	GRI guidelines provide a voluntary reporting framework used by organisations around the world as the basis for sustainability reporting. GRI is the generally accepted format and framework for ‘measuring, disclosing and being held accountable to internal and external stakeholders for organisational performance toward the goal of sustainable development’.	GRI	Reporting

Tableau 8.12 : Intertextualité dans les rapports d'entreprise en 2009

Code	Doc.	Intertextualité	Source	Thème
I1.11.1	Tes 09	Internationally recognised standard for corporate carbon reporting, and updated guidelines produced by the UK Government (Defra) in 2008	DEFRA	Reporting
I1.11.2	Tes 09	“Tesco’s climate commitments are proving that it is possible to combine new technology and good business sense to make dramatic reductions in their carbon footprint. This new blueprint store design is an example that we hope other businesses will follow.” – Steve Howard, CEO, The Climate Group	Steve Howard, CEO, The Climate Group	Positive Tesco
I1.11.3	Tes 09	“[Last year] the Report contained nowhere near enough on how the Community Plan is being rolled out internationally” – Supplier	Supplier	Reporting
I1.11.4	Tes 09	“I’d like to see a shift towards strategic thinking in the annual CR Report, rather than the historic focus. This would help investors understand emerging issues. CR information should be contextualised to enable mainstream investors to understand how this activity relates to the business strategy” - Investor	Investor	Reporting

Tableau 8.13 : Intertextualité dans les rapports d'une ONG

Année	Code	Intertextualité	Source	Thème
2000	I2.1.1	this year we continued our engagement with the <i>Department for Trade and Industry Company Law Review</i> when we called for a mandatory requirement for large public and privately held companies to report on their environmental performance as we have done here.	DTI	Reporting
	I2.1.2	We used both the <i>Department of the Environment, Transport and the Regions’ Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions</i> and <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Waste</i> for this report.	DETR	Reporting
	I2.1.3	the DETR <i>Greenhouse Gas</i> reporting guidelines	DETR	Reporting
	I2.1.4	This section draws on information and conversion figures included in the <i>Department for Environment, Transport and the Regions’ Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions</i> .	DETR	Reporting
	I2.1.5	According to the environmental charity Global Action Plan, the CO2 savings per energy efficient lightbulb is 85 kg per year	Global Action Plan	Energy efficiency
	I2.1.6	The 1997 DETR <i>Digest of Environmental Statistics</i> estimated that landfill was responsible for 1.7 million of the 3.8 million tonnes of methane produced in 1995.	DETR	Environmental statistics
	I2.1.7	WWF-UK’s many and varied relationships with business were identified in the 1994 Environmental Review as one of the significant direct effects on the environment.	WWF Doc	Business partnerships

	I2.1.8	During 1999/2000, for the first time we measured our CO2 emissions which result from transport (see next page):	Intradoc	CO2 emissions
2001	I2.2.1	the government's <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions</i> and <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Waste</i> .	DETR	Reporting
	I2.2.2	for the last two reporting periods our gas has been produced by a company which has an EMS certified to ISO 14001 and produces an environmental report that uses the DETR Greenhouse Gas reporting guidelines	ISO 14001 DETR	Environmental management reporting
	I2.2.3	according to the Energy Saving Trust the CO2 saving per energy-efficient light bulb is 60 kg a year	Energy Saving Trust	Energy
	I2.2.4	The Prime Minister addressed a major international summit, <i>Rio+10: Words are not enough</i> ,	Prime Minister	SD
	I2.2.5	WWF's Environmental Policy commits us to "applying life cycle thinking in our procurement practices" and "communicating the EMS guidelines to employees, suppliers, contractors and other stakeholders and encouraging environmentally sensitive behaviour".	WWF Doc	Environmental management
	I2.2.6	For very longlife paper products such as books and framed pictures in the WWF gift catalogue, we specify paper which has been independently certified by the Forest Stewardship Council (FSC) if we cannot source 100 per cent recycled paper.	FSC	Paper
2002	I2.3.1	UK government publications used for this report <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions</i> , August 2002 <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Waste</i> , June 2000 <i>Environmental Reporting General Guidelines</i> , November 2001	DETR	Reporting
2003	I2.4.1	UK government publications used for this report were: <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions</i> , August 2002 <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Waste</i> , June 2000 <i>Environmental Reporting General Guidelines</i> , November 2001	DETR	Reporting
	I2.4.2	Our gas is supplied via a distribution company which sources gas from a company that has an EMS certified to ISO 14001 and produces an environmental report that uses the DEFRA greenhouse gas reporting guidelines.	ISO DEFRA	Environmental management reporting
	I2.4.3	Purchasing our energy from Ecotricity in this way also reflects the long-term aspirations of UK Government's energy policies, as set out in the Energy White Paper, published in February 2003 which outlines the government's wish to see a large expansion in renewable energy and a low carbon economy.	UK government	Energy
2004	I2.5.1	UK government publications used for this Environmental Report were: <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Greenhouse Gas Emissions</i> , August 2002 <i>Environmental Reporting Guidelines for Company Reporting on Waste</i> , June 2000 <i>Environmental Reporting General Guidelines</i> , November 2001	DETR	Reporting
	I2.5.2	As a direct result of our influence, we are pleased to say that Crown Litho met the requirements of the ISO 14001 standard in environmental management	ISO	Environmental management
2008	I2.6	In May 2008, we achieved certification to ISO14001, the internationally recognised environmental standard. To the best of the certification body's knowledge, WWF-UK is the first NGO to be accredited to this standard.	ISO	Environmental management

Les marques d'intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale

Tableau 8.14 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2001

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.1.1	All our suppliers are provided with a copy of our Policy Statement and Improvement Programme and when tendering for goods and services, they are asked to submit details of their environmental policy statement and for any specific proposals related to the contract.	DWP	Environment
I3.1.2	To ensure that our staff are kept aware of progress a quarterly newsletter, 'Greenlines', is issued to all staff by the SD Team.	DWP	DWP

Tableau 8.15 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2002

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.2.1	DWP has also made a significant contribution to the development of the Framework for Sustainable Development on the Government Estate.	Government	Sustainable development
I3.2.2	A new DWP Sustainable Development Policy Statement has been endorsed by the Department's Executive Team and signed by its Green Minister and Permanent Secretary.	DWP	Sustainable development
I3.2.3	Accompanying this new policy statement is a comprehensive and integrated Departmental Strategy for Sustainable Development.	DWP	Sustainable development
I3.2.4	A Network Group has also been established, representing all areas of our business, who will own, progress and report on the targets within the Departmental Strategy for Sustainable Development and help to 'spread the word'.	DWP	Sustainable development
I3.2.5	These objectives directly link to two of the headline indicators within the UK Strategy for Sustainable Development:	Government	Sustainable development
I3.2.6	In last year's Greening Government report it was announced that a free-standing Sustainable Development Report would need to be produced as part of the 2002 Spending Review process.	Government	Sustainable development
I3.2.7	Articles were included on the Department's Intranet and in the sustainable development newsletter 'Greenlines'.	DWP	Sustainable development
I3.2.8	DWP leads the inter-departmental Social Impacts Sub-Group looking at how Government can build social aspects into the Framework for Sustainable Development on the Government Estate.	Government	Sustainable development
I3.2.9	LST's ISO 14001 certification (see 'Environmental Management Systems') is the mechanism to achieve continuing improvement throughout the buildings they manage.	Intradoc	Green building
I3.2.10	Dalkia Energy & Technical Services (LST's Mechanical and Electrical Service Partner for the South, Midlands and North-West) have also now been recommended for certification to ISO 14001 in respect of the activities within the PRIME contract, further extending our EMS coverage.	ISO	Environmental management
I3.2.11	The ISO 14001 Certificate of Approval	ISO	Environmental management
I3.2.12	It is not envisaged at this stage that DWP will seek corporate accreditation to ISO 14001 in the short/medium term, given the scale and complexity of its operations. Instead, the approach is likely to centre around the Departmental Strategy for Sustainable Development and its targets, and also the ownership/input of the SD Steering and Network Groups.	ISO DWP	Environmental management SD
I3.2.13	An example of this is the refurbishment of buildings obtained for the new Pension Service (Simonstone Business Centre Burnley, Claverhouse Dundee, and Waterside Business Park Swansea) all of which have achieved a BREEAM rating of 'very good'.	BREEAM	Green building
I3.2.14	Carry out BREEAM assessments to achieve ratings of 'excellent' on new builds, and at least 'very good' on refurbishments, by 31 March 2004	BREEAM	Green building
I3.2.15	To meet Government targets, new acquisitions must aim for a rating of 'excellent' and refurbishments for 'very good'.	BREEAM	Green building
I3.2.16	275 sites are totally powered by renewables, providing accompanying reductions in our CO2 emissions (see 'Greenhouse gases').	Intradoc	Energy
I3.2.17	In line with the new targets included within the Framework for Sustainable Development on the Government Estate, work is currently being undertaken to set new baseline figures	Government	Green building

	for CO2 emissions.		
I3.2.18	To ensure that our staff are kept aware of progress, a quarterly newsletter, 'Greenlines', is issued to all staff by the SD Team.	DWP	DWP

Tableau 8.16 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2003

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.3.1	"...specific targets have been established... to promote and monitor continuing improvement in our social, economic and environmental performance".	DWP Green Minister	Sustainable development
I3.3.2	The core policies of the Department, delivered through its businesses and their objectives, have clear links to the headline indicators within the UK Strategy for Sustainable Development.	Government	Sustainable development
I3.3.3	Further information on the Department's objectives and plans can be found in the Departmental Report, which is available on the DWP website	DWP	DWP
I3.3.4	The DWP Climate Change Study was completed in February 2003, and looked not only at the impacts on how we do business – the buildings that we occupy and the way we travel – but also on the way that the business itself could be affected.	DWP	Climate change
I3.3.5	In addition, several of LST's service partners are either ISO 14001 certified or are working towards such.	ISO	Environmental management
I3.3.6	should achieve a rating of 'very good' for newbuilds and 'good' for refurbishments (sites designed after 1 April 2002 should achieve 'excellent' and 'very good' respectively).	BREEAM	Green building
I3.3.7	reduce the Department's CO2 emissions (see 'Greenhouse gases' for our record to date).	Intradoc	CO2
I3.3.8	In January of this year, the inter-Departmental Sustainable Procurement Group produced a number of recommendations on how to introduce greater sustainability into Government procurement. The Report contains the following memorable lines: 'Value for money is not an end in itself. Government buys in order to achieve those things which it has set out to do. If the Government has resolved to conduct its business in a sustainable manner then there can be no choice other than to conduct its procurement in a sustainable manner.'	Government	Sustainable development
I3.3.9	sustainable electricity supplies (see previous chapter on 'renewable energy')	Intradoc	Energy
I3.3.10	'Greenlines', the Sustainable Development Team's popular quarterly newsletter is also available on the Intranet site.	Sustainable Development Team	DWP

Tableau 8.17 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2004

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.4.1	In response to commitments made at international level, the Government's UK Strategy for Sustainable Development has 4 main aims	Government	Sustainable development
I3.4.2	A suite of operational targets for all Departments are published within the cross-Government 'Framework for Sustainable Development on the Government Estate'.	Government	Sustainable development
I3.4.3	The UK Strategy for Sustainable Development and the Modernising Government White Paper both commit all Government Departments to fully appraising all decisions for their social, economic and environmental impact.	Government	Sustainable development
I3.4.4	Within DWP, this commitment is reinforced by the DWP Sustainable Development Policy Statement.	DWP	Sustainable development
I3.4.5	At the initial stages, briefing documents and business cases should consider how the proposal impacts on or contributes to the UK Strategy for Sustainable Development and the DWP Sustainable Development Policy Statement.	Government and DWP	Sustainable development
I3.4.6	On 1st April 2004, the Department introduced a corporate EMS, which it has called 'Sustainability in DWP'.	DWP	Sustainable development
I3.4.7	It centres around our high-level Departmental Strategy for Sustainable Development, delivering an EMS which is based on ISO 14001 and EMAS 2, and uses the lessons learned from the introduction of the Jobcentre Plus EMS.	DWP	Sustainable development

I3.4.8	Issuing “All Staff” bulletins about the policy and EMS, and placing SD posters around our sites	DWP	Sustainable development
I3.4.9	but also ensures that we as a Department are actively working towards carbon reduction (see ‘CO2 emissions’).	Intradoc.	DWP
I3.4.10	The Sustainable Development Team seeks to engage with all DWP personnel via its intranet site, its quarterly newsletter ‘Greenlines’, and face-to-face meetings and discussions.	DWP Team	SD Sustainable development

Tableau 8.18 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2005

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.5.1	‘...to enable all people throughout the world to satisfy their basic needs and enjoy a better quality of life without compromising the quality of life of future generations.’	Government	Sustainable development
I3.5.2	business continues to be delivered using the principles laid down in the Government’s UK Strategy for Sustainable Development – Securing the Future.	Government	Sustainable development
I3.5.3	The Department is focused on what it needs to deliver in order to operate in a sustainable way, by the targets that are laid down in the Framework for Sustainable Development on the Government estate.	Government	Green building
I3.5.4	UK Strategy for Sustainable Development – ‘Securing the Future’ The full strategy can be accessed at: www.sustainable-development.gov.uk/publications/uk-strategy-2005.htm	Government	Sustainable development
I3.5.5	At department level, the ‘UK Strategy for Sustainable Development’ stipulates that all departments will have action plans in place by December 2005, to direct actions in delivering the sustainable development agenda.	Government	Sustainable development
I3.5.6	This policy statement has been designed to be eye-catching and easy to understand and is endorsed by the Permanent Secretary and the Sustainable Development Minister. It is displayed in all the Department’s buildings and is available to all staff individually, via our intranet. This policy was launched in October 2005.	DWP	Sustainable development
I3.5.7	Ultimately, this Department contributes to a cross department report – ‘Sustainable Development in Government’, which is produced annually to report on progress and achievements as a whole. Both these reports are available publicly and can be viewed on the Internet.	Government	Sustainable development
I3.5.8	“We are totally committed to sustainable development, demonstrated by our spearheading the total use of recycled paper and duplex printing.” Stephen Geraghty, Chief Executive.	CEO	Paper use
I3.5.9	“Our transformation programme will help to meet the social and economic needs of our customers, without detriment to the environment.” Steve Monk – HR Director.	HR Director	Sustainable development
I3.5.10	An e-briefing document entitled “DCS PULSE”, is issued weekly to managers for cascade to staff, and published on the DCS intranet site.	DCS	DCS
I3.5.11	“We are making a great contribution to the sustainable development agenda by reducing the use of paper and post.” Alexis Cleveland – Chief Executive.	CEO	Paper use
I3.5.12	“ We have taken positive action to reduce our impact on the environment and to meet our energy needs from renewable sources.” Charlotte Copeland, Chief Executive.	CEO	Green energy

Tableau 8.19 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2006

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.6.1	Perhaps the easiest description of sustainable development and its goal is: ‘...to enable all people throughout the world to satisfy their basic needs and enjoy a better quality of life without compromising the quality of life of future generations.’ (Extract from the UK strategy for Sustainable Development – ‘Securing the Future.’)	Government	Sustainable development
I3.6.2	business needs to be delivered using the principles laid down in the Government’s UK Strategy for Sustainable Development – Securing the Future.	Government	Sustainable development
I3.6.3	The Department is focused on what it needs to deliver in order to operate in a sustainable way, by the UK Strategy for Sustainable Development and the DWP Sustainable	DWP	Sustainable development

	Development Action Plan which was produced in response to that strategy. Further direction is provided by Targets for Sustainable Operations on the Government Estate, introduced in Summer 2006 (detailed in part two of this report).		
I3.6.4	The full strategy can be accessed at: www.sustainable-development.gov.uk/publications/uk-strategy-2005.htm	Government	Sustainable development
I3.6.5	Ultimately, this Department contributes to a cross government report – ‘Sustainable Development in Government’, which is produced annually to report on progress and achievements as a whole.	Government	Sustainable development
I3.6.6	Greenlines, our quarterly e-magazine, continues to be a useful method of captivating the attention of staff, introducing sustainability issues in an easy, light-hearted manner	DWP	DWP
I3.6.7	“The DCS Board are personally committed to reducing waste and improving efficiency, focusing on the efficient consumption of precious resources.” Terry Moran – Chief Executive	CEO of DCS	Energy efficiency
I3.6.8	BREEAM (Building Research Establishment, Environmental Assessment Method) ‘Excellent’ rating	BREEAM	Green building
I3.6.9	“Every action we take, however small, can make a difference. It could be not printing a document or e-mail, so saving paper, energy and toner, or it could be assessing the sustainability impact of a policy or operational change before taking a decision.” Alexis Cleveland, Chief Executive	CEO of The Pensions Service	Sustainable development
I3.6.10	“We continue to reduce our impact on the environment whilst developing our role and responsibilities in the community.” Charlotte Copeland, Chief Executive	CEO of the Rent Service	Sustainable development
I3.6.11	“We are on track to deliver our sustainable development commitments through our transformed IT.” Frank Tudor, Head of Supplier Relationship & Performance Management	Internal	Sustainable development

Tableau 8.20 : Intertextualité dans les rapports d'une organisation gouvernementale en 2007

Code	Intertextualité	Source	Thème
I3.7.1	Department for Work and Pensions ‘...to enable all people throughout the world to satisfy their basic needs and enjoy a better quality of life without compromising the quality of life of future generations.’ (Extract from the UK Strategy for Sustainable Development – ‘Securing the Future’.)	Government	Sustainable development
I3.7.2	Une page entière sur la définition de “sustainable development”	Government	Sustainable development
I3.7.3	the launch of the first DWP Sustainable Development Action Plan in December 2005, in accordance with the ‘UK Strategy for Sustainable Development’	Government	Sustainable development
I3.7.4	Ultimately, this Department contributes to a cross government report – ‘Sustainable Development in Government’, which is produced annually to report on progress and achievements as a whole.	Government	Sustainable development
I3.7.5	These targets for ‘Sustainable Operations on the Government Estate’ (SOGE) now provide the main focus for activity within the DWP	Government	Sustainable development
I3.7.6	To adopt The Carbon Trust’s Carbon Management Programme	Carbon Trust	Carbon
I3.7.7	Department for Work and PensionsBRE’s Environmental Assessment Method (BREEAM)	BREEAM	Environmental assessment
I3.7.8	OGC’s Property Benchmarking Scheme to improve the efficiency and effectiveness of corporate estate management.	OGC	Property benchmarking
I3.7.9	the Department for Business, Enterprise and Regulatory Reform’s Low Carbon Buildings Programme	BERR	Green Building
I3.7.10	Department for Work and PensionsA number of DWP and Department of Health individuals expressed interest in energy matters, at the joint DWP/DH Sustainable Development Fair at Quarry House (featured in last year’s report). This group was invited to a one-day event hosted by the Carbon Trust. (...) Department for Work and PensionsThe group – Quarry House Energy Efficiency Group – operate independently, getting involved with the building managers and running awareness campaigns in ways	Individuals from DWP and DH + Carbon Trust	Energy

	that they feel will best reach their colleagues. They have published articles in the Sports and Social Club's newsletter and are displaying posters, including some on the back of toilet doors, as often seen in motorway services. Appropriately themed posters are amongst those being funded by the Carbon Trust to support their campaign.		
I3.7.11	The incorporation of measures from BREEAM's 'excellent' standard in to the design and specification for new buildings	BREEAM	Green building
I3.7.12	The contractors have signed up to the 'Considerate Constructors' scheme, which stipulates things such as the reuse of aggregates and the effective management and recycling of waste from sites.	Constructors' scheme	Green building
I3.7.13	'Plus' magazine information on consumption and is produced guidance on how that consumption can monthly for be reduced. These messages have been Jobcentre Plus reiterated through the monthly 'Manager staff on their Updates', a communication vehicle intranet site, with a small number of hard mechanism for encouraging managers to copies issued to each site. A different discuss issues with their teams and agree sustainability issue is covered each month, improvement activities.	Plus magazine	Sustainable development
I3.7.14	Other magazines across the business are featuring sustainability more and more, with articles appearing in DWPeople and also in business specific newsletters like Pensions in-house magazine, 'Horizons'.	Department magazine	Sustainable development
I3.7.15	These results are currently being audited and a revised 'Sustainable Business Flexible Framework' will be developed to enable business to self-assess their performance and develop solutions, whilst meeting their business needs.	DWP	Sustainable development
I3.7.16	Department for Work and Pensions Risk and Assurance Division conducted an audit with the specific remit of examining 'Embedding Sustainable Development into Policy Decisions'.	DWP	Sustainable development
I3.7.17	Additionally, the Sustainable Development Commission – in its role as independent watchdog – published a critique and commentary on all Sustainable Development Departmental Action Plans, in which DWP was noted as 'leading the pack'.	SDC	DWP

Annexes 9

Annexe 9.1 : Identification des systèmes de validation externe des rapports les plus populaires

A partir de la liste de noms de systèmes de validation externe identifié dans la section 1.1 de ce chapitre, nous avons procédé à une recherche quantitative grâce au concordancier *Antconc*, ce qui nous a permis de calculer le nombre d'occurrences de chaque nom en fonction des organisations et des années.

Tableau 9.1 : Les systèmes de validation externe du contenu des rapports

Nom	Nombre d'occurrences	Documents concernés
GRI	291	RT00, Tes02, BP03, HSBC03, RT03, Vo03, BP04, RT04, BAE05, BAT05, BP05, HSBC05, RT05, Vo05, Tes05, BAT06, BP06, RT06, Vo07, BAT07, BP07, HSBC07, RT07, GSK08, NG08, BAT09, RT09, Vo09, NG10, BP10, GSK10
FTSE4G	109	RT01, Tes02, BAE03, HSBC03, NG03, Vo03, NG04, RT04, Tes04, BAT05, HSBC05, NG05, Vo05, Tes06, BAT06, NG06, HSBC07, RT07, GSK08, HSBC08, NG08, Sa08, RT09, GSK10
UNGC	81	BP00, RT00, RT01, BP03, HSBC03, RT03, BP04, RT04, BAT05, BP05, HSBC05, NG05, RT05, BAT06, RT06, BP07, HSBC07, RT07, GSK08, RT09, NG10, BP10, GSK10
AA1000	76	BP02, hsbc03, wwf04, BP04, NG04, BAE05, BAT05, HSBC05, NG05, Vo05, BAT06, BP06, Vo07, BAT07, BP07, HSBC07, GSK07, BAT09, Vo09, BP10
DJSI	48	RT01, BAE03, hsbc03, NG03, Vo03, NG04, RT04, BAE05, BAT05, hsbc05, NG05, Vo05, Tes05, BAT06, NG06, Vo07, BAE07, BAT07, hsbc07, RT07, gsk08, NG08, BAT09, RT09, GSK10
CDP	25	hsbc03, NG04, RT05, Tes06, NG06, RT06, hsbc07, RT07, GSK08, RT09, Vo09, GSK10
GHG Protocol	20	hsbc03, gsk08, RT09, GSK10
A4S	4	dwp07, dwp08, HSBC 07
DEFRA Reporting Guidelines	3	wwf02 ¹⁶⁰ , Tes02

Annexe 9.2 : Le contenu des rapports d'entreprises

Tableau 9.4 : Message d'introduction du directeur dans les rapports d'entreprise

¹⁶⁰ Les abréviations utilisées dans ce tableau sont présentées dans le corpus 5 de la « Note sur les corpus » qui suit notre bibliographie avec le titre des documents auxquels ils font référence. La seule différence est que par souci d'ergonomie, nous ne faisons pas figurer d'espace entre la partie de l'abréviation qui renseigne sur le nom de l'organisation et celle qui renseigne sur l'année.

Légende :

T1 : Titre de rang hiérarchique 1

T2 : Titre de rang hiérarchique 2

T3 : Titre de rang hiérarchique 3

D : Section placée au début du rapport

F : Section placée à la fin du rapport

M : Section placée au milieu du rapport

o : Section absente du rapport

1§ : Section comportant 1 paragraphe

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	A message from our Chief Executive	T1	D	1
	2007	Message from the CEO	T2	D	1
	2008	Chief Executive's Statement	T1	D	1
BAT	2002	Foreword	T2	D	4
		Martin Broughton, Chairman, British American Tobacco p.l.c.	T3	D	2
		Paul Adams, Managing Director, British American Tobacco p.l.c.	T3	D	2
	2003	Chairman's Introduction	T1	D	1
	2004	Introduction: Paul Adams, Chief Executive, British American Tobacco p.l.c.	T1	D	1
	2005	Our CSR journey 1998-2005: Paul Adams, Chief Executive, British American Tobacco p.l.c.	T1	D	2
BP	2007	Chief Executive's Overview (interview)	T1	D	2
	2009	Chief Executive's Overview	T2	D	1
	1998	What we mean by performance – Sir John Browne, group chief executive, explains our commitment to play a progressive and constructive role in the world	T1	D	2
BP	2000	Introduction	T1	D	1
	2001	Letter from group chief executive	T1	D	1
	2002	Sans titre	ST	D	1
	2003	Group chief executive's introduction	T1	D	1
	2004	Group chief executive's introduction	T1	D	2
	2005	Group chief executive's introduction	T1	D	2
	2006	Group chief executive's introduction	T1	D	2
	2007	Group chief executive's introduction	T1	D	1
	2008	Group chief executive's review (interview)	T1	D	2
	GSK	2002	A Global Challenge	T1	D
2003		Introduction by Chairman and Chief Executive Officer	T1	D	1
2004		CEO/Chairman Statement	T1	D	1
2005		CEO and Chairman's letter	T2	D	1
2006		CEO/Chairman's letter	T2	D	1
2007		Chairman Q&A	T2	D	2
		CEO letter	T2	D	1
2009	Message from the CEO	T2	D	2	

HSBC	2003	Foreword (from the group chairman)	T1	D	1
	2004	Introduction by the Group Chairman	T1	D	1
	2005	Group Chairman's Introduction	T1	D	1
	2006	Introduction by the Group Chairman	T1	D	1
	2007	Group Chairman's Introduction	T1	D	1
	2008	Group Chairman's Introduction	T1	D	1
NG	2003	Chief Executive's Introduction	T1	D	1
	2004	Chief Executive's Introduction	T1	D	1
	2005	The Importance of Being Responsible	T1	D	1
	2008	Introduction	T1	D	1
RT	2000	Chairman's Statement	T1	D	1
	2004	Message from the Chairman	T1	D	1
		Message from the Chief Executive	T1	D	1
	2005	Chairman's Message	T1	D	1
Chief executive's message		T1	D	1	
Sage	2003	An introduction from Paul Stobart, Managing Director	T1	D	1
	2004	An introduction from Paul Stobart, Managing Director	T1	D	1
	2005	Chief Executive Officer's Statement	T1	D	1
	2006	Chief Executive Officer's Statement	T1	D	1
	2008	Talking CSR : 10 minutes d'interview du CEO à écouter en ligne	-	D	-
Tesco	2002	Introduction by Chief Executive Terry Leahy	T1	D	2
	2003	Introduction	T1	D	1
	2004	Introduction	T1	D	2
	2005	Chief Executive's Introduction	T1	D	3
	2006	Chief Executive's Introduction	T1	D	3
	2007	Chief Executive's Introduction	T1	D	3
	2009	Chief Executive's Introduction	T1	D	2
Vodafone	2001	Vodafone Sustainable Future	T1	D	2
	2002	Vision and Values – Statement by Chief Executive	T1	D	1
	2003	Statement by Sir Christopher Gent, Chief Executive	T2	D	1
	2004	Message from Arun Sarin, Chief Executive	T1	D	1
		Message from Julian Horn-Smith, Group Chief Operating Officer	T1	D	1
	2005	Letter from the Chief Executive	T1	D	1
	2006	Letter from the Chief Executive	T1	D	1
	2007	Chief Executive Arun Sarin Answers Key Questions	T1	D	1
	2008	Message from the Chief Executive	T2	D	2
2009	CEO Message	T1	D	1	

Tableau 9.5 : Renseignements sur l'organisation dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	O			
	2007	Our role and responsibilities	T2	D	1
	2008	Our strategy	T1	D	4
BAT	2002	British American Tobacco at a glance	T2	D	3
	2003	Group at a Glance	T1	D	1
	2004	British American Tobacco at a glance	T1	D	1
	2005	British American Tobacco at a glance	T1	D	2
	2007	About our Business 2007	T1	D	1
	2009	Group profile	T2	D	1
BP	1998	Why it really matters	T1	D	1
	2000	<i>Page de synthèse avant l'introduction</i>	ST	D	1
	2001	<i>Deux phrases d'intro sur première page</i>	ST	D	0.1
	2002	O			
	2003	BP at a glance BP in practice – how we work	T2	D	2
			T2	D	2
	2004	How we work	T2	D	5
	2005	BP at a glance	T1	D	2
	2006	The way we work	T1	D	2
	2007	The way we work	T1	D	1
2008	This is BP How we operate	T1	D	1	
		T1	D	1	
GSK	2002	The scope of our business	T1	D	2
	2003	About GSK	T1	D	1
	2004	O			
	2005	Our contribution to society	T3	D	0.5
	2006	About GSK	T3	D	0.35
	2007	About GSK	T2	D	0.5
	2009	Our key issues	T2	D	1
HSBC	2003	About HSBC	T2	D	0.5
	2004	About HSBC	T2	D	0.25
	2005	HSBC worldwide	T1	D	2
	2006	Group overview	T1	D	4
	2007	About HSBC	T1	D	5
	2008	About HSBC: Our role in the economy	T1	D	1
NG	2003	Our business	T1	D	1
	2004	Our business	T1	D	1
	2005	Our business	T2	D	0.5
	2008	About our Company	T1	D	2

RT	2000	Profile of the Company	T1	D	2
	2004	What we do	T1	D	2
	2005	What we do	T1	D	2
	2006	About Rio Tinto	T2	D	0.3
Sage	2003	An introduction to Sage	T1	D	1
	2004	An introduction to Sage (UK Ltd) – The business we're in	T1	D	1
	2005	Company Profile	T1	D	1
	2006	Our Business	T1	D	2
	2008	Sage, Living, Breathing Business	T2	D	1
Tesco	2002	Profile	T2	D	0.5
	2003	Profile	T2	D	0.5
	2004	Our business	T3	D	1§
	2005	Our business	T2	D	0.5
	2006	O			
	2007	O			
	2009	Tesco at a glance	T1	D	2
Vodafone	2001	Vodafone Global Community	T1	D	2
	2002	Vodafone at a glance	T2	D	0.25
	2003	Vodafone at a glance	T3	D	0.25
	2004	About Vodafone	T2	D	1
	2005	About Vodafone	T2	D	1
	2006	About Vodafone	T1	D	1
	2007	About vodafone	T1	D	2
	2008	O			
	2009	About vodafone	T1	D	2

Tableau 9.6 : Données chiffrées dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	Progress	T2	D	1
	2007	Performance summary	T2	F	2
	2008	Performance summary	T1	D	1
BAT	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2007	O			
	2009	Progress against goals	T1	D	2
BP	1998	Our progress x 4	T3	F	4 x 1 ¹⁶¹
	2000	HSE Performance data	T2	F	2

	2001	2001 in review	T1	D	4
	2002	2002 in review Performance data	T1 T1	D F	4 4
	2003	Achievements and challenges Performance data	T1 T1	D F	2 2
	2004	Achievements and challenges Five-year performance data	T1 T2	D F	1 1
	2005	Five-year performance data	T1	F	1
	2006	Five-year performance data	T1	F	1
	2007	BP in 2007 Five-year performance data	T1 T1	D F	1 1
	2008	BP in 2008 Our performance	T1 T1	D D	1 2
GSK	2002	O			
	2003	Summary of indicators	T1	D	3
	2004	Summary of indicators	T2	F	1
	2005	Data Summary	T1	F	1
	2006	Data Summary	T1	F	1
	2007	Data Summary table	T1	F	3
	2009	Corporate Responsibility Data Summary	T2	D	2
HSBC	2003	Environmental Performance Review	T2	M	2
	2004	O			
	2005	Key facts	T2	D	1
	2006	2006 in review Key facts	T1 T1	D F	1 2
	2007	Key facts	T1	F	3
	2008	Key facts	T1	F	3
NG	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2008	Performance indicators	T1	F	0.5
RT	2000	2000 in Summary Data page	T1 T1	D F	1 1
	2004	Highlights and key data Performance against targets	T1 T1	D D	1 1
	2005	Performance against targets Sustainable development data	T1 T1	D F	1 1
	2006	Performance data	T1	F	1
Sage	2003	O			
	2004	Review of targets set 2003/2004	T1	F	1
	2005	Review of our objectives for 2004/2005	T1	F	1

¹⁶¹ Dans le rapport de BP de 1998, on trouve quatre sous-sections d'une page récapitulant les progrès faits dans certains domaines durant l'année passée. En effet, à la fin des quatre sections thématiques intitulées « Ethical conduct », « Employees », « Relationships » et « Health, safety and environmental performance », les efforts faits dans ces domaines sont présentés.

	2006	Corporate Social Responsibility performance against objectives: a summary	T1	D	2
	2008	O			
Tesco	2002	Executive Summary Performance	T1 T1	D F	2 3
	2003	CSR Highlights	T2	D	1
	2004	Key performance indicators	T1	F	2
	2005	Key performance indicators	T1	F	3
	2006	Key performance indicators	T1	F	2
	2007	Key performance indicators	T1	F	3
	2009	Key performance indicators	T1	F	2
Vodafone	2001	O			
	2002	Snapshot of CSR Progress	T1	D	1
	2003	Our CSR progress – A snapshot	T2	D	1
	2004	Performance and data summary	T1	F	1
	2005	Performance and data summary	T1	F	1
	2006	Performance and data summary	T1	F	1
	2007	Performance and data summary	T1	F	1
	2008	Data Summary	T2	F	2
	2009	KPI Summary	T1	D	1

Tableau 9.7 : Le Futur dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	Objectives	T2	D	1
	2007	O			
	2008	O			
BAT	2002	Looking ahead	T1	F	3
	2003	Looking ahead	T1	F	2
	2004	Looking ahead : future actions	T1	F	4
	2005	Looking ahead : actions for 2006	T1	F	4
	2007	O			
	2009	O			
BP	1998	Our plans x 4	T3	F	4 x 1 ¹⁶²
	2000	O			
	2001	O			
	2002	O			
	2003	The path ahead	T1	F	1

¹⁶² Comme pour la sous-section sur les progrès, dans les quatre sections thématiques intitulées « Ethical conduct », « Employees », « Relationships » et « Health, safety and environmental performance », on trouve une sous-section d'une page intitulée « Our Plans ».

	2004	O			
	2005	Trends and interpretation	T1	F	1
	2006	Trends and interpretation	T1	F	1
	2007	Trends and interpretation	T1	F	1
	2008	O			
GSK	2002	o			
	2003	o			
	2004	o			
	2005	Plan for Excellence	T3	M	1
	2006	The Plan for Excellence	T2	M	1
	2007	The future	T2	F	1
	2009	O			
HSBC	2003	The Future	T3	F	0.5
	2004	O			
	2005	Our CSR Commitments	T1	F	3
	2006	O			
	2007	Commitments in 2008	T2	D	0.5
	2008	O			
NG	2003	Investing in the future	T1	M	1
	2004	Our commitment to the future	T1	F	1
	2005	Delivering for the future	T1	F	1
	2008	The future	T1	F	0.5
RT	2000	Directions for 2001	T1	D	1
	2004	2005 HSE Targets	T1	F	1
	2005	O			
	2006	Goals and targets	T1	F	1
Sage	2003	Summary of targets for next year	T1	F	2
	2004	Summary of future commitments	T1	F	1
	2005	Key objectives for 2005/2006	T1	F	1
	2006	Key objectives for 2006/2007	T1	F	1
	2008	The end of a year, the start of a new challenge	T1	F	1
Tesco	2002	O			
	2003	o			
	2004	o			
	2005	o			
	2006	Our Corporate Responsibility Achievements and Challenges	T2	D	1
	2007	Our Corporate Responsibility Achievements, Commitments and Challenges	T2	D	1
	2009	O			
Vodafone	2001	Looking forward	T1	F	0.5
	2002	Summary of objectives and commitments	T1	F	1
	2003	CSR Objectives and commitments for 2003/04	T1	F	1

	2004	CSR Objectives and commitments	T1	F	3
	2005	Objectives and commitments	T1	F	3
	2006	Objectives and commitments	T1	F	3
	2007	Objectives and commitments	T1	F	3
	2008	New commitments	T2	F	2
	2009	Objectives and commitments	T1	F	4

Tableau 9.8 : La certification externe dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	External assurance statement and commentary	T1	F	1
	2007	O			
	2008	Assurance Statement	T1	F	1
BAT	2002	Bureau Veritas : Verification Statement	T1	F	7
	2003	Independent assurance report	T1	F	6
	2004	Independent assurance statement	T1	F	4
	2005	Assurance Statement: Bureau Veritas	T1	F	4
	2007	Assurance	T2	F	3
	2009	Independent assurance statement by Ernst & Young LLP	T1	F	3
BP	1998	Attestation statement	T1	F	1
	2000	Attestation Statement	T1	F	1
	2001	Attestation Statement	T1	F	1
	2002	Assurance Statement	T1	F	2
	2003	Assurance Statement to BP management	T1	F	3
	2004	Assurance Statement to BP management	T2	F	3
	2005	Independent Assurance Statement to BP management	T1	F	3
	2006	Independent Assurance Statement to BP management	T1	F	2
	2007	Independent Assurance Statement to BP management	T1	F	2
	2008	Independent Assurance Statement to BP management	T1	F	1
GSK	2002	O			
	2003	O			
	2004	Verification statement	T2	F	3
	2005	ERM Verification statement (only on environmental management)	T2	M	2
	2006	Independent verification/assurance statement (only on environmental management)	T2	M	2
	2007	External assurance statement (only on environmental management)	T2	M	2
	2009	Audit and Assurance	T2	D	2
HSBC	2003	Assurance statement	T2	M	1
	2004	Assurance statement	T1	F	1

	2005	Independent assurance statement	T1	F	1
	2006	DNV assurance statement	T1	F	2
	2007	DNV Assurance statement	T1	F	2
	2008	Assurance Report	T1	F	1
NG	2003	O			
	2004	Independent verifier's report on Operating Responsibly	T1	F	1
	2005	Independent verifier's report	T1	F	2
	2008	O			
RT	2000	Verification	T1	F	0.5
	2004	Assurance and Verification Assurance Statement	T1	F	0.5
			T1	F	1
	2005	Assurance and Verification ERM Statement	T1	F	1
T1			F	1	
2006	Assurance ERM Statement	T1	F	0.5	
		T1	F	1	
Sage	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2008	O			
Tesco	2002	Verification	T2	F	0.5
	2003	Assurance	T2	D	0.5
	2004	Assurance	T2	D	0.5
	2005	O			
	2006	A view from Forum for the Future (not proper verification)	T2	F	1
	2007	External Commentary from ERM	T2	D	0.5
	2009	ERM 2008/9 Assurance Summary Statement (que s/envt)	T2	M	0.35
Vodafone	2001	O			
	2002	O			
	2003	Assurance and further information	T1	F	1
	2004	Assurance	T1	F	1
	2005	Independent assurance	T1	F	2
	2006	Assurance	T1	F	1
	2007	Assurance	T1	F	1,5
	2008	Assurance	T2	M	10
	2009	Report Scope and assurance	T2	F	2

Tableau 9.9 : Le dialogue dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérar-	Place	Nombre de pages
-----------	------	----------	--------------------	-------	-----------------

			chique		
BAE	2005	Q&A	T1	D	2
		Feedback details	T1	F	1
	2007	Q&A Feedback		D F	2 1
	2008	Your feedback	T3	D	0.25
BAT	2002	We welcome your feedback	T1	F	1
	2003	O			
	2004	This year's dialogue in the UK: overview	T1	D	4
	2005	Dialogue	T2		0.35
	2007	Stakeholder engagement	T2	D	4
	2009	Adapting our approach to dialogue	T3	D	0.5
BP	1998	Feedback	T2	F	3
	2000	O			
	2001	Stakeholder dialogue	T3	F	0.35
	2002	O			
	2003	Creating a dialogue	T2	M	1
	2004	Dialogue and engagement	T2	D	2
	2005	Dialogue and engagement	T2	D	2
	2006	Engaging with communities	T2	M	2
	2007	Dialogue and engagement	T2	M	1
	2008	O			
GSK	2002	O			
	2003	Discussion with others	T1	F	3
	2004	O			
	2005	Stakeholder engagement	T3	D	3
	2006	Stakeholder engagement	T2	D	3
	2007	Questions and answers	T2	F	1
	2009	Q&A (fin de chaque sous-parties)	F	T2	
HSBC	2003	Listening to views	T1	D	5
	2004	Responding to our stakeholders	T3 (enc)	F	0.35
	2005	Frequently asked questions	T1	D	2
	2006	O			
	2007	Stakeholder engagement	T1	F	2
	2008	Engaging our stakeholders	T1	F	2
NG	2003	O			
	2004	Engaging with our stakeholders	T2	M	0.35
	2005	O			
	2008	O			
RT	2000	Feedback form	T1	F	1
	2004	O			
	2005	O			

	2006	Feedback	T1	F	1
Sage	2003	Getting in touch	T1	F	1
	2004	Getting in touch	T1	F	1
	2005	O			
	2006	O			
	2008	Acknowledgements	T1	F	1
Tesco	2002	Feedback	T2	D	0.5
	2003	Feedback	T2	D	0.25
	2004	Feedback	T2	D	1§
	2005	Feedback	T2	D	1§
	2006	Responding to Feedback	T2	M	0.5
	2007	Stakeholder feedback	T2	M	0.5
	2009	Responding to feedback	T2	D	0.5
Vodafone	2001	O			
	2002	O			
	2003	Engaging with stakeholders	T2	M	2
	2004	Listening	T2	F	0.5
	2005	Stakeholder engagement: Key lessons	T1	F	2
	2006	Stakeholder engagement	T1	M	2
	2007	Stakeholder engagement	T1	F	2
	2008	Stakeholder engagement	T2	M	25
	2009	Stakeholder engagement	T1	D	2

Tableau 9.10 : L'élaboration des rapports dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	O			
	2007	Reporting	T3	D	0.5
	2008	Reporting	T3	D	0.35
BAT	2002	Our approach to social reporting	T2	D	13
	2003	Our approach	T1	D	11
	2004	Our approach to CSR and social reporting	T1	D	8
	2005	Our approach to Social reporting	T1	D	4
	2007	Materiality	T2	D	2
	2009	Materiality	T1	F	2
BP	1998	O			
	2000	Guide to our social and environmental reporting	T1	D	2
	2001	A guide to our environmental and social reporting	T2	D	1
	2002	A guide to our environmental and social reporting	T1	D	1

	2003	Global Reporting Initiative	T1	F	1
	2004	Our approach to reporting	T2	F	2
	2005	Our approach to reporting	T1	F	2
	2006	About this report	T2	D	0.5
	2007	About this report Our approach to reporting	T2 T1	D F	0.5 1
	2008	About this review Our approach to reporting	T2 T1	D F	0.5 0.5
GSK	2002	O			
	2003	O			
	2004	About this report	T2	F	1
	2005	About this report	T3	D	2
	2006	O			
	2007	About this report	T2	D	1
	2009	About our reporting	T2	D	1
HSBC	2003	About this report	T2	D	0.5
	2004	Reporting	T2	F	0.5
	2005	About this report Reporting	T1 T2	D F	0.5 1
	2006	O			
	2007	About this report	T3	D	0.35
	2008	About this report	T1	D	1
NG	2003	O			
	2004	Reporting our performance	T2	F	0.35
	2005	O			
	2008	About this report	T1	D	2
RT	2000	Reporting and performance measures	T2	D	0.35
	2004	About this review	T2	D	0.5
	2005	About this review	T2	D	0.5
	2006	Rio Tinto's approach to reporting	T1	F	1
Sage	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2008	O			
Tesco	2002	Scope	T2	D	1§
	2003	Scope of CSR Review	T2	D	0.25
	2004	Report Scope	T2	D	0.25
	2005	Reporting	T2	D	0.5
	2006	Contents	T1	D	1
	2007	Corporate Responsibility Reporting	T2	D	0.5
	2009	About this report	T1	D	1

Vodafone	2001	O			
	2002	O			
	2003	Scope of CSR Information in this report	T3	D	0.25
	2004	About this report	T2	D	0.5
	2005	About this report	T2	D	0.65
	2006	About our CR reporting	T2	D	0.65
	2007	About this report	T1	F	0.5
	2008	Reporting	T2	M	24
	2009	Report scope and Assurance	T1	F	2

Tableau 9.11 : Le GRI et les autres labels dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	O			
	2007	O			
	2008	O			
BAT	2002	Aiming for alignment with AA1000	T3	F	3
		Environmental performance against GRI indicators	T3	F	8
	2003	GRI Indicators	A	F	16
	2004	GRI performance indicators	A	F	20
	2005	GRI performance indicators	A	F	18
	2007	GRI	T2	F	4
BP	2009	GRI Index	T1	F	2
	1998	O			
	2000	ISO 14001	T2	F	1
	2001	O			
	2002	O			
	2003	UN Global Compact Global Reporting Initiative GRI Index	T1	F	1
			T1	F	1
			T1	F	3
	2004	UN Global Compact GRI principles GRI Index	T2	F	1
			T2	F	1
			T2	F	3
2005	UN Global Compact International reporting standards GRI and IPIECA/API index	T1	F	1	
		T1	F	0.5	
		T1	F	0.5	
2006	O				
2007	O				
2008	O				
GSK	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			

HSBC	2006	O			
	2007	Global Compact Index GRI Index	T1 T1	F F	0.5 0.5
	2009	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	Global Reporting Initiative Index	T1	F	2
	2006	Index – Global Reporting Initiative Equator principles Carbon Neutral Project	T1 T2 T2	F F F	2 1 1
	2007	O			
	2008	O			
	NG	2003	O		
2004		O			
2005		O			
2008		GRI performance indicators	T2	F	0.25
RT	2000	Rio Tinto and the Global Compact	T2	M	1
	2004	O			
	2005	GRI Checklist	T1	F	1
	2006	O			
Sage	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2008	O			
Tesco	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2007	O			
	2009	O			
Vodafone	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2007	O			
	2008	GRI Compliance	T3	M	3
	2009	O			

Tableau 9.12 : Les définitions de la responsabilité sociale des organisations dans les rapports d'entreprise

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
BAE	2005	Corporate responsibility at BAE systems	T1	D	2
	2007	Corporate Responsibility Committee statement	T2	D	1
	2008	CR panel	T1	D	2
BAT	2002	Group CSR governance	T3	D	2
	2003	Group CSR governance	T2	D	3
	2004	Group CSR governance	T1	D	2
	2005	Group CSR Governance	T1	D	2
	2007	Sustainability and governance	T1	D	6
	2009	Our approach to sustainability	T2	D	4
BP	1998	O			
	2000	The Global Context	T1	D	4
	2001	Policies	T1	M	4
	2002	Policies	T1	D	4
	2003	Operating responsibly	T2	D	4
	2004	Responsible operations – from access to exit	T2	D	10
	2005	Responsible operations	T1	D	28
	2006	Responsible operations (<i>chapitre entier, nb ses sous parties</i>)	T1	D	24
	2007	Responsible operations (<i>chapitre entier, nb ses sous parties</i>)	T1	D	22
	2008	Corporate governance	T2	D	2
GSK	2002	Management of CSR	T1	D	1
	2003	Managing Corporate Responsibility	T1	D	2
	2004	Managing CR	T1	F	6
	2005	Managing Corporate Responsibility	T2	D	8
	2006	Corporate Responsibility at GSK	T1	D	10
	2007	Corporate Responsibility at GSK	T1	D	8
	2009	Corporate responsibility at GSK	T1	D	24
HSBC	2003	Acting responsibly	T1	D	4
	2004	Corporate governance	T2	D	0.35
	2005	Corporate governance	T2	D	0.35
	2006	Our Approach to Corporate Responsibility	T1	M	4
	2007	Managing sustainability risk	T1	M	3
	2008	Managing sustainability	T1	D	3
NG	2003	Our 'Framework for responsible business'	T1	M	1
	2004	Framework for responsible business	T1	D	2
	2005	Managing our business responsibly	T1	D	1
	2008	Corporate Governance	T1	D	1
RT	2000	O			

Sage	2004	Corporate governance	T1	D	2
	2005	Corporate governance	T1	D	3
	2006	The relevance of sustainable development	T1	D	2
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2008	Pride in what we do	T1	D	2
Tesco	2002	Vision and Strategy	T1	D	1
	2003	Strategy and Values	T1	D	2
	2004	Managing CR through the business	T1	D	2
	2005	Managing CR through the business	T1	D	5
	2006	Corporate responsibility in our business	T1	D	6
	2007	Corporate responsibility in our business	T1	D	10
	2009	Managing Corporate Responsibility	T1	F	4
Vodafone	2001	Vodafone Drive for Change	T1	D	2
	2002	Introduction to Key CSR Issues	T1	D	1
	2003	Putting CSR into action	T1	D	2
	2004	Managing CSR	T1	D	3
	2005	Embedding corporate responsibility	T1	D	2
	2006	How we manage CR	T1	M	2
	2007	How we manage corporate responsibility	T1	D	2
	2008	Embedding CR	T2	D	12
	2009	Managing CR	T1	D	2

Annexe 9.3 : Le contenu des rapports des autres organisations

Tableau 9.13 : Message d'introduction du directeur dans les rapports des autres organisations

Organisation	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	Foreword by Stephen Hickey Corporate Services Director	T1	D	1
	2002	Foreword	T1	D	1
	2003	Foreword	T1	D	1
	2004	Foreword	T1	D	1
	2005	Foreword	T1	D	1
	2006	Foreword	T1	D	1
	2008	Foreword	T1	D	1
WWF	2000	Message from Leslie Jones OBE, Deputy Chief Executive	T1	D	1

	2001	Introduction	T1	D	1
	2002	Introduction by Leslie Jones OBE, Deputy Chief Executive	T1	D	1
	2003	Introduction	T1	D	2
	2004	Introduction	T1	D	1
	2005	O			
	2008	O			
	2010	O			

Tableau 9.14 : Renseignements sur l'organisation dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	DWP Structure	T2	D	0.5
	2008	DWP At a Glance	T1	D	1
WWF	2000	WWF organisational structure	T1	D	1
	2001	WWF organisational structure	T1	D	1
	2002	WWF organisational structure	T1	D	1
	2003	Organisation structure	T1	D	1
	2004	Organisational structure	T1	D	0.5
	2005	O			
	2008	Overview	T1	D	1§
	2010	Overview	T1	D	1§

Tableau 9.15 : Données chiffrées dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2008	DWP progress against SOGE Targets 2008	T1	D	1
WWF	2000	O			
	2001	O			
	2002	O			

	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2008	O			
	2010	WWF-UK's environmental impact in numbers	T1	F	1

Tableau 9.16 : Le Futur dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	The Future – What's next	T1	F	1
	2006	Focus for the coming year	T1	F	1
	2008	O			
WWF	2000	O			
	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2008	O			
	2010	O			

Tableau 9.17 : La certification externe dans les rapports des autres organisations

DWP	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	External recognition	T1	F	1
	2008	O			
WWF	2000	External verification statement	T2	F	1
	2001	O			
	2002	External verification statement	T1	F	1
	2003	O			
	2004	O			
	2005	Verification statement	T1	D	1§
	2008	O			
	2010	O			

Tableau 9.18 : Le dialogue dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	Contacts	T1	F	1
	2002	Contacts	T2	F	1§
	2003	Getting everyone involved	T1	F	1
	2004	Raising awareness	T1	F	1
	2005	Feedback and contact	T1	F	1
	2006	Feedback and contacts	T2	F	1
	2008	Feedback and contacts	T2	F	1
WWF	2000	Credits and contact information	T2	F	1
	2001	Useful contact	T1	F	1
	2002	WWF Contact details	T1	F	1
	2003	Contact Information	T1	F	1
	2004	Contact details	T1	F	1
	2005	O			
	2008	O			
	2010	O			

Tableau 9.19 : L'élaboration des rapports dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	How do we report	T1	D	1
	2006	Sustainable Development Reporting Arrangements	T1	F	1
	2008	Reporting Progress	T1	D	1
WWF	2000	O			
	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2008	O			
	2010	O			

Tableau 9.20 : Le GRI et les autres labels dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2006	O			
	2008	O			
WWF	2000	O			
	2001	O			
	2002	O			
	2003	O			
	2004	O			
	2005	O			
	2008	O			
	2010	O			

Tableau 9.21 : Les définitions de la responsabilité sociale des entreprises dans les rapports des autres organisations

Compagnie	Date	Titre(s)	Importance hiérarchique	Place	Nombre de pages
DWP	2001	Sustainable Policies	T1	D	1
	2002	Sustainable Policies	T1	D	1§
	2003	Promoting and managing sustainable development	T1	D	1
	2004	Sustainability in DWP	T1	D	2
	2005	What is sustainable development?	T1	D	1
	2006	What is sustainable development?	T1	D	1
	2008	Sustainable Development is...?	T1	D	1
WWF	2000	WWF-UK EMS Structure	T1	D	1
	2001	WWF-UK EMS Structure	T1	D	1
	2002	WWF-UK EMS Structure	T1	D	1
	2003	WWF-UK EMS Structure EMS Overview	T1	D	1
			T1	D	1
	2004	WWF-UK EMS Structure EMS Overview	T1	D	0.5
			T1	D	1
	2005	EMS Overview	T1	D	1§
2008	O				
2010	O				

Annexe 9.4 : Termes utilisés dans les rapports pour désigner le domaine

Tableau 9.22 : Les titres de section permettant de désigner le domaine environnemental

Légende :

Dans la colonne de droite figure le titre de la section utilisé, et dans la colonne de gauche figurent les références aux différents documents où ce titre est utilisé.

Pour chaque document, la référence est composée d'un code qui permet d'identifier l'entreprise et d'un chiffre qui permet d'identifier l'année de publication du rapport.

Environment	BAE05, BAT05, BAT07, BAT09, GSK05, GSK07, HSBC04, NG04, RT04, RT05, Sa05, Tes02, Tes04, Tes05, Tes06, Tes09, Vo02, Vo08, Vo09
Environmental Management	BAT02, BAT03, GSK06
Environmental Performance	BAT04, BAT06
Environmental Responsibility	HSBC03, NG08
EHS (Environment, Health and Safety)	GSK02, GSK03
Our pledge to the environment	Sa03, Sa04
Environmental impacts of our operations	Vo04, Vo06
Environmental opportunities and impact	Vo03
Managing our environmental impact	Vo01
Environmental impact	Vo05
Environment Policy and Practice	Tes03
Caring for the Environment	GSK04
Environmental Sustainability	GSK09
Environmental Issues	BP98
Direct Environmental Impacts	HSBC05
Direct Impact	HSBC08
The Environment : Action not Words	RT06
Getting greener	Sa08

Annexe 9.5 : Extraits où sont présentés les problèmes environnementaux

E1.1 – GSK 04 : GSK’s climate impact comes from energy use from our facilities, transport, and compounds we use that contribute to global warming.

E1.2 – GSK 04 : The ozone layer is essential to human survival because it filters out harmful ultra-violet (UV) rays from the sun. Ozone depleting substances (ODSs) include chlorofluorocarbons (CFCs), hydrochlorofluorocarbons (HCFCs) and halons. CFCs are the main ODS we use – as the propellant gas in metered dose inhalers (MDI) for asthma sufferers.

E1.3 – GSK 04 : There are a number of other environmental issues associated with our products, including the use of genetically modified organisms and the use of natural resources which may impact on biodiversity.

E1.4 – GSK 04 : When patients use pharmaceuticals, some of the active ingredients may not be completely metabolised and will generally be excreted. Wastewater treatment plants remove most pharmaceutical residues in the environment, but small concentrations do end up in rivers or the sea. In areas without wastewater treatment, higher concentrations are released to the environment.

E1.5 – GSK 06 : Water is a valuable natural resource that needs to be conserved – especially in areas where there are shortages – and protected from pollution.

E1.6 – Sa 08 : Business travel has a hefty part to play in our carbon footprint. Last year our people took over 600 flights, 800 rail journeys and 1,600 overnight hotel stays. That’s a pretty big chunk of our carbon emissions, and doesn’t even include the thousands of miles we clock up in cars.

E1.7 – BAT 02 : The tobacco sector is a large global consumer of wood, much of it used in tobacco curing. High levels of wood consumption contribute to deforestation and change or loss of habitat. Wood burning in tobacco curing also generates emissions of carbon dioxide, a recognised greenhouse gas and contributor to global warming.

E1.8 – BAT 04 : The tobacco industry uses resources such as wood, water and energy and involves the use of agrochemicals. As in all manufacturing, our processes result in waste materials and our product leaves waste in terms of cigarette butts and packaging.

E1.9 – RT02 : While our own facilities emit greenhouse gases, combustion of our coal by our customers and the conversion of our iron ore into steel are even greater sources of these emissions.

E1.10 – RT02 : Mining, smelting and associated activities cannot occur without an impact on the environment.

E1.11 – RT06 : Some of our activities emit sulphur dioxide, fluorides and dust.

E1.12 – RT06 : One of the most serious environmental risks for the mining industry is “acid rock drainage” (ARD) from mineral waste. When sulphide containing rocks are disturbed and exposed to air and water, their acid generating potential increases and, over time, the acidic minerals may leach out of the rocks. Left unchecked, this can reduce water quality in the long term.

E1.13 – RT06 : Water is a resource with social, environmental and economic value at both the local and global level. Access to water resources is a key business risk that must be effectively managed. Our water requirements, particularly for fresh water, compete with the needs of others and the environment. This is particularly true in arid and semi-arid regions. Our operations also have the potential to affect the quality of water discharged into the environment.

E1.14 – BP01 : The uneven distribution of fresh water is becoming one of the most important global resource issues.

E1.15 – BP01 : Rising human population and associated development are contributing to the destruction of natural habitats and the non-sustainable use of biological resources.

E1.16 – BP04 : There are many environmental challenges facing the energy industry, from improving local air quality to protecting biodiversity in the areas in which we operate.

E1.17 – BP04 : Our operations emit various substances into the air. The largest emission is carbon dioxide, a GHG. Our record in addressing GHG emissions, including methane, is discussed on pages 33-37. While GHGs are of global concern, other emissions, including sulphur dioxides, nitrogen oxides, particulate matter and non-methane hydrocarbons, are more significant for their impact on local air quality. The total of emissions of these substances has decreased by 37% since 1999.

E1.18 – BP08 : We recognize that oil sands projects raise significant environmental challenges, but we are actively seeking ways to undertake ours in a way that minimizes the environmental footprint.

E1.19 – HSBC05 : We are aware that banks can, indirectly, contribute to ecological damage by providing finance to companies operating in sensitive areas but, equally, they can undermine economic development and the opportunity to contribute to sustainable development if they withdraw from these areas.

E1.20 – HSBC07 : Palm oil is one of the most widely used vegetable oils, important in cooking, the production of soap and the manufacture of biofuels. Palm oil can be associated with a variety of sustainability impacts such as the conversion of tropical forests for the planting of oil palms, adversely affecting biodiversity and local communities; heavy use of scarce water supplies; and pollution from palm oil mills.

E1.21 – BAE01 : As populations rise and living standards improve driving up demand, pressure on clean water sources increases. We are committed to reduce our water consumption by using water efficiently and looking for ways to recycle.

E1.22 – BAE07 : Our operations have an impact on the environment through the energy and resources we use and the waste we produce.

E1.23 – BAE07 : From an environmental perspective, climate change is an important issue for all businesses, particularly those operating globally.

E1.24 – BAE07 : All our activities, operations, offices and products have an impact on the environment. They use natural resources and raw materials and they generate waste and emissions.

E1.25 – DWP03 : Water is a valuable and (in some areas of the UK) an increasingly rare commodity. We use a considerable amount of water, both to service the needs of our staff and also those of our customers.

E1.26 – WWF04 : In order to carry out our vital international conservation work it is inevitable that staff need to travel overseas. We recognise this as our main direct impact on the environment, which has been under considerable scrutiny over recent reporting periods.